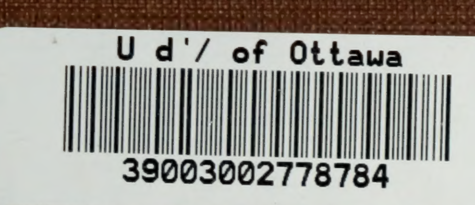

U d'/ of Ottawa
39003002778784

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/dictionnairedesf14chai

DICTIONNAIRE

DES

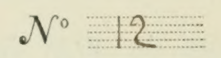
FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIXe siècle

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

200 exemplaires seulement, non mis dans le commerce.





Chaix d'Est-Ange

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIXe siècle

PAR

C. D'E.-A.

TOME QUATORZIÈME

DES-DUG

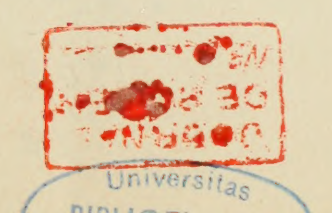
ÉVREUX

IMPRIMERIE CHARLES HÉRISSEY

PAUL HÉRISSEY, SUCCr

4, RUE DE LA BANQUE, 4

1915



CS
598
.C5
1903
V.14

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

D

DESRENAUDES (Borye-). Voyez : Borye des Renaudes.

DESRIBES, ou des RIBES. Armes (d'après le *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne* de Tardieu) : d'*azur à deux cœurs d'argent mis en fasce, accompagnés de trois roses de même, 2 et 1*. — Aliàs (d'après le règlement d'armoiries de 1815) : d'*azur à un chevron cousu de gueules, chargé d'une étoile d'argent et accompagné en chef de deux fusées d'or et en pointe d'un chêne terrassé d'argent sur le fût duquel broche un cerf couché d'or*.

La famille Desribes, ou des Ribes, originaire du lieu de Meilhaud, près d'Issoire, appartient à la haute bourgeoisie de l'Auvergne.

Tardieu en donne la filiation depuis Jacques des Ribes, châtelain de Tourzel, dont le fils, Pierre des Ribes, notaire royal, châtelain de Tourzel, fut père de Pierre des Ribes, bourgeois de Tourzel, et grand-père de Jean Desribes, châtelain de Mailhaud et de Tourzel, et de Gabrielle Desribes, mariée en 1699 à Gilbert de Cousin, écuyer, Sgr de la Tour-Fondue.

Jean-Austremoine Desribes, né en 1759 à Saint-Floret (Puy-de-Dôme), fils de maître Jean Desribes, avocat en Parlement, et de Madeleine Andraud, juge au tribunal d'Issoire, nommé sous-préfet de cette ville en 1800, fut député du Puy-de-Dôme de 1803 à 1814. Il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 11 juillet 1810, fut confirmé dans la possession de son titre, le 6 janvier 1815, par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il mourut en 1815 ne laissant qu'une fille, Mme Besseyre des Horts.

Plus récemment Louis-Joseph Desribes, décédé en 1874, fut supérieur de l'orphelinat des frères de la Doctrine Chrétienne à Clermont-Ferrand.

La famille Desribes subsistait en Auvergne il y a peu d'années.

DESRIEUX, ou des RIEUX, de la VILLOUBERT. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : d'*azur à trois têtes de maure d'argent, 2 et 1*.

La famille Desrieux a eu pour berceau le bourg de Carfantin, situé dans l'ancien diocèse de Dol, en Bretagne.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler et dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière.

Julien Desrieux de la Colleterie était en 1737 capitaine de la milice bourgeoise de Dol. François-Louis Desrieux de la Turrie, maire de Dol en 1758, subdélégué de l'intendant dans cette ville en 1763, fut député aux États de 1766.

M. de la Messelière donne la filiation de la branche existante depuis noble homme Alexandre Desrieux, sieur du Tertre-Ichot, décédé à Carfantin en 1691, qui avait épousé à Rennes, en 1633, Marthe Thomas et dont le fils, maître Guy Desrieux, sieur de la Rabine, né à Carfantin en 1642, décédé en 1728, épousa Jeanne Papail. Celle-ci apporta à son mari le domaine de la Villoubert dont sa descendance a conservé le nom. Elle fut mère de François Desrieux, sieur de la Villoubert, né à Carfantin en 1672, qui fut procureur du Roi, puis sénéchal de Dol, et grand-mère de Jean-François Desrieux, sieur de la Villoubert, né à Dol en 1703, qui vint se fixer à Rennes et qui fut nommé en 1758 conseiller au présidial de cette ville. Le petit-fils de ce dernier, Toussaint Desrieux de la Villoubert, né à Rennes en 1760, épousa dans cette ville en 1814 Anne-Pauline de la Celle de Châteaubourg, propre nièce du grand écrivain Chateaubriand. Il fut anobli, le 12 octobre 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il mourut à Rennes en 1843 laissant plusieurs fils dont la descendance subsiste.

La famille Desrieux, aujourd'hui des Rieux, de la Villoubert n'est pas titrée.

Principales alliances : de la Celle de Châteaubourg 1814, 1846, Duchemin de Vaubernier, de Couessin du Boisriou 1840, Berthelot de la Busnelais 1795, 1835, de Gabrielli de Gubbio 1878, etc.

Il a existé dans l'ancien diocèse de Nantes, en Bretagne, une autre famille des Rieux, ou Desrieux. Cette famille portait pour armes : d'*argent à trois fasces ondées d'azur*. Elle a possédé les seigneuries

de Lesnaudais, en Héric, de la Joliverie, en Saint-Herblain, etc. Elle chercha au XVIIe siècle à s'agréger à la noblesse, mais fut déboutée de ses prétentions et condamnée comme usurpatrice d'abord en 1669 par arrêt de la chambre de réformation, puis en 1701 par jugement de l'intendant.

DESROUSSEAUX de MÉDRANO et de VANDIÈRES. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1815) : d'*azur à une tige de lis composée de trois fleurs et d'un bouton et embrassée d'une foy de carnation parée d'argent ; au chef de gueules à la colonne d'or se perdant dans le chef*. — La branche aînée porte : *parti : au* 1 de Desrousseaux ; *au* 2 *de gueules à une fasce d'or chargée de trois bandes du champ et accompagnée en chef d'une colombe contournée d'argent tenant en son bec un listel du même, chargé des lettres A. M. G. P.* (Ave, Maria, Gratiâ Plena) *de sable, et en pointe d'une croix vuidée et fleuronnée d'or ; à la bordure d'azur chargée de treize tours d'or,* qui est de Médrano.

La famille Desrousseaux appartenait au XVIIIe siècle au grand commerce de Sedan.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Joseph-Auguste Desrousseaux, maître drapier à Sedan, épousa vers 1750 Marie-Anne Paillat. Leur fils, Joseph-Auguste Desrousseaux, né à Sedan en 1753, était fabricant de draps dans cette ville, copropriétaire des verreries de Monthermé et président du Conseil général des Ardennes quand il fut élu, en 1813, député de ce département au Corps législatif. Desrousseaux fut anobli, le 10 mars 1815, par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il fut réélu député en août 1815, abandonna la vie politique en 1820 et mourut en 1837 au château de Vandières qu'il possédait dans le département de la Marne. Il avait épousé en 1784 Marguerite Mence, décédée à Vandières en 1834. Il en laissa deux fils, Louis-Philippe, né à Sedan en 1785, négociant en draps, et Édouard-Charles, né en 1800 à Monthermé (Ardennes), qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Louis-Philippe Desrousseaux, décédé à Paris en 1875, avait épousé en 1809 Charlotte-Louise de Médrano. Il demanda, en septembre 1866, et obtint, par décret impérial du 22 juin 1867, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de la famille de Médrano à laquelle appartenait sa femme. Il laissa deux fils : 1° Charles-Adolphe Desrousseaux de Médrano, né à Charleville en 1810, marié en 1847 à Mlle Perrier, décédé en 1876, qui a eu un fils; 2° François-Henri Desrousseaux de Médrano, né à Charleville en 1817, administrateur de la Société des glaces de Saint-

Gobain, comte du Saint-Empire, décédé en 1890, qui épousa en 1847 sa cousine, M[lle] Desrousseaux de Vandières, et qui en a eu un fils, Édouard, marié en 1893 à la baronne Marthe-Eugénie du Sart de Bouland et décédé sans postérité dès 1896.

La branche cadette joint à son nom celui de sa terre de Vandières. Son chef, Ange-Alphonse-Edward Desrousseaux de Vandières, né au château de Vandières en 1866, officier de cavalerie, chevalier d'honneur et de dévotion de l'ordre de Malte, a été honoré du titre de duc romain par bref pontifical du 9 février 1909. Il s'était brillamment apparenté par le mariage qu'il contracta à Lugano, en 1901, avec la princesse Élisabeth d'Ysembourg et Büdingen, d'une des plus illustres maisons d'Allemagne.

Principales alliances : de Médrano 1809, du Sart de Bouland 1893, Parent 1868, Moysen de la Laurencie, Perrier 1847, Patas d'Illiers 1875, de la Hamayde 1906, Aubé de Bracquemont 1851, de Narp, d'Ysembourg 1901, Grundler 1880, etc.

Il sera consacré en son lieu une notice à la famille de Médrano, dont une branche de la famille Desrousseaux a été autorisée à joindre le nom à celui de Desrousseaux. Qu'il suffise de dire ici que cette famille est originaire de la Navarre d'où elle vint très anciennement se fixer en Armagnac. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 2 avril 1697, par jugement de Sanson, intendant de Montauban, après avoir justifié sa filiation depuis 1550. Un de ses représentants, Jean de Médrano, chevalier, Sgr de Baulat, de Montlezun, etc., né en 1740 au diocèse d'Auch, marié à Metz en 1764 à Marie Lefebvre de Ladonchamps, fit en 1784 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Henri-Jacques de Médrano de Baulat, né à Montpardiac en 1772. M. de Médrano prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lectoure.

DESROYS, ou des ROYS, du ROURE. Voyez : Roys du Roure (des).

DESROZIERS de LÉRIS.

Famille de haute bourgeoisie.

André Desroziers, né à Paris le 26 janvier 1807, y demeurant, homme de lettres, marié à M[lle] Bullemer, demanda le 28 février 1869, pour lui et pour ses enfants mineurs, et obtint, par décret du 25 décembre de la même année, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Léris qui appartenait à la famille de sa mère. Son fils, François-Gaston de Léris, a épousé en 1878 M[lle] d'Almbert.

DESSAIX. Armes concédées en 1810 au général comte Dessaix : *écar-*

telé : au 1 d'azur à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or, qui est des comtes militaires ; *au 2 de gueules au cor d'or ; au 3 de gueules à la branche de chêne d'argent en bande et à la branche de laurier d'or en barre, croisées par la tige ; au 4 d'or à la rivière de sinople en bande sénestrée de trois pièces de canon de sable en position.*

On trouvera beaucoup de renseignements sur la famille Dessaix dans l'*Armorial de Savoie* du comte de Foras.

Égrège Claude-Philippe Dessaix, docteur en médecine, vint de Bonneville, en Savoie, s'établir à Thonon, dans la même province, et y épousa dans les dernières années du xviie siècle Louise Gentaz, fille d'un notaire. Il fut père d'égrège André-Joseph Dessaix, médecin à Thonon, qui épousa vers 1735 Élisabeth Wootten, issue d'une famille noble anglaise et veuve de Thomas Fitz-Gérald, et grand-père d'égrège Charles-Joseph Dessaix, né à Thonon en 1739, docteur en médecine, premier noble syndic de Thonon en 1781, qui épousa Marie-Philippine Favrat de Bellevaux. Ce dernier laissa plusieurs fils. L'un de ces fils, Joseph, né à Thonon en 1764, fut le général Dessaix dont il va être parlé. Un autre, François-Amédée-Lubin Dessaix, chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur, fut père d'Édouard Dessaix, président du Conseil général de la Haute-Savoie. Un troisième, Jean-François-Amédée Dessaix, juge au tribunal de Genève, fut père de Joseph Dessaix dont la descendance subsiste. Un quatrième, enfin, Joseph-Adolphe Dessaix, médecin militaire, chevalier de la Légion d'honneur, fut l'auteur d'une branche également subsistante. Joseph Dessaix, d'abord médecin à Turin, vint à Paris au début de la Révolution, s'engagea comme volontaire en 1792 dans la Légion des Allobroges et arriva dès l'année suivante au grade de colonel. Il fut élu, le 23 germinal an VI, député du Mont-Blanc au Conseil des Cinq-Cents, fut du petit nombre de ceux qui tentèrent de s'opposer au coup d'État du 18 brumaire, n'en fut pas moins nommé général de brigade en 1803, puis général de division en 1810, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 11 juillet 1810, se retira en Savoie après les événements de 1815 et mourut à Marelaz en 1834. Le général Dessaix était grand-officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis. Il avait épousé Marie-Marguerite Virol, décédée en 1845. Il n'en laissa que deux filles. L'aînée de celles-ci épousa en 1808 le général baron Breissand. La seconde, Caroline-Élisabeth, née en 1793, épousa son cousin, le baron Favrat de Bellevaux, et mourut sans enfants en 1873 instituant héritier son petit-neveu, Léon Charmot-Breissand.

Principales alliances : Favrat de Bellevaux, Breissand, de Barral de Montauvrard, Wootten, etc.

DESSALINES d'ORBIGNY.

Famille de haute bourgeoisie, très honorablement connue à la Rochelle, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1902, dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler, dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, etc.

Charles Dessalines d'Orbigny, ou Dorbigny, naquit en mer en 1770, dans les eaux de Brest, au retour d'un voyage que ses parents avaient effectué en Amérique. D'abord médecin militaire, il vint en 1821 se fixer à la Rochelle. Botaniste des plus distingués, il fut nommé directeur du Museum d'histoire naturelle de cette ville où il mourut en 1856. Il laissa plusieurs fils : 1° Alcide-Charles Dessalines d'Orbigny, né en 1802 à Couéron, près de Nantes, professeur de paléontologie au Museum d'histoire naturelle en 1853, candidat à l'Académie des sciences en 1856, décédé en 1857; 2° Charles-Fleury Dessalines d'Orbigny, né à Couéron en 1806, docteur en médecine, savant naturaliste, décédé à Paris en 1876 ; 3° Gaston-Édouard Dessalines d'Orbigny, né en 1807, employé des contributions directes. Ce dernier avait épousé Jeanne-Adélaïde Labatut. Leur fils, Alcide-Jean Dessalines d'Orbigny, né à Saintes en 1835, armateur à la Rochelle, président de la Chambre de commerce et maire de cette ville, décédé en 1907, fut élu en 1901 conseiller général de la Loire-Inférieure. Il avait épousé Mlle Bernon.

DESSALLES de la GIBERTIE et de MARZAC. Armes (d'après l'*Armorial de la noblesse du Périgord* de M. de Froidefond de Boulazac) : d'*azur à un mont de huit coupeaux d'argent, sommé d'une croisette du même ; au chef d'argent chargé de trois étoiles d'azur.*

La famille Dessalles, aujourd'hui éteinte, appartenait à la haute bourgeoisie du Périgord. D'après la tradition elle aurait eu pour berceau le village des Sales, dépendant de la paroisse de Belvès.

Dès 1500 noble Guillaume de Salles se qualifiait seigneur de la Gibertie, en Quercy.

Jean Dessalles de la Gibertie était en 1699 procureur du Roi au siège de Périgueux. Il céda à son fils Odet, le 16 mars 1723, son office de conseiller en l'élection de Périgueux.

La famille Dessalles avait donné plusieurs consuls à la ville de Périgueux.

Elle s'était partagée en deux branches principales. Celle des Dessalles de la Gibertie s'est éteinte de nos jours dans les familles de Bonfils de la Vernelle et de Tessières. Celle des Dessalles de Marzac avait eu pour auteur Odet Dessalles de Marzac qui fut reçu en 1723 conseiller en l'élection de Périgueux en remplacement de son père,

Jean Dessalles, sieur de la Gibertie, et qui fit son testament en 1778. Elle a eu pour dernier représentant M. Léon Dessalles, ancien archiviste du département de la Dordogne, décédé sans postérité.

Principales alliances : de Bonfils de la Vernelle, de Tessières, d'Artensec 1650, de Monteil 1680, Tamarelle de Boisset, de Lidonne 1785, etc.

DESSALLES, aujourd'hui **des SALLES**, et **DESSALLES d'ÉPINOIX**. Armes de la branche aînée : d'*argent à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux têtes de more de sable, tortillées d'argent, et en pointe d'une ancre de navire de sable.* — Les représentants actuels de cette branche écartèlent ces armes de celles de la famille des Salles des Rosais : d'*azur à trois roses d'argent*, 2 *et* 1; *au chef cousu de gueules chargé de trois bandes d'or.* — Tenants : *deux sauvages.* — Armes de la branche cadette : d'*azur à trois croissants d'argent*, 2 *et* 1; *au chef d'argent chargé de trois molettes d'azur.* — Devise de cette branche : *Et habet sua munera virtus.*

La famille Dessalles, ou des Salles, est originaire de Bretagne.

D'après la tradition, elle serait une branche, longtemps tombée en dérogeance, d'une famille des Salles des Rosais qui a appartenu à la noblesse des diocèses de Dol et de Saint-Malo, dans la même province.

Le vicomte de la Messelière en a donné une généalogie dans ses *Filiations bretonnes*.

Gilles Dessalles, auquel cet auteur fait remonter la filiation, était venu de Bretagne se fixer aux Antilles et était en 1645 membre du Conseil souverain de l'île de Saint-Christophe. Il avait épousé une demoiselle Hector, originaire du Poitou. Leur fils, N... Dessalles, dit Bras-Coupé, né en 1668, quitta Saint-Christophe lors de l'occupation anglaise. Il avait épousé une demoiselle Gervais de Salvert qui mourut à Rennes en août 1743. Florent Dessalles, fils des précédents, né à Rennes en 1689, alla se fixer à la Martinique, y épousa, le 18 juillet 1718, Marie-Anne Littée, qui se remaria dans la suite à Louis-Alexandre Marias, de Nantes, et mourut à Saint-Pierre le 22 octobre 1722. Il laissait deux fils, Pierre et Florent Dessalles, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Pierre Dessalles, né à la Martinique le 8 novembre 1719, fut nommé en 1751 conseiller assesseur et en 1752 conseiller titulaire au Conseil souverain de cette colonie. Il exerçait encore ces fonctions quand il fut anobli, en récompense de ses services, par lettres patentes du 1er juin 1781. Il fut nommé cette même année président de la commission envoyée à la Grenade pour

y rétablir l'ordre et mourut dans cette île dès le 28 octobre. Il avait épousé à Saint-Pierre, le 20 novembre 1753, sa cousine germaine, Marie-Catherine Littée. Leur fils, Pierre-François Dessalles, écuyer, né à Saint-Pierre en 1755, membre du Conseil souverain de la Martinique, décédé dans cette colonie en 1808, avait épousé au Mouillage, le 19 juillet 1784, Marie d'Albis de Gissac. Il en laissa deux fils, qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants : 1° Pierre-François Dessalles, connu sous le titre de marquis de Margency, né en 1785 à Castillonnès, en Agenais, conseiller à la Cour royale de la Martinique, marié à Fort-de-France en 1808 à Marie-Anna de Bence de Sainte-Catherine, décédé à Brest en 1857; 2° Pierre-Charles Dessalles, ou des Salles, né à la Martinique en 1795, garde du corps du roi Louis XVIII, marié à Bergerac en 1833 à Mlle de Calbiac. Le chef du premier rameau est aujourd'hui connu sous le titre de marquis des Salles. Le chef du second rameau porte le titre de comte des Salles.

L'auteur de la branche cadette, Florent Dessalles, né posthume à Saint-Pierre en 1722, vint se fixer à Paris et mourut au Roule, près de cette ville, en 1790. Il avait épousé Pierrette Chaussat. Leur fils, Jean-Victor Dessalles, baptisé en l'église Saint-Eustache, à Paris, le 31 mars 1779, épousa dans la même ville en 1815 Antoinette le Bon. Il alla plus tard se fixer en Istrie et mourut à Trieste en 1872. Il fut père de Charles-Florent Dessalles d'Épinoix, né à Paris en 1817, décédé à Trieste en 1896, qui fut agrégé à la noblesse de Toscane en 1840 et qui a laissé une nombreuse postérité de son mariage avec Mlle de Falkner, fille d'un consul de Suisse à Trieste.

Principales alliances : d'Albis de Gissac, de Bence de Sainte-Catherine, de Potier 1854, de Visien 1887, Martin de Frémont 1909, Cléret de Langavant 1913, de Calbiac 1833, Fournery 1912, Le Bon 1815, etc.

On a vu plus haut qu'il avait existé en Bretagne une famille des Salles, d'ancienne noblesse. Cette famille paraît avoir pris son nom d'une terre des Salles, située dans la paroisse de Sévignac. Elle descendait de Philippot des Salles, archer de la compagnie d'Olivier de Montauban dans une montre de 1356, qui épousa Jeanne, héritière de la seigneurie des Rosais, en la paroisse de Gael. Elle figura de 1427 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Dol et de Saint-Malo et fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction par arrêt de 1669 sur preuves de neuf générations. Elle est aujourd'hui éteinte.

Il a existé aussi une famille DES SALLES, fort distinguée, qui portait pour armes : d'*argent à une tour donjonnée de sable*, *le premier donjon sommé d'un autre donjon du même*, *et posée sur un tertre à*

trois coupeaux de sinople. Cette famille, de noblesse ancienne, avait eu pour berceau le Béarn d'où elle vint en 1475 se fixer en Lorraine. Claude des Salles, décédé en 1648, fut ambassadeur en Suède, puis en Pologne. Son petit-fils, François des Salles, obtint l'érection de sa seigneurie de Bullegneville en comté par lettres du duc de Lorraine du 16 février 1708, puis en marquisat par lettres du même prince du 8 juin suivant. Il fut père de Claude-Chrétien, marquis des Salles, né en 1706, lieutenant général des armées du Roi en 1759, et grand-père de Louis-Gustave, marquis des Salles, maréchal de camp en 1762. La famille lorraine des Salles eut pour dernière représentante Aurore-Monique des Salles, décédée en 1866, qui avait épousé en 1794 le marquis de Ludre.

La famille Dessalles, ou des Salles, actuellement existante, qui a longtemps habité la Martinique, ne doit pas non plus être confondue avec une famille Salles, aujourd'hui de Salles, originaire de la même colonie, dont le chef fut créé baron par lettres de 1825 et à laquelle il sera en son lieu consacré une notice.

On trouve aussi qu'un Victor-Albert Desalle, dit Dessalles, ou de Salle, né en 1776 à Versailles où son père, Simon-Denis Dessalle, était maître d'écriture, général de brigade en 1815, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1864, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 4 juin 1808. Le général de Salle fut confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du 12 février 1820 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *écartelé : au 1 d'or à un lion de sinople à tête de coq contournée et à queue de renard ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent ; au 3 d'azur à la tour d'or ; au 4 d'argent à deux tubes de canon d'azur posés en sautoir et chargés d'une carène de navire de sable.* Le général de Salle ne laissa que deux filles, Mme de Saint-Légier, née à Mayence en 1807, et la comtesse de Circourt, née à Mayence en 1809.

DESSARSINS des GOTTES.

Famille de haute bourgeoisie sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants.

Henri Dessarsins des Gottes, fils d'un ancien inspecteur des forêts, a épousé en 1873 Mlle de Pillot-Chantrans. Mlle Dessarsins des Gottes a épousé à Beaune, en 1879, M. Malosse de Saint-Gervasy.

DESSAYETTES de CLAIRVAL et des AYETTES de CLERVAL. Armes : *de gueules à une fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable et accompagnée en chef d'un lion passant d'argent*[1].

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille des Ayettes, ou Dessayettes, dans le tome II de cet ouvrage.

La famille Dessayettes, ou des Ayettes, est originaire de Normandie. Elle a possédé dans cette province la terre de Clerval, ou Clairval, dont elle a conservé le nom. Elle avait pour nom primitif celui de Deshayettes.

Elle vint sous Louis XIV se fixer à Paris. Deux de ses représentants, Jean des Hayettes, procureur au Châtelet de Paris, et Jean Deshayettes, prêtre, docteur en Sorbonne, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris). Le premier d'entre eux fut inscrit à cet Armorial avec les armes suivantes : d'*azur à un chevron d'or surmonté d'une étoile du même et accompagné en chef de deux colombes affrontées d'argent et en pointe d'une tour d'or*. Il mourut en 1713 survivant à son fils, décédé en 1709, qui avait été reçu conseiller à la Cour des aides de Paris. La descendance de celui-ci se partagea en deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours avec beaucoup de distinction, l'une sous le nom de des Ayettes de Clerval, l'autre sous celui de Dessayettes de Clairval.

Elle a fourni des officiers de mérite dont plusieurs ont été décorés des ordres de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

Les représentants de la famille des Ayettes, ou Dessayettes, de Clerval, ou de Clairval, sont connus de nos jours sous les titres de comte et de vicomte.

Principales alliances : d'Aragonnés d'Orcet 1842, de Boullenois de Senuc 1876, de la Porte de Puiferrat 1894, Maffioli 1842, Morizot, etc.

DESSERES (ou **DESSERRES, ou de SERRES,**) de **PONTAUT**, de **PÉCHAURIOL**, et de **JUSTINIAC**. Armes : d'*azur à trois serres d'aigle d'or, 2 et 1*. — Aliàs (armes actuelles) : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules à une colombe d'argent tenant au bec un rameau d'olivier d'or ; aux 2 et 3 d'azur à deux serres d'aigle d'or rangées en fasce*. — Supports : *deux aigles*. — Cimier : *un casque de chevalier taré de face, surmonté d'une couronne de comte*.

La famille Desseres, ou de Serres, appartient à la noblesse du pays de Foix.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (première partie).

La famille Desserres, ou de Serres, obtint de Pellot, en 1669, un jugement de maintenue de noblesse dont il sera parlé plus bas. D'après ce jugement, dont l'authenticité est, du reste, contestée, la filiation remonterait au 14 avril 1453, date à laquelle Fortanier de Serres aurait épousé Isabelle de Sédirac par contrat passé au château de Muret. D'après M. Villain ce Fortanier de Serres serait le même

personnage qu'un Fortanier de Serres qui fut nommé sénéchal de Nébouzan vers 1415 par Isabelle, comtesse de Foix, et qu'un Fortanier de Serres qui fut nommé le 1er juillet 1451 prévôt de Saint-Sever par le roi d'Angleterre. Il avait épousé en premières noces vers 1420 Marguerite de Lafargue et fit son testament, le 8 septembre 1463, devant notaire à Saint-Gaudens. Il eut de sa première union plusieurs fils dont l'aîné, Bernard de Serres, Cosgr du Fossat, sénéchal de Pamiers pour le comte de Foix, continua la lignée.

Ce dernier fut le trisaïeul de Pierre de Serres, du Mas d'Azil, de Jean de Serres, Sgr de Las Tourelles, et d'autre Jean de Serres. Sgr de la Perboste, frères, demeurant à Pamiers, qui furent, paraît-il, maintenus dans leur noblesse le 6 août 1669, sur preuves remontant à 1453, par jugement rendu à Agen de Pellot, intendant de Bordeaux. On trouvera dans les manuscrits de Chérin l'appréciation suivante que le célèbre généalogiste porte dans une note sur ce jugement : « On peut légitimement soupçonner de fausseté l'original de ce jugement. Les registres de la recherche de la noblesse de cette province font connaître trois sujets des mêmes noms, surnoms, habitant la même ville et dont deux ont les mêmes possessions que les deux derniers de ces sujets mentionnés dans ce jugement, lesquels trois sujets ont été condamnés par M. Pellot comme usurpateurs du titre de noblesse et taxés, savoir deux à l'amende de 400 livres et le troisième à celle de 200 livres que l'un et l'autre ont payées ». Ce qui est certain, c'est que, sur le vu du jugement, vrai ou faux, de Pellot, la famille Desseres, ou de Serres, fut maintenue dans sa noblesse, les 20 et 24 février 1698, le 14 août de la même année et le 17 avril 1700, par divers jugements de MM. Sanson, le Pelletier et le Gendre, tous intendants de Montauban.

N... de Serres, conseiller au présidial de Pamiers, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à deux serres d'aigle d'or ; aux* 2 *et* 3 *de gueules à une colombe d'argent portant au bec un rameau d'olivier d'or.*

Jean de Serres, Sgr de Las Tourelles, un des trois frères mentionnés plus haut, avait épousé, par contrat du 26 janvier 1632, Marie de Valade. Deux de leurs fils, Bernard et Jean, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Bernard de Serres, Sgr de Las Tourelles, fut nommé en 1700 lieutenant général de police de la ville de Pamiers. Sa descendance a été surtout connue sous le nom de Desseres, en un mot. Deux de ses fils, Bernard et Jean-Baptiste Desseres, furent les auteurs de deux rameaux.

Bernard Desseres, Cosgr de Lafage, auteur du premier rameau,

fut nommé en 1749 lieutenant des maréchaux de France à Pamiers. Il fut institué en 1760 héritier de son cousin, Jean de Chastel de Pontaut, à charge de porter le nom et les armes de la famille de Chastel de Pontaut. Sa descendance masculine s'est éteinte en la personne de Bernard-Anatole Desseres de Pontaut, décédé en 1910 sans avoir été marié.

L'auteur du second rameau, Jean-Baptiste Desserres, Sgr de Péchauriol, chevalier de Saint-Louis, épousa en 1745 Marguerite Lecomte du Vernet. Son arrière-petit-fils, Nérée, fut connu sous le titre de vicomte Desserres. Il épousa Mlle de Cahuzac et en eut, outre plusieurs fils décédés sans postérité masculine, deux filles, la comtesse de Cousy de Fageolles, décédée en 1913, et Mme Palanchier, également décédée.

L'auteur de la seconde branche, Jean de Serres de Lastourelles, sénéchal de Pamiers, épousa en 1704 Françoise de Vise, héritière de la seigneurie de Justiniac. La descendance de son fils, Jean-François de Serres de Justiniac, est représentée de nos jours par plusieurs rameaux. Cette branche n'est pas titrée. Ses représentants portent le nom de : DE SERRES DE JUSTINIAC.

M. Desseres de Pontaut, chef d'escadron au régiment de Chartres-Dragons, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse. M. Desseres de Campagne et M. Desseres, Sgr de Justiniac, prirent part cette même année à celles tenues à Pamiers.

La famille Desseres, ou de Serres, a fourni un grand nombre d'officiers, des chevaliers de Saint-Louis, un secrétaire particulier du duc d'Anjou (Philippe V d'Espagne), etc.

Une branche de la famille Desseres, ou de Serres, occupait au XVIIIe siècle à Montauban une importante situation commerciale. On trouvera dans les manuscrits de Chérin beaucoup de renseignements sur cette branche dont le point de jonction avec la souche est mal connu. Pierre Serres, bourgeois de Mazères, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Pamiers) : *de sable à trois serres d'aigle d'or, mises en bande*. La filiation suivie remontait à François Serres, dont le fils, Jean Serres, demeurant à Mazères, au diocèse de Mirepoix, épousa dans cette ville, le 15 juillet 1618, Françoise de Prat et dont le petit-fils, Jean Serres, vint s'établir marchand à Montauban. L'arrière-petit-fils de ce dernier, Joseph Serres, né en 1753, directeur d'une importante manufacture à Montauban, demanda en 1782 à être relevé de dérogeance et anobli en tant que besoin. Il exposait dans sa requête que sa famille était originaire de Pamiers, qu'elle appartenait à la noblesse de cette ville dès l'année 1453 et que son bisaïeul, Jean Serres, était cousin issu de germains

des trois frères maintenus dans leur noblesse par Pellot en 1669 dont il a été parlé plus haut. Cette requête fut l'objet d'un rapport très défavorable de Chérin. La famille Serres ne figure pas au nombre de celles qui en 1789 prirent part aux assemblées de la noblesse tenues à Montauban.

Principales alliances : de Lordat 1448, de la Rochefontenilles 1442, d'Antist 1505, de Mauléon 1510, de Villemur de Pailhés 1783, de Roquefeuil, Niel, de Saint-Blancard de Saint-Victor, de Bonnet de Maureilhan de Polhes, de Kérouartz, de Lort, de Bonnecarrère, d'Esquerre 1907, de Cousy de Fageolles 1860, etc.

DESSOFFY de CZERNECK. Armes : d'*azur à une aigle au vol abaissé d'argent, adextrée en chef d'un croissant du même, sénestrée en chef d'une étoile d'or et accompagnée en pointe d'un sénestrochère armé de toutes pièces d'argent, tenant un badelaire d'or*. — Aliàs (d'après les *Archives de la noblesse* de Laîné) : d'*or à une aigle de sable, accompagnée en chef d'un croissant d'azur et d'une étoile de gueules et en pointe d'un dextrochère de carnation, armé de toutes pièces et tenant un sceptre de gueules en pal*. — Couronne : *de Comte* (aliàs *de Marquis*). — Tenants : *deux sauvages* (aliàs *deux sirènes ayant leurs queues entrelacées au bas de l'écu*). — Devise : *Pro aris et focis*.

La maison Dessoffy de Czerneck est une des plus distinguées de la noblesse de la Hongrie où elle possède depuis le moyen âge le domaine de Czerneck, au comté de Saroz, et où elle est encore représentée par plusieurs branches.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les *Carrés d'Hozier*, dans le *Nobiliaire universel de France* de Saint-Allais, dans les *Archives de la noblesse* de Lainé, dans l'*Armorial de la noblesse de France* de M. d'Auriac, etc.

D'après la tradition la famille Dessoffy serait originaire de Westphalie où ses premiers auteurs portaient le nom de Dessew. Elle serait venue se fixer en Hongrie à la suite de Gisèle de Bavière quand cette princesse épousa saint Étienne, roi de Hongrie. Ce serait, toujours d'après la tradition, un Dessew qui aurait mis dans le tombeau le corps de saint Étienne, décédé en 1038. Vers le milieu du XIe siècle Gersa Ier, un des successeurs de saint Étienne, aurait fait don aux Dessew, ou Dessoffy, de la forteresse de Czerneck.

Laîné donne la filiation à partir d'Étienne Dessoffy de Czerneck, comte de Poséga, décédé à la fin du XVe siècle. Pour les degrés antérieurs il renvoie à l'ouvrage suivant de S. J. P. Hevenijcsij : *Arbor genealogica illustrissimorum et excellentissimorum dominorum et*

familiæ Dessoffy de Czerneck, ab anno solummodo 1034 *incipiendo ad annum* 1770. François Dessoffy de Czerneck, comte de Poséga, fils d'Étienne, passa en 1514, dans le chapitre de l'église de Poséga, une transaction dans laquelle sont énumérés tous ses domaines. Il eut six fils dont l'aîné, Jean, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, décédé sans postérité, fut chambellan de Ferdinand Ier, roi de Hongrie, et reçut de ce prince, en compensation des pertes qu'il avait subies dans la guerre contre les Turcs, donation de la forteresse de Tarko et du titre de libre baron du comté de Saros, dont les quatre suivants, Étienne, Georges, François et Nicolas, furent massacrés lors de l'irruption des Turcs en Slavonie, en 1552, et dont le plus jeune, Ladislas, continua la descendance. Le petit-fils de celui-ci, François, comte Dessoffy de Czerneck et de Tarko, libre baron du comté de Saros, décédé après 1620, épousa la baronne Catherine Palocsay. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° François, comte Dessoffy de Czerneck et de Tarko, libre baron du comté de Saros, qui épousa Anne Kecser de Lipocz et qui continua la descendance ; 2° Adam Dessoffy de Czerneck qui épousa Anne Banfly de Nagy et de Nitaly et qui fut l'auteur d'une branche demeurée hongroise. François eut lui-même d'Anne Keczer de Lipocz quatre fils : Étienne, Jean, Adam et Samuel.

Trois de ces fils, Étienne, comte Dessoffy de Czerneck et de Tarko, libre baron et comte suprême du comté de Tarko, marié à Clara de Semsé ; Jean Dessoffy de Czerneck, marié à Judith Farka ; et Samuel Dessoffy de Czerneck, président de la noblesse des comtés de Saros et Abawidar, en Haute-Hongrie, marié successivement à Clara de Semsé et à Barbe de Kormos, furent les auteurs de branches demeurées hongroises qui n'entrent pas dans le cadre de cet ouvrage. Le plus jeune d'entre eux, Samuel, eut cependant pour fils cadet Valentin, comte Dessoffy de Czerneck, qui prit du service en France, qui fut nommé colonel d'un régiment de hussards de son nom et brigadier de cavalerie des armées du Roi et qui fut tué à Correggio, en Italie. Valentin laissait un fils, Philippe-Florentin Dessoffy de Czerneck, né en 1726, qui fut admis en 1736 au collège Mazarin, qui épousa à Metz, le 5 mars 1748, Marie-Madeleine Maurice, veuve du comte de Riccé, et qui en eut au moins une fille, Anne-Louise-Henriette, baptisée le 28 novembre 1748 à Sarreguemines, au diocèse de Metz[1].

Adam, comte Dessoffy de Czerneck et Tarko, magnat de Hongrie, troisième fils du comte François et d'Anne Keczer de Lipocz, épousa

[1] *Carrés d'Hozier.*

Eve de Hedervara. Leur fils, Nicolas, comte Dessoffy de Czerneck, prit du service dans les armées du roi de France en même temps que son cousin germain, le comte Valentin, obtint la croix de Saint-Louis et périt à l'ennemi dans la guerre d'Italie. Il était capitaine au régiment de Rasky, en garnison à Verdun, quand il épousa, le 7 décembre 1717, Anne-Louise Ogier de Baulny, d'une famille de robe distinguée qui compte encore des représentants. Leur fils, Charles-Jacques Dessoffy de Czerneck, chevalier, maréchal de camp en 1780, épousa, le 13 mars 1747, Marie-Louise Hellot de Vidame. Il obtint de l'impératrice Marie-Thérèse des lettres patentes, données à Vienne le 11 septembre 1772 et rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, qui attestaient que sa famille faisait partie, de temps immémorial, de la noblesse du comté de Saroz et que ses ancêtres faisaient fonction de comtes suprêmes du comté de Poséga et avaient obtenu, en récompense de leurs services, donation du comté de Czerneck. Il fit enregistrer ces lettres, le 23 novembre de la même année, au greffe de la Chambre du Conseil et des Comptes, Cour des aides et monnaies du duché de Bar. Il avait fait des preuves de noblesse en 1766 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Louise-Florentine, née en 1755, mariée dans la suite à M. Rouyer. Il eut aussi plusieurs fils. Quatre de ces fils, Thomas, né à Metz en 1750, plus tard lieutenant-colonel au service d'Autriche, tué à l'ennemi sans avoir été marié ; Philippe-François, né en 1756 à Mainviller, près de Metz, plus tard lieutenant-colonel de cavalerie, marié en 1784 à Mlle Rouyer ; Charles-Thomas, né en 1764 à Brillancourt, au diocèse de Verdun ; et Louis-César, né à Bar-le-Duc en 1767, plus tard chef d'escadron de gendarmerie, firent, en 1761, 1770, 1772 et 1775, des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour être admis à l'École militaire. Charles, comte Dessoffy de Czerneck, né à Varennes en 1784, fils de Philippe-François, eut la jambe droite emportée par un boulet de canon dans un combat en Silésie, en 1813. Il épousa en 1824 Mlle de Bréheret de Montalard et en eut, en 1825, un fils, Henri, qui a continué la descendance.

Jean-François-Philippe, comte Dessoffy de Czerneck, magnat de Hongrie, chevalier novice des Ordres royaux et militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, capitaine au régiment de colonel général des hussards, Sgr en partie de Villosne, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont-en-Argonne.

La famille Dessoffy de Czerneck a fourni depuis son établissement en France un grand nombre d'officiers distingués.

Principales alliances françaises : Ogier de Baulny, Séguin de Broin 1876, de Franchessin, de Lignières 1886, etc.

DESSON de SAINT AIGNAN. Armes : d'*azur à une tour d'or, accompagnée de trois croissants d'argent.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille Desson de Saint-Aignan est originaire de Normandie.

Elle a eu pour auteur maître Jean Desson, contrôleur des aides et tailles du Pont-Authou et de Pont-Audemer, demeurant audit lieu, qui fut anobli, moyennant une finance de mille livres, par lettres patentes données au bois de Vincennes en mai 1594, vérifiées en la Chambre des comptes de Normandie le 18 du même mois et en la Cour des aides le 9 août 1612. Pierre Desson, sieur de Bellonde, épousa en 1606 Geneviève le Georgelier, héritière de l'importante seigneurie du Torpt, plein-fief de haubert relevant de Pont-Audemer, que sa descendante, Madeleine Desson, fille de Nicolas Desson, Sgr du Torpt, décédé en 1746, porta par mariage à Antoine de Giverville. M. Desson, Sgr du Torpt et de Douville, demeurant dans l'élection de Pont-Audemer, fut maintenu dans sa noblesse, le 26 mai 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de la généralité de Rouen.

Nicolas-Claude Desson, écuyer, Sgr du Torp ; Jean Desson, écuyer, Sgr du Torp ; et Guillaume Desson, écuyer, Sgr de Douville, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Pont-Audemer et de Pont-l'Évêque).

Jean-François Desson recueillit en 1766 la terre et le beau château de Saint-Aignan, dans le Maine, qui appartenaient à sa cousine, Marie-Catherine de Clermont d'Amboise, décédée en 1761. Il vint y fixer sa résidence et y mourut à l'âge de 46 ans le 4 octobre 1770. Il avait épousé Marie-Marguerite de Bosc-Regnoult du Quesnoy. Il en laissa deux fils qui eurent l'un et l'autre postérité masculine : 1° Michel Desson, chevalier, connu sous le titre de comte de Saint-Aignan, né à Caen le 16 février 1751, marié à Anne de Montpinçon de Saint-Maurice, décédé au château de Saint-Aignan en 1821 ; 2° François-Charles, connu sous le titre de vicomte Desson de Saint-Aignan, Sgr du Plessis, du Grand et du Petit-Verdigny, lieutenant des vaisseaux du Roi en 1785. Un de ses descendants, Gabriel-Edmond Desson de Saint-Aignan, ancien préfet, conseiller d'État, fut député sous la monarchie de Juillet. Un autre, Maurice Desson, comte de Saint-Aignan, né à Rouen en 1840, marié à Mlle de Paix de Cœur, fut député de la Seine-Inférieure en 1883. Nicolas-Eugène, comte Desson de Saint-Aignan, avait épousé Antoinette-Angélina Mascarène de Rivière, décédée au château de Saint-Aignan en 1907. Il en eut trois enfants : 1° Eugène-Hippolyte, décédé à Saint-Aignan en 1875, âgé de 28 ans sans avoir été marié ; 2° Léopold, qui mourut sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1881, avec Mlle Fauve ; 3° Marie-Alix, aujourd'hui propriétaire du château de Saint-Aignan, mariée en 1872 au comte de

Milleville. Le vicomte de Saint-Aignan a épousé en 1886 Mlle Vauquelin de la Brosse. La marquise douairière Desson de Saint-Aignan, née Green-Claridge, est décédée à Nice en 1906.

Michel Desson, Sgr de la châtellenie de Saint-Aignan, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans.

Principales alliances : de Giverville, de Milleville 1872, de Contades, Vauquelin de la Brosse 1886, de Tascher de la Pagerie, de Badereau de Saint-Martin 1698, des Champs de Boishébert, de Paix de Cœur, etc.

DESTANNE de BERNIS.

La famille Destanne de Bernis est originaire d'Aurillac, en Auvergne, où dès la fin du XVIe siècle elle occupait un rang honorable dans la bourgeoisie.

On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

Cette famille ne figure, en tout cas, au nombre ni de celles qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse française, ni de celles qui ont été anoblies postérieurement à la Révolution. On ne voit pas qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

M. René Destanne de Bernis, fils de Joseph-Charles, conseiller à la Cour d'Agen, et de Marie-Adèle de Lafabrie de Cassagnes de Peyronnenc, décédée, épousa en 1897 Mlle de Cosnac.

La famille Destanne de Bernis a fourni un garde du corps sous la Restauration.

Principales alliances : Brulley de la Brunière vers 1840, de Lafabrie de Cassagnes de Peyronnenc, de Cosnac, Sarrauste de Menthières, Audubert du Theil, etc.

DESTORNÉ d'ANGOSSE. Voyez : Angosse (d') au tome I et aux Additions du présent volume.

DESTREMX de SAINT-CHRISTOL.

La famille Destremx est anciennement et honorablement connue dans le département du Gard.

Elle joint souvent à son nom celui du domaine de Saint-Christol qu'elle possède près d'Alais.

Jacques Destremx, du lieu de Saint-Christol, fut pourvu, le 31 décembre 1781, de l'office anoblissant de conseiller, notaire, secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Metz. Il conserva cet office jusqu'à l'époque de la Révolution.

Léonce Destremx de Saint-Christol, né à Alais en 1820, fut élu

député du Gard à l'Assemblée nationale, en 1871 ; il fut plus tard député de l'Ardèche.

DESTRESSE de LANZAC de LABORIE. Armes : d'*azur à un chevron d'or, accompagné de trois roquets, ou fers de lance, du même posés deux en chef, un en pointe*. — De nos jours les représentants de la famille Destresse de Lanzac ajoutent à ces armes *une rose d'argent posée en chef entre les deux fers de lance*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille Destresse, ou mieux d'Estresse, ou des Tresses, est originaire du Bas-Limousin d'où ses branches se répandirent en Auvergne, en Quercy et en Rouergue. Elle avait pour nom primitif celui de Roquet.

La Chesnaye des Bois, Nadaud, Bouillet et M. de Barrau lui ont consacré dans leurs ouvrages des notices très sommaires. On trouvera aussi sur les Destresse des articles intéressants dans le *Bulletin héraldique de France* de février 1898 et dans l'*Essai d'un Armorial quercynois* de M. Esquieu.

La famille Destresse, ou Roquet d'Estresse, est connue depuis le milieu du xve siècle dans la paroisse de Beaulieu, en Bas-Limousin. Dès 1488 elle possédait dans la paroisse d'Estaillac, située sur les bords de la Dordogne, à peu de distance de Beaulieu, la terre et le château d'Estresse, ou des Tresses, dont elle garda le nom.

La filiation suivie remonte à la première moitié du xvie siècle. La souche était représentée à cette époque par les six fils de Pierre Roquet et d'Isabeau Yvernel, dite de Peyrat : 1° Pierre Roquet, écuyer, Sgr d'Estresse, qui épousa en décembre 1534 Jeanne de Plas de Vallon et qui fit son testament le 9 septembre 1563 ; 2° Renaud Roquet d'Estresse qui épousa, le 8 juin 1553, Marguerite d'Artissac, fille de Jean, Sgr de Paunac ; 3° Gabriel Roquet, de l'ordre de Saint-Benoit, curé de Mercœur ; 4° Jean Roquet, prêtre ; 5° Guy de Roquet, curé de Saint-Julien ; 6° Jean Roquet le jeune, sieur de Carennac, en Quercy. Deux de ces six frères, Pierre et Renaud, furent les auteurs de deux grandes branches dont les représentants ne tardèrent pas à laisser tomber en désuétude le nom primitif de Roquet.

L'auteur de la branche aînée, Pierre Roquet, sieur d'Estresse, ou des Tresses, obtint, le 2 septembre 1541, un arrêt de la cour du Parlement de Bordeaux et assista en 1553 au mariage de son frère. Il eut trois fils, Michel, Gaspard et Jean Destresse. Le second de ceux-ci, Gaspard Roquet, dit d'Estresse, Sgr d'Estresse et de Mercœur, fut créé chevalier de l'Ordre du Roi par lettres du 12 avril 1571. Il épousa, le 20 juillet 1572, Isabeau de Plas de Curemonte qui fit son

testament le 18 février 1622. Il laissa à son tour trois fils : 1° Guy d'Estresse, Sgr dudit lieu, de Liourdec, de Meigne, de Mercœur, etc., qui épousa, le 3 mai 1604, Adrienne de Montaignac, fille du seigneur de Tranchelion, et qui continua la lignée ; 2° Jean d'Estresse, évêque de Laodicée, puis de Lectoure, décédé en 1646 ; 3° Jacques d'Estresse dont la fille, Antoinette, épousa, le 12 mars 1627, Antoine de Lastic. Gaspard d'Estresse, fils de Guy, épousa, par contrat sans filiation du 27 mai 1644, Gabrielle de Buisson, fille du marquis de Bournazel, en Rouergue, et fit son testament le 3 octobre 1702. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 3 août 1667, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, après avoir justifié sa filiation depuis le 8 juin 1553. Il fut père de Jean-Louis d'Estresse, Sgr de Mercœur, près d'Argentat, né en 1662, lieutenant-colonel du régiment de Noailles-infanterie en 1695, chevalier de Saint-Louis, qui épousa, le 11 février 1716, Anne de Mérigot de Sainte-Fère, et grand-père de Joseph d'Estresse, né en 1717 à Estaillac, dans la vicomté de Turenne et au diocèse de Limoges, qui épousa en 1740 Marie de Bonnefons de Presque. Cette branche eut pour dernier représentant mâle le fils de ce dernier, Joseph-Mercure d'Estresse, né le 17 septembre 1742, qui fut admis en 1758 parmi les pages de la Grande Écurie. Joseph-Mercure fut connu dans la suite sous le titre de baron, puis sous celui de marquis d'Estresse et mourut en 1801 au château d'Estresse. Il avait épousé, le 31 juillet 1769, Geneviève de Turenne d'Aynac dont il n'eut que des filles.

Le chef de la branche cadette, Pierre d'Estresse, chevalier, Sgr de Paunac, au diocèse de Cahors, épousa, le 5 février 1665, Marie de Gontaut de Saint-Geniez, petite-fille d'Armand de Gontaut de Saint-Geniez et d'Antoinette de Chaunac, dame de Lanzac, en Quercy, et de Gauléjac, en Périgord. Il eut de cette union plusieurs fils. L'un de ceux-ci fut le grand-père d'Arnaud d'Estresse de Lépinet, né en 1766 à Cuzance, au diocèse de Cahors, fils de Gabriel, Sgr de Lépinet, et de Marie de la Jugie, et de Jean-Baptiste d'Estresse de Paunac, né à Paunac en 1773, fils d'Arnaud, Sgr de Paunac, et de Jeanne de Métivier, qui obtinrent simultanément de Berthier, le 22 juillet 1785, le certificat de noblesse requis pour le service militaire. Barthélemy d'Estresse, un autre des fils de Pierre et de Marie de Gontaut de Saint-Geniez, fut institué héritier de son oncle maternel et parrain, Barthélemy de Gontaut de Saint-Geniez, marquis de Lanzac, et recueillit ainsi dans les premières années du XVIIIe siècle l'importante seigneurie de Lanzac dont ses descendants conservèrent le nom. Il épousa Jeanne de Turenne d'Aubepeyre et en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Barthélemy d'Estresse, connu sous le titre de

comte de Lanzac, né au château de Lanzac le 2 juillet 1696, dont le fils, Barthélemy, n'eut qu'une fille mariée à Lanzac, en 1802, à Gabriel de Fulconis ; 2° Jean-Galiot d'Estresse, chevalier de Lanzac, né au château de Lanzac le 21 février 1699, qui épousa en 1731 Jeanne Morlet. Le fils de celui-ci, Jean d'Estresse de Lanzac, Sgr de Laborie, né au château de Lanzac le 21 décembre 1732, épousa à Paris, en juin 1783, Anne-Antoinette Adnet. Il fut père de Mathurin-Joseph Destresse de Lanzac de Laborie, qui épousa à Reims, en 1820, Mlle Maillefer, et grand-père d'Alphonse Destresse de Lanzac de Laborie, conseiller à la Cour d'appel de Paris, qui a eu plusieurs fils de son mariage avec Mlle Perry-Laborie.

Madame veuve d'Estresse de Lanzac et le comte d'Estresse de Lanzac prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors.

La famille Destresse a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite. Un de ses membres a été tué à l'ennemi en 1914.

Ses représentants actuels ne portent pas de titre.

Principales alliances : de Buisson de Bournazel, de Turenne, de Gontaut de Saint-Geniez, de Gironde 1710, d'Anglars du Claud 1709, d'Arzac, de Montaignac 1604, de Lastic 1727, Plaisant de Bouchiat 1631, d'Adhémar 1897, Denis de Senneville, etc.

DESTRICHÉ, ou d'ESTRICHÉ, de BARACÉ. Voyez : Estriché de Baracé (d').

DESTUTT (ou DESTUT, ou DESTUD, ou d'ESTUTT, ou de STUTT.) de SOLMINIHAC, d'ASSAY, de BLANNAY et de TRACY. — Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'or à trois pals de sable ; aux 2 et 3 d'or à un cœur de gueules.* — La branche de Solminihac, fixée en Périgord, portait : *d'argent à cinq pals d'azur ; au chef d'argent chargé d'un cœur de gueules surmonté d'une croix de même.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — La branche de Tracy, aujourd'hui éteinte, enveloppait son écusson d'un manteau de pair de France.

La famille qui donne lieu à cette notice, originaire de l'Écosse, fixée en France au cours du XVe siècle, n'a cessé depuis lors d'occuper un rang distingué dans la noblesse française.

Elle portait primitivement le nom de Stud, ou Stutt. Mais depuis son établissement en France l'orthographe de son nom a pris les formes les plus variées. On a cru devoir adopter dans ce travail la forme Destutt qui est actuellement la plus usitée.

On trouvera d'abondants renseignements sur la famille Stutt, ou Destutt, dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. Le marquis de la Guère a publié à Bourges, en 1885, une intéressante *Généalogie de la maison de Stutt, marquis de Solminihac, comtes d'Assay, marquis de Tracy*. On trouvera l'histoire de la branche de Solminihac dans l'ouvrage suivant, publié en 1905 par le comte de Saint-Saud et M. Huet : *La famille et les origines du vénérable Alain de Solminihac*. Dans ce travail, très documenté, les auteurs réfutent un certain nombre d'erreurs graves commises par M. de la Guère et par les généalogistes anciens.

On trouvera, enfin, dans les manuscrits de Chérin le rapport que le généalogiste des Ordres du Roi envoya en 1773 sur la famille Destutt, alors en instance pour obtenir les honneurs de la Cour : « Walter, « ou Gautier, Thomas, Jean et Guillaume Stud, frères, écuyers écos- « sais, quittèrent leur patrie et passèrent en France sous le règne de « Charles VII. Le premier servit ce monarque en qualité d'archer de « sa garde et obtint en récompense, vers 1447, la terre d'Assay, située « en Berry. Il eut un fils mort ainsi que lui avant l'année 1476. « Thomas, le second, fut aussi archer de la garde du roi Louis XI, « devint seigneur d'Assay avec ses deux frères puînés après la mort « de son neveu et fut naturalisé par lettres du mois de février 1474. « Il est le premier auteur connu de M. de Tracy. On voit par l'exposé « qu'il manque 74 ans à sa preuve. C'est au Roi seul à décider si « l'origine étrangère de sa famille, son attachement au service de « la France, dès l'instant où elle y est passée, et sa noblesse cons- « tatée à l'époque de son émigration sont des motifs assez puissants « pour le faire dispenser de l'exécution des règlements de S. M. »

Malgré ce rapport, peu favorable, le comte de Tracy fut admis aux honneurs de la Cour en 1773. La même faveur fut accordée au comte d'Assay, puis, en 1786, au comte Destut de Solminihac.

La famille Stutt, ou Stutt de Laggan, dont étaient issus les quatre frères venus en France au XVe siècle, appartenait à la noblesse du royaume d'Écosse. La Chesnaye des Bois mentionne un Stutt, dit Stutvils, qui signa comme témoin un acte passé, le 17 avril 1194, entre Richard, roi d'Angleterre, et Guillaume, roi d'Écosse. D'après M. de la Guère, Geoffroy Stutt fut un des barons écossais qui, en 1296, prêtèrent serment de fidélité à Édouard Ier, roi d'Angleterre. Le même auteur fait remonter la filiation suivie à Jean Stutt de Laggan qui aurait été neveu du précédent et qui aurait épousé Jeanne Gordon de Glenkennes. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Gaultier Stutt, Sgr de Laggan, au comté de Koxburg, aurait épousé Élisabeth de Herries et aurait été père des quatre frères qui vinrent en 1419 prendre du ser-

vice dans les armées du roi de France Charles VII, alors Dauphin.

Gauthier Stuch, écuyer, est rappelé dans un hommage rendu, le 9 septembre 1476, par son second fils, Thomas. Il avait eu quatre fils, Gauthier, Thomas, Jean et Guillaume Stud, qui vinrent vers 1419 prendre du service en France. L'aîné de ces quatre frères, Gaultier Stutt, reçut du roi Charles VII, vers 1447, donation de la terre d'Assay, en Berry, qui avait été confisquée sur Jean Racault, receveur du Roi en Languedoc. Il épousa N... Briseformée, veuve dudit Jean Racault, et en eut un fils unique, Jean Stutt, Sgr d'Assay, qui mourut prématurément avant 1476. Après la mort de ce jeune homme la seigneurie d'Assay fit retour à ses trois oncles, Thomas, Jean et Guillaume Stud, qui en rendirent hommage au sire de la Trémoille le 9 septembre 1476. Thomas Stud obtint en février 1474 des lettres de naturalité, épousa, par contrat du 5 septembre 1476, Agnès le Roy, fille de feu noble homme Jacques le Roy, Sgr de Saint-Florent-sur-Cher, et obtint, le 28 juillet 1489, un arrêt du grand Conseil qui le maintenait dans la possession de la terre et seigneurie d'Assay, située dans la paroisse de Beaulieu, en Berry, donnée à son frère par le feu roi Charles. Il laissa, entre autres enfants, trois fils, Michelet, François et Alexandre, qui, par acte du 11 septembre 1492, furent mis sous la tutelle de leur oncle, noble homme Guillaume Stud. Ces trois frères furent les auteurs de trois grandes branches.

Michelet Stutt, auteur de la branche aînée, vint se fixer en Périgord après le mariage qu'il contracta, dans les premières années du XVIe siècle, avec Jeanne de Solminihac, héritière de la seigneurie de son nom dans les environs de Sarlat[1]. Jeanne de Solminihac était la dernière représentante de la branche aînée d'une famille de très ancienne noblesse qui compte encore de nombreux représentants. Michelet Stutt laissa de son mariage, entre autres enfants, trois fils, Jean, Léon et François Stutt, ou Estutt, de Solminihac, dont les enfants laissèrent tomber en désuétude le nom primitif de Stutt pour ne conserver que celui de la terre de Solminihac. Il s'établit ainsi entre leur famille et celle des seigneurs primitifs de Solminihac une confusion qui a trompé la plupart des généalogistes et particulièrement M. de la Guère. L'aîné des trois frères, Jean Stud, ou Estutt, Sgr du Cailheau, ou de Solminihac, épousa à une date inconnue Marguerite de Marquessac qui en 1588 était remariée à François de Saint-Ours. C'est par erreur que M. de la Guère fait de ce gentilhomme l'auteur de la famille de Solminihac actuellement existante. Il est

[1] Il existait en Périgord au XVe siècle une famille Stutt, sur laquelle on ne sait que peu de chose, mais qui vraisemblablement avait eu dans le passé une origine commune avec celle des seigneurs d'Assay, en Berry.

établi, en effet, qu'il n'eut qu'une fille nommée Jeanne. Celle-ci vendit en 1606 la terre de Solminihac à la famille de Vassal et épousa Jean de Saint-Ours par contrat passé à Sarlat le 27 mai 1588. François Stutt de Solminihac, Sgr de Cernet, habitant de Domme, le plus jeune des fils de Michelet, laissa d'une alliance inconnue un fils, Jean Stutt de Solminihac, Sgr de Roc-Marty, gouverneur de Domme, dit le capitaine Salvignac, ou Solminiac, dont la descendance s'éteignit avec sa petite-fille, Souveraine, mariée le 6 août 1604 à Jacques de Chaunac. Le second fils de Michelet Stutt et de Jeanne de Solminihac, Léon Stutt de Solminihac, Sgr des Vitarelles, de la Borderie et de la Verdère, demeurant en la paroisse de Vézac, épousa Françoise de Vivans par contrat passé le 4 août 1558 à Castelnau, au diocèse de Sarlat. Il en laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Charles de Solminihac, qui continua la lignée ; 2° Pierre, aliàs Louis, de Solminihac dont la descendance posséda la seigneurie de Joutan, dans les Landes, fut maintenue dans sa noblesse, le 15 mai 1715, par jugement de Laugeois, intendant de Montauban, et s'éteignit avec Bernard-Joseph de Solminihac, né en 1770, clerc tonsuré en 1785. Charles de Solminihac, chevalier, Sgr de Bouniagues, épousa, par contrat passé à Montpazier le 16 décembre 1587, Françoise de Griffon, veuve de monsieur maître Jehan Lamoureulx, avocat au Parlement de Bordeaux. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Pierre de Solminihac, Sgr de Bouniagues, marié en 1604 à Marguerite de Belrieu ; 2° Jacques de Solminihac, Sgr de Labilhac, marié, le 30 avril 1631, à Marthe de Belrieu. Ces deux frères furent les auteurs de deux rameaux dont les représentants reprirent sous Louis XVI le nom patronymique de Stutt, ou Destutt. Ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse, le 12 janvier 1667, par jugement rendu à Agen du subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Le premier rameau s'éteignit en la personne de Jean d'Estutt, admis aux honneurs de la Cour en 1786 sous le titre de comte de Solminihac, qui mourut à Boisverdun en 1814 ne laissant de son mariage avec Mlle de Digeon de Montéton, décédée en 1826, que deux filles, Mmes de Rossane et de Gervain. Le second rameau, assez obscur, s'éteignit en la personne de Jean Stutt, dit le chevalier de Solminihac, né à Bergerac en 1744, décédé à Castang en 1828. Jean, comte Destut de Solminihac, capitaine de cavalerie au régiment Dauphin, sire marquis de Tombebœuf ; et Pierre-Jean, vicomte d'Estut de Solminiac, capitaine de cavalerie, Sgr de Saint-Pardon, priren part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. Le sieur d'Estut de Solminihac, Sgr d'Eymet, prit également part à celles tenues à Périgueux.

L'auteur de la seconde branche, noble homme François Stud, écuyer, acquit, le 1er avril 1516, de son frère aîné, noble homme Michellet Stud, écuyer, tous ses droits sur la terre et seigneurie d'Assay. Il épousa à une date inconnue Barbe d'Assigny et en eut plusieurs enfants qui procédèrent, le 21 décembre 1540, à l'inventaire des biens provenant de la succession de leurs parents. Le plus jeune de ses fils, noble homme Charles Stuc, écuyer, Sgr d'Assay, épousa demoiselle Jeanne de Harlu par contrat du 15 mai 1585. Il fut le bisaïeul de Georges Destud, chevalier, Sgr d'Assay, né le 15 octobre 1622 à la Mignerette, en Gatinais, qui épousa, le 16 février 1648, Claude de Monceaulx, héritière de la seigneurie de Blannay, au bailliage d'Auxerre, et qui fut maintenu dans sa noblesse en 1668, sur preuves remontant à 1476, par arrêt des commissaires généraux du Conseil, et le trisaïeul d'Edme-François Destud, Sgr d'Assay, né en 1656, qui épousa en 1687 Antoinette-Marie de Loron et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 17 février 1698, par jugement de Ferrand, intendant de Dijon. Edme-François laissa plusieurs fils dont deux, Gabriel-Alphonse Destut, Sgr d'Assay, né en 1689, et François Destud, Sgr de Blannay, né en 1695, furent les auteurs de deux rameaux. Il eut aussi plusieurs filles dont l'une, Marguerite, née en 1692 à Arcy-sur-Cure, au diocèse d'Auxerre, fit en 1700 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr.

L'auteur du premier rameau, Gabriel-Alphonse Destut, Sgr d'Assay, fut admis, le 2 mai 1736, aux États de Bourgogne. Son fils, Jean-François Destutt, chevalier, Sgr d'Assay, né en 1731, décédé en 1759, épousa en 1756 Pierrette de Bonnin du Cluseau. Celle-ci acquit, le 25 mai 1767, de Pierre Champion de Précy, la belle terre de Tharoiseau, près d'Avallon, qui est encore aujourd'hui la principale résidence du chef de ce rameau. Elle eut deux fils dont l'aîné, Philibert, né en 1757, continua la lignée et dont le second, Gabriel-Alphonse, né en 1758, fut admis en 1766 dans l'ordre de Malte. Philibert Destutt d'Assay fut admis parmi les pages de la reine Marie-Antoinette ; ce fut lui qui eut l'honneur de porter la queue de cette princesse lors de la cérémonie du sacre, en 1775. Il fut plus tard connu sous le titre de comte d'Assay qui a été conservé par ses descendants et sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Orléans et à Auxerre. Le comte d'Assay mourut en 1838 au château de Tharoiseau. Il laissait un fils unique, Henri Destutt, comte d'Assay, né en 1797, longtemps maire de Tharoiseau, décédé en 1852, qui épousa en 1827 Mlle de Tulle de Villefranche et qui en laissa une nombreuse postérité. Ce rameau a conservé jusqu'à nos jours le château d'Assay, près de Châtillon-sur-Loire (Loiret).

L'auteur du second rameau, François Destutt, chevalier, Sgr de Blannay, épousa en 1732 Alphonsine-Madeleine de Longueville dont il eut plusieurs enfants. Une de ses filles, Marguerite-Renée Destutt de Blannay, née en 1742 à Arcy-sur-Cure, fit en 1752 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Marie Destutt de Blannay, née en 1776, nièce de la précédente, fut également admise à Saint-Cyr en 1784. Sa mère, Anne-Geneviève More, veuve de Jean-François-Gabriel d'Estutt, écuyer, sieur de Blannay, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789, au nom de ses enfants mineurs, aux assemblées de la noblesse du Nivernais. Ce rameau subsiste assez obscurément dans le département de l'Yonne. Il n'est pas titré.

L'auteur de la troisième branche, Alexandre Stutt, écuyer, épousa d'abord, en 1517, Jeanne d'Assigny, héritière de la seigneurie de Saint-Père, puis, par contrat du 13 décembre 1526, Anne Régnier de Guerchy, veuve de noble homme Guillaume du Parc, écuyer, Sgr de Courcelles-la-Ville. Il fut père de François Stutt, Sgr de Saint-Père, capitaine exempt des gardes du corps du Roi, qui épousa en 1552 Renée de Boisselet, et grand-père de François Destutt, Sgr de Saint-Père, capitaine exempt des gardes du corps du Roi, qui épousa, par contrat du 18 octobre 1586, Françoise de Bar, veuve de Louis de Chesnevert et héritière de l'importante seigneurie de Tracy, en Bourbonnais, dont sa descendance conserva le nom. Ce dernier laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° François Destutt, Sgr de Tracy, qui continua la lignée ; 2° Jean Destutt, Sgr de Chassy, dont les fils furent maintenus dans leur noblesse, le 1er mars 1668, par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny, dont une petite-fille, Laurence Destutt de Chassy, fut admise à Saint-Cyr en 1688 et dont la descendance s'éteignit dans la première moitié du XVIIIe siècle. François Destutt, Sgr de Tracy, laissa à son tour deux fils : 1° Jean Destutt, Sgr de Tracy, né en 1631, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 16 avril 1667, par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans, et qui ne laissa pas d'enfants ; 2° François Destutt de Tracy qui fut maintenu dans sa noblesse, le 26 juin 1667, par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins, qui épousa en 1676 Madeleine de Reugny et qui continua la lignée. Antoine-Joseph Destutt de Tracy, né en 1694, fils de ce dernier, fut admis en 1711 parmi les pages du roi Louis XIV. Il fut plus tard connu sous le titre de comte de Tracy et mourut en 1776. Son fils, Claude-Charles Destutt, connu sous le titre de marquis de Tracy, né en 1723, fut nommé maréchal de camp en 1762. Il mourut en 1766 laissant un fils unique, Antoine-Charles Destutt, marquis de Tracy, né à

Paris en 1754, qui donna au nom de Tracy une grande illustration.

Le marquis de Tracy fut un des plus célèbres philosophes de son temps. Disciple de Locke et de Condillac, il adopta les principes de l'école sensualiste et ramena tout à la sensation. Mais il développa avec une rare précision plusieurs points particuliers et sa théorie du langage est un chef-d'œuvre d'analyse. Tracy était colonel d'infanterie quand il fut élu député de la noblesse du Bourbonnais aux États généraux de 1789 ; il adopta avec enthousiasme les idées nouvelles et fut des premiers à se réunir au Tiers état. Il fut nommé maréchal de camp en 1792 et envoyé à l'armée du Centre. Accusé de modérantisme, il fut emprisonné pendant la Terreur et ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Lors de la création de l'Institut, en 1795, il fut appelé à faire partie de la classe des sciences morales et politiques ; il fut plus tard admis à l'Académie française, en 1808. Créé sénateur après le 18 brumaire, M. de Tracy devint pair de France héréditaire sous la Restauration, prêta serment à Louis-Philippe après les événements de 1830 et mourut à Paris le 9 mars 1836. Il était commandeur de la Légion d'honneur. Il avait été créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808 et avait été confirmé dans la possession du titre de comte-pair, sur institution de majorat de pairie, par nouvelles lettres du 3 août 1824. Il avait épousé en 1779 Mlle de Durfort de Civrac. Il en laissa un fils, Alexandre-Charles, dont il va être parlé, et deux filles, la marquise de La Fayette et la comtesse de Laubespin.

Alexandre-Charles Destutt, marquis de Tracy, né a Paris en 1781, député de l'Allier, puis de l'Orne, fut appelé au ministère de la Marine en décembre 1848, rentra dans la vie privée après le coup d'État du 2 décembre et mourut à Paray en 1864, dernier représentant de sa branche. Il avait épousé en 1816 la comtesse Letort, née Newton, proche parente de l'illustre mathématicien Newton et elle-même femme de lettres distinguée. Leur fille unique, Marie de Tracy, née en 1817, épousa en 1835 Césaire-Flavien-Emmanuel Henrion de Staal de Magnoncour, député, pair de France en 1846, décédé en 1875. Elle fut mère de Jacques-Flavien de Magnoncour, né en 1838, ancien préfet, qui fut autorisé, par décret impérial du 14 juin 1861, à joindre à son nom celui de : DE TRACY, puis, par lettres de M. Thiers, président de la République, du 25 février 1872, à relever le titre de marquis de Tracy qu'avaient porté son aïeul et son bisaïeul.

La famille Destutt, ou de Stutt, a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, un chevalier de l'Ordre du Roi en 1569, des pages du Roi, des

demoiselles de Saint-Cyr, etc. Cinq de ses membres ont été admis dans l'ordre de Malte en 1619, 1625, 1628, 1698 et 1766.

Principales alliances : de Solminihac, de Marquessac 1577, de Saint-Ours 1588, de Vivans 1558, Digeon 1684, de Chaunac 1604, de Faudoas 1758, de Nouaillan 1611, de Beynac, d'Hautefort, de Bessou, de Ségur 1720, 1758, d'Abzac 1790, de Gervain 1677, 1810, d'Angeros 1732, de Baulat 1735, d'Anglars du Claud 1595, d'Orléans, Anjorrant, de Barville 1621, de Damoiseau 1727, de la Barre 1737, 1789, de Tulle de Villefranche 1827, de Tramecourt 1851, Pantin de la Guère 1859, de Dreuille 1861, de Terrier-Santans 1861, d'Erard 1861, d'Anthenaise 1868, Gouzillon de Bélizal 1902, de Fayet 1900, de Régnier de Guerchy 1526, de Bar de Buranlière 1586, de Durfort-Civrac 1779, Motier de la Fayette 1802, Mouchet de Battefort de Laubespin, Newton 1816, Henrion de Magnoncour 1835, de Buffévant 1580, de Neuchèze 1677, de Bretagne 1672, Harrenc de Gauville 1707, de Beaujeu 1739, du Deffand, etc.

DESVAUX-DUMOUTIER. Armes : (d'après le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*) : d'*azur à un chevron brisé et écimé d'argent, surmonté d'une tête de bœuf d'or, posée de profil, et accompagné en pointe d'un croissant d'argent*.

On trouvera des renseignements sur la famille Desvaux-Dumoutier, aujourd'hui éteinte, dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

Joachim Desvaux, Sgr de la Fourgeassière, directeur des domaines en Poitou, épousa vers 1730 Anne-Josèphe Gallois, décédée en 1779 à l'âge de 70 ans. Leur fils, François Desvaux-Dumoutier, d'abord gendarme dans la garde du Roi, fut pourvu, le 1er mars 1782, de l'office anoblissant de trésorier de France à Poitiers. Il fut nommé maire de cette ville en 1792.

La famille Desvaux-Dumoutier a eu pour derniers représentants deux frères : 1° Joachim-Julien Desvaux-Dumoutier, né à Poitiers en 1800, vicaire général du diocèse de Luçon, décédé dans cette ville en 1883 ; 2° François-Joseph Desvaux-Dumoutier, né à Poitiers en 1802, qui épousa Mlle Barraud et qui n'en laissa qu'une fille mariée en 1848 à M. Gagniard.

Principales alliances : de Chastenet de la Ferrière 1806, Beauvisage de Montégut, Barraud, etc.

DESVAUX de SAINT-MAURICE (de Schreiber-). Voyez : Schreiber-Desvaux de Saint-Maurice (de).

DESVERGERS de SANNOIS. Armes : d'*azur à une bande d'or*.

La famille Desvergers, ou des Vergers, de Sannois est originaire de l'Ile-de-France.

Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 23 décembre 1666, par arrêt du Conseil d'Etat.

Un tableau généalogique conservé dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres, en donne la filiation depuis Florimond des Vergers, chevalier, Sgr de Sannois, d'Auroy et d'Annet, qui épousa, par contrat du 6 mai 1592, demoiselle Charlotte de Longvilliers de Poincy. Celle-ci était sœur de Philippe de Longvilliers, dit le commandeur de Poincy, bailli-grand-croix de Saint-Jean de Jérusalem, gouverneur et lieutenant général des îles du Vent de l'Amérique. François des Vergers, chevalier, Sgr de Sannois, fils de Florimond, épousa le 6 juillet 1623 demoiselle Marguerite Delaporte, fille de Guillaume, écuyer. Il en eut deux fils, Nicolas Desvergers de Maupertuis et Dominique Desvergers de Sannois, né en 1631, qui allèrent se fixer dans l'île de Saint-Christophe, aux Antilles, auprès de leur grand-oncle, le commandeur de Poincy. Le second de ces deux frères, Dominique, épousa dans cette île Catherine Lafond. L'île de Saint-Christophe étant devenue la propriété des Anglais, son fils, Jean des Vergers, chevalier, Sgr de Sannois, alla se fixer à la Martinique et y épousa Louise-Élisabeth Duval, fille d'un capitaine des milices. Joseph Desvergers des Sannois fut maintenu dans sa noblesse, le 9 juillet 1710, par jugement du Conseil supérieur de cette île. Joseph-François Desvergers de Sannois, baptisé en 1705, marié à Marie Brown, en eut, entre autres enfants, un fils, Jean-Joseph, né en 1732, qui continua la descendance, et une fille, Rose-Claire, née en 1736. Celle-ci épousa en 1769 Joseph-Gaspard de Tascher de la Pagerie et mourut aux Trois-Ilets en 1807 ; elle fut la mère de l'impératrice Joséphine, la grand-mère de la reine Hortense et l'arrière-grand-mère de Napoléon III. Jean-Joseph Desvergers de Sannois fut maintenu dans sa noblesse, le 7 mai 1768, par arrêt du Conseil supérieur de la Guadeloupe. Il épousa Mlle Hodebourg et en eut deux fils, Gabriel, connu sous le titre de comte Desvergers de Sannois, qui épousa, le 12 septembre 1818, Mlle de Perpigna, et Joseph-François Desvergers de Sannois, né en 1783, qui épousa Henriette-Élisabeth de Fabrique de Saint-Tour et qui en eut trois enfants.

La famille Desvergers de Sannois comptait encore des représentants dans les dernières années du XIXe siècle.

Principales alliances : de Tascher de la Pagerie, de Dampierre 1735, d'Audiffrédy, de Perpigna, de Longvilliers de Poincy, des Augiers de Lancize, de Baussancourt, etc.

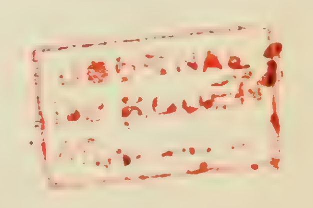
DESVERNAY. Armes : d'*argent à un verne* (sorte d'arbre) *arraché de sinople*. — Aliàs : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux maillets d'argent et en pointe d'un verne terrassé du même*.

La famille Desvernay, bien connue à Lyon, est originaire du bourg de Tramayes, en Mâconnais.

M. de Jouvencel a donné, dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon aux États généraux de* 1789, une généalogie de celle de ses branches qui en 1780 arriva à la noblesse.

La filiation suivie remonte à François Desvernay qui avait épousé Jehanne Dallier et dont le fils, Philibert Desvernay, baptisé à Tramayes le 24 février 1639, épousa à Régny, le 7 juin 1670, Benoite Janot. Philibert Desvernay laissa de cette alliance, entre autres enfants, quatre fils : 1° Jacques, qui continua la lignée ; 2° Léonard, qui fut l'auteur d'une seconde branche dont il sera dit quelques mots plus bas ; 3° Jean, qui fit souche : 4° Pierre-François, dont la descendance se partagea en plusieurs rameaux.

Jacques Desvernay, l'aîné des fils de Philibert et de Benoite Janot, épousa successivement Marie Presle et Marie-Anne Grobert. Il laissa un très grand nombre d'enfants. Plusieurs de ses fils firent souche. L'un d'eux, Pierre-François Desvernay, né le 15 septembre 1717, rapporteur du point d'honneur au tribunal des maréchaux de France, fut anobli, le 15 avril 1780, par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Nancy. Il avait épousé à Lyon, le 16 septembre 1742, Marie-Anne Villiard, fille d'un bourgeois de la ville. Il eut lui-même plusieurs fils. L'un de ceux-ci, René-Jean-Louis Desvernay, né en 1750 à Saint-Symphorien, en Forez, décédé à Villefranche en 1819, était curé de Notre-Dame du Marais, à Villefranche, quand il fut élu député du clergé du Beaujolais aux Etats généraux de 1789 ; il siégea au côté gauche de l'assemblée et prêta le serment civique. Antoine Desvernay de Montgaland, baptisé en 1751, frère de cet ecclésiastique, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon. Il fut plus tard président du Conseil général de la Loire et mourut en 1828. Il avait épousé à Roanne, en 1777, une de ses parentes, Marie-Éléonore Desvernay. Leur fils, Auguste-Benoit Desvernay des Arbres, baptisé à Roanne en 1786, épousa à Lay en 1809 Mlle de Ponthus. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Antoine Desvernay, né à Lyon en 1812, marié à Villefranche en 1840 à Mlle Laurent, décédé à Lyon en 1875, dont le troisième fils, Maurice-Nicolas, né à Villefranche en 1849, marié en 1885 à Mlle d'Espérey, décédé en 1901, fut honoré du titre de comte romain ; 2° Louis-Benoit Desvernay, né à Lyon en 1814, décédé sans alliance en 1877, qui fut conseiller général de la Loire.



L'auteur de la seconde branche, Léonard Desvernay, né à Régny en 1678, procureur fiscal, juge et châtelain de cette ville, épousa à Feurs en 1705 Anne-Fleurie Ponchon. Sa descendance se partagea en un certain nombre de rameaux. Elle était représentée de nos jours par Félix-François Desvernay, né en 1852, administrateur de la Bibliothèque de Lyon. C'est aussi à cette branche que paraît avoir appartenu un Desvernay, notaire, qui était maire de Feurs en 1789 et qui après la prise de Lyon par les troupes de la Convention fut nommé président du Directoire du département de la Loire.

Principales alliances : de Berchoux, de Reveton, Dupuy de la Grandrive 1773, Humblot 1769, Dumas 1784, de Ponthus 1809, Franchet d'Esperey 1885, Bouthillon de la Serve 1874, Neyrand 1867, Méaudre des Gouttes 1892, de Clercq 1913, Malcor-Deydier de Pierrefeu 1912, etc.

DESVIGNES de DAVAYÉ et de SURIGNY. Armes : d'*argent à un cep de vigne de sinople, tigé et feuillé de même, fruité de trois grappes de raisin de pourpre,* quelquefois *posé sur un tertre de sable.* — Supports : *deux licornes.* — Devise : *Ex fructibus cognoscetis eos*[1].

La famille Desvignes de Davayé et de Surigny appartient à la noblesse du Mâconnais.

On trouvera au Cabinet des Titres les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1778 pour être admis à l'École militaire.

Johannet Desvignes fut six fois échevin de Mâcon de 1367 à 1380. Claude Desvignes exerça les mêmes fonctions en 1561. Antoine Desvignes les exerça en 1557 et 1565.

Antoine Desvignes, auquel remonte la filiation suivie, était notaire à Mâcon en 1583. Il avait épousé Marie Berger. Leur fils, Jean Desvignes, bourgeois de Mâcon, fut père de François Desvignes, avocat, qui épousa en 1621 Isabeau Chambre. Ce dernier laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° monsieur maître François des Vignes, avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Mâconnais, qui épousa Antoinette Colin et qui continua la lignée ; 2° Pierre Desvignes, receveur des États du Mâconnais. Monsieur maître Pierre Desvignes, fils de François, fut nommé maire perpétuel de Mâcon par provisions du 28 août 1695. Il épousa, le 30 décembre de cette même année, Jeanne Bauderon de Sénecé, fille de Brice Bauderon, conseiller du Roi en ses Conseils, ancien avocat général au siège présidial de Mâcon. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il

[1] Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Raoul de Clavière.

acquit, le 9 février 1713, les seigneuries de Rossan et de Davayé et fut pourvu, le 21 juillet 1724, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie près le Parlement de Paris. Il mourut en 1727. Il laissa un fils unique, Claude-François Desvignes de Davayé, né à Mâcon le 22 juin 1700, qui épousa, le 4 avril 1722, Marie-Suzanne Bernard, fille d'un lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Mâcon. Pierre-Albert Desvignes de Davayé, chevalier, fils du précédent, né à Mâcon le 16 novembre 1730, ancien sous-lieutenant au régiment des gardes françaises, paya, le 8 janvier 1772, la somme de 6 000 livres pour être confirmé, conformément à l'édit d'avril 1771, dans la noblesse acquise par son grand-père. Il avait épousé, le 24 février 1759, Marie-Anne de Lamartine d'Hurigny. Il en laissa deux fils qui furent les auteurs de deux branches actuellement existantes. Ce fut l'aîné de ces deux frères, François-Charles-Albert Desvignes de Davayé, né à Mâcon le 25 décembre 1768, qui fit en 1778 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut. La branche cadette est connue sous le nom de : Desvignes de Surigny. Aucune des deux branches n'est titrée.

Jean-Baptiste Desvignes de Davayé, chevalier, Sgr dudit lieu, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mâcon.

Principales alliances : de Lamartine, Lyautey de Colombe, Cellard du Sordet, Bernard, Moreau de Bonrepos 1804, de Foras, etc.

Il a existé en Mâconnais et en Lyonnais une famille Desvignes qui était vraisemblablement une branche détachée de la précédente à une époque inconnue. Cette famille portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois grappes de raisin de même.* Un de ses représentants, Nicolas Desvignes, contrôleur aux gabelles du Mâconnais, fut nommé en 1653 échevin de Lyon. Il déclara, le 28 octobre 1654, vouloir jouir de la noblesse héréditaire attachée à ces fonctions.

DETOURS de LACHAIZE.

Famille de haute bourgeoisie, originaire du Forez, passée en Velay au XIXe siècle.

Jean-Jules Detours de Lachaize, né en 1805, longtemps maire de Torsiac, mourut au château de Torsiac en 1873. De son mariage avec Mlle Collon, décédée en 1899, il n'eut qu'une fille, Anaïs, dernière représentante de sa famille, qui épousa en 1862 Anatole de Carbon de Prévinquières, connu depuis lors sous le nom de Carbon-Detours, décédé en 1882.

DETOURS, ou de TOURS. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à un*

chêne terrassé de sinople, chargé en bande d'une épée dans son fourreau de sable ; aux 2 et 3 d'or à trois fasces de gueules ; au franc-quartier brochant de gueules à la muraille crénelée d'argent, qui est des barons maires.

La famille Detours a eu pour berceau la ville de Moissac, dans le département de Tarn-et-Garonne.

Jean-Pierre Detours, ou de Tours, né à Moissac le 6 février 1762, fils de monsieur Pierre Detours, négociant, et de demoiselle Marguerite Arnal, mariés, était maire de Moissac quand il fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1811. Il mourut dans sa ville natale le 23 novembre 1856. Son fils, Hippolyte, baron Detours, né à Moissac en 1799, décédé à Limoux en 1885, fut élu en 1849, député du Tarn-et-Garonne et siégea à l'extrême gauche. Il fut lui-même père de Jean-Georges Detours, né à Moissac en 1831, député du Tarn-et-Garonne en 1877.

DEU, ou d'EU, de VIEUX-DAMPIERRE, de PERTHES, du MESNIL de MONTIGNY, de MARSON. Armes : d'*or à un chevron d'azur chargé sur la pointe d'une étoile d'or et accompagné en chef de deux couronnes de laurier de sinople et en pointe d'une patte de griffon de sable*. — Couronne : *de Comte*. — La branche des seigneurs de Vieux-Dampierre portait : d'*argent à un chevron d'azur accompagné de trois pattes de griffon de sable*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille Deu, ou d'Eu, a eu pour berceau la ville de Chalons, en Champagne, où elle est connue dès le xive siècle. D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, elle serait venue du Béarn se fixer dans cette ville au cours du moyen âge.

On trouvera sur elle d'abondants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et dans les *Annuaires de la noblesse* de 1860 et 1861. Le registre supplémentaire de *l'Armorial général de d'Hozier*, publié de nos jours par la maison Firmin-Didot, contient une généalogie très détaillée de la branche des seigneurs de Vieux-Dampierre. Ces divers travaux sont malheureusement en désaccord absolu, au moins pour les premiers degrés.

Sanche Deu figure au nombre des bourgeois de Chalons qui se réunirent en assemblée, le 13 juin 1375, pour fixer les dépenses de la ville.

La souche se partagea en deux branches principales, celle des seigneurs de Vieux-Dampierre et celle des seigneurs de Perthes, du Mesnil, de Montigny et de Marson, dont le point de jonction n'a pu être exactement déterminé.

La branche des seigneurs de Vieux-Dampierre, aujourd'hui éteinte,

était généralement considérée comme l'aînée. Un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* en donne la filiation depuis l'année 1598, date à laquelle les biens dépendant de la succession de nobles personnes maître Pierre Deu, vivant docteur en médecine, et Marie de Paris furent partagés entre leurs enfants, noble homme maître Nicolas Deu, docteur en médecine, demeurant à Chalons, Charles Deu, licencié ès lois, avocat pour le Roi à Sainte-Menehould, Pierre Deu, marchand apothicaire, etc. Le second de ces fils, Charles, continua la lignée. Il épousa Anne Collin et en eut deux fils, Pierre et Charles. D'après une généalogie donnée par Borel d'Hauterive dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1860, ce serait lui qui aurait acheté la seigneurie de Vieux-Dampierre. C'est là. semble-t-il, une erreur. On peut voir, en effet, dans les *Dossiers bleus* que noble et prudent homme maître Pierre Deu, licencié ès lois, conseiller et avocat du Roi à Sainte-Menehould, et maître Charles Deu, prévôt pour le Roi à Sainte-Menehould, passèrent en septembre 1600 une transaction relative à la succession de demoiselle Anne Colin, veuve de noble homme maître Charles Deu, vivant avocat du Roi à Sainte-Menehould. D'après la généalogie donnée dans le registre supplémentaire de l'*Armorial général de d'Hozier*, ce serait le second de ces deux frères, Charles Deu, marié à Anne Braux, qui aurait acquis en 1633 la seigneurie de Vieux-Dampierre. Celui-ci fut père de Charles Deu, sieur de Saint-Rémy et de Vieux-Dampierre, conseiller au bailliage et siège présidial de Chalons, et grand-père de Pierre Deu, sieur de Vieux-Dampierre, conseiller au bailliage de Chalons, décédé en 1714, qui épousa Elisabeth de Papillon. On peut voir dans le *Nouveau d'Hozier* que les deux fils de ce dernier, Pierre et Emmanuel Deu, se firent accorder, le 17 juillet 1718, des lettres patentes qui les relevaient de dérogeance depuis et compris leur bisaïeul. La Cour des aides refusa d'enregister ces lettres attendu que la dérogeance à compter du bisaïeul constitue un état roturier qui ne peut être changé que par un anoblissement. MM. Deu s'adressèrent alors au Roi. Ils en obtinrent, le 28 juin 1719, de nouvelles lettres qui confirmaient les premières en y ajoutant toutefois la clause d'anoblissement en tant que besoin désirée par la Cour des aides. Leur mère, Elisabeth Thérèse de Papillon, veuve de Pierre Deu, demanda alors à bénéficier de ces lettres ; mais sa demande fut l'objet d'un rapport défavorable. Le second de ces deux frères, Charles Deu, sieur de Montdenois, eut deux fils qui moururent sans postérité. L'aîné, Pierre Deu, Sgr de Saint-Rémy et de Vieux-Dampierre, né en 1686, lieutenant général au présidial de Chalons, épousa en 1715 Marie-Jeanne Mathe. Sa descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Félix-Victor

Deu de Vieux-Dampierre, qui mourut en 1832 ne laissant qu'une fille mariée en 1820 à M. Félix de Barthélemy et décédée en 1882.

L'autre branche de la famille Deu descend de Nicolas Deu, lieutenant particulier et enquesteur au bailliage et siège présidial de Chalons, décédé en 1682 à l'âge de 52 ans, qui avait épousé Marguerite Maillet, fille d'un officier au grenier à sel de Troyes. D'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, ce Nicolas Deu aurait été fils d'autre Nicolas Deu, subdélégué de M. de Caumartin, intendant, petit-fils de Pierre Deu, marchand de Chalons en 1621, et arrière-petit-fils de Pierre Deu, bourgeois de la même ville en 1610. Son fils, maître Jacques-Joseph d'Eu, né en 1669, décédé à Chalons en 1744, était avocat au Parlement quand il épousa, le 26 octobre 1696, Marie-Anne le Vautrel, fille d'un conseiller au bailliage et siège présidial de Troyes. Il fut plus tard seigneur de Perthes et du Mesnil et fut pourvu de l'office anoblissant de trésorier de France au bureau de finances de Chalons. Il obtint, le 23 avril 1711, des lettres patentes par lesquelles le Roi, en considération de ses services, le dispensait d'un degré pour acquérir la noblesse attachée audit office et la transmettre à ses descendants. Un édit d'août 1715 ayant révoqué tous les anoblissements concédés à cette époque, Jacques-Joseph Deu se fit accorder, en décembre 1725, de nouvelles lettres qui exceptaient de cette révocation la faveur dont il avait été l'objet en avril 1711. Il eut quatre fils. L'aîné de ces fils, Nicolas Deu de Perthes, né le 30 juin 1700, capitaine au régiment de Picardie, fut tué à la bataille de Parme, en 1734, sans avoir eu de postérité. Deux autres, Claude-François Deu de Perthes et Jean-Baptiste Deu de Montigny, furent les auteurs de deux grands rameaux.

Le premier rameau a été connu sous le nom de : Deu de Perthes. Son auteur, Claude-François Deu de Perthes, fut contrôleur des actes à Chalons, puis contrôleur de la douane à Reims. Il épousa en 1737 une demoiselle Fagnier dont il eut deux fils. Son petit-fils, Louis Deu de Perthes, né en 1778, directeur des douanes à Strasbourg, chevalier de la Légion d'honneur, que Borel d'Hauterive fait par erreur mourir sans postérité, fut père d'Henri Deu de Perthes, consul de France, et grand-père d'Henri Deu de Perthes, né en 1858.

L'auteur du second rameau, Jean-Baptiste Deu de Montigny, né à Chalons le 4 avril 1708, était capitaine d'infanterie au régiment de Picardie quand il épousa, le 13 décembre 1738, Anne-Madeleine Hocart, fille d'un trésorier de France à Chalons. Il fut plus tard trésorier de France au bureau des finances et chambre du domaine de la généralité de Champagne, partagea avec son frère Deu de Perthes, le 30 novembre 1753, la succession de ses père et mère et mourut

en 1770. Il laissa une fille, Mme de Mauroy, et trois fils : 1° Joseph Deu de Montigny, né à Chalons en 1740, marié en 1767 à Geneviève Jacquinot, dont le fils unique, Louis-Joseph Deu de Montigny, né à Chavanges en 1771, fusillé révolutionnairement à Reims en 1796, fit en 1781 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire ; 2° Jean-François-Xavier d'Eu du Mesnil de Montigny, né à Chalons en 1744, marié en 1771 à Mlle Chrestien de Beauminy, dont un fils, Alexandre-Louis d'Eu du Mesnil de Montigny, né en 1772 à Agnetz, au diocèse de Beauvais, fit en 1783 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire ; 3° Esprit-Louis Deu de Marson, né à Chalons en 1746, marié en 1772 à Mlle Bourlon d'Arrigny, dont le fils aîné, Alexandre Deu de Marson, né en 1776 à Arrigny, en l'élection de Vitry-le-François, fit en 1786 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire, fut connu dans la suite sous le titre de comte de Marson, conféré, paraît-il, par le roi Louis XVIII pendant l'émigration, en 1794, et épousa Mlle Lefévre de Lucemont et dont le second fils, Casimir Deu de Marson, lieutenant-colonel d'infanterie, fut tué à l'âge de 27 ans à la bataille de Leipzick. Charles-Jean-François Deu de Montigny prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Chalons. D'après une liste publiée dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1885, M. Deu de Marson aurait vainement demandé sous Napoléon III à être confirmé dans la possession du titre de comte de Marson sous lequel il était connu. M. Amédée Deu du Mesnil de Montigny épousa en 1882 Mme Cavaillé, née Massenet, sœur de l'illustre compositeur Massenet. Clotilde-Catherine Deu de Montigny épousa vers 1820 M. Augustin-Joachim Pedrelli ; leur fils, Charles-Achille Pedrelli, capitaine de grenadiers, marié en 1867 à Mlle Perkins, décédé en 1899, avait vainement demandé, le 29 septembre 1865, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : Deu de Montigny sous lequel il était connu.

Une troisième branche de la famille Deu posséda la seigneurie de Rapsecourt. Elle s'éteignit dans la seconde moitié du xviiie siècle.

C'est vraisemblablement à la famille dont il vient d'être parlé qu'appartient Clément-Célestin d'Eu, né en 1848, promu en 1904 au grade de général de brigade.

Principales alliances : de Mauroy, Chrestien de Beauminy 1771, Bourlon d'Arrigny 1767, de Barthélemy 1820, de Chiéza, de Pinteville, Massenet, de la Laurencie, Janvre de la Bouchetière, Binot de Villiers, Danré d'Armancy 1799, de Valois, de Braux, etc.

DEVAINES, ou de VAINES. Armes concédées en 1808 : *tiercé en bande : d'azur à la colombe perchée d'or, sur une terrasse d'argent, sur-*

montée d'un croissant accosté de deux étoiles d'argent; de gueules au signe des chevaliers non légionnaires; et d'hermines à trois roses de gueules, 2 et 1.

La famille Devaines appartenait au xviiie siècle à la haute bourgeoisie parisienne. Jean Devaines fut un des principaux collaborateurs du ministre Turgot. Il fut plus tard receveur général des finances. Il fut appelé au Conseil d'État après le 18 brumaire, fut admis en 1803 à l'Académie française et mourut quelques mois après. Il avait épousé Elisabeth Racine. Leur fils, Jean-Eusèbe Devaines, né à Paris le 9 mars 1770, était directeur général de la régie des tabacs quand il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 22 novembre 1808. Il fut plus tard créé pair de France par ordonnance du 10 octobre 1832 et mourut à Paris le 24 février 1840. Il était officier de la Légion d'honneur. De son mariage, en 1814, avec Mme Henriette de Meulan, veuve de Vincent Lacroix-Dillon et belle-mère du ministre Guizot, il laissa deux fils : 1° Ernest Devaines, décédé sans postérité en 1850; 2° Maurice de Vaines qui épousa en 1853 Marie-Amélie de Montgrand et qui en eut, outre un fils mort jeune, trois filles.

DEVAL, ou de VAL, de GUYMONT. Armes (d'après la notice donnée dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1891) : *parti : au 1 d'argent à une branche de fougère de sinople; au 2 d'azur à trois besants d'or.* — Aliàs (d'après le *Dictionnaire des anciennes familles d'Auvergne* de Tardieu) : d'*azur à un arbre d'or devant lequel passe un cerf aussi d'or; au chef d'argent chargé de trois roses de gueules.* — Aliàs (d'après le règlement d'armoiries du 17 janvier 1816) : *d'or à un mont de sable sommé et chargé d'un gui de sinople surmonté d'une grue de sable.* — Aliàs (armes concédées sous le Premier Empire) : d'*or à une bande de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires et accompagnée en chef d'une grue de sable et en pointe d'un mont du même sommé et chargé d'un gui de sinople.* — Couronne : *de Baron.* — Tenants : *deux sauvages appuyés sur leurs massues et le front ceint d'un feuillage de chêne.* — Devise : Pro Rege et Patria. — Autre devise (d'après Tardieu) : Vis virtutis fit virtute.

La famille Deval appartenait aux xviie et xviiie siècles à la haute bourgeoisie d'Auvergne.

Le vicomte Révérend en a donné dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1891 une généalogie assez erronée qu'il a rectifiée de lui-même dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.*

Dom Bétencourt mentionne dans ses *Noms féodaux* Jean Deval, bourgeois de Fontanges, marié à Marie Gigaudet, qui en 1669 pos-

sédait des cens et des rentes en la paroisse de Saint-Préject.

Jean Deval, Sgr de Guymont, bailli de la baronnie de Saunade en 1713, était en 1737 conseiller procureur du Roi en l'élection de Riom. Il acquit en 1729 de la famille de Montboissier le vieux château et la baronnie de Saunade et rendit hommage à Charles de Rohan-Soubise en 1745 pour ses fiefs de Guymont et de Saunade, mouvant de la baronnie d'Hermant. Il avait épousé vers 1720 Claude Arnauld. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Michel Deval, Sgr de la baronnie de Saunade, qui épousa Jeanne de Névrezé et dont la descendance masculine s'éteignit vers le milieu du XIX[e] siècle ; 2° Pierre Deval, sieur de Guymont, notaire royal, décédé en 1782, qui épousa Jeanne Gaillard. Le fils aîné de ce dernier, Jean Deval de Guymont, né à Pontaumur en 1756, fut à l'époque de la Révolution accusateur public près le tribunal criminel de Riom. Il fut plus tard député du Puy-de-Dôme au Corps législatif, puis président à la Cour de Riom, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 30 septembre 1811, fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre de chevalier par lettres patentes du roi Louis XVIII du 17 janvier 1816, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et mourut en 1833. Il fut le bisaïeul de Ferdinand, connu sous le titre de baron de Val de Guymont, né en 1838, qui a épousé en 1878 M[lle] Buer et qui en a eu deux filles.

La famille Deval a fourni des officiers, des magistrats, des notaires, des littérateurs, etc.

Principales alliances : Arnaud, de Névrezé, Rouher, Peyronnet 1697, Chefdeville 1710, de Bonnefon, Pyrent de la Prade, etc.

DEVALLÉE, aujourd'hui **de VALLÉE**. Voyez VALLÉE (DE) [1].

DEVANSAYE (Esnault de la). Voyez : ESNAULT DE LA DEVANSAYE.

DEVAULX, ou de VAULX, de CHAMBORD, de VILMOUZE, des MORETS, de BERTHET, etc. Armes de la branche de Chambord et de Vilmouze (d'après le règlement d'armoiries de 1815) : *de gueules à trois molettes d'argent, 2 et 1.* — Armes de la branche des Morets (d'après le règlement d'armoiries de 1820) : d'*azur à un chevron brisé d'or, accompagné en chef de trois croissants du même, rangés en fasce, et en pointe d'une montagne d'argent.*

[1] M. Oscar Devallée, né en 1821 à la Mothe-Saint-Géray (Deux-Sèvres), plus tard avocat général, conseiller d'État et sénateur inamovible, fut autorisé, le 11 juillet 1860, par décret de Napoléon III à substituer à son nom celui de : DE VALLÉE, en deux mots. Sa famille, anciennement et honorablement connue dans la bourgeoisie de Saint-Maixent, ne doit pas être confondue avec une famille de Vallée, d'ancienne noblesse de Saintonge, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

La famille Devaulx, ou de Vaulx, a eu pour berceau le bourg de Saint-Gérand-le-Puy, en Bourbonnais, où elle était honorablement connue dès le xviie siècle.

On trouvera la généalogie des branches anoblies en 1815 et 1820 dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Guillaume Devaulx épousa en 1637 Catherine Gras, héritière du domaine des Gras, en la paroisse de Saint-Gérant-le-Puy. Son arrière-petit-fils, Claude Devaulx, sieur des Morets, notaire royal à Saint-Gérand le-Puy, épousa en 1729 sa cousine, Catherine Gras. Il en eut quatre fils qui furent les auteurs d'autant de branches.

Deux de ces branches, demeurées non nobles, se sont perpétuées jusqu'à nos jours sous le seul nom de : Devaulx, en un mot.

Claude Devaulx, l'un des fils de Claude et de Catherine Gras, devint propriétaire de l'important domaine de Chambord par le mariage qu'il contracta vers 1775 avec Marguerite Joulle, une des filles de Gilbert Joulle, descendant d'une famille de marchands de Chatelperron, et de Gabrielle de Bord de Champrobin, dame de Chambord. Il fut conseiller général de l'Allier de 1805 à 1816, fut autorisé, par ordonnance du 13 septembre 1815, à joindre à son nom celui de : de Chambord, fut anobli par lettres patentes du 8 novembre suivant et obtint en même temps un règlement d'armoiries lui concédant le blason de la famille de Bord de Champrobin de Chambord. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Claude-Gabriel Devaulx de Chambord, capitaine de louveterie, conseiller général de l'Allier, décédé en 1843, qui épousa, en 1797, Mlle Saulnier et dont la descendance subsiste ; 2° Nicolas Devaulx de Vilmouze, décédé en 1843, dont la fille unique, décédée à Moulins en 1899, épousa en 1846 Claude-Calixte, comte de Chavagnac.

Claude-Marie Devaulx, ou Devaulx des Morets, né à Cendré en 1758, un autre des fils de Claude Devaulx et de Catherine Gras, était conseiller municipal de Roanne quand il fut anobli par lettres du 11 septembre 1820. Il laissa trois fils. Deux de ceux-ci, Paul Devaulx, décédé sans alliance, et Franz Devaulx des Morets, marié à Mlle Marconnet, décédée en 1897, furent des agronomes très distingués et furent les créateurs du centre agricole dit de la Forterra. Le troisième, Gilbert-Palamède Devaulx, marié à Mlle Chanlon, fut procureur général et officier de la Légion d'honneur ; sa descendance subsiste. Franz Devaulx des Morets laissa une nombreuse postérité. Son troisième fils, Augustin Devaulx, né à Cellule (Puy-de-Dôme), demeurant aux Morets, avait vainement demandé, le 13 juillet 1892, l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Berthet. Les représentants de

cette branche sont connus de nos jours sous le nom de : DE VAULX.

Principales alliances : Joulle, de Chavagnac, de Clinchamp 1837, de Barziza 1813, 1845, de Chasteigner 1890, Gaullier de la Celle 1857, Riant 1885, Laurens de Waru 1897, de Rodellec du Porzic, du Crest, Caruel de Mérey, Dulignier, etc.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille de Vaux, ou de Vaulx, éteinte en 1870, qui appartenait à l'ancienne noblesse de l'Auvergne. Cette famille portait pour armes : d'*azur à un lion d'argent sommé d'un croissant de même ; à la bande de gueules brochant sur le tout*. Elle avait eu pour berceau une seigneurie de son nom qu'elle possédait dans la paroisse de Vollore. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 27 novembre 1666, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, après avoir prouvé sa filiation depuis Guy de Vaux, Sgr dudit lieu, mentionné dans un acte de 1380 avec son fils André. Elle fut, d'après Tardieu, admise aux honneurs de la Cour en 1786. Trois de ses membres furent chanoines comtes de Brioude.

DEVAUX de SURY. Armes : d'*azur à une fasce d'argent accompagnée en chef de deux perdrix et en pointe d'un massacre de cerf, le tout d'or*.

La famille DEVAUX DE SURY, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse de Lorraine.

Son auteur, Gaspard Devaux, était au XVIIe siècle marchand à Saint-Mihiel. Il fut père d'autre Gaspard Devaux, qui fut garde du corps du duc de Lorraine, et grand-père d'Alexandre Devaux, né à Saint-Mihiel en 1690, receveur des finances au bureau de Saint-Mihiel, lieutenant des chasses au département de cette ville, marié en 1718 à Marie Regnault, qui fut anobli, le 11 avril 1736, par lettres patentes du duc de Lorraine.

La famille Devaux s'est éteinte avec Michel-Théodore Devaux de Sury, né en 1803, receveur des domaines, décédé sans alliance, et avec sa sœur, Mme Collignon de Videlange, née en 1809.

Elle avait contracté des alliances avec les familles Georges de Lemud 1738, de Faillonet 1802, etc.

On ne sait si on doit lui attribuer un François-Antoine de Vaux, ancien lecteur du feu roi de Pologne, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lunéville, et un M. Devaux de Relling, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Nassau, qui prit part cette même année à celles du bailliage de Bouzonville, en Lorraine.

Nicolas Devaux, l'un des chirurgiens ordinaires du duc de Lorraine, fut anobli, le 18 juin 1736, par lettres de ce prince.

DEVÈZE (**de Clerc de la**). Voyez : CLERC DE LA DEVÈZE (DE).

DEVÈZE (**Escalier de la**). Voyez : ESCALIER DE LADEVÈZE.

DEVÈZE de CHARRIN (**de la**). Armes : *d'argent à six tourteaux de gueules, 3, 2, 1 ; au chef d'azur chargé d'une aigle d'or au vol éployé.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille DE LA DEVÈZE DE CHARRIN appartient à la noblesse de Gascogne. Elle ne doit pas être confondue avec une famille de Charrin qui appartient à la noblesse du Lyonnais.

M. de Bourrousse de Laffore, continuateur d'O'Gilvy, en a donné une généalogie très détaillée dans le tome III du *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne.* On trouvera aussi dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Jean de la Devèze de Charrin fit en 1770 pour être admis parmi les pages de la Grande Ecurie.

La famille de la Devèze de Charrin est vraisemblablement la même qu'une famille de la Devèze qui appartenait dès le XIVe siècle à la noblesse de la même région. G. de la Devèze fut du nombre des gentilshommes passés en revue, le 26 novembre 1352, par Thibaud de Barbazan, capitaine de Condom et de Montréal. Jean-Gaston de la Devèze fut nommé capitaine d'une compagnie de 50 hommes par brevet du roi Philippe VI du 3 août 1346 ; il épousa Marguerite d'Esparbés par contrat du 3 juin 1350. M. de Bourrousse de Laffore lui attribue pour fils noble François de la Devèze, qui lui succéda dans le commandement de sa compagnie de 50 hommes et qui épousa, le 3 mars 1387, Julie de Bonnefay, pour petit-fils Melchior de la Devèze, capitaine d'une compagnie de 50 hommes, qui épousa, le 14 mai 1421, Blanche de Vaubans, et pour arrière-petit-fils Antoine de la Devèze, nommé en 1445 lieutenant d'une compagnie d'ordonnances, dont la destinée ultérieure est inconnue.

Les preuves de noblesse faites en 1770 par la famille de la Devèze de Charrin en font remonter la filiation au 8 avril 1549, date à laquelle noble Pierre de la Devèze, sieur de la Rivière, épousa noble Catherine de Lasseran, fille légitime de noble Bertrand de Lasseran. Toutefois la famille de la Devèze ne put produire qu'une expédition, délivrée en 1666, de ce contrat de 1549. D'après le travail de M. de Bourrousse de Laffore, Pierre de la Devèze était fils de noble Jean de la Devèze, qui acquit diverses terres par acte du 13 mars 1534, et d'Anne de la Roquan. Il eut un frère, Blaise de la Devèze, chanoine de la cathédrale de Condom ; celui-ci acquit du chapitre de cette cathédrale la coseigneurie de Charrin, en Albret, et, par testament du 10 septembre 1568, la légua à son neveu, Dominique de la Devèze.

Pierre de la Devèze avait épousé en premières noces Jeanne Pomarède. Ses descendants produisirent en 1770 un acte original et authentique, passé le 14 juillet 1560 devant notaire au Châtelet de Paris, par lequel noble Jehan de la Devèze, capitaine, demeurant à Paris, rue du Chevalier-du-Guet, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, fils de noble Pierre de la Devèze, sieur de la Rivière, habitant du Verd, près de Gimont, au pays de Gascogne, et de demoiselle Jehanne Pomarède, vendait à son frère, Dominique de la Devèze, écuyer, demeurant à Paris avec lui, tous ses droits sur la succession paternelle. Dominique de la Devèze, écuyer, sieur de la maison noble de Charrin, fils de noble Pierre de la Devèze, sieur de la Rivière, demeurant à Gimont, au diocèse de Lombez, épousa, par contrat du 13 mars 1579, demoiselle Lucrèce de Sarran, fille de feu Etienne de Sarran, Sgr de Soulens, en la juridiction de Condom. Il fut nommé, par lettres du 22 mai 1582, gentilhomme ordinaire de la maison de la reine Marguerite de Navarre, puis, par nouvelles lettres du 24 juillet 1585, receveur des parties casuelles et secrétaire des finances de la même princesse. Son petit-fils, Marc-Antoine de la Devèze, écuyer, Sgr de Charrin, en la paroisse de Marcadès, juridiction de Moncrabeau, fut maintenu dans sa noblesse, le 17 avril 1667, par jugement de Dupuy, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Il fut le bisaïeul de noble Paul de la Devèze, écuyer, Sgr de Charrin, décédé en 1804, qui épousa, par contrat passé à Nérac le 29 décembre 1755, demoiselle Marie de Lafargue, fille du sieur Jean Lafargue, sieur de Lestrade. Paul de la Devèze n'eut qu'un fils, Jean, né à Marcadès en 1756, qui fit en 1770 pour être admis parmi les pages du Roi les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut; ce jeune homme fut tué en duel dès 1772. Blaise de la Devèze de Charrin, cousin germain de Paul, épousa, par contrat du 24 mai 1774, Rose Besse de Bouhébent, fille d'un conseiller et procureur du Roi au bailliage de Bruilhois, siège de la Plume, et en eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Marc-Antoine, marié à M[lle] Cazeux, recueillit en 1804 la terre patrimoniale de Charrin par héritage de Paul de la Devèze de Charrin. Il fut père de Pierre de la Devèze de Charrin, né en 1810, maire de Moncrabeau sous Napoléon III, et grand-père d'Albert de la Devèze de Charrin, né en 1840 au château de Charrin (Lot-et-Garonne).

M. de la Devéze de Charrin, Sgr du Boulet, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Condom.

La famille de la Devèze de Charrin a fourni des officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Lartigue, de Luppé 1622, de Grenier 1650,

de Bazignan 1694, de la Mazellière 1726, de Cappot-Duroi 1821, etc.

Il a existé dans l'ancienne sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, en Languedoc, une autre famille de la Devèze sur laquelle on trouvera des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*. Paul-Antoine de la Devèze, baptisé en 1708 à Saint-Geniéz de Malgoirès, au diocèse d'Uzès, capitaine au régiment du colonel-général de dragons, chevalier de Saint-Louis, marié à Anne-Jeanne le Gault du Fresne, sollicita l'admission à l'Ecole de la Flèche de son fils, Paul-Louis-Henri-Jean de Ladevèze, né le 2 novembre 1761 à Dinan, au diocèse de Saint-Malo. Mais il déclara ne pouvoir, par suite de la perte de ses papiers dans l'incendie de Saint-Geniez en 1704, prouver sa filiation au delà de son père, noble Jacques de la Devèze, décédé à Saint-Geniez le 14 décembre 1734 âgé d'environ 70 ans. Cette famille de la Devèze ne figure au nombre ni de celles qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696, ni de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Languedoc. Un M. de la Devèze, Sgr de Naujac, épousa vers 1730 Mlle de Montcalm-Gozon.

DEVEZEAU, ou DEVEZEAUX, de LAVERGNE et de RANCOUGNE (de). Armes : d'*azur à une fasce d'argent accompagnée en chef de cinq demi-fusées de même et en pointe d'une étoile d'or.* — La branche de Rancougne porte : d'*azur à une fasce d'argent accompagnée en pointe d'une étoile d'or ; au chef denché d'or.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE DEVEZEAU, ou DE DEVEZEAUX, appartient à l'ancienne noblesse de l'Angoumois. Elle paraît avoir eu pour berceau le fief de Devezeau, situé à Saint-Angeau, près de la Rochefoucauld.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.* On trouvera aussi beaucoup de renseignements sur les Devezeau dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier.*

Arnaud de Devezeau (*Arnaldus de Devezello*) vivait le 31 mars 1292.

Les travaux mentionnés plus haut font remonter la filiation au mardi après Pâques de l'an 1339, date à laquelle Perricaud de Devezeau (*Perricardus de Devezello*), gendre de feu Géraud d'Ornave et fils de feue Pétronille Andrine, de la paroisse de Borie, vendit à Géraud de Devezeau une maison située au lieu de Devezeau et joignant d'un côté le jardin de Guillaume de Devezeau. On croit que Perricaud de Devezeau était fils d'Arnaud, mentionné plus haut. On lui attribue pour fils un Guillaume de Devezeau, varlet, Sgr du Treuil, qui reçut, le 4 avril 1380, une donation de Géraud Aimon, varlet. Il résulte de

lettres du roi Charles VII, données à Tours le 5 mai 1490, que Guillaume de Devezeau eut deux fils, tous deux appelés Jean, dont l'aîné, mentionné dans des actes du 19 juin 1432 et du 5 juillet 1445, épousa Jeanne de la Chapelle et continua la descendance.

La filiation ne paraît être rigoureusement établie qu'à partir de Pierre de Devezeau, écuyer, Sgr du Treuil, en la paroisse de Saint-Cloud, fils présumé de Jean et de Jeanne de la Chapelle, qui épousa Guillemette de Boussac par contrat du 12 janvier 1467. Pierre eut de cette alliance deux fils, Guillaume et François, qui partagèrent sa succession par acte du 18 février 1519. L'aîné de ces fils, Guillaume de Devezeau, écuyer, Sgr du Treuil, épousa Jacquette Paulte. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Claude de Devezeau, Sgr du Treuil, et Jean de Devezeau, Sgr de Chillac, qui furent les auteurs de deux grandes branches actuellement existantes.

L'auteur de la branche aînée, Claude de Devezeau, épousa Jacquette Lauvergnat par contrat du 2 février 1535. Il eut lui-même, entre autres enfants, deux fils qui furent les auteurs de deux rameaux : 1° François de Devezeau, Sgr du Treuil, gendarme de la compagnie de M. de Sansac, marié à Anne de Rocquart par contrat passé le 2 août 1574 devant notaires à Confolens ; 2° Guy de Devezeau, Sgr de Lage-Chasseneuil, marié successivement en 1585 à Françoise Pesnel et en 1593 (aliàs 1591) à Suzanne de Lestang.

Le premier rameau s'est assez obscurément perpétué jusqu'à nos jours sous le nom de : Devezeau de Lavergne. Il n'est pas titré. Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse d'abord, en 1667, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, puis, le 1er mai 1715, par jugement de Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers. Gilbert de Vezeau de Lavergne, chevalier, Sgr de la Colinière, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers.

Le second rameau, dit des seigneurs de Chasseneuil, fut maintenu dans sa noblesse, le 27 août 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Il s'éteignit avec Pierre-Hubert de Devezeau, connu sous le titre de marquis de Lage-Chasseneuil, né en 1700, qui fit en 1718 des preuves de noblesse pour être admis parmi les pages de la Grande Ecurie et qui mourut en 1765 ne laissant qu'une fille mariée à Anne de la Romagére, marquis de Roussecq. Une des sœurs de ce gentilhomme, Jeanne-Françoise de Devezeau, née en 1698 à Chasseneuil, au diocèse d'Angoulême, mariée dans la suite à M. de Mazières, fit en 1708 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr.

L'auteur de la branche cadette, Jean de Devezeau, Sgr de Chillac,

capitaine du château de Mareuil, maréchal des logis de la compagnie du marquis de Mézières, épousa, par contrat passé le 10 septembre 1548 devant notaire à Angoulême, Jeanne Mandron, ou Maindron, héritière de la seigneurie de Rancougne, en Angoumois. Son arrière-petit-fils, François de Devezeau, Sgr de Rancougne, né en 1633, fut maintenu dans sa noblesse, le 22 décembre 1667, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Charles de Devezeau, Sgr de Rancougne, fils du précédent, né au château de Rancougne en 1672, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, chevalier de Saint-Louis, alla très jeune se fixer à Saint-Domingue et y épousa au Cap, le 27 novembre 1704, Marie-Charlotte de la Place. A son retour en France, il acquit de la famille Dodun, en 1742, l'importante seigneurie d'Herbault, en Beauce, qui avait été érigée en marquisat en 1723. Il mourut l'année suivante. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Charles-Louis de Devezeau de Rancougne, né à Saint-Domingue en 1704, décédé dans la même colonie en 1760, qui fut confirmé dans la possession du titre de marquis d'Herbault par lettres patentes enregistrées le 30 août 1743 en la Chambre des comptes de Paris; 2° Jacques de Devezeau de Rancougne, né en 1707, qui fut admis en 1725 parmi les pages de la Petite Ecurie. Charles-François de Devezeau de Rancougne, fils de l'aîné de ces deux frères, né au château d'Herbault en 1747, marié en 1777 à Mlle de Boillène, décédé en 1824, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Blois avec les qualifications de chevalier, marquis de Rancougne, Sgr d'Herbault, des Landes, etc. Son petit-fils, Charles de Devezeau, marquis de Rancougne, né en 1815 à Arcy-sur-Cure (Yonne), marié en 1844 à Mlle le Mesle, petite-fille du baron d'Arcy, fut maire d'Herbault et conseiller général de Loir-et-Cher. Il a été père de Jean-Charles de Devezeau, marquis de Rancougne, né en 1845, colonel de cavalerie, qui a épousé en 1888 Mme Bascle de Lagrèze, née Dubus, et qui en a eu postérité. Cette branche a conservé jusqu'à nos jours le château d'Herbault, près de Blois.

La famille de Devezeau a fourni de nombreux officiers, deux pages du Roi, etc.

Principales alliances : du Pin de Saint-Barban, de Moneys d'Ordières 1802, Desmier du Roc 1807, de Lestang 1591, Thibaud de la Carte 1629, Vigier 1654, de Lubersac 1656, de Sainte-Maure 1696, de Mazières vers 1720, de Massacré, de Feydeau 1598, du Rousseau, d'Escravayat 1660, de Montigny 1802, de Cullon d'Arcy 1811, de Pleurre 1872, etc.

DEVILLE de SARDELYS. Armes inconnues.

Jean-Armand-Henri Deville épousa à Toulouse en 1822 Jeanne-Gabrielle-Blanche Clauzel, née à Mirepoix le 7 novembre 1805, fille du maréchal comte Clauzel, qui se remaria dans la suite à Pierre-Henri-Dieudonné Bourlon, député de la Vienne. Leur fils, Jean-Gabriel-Ernest-Villatte Deville, né à Toulouse le 18 décembre 1823, receveur particulier des finances, épousa, le 7 octobre 1863, Amélie Green de Saint-Marsault, fille du comte de Saint-Marsault, sénateur, et issue d'une des familles les plus considérables de l'Aunis. Il fut créé marquis de Sardelys en 1869 par la république de Saint-Marin. Il demanda, le 6 janvier, puis le 24 février de cette même année, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Sardelys. Il fut autorisé, par décret impérial du 20 septembre suivant, à s'appeler : Deville-Sardelys. Il laissa un fils unique, Brandelys Deville, marquis de Sardelys, né le 18 août 1864. Celui-ci a épousé, le 8 mars 1886, Wilhelmine Decazes, fille du duc Decazes, dont il n'a pas eu d'enfants. Il a divorcé et s'est remarié en 1910 (d'après l'*Annuaire de la noblesse* de 1911) à M[lle] Madeleine-Philomène Fabre.

DEVILLE, aujourd'hui **SAINTE-CLAIRE-DEVILLE**, et **DEVILLE de PERIÈRE**.

La famille Deville occupait au XVIII[e] siècle un rang distingué à la Martinique et à la Guadeloupe.

Elle était représentée sous Louis XVI par plusieurs branches.

L'une de ces branches, peut-être éteinte aujourd'hui, était connue sous le nom de : Deville de Périère. Louis-Stanislas Deville de Périère mourut à la Guadeloupe en 1865 à l'âge de 27 ans. M[lle] Josèphe-Lucie Deville de Périère mourut dans la même île en 1865 à l'âge de 25 ans.

Le représentant d'une autre branche, Joseph Deville, né en 1740, fixé à la Martinique, décédé en 1793, épousa vers 1770 Marie-Félicité Clauzel, d'une très honorable famille de la même île, aujourd'hui fixée en Bordelais. Il en eut deux fils. L'aîné de ces fils, Joseph Deville, né en 1775, décédé en 1843, épousa Adélaïde Lombard, décédée en 1824. Le puîné, Louis-Sainte-Claire Deville, né le 6 octobre 1779, décédé le 28 février 1825, grand propriétaire à Porto-Rico, fut armateur dans l'île de Saint-Thomas, sous-gouverneur, major de la garnison danoise et consul de France. Il avait épousé Charlotte Duvivier de Fontenay, née en 1786, décédée en 1867. Il en eut deux filles, M[mes] Goupil des Pallières et Dragon de Gomiécourt. Il eut aussi trois fils qui furent connus sous le nom de : Sainte-Claire-Deville : 1° Louis-Joseph Sainte-Claire-Deville, né en 1808, armateur à Marseille, membre du conseil municipal de cette ville, marié à sa cousine,

Louise Félicité Deville, décédé en 1863 ; 2° Charles-Joseph Sainte-Claire-Deville, né à Saint-Thomas en 1814, célèbre géologue, professeur au collège de France, inspecteur général des observatoires météorologiques, membre de l'Académie des sciences en 1857, marié à Adèle Adam, de Boulogne, décédé en 1876 ; 3° Étienne-Henri Sainte-Claire-Deville, né à Saint-Thomas en 1818, professeur à la Sorbonne, maître de conférences à l'École normale supérieure, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, membre de l'Académie des sciences en 1851, commandeur de la Légion d'honneur, marié à Cécile Girod de l'Ain, décédé en 1881. Cette branche se perpétue en France avec beaucoup de distinction. Un de ses représentants a été nommé général de division en 1915.

Principales alliances : Goupil des Pallières, Clauzel, Dragon de Gomiécourt, Adam, Girod de l'Ain, Béchetoille, de Lander 1885, de Lafournière 1912, Cochon de Lapparent 1906, Aved de Magnac 1902, Delahaye 1853, de Percin 1806, etc.

DEVIN de LAGARDE. Voyez : Lagarde (de).

DEVIN de FONTENAY, de BELLEVILLE, de GRAVILLE. Armes : d'*argent à trois grappes de raisin de pourpre* (aliàs *au naturel*), *pamprées de sinople ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.* — Devise : Ut maturescant.

Ancienne famille parisienne, aujourd'hui éteinte dans les mâles sur laquelle on trouvera des renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.*

Adrien Devin, marchand épicier, décédé à Paris le 2 juin 1638, fut juge consul et échevin de cette ville. Son petit-fils, Adrien Devin, né à Paris le 19 avril 1639, notaire au Chatelet de cette ville, épousa en 1680 Madeleine Coustard. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jacques Devin, qui continua la lignée ; 2° Claude Devin, marchand bourgeois de Paris, dont le fils, François-Paul Devin des Esvilles, né en 1720, substitut au Châtelet de Paris, fut pourvu, le 9 août 1768, de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi. Jacques Devin, fils aîné d'Adrien, fut marchand épicier à Paris. Son fils, Jacques-René Devin, baptisé à Paris en 1700, marchand drapier, consul de Paris, décédé en 1778, fut pourvu, le 25 avril 1760, de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France. Il avait épousé en 1729 Marguerite-Catherine le Couteulx. Il en eut trois fils : 1° Jacques-Julien Devin, Sgr de Fontenay, qui continua la lignée ; 2° Clément-François Devin, Sgr de Brieu et de Pinceloup, maître des requêtes de l'hotel du Roi ; 3° Jean-Baptiste Devin,

Sgr de Gallande, intendant du commerce, décédé à Paris en 1816. Jacques-Julien Devin, Sgr de Fontenay, né à Paris en 1734, fut pourvu en 1754 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège qu'il abandonna en 1768 pour devenir président en la Chambre des comptes. Il conserva cette dernière charge jusqu'à l'époque de la Révolution et mourut à Paris en 1817. Il avait épousé successivement Elisabeth Rousseau et Denyse Gallois. Il eut de ces deux unions trois fils : Jean-Jacques Devin de Fontenay, né du premier lit en 1762, Jean-François Devin de Graville, né du second lit en 1773, et Denis-Juvénal Devin de Belleville, né en 1778, de chacun desquels il va être parlé.

Jean-Jacques Devin de Fontenay fut conseiller au Parlement de Paris et mourut dans cette ville en 1817. Il est surtout connu pour avoir été le premier mari de la belle Thérésa Cabarrus qui divorça en 1793 pour épouser le conventionnel Tallien, puis en 1802 pour épouser le prince de Chimay. Il en eut un fils, Antoine-Ignace Devin de Fontenay, né à Paris en 1789, qui fut lieutenant-colonel de dragons et qui mourut en 1815 sans avoir été marié.

Jean-François Devin de Graville fut préfet du palais de Napoléon, reçut le titre personnel de comte par lettres patentes du roi Charles X du 20 mai 1829 et mourut à Paris en 1853. Il avait épousé en 1802 Mlle Papillon de la Ferté. Il en eut une fille, décédée avant lui en 1837, qui épousa en 1824 Jean-Victor de Lagarde et qui en laissa à son tour un fils, Paul-Juvénal de Lagarde, né en 1832. Celui-ci fut connu sous le titre de comte Devin de Lagarde et demanda le 24 novembre 1891 l'autorisation de faire régulièrement précéder son nom de celui de la famille Devin. Il est décédé en 1913, survivant à son fils et ne laissant qu'une fille mariée en 1889 au baron Boutaud de la Villéon.

Denis-Juvénal Devin de Belleville mourut en 1842 ne laissant que deux filles, Mme Boudin de Tromelin et la baronne de Bastard d'Estang.

Jacques Devin, marchand drapier ; Jacques Devin, avocat en Parlement, conseiller du Roi, substitut de M. le procureur du Roi ; Charles Devin, bourgeois de Paris ; et Madeleine Coustard, veuve d'Adrien Devin, notaire au Châtelet de Paris, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : Roger de Gadancourt 1757, de Laverdy 1751, le Couteulx 1720, Cabarrus, Papillon de la Ferté, de Lagarde, Mélin, Boudin de Tromelin, de Bastard d'Estang 1821, etc.

DEVISE (Mégret de). Voyez : MÉGRET D'ÉTIGNY DE SÉRILLY ET DE DEVISE.

DEVISME, aujourd'hui **de VISME**. Voyez : VISME (DE)[1].

DEVOIZE, ou **de VOIZE**. Voyez : VOIZE (DE).

DEVOULX, ou **de VOULX**. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 14 décembre 1816) : d'*argent à une croix potencée de gueules, cantonnée de quatre croisettes du même et accompagnée en pointe d'un croissant aussi de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*.

La famille DEVOULX, ou DE VOULX, appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie commerciale de Marseille.

Le vicomte Révérend a donné une généalogie de la branche anoblie en 1816 dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

Pierre Devoulx, négociant, décédé à Marseille le 1er décembre 1748, fut échevin et lieutenant général de police de cette ville. Il avait épousé en 1736 sa parente, Catherine Devoulx. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Pierre-Honoré, né à Marseille en 1743, et Alphonse, né dans la même ville en 1745, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Pierre-Honoré Devoulx, décédé à Marseille en 1818, était juge au tribunal de commerce de cette ville qnand il fut anobli, le 14 décembre 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé, en 1778, Anne-Sabine Millot, fille d'un échevin de Marseille. Il en laissa deux fils : 1° Louis-Pierre Devoulx, né en 1779, négociant à Marseille, marié dans cette ville, en 1803, à sa cousine, Marie-Thérèse-Agathe Devoulx, dont la descendance masculine est aujourd'hui éteinte ; 2° François-Jules Devoulx, né en 1782, marié à Marseille en 1807 à Honorine-Marie Rostan. Le fils aîné de ce dernier, Louis-Camille de Voulx, né à Marseille en 1810, décédé en 1882, fut contre-amiral et grand officier de la Légion d'honneur. Il avait épousé en 1839 Mlle de Rosière dont il laissa plusieurs enfants. Les représentants de cette branche sont connus depuis la Restauration sous le nom de : DE VOULX, en deux mots.

Alphonse Devoulx, auteur de la seconde branche, épousa successivement Marie-Joséphine Jourdan et sa cousine, Claire-Antoinette Devoulx. Il mourut en 1825. Sa descendance, demeurée non noble, s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

[1] Des jugements rendus de 1871 à 1874 par les tribunaux de Valenciennes, de Mons et d'Amiens ont autorisé les descendants de Jean Devisme, né en 1760 à Vraignes (Somme), pasteur protestant, à substituer à leur nom celui de : DE VISME porté par leur famille dans un certain nombre d'actes antérieurs à la Révolution.

Principales alliances : Rostan 1807, d'Andurrain 1837, de Campou 1833, Donin de Rosière 1839, Saillard 1867, Mégret d'Etigny 1862, de Carméjane, etc.

DEYDIER (de Possel-). Voyez : Possel-Deydier (de).

DEYDIER de PIERREFEU (Malcor-). Voyez : Malcor-Deydier de Pierrefeu.

DEYDIER, en Languedoc. Armes : d'*azur à un roc d'argent de trois copeaux chargé d'une tour de même accostée de deux arbres d'or*. — Aliàs (armes portées généralement par la branche cadette, fixée en Vivarais) : *parti : au 1 d'azur à un roc de trois copeaux d'argent* (aliàs *à trois rocs d'argent*), *celui du milieu surmonté d'une tour de même et les deux autres sommés d'un chêne de sinople ; au 2 d'azur à une bande d'or chargée d'une couleuvre de sable et accompagnée de deux molettes d'éperon d'or*. — Couronne : *de Comte*.

La famille Deydier appartient à la noblesse du Languedoc. D'après une tradition, elle serait originaire d'Italie.

M. Villain en a donné une généalogie très complète dans le tome II de la *France moderne* (Drôme et Ardèche). On trouvera aussi beaucoup de renseignements sur les Deydier dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque et dans les *Carrés d'Hozier*.

Ces divers travaux font remonter la filiation à Étienne, ou Vienne, Deydier, écuyer, habitant de Nîmes, qui fit son testament le 16 août 1548 et qui donna, le 17 septembre 1551, une procuration à son fils aîné, Antoine Deydier, écuyer. Étienne Deydier avait épousé Catherine de Belvéze. Deux de leurs fils, Antoine et Louis Deydier, furent les auteurs de deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

L'auteur de la branche aînée, Antoine Deydier, Sgr de Puyméjan, ou Puech-Méjean, habitant de Nîmes, fit son testament le 9 août 1601. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° monsieur maître Claude Deydier, conseiller du Roi, garde des sceaux en la Cour et siège présidial de Nîmes, qui épousa, par contrat du 24 mai 1585, Marguerite de Roquefeuil, veuve de Jean de Cardonne, écuyer, et qui n'en eut que des filles ; 2° Guillaume Deydier, habitant d'Aigues-Mortes, qui épousa, par contrat du 16 mai 1580, Gillette, fille de feu sieur Pierre Girardet, marchand à Aigues-Mortes, et qui continua la lignée. Monsieur maître Guillaume Deydier, écuyer, habitant d'Aigues-Mortes, était garde pour le Roi aux salinsde Peccais quand son fils, noble Bernard Deydier, épousa, par contrat du 15 janvier 1607, demoiselle Jeanne de Conseil, fille de François, sieur de Saint-Roman. Bernard Deydier fut dans la

suite garde pour le Roi aux salins de Peccais et fit son testament le 29 mars 1649. Il laissa, entre autres enfants, trois fils, François, Pierre et Claude, qui furent les auteurs de trois rameaux.

L'auteur du premier rameau, noble François Deydier, fut viguier de Bellegarde, près de Beaucaire, et épousa, le 15 mai 1633, Françoise de Thomas. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 18 janvier 1702, par jugement de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc, et s'est assez obscurément perpétuée jusqu'à nos jours. Un représentant de ce rameau, Jacques-Gabriel Deydier, écuyer, né en 1753, décédé en 1845, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier.

L'auteur du second rameau, Pierre Deydier, fut garde pour le Roi aux salins de Peccais et épousa en 1631 Suzanne de la Rivoire. Sa descendance s'éteignit avec Alexandre-Joseph Deydier, né en 1751, avocat à Nîmes, décédé en 1824, et avec son fils, Louis-Adrien Deydier, né à Lunel en 1783, qui épousa, le 12 février 1825, Mlle Eyroux et qui n'en eut que deux filles mortes en bas âge. Ce dernier fut autorisé, par ordonnance royale du 9 octobre 1825, à joindre à son nom celui de : DE PUECH-MEJEAN. Il avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 3 février 1813 et avait reçu avec ce titre les armes suivantes : *tiercé en fasce : d'or au dextrochère de carnation, rebrassé d'azur, tenant une rose au naturel; d'azur à la tour d'or soutenue du même, flanquée à dextre et à sénestre d'un pin d'or ; et d'argent à deux tubes de canon de sable en sautoir, traversés en pal par une épée haute de gueules ; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

L'auteur du troisième rameau, noble Claude Deydier, écuyer, habitant d'Aigues-Mortes, épousa Claire de Petit par contrat passé à Nîmes le 15 avril 1651. Son fils, Louis Deydier, célèbre médecin de la Faculté de Montpellier, marié en 1709 à Louise Mariot, fut envoyé à Marseille lors de la peste qui désola cette ville en 1720 et s'y signala par son dévouement [1]. Ce rameau s'éteignit avec une petite-fille du précédent, Mme Randon de Grollier, femme d'un maréchal de camp, décédée à Nîmes en 1822.

L'auteur de la branche cadette, Louis Deydier, conseiller au présidial de Nîmes, gardien du grenier à sel de cette ville, épousa à une date inconnue Marie de Madières, héritière de la seigneurie de Laval,

[1] On trouve dans le *Nouveau d'Hozier* qu'un Antoine Deydier, professeur de chimie en l'Université de Montpellier, vraisemblablement issu d'une famille homonyme, fut anobli, par lettres patentes de novembre 1722, en récompense du dévouement qu'il montra lors de la peste de Marseille et reçut les armes suivantes : *d'azur à un cerf d'or, posé en pied, surmonté de trois fasces ondées d'argent.*

située sur le territoire de la paroisse de Sanilhac, près de Largentière, en Vivarais. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Bernard-Thomas et Claude, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Bernard-Thomas Deydier, Sgr de Laval, auteur du premier rameau, fut viguier du Roi aux salins de Peccais et contrôleur des domaines à Beaucaire, épousa en 1575 sa cousine, Catherine Deydier, et mourut en 1604. Son petit-fils, Jean Deydier, né en 1607, avocat, puis notaire à Chomérac, en Vivarais, établit dans cette ville, à l'instigation de Colbert, la première manufacture royale de moulinage des soies qui ait existé dans cette région. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 21 octobre 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, et mourut à Chomérac le 10 avril 1697. Il avait épousé Isabeau de Rieux, qui lui apporta le domaine des Rieux, et en eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Jacques Deydier, né en 1644, établit à Chomérac une filature à côté des fabriques de soie fondées par son père, puis fonda en 1675 au Pont d'Aubenas l'usine plus importante de la Bouissette, qui fonctionna jusqu'en 1760. Il fut père de Jacques Deydier, né à Chomérac en 1682, président des États du Vivarais en 1717 et 1719, qui fut admis en 1710 aux États du Languedoc comme délégué du baron de Crussol-Florensac et qui continua la descendance. Ce rameau s'est perpétué jusqu'à nos jours avec beaucoup de distinction. Un de ses représentants, Henri Deydier, né en 1796, archéologue distingué, avait vainement demandé, le 26 mars 1860, l'autorisation de substituer à son nom celui de : Deydier de Laval porté par ses ascendants. Un autre, Paul-Charles Deydier, né en 1804, cousin germain du précédent, fut longtemps conseiller général de l'Ardèche.

Claude Deydier, auteur du second rameau de cette branche, fut notaire royal à Lanas et épousa à Nîmes Jeanne de Mailhan. Sa descendance, que M. de la Roque dit par erreur s'être éteinte en 1736, s'est assez obscurément perpétuée jusqu'à nos jours. On ne voit pas qu'elle ait été maintenue noble par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Guillaume Deidier, chanoine archidiacre en l'église collégiale de Saint-Gilles ; Jacques Deydier ; et Jean Deydier, viguier de Bellegarde, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Nîmes).

La famille Deydier a fourni des officiers de mérite, des avocats, des maires et des consuls de Nîmes, etc.

Principales alliances : de Beauxhostes 1586, de Roquefeuil 1585, de Brignac de Montarnaud 1612, de Pelet de Combas 1603, Dejean de

Montval 1751, de Balestrier 1784, de la Rivoire 1631, Dallamel 1597, d'Esparron, de Ruelle 1823, de Chalendar, Blachère 1662, etc.

Le nom de Deydier, ou Deidier, assez répandu en Provence, y a été porté par un certain nombre de familles distinctes de la vieille souche languedocienne dont il vient d'être parlé.

La plus en vue de ces familles, celle des seigneurs de Mirabeau, portait pour armes : *parti : au 1 d'azur à un chevron accompagné en chef d'une étoile et en pointe d'un cœur, le tout d'or*, qui est de Deydier; *au 2 de gueules à un croissant d'argent surmonté d'un cœur d'or; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or*, qui est de Curiol. Artefeuil en a donné une généalogie. Claude Deidier, né à Marseille le 8 août 1652, fils de François Deydier et de Madeleine Curiol, était, d'après cet historien, originaire de Lorraine. Son oncle, Jean Curiol, l'institua légataire universel par testament du 7 juin 1691 à charge de porter son nom et ses armes. D'abord capitaine d'infanterie, Claude Deydier fut pourvu, le 26 juin 1694, en remplacement dudit Jean Curiol, de l'office anoblissant de trésorier de France en la généralité de Provence. Il mourut en 1709. Sa veuve, Thérèse de Pélicot, acheta en 1716 la seigneurie de Mirabeau-les Digne. Il eut trois fils : 1° Jean-Baptiste Deidier, né à Marseille en 1692, qui lui succéda en 1711 dans son office de trésorier de France et qui ne laissa pas de postérité; 2° André-Bruno Deidier de Curiol, Sgr de Mirabeau, né en 1701, conseiller au Parlement de Provence en 1729, marié en 1728 à Thérèse de Coriolis de Limaye, décédé en 1770, dont le fils, Jean-Joseph, conseiller au Parlement de Provence en 1756, marié à Mlle de Benault de Lubières, ne laissa qu'une fille mariée successivement à Alexandre de Castellane, et à Michel Ronco de l'Étang et décédée le 12 février 1850; 3° Claude-François Deydier, qui épousa à Marseille, en 1729, Rose de Bayon et dont le fils ne paraît pas avoir laissé de postérité. C'est vraisemblablement à cette famille qu'appartenait un Jean-Antoine Deydier, de la ville de Marseille, qui fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 4 mars 1697.

Il sera parlé plus en détail de la famille Deydier de Pierrefeu dans la notice consacrée à la famille Malcor qui en a relevé le nom. Qu'il suffise de dire ici que cette famille, d'honorable bourgeoisie, avait eu pour auteur François Deydier, avocat de Toulon, marié en 1690 à Claude Vignier, héritière de la terre de Pierrefeu, près de Toulon, pour laquelle il rendit hommage le 30 juillet 1699. M. Deydier de Pierrefeu était en 1789 lieutenant des maréchaux de France à Toulon. Louise-Marie Deydier de Pierrefeu épousa vers 1850 Louis-Edmond Malcor, capitaine de vaisseau; sa descendance a relevé le

nom de la famille Deydier de Pierrefeu. Antoine Deydier, de la ville de Toulon, avait été condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement rendu par défaut à Aix le 18 janvier 1710.

Le représentant d'une autre famille, Joseph Deidier, marié en 1697 à Lucrèce de Gasquet, fut maintenu dans sa noblesse, le 11 janvier 1708, par jugement de Cardin le Bret, premier président au Parlement de Provence. Il justifia qu'il descendait de Monnet Deidier, écuyer, dont le fils, Carlin, écuyer, épousa Marguerite de Gonfaron par contrat du 27 juillet 1542.

Il a existé aussi à Orange une famille Deidier, fort distinguée, sur laquelle on trouvera des renseignements dans les manuscrits de Chérin. Gabriel Deidier, notaire à Orange, obtint, le 19 mars 1649, de Guillaume, prince d'Orange, des provisions de l'office de greffier civil et criminel de sa cour de Parlement et de secrétaire de la chancellerie audit Orange ; il fut maintenu dans son office, le 13 octobre 1651, par arrêt du Parlement d'Orange et fit son testament en 1657. Il avait épousé Élisabeth Gillés. Il fut père de Jean-Gabriel Deydier, avocat au Parlement d'Orange, marié en 1665 à Anne de la Pise, qui fut pourvu du même office par lettres données à la Haye le 7 décembre 1661. Jean-Gabriel laissa deux fils : 1° Louis Deidier, docteur ès droits, qui fut pourvu du même office en 1686 et qui ne paraît pas avoir eu de postérité ; 2° Jean-Louis Deidier, docteur ès droits, avocat en la Cour du Parlement d'Orange, qui épousa en 1720 Suzanne Roche, fille d'un marchand de cette ville, et qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, monsieur maître Jean-Gabriel Deidier, avocat en la Cour, professeur en droit en l'Université d'Orange, demanda en 1788 à être maintenu noble en raison de l'office de greffier au Parlement d'Orange exercé par son aïeul et par son bisaïeul ; il sollicita en même temps la nomination au grade de sous-lieutenant de son fils, Jean-Louis-Gabriel Deidier, né à Orange le 14 juillet 1770. Chérin, chargé d'examiner sa demande, envoya, le 20 septembre 1789, un rapport favorable au comte de Puységur, secrétaire d'État au ministère de la guerre. Jean-Gabriel Deydier, citoyen d'Orange, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville.

DEYTE (Grellet de la). Voyez : GRELLET DE LA DEYTE.

DEZERSEUL (Leziart du). Voyez : LEZIART DU DEZERSEUL (DE).

DHERBELOT, ou d'HERBELOT. Voyez : HERBELOT (D').

DHOMBRES, aujourd'hui d'**HOMBRES**. Armes (d'après les règlements d'armoiries de 1814 et de 1826) : d'*or à une tour de sable ; au chef d'azur chargé d'une étoile d'argent.*

La famille Dhombres, aujourd'hui d'Hombres, est originaire de la région des Cévennes où le nom de Dhombres est assez répandu.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.*

Jacques Dhombres, marchand à Alais, auquel ce travail fait remonter la filiation, avait épousé vers 1700 Jeanne Hugues. Leur fils, Jean Dhombres, sieur de Gardies, né à Alais, vint se fixer à Nîmes et fut procureur au présidial de cette ville. Il épousa en troisièmes noces, le 11 juin 1738, Madeleine Alary et en eut un fils, Jacques-Louis Dhombres, né à Nîmes le 5 octobre 1740. Celui-ci fut receveur des tailles à Alais, puis maire de cette ville où il mourut le 28 novembre 1821. Il avait été anobli, le 2 décembre 1814, par lettres patentes du roi Louis XVIII et avait obtenu en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissa deux fils, Louis-Augustin, né à Alais en 1776, décédé dans la même ville en 1857, dont il va être parlé, et François-Régis Dhombres dont les cinq fils sont décédés sans postérité masculine. Louis-Augustin Dhombres fut maire d'Alais et membre correspondant de l'Institut. Il avait reçu le titre héréditaire de baron, par lettres patentes du 6 avril 1826, avec institution en majorat de sa terre de Saint-Hippolyte du Caton, près de Vézenobres; il avait obtenu en même temps le règlement de ses armoiries. Il était connu dans les dernières années de sa vie sous le nom de : d'Hombres qui a été conservé par ses descendants. De son mariage, en 1797, avec Mlle de Firmas-Périès, il laissa deux fils, Charles-Régis, baron d'Hombres, né en 1803, conseiller général du Gard, décédé à Alais en 1883, et Eugène-Félix Dhombres, ou d'Hombres, né en 1806, qui ont l'un et l'autre laissé postérité. L'un des fils du second d'entre eux, Augustin d'Hombres, né en 1836, a été capitaine de vaisseau et commandeur de la Légion d'honneur; deux autres, Alexandre, né en 1841, et Charles-Victor, né en 1843, ont été colonels de cavalerie et officiers de la Légion d'honneur.

Principales alliances : Boissier de la Croix, Farjon de Besson 1844, Bastier de Villars de Bez 1844, de Firmas-Périès 1797, Borelli de Serres 1826, Cornette de Venancourt 1866, de Benoist 1899, de Gualy, Pélissier de Féligonde, etc.

On a vu plus haut que le nom de Dhombres est assez répandu dans la région des Cévennes. La famille dont il vient d'être parlé paraît être distincte d'une famille Dhombres, qui est anciennement et honorablement connue au Mas-Huc, dans la paroisse de Saint-Martin de Boubaux, en Gévaudan. Un représentant de cette famille, Louis-Léon Dhombres, décédé en 1856, fut pendant de longues années pasteur au Vigan. Il laissa trois fils, Ernest Dhombres, né au Vigan en 1824,

pasteur protestant, auteur de plusieurs ouvrages de théologie, marié à Mlle Barafort, Léon Dhombres, général du génie, puis contrôleur général à Paris, et Philippe Dhombres, conservateur des forêts à Nîmes.

DIANOUS de la PERROTINE (de). Armes : *parti : au 1 d'argent à trois croisettes d'azur rangées en pal ; au 2 de gueules à un fer de lance d'argent posé en bande.*

La famille DE DIANOUS DE LA PERROTINE a eu pour berceau le bourg de Sérignan, situé dans l'ancienne principauté d'Orange.

Pierre-Antoine-Esprit-Joseph Dianous, né à Sérignan, au diocèse d'Orange, fils de Pierre-Joseph Dianous, fut pourvu, le 31 mars 1739, du grade de docteur en droit civil de l'Université d'Avignon qui au Comtat Venaissin conférait à ses titulaires la noblesse au premier degré. Pierre-Joseph Dianous de la Perrotine, né à Sérignan en 1741, fils, ou neveu, du précédent, fut un officier de grand mérite, obtint la croix de Saint-Louis en 1781, fut retraité en 1786 avec le grade de maréchal de camp, occupa ses loisirs à la poésie, publia plusieurs ouvrages d'une certaine valeur et ne mourut qu'en 1840 à l'âge de 99 ans. Son fils, Alexandre-Esprit Dianous de la Perrotine, né à Sérignan le 20 septembre 1767, décédé dans la même ville en 1859, eut également une belle carrière militaire, fut nommé colonel en 1808, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 24 janvier 1811, fut mis à la retraite en 1815 avec le grade de maréchal de camp et fut pendant de longues années maire de sa ville natale. Il avait eu un grand nombre d'enfants. L'aîné de ses fils, Gabriel-Alexandre, baron de Dianous de la Perrotine, né à Sérignan en 1811, décédé en 1890, avait épousé Mlle Constantin dont il eut cinq fils. L'aîné de ceux-ci, Gabriel-Henri de Dianous de la Perrotine, né à Sérignan en 1848, fut du nombre des officiers de la mission Flatters qui furent massacrés par les Touaregs en 1881.

La famille de Dianous a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers de grand mérite, des pères jésuites, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, etc.

DIAZ de SORIA.

Famille israélite, originaire d'Espagne, fixée en 1492 à Bordeaux où plusieurs de ses membres occupent encore de nos jours une situation commerciale modeste.

Jacob Diaz de Soria, né à Bordeaux en 1762, directeur des chœurs à la synagogue de cette ville, vénérable de la loge l'Étoile du Pro-

grès, décédé à Bordeaux en 1831, fonda vers 1810 une école israélite dans laquelle reçurent leur première instruction les Pereire, les Mirès et un certain nombre d'autres juifs bordelais devenus depuis lors célèbres. Deux de ses petits-fils, Jacob, dit Frédéric, Diaz de Soria, né à Bordeaux en 1841, marié en 1872 à Mlle Alphandéry, et Jules Diaz de Soria, né à Bordeaux en 1843, ont été des musiciens distingués.

DIBARRART, ou d'IBARRART, d'ETCHEGOYEN. Voyez : IBARRART D'ETCHEGOYEN (D').

DIBART de la VILLETANET. Armes : d'*argent à trois têtes de maure de sable, tortillées d'argent, couronnées d'or et décollées de gueules*.

La famille DIBART appartient à la vieille noblesse de l'ancien diocèse de Saint-Malo, en Bretagne.

On en trouvera un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres. On trouvera les derniers degrés de la filiation, depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière.

La famille Dibart a eu pour berceau la paroisse de Gael. Elle a pour premier auteur connu Jean Dibart qui prit part à une montre passée à Dinan en 1378. Elle figura de 1479 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Dol et de Saint-Malo et, lors de la grande recherche, fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, sur preuves de sept générations, par arrêt des commissaires du 17 mai 1669.

Cet arrêt fait remonter la filiation à Rolland Dibart dont le fils, Josselin Dibart, vivait en 1460 avec sa femme, Marie Gastel. Josselin Dibart laissa trois fils : 1° Vincent (aliàs Julien) Dibart, qui épousa Guillemette du Pargas et qui continua la lignée ; 2° Jean Dibart, qui épousa Françoise de l'Hermine ; 3° Michel Dibart. Robert Dibart, fils de Vincent et de Guillemette du Pargas, épousa successivement Guyonne de Chalonge et Hélène Lavocat de la Crochais. Son fils, Gilles Dibart, épousa Jeanne Ferron avec laquelle il vivait en 1584. Il laissa lui-même deux fils : 1° Jean Dibart, marié en 1608 à Jeanne le Denays, qui fut père de Claude Dibart, Sgr de la Pyrie, en la paroisse du Hinglé, marié en 1633 à Jeanne du Bois, et dont la descendance est aujourd'hui éteinte ; 2° Jacques Dibart, Sgr de la Villetanet, décédé au Hinglé en 1649, qui épousa Antoinette de Carbusso. Ce dernier laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1° Claude Dibart, Sgr de l'Épine, qui eut six enfants baptisés au Hinglé de 1640 à 1648 ; 2° Pierre Dibart, Sgr du Val et de la Villetanet, né en 1617 à Miniac-

sous-Bécherel, qui épousa en deuxièmes noces Julienne Aubault, née à Guenroc en 1625, et dont le fils, Urbain-Servan Dibart, Sgr du Val et de la Villetanet, épousa à Saint-Jacut, le 1er novembre 1683, Marquise de la Landelle et continua la descendance.

Urbain Dibart, Sgr de la Villetanet, né à Caulnes en 1723, marié en 1748 à Marie-Jacquette de Kerbusso, signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux. Deux de ses fils, Placide-Jean Dibart, Sgr de la Villetanet, né à Caulnes en 1755, marié à Saint-Brieuc, en 1781, à Céleste-Louise Abeguillé, et Pierre-Théodore Dibart de la Villetanet, né en 1766, officier de la marine royale, marié en 1794 à Catherine Gillet, fusillé par les bleus l'année suivante, furent les auteurs de deux branches actuellement existantes. Le chef de la branche aînée, Henri, marié en 1907 à Mlle de Chalus, est connu depuis quelques années sous le titre de comte de la Villetanet. La branche cadette alla au cours du XIXe siècle se fixer dans les environs de Tarbes, en Bigorre. Elle n'est pas titrée. Son chef, Paul-Lucien Dibart, né à Lyon en 1834, officier d'infanterie, marié à Perpignan en 1864 à Isabelle Domenech, fut autorisé le 15 mars 1862, par décret de Napoléon III, à joindre régulièrement à son nom celui de : DE LA VILLETANET sous lequel il était connu et que ses ascendants portaient avant la Révolution ; il est aujourd'hui (1914) sous-intendant militaire en retraite et officier de la Légion d'honneur.

La famille Dibart, plus ancienne qu'illustre, a fourni des officiers de mérite, un volontaire au combat de Saint-Cast en 1758, etc.

Principales alliances : de Ferron, de Kerbusso, de la Landelle 1683, de Chateaubriand vers 1710, de Chalus 1907, Domenech 1864, etc.

DIDELOT. Armes concédées en 1539 à Christophe Didelot et portées par les représentants actuels : *de sable à un sautoir gironné d'argent et de gueules de* 16 *pièces, accompagné en chef d'une étoile d'or*. (Ces armes sont, moins *l'étoile d'or*, celles de la famille Forgeault de Villers-aux-Vents à laquelle appartenait la mère de Christophe Didelot). — Claude Didelot, aïeul des représentants actuels, anobli en 1566, et son frère, Pierre Didelot, anobli en 1580, reçurent les mêmes armes, mais avec le champ *de pourpre*. — Ce sont ces mêmes armes, avec le champ *de pourpre*, que le règlement d'armoiries du 21 mars 1775 attribue à François-Charles Didelot, secrétaire du Roi. — La famille Didelot reçut encore les mêmes armes sous le Premier Empire, mais cette fois avec le champ *de sable* et *chargées* d'*un franc quartier de gueules à la tête de lion arrachée d'argent*, qui est des barons ministres employés à l'extérieur. — Timbre : *un dragon de sable, lampassé et allumé de gueules, aux ailes d'argent et de gueules, issant*

d'un tortil de sable, d'argent, de gueules et d'or. — Supports : *deux lions.* — Devise : NOBILITER VIXI, NEC DIMITTAM.

La famille DIDELOT est originaire de Lorraine.

Le baron de Dumast en a donné une excellente généalogie dans les notes de la *Chambre des comptes du duché de Bar*, le manuscrit de C. P. de Longeaux qu'il a publié en 1907. On trouvera aussi des généalogies des Didelot dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1885, dans les *Généalogies des fermiers généraux* du duc de Caraman, dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière, etc.

Christophe Didelot, dit de Signeulle, secrétaire des commandements du duc de Lorraine, fut autorisé, par lettres patentes de ce prince du 11 juillet 1539, à relever la noblesse de la famille Forgeault de Villers-aux-Vents à laquelle appartenait sa mère. Cette dernière famille avait pour auteur Jacquotin Forgeault, demeurant à Villers-aux-Vents, qui, par lettres patentes du 4 août 1477, avait été lui-même autorisé à reprendre la noblesse de la famille de Villers-aux-Vents à laquelle appartenait sa mère. Christophe Didelot fut nommé, le 15 mai 1560, conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Bar. Il fut père d'Isaac Didelot, qui fut, d'après dom Pelletier, conseiller en la Chambre des comptes de Bar et dont le fils, Didier, mourut sans postérité.

Christophe Didelot, dit de Signeulle, eut un frère dont on ignore jusqu'au prénom. Celui-ci eut d'une alliance inconnue deux fils : 1° Claude, dont il va être parlé ; 2° Pierre, natif de Laimont, en la prévôté de Bar, qui fut anobli par lettres du 4 mars 1580 et qui n'eut qu'une fille. Claude Didelot, natif de Laimont, était cellerier des domaines de Bar quand il fut anobli, le 29 septembre 1566, par lettres patentes du duc de Lorraine. Il avait épousé Louise Maillet, fille d'un conseiller en la Chambre des comptes de Bar, qui se remaria à Georges Clément, cellerier de Bar. Leur fils, Claude II Didelot, receveur des domaines de Bar, reçu en 1609 conseiller maître en la Chambre des comptes de cette ville, décédé en 1627, épousa Marguerite Bouvet, décédée en 1659, fille d'un conseiller en la Chambre des comptes de Bar et issue d'une vieille famille de Lorraine qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Claude III et Henri, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Claude III Didelot, contrôleur à Louppy, fut reçu en 1632 conseiller maître en la Chambre des comptes de Bar-le-Duc et mourut dans cette ville en 1675. Il avait épousé sa cousine, Gabrielle-Renée Bouvet. Leur descendance s'éteignit avec leur petit-fils, François Didelot, chevalier, né à Beurey en 1699, officier pour le service du Roi, qui mourut dans un âge avancé

sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Marie-Anne Vyart.

Henri Didelot, auteur de la branche cadette, fut nommé le 23 mars 1666 gruyer de Commercy. Il épousa à Joinville Marguerite de Mestre. Il paraît avoir perdu sa noblesse par dérogeance. On ne voit pas, en tout cas, que ni lui, ni ses enfants aient porté de qualifications nobiliaires. Il fut père de Charles Didelot, qui vint se fixer en Champagne et qui épousa Christine Henry, et grand-père d'autre Charles Didelot qui épousa Louise de Forselier. Le fils de ce dernier, François-Charles Didelot, contrôleur de la maison du Roi en 1753, directeur des aides à Épernay en 1757, régularisa sa situation nobiliaire en se faisant pourvoir, le 26 juin 1772, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Conseil souverain de Corse. Il se fit alors reconnaître comme parent, le 14 octobre 1774, par François Didelot, chevalier, dernier représentant de la branche aînée, fixée à Bar, et se fit accorder par d'Hozier, le 21 mars 1775, le règlement de ses armoiries. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Châlons et mourut fort âgé en 1794. Il fut père de Jean-François Didelot, Sgr de Sommelonne, Champagne, Noyers, Raincourt, etc., né en 1735, fermier général, qui fut guillotiné à Paris le 8 mai 1794, et grand-père de François-Luce Didelot, né à Paris le 29 mars 1769, successivement préfet du Finistère, de l'Allier et du Cher, ministre plénipotentiaire, chambellan de Napoléon Ier, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Passy en 1850, qui fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 30 août 1811. Ce dernier avait épousé en 1799 Mlle de Rayneval. Leur fils, Octave-Charles, baron Didelot, né à Paris en 1812, vice-amiral en 1871, conseiller général du Finistère, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en 1887, épousa en 1853 Mlle de la Hubaudière. Il en a laissé trois fils.

Principales alliances : de Bouvet 1896, d'Alençon 1627, de Boisguérin de Bernecourt 1636, de Nieuwerkerke, d'Alvimare de Feuquières, Gérard de Rayneval 1799, de la Boulie, le Compasseur de Courtivron 1889, Cavelier de Cuverville 1889, d'Aboville 1913, Denys de Trobriand 1891, de l'Escale 1629, etc.

DIDIERJEAN. Armes : *parti : au 1 de gueules à la croix ancrée d'argent accompagnée de trois étoiles d'or; au 2 coupé en chef d'azur à l'épée d'argent, empoignée d'or, mise en fasce, accompagnée de trois quintefeuilles d'argent,* qui est de Vieusot de Colin, *et en pointe d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois étoiles d'or*, qui est de Chacopt de Mouron. — Couronne : *de Comte surmontée d'un casque cimé d'un coq.* — Supports : *un léopard et un lion.* — Devise : MEUM BONIS DESIDERIUM.

Famille de haute bourgeoisie lorraine.

Eugène Didierjean, né le 8 décembre 1835 à Azerailles (Meurthe), issu en ligne féminine des anciennes familles lorraines Vieusot de Colin et Chacopt de Mouron[1], administrateur des cristalleries de Saint-Louis, chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 16 février 1895, avait été honoré du titre héréditaire de comte romain par bref pontifical du 30 mars 1886. Il avait épousé, le 14 juin 1864, Mlle Mangin, fille de Mme Mangin, née Thibaut de Ménonville. Un de ses petits-fils a été tué à l'ennemi en août 1914.

Principale alliance : Corrard des Essarts 1904.

DIDOT, aujourd'hui **FIRMIN-DIDOT**.

La famille Didot, aujourd'hui Firmin-Didot, qui a fourni tant d'imprimeurs célèbres, est originaire de la Lorraine.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'ouvrage suivant, publié en 1864 par M. Werdet : *Études biographiques sur la famille des Didot*.

D'après une tradition, qui ne s'appuie, du reste, sur aucune preuve, elle descendrait de Jean Didot, dit du Han, que l'on trouve avoir été anobli, le 10 décembre 1521, par lettres patentes du duc de Lorraine. Jean Didot, dit du Han, reçut les armes suivantes que l'on attribue souvent à la famille Didot actuellement existante : d'*azur à trois billettes d'or accostant un croissant montant d'argent, en abîme, surmonté en chef d'une étoile d'or et d'une molette d'éperon du même*.

L'auteur de la famille Didot, François, né à Paris en 1689, décédé en 1759, était fils de Denis Didot, marchand de cette ville. Reçu libraire en 1713, il s'établit à l'enseigne de la *Bible d'or*. Ce fut lui qui édita les œuvres de l'abbé Prévost. François Didot avait épousé une fille du libraire Ravenel ; il en laissa une nombreuse postérité. Deux de ses filles épousèrent Guillaume de Bure et Jacques Barrois, libraires célèbres. Il eut pour successeurs ses deux fils, François-Ambroise Didot, né en 1720, décédé en 1804, et Pierre-François Didot, né en 1732, décédé en 1795, qui donnèrent à la maison Didot un développement considérable. Le plus jeune de ces deux frères, Pierre-François, fut père d'Henri Didot, inventeur de la fonderie polyamatype, de Didot de Saint-Léger, inventeur du papier sans fin, et de Didot jeune. L'aîné, François-Ambroise, dit l'aîné, fut père de Pierre Didot, né en 1760, décédé en 1853, qui fut décoré de l'ordre de Saint-Michel,

[1] Nicolas Chacopt, dit Mouron, natif de Billy, en Bourbonnais, demeurant à Vézelise, valet de chambre du duc de Bar après l'avoir été de la reine-mère de France, fut anobli par lettres patentes du duc de Lorraine du 23 mai 1604.

et de Firmin Didot, né en 1764, décédé en 1836. Ce dernier fut le plus célèbre des Didot. Il abandonna sa maison en 1827 à ses fils, Ambroise-Firmin Didot, né en 1790, plus tard membre de l'Institut, Hyacinthe Didot, né en 1794, et Frédéric-Firmin Didot, né en 1799, et fut élu cette même année député libéral d'Eure-et-Loir. Il fut aussi un écrivain de valeur; on lui doit des tragédies et une traduction des *Bucoliques* de Virgile.

Un décret du 20 décembre 1887 a autorisé M. Joseph-Maurice Didot, né à Paris en 1859, imprimeur-éditeur, à faire précéder son nom patronymique de celui de Firmin et à s'appeler légalement : FIRMIN-DIDOT.

C'est à la famille Didot qu'appartenait la première femme de Bernardin de Saint-Pierre, le célèbre auteur de *Paul et Virginie*, décédé en 1814. La famille Didot a encore contracté des alliances avec les familles de Bure, Couin de Grandchamp 1855, Lerat de Magnitot, Chauchat, Noël-Desvergers, de l'Espée 1889, Dumesnil de Maricourt 1889, Cochin 1911, d'Artigues, etc.

DIENNE (**de Chaumeil de**). Voyez : CHAUMEIL (quelquefois CHOMEIL) DE MASSEBEAU, DE LA JALESNE ET DE DIENNE.

DIENNE (**de**). Armes : d'*azur à un chevron d'argent accompagné de trois croissants d'or, 2 et 1*. — Les jugements de maintenue de noblesse du XVIIe siècle attribuent à la branche cadette, alors connue sous le nom de du Puy, les armes suivantes : *parti : au 1 d'azur à trois têtes de lion arrachées d'or ; au 2 de Dienne*. — Couronne : *de Marquis* (aliàs *de Comte*). — Supports : *deux chimères*. — Cimier : *un croissant d'où sort une gerbe d'or*. — Cri de guerre : CHAVAGNAC ! (aliàs DIENNE !).

La famille DE DIENNE appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de l'Auvergne.

On trouvera sur elle d'abondants renseignements dans les manuscrits de Chérin, dans le *Bulletin héraldique de France* de juillet 1893, dans les ouvrages que Bouillet, Tardieu et le docteur de Ribier ont consacrés à la noblesse d'Auvergne, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque, dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux, etc.

La maison de Dienne a eu pour berceau le château et le gros bourg de Dienne, anciennement Diane, situés à quelques kilomètres de Murat. D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, le château primitif de Dienne, ou de Diane, aurait été élevé sur le rocher de la Queuille à la place et avec les débris d'un temple de Diane

détruit par Charlemagne en 806. La forteresse de Dienne, que défendaient trois enceintes, fut vainement assiégée par les Anglais en 1359.

L'article du *Bulletin héraldique* mentionne un seigneur de Dienne qui, en 1009, fit une donation aux religieux de Blesle. Léon de Dienne prit part à la première Croisade et concourut au siège de Tripoli avec les comtes d'Auvergne et de Toulouse. Il soumit sa terre de Chavagnac à Notre-Dame de Clermont pour relever en fief des évêques de cette ville. Il fut vraisemblablement père d'un Léon de Dienne, bienfaiteur de l'abbaye d'Obazine, qui se croisa en 1147, et grand-père d'un autre Léon de Dienne qui prit part à la troisième Croisade, en 1190, puis à la Croisade contre les Albigeois, en 1208. Le nom et les armes de ce dernier gentilhomme ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

La filiation est à peu près établie depuis Amblard, chevalier, Sgr, ou comptour, de Diane, Chavagnac et Collandre, qui, en 1224, rendit hommage pour ces deux dernières terres à Robert de la Tour, évêque de Clermont. D'après un tableau généalogique conservé dans les manuscrits de Chérin, ce gentilhomme aurait été fils de Léon, Sgr de Dienne, croisé en 1190 et en 1208, dont il a été parlé plus haut. Il eut de sa femme Rengarz, mentionnée dans une charte de 1174, deux fils, Armand et Guillaume, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Armand, chevalier, était en 1250 seigneur de Dienne et de Chavagnac. Il avait épousé Yolande, ou Arsinde, de Murat, dame du Cheylard, qui est rappelée comme veuve dans un acte de 1278. Il eut pour fils Armand II, Sgr de Dienne, qui en 1260 rendit hommage à l'évêque de Clermont pour ses seigneuries de Chavagnac et de Collandre. Armand II de Dienne avait épousé Marguerite de Tournemire à laquelle son père, Rigal, constitua une dot par acte passé le samedi après la fête de la Purification de l'année 1258. Leur fils, Amblard, chevalier, Sgr de Dienne, est mentionné dans plusieurs actes de la seconde moitié du XIII[e] siècle soit seul, soit avec sa femme, Alasie de Dienne, que, d'après le jugement de maintenue de 1667, il aurait épousée en 1280. La filiation de cette branche ne paraît être rigoureusement établie qu'à partir de Louis de Dienne, arrière-petit-fils du précédent. Ce gentilhomme devint seigneur de Dienne et du Cheylard après la mort de son frère aîné, Jean. Il épousa successivement le 11 janvier 1392 Gabrielle de Langeac, en 1403 Isabeau de la Tour, fille du seigneur d'Oliergues, et, enfin, le 14 février 1412, Barvanne d'Estaing. Il fit son testament le 6 décembre 1443. Il laissa de sa troisième union trois fils dont deux, Guyot et

Louis, furent les auteurs de deux rameaux et dont le troisième, Bernard, fut chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

L'auteur du premier rameau, Guyot de Dienne, chevalier, Sgr de Dienne et du Chaylar, épousa, le 6 septembre 1441, Françoise de Tournon. Il partagea ses biens entre ses enfants par acte du 19 octobre 1479 et donna la terre de Dienne à son fils aîné, Guyot II, qui continua la descendance, et les terres de Moissac et de Mussargues à son second fils, François, ou François-Antoine. Celui-ci paraît être mort sans postérité bien que l'article du *Bulletin héraldique* en fasse l'auteur de la branche des seigneurs de Sainte-Anastasie, ou Saint-Eustache, actuellement seule existante. Guyot de Dienne passa encore un accord avec ses enfants, par acte de 1481, en présence de son frère, Louis de Dienne, et d'Antoine de Dienne, fils du bâtard, Sgr de Saint-Eustache, lequel fut dans la réalité l'auteur de la branche des seigneurs de Sainte-Anastasie. Guyot II, Sgr de Dienne et du Chaylart, fils aîné de Guyot et de Françoise de Tournon, épousa, le 24 octobre 1481, Françoise de Séneret. Sa descendance s'éteignit avec François de Dienne, Sgr de Dienne et du Chaylart, qui fit son testament, le 30 mars 1586, en faveur de sa sœur Gabrielle. Celle-ci épousa d'abord Louis du Guay, Sgr de Ternes et de Persenat, dont elle n'eut pas d'enfants, puis, le 11 décembre 1592, Jean-Claude de Montboissier de Beaufort-Canillac dont les descendants possédaient encore en 1789 la baronnie de Dienne.

L'auteur du second rameau de la branche aînée, Louis de Dienne, Sgr de Saint-Étienne des Chaumeils, etc., devint seigneur de Chavagnac par donation de son oncle, Pierre de Dienne. Il épousa Jeanne de Fay, fille du seigneur de Solignac, par contrat passé le 30 avril 1454 devant Eustache Barrial, notaire. Son descendant, François de Dienne, Sgr de Chavagnac et de Courbines, marié le 27 novembre 1613 à Jeanne d'Ossandon, acheta, le 20 février 1615, la rente du Chayladet. Il laissa, entre autres enfants, quatre fils, Pierre de Dienne, chevalier, Sgr de Chavagnac, près de Murat, marié le 24 mars 1648 à Claude de Chambeuil; Gabriel de Dienne, Sgr du Chayladet, marié le 24 mars 1647 à Jeanne de Feiden; Charles de Dienne, dit l'abbé de Chavagnac, prieur de Saint-Blaise de Glénat; et Balthazar de Dienne, chevalier de Malte, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 16 mars 1667, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, après avoir justifié leur descendance d'Armand, Sgr de Dienne, marié en 1200 à Arsinde, dame du Cheylar. La descendance de l'aîné de ces quatre frères s'éteignit avec son petit-fils, Pierre de Dienne, Sgr de Chavagnac, né en 1689, qui épousa successivement sa cousine Mlle de Dienne du Chayladet et, en 1721,

Antoinette de la Tour de Murat et qui, n'ayant pas eu d'enfants de ces deux unions, légua la terre de Chavagnac à la branche cadette. Gabriel de Dienne, Sgr du Chayladet, le second des quatre frères maintenus en 1667, eut sept fils, dont aucun ne paraît avoir eu de postérité masculine : 1° François, connu sous le titre de comte du Chayladet, lieutenant-général des armées du Roi en 1704, commandeur de Saint-Louis en 1715, décédé en 1736, père de deux filles; 2° Charles, dit le chevalier du Chayladet, lieutenant-général des armées du Roi en 1718, décédé en 1728; 3° François, tué à la bataille de Spire en 1703; 4° autre François, mestre de camp de cavalerie, décédé sans alliance; 5° Balthazar, chef d'escadre, commandeur de Saint-Louis en 1736, décédé sans alliance; 6° François; 7° Jean-François, mestre de camp de cavalerie, décédé sans alliance.

L'auteur de la seconde branche, Guillaume de Dienne, chevalier, épousa Alasie du Puy (*del Peuch*), dame du Puy et de la Pogeolie. Il en eut deux fils, Guillaume et Bertrand de Dienne, qui transigèrent avec Amblard II, Sgr de Dienne, chef de la branche aînée, par acte passé le jeudi après la fête de l'Annonciation 1288. L'un de ces deux frères eut deux fils, Armand et Hugues, qui, tout en conservant les armoiries de la famille de Dienne, abandonnèrent leur nom de Dienne pour prendre celui de leur seigneurie du Puy. Cette branche ne reprit le nom de Dienne qu'après l'extinction de la branche aînée, vers le milieu du XVIIIe siècle. Pierre du Puy, Sgr du lieu, reconnut, le 19 mars 1372, tenir en franc-fief de Jaubert, Sgr de Dienne, divers cens et rentes ainsi que cela avait été réglé par la transaction de 1288. Il était en 1404 procureur fiscal de l'évêque de Clermont. Alexandre du Puy était en 1434 seigneur de Curières. Un jugement de maintenue de noblesse obtenu par cette branche en 1667 en fait remonter la filiation à Alexandre du Puy, Sgr del Peuch de Curières, mentionné dans un acte du 15 février 1535 avec sa femme, demoiselle Marie de Chamalières. Alexandre de Dienne eut deux fils, François du Puy, Sgr de Curières, en la paroisse de Cheylade, dans l'élection de Mauriac, marié à Anne d'Apchier, et Antoine du Puy, Sgr de Rousson, en la paroisse de Mercœur, dans l'élection de Brioude, marié à Marguerite d'Aulhiac par contrat du 15 janvier 1524, qui furent les auteurs de deux grands rameaux. Ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse, le 11 août 1667, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne.

Un représentant du premier rameau, Jean du Puy, né à Cheylade le 14 mars 1739, épousa en 1764 à Roelligen, au diocèse de Cologne, Marie-Josèphe Libecq qu'il laissa veuve en 1787 et qui lui survécut jusqu'en 1821. Il fit des preuves de noblesse d'abord, en 1785, pour

obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils, Jean-Joseph de Dienne de Cheylade, né à Anvers en 1776, puis, en 1787, pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Angèle-Françoise du Puy de Cheylade, née à Anvers en 1778. Jean-Joseph de Dienne, colonel en 1814, fut nommé en 1824 commissaire général de la navigation et de l'approvisionnement de Paris, fut révoqué en 1830 et mourut fort âgé. Il fut le dernier représentant de son rameau avec son frère, Ferdinand de Dienne, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, décédé en 1866, et avec son oncle, Jean-Louis de Dienne, chevalier de Malte en 1771. Celui-ci devint plus tard commandeur, fut ambassadeur de son Ordre au Congrès de Vienne, en 1815, et mourut à Clermont-Ferrand en 1866 à l'âge de 91 ans.

Le chef du second rameau, Antoine du Puy, Sgr de Rousson, vint se fixer dans le Haut-Vivarais par le mariage qu'il contracta, vers 1685, avec Marie-Martiale de la Roche, héritière de la seigneurie de Manoha, en la paroisse d'Ardoix. Il fut père de Jean-Baptiste du Puy, décédé en 1746 à Ardoix, âgé de 60 ans, et grand-père de Jean-François du Puy, puis de Dienne-Dupuy, né le 15 avril 1721, qui épousa Catherine de Baillard par contrat passé le 4 décembre 1748 devant notaires à Annonay et qui en eut douze enfants. Le comte de Dienne-Dupuy, chevalier, lieutenant des vaisseaux du Roi ; M. de Dienne-Dupuy, son père, Sgr de Manoha, du Pestrin, etc. ; et la dame de Dienne de Lemps, sa sœur, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Annonay. La destinée ultérieure de ce rameau est inconnue.

La maison de Dienne n'est plus représentée de nos jours que par une branche, celle des anciens seigneurs de Sainte-Anastasie, ou Saint-Eustache, dont le point de jonction avec la souche n'a pu être exactement déterminé. Le jugement de maintenue de noblesse obtenu par cette branche en 1667 en fait remonter la filiation à Antoine de Dienne, damoiseau, Sgr de Saint-Eustache, qui est mentionné dans un acte d'investiture du 2 février 1470 et dont les deux fils, Ithier et Antoine, partagèrent la succession par acte du 2 mars 1520. On a cherché à identifier cet Antoine de Dienne avec un François de Dienne, Sgr de Moissac et de Mussargues, qui était le second fils de Guyot de Dienne, Sgr dudit lieu et du Cheylard, marié en 1441 à Françoise de Tournon. Mais il paraît plus naturel de l'identifier avec un Antoine de Dienne, fils du bâtard, Sgr de Saint-Eustache, qui fut témoin d'une transaction passée en 1481 par ce même Guyot de Dienne. Antoine de Dienne épousa, d'après le *Bulletin héraldique*, Patonne de Chateauneuf, dame d'honneur de la duchesse de Nemours, par contrat passé le 6 septembre 1489 à Cépoy, au duché de Nemours. Il laissa deux fils, Ithier, marié en 1517 à Hélips de Chazelles, et

Antoine, Sgr de Baladour, en la paroisse de Saint-Eustache, ou Sainte-Anastasie, qui furent les auteurs de deux rameaux. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse, le 26 janvier 1667, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne. Le rameau cadet s'éteignit dès la fin du xvii[e] siècle. Le chef du premier rameau, Gabriel de Dienne, Sgr de Saint-Eustache, ou Sainte-Anastasie, épousa, le 20 février 1701, Marie de Sévérac dont la mère était une Dienne du Chayladet. Il fut père de Jacques-Noël de Dienne, né en 1703, marié en 1738 à Marie de Strada de Rossberg, qui fut connu le premier sous le titre de comte de Dienne, conservé depuis lors par le chef de cette branche, et grand-père de Jean de Dienne de Saint-Eustache, décédé sans postérité, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom, et de Vital de Dienne qui épousa en 1773 Jeanne-Marie de Douhet. La maison de Dienne n'est plus représentée que par un arrière-petit-fils de ce dernier, Louis-Edouard, comte de Dienne, né en 1848, marié en 1876 à M[lle] de Dordaygue.

La famille de Dienne a fourni dans ses diverses branches des chevaliers et des commandeurs de Malte, deux lieutenants généraux des armées du Roi, un chef d'escadre, des chanoines comtes de Brioude, etc.

Principales alliances : de Tournemire, de Rochefort, d'Aubusson 1354, de Giac, de Langeac 1392, de la Tour, d'Estaing 1412, de Scoraille 1438, de Tournon, de Peyre, de Foix, de Chabannes, de Roffignac 1563, de Montboissier 1592, de Fay-Solignac 1454, de Montlezun, de Belvezer 1550, du Fayet, de Pons de la Grange 1585, d'Antil de Ligonés 1612, de Cassagnes de Beaufort (de Miramon), de la Garde de Chambonas 1751, de Forget 1758, de Chazelles 1519, d'Aurelle 1596, de Chavagnac 1625, de Sévérac 1701, de Douhet 1773, de Bigault de Granrut 1851, de Dordaygue 1876, de Chalencon (de Polignac), du Crozet, etc.

DIENVAL (Boitel de). Voyez : Boitel de Dienval.

DIERES-MONPLAISIR, autrefois **de MONTPLAISIR**.

La famille Dières appartient à l'ancienne bourgeoisie de l'Aunis.

On en trouvera une généalogie dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* (année 1895).

Marie Dières, chirurgien-major des armées du Roi, décédé en 1708 à Pont-l'Évêque, en Normandie, avait épousé Marie Goguet, fille d'un trésorier de France, maire de la Rochelle. Il fut père de Louis Dières, écrivain extraordinaire de la marine à Rochefort en 1691, qui épousa à la Rochelle, le 27 novembre 1698, Catherine Mitifieu, et grand-père

de Pierre Dières, sieur de la Grelière, avocat au Parlement de Bordeaux, qui fut de 1721 à 1765 commissaire de la marine à Rochefort. Ce dernier eut deux filles dont l'une, Mme de Riouffe, fut mère de la marquise de Traversay. Il eut aussi deux fils, François Dières, sieur de Bonnefontaine, commissaire de la marine à Rochefort de 1751 à 1777, et Georges Dières, sieur de Monplaisir, sous-commissaire de la marine à Saintes de 1757 à 1791, qui épousèrent l'un et l'autre des demoiselles de Bonnegens. L'aîné de ces deux frères eut un fils unique, Georges Dières de Bonnefontaine, décédé à Saintes en 1853, qui épousa sa cousine germaine, Mlle Dières-Monplaisir. Le puîné laissa une nombreuse postérité.

Principales alliances : de Bonnegens, du Pontavice 1843, de la Charlonnie, d'Espesailles, etc.

DIESBACH (de). Armes : *de sable à une bande vivrée d'or accostée de deux lions de même, armés et lampassés de gueules.* — La branche cadette porte : *écartelé : aux 1 et 4 parti de gueules et d'argent au croissant montant de l'un en l'autre*, qui est d'Alex ; *aux 2 et 3 de sable à une bande vivrée d'or accostée de deux lions de même, armés et lampassés de gueules,* qui est de Diesbach. — Cimier : *une boule d'argent sommée de cinq plumes d'autruche alternativement de gueules et d'argent.* — Autre cimier : *un lion issant d'or, le dos longé d'une crête de sable, bordée d'or et garnie de cinq boules du même.* — Devise : SOLI DEO GLORIA !

La maison DE DIESBACH est à la fois une des plus anciennes et une des plus illustres de la noblesse de Suisse.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin le rapport que Clairambault composa au XVIIIe siècle sur la maison de Diesbach, alors en instance pour obtenir les honneurs de la Cour de France. Ce rapport fut envoyé le 23 avril 1773 au maréchal de Richelieu. Il commence en ces termes : « Cette maison d'ancienne chevalerie, « originaire d'Allemagne, s'est établie pendant le XIIe siècle dans le « canton de Berne où est situé le château et baronnie de Diesbach « qu'elle possède depuis ce temps. Comme on n'en a pas vu les « titres, on ne peut en donner qu'un détail conforme à la vraisemblance, autorisé d'ailleurs par la pureté de la noblesse allemande « et suisse à cause des chapitres nobles et par l'usage de ces pays « de prouver la filiation seulement par des quartiers. Le premier de « cette maison qui soit connu a été Rodolphe de Diesbach, chambellan du duc de Béringhen dans le XIIe siècle. Il possédait la baronnie « de Diesbach et les terres d'Heymbourg, Hinderstand, etc., qu'il « tenait en partie en fief de l'Empire. Il épousa Adélaïde de Vichtracht

« qui lui apporta les terres de Vichtracht, d'Echa, etc., lesquelles, « jointes à celles qu'il possédait, formaient un petit pays auprès du « lac de Thoune dont il était wingher, c'est-à-dire gouverneur, ou « régent. Il eut pour fils et petit-fils Pierre et Rodolphe de Diesbach « vivant à Berne l'an 1270. A ceux-ci succédèrent Nicolas de Dies- « bach, vivant l'an 1342, et Louis de Diesbach lequel, l'an 1384, « négocia le mariage d'Élisabeth de Bavière (*sic*) avec Charles VI, roi « de France, qui lui fit épouser l'héritière de la maison de Pomée qui « devint dame d'honneur de cette Reine. On trouve ensuite un Nicolas « de Diesbach, advoyer de Berne et chef de cette république à l'âge « de 30 ans, lequel avait en 1434 un commandement de troupes dans « l'armée de l'empereur Sigismond qui le gratifia d'une bague repré- « sentant deux lions que MM. de Diesbach ont depuis ce temps « ajoutés à leurs armoiries. Il semble que ce fut en ce temps que se « formèrent diverses branches de cette maison. La branche aînée, « continuant son établissement en Suisse, y a occupé les principales « places de cette république et s'est attachée au service des Empe- « reurs... La branche cadette s'attacha à la France. On y compte « quatre colonels sous le règne de François Ier, un desquels fut Jean « de Diesbach, élevé page du roi Louis XII, qualifié chevalier et « maître d'hôtel du roi François Ier dans les lettres de naturalité que « ce monarque lui accorda en 1522. Il fut aussi son chambellan et « fut tué à la bataille de Pavie à la tête de son régiment composé de « 6 000 hommes avec sept autres officiers de son nom. La filiation de « cette branche n'est cependant établie que par une généalogie et « par des quartiers faits suivant l'usage des chapitres nobles de « l'Allemagne commençant pour cette branche par Roch de Dies- « bach qui commandait les Suisses l'an 1532. Il laissa de Marie de « Rève, sa femme, pour fils Georges de Diesbach, gouverneur des « souverainetés de Neufchatel et de Valengin, marié avec Ursule de « Werlen qui le rendit père de Georges de Diesbach, Sgr de Hei- « tennid, qui de Françoise d'Alex, sa femme, eut pour fils Josse de « Diesbach, capitaine au service de France. Il épousa Madeleine de « Manuel dont vint Georges-Nicolas de Diesbach, Sgr de Belleroche, « capitaine d'une compagnie suisse de 300 hommes, lieutenant des « Cent-suisses de la garde du roi Louis XIV l'an 1671... »

La maison de Diesbach remonte par filiation suivie à Nicolas de Diesbach, mentionné plus haut, qui était dès 1416 membre du Conseil souverain de Berne et qui fut plus tard colonel au service de Sigismond de Luxembourg, empereur d'Allemagne. Louis de Diesbach, chevalier, bourgeois de Berne, né en 1452, décédé en 1527, épousa successivement Antoinette Ringottingen et Agathe, baronne

de Bonstetten. Deux de ses fils, Jean-Roch de Diesbach, né en 1501, et Nicolas, Sgr de Diesbach, né en 1511, décédé en 1585, furent les auteurs de deux grandes lignes, l'une fribourgeoise et catholique, l'autre bernoise et protestante.

Jean-Roch de Diesbach, auteur de la première ligne, vint en 1534 se fixer à Fribourg et mourut en 1546. Deux de ses arrière-petits-fils, Jean-Frédéric de Diesbach, Sgr de Heitenried, décédé en 1662, et Josse de Diesbach, Sgr de Belleroche, né le 3 avril 1608, décédé en 1663, furent les auteurs de deux grandes branches actuellement existantes.

La branche aînée a toujours eu peu de relations avec la France. Ses représentants, Jean-Frédéric-Roch et François-Philippe de Diesbach, frères, furent créés comtes du Saint-Empire par brevet du 7 avril 1718. Son chef, Frédéric de Diesbach, né à Fribourg en 1677, feld-maréchal en 1725, décédé en 1751, reçut en récompense de ses services le titre de prince de Sainte-Agathe, en Sicile, par lettres patentes du 19 mai 1722 de l'empereur Charles VI. Cette branche avait pour chef de nos jours Maximilien de Diesbach de Torny, comte du Saint-Empire, prince de Sainte-Agathe, né en 1851, demeurant à Fribourg, qui a épousé en 1875 Mathilde von der Weid et qui en a eu deux fils.

La branche cadette, dite des seigneurs de Belleroche, se fixa définitivement en France au XVIIIe siècle. Le chevalier de Ternas a donné les derniers degrés de sa filiation dans sa *Chancellerie d'Artois.* Nicolas de Diesbach, Sgr de Belleroche et de la Cour, lieutenant des Cent-suisses de la garde du Roi, capitaine d'une compagnie de suisses, chevalier de Saint-Michel en 1721, épousa Marie-Barbe de Lantenheydt, dame de Cugy et de Vesins. Il en eut deux fils, François-Romain, qui continua la descendance, et François-Ladislas, membre du Conseil souverain de la république de Fribourg. François-Romain, baron de Diesbach, né à Fribourg en 1716, maréchal de camp en 1761, grand-croix de Saint-Louis en 1779, décédé en 1786, avait épousé en 1746 Marie-Thérèse Mullet, héritière de la seigneurie d'Achiet, en Artois. Il fut nommé, le 15 septembre 1752, secrétaire du Roi en la Chancellerie d'Artois. Son fils, François-Ladislas, comte de Diesbach de Belleroche, baron du Saint-Empire romain, baptisé à Arras en 1747, décédé en 1822, épousa successivement en 1770 Marie-Josèphe de Baudequin, décédée en 1791, dont il laissa trois fils, et en 1803 Mme de Cardevac de Gouy, née Grenet de Marquette, dont il n'eut pas d'enfants. Deux de ses fils, Romain, comte de Diesbach de Belleroche, né en 1775, marié en 1809 à Sophie van der Weld, décédé en 1851, et Romain-Philippe, comte de Diesbach de Belleroche, né en 1778 à Achiet-le-Petit, marié en 1803 à Alexandrine de Cardevac

de Gouy, héritière de la terre et du château de Gouy, en Artois, décédé en 1839, furent les auteurs de deux rameaux. C'est au second rameau qu'appartenait le comte Eugène de Diesbach de Belleroche, né en 1817, marié à Lille, en 1844, à Mlle le Mesre de Pas, décédé en 1905, qui fut député du Pas-de-Calais à l'Assemblée nationale de 1871.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie complète de la seconde ligne, demeurée bernoise. L'auteur de cette ligne, Nicolas de Diesbach, se qualifiait bourgeois de Berne, damoiseau, membre du Conseil de Berne. Il fut père d'autre Nicolas de Diesbach, baptisé en 1579, colonel d'un régiment bernois au service du roi Louis XIII, puis membre du Grand-Conseil de Berne, et grand-père de Jean-Rodolphe de Diesbach, membre du Grand-Conseil de Berne, bailli du comté de Lentzbourg, qui épousa d'abord Marie Mey, puis, le 16 juin 1659, Véronique Willading et qui continua la lignée. Ce fut un des arrière-petits-fils de ce dernier, Antoine-Rudolph, connu sous le titre de baron de Diesbach, né en 1734, chevalier du Mérite militaire, qui sollicita en 1753 la faveur d'être admis aux honneurs de la Cour. Cette ligne se perpétue en Suisse avec beaucoup de distinction.

La comtesse de Diesbach, née d'Affry, issue de la première ligne, et le baron de Diesbach, issu de la seconde ligne, furent admis en 1773 aux honneurs de la Cour de France.

La maison de Diesbach a fourni un grand nombre d'officiers généraux dont un feld-maréchal au service d'Autriche, des ambassadeurs, des colonels du régiment de Diesbach au service des rois de France, etc. On retrouve son nom à toutes les pages de l'histoire de la Suisse.

Principales alliances : de Schwarzenbourg, de Watteville, d'Erlach, d'Offenburg, d'Affry, de Miremont, de Graffenried 1771, de Maillardoz 1841, de Cardevac de Gouy 1803, de Choiseul-Daillecourt 1849, de Ghellinck d'Elseghem 1875, de la Celle 1887, Walsh 1846, de Gourcy 1893, de Loubens de Verdalle 1914, de Beaurepaire-Louvagny, de Freyberg 1819, de Froissard-Broissia 1850, d'Alt, Dutheil de la Rochère, d'Ottenfels, de Muralt, de Thélusson, de Mauduit 1864, etc.

DIÉTRICH (de). Armes anciennes : *tranché d'azur et d'argent à un soleil d'or brochant sur le tout.* — Armes actuelles : d'*azur à un soleil d'or.* — Couronne : *de Baron surmontée de deux casques de tournoi couronnés et ornés de lambrequins d'azur et d'or.* — Cimiers : *à dextre un soleil d'or entre deux cornes de buffle d'azur ; à sénestre un lion d'or issant du casque et lampassé de gueules.* — Supports : *un lion et un griffon, tous deux d'or, regardant.*

La famille de Dietrich appartient à la noblesse d'Alsace. Elle ne

doit pas être confondue avec un certain nombre de familles du même nom qui existent en Allemagne et en Suisse.

On en trouvera une généalogie dans l'*Alsace noble* de Lehr.

La famille de Dietrich est originaire de la Lorraine où ses premiers auteurs portaient le nom de Didier. Lehr en fait remonter la filiation à un Dominique Didier qui aurait été conseiller d'État du duc de Lorraine. Dominique Didier, fils du précédent, né à Saint-Nicolas en 1549, quitta la Lorraine, probablement à cause de son attachement à la religion réformée, et vint se fixer à Strasbourg. Il adopta dans sa nouvelle patrie le nom de Dietrich qui fut conservé par ses descendants. Il entra dans la maison de commerce de Nicolas de Turckeim, épousa Anne Haller, fille de Jean Haller, qui fut plus tard ammeister[1], et mourut en 1623. Il fut père de Jean Dietrich, né en 1582, décédé en 1639, qui fut membre du Conseil des Quinze et qui épousa en 1607 Agnès Meyer, fille d'un sénateur, grand-père de Dominique Dietrich, né en 1620, ammeister en 1660, décédé à Strasbourg en 1694, qui, après l'annexion de l'Alsace, fut pendant quelque temps exilé par le roi Louis XIV à Guéret, puis à Vesoul, bisaïeul de Jean Dietrich, né en 1651, qui acquit en 1684 les forges de Jœgerthal, conservées depuis lors par ses descendants, et trisaïeul de Jean-Nicolas Dietrich, né en 1688, sénateur de Strasbourg, décédé en 1726. Ce dernier laissa deux fils, Jean-Nicolas, né en 1716, et Jean, né en 1719, qui furent simultanément créés barons par lettres de l'Empereur et qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Jean-Nicolas Dietrich, sénateur, décédé en 1773, fut, en outre, anobli en avril 1768 par lettres patentes du roi Louis XV dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il obtint, cette même année, le règlement de ses armoiries. Sa descendance est aujourd'hui éteinte.

L'auteur de la seconde branche, aujourd'hui seule existante, Jean Dietrich, secrétaire interprète de l'ordre du Mérite militaire, fut anobli, en août 1761, par lettres patentes du roi Louis XV et obtint, le mois suivant, le règlement de ses armoiries. Il acheta de l'Empereur, le 6 juin 1762, la seigneurie de la ville de Reichshoffen, fut investi par le roi Louis XV, en 1763, du fief d'Angeot, près de Belfort, acheta en 1771 le comté du Ban de la Roche, puis, en 1777, le fief wurtembergeois de Ramstein. Il avait épousé en 1745 Amélie-Dorothée Hermanni, fille d'un riche banquier. Son fils, Philippe-Frédéric, baron de Dietrich, né en 1748, sénateur de Strasbourg à l'âge de 20 ans, était en 1789 secrétaire interprète de l'Ordre du Mérite mili-

[1] Le sénat de Strasbourg comprenait trente membres dont dix pris dans la noblesse et vingt pris dans la bourgeoisie. L'ammeister était le chef de ces derniers.

taire et inspecteur des mines, forges et usines de France, Corse et Angleterre. Nommé maire de Strasbourg en 1790, il professa des idées très avancées. Il n'en fut pas moins destitué après le 10 août, dut s'enfuir à Bâle et, étant revenu, fut condamné à mort et guillotiné le 29 décembre 1793. C'est dans sa maison de Strasbourg que Rouget de l'Isle composa la *Marseillaise*. Dietrich était un minéralogiste distingué. Il avait épousé, le 11 novembre 1772, Louise-Sibylle Ochs, de Bâle. Son fils, Frédéric, baron de Dietrich, conseiller général du Bas-Rhin, décédé en 1806, avait épousé à Colmar en l'an V Louise-Amélie de Berckeim qui lui survécut jusqu'en 1855. Il en laissa deux fils : 1° Albert, baron de Dietrich, né en 1802, conseiller général du Bas-Rhin, qui épousa successivement deux sœurs, Octavie et Adélaïde de Stein de Nordheim, et qui en eut une nombreuse postérité ; 2° Eugène, baron de Dietrich, né en 1803, dont la fille épousa en 1866 le baron de Turckeim.

Jean Dietrich, banquier, du Conseil des Vingt et un de Strasbourg, fit enregistrer son blason, d'*azur à un soleil d'or*, à l'Armorial général de 1696.

Le baron de Dietrich prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Colmar. Jean-Nicolas, baron de Dietrich, et le baron de Dietrich, comte du Ban de la Feuillée, prirent part, cette même année, à celles des districts d'Haguenau et de Wissembourg.

Un représentant de la famille de Dietrich, Evrard, né à Strasbourg en 1787, lieutenant aide de camp, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 2 mars 1811.

Principales alliances : de Beyer, Pourcet de Sahune, Perrier, de Blonay 1852, de Joannis 1863, de Turckeim 1818, 1866, de Berckeim 1797, Hottinguer 1892, etc.

DIEUDÉ (**Defly-**). Voyez : Defly-Dieudé.

DIEUDONNÉ, en Lorraine, **et de DIEUDONNÉ**, en Belgique. Armes : *parti : au 1 d'argent à un lion de sable, armé et lampassé de gueules, couronné d'or; au 2 d'azur à trois étoiles à six rais d'or, 2 et 1.* — L'écu sommé d'*une couronne d'or à sept perles et d'un heaume d'argent, posé de profil, grillé, liséré, couronné et orné d'or, fourré de gueules et accompagné de ses lambrequins, à dextre d'argent et de sable, à sénestre d'azur et d'or.* — Cimier : *un lion naissant de sable, armé et lampassé de gueules, couronné d'or.* — Supports : *deux lions de sable, armés et lampassés de gueules, portant des bannières d'azur à trois étoiles à six rais d'or.* — Devise : Fortiter et lucidé.

On n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants sur la famille DIEUDONNÉ, OU DE DIEUDONNÉ.

Borel d'Hauterive, qui lui a consacré une courte notice dans son *Annuaire de la noblesse* de 1880, Poplimont, qui a donné une généalogie de la branche belge dans la *Belgique héraldique*, et d'autres généalogistes modernes font descendre cette famille d'un Nicolas Dieudonné, natif de Nancy, sommelier d'échansonnerie d'Antoine, duc de Lorraine, qui fut anobli par lettres patentes de ce prince du 14 janvier 1511. Nicolas Dieudonné reçut les armes suivantes : d'*azur à un flacon d'argent accompagné de trois têtes de griffon d'or*. Dom Pelletier ne dit pas dans son *Nobiliaire de la Lorraine et du Barrois* qu'il ait laissé postérité.

D'après les auteurs mentionnés plus haut, la souche se serait partagée dès le XVIe siècle en deux branches principales.

La branche aînée demeura fixée en Lorraine. Il ne semble pas, peut-être par suite de dérogeance, qu'elle ait été considérée avant la Révolution comme appartenant à la noblesse de ce pays. On ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de cet ordre. Son chef n'en est pas moins connu de nos jours sous le titre de comte Dieudonné dont on ignore l'origine.

La branche cadette vint se fixer dans les Flandres à l'époque des guerres de religion. François Dieudonné, né en 1613, décédé en 1710, à partir duquel seulement Poplimont donne la filiation, fut mayeur de Moscheron-en-Hesbaye. Il ne paraît pas avoir porté de qualifications nobiliaires. Il fut père d'Hubert Dieudonné, capitaine de cavalerie, aïeul de Gabriel Dieudonné, capitaine de dragons, qui servit avec distinction sous les ordres du prince d'Orange, puis sous ceux du duc de Marlborough, bisaïeul de Jean-Gabriel Dieudonné, Sgr de Moorteren, et trisaïeul d'Antoine-Emmanuel Dieudonné, substitut du bourgmestre de Louvain, qui épousa, le 12 septembre 1791, Marie-Joséphine de Spoelberch de Lovenjoul. Le fils de ce dernier, Louis-Alexandre Dieudonné, né à Louvain le 17 octobre 1802, échevin de cette ville, puis bourgmestre à Corbeek-Loo, reçut le titre de chevalier par lettres du 26 mars 1842, puis le titre de baron par nouvelles lettres du 15 avril 1843. Il épousa en 1830 Jeanne Joostens, fille d'un riche armateur d'Anvers, dont il laissa deux fils, nés à Louvain en 1840 et 1846.

Il a existé en Lorraine une autre famille très marquante du nom de Dieudonné. Joseph Dieudonné épousa Marguerite de Rozières, descendante d'un des habitants de Laveline qui furent déclarés gentilshommes, en 1476, par le duc René II en récompense de leurs services. En raison de ce mariage il obtint, le 26 juin 1736, un arrêt

du Conseil d'État de Lorraine qui ordonnait de l'inscrire au nombre des gentilshommes de Laveline. Il obtint encore, le 18 mai 1743, un arrêt du Conseil des Finances ordonnant l'exécution de celui de 1736. Son fils, Jean-Baptiste Dieudonné, conseiller intime de la princesse Anne-Charlotte de Lorraine et son officier en l'abbaye de Remiremont, fut définitivement anobli d'abord, le 27 mai 1765, par diplôme de l'empereur François Ier, homologué en 1768 au Conseil suprême de Toscane, puis, en juin 1770, par lettres patentes du roi Louis XV entérinées à la Chambre des comptes le 7 septembre suivant. On trouvera dans le Nouveau d'Hozier le règlement d'armoiries qu'il obtint le 17 juin 1770 : *de gueules à deux épées d'argent passées en sautoir, les pointes en haut, les gardes et les poignées d'or, et un râteau, aussi d'argent, renversé et posé en pal, le tout lié d'or; au chef d'azur chargé d'une levrette d'argent, courant, ayant son collier d'or*. Ces armes sont celles de la famille de Rozières.

DIEULEVEULT (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : d'*azur à six croissants contournés d'argent*, 3, 2, 1. — Support et tenant : *à dextre un lion, la tête contournée, à sénestre un sauvage appuyé sur une massue*. — Devise : DIEX LE VOLT !

La famille DE DIEULEVEULT appartient à la noblesse de Bretagne.

On en trouvera des généalogies dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend et dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière.

La famille de Dieuleveult est honorablement connue en Bretagne depuis le XVIIe siècle. Mais elle a eu pour berceau la Normandie où le nom de Dieuleveult a été porté par plusieurs familles très notables. Un représentant d'une de ces familles, Jean Dieuleveult, notaire à Couterne, eut son blason, *de gueules à un soleil d'or*, enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Falaise).

Kerviler mentionne dans son *Répertoire de biobibliographie bretonne* un Pierre Dieuleveult qui vers 1670 était commis de la recette du domaine de Gourin. Pierre-Jacques Dieuleveult du Bois-Launay était en 1730 procureur fiscal de la baronnie de Pont-l'Abbé.

Jacques-François Dieuleveult, né en 1718, fils de Noel Dieuleveult, sieur de Launay, né en 1691, et de Marie-Anne Dupont, et petit-fils de Thomas Dieuleveult, né en 1664 à Langonnet, au diocèse de Vannes, et de Marguerite Bannier, fut d'abord maître chirurgien à Gourin, au diocèse de Vannes. Il vint se fixer à Carhaix après le mariage qu'il contracta dans cette ville, le 18 juillet 1747, avec Anne-Marie le Fort. Son fils, François-Marie Dieuleveult, né à Carhaix en 1749, docteur en médecine, vint se fixer à Tréguier, fut

médecin en chef des hôpitaux de cette ville et y mourut en 1824. Il avait été anobli, le 9 juillet 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII et avait obtenu en même temps le règlement de ses armoiries. Il s'était apparenté à un grand nombre de familles de la noblesse de sa région par le mariage qu'il contracta à Lannion en 1799 avec Mme le Gualès de Lanzean, née le Gentil de Rosmorduc. Il laissa plusieurs fils qui firent précéder leur nom de la particule DE. Deux de ces fils, Paul-Agathange de Dieuleveult, né à Tréguier en 1799, maire de cette ville, conseiller général et député du Finistère, marié en 1829 à Mlle de Kermenguy, décédé à Tréguier en 1867, et Albert de Dieuleveult, né à Tréguier en 1811, marié successivement en 1833 à Mlle Patot et en 1846 à Mlle le Dall de Tromelin, décédé à Tréguier en 1884, ont été les auteurs de deux rameaux qui comptent de nombreux représentants.

La famille de Dieuleveult n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers, des médecins, des avocats, un représentant de M. le comte de Chambord dans le département du Finistère, etc.

Principales alliances : le Borgne 1796, le Gentil de Rosmorduc 1799, de Kermenguy 1829, 1882, 1911, Bigot d'Engente 1867, de Coatgoureden 1868, Danguy des Déserts 1901, de Tinténiac 1901, Jégou du Laz 1858, du Beaudiez 1858, 1909, de Kersaint-Gilly de Saint-Gilles 1863, Rouault de Livaudray 1897, de la Motte-Rouge 1887, le Dall de Tromelin 1846, le Monnier de Sagazan 1862, Charil de Villanfray 1890, Apuril de Lourmaye 1870, de Bourgogne 1901, le Forestier de Quillien 1908, Legeard de la Diriays 1908, Lamy de la Chapelle 1911, Bourde de la Rogerie, 1897, etc.

DIGARD. Armes (d'après l'*Armorial général* de Rietstapp) : d'*argent à une fasce d'azur chargée d'une étoile du champ et accompagnée en chef d'un fer de lance de sable et en pointe d'une falaise au naturel.* — Cimier : *Un lion issant tenant une épée, la partie sénestre appuyée sur un écusson d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.* — Devise : SI VOUS N'ÊTES PAS CONTENT !!!

Famille de haute bourgeoisie, originaire du Gatinais.

Pierre-Jacques DIGARD DE PALCY, né en 1730, officier d'infanterie surnuméraire aux gardes françaises, décédé en 1802, fut nommé chevalier de Saint-Louis le 14 octobre 1787. Son petit-fils, Jean-Alexandre Digard, né le 14 mars 1813, décédé à la Flèche en 1889, fut nommé commandeur de la Légion d'honneur en 1868 et général de brigade en octobre 1870. Le général Digard avait épousé Mlle Corandey. Il en laissa un fils, Louis-Alexandre-Raoul Digard, né en Algérie

en 1861, officier supérieur, qui a épousé en 1890 Mlle Babin des Brétinières.

DIGEON. Armes concédées en 1818 au général vicomte Digeon : *coupé : au 1 d'argent à trois étoiles d'azur ; au 2 d'azur à une cuirasse d'argent, ombrée d'azur, bordée d'or et de sable et traversée d'un sabre d'argent, monté d'or.* — Tenants : *à dextre un sanglier, à sénestre un dragon.* — Armes concédées en 1813, au général Armand-Henri Digeon : d'*azur à l'épée en pal d'argent, montée d'or ; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

La famille Digeon, qu'il ne faut pas confondre avec celle des Digeon de Montéton, rapportée à la suite, est originaire de Picardie et appartenait au xviiie siècle à la bourgeoisie de cette province.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Claude Digeon, marchand tanneur et bourgeois de la ville d'Amiens, eut son blason enregistré d'office à l'*Armorial général* de 1696 : d'*argent à un pal engreslé d'azur.*

Jacques-Marie Digeon vint se fixer à Paris dans la seconde moitié du xviiie siècle et fut directeur des fermes du Roi. Il avait épousé Elisabeth-Henriette Legendre. Il en eut une fille, Adélaïde-Charlotte, née en 1774, décédée en 1852, qui épousa le général baron Doguereau. Il en eut aussi plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Alexandre, fut consul de France à Chio et drogman à Bagdad. Deux autres, Alexandre-Michel, né à Paris en 1771, et Armand-Henri, né à Paris en 1778, furent les auteurs de deux rameaux.

Alexandre-Michel Digeon eut une brillante carrière militaire et politique. Général de division en 1813, aide de camp du comte d'Artois, il fut créé en 1819 pair de France héréditaire, fut chargé en 1823 de l'intérim du ministère de la Guerre, prit part en 1824 à la guerre d'Espagne comme commandant en chef de l'armée d'occupation et mourut en 1826. Il était grand-croix de la Légion d'honneur. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes de mai 1808, avait reçu le titre héréditaire de vicomte par nouvelles lettres du 14 mai 1818, avait obtenu en même temps que ces lettres le règlement de ses armoiries et avait, enfin, été autorisé, par lettres du 3 avril 1824, à constituer un majorat de pairie au titre de baron. Dans les dernières années de sa vie le général vicomte Digeon fut de la part d'un neveu de son nom victime d'une tentative d'assassinat qui donna lieu à un procès criminel retentissant ; le jeune meurtrier fut condamné à mort et exécuté. Le général vicomte Digeon s'était apparenté aux plus

grandes familles du royaume par le mariage qu'il avait contracté en 1825 avec Charlotte de Saulx-Tavannes, sœur du dernier duc de Saulx-Tavannes, remariée en 1830 au général Lheureux et décédée en 1855. Il en laissa un fils en bas âge, Armand-Alexandre, vicomte Digeon, né à Paris le 1er janvier 1826, pair de France par droit héréditaire, qui mourut en 1892 sans avoir été marié.

Armand-Henri Digeon eut comme son frère une belle carrière militaire, fut nommé en 1833 lieutenant général des armées du Roi et mourut en 1856. Il était grand officier de la Légion d'honneur. Il avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 9 octobre 1813, mais fut connu sous le titre de baron. Il avait épousé Mlle Laurent, décédée à Paris en 1830, dont il n'eut pas d'enfants. Mais il eut un fils naturel qu'il reconnut, Louis. Celui-ci fut connu sous le titre de baron Digeon. Il épousa Mlle Goyer de Sennecourt et en laissa une fille, Mme Mallet de Chauny, et un fils, Armand, baron Digeon, décédé en 1913. Ce dernier avait épousé en 1868 Marie Tribout de Lesseps, fille adoptive de M. et Mme Théodore de Lesseps. Il n'en a laissé que deux filles, la comtesse Foulques de Maillé, aujourd'hui divorcée, et la vicomtesse Dillon.

DIGEON de MONTÉTON (de), en Agenais et en Allemagne. Armes : *de gueules à une bande d'or accompagnée en chef d'une étoile aussi d'or soutenue d'un corbeau d'argent et en pointe de deux flanchis de même posés en bande.*

La famille de Digeon de Montéton, aujourd'hui fixée en Allemagne, est originaire de l'Agenais et de noblesse ancienne. Elle ne doit pas être confondue avec celle à laquelle a été consacrée la précédente notice.

M. Pierre Meller donne sur elle quelques renseignements dans son *Armorial du Bordelais*. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1782 pour être promu au grade de sous-lieutenant.

La famille de Digeon est connue depuis l'année 1212.

Noble Charles Digeon, écuyer, Sgr d'Autramat et de Boisvert, demeurant à Autramat, dans la paroisse de Bourgoviniagues, juridiction de Lauzun, sénéchaussée d'Agenais, alors âgé de 30 ans, fut maintenu dans sa noblesse, le 27 avril 1667, par jugement de Dupuy, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, après avoir justifié sa filiation depuis son quatrième aïeul, Antoine Digeon, Sgr d'Autramat, vivant en 1494. Il épousa dans la suite à Bergerac, le 15 mai 1680, Marguerite de Chapelle. Il fut le grand-père de Louis-Joseph de Digeon, Sgr d'Autramat, marié en 1755 à Anne-Henrie de

Carbonié, qui fit en 1782 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour obtenir la nomination au grade de sous-lieutenant de son fils, Charles-Antoine, né à Péchalvet en 1761.

Louis-Joseph Digeon, Sgr de Tramat, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen. Philippe de Digeon, comte de la terre de Lasserre, prit part cette même année à celles tenues à Nérac.

Philippe, comte Digeon de Montéton, né à Bordeaux en 1756, colonel, décédé en 1836 à Palluau (Vendée), fut élu en 1815 député du Lot-et-Garonne.

La famille de Digeon de Montéton compte encore des représentants en Allemagne où une de ses branches est fixée depuis plusieurs générations.

Elle avait fourni de nombreux officiers, un député du Lot-et-Garonne, etc.

Ses représentants étaient connus depuis le XVIII[e] siècle sous les titres de comte et de baron.

Principales alliances : du Rège 1694, de Vassal-Montviel 1734, de Pelet, d'Asnières 1773, de Timbrune-Valence 1664, de Lustrac 1614, de Bacalan, de Briançon 1747, de Cournuaud 1713, de Ferrand 1643, de Carbonnié 1755, de Béraud de Montéton 1623, de Gastebois 1568, de Ségur 1724, de Virieu 1781, Destutt de Solminihac 1780, de Verdun vers 1460, de Chabany, de Saint-Martin 1540, etc.

DIGOINE du PALAIS (de). Armes : *échiqueté d'argent et de sable de six points et de sept tires*. — Couronne : *de Marquis*. — Tenants : *deux anges*. — Devise : VIRTUTI FORTUNA COMES.

La maison DE DIGOINE, dont la seule branche existante est aujourd'hui fixée en Languedoc, a eu pour berceau le Charolais et appartient à la noblesse chevaleresque de ce pays.

Elle a une origine commune avec l'illustre maison de Jaucourt. Cette dernière maison, à laquelle il sera consacré une notice spéciale, a, en effet, pour auteur Jean de Digoine qui adopta le nom et les armes de Jaucourt après son mariage, en 1463, avec Agnès du Plessis-Chauvigny, fille d'Antoinette de Jaucourt, dernière du nom.

On trouvera beaucoup de renseignements sur les Digoine dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne* du Père Anselme, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans l'*Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg* aux États généraux de 1789 de M. de Gigord, dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque, dans le *Bulletin héraldique de France* de 1890, etc.

Le généalogiste Berthier, chargé d'examiner les preuves de noblesse que le marquis de Jaucourt fit sous Louis XVI pour être admis aux honneurs de la Cour, écrivit à ce gentilhomme, à la date du 7 juillet 1786, une lettre qui est conservée dans les manuscrits de Chérin. Cette lettre commence en ces termes : « Les preuves « de votre maison ont été faites en 1782 par M. Lambert de Basrive « et ont été déposées au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit, véri- « fiées et admises la même année par feu M. Chérin. La maison de « Digoine réunit tous les caractères de la haute noblesse. Elle a pris « son nom d'une terre située en Charolais et décorée de toute ancien- « neté du titre de baronnie. Elle jouissait d'une telle considération « il y a plus de trois cents ans que Philippe le Bon, duc de Bour- « gogne, disait dans des lettres du 30 décembre 1459 qu'elle avait « été et était encore d'aussi grande noblesse et baronnie et plus que « maison qui fût au pays de Charolais. Ce témoignage, d'autant plus « flatteur qu'il part de son souverain, est justifié par une foule de « monuments qui prouvent son ancienneté remontée à plus de sept « siècles avec des services distingués, de grandes possessions et « des alliances illustres. Elle a pour tige Josserand de Digoine, che- « valier, qui accorda des bienfaits à l'abbaye de Cluny au commen- « cement du XIe siècle. Liébaud, son fils, aussi chevalier, épousa, « vers l'an 1036, N..., fille de Guichard, Sgr de Beaujeu, et devint « par cette alliance cousin germain de Guichard, sire de Beaujeu, « qui s'allia à Luciane de Monthéry-Rochefort, mariée auparavant à « Louis le Gros, roi de France, et séparée d'avec lui pour cause de « parenté. La postérité de ce dernier s'est partagée en un grand « nombre de branches dont plusieurs sont éteintes. Entre les bran- « ches existantes sont celles des barons de Plancy, dont vous êtes « le chef, et celle des seigneurs du Palais, dont est issu M. le mar- « quis du Palais, capitaine au régiment de Belsunce... »

La maison de Digoine a eu pour berceau une seigneurie de son nom, comprenant cinq clochers, ou fiefs, tenus à l'hommage, qui était une des quatre grandes baronnies du Charolais.

Guillaume de Digoine se croisa en 1205 ; son nom et ses armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles. Hugues, Sgr de Digoine, est compris au nombre des chevaliers bannerets de Bourgogne dans le catalogue des grands vassaux de la Couronne dressé en 1213 par ordre du roi Philippe-Auguste. Guillaume de Digoine et son fils périrent en 1356 à la bataille de Poitiers.

La maison de Digoine se partagea au moyen âge en trois grandes lignes principales dont on ignore le point de jonction.

La ligne principale, ou des barons de Digoine, eut pour dernier représentant Jean, Sgr de Digoine, qui épousa Jeanne de Chevriers et dont la fille, Marie, héritière de la baronnie de Digoine, épousa Robert de Damas par contrat du 18 avril 1390. Après diverses vicissitudes la terre et le château de Digoine sont aujourd'hui la propriété de la famille le Borgne d'Ideville. Ils ne doivent pas être confondus avec une terre et un château de Digoine, situés près d'Autun, qui appartiennent à la famille de Musy.

La ligne des seigneurs de Thianges, en Nivernais, remontait par filiation à Hugues de Digoine, chevalier, Sgr de Thianges, de Demain et de Savigny, vivant en 1367, dont le fils, Philibert de Digoine, mort avant 1414, fut maître d'hôtel de Louis II, duc de Bourbon, et bailli du Nivernais. Hugues de Digoine, fils de Philibert, était en 1420 panetier du duc de Bourgogne. Il épousa Marguerite de Damas et en eut, entre autres enfants, deux fils, Chrétien et Jean. L'aîné de ces deux frères, Chrétien de Digoine, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, chevalier de la Toison d'Or, décapité en 1481 par ordre du roi Louis XI, épousa en 1456 Anne des Barres, veuve de Guillaume de Damas ; il n'en eut qu'une fille, Anne, héritière de la seigneurie de Thianges, qui épousa, le 15 novembre 1472, Jean de Damas, Sgr de Marcilly. Jean de Digoine, second fils d'Hugues, épousa en 1463 Agnès du Plessis-Chauvigny, fille d'Antoinette de Jaucourt ; on a vu plus haut qu'il abandonna le nom et les armes de Digoine pour fonder une nouvelle maison de Jaucourt, fort brillante, à laquelle il sera consacré une notice spéciale.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie de la troisième ligne, dite des seigneurs du Palais, dont une branche s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Ce travail en fait remonter la filiation à messire Guy de Digoine, chevalier, qui possédait en 1256 la seigneurie du Martinet, dans la paroisse de Saint-Romain de Vaissine, et qui la tenait en fief de Guillaume de Digoine. Ce gentilhomme avait épousé Jeanne de Limenton, rappelée comme veuve dans un acte de 1270. Il fut père de Guyot de Codys, damoiseau, mentionné dans deux chartes de l'an 1300, et grand-père d'autre Guyot de Codys, ou de Digoine, mentionné dans des actes de 1300, 1314, 1327 et 1343, qui épousa Yolande, dame de Boschevenon. Le fils de ceux-ci, noble homme Jean de Digoine, damoiseau, Sgr du Martinet, Cosgr de Boschevenon, épousa, par contrat du 9 décembre 1359, Guiotte de Pouilly, héritière de la seigneurie du Palais, située sur les confins du Brionnais et du Mâconnais. La plupart des auteurs en font un fils puîné de Robert, Sgr de Digoine, grand chambellan du duc de Bourgogne, et d'Anne de Blanchefort de Créqui. Jean de Digoine fut le

trisaïeul d'Humbert de Digoine, Sgr du Palais, qui épousa Catherine de Busseul par contrat du 19 mai 1500 et qui fit son testament le 8 juillet 1543. Ce dernier laissa, entre autres enfants, trois fils, Claude, François et Jean, qui furent les auteurs de trois branches.

L'auteur de la branche aînée, Claude de Digoine, Sgr du Palais, marié le 17 juillet 1541 à Claude de Villers-la-Faye, commandait en 1556 le ban et l'arrière-ban de la noblesse du Mâconnais. Son fils, Gilbert de Digoine, Sgr du Palais, marié le 10 février 1585 à Marguerite de Saint-Priest, laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Marc-Antoine de Digoine, Sgr du Palais, marié le 25 mars 1644 à Françoise de Drée, dont le petit-fils, Claude-Joseph de Digoine, Sgr du Palais, mourut en 1727 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1725, avec M[lle] de Saulx-Tavannes ; 2° Louis de Digoine, Sgr de Bonvert, en la paroisse de Mably, en Forez, qui épousa, le 21 septembre 1631, Renée-Charlotte de Gilbert, héritière de la seigneurie de Saint-Christophe, et qui continua la lignée. Les deux fils de ce dernier, Claude, Sgr de Saint-Christophe, et Ferdinand, Sgr de Saint-Marcel, furent maintenus dans leur noblesse le 27 février 1669, par jugement de l'intendant Bouchu, après avoir justifié leur filiation depuis 1476. La descendance de l'aîné de ces deux frères s'éteignit avec son arrière-petit-fils, Claude de Digoine, qualifié baron du Bourg-Saint-Christophe, né en 1739 à Charnaud, près de Meximieux, qui fit pour être admis à l'École militaire des preuves de noblesse conservées dans les *Carrés d'Hozier* et qui n'eut pas d'enfants de son mariage, en 1766, avec M[lle] du Puy de Semur. Ferdinand de Digoine du Palais, le second des deux frères maintenus par Bouchu, épousa, le 2 décembre 1664, Françoise Dupuy, héritière de la seigneurie de Saint-Marcel, en Bresse. Son arrière-petit-fils, Ferdinand-Alphonse-Honoré de Digoine du Palais, né à Dunkerque en 1750, fit en 1761 des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour être admis à l'École militaire. Il fut dans la suite aide de camp de Mgr le comte d'Artois. Il se qualifiait marquis du Palais quand il fut élu député de la noblesse du bailliage d'Autun aux États généraux de 1789. Il siégea au côté droit de l'Assemblée, émigra, fut nommé maréchal de camp en 1814 et mourut en 1832. Cette branche s'est éteinte avec Léopold, marquis de Digoine du Palais, fils du précédent, qui mourut en 1869 ne laissant de son mariage avec M[lle] de Pontcarré qu'une fille, Zoé, mariée en 1850 au marquis du Blaisel et décédée en 1888.

François de Digoine du Palais, auteur de la seconde branche, fut père d'Antoine de Digoine du Palais, qui vint se fixer en Provence, et grand-père de Jean-Antoine de Digoine du Palais, marié en 1638 à

Marie de Gas de Saint-Gervais, dont la fille unique épousa Louis de Bonnot de Villevrin.

L'auteur de la troisième branche, aujourd'hui seule existante, Jean de Digoine du Palais, vint se fixer en Vivarais après le mariage qu'il contracta au Bourg-Saint-Andéol, le 21 avril 1571, avec Polycianne de Surrel. Il acquit peu de temps après la seigneurie de Bel. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Jean-Baptiste de Digoine du Palais, Sgr de Bel, marié en 1624 à Anne de la Baume, et Jean-Antoine de Digoine du Palais, conseiller du Roi au siège présidial de Nîmes, marié en 1631 à Françoise de Cavaillon, qui furent les auteurs de deux rameaux. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse, le 15 janvier 1671, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Le premier rameau s'est éteint en la personne de Françoise-Denise de Digoine qui épousa en 1803 François-Gabriel Dauphin de Verna et qui mourut fort âgée en 1865. Le second rameau, fixé au Pont-Saint-Esprit, compte encore des représentants. Son chef est connu, depuis l'extinction de la branche aînée, en 1869, sous le titre de marquis de Digoine du Palais. Agathange de Digoine, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Villeneuve-de-Berg. Le comte de Digoine, chevalier de Saint-Louis, et Claude-Paul de Digoine, chevalier de Saint-Louis, prirent part cette même année à celles tenues à Nîmes.

Jean de Digoine, Sgr d'Estroyes, fut admis en 1576 en la Chambre de la noblesse des États de Bourgogne.

Ehrard, Camille et Raymond de Digoine furent admis dans l'Ordre de Malte en 1630, 1665 et 1712. Le second d'entre eux, Camille, décédé en 1721, fut commandeur de l'Ordre et chef d'escadre des armées navales; il commandait la marine à Brest en 1711.

La maison de Digoine a encore fourni des officiers généraux, un chef d'escadre, des chanoines comtes de Lyon, de Brioude et de Saint-Pierre-de-Mâcon, un député de la noblesse aux États généraux de 1789, des chambellans des ducs de Bourgogne, etc. Plusieurs de ses membres ont péri sur divers champs de bataille.

Principales alliances : de la Guiche, de Semur, de Mello, de Ventadour, de Damas, des Barres, de Clugny, de Pouilly, de Busseul, de Saint-Priest, de Villers-la-Faye 1541, de Jaucourt, de Saulx-Tavannes 1715, de Fontenay, de Montrichard, d'Albon 1677, de Drée 1644, Camus de Pontcarré, du Blaisel 1850, du Puy de Semur 1766, Tughes 1743, de Surrel 1571, de la Baume 1624, de Piolenc 1754, Dauphin de Verna 1803. de Vanel de Lisleroy 1823, 1824, d'Antil de

Ligonès 1890, de Bernard de Talode du Grail 1852, Sabatier de la Chadenède 1897, etc.

DIGOT. Armes portées par le baron Digot : *coupé d'azur et d'argent, l'argent chargé d'une croix alaisée de gueules; au chef de la Religion qui est de gueules à la croix d'argent.* — Tortil : *de Baron.* — L'écu *placé sur une croix de Malte et entouré du chapelet de l'Ordre.*

La famille Digot est anciennement et honorablement connue dans la haute bourgeoisie de Lorraine.

Un de ses membres, Augustin Digot, avocat à Nancy, décédé en 1864, publia en 1856 une *Histoire de Lorraine* très estimée qui lui valut le second prix Gobert.

Paul-Augustin Digot, né à Nancy en 1827, décédé vers 1890, écrivit de nombreuses brochures sur l'histoire de la Lorraine. Il était connu sous le titre de baron dont on ignore l'origine.

DIGUÈRES (Guyon des). Voyez : Guyon des Diguères, de Vauloger et de Guigny.

DIGUES de la TOUCHE. Armes (d'après l'*Armorial général de la Touraine* de M. Carré de Busserolle) : d'*argent à une grenade de .....; au chef de gueules chargé d'un annelet de ....., accosté de deux étoiles de.....*

La famille Digues de la Touche, passée en Irlande lors de la révocation de l'édit de Nantes, est revenue en France au cours du XIXe siècle et s'est établie en Touraine.

On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

Principale alliance : de Fouchier 1860.

DIGUET de la PAYENNIÈRE.

La famille Diguet, d'honorable bourgeoisie, est anciennement connue dans la Haute-Normandie.

Elle joint à son nom celui de la terre et du château de la Payennière qu'elle possède près de Montivilliers.

Elle ne figure pas au nombre de celles de sa région qui ont fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : Lenez de Cotty de Brécourt, de la Bunodière 1877, etc.

DIJOLS et DIJOLS de MONDOT. Armes (d'après le *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française* de M. de Mailhol et

d'autres ouvrages contemporains) : *de sable à une épée d'or, la garde d'argent, la pointe en haut.*

La famille Dijols est originaire du Rouergue où elle occupait dès le XVIIIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.*

N... Dijols, bourgeois de la Cassaigne, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

Hilaire Dijols, marié à Françoise Malhat, était sous Louis XVI conseiller du Roi au présidial et sénéchal de Rodez. Son fils, Étienne-François Dijols, né à Rodez en 1785, décédé en 1836, était lieutenant-colonel des chasseurs de l'Orne quand il fut créé baron, le 25 juin 1821, par ordonnance du roi Louis XVIII. On ne voit pas que cette ordonnance ait été suivie de lettres patentes, ni de règlement d'armoiries. Le lieutenant-colonel Dijols était officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis. Il avait épousé, en 1818, Mlle Esmangart de Bournonville. Il en laissa deux fils qui ont eu l'un et l'autre postérité masculine. L'aîné de ces fils, Hippolyte, baron Dijols, né en 1825, décédé en 1864 à Champigny-sur-Yonne, épousa Mlle de Mondot de Lagorce. Il en eut à son tour deux fils qui ont joint souvent à leur nom celui de la famille de Mondot de Lagorce, éteinte dans les mâles en 1876, à laquelle appartenait leur mère.

La famille Dijols a fourni des officiers supérieurs.

Principales alliances : Esmangart de Bournonville 1818, Bocquet-Liancourt, de Mondot de Lagorce, du Tertre 1899, etc.

La famille de Mondot, anciennement et honorablement connue en Limousin et en Poitou, portait pour armes : *de gueules à un lion d'or; au chef cousu de sable chargé de trois étoiles d'argent.* Saint-Allais, qui en a donné une généalogie dans le tome XVI de son *Nobiliaire universel*, a cherché à la faire descendre de Pierre Mondot de la Marthonie, né en 1466, célèbre magistrat, premier président au Parlement de Bordeaux en 1499, puis à celui de Paris en 1515, décédé à Blois avant le 9 janvier 1517. Dans la réalité la famille de Mondot paraît avoir simplement appartenu à la haute bourgeoisie de sa région. On ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait jamais été maintenue noble par jugement, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Un de ses représentants, Pierre Mondot, sieur de Moressolle, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Poitiers) les armes suivantes : d'*azur à un chevron d'or surmonté d'un monde croisé de même et accompagné de trois montagnes d'argent, deux en chef et une en pointe.* Joachim Mondot, marié

en 1691, fut conseiller en l'élection de Poitiers. Il fut père de Jean Mondot, sieur de la Grange, conseiller du Roi au siège de Bellac, et grand-père de Jean-Baptiste Mondot de Beaujour, né en 1726, qui épousa en 1747 Marguerite Ytier de la Gorce, fille de Philippe Ytier et de Marguerite de la Gorce, maîtresse de la poste de Montmagnier, et qui continua la descendance.

DIJON, ou **DIGEON**. de **MONTÉTON** (de). Voyez : DIGEON DE MONTÉTON (DE).

DIJON de CUMANE (de). Armes : d'*argent à dix joncs* (aliàs *dix épis*) *de sinople posés sur une terrasse de même*.

La famille DIJON DE CUMANE appartient à la noblesse parlementaire du Dauphiné. Elle paraît avoir eu pour berceau le bourg de Beaurepaire.

M. de Rivoire de la Batie en a donné une généalogie dans son *Armorial du Dauphiné*.

La famille Dijon ne figure pas au nombre de celles du Dauphiné qui eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696. Elle était représentée sous Louis XV par deux frères : 1° Antoine Dijon, dont il va être parlé ; 2° Dominique Dijon, Sgr de Pizieux, lieutenant-colonel au régiment de Penthièvre, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1778 sans avoir été marié. Antoine Dijon fut pourvu de l'office anoblissant de conseiller maître en la Chambre des comptes du Dauphiné. Il épousa, le 10 novembre 1753, Françoise-Pauline de Bouffier, fille de Pierre de Bouffier, Sgr de la Valette, trésorier de France, et de sa première femme, Françoise de Ruzan-Ronchives, dame de Cumane, et héritière de la terre et du château de Cumane dont sa descendance a conservé le nom. Il laissa de cette alliance deux fils. L'aîné de ceux-ci, Jean-Dominique de Dijon, mourut sans avoir été marié. Le second, Jean-Baptiste-Antoine Dijon de Cumane, garde du corps du roi Louis XVI, épousa en 1785 Zoé-Amante de Rivière. Il fut lui-même père de Charles-Scipion de Dijon de Cumane, garde du corps du roi Louis XVIII, qui épousa vers 1816 Louise-Élisabeth Duplan de Presles, et grand-père de Charles-Anthime de Dijon de Cumane, magistrat, qui épousa Mlle de Giraud.

M. de Dijon, de l'élection de Vienne, et son frère, M. Dijon de Cumane, de l'élection de Romans, furent du nombre des gentilshommes du Dauphiné qui prirent part, le 10 septembre 1788, à l'assemblée tenue à Romans.

La famille de Dijon de Cumane a fourni des magistrats de mérite, des gardes du corps, etc.

Principales alliances : de Gallien de Cléret, de Bouffier 1753,

d'Alliez 1774, de Rivière 1785, Rozier de Linage, de Fombelle, Duplan de Presles, de Bernes de la Haye, du Clot, Helly d'Angelin, de Giraud, etc.

On trouvera dans les *Dossiers bleus* un tableau généalogique d'une famille de Dijon, de noblesse ancienne, qui s'éteignit au XVIIe siècle. Cette famille portait pour armes : d'*argent à trois tours de sinople, maçonnées et crénelées de gueules*. Elle se croyait issue de celle des anciens comtes de la ville de Dijon. Dans la réalité elle paraît avoir eu pour auteur Jean Dijon, conseiller au Parlement de Paris en 1314, dont le fils, Jean Dijon, fut conseiller au même Parlement et dont le petit-fils, Colin Dijon, vint en 1394 s'établir en Beauce. Le descendant des précédents, Louis de Dijon, Sgr du Rosay, valet de chambre du duc d'Alençon, contrôleur général et extraordinaire des guerres en 1586, épousa à Orléans en 1576 Marie Touchard. Il en laissa deux fils : 1° François de Dijon, capitaine général des guides, camps et armées du Roi, tué d'une chute de cheval en se rendant au couronnement de la reine Marie de Médicis ; 2° Charles de Dijon, Sgr du Rosay, lieutenant général des chasses de l'Orléanais, chevalier de l'Ordre du Roi, décédé en 1626, dont les fils moururent sans postérité.

DILLE, ou d'ILLE, aujourd'hui de GANTELMI d'ILLE. Armes : *écartelé : au 1 d'or à un lion rampant de gueules tenant de la patte dextre une croix fleuronnée d'azur,* qui est de Gantelmi, en Provence ; *aux 2 et 3 de gueules à deux triangles d'or cléchés et enlacés et en pointe un rocher issant d'une eau ondée d'azur et d'argent,* qui est d'Ille ; *au 4 d'or à un lion rampant de gueules chargé d'un lambel à trois pendants d'azur*, qui est de Gantelmi, à Naples. — Couronne *ducale* (aliàs *de Marquis*). — Cimier : *un phénix se consumant.* — Supports : *deux lions, la tête contournée.* — Devise : LEO NON EXPAVESCIT. — L'écu *sur un faisceau d'étendards aux armes de Provence, de Barcelone, de Naples, de Jérusalem, d'Aragon, du Saint-Empire, de l'Église et de France.* — Le tout *sur un manteau princier de gueules, semé de lions rampants sans nombre d'or, fourré d'hermines, sommé d'une couronne ducale fermée.*

La famille DILLE, aujourd'hui DE GANTELMI D'ILLE, était honorablement connue dès le XVIIe siècle dans la bourgeoisie de la Haute-Provence. Elle paraît avoir eu pour berceau le bourg de Saint-Julien-le-Montanier où un de ses représentants, Pierre Dille, était notaire en 1650. Honnête fils Jean-Baptiste Dille, écuyer, fils de feu Antoine Dille et de demoiselle Marguerite Audouard, de la ville de Saint-Maximin, épousa, par contrat du 17 décembre 1660, dans lequel il

est ainsi qualifié, demoiselle Angélique de Cadry, fille du sieur Jean-Baptiste Cadry, écuyer, du lieu de Porrières, et de demoiselle Marie de Gantelmy. Jean-Baptiste Dille, né et baptisé à Aix en 1661, fils de Joseph Dille et de Françoise Rencurel, marié à Marguerite Constans, décédé en 1731, fut pourvu, le 9 juin 1693, de l'office anoblissant de trésorier général de France au bureau des finances de Provence. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à un rocher d'argent au milieu d'une mer d'azur surmonté de deux triangles entrelacés d'or*. Joseph Dille, juge du lieu de Saint-Julien-le-Montanier, et Louis Dille, bourgeois du même lieu, firent enregistrer au même Armorial les armes suivantes : d'*azur à une bande d'argent chargée d'une aigle de gueules.*

On trouve qu'en 1668 Jean Dille, d'Aix, et Pierre Dille, de Saint-Julien, payèrent volontairement une amende de 50 livres pour avoir usurpé la qualification d'écuyer.

La branche actuellement existante descend de Bernard Dille dont un des fils, Jean-Gaspard Dille, d'abord bourgeois de Manosque, se qualifiait en 1654 consul bourgeois d'Aix. Pierre Dille, un autre des fils de Bernard, paraît devoir être identifié avec Pierre Dille, de Saint-Julien, mentionné plus haut; il fut l'auteur d'un rameau. Jean Dille, avocat, fils de Jean-Gaspard, fut père de Jean-Paul Dille, avocat, qui épousa Élisabeth de Piellas, grand-père de Jean-Étienne Dille, avocat, qui épousa Madeleine Digne, bisaïeul de Jean-Paul-Honoré Dille, né en 1743, décédé en 1800, qui épousa Agnès Ganteaume, et trisaïeul de Jean-Alphonse Dille, né en 1780, décédé en 1853, qui épousa sa cousine, Joséphine Ganteaume. Le fils de ce dernier, André-Hippolyte Dille, né en 1807, marié à Thérèse-Élisabeth Palis, décédé en 1885, fut autorisé en 1870, par jugement du tribunal civil d'Aix, à substituer à son nom celui de : D'ILLE, en deux mots. Encouragés par ce succès, ce même André-Hippolyte d'Ille et son fils, Charles-Joseph-Tancrède d'Ille, demandèrent, le 6 septembre 1873, l'autorisation de substituer à leur nom celui de : DE GANTELMI D'ILLE ; mais on ne voit pas que cette seconde demande ait abouti. Bien qu'on ne connaisse à sa famille aucun principe de noblesse, André-Hippolyte d'Ille fut connu le premier sous le titre de marquis de Gantelmi d'Ille qui a été conservé par ses descendants. Son fils, Charles-Joseph-Tancrède, marquis de Gantelmi d'Ille, marié à Mlle d'Herbès, en a eu, entre autres enfants, un fils, qui a épousé en 1904 une fille du colonel Bougon, et une fille, Mme Émile Double.

Principale alliance : de Saqui-Sannes 1902.

DILLON et DILLON de ROSCOMMON et de CLONBROCK. Armes de la branche des vicomtes Dillon (d'après le Burke's *Peerage and baronetage*) : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à une fasce de sable, accompagnée de trois croissants de même*, qui est de Lee ; *aux 2 et 3 d'argent à un lion rampant de gueules, surchargé d'une fasce d'argent et accompagné de trois croissants de gueules*, qui est de Dillon. — Cimier : *Un lion issant de gueules, armé et lampassé d'azur, tenant dans ses griffes une molette d'éperon d'or*. — Couronne *ducale* (par concession de la reine Victoria). — Tenants : *deux anges vêtus d'argent, tenant chacun une branche de palmier de sinople*. — Devise : Dum spiro spero. — Armes de la branche des comtes de Roscommon : d'*argent à un lion rampant de gueules, accompagné de trois croissants surmontés chacun d'une étoile de même, le tout chargé d'une fasce d'azur*. — Cimier : *un faucon essorant d'argent soutenu d'un chapeau de tournoi de gueules, retroussé d'hermines*. — Supports : *à dextre un griffon de sinople, armé et lampassé d'or, à sénestre un faucon de gueules, armé et membré d'or*. — Devise : Auxilium ab alto. — Les armes de la branche des barons de Clonbrock sont les mêmes que celles de la branche des comtes de Roscommon avec cette seule différence que les étoiles sont *de sable*. — La branche fixée en Bordelais au XVIIIe siècle et demeurée française porte : *d'argent à un lion léopardé de gueules, armé et lampassé d'azur, accompagné de trois croissants de gueules*. — Devise : Dum Spiro spero. — La branche des sirs Dillon, barons du Saint-Empire, porte : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent au lion rampant de gueules, surchargé d'une fasce d'azur et accompagné de trois croissants de gueules ; aux 2 et 3 d'argent à un lion passant de gueules, accompagné de trois croissants de même*. — Cimiers : 1° *un chapeau de gueules, retroussé d'hermines, surmonté d'un faucon issant d'argent ;* 2° *un demi-lion rampant de gueules*. — Devise : Auxilium ab alto.

La maison Dillon, dont deux branches vinrent se fixer en France au cours du XVIIIe siècle, est une des plus anciennes et une des plus illustres de la noblesse d'Irlande. Elle a possédé dans ce pays, entre autres immenses domaines, la contrée qui a conservé le nom de Dillon.

On trouvera sur elle des renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans le *Peerage and baronetage* de Burke, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1870, etc.

D'après la tradition la famille Dillon aurait pour auteur Logan, dit Dilune, ou Délion, c'est-à-dire le Vaillant, qui aurait été le troisième fils d'O'Neil, roi d'Irlande. Ce jeune prince aurait dû quitter l'Irlande

après avoir tué en combat singulier un neveu de son père, Colemaan, roi de Temoria, serait venu se réfugier en Aquitaine, aurait épousé vers 595 la fille d'un roi de ce pays et aurait plus tard été le successeur de son beau-père. Toujours d'après la tradition, sa descendance, connue sous le nom de Dillon, possédait encore en Aquitaine de vastes domaines souverains quand ce pays fut annexé à l'Angleterre lors de l'avènement au trône, en 1154, d'Henri II Plantagenet, mari d'Éléonore de Guienne, ou d'Aquitaine. Henri II ramena alors en Angleterre les jeunes Henri et Thomas Dillon, derniers descendants de Logan. L'aîné de ces deux frères, sir Henri Dillon, fut lord baron de Drumrany et premier gentilhomme du comte de Morton qui fut plus tard le roi Jean II. Il suivit ce prince en Irlande et reçut de lui un vaste territoire, composé de soixante fiefs militaires, auquel il donna son nom et dont plusieurs restes appartiennent encore à sa descendance. Il avait épousé une fille de Jean de Courcy, comte d'Ulster. Henri Dillon, baron de Drumrany, fut fait en 1343 chevalier banneret et connétable du château d'Athlone.

La souche se partagea au moyen âge en un certain nombre de branches dont cinq principales se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Le chef de la première branche, sir Théobald Dillon, chevalier de Costello-Gallen, dans le comté de Sligo, fut appelé à la pairie d'Irlande, le 16 mars 1621, sous le titre de vicomte Dillon de Costello-Gallen. Il avait épousé Éléonor, fille de sir Richard Tuite, chevalier de Tuitestown, dans le comté de Westmeath, et veuve de son cousin William Tuite, de Monilea. Il mourut en 1624 laissant une très nombreuse postérité. L'aîné de ses fils, sir Christoph Dillon, décédé avant lui, avait épousé en 1604 sa cousine, lady Jane Dillon, fille du premier comte de Roscommon ; sa descendance masculine s'éteignit dès 1682. Sir Lucas Dillon, de Lough-Glynn, dans le comté de Roscommon, fils puîné du premier vicomte Dillon, fut grand-père de Théobald Dillon, écuyer de Kilmore, qui recueillit en 1682 avec la pairie d'Irlande le titre de septième vicomte Dillon. Ce gentilhomme s'attacha à la fortune du roi Jacques II et fut mis hors la loi en 1690. Il laissa deux fils : 1° Henri, huitième vicomte Dillon, dont le fils mourut sans postérité en 1737 ; 2° Arthur Dillon, né en 1670, connu sous le titre de comte Dillon, qui continua la lignée. Ce dernier prit du service en France après la chute du roi Jacques II, fut colonel d'un régiment de son nom, se couvrit de gloire à la défense de Moscolino, contribua à la victoire de Castiglione, en 1706, fut nommé cette même année lieutenant général des armées du Roi et mourut en 1733 au château de Saint-Germain où Louis XIV lui avait donné un appartement. Il avait épousé Christiana Sheldon qui lui survécut

jusqu'en 1757. Il en laissa, entre autres enfants, cinq fils : 1° Charles, dixième vicomte Dillon, colonel du régiment de Dillon, brigadier des armées du Roi, décédé sans postérité en 1741 ; 2° Henri, onzième vicomte Dillon, qui continua la descendance et dont il va être parlé ; 3° Jacques, chevalier de Malte, colonel du régiment de Dillon, tué à la tête de ce régiment à la bataille de Fontenoy ; 4° Édouard, colonel du régiment de Dillon après la mort de son frère, tué à la bataille de Lawfeld ; 5° Arthur, né en 1721 à Saint-Germain-en-Laye, évêque d'Évreux en 1753, archevêque de Toulouse en 1758, archevêque de Narbonne en 1762, décédé à Londres pendant l'émigration en 1806. Ce dernier, qui fut un des plus fastueux prélats du XVIII[e] siècle, fut de 1762 à 1789 président né des États du Languedoc ; il présida aussi à deux reprises l'assemblée générale du clergé de France. Henri, onzième vicomte Dillon, fut colonel du régiment de son nom au service du roi Louis XV, fut admis en 1750 aux honneurs de la Cour de France et mourut en 1787. Il avait épousé, le 26 octobre 1744, lady Charlotte Lee, fille aînée du deuxième comte de Litchfield. Il en laissa trois fils, Charles, Arthur et Henri, de chacun desquels il va être parlé.

Charles, douzième vicomte Dillon, né le 6 novembre 1745, abjura le catholicisme en 1767 et fut rétabli en 1778 dans sa dignité de pair d'Irlande ; il épousa en 1776 Henriette-Marie Phipps, fille unique de lord Mulgrave, puis, en 1787, Marie Rogier, actrice. Il fut père d'Henri-Auguste, treizième vicomte Dillon, pair d'Irlande, né en 1777, marié en 1807 à Henriette Browne, sœur de lord Oranmore, décédé à Londres en 1832, dont la descendance subsiste dans le Royaume-Uni.

L'honorable Arthur Dillon, connu sous le titre de comte Dillon, second fils du onzième vicomte, naquit en Irlande en 1750, fut colonel du régiment de Dillon au service du roi de France, se distingua par sa valeur pendant la guerre d'Amérique, fut nommé maréchal de camp en 1784, fut élu député de la Martinique aux États généraux de 1789, siégea au côté gauche de l'assemblée, commanda plus tard une division dans l'armée de Dumouriez et fut guillotiné à Paris le 14 avril 1794. Il avait épousé d'abord M[lle] de Rothe, qui fut dame du Palais de la Reine, puis, en 1784, M[me] Levassor de la Touche, née Girardin de Mongérald, mère de la duchesse de Fitz-James. Il eut du premier lit une fille, la marquise de la Tour du Pin-Gouvernet, dont on vient de publier les intéressants *Souvenirs d'une femme de cinquante ans;* il eut du second lit une autre fille, Fanny, décédée en 1836, qui épousa le général comte Bertrand et qui accompagna son mari à Sainte-Hélène auprès de Napoléon.

L'honorable Henri Dillon, né en 1759, troisième fils du onzième

vicomte, fut major général des armées anglaises et mourut en 1837. Il épousa en 1790 Frances Trant et en eut trois enfants : 1° Charles, connu sous le titre de comte Dillon, né en 1808, page de Charles X, colonel de cuirassiers, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1890 sans avoir été marié ; 2° Marie, mariée en 1821 au duc de Croy-Dulmen, décédée sans postérité dès 1827 ; 3° Charlotte, décédée sans avoir été mariée.

Le chef de la seconde branche, sir Robert Dillon, de Newton, fut nommé en 1545 par le roi Henri VIII attorney général d'Irlande. Il fut père de sir Lucas Dillon, de Newton et de Moymet, au comté de Meath, attorney général d'Irlande en 1567, premier baron de l'Echiquier, membre du Conseil privé en 1572. Le fils de celui-ci, sir James Dillon, fut élevé à la pairie d'Irlande, le 24 janvier 1619, avec les titres de lord Dillon et de baron de Kilkenny-West ; il reçut encore le titre de comte de Roscommon par lettres du 5 août 1622. Il fut le bisaïeul de Wentworth Dillon, quatrième comte de Roscommon, pair d'Irlande, décédé sans postérité en 1684, qui fut un poète très distingué. Robert Dillon, neuvième comte de Roscommon, prit du service dans les armées du roi Louis XV, commanda le régiment de Roscommon, fut nommé maréchal de camp en 1767 et mourut en 1770 sans avoir été marié. Cette branche produisit un grand nombre de personnages marquants. Elle s'éteignit en la personne de Michel-Robert, lord Dillon, baron de Kilkenny-West, douzième comte de Roscommon, pair d'Irlande, né en 1798, qui n'eut pas d'enfants de son mariage, en 1830, avec Charlotte Talbot.

Le chef d'une troisième branche, Robert Dillon, Sgr de Clonbrock, dans le comté de Galway, né en 1754, marié en 1776 à Létitia Green, fut élevé à la pairie d'Irlande, par lettres du 3 juin 1790, avec le titre de baron de Clonbrock. Il fut père de Luc Dillon, deuxième baron de Clonbrock, pair d'Irlande, né en 1780, marié en 1803 à Anastasie, fille unique de lord Wallscourt, dont la descendance se perpétue avec distinction en Irlande.

Le chef d'une quatrième branche, John Dillon, fut créé en 1782, par lettres de l'empereur Joseph, baron libre du Saint-Empire romain, avec reversibilité du titre à ses descendants des deux sexes ; il fut plus tard créé baronnet par lettres du 31 juillet 1801. Il avait épousé Millicent Drake dont il laissa cinq fils. Cette branche subsiste avec distinction à Lismullen, en Irlande. Ce fut une de ses représentantes qui épousa vers 1815 Thomas Corneck, auteur de la famille des barons Dillon-Corneck, rapportée plus bas.

Il existe de nos jours en France une cinquième branche de la famille Dillon dont la communauté d'origine avec la souche a été

quelquefois à tort contestée. Le chef de cette branche, Robert Dillon, vint vers le milieu du XVIIIe siècle s'établir en France ; il acquit en 1754 à Blanquefort, près de Bordeaux, de la famille de Marcellus, la terre de Terrefort, aujourd'hui Dillon-Terrefort, et y mourut en 1764 à l'âge de 54 ans. Il avait épousé en 1737 Marthe Newland, du comté de Surrey, dont il n'eut qu'une fille, lady Sewinburne. Il se remaria en octobre 1745, suivant la forme du concile de Trente, à Marie Dicconson, du lieu de Wrightington, dans le Lancashire, dont il eut une très nombreuse postérité.

Il obtint du roi Louis XV des lettres patentes données à Versailles en juin 1759 qui reconnaissaient l'ancienneté de sa noblesse et qui le maintenaient dans la possession de tous les privilèges nobiliaires. Ces lettres établissent, d'après une généalogie dressée par Hawkins Ulster, roi d'armes d'Irlande, que Robert Dillon avait pour père Théobald Dillon, qui avait épousé Christine Wythe, de Baltimore, pour aïeul Robert Dillon, capitaine dans l'armée du roi d'Angleterre, qui avait épousé Éléonor Luther, pour bisaïeul Gauthier Dillon, Sgr de Kilcornan, qui avait épousé Alice Hope, du comté de Wermeath, pour trisaïeul Robert Dillon, Sgr de Kilcornan, qui avait épousé Alicia Tuite, belle-fille de Théobald, premier vicomte Dillon, et qui obtint, le 7 juillet 1621, des lettres patentes l'autorisant à recueillir les seigneuries possédées par son père, et pour quadrisaïeul Edmond Dillon, Sgr de Kilcornan, qui épousa sa cousine Catherine Dillon, fille de Thomas Dillon, de Killenfaghoney, au comté de Wesmeath, et sœur de Théobald, premier vicomte Dillon. D'après les mêmes lettres patentes, Edmond Dillon, dont il vient d'être parlé, était fils de Guillaume Dillon, Sgr de Kilcornan, et petit-fils de Robert Dillon, Sgr du même domaine, qui avait épousé Anne Whyte et qui avait lui-même pour cinquième aïeul Henri Dillon, baron de Drumrany, créé en 1343 chevalier banneret et connétable du comté d'Athlone.

Robert Dillon laissa de sa seconde union deux filles dont l'une, Éléonor, épousa en 1778 le marquis d'Osmond, lieutenant général des armées du Roi et pair de France, et dont l'autre épousa le marquis de Lavie, président au Parlement de Bordeaux, et fut mère de la marquise de Bryas. Il eut aussi sept fils qui jouirent d'un grand crédit à la Cour de France. Deux de ces fils entrèrent dans les Ordres. Cinq autres firent des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour être admis soit aux Écoles militaires, soit parmi les pages du Roi. Ils jouirent plus tard des honneurs de la Cour et prirent dans cette circonstance, suivant l'usage, le titre de comte qu'avait déjà porté leur père. Le plus connu d'entre eux fut le

comte Édouard Dillon, né en 1750, celui qu'à la cour de Louis XVI on appelait le beau Dillon. D'abord page du roi Louis XV, puis gentilhomme d'honneur du comte d'Artois, Édouard Dillon fut sous la Restauration lieutenant général des armées du Roi, ambassadeur à Dresde, puis à Florence, et premier chambellan honoraire du roi Charles X ; il mourut en 1839 ne laissant qu'une fille, Georgina, mariée en 1827 au comte Stéphan Karolyi. Un de ses frères, le comte Théobald Dillon, né à Douai en 1747, page du roi Louis XV, décédé en 1819, fut nommé maréchal de camp sous la Restauration. Un autre, le comte Robert Dillon, également page de Louis XV, fut nommé maréchal de camp en 1791 et lieutenant général des armées du Roi en 1816. Un troisième, enfin, le comte Franck Dillon, commanda le régiment de Dillon pendant l'émigration et fut nommé en 1825 lieutenant général des armées du Roi; il fut le grand-père du comte Franck Dillon qui épousa en 1836 Mlle de Sabrit et du comte Georges Dillon qui épousa en 1846 Mlle de Luppé ; sa descendance subsiste.

Faute de renseignements suffisants on ne peut indiquer ici à quelle branche appartenait Théobald Dillon, né à Dublin le 22 juillet 1745, maréchal de camp en 1791, massacré à Lille, le 29 avril 1792, par ses soldats révoltés. Tous les biographes font de ce général un frère du général Arthur Dillon, guillotiné en 1794, et par conséquent un fils d'Henri, onzième vicomte Dillon. On a pu voir plus haut que celui-ci, marié en 1744 à lady Charlotte Lee, n'en eut que trois fils, Charles, né le 6 novembre 1745, Arthur et Henri ; le *Peerage* de Burke et les *Souvenirs d'une femme de cinquante ans* sont formels à cet égard. Théobald Dillon, s'il fut le fils du onzième vicomte, ne put donc être que son fils naturel. Il laissa deux fils naturels en bas âge. L'aîné de ceux-ci devint intendant militaire. Il fut père du comte Arthur Dillon, qui épousa en 1863 Gertrude Graham, et du comte Théobald Dillon qui épousa en 1864 Olympe, fille du baron Ramond.

La maison Dillon a donné au Royaume-Uni plus de trente pairs d'Irlande, des gouverneurs de provinces, un premier baron de l'Échiquier en 1572, un garde du grand sceau en 1638, un lord juge d'Irlande, des généraux de valeur, des membres du Conseil privé, etc.

Elle a donné à la France un archevêque de Narbonne, commandeur du Saint-Esprit, cinq lieutenants-généraux des armées du Roi, cinq maréchaux de camp, un ambassadeur, etc.

Principales alliances françaises : de Rothe 1769, de la Tour du Pin-Gouvernet 1786, Bertrand, de Croy-Dulmen 1821, d'Osmond 1778, de Lavie 1769, de Luppé 1846, de Vaulchier 1892, de Villoutreys 1905, O'Kelly, de Sabrit, de Lally-Tollendal, etc.

Il existe de nos jours en France un certain nombre de familles Dillon, d'origine irlandaise, ou anglaise, qui paraissent être distinctes de l'illustre maison irlandaise du même nom.

C'est à l'une de ces familles qu'appartenait Patrice Dillon dont le fils, Charles Dillon, ministre plénipotentiaire de première classe, résident supérieur en Annam, président de la commission de délimitation pour les limites du Tonkin, décédé en 1889, fut honoré du titre de comte romain. Le comte Charles Dillon avait épousé en 1874 une fille de M[me] Tirant de Bury, née Cugnon d'Alincourt. Dans son *Armorial des comtes romains créés de* 1815 *à* 1890, M. de Magny lui attribue les armes suivantes, qui sont celles d'une branche des grands Dillon d'Irlande : *d'argent à un lion léopardé de gueules, armé et lampassé d'azur, accompagné de trois croissants de gueules, deux en chef, un en pointe.*

DILLON-CORNECK.

Famille honorablement connue de nos jours en Normandie.

Thomas Corneck épousa vers 1815 Sarah-Millecent Dillon, baronne du Saint-Empire, issue de l'illustre famille irlandaise à laquelle a été consacrée la précédente notice. Leur fils, Arthur Corneck, né en 1820 à Verneuil, en Normandie, fit précéder son nom de celui de la famille de sa mère et fut connu sous le titre de baron qui a été conservé par ses descendants. Il épousa en 1850 M[lle] Desmoutis de Boistertre. Il fut père de Thomas, baron Dillon-Corneck, qui épousa en 1891 M[lle] le Tourneur du Breuille, et grand-père de Roger, baron Dillon-Corneck, né à Caen en 1893.

DIMIER de la BRUNETIÈRE. Armes : *d'azur à une gerbe d'argent accompagnée à dextre d'une croisette de même.*

Le vicomte Révérend a consacré une courte notice à la famille Dimier de la Brunetière dans son *Annuaire de la noblesse* de 1907.

Cette famille est originaire de la ville de Châteaudun, dans le département d'Eure-et-Loir, où dès le XVIII[e] siècle elle occupait un rang honorable dans la bourgeoisie commerciale et industrielle. Un de ses représentants, Denis-Antoine Dimier, était en 1761 syndic et garde juré des manufactures de serge de Châteaudun. Ce fut lui qui acquit dans les environ de Chartres la terre et le château de la Brunetière que sa descendance a conservés jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom.

Antoine Dimier, ou Dimier de la Brunetière, épousa vers 1840 Clémentine Etignard de Lafaulotte, décédée en 1891 au château de la Brunetière. Il en eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Louis-Gaëtan

de la Brunetière, né à Châteaudun en 1849, marié en 1883 à Mlle Grégoire de Sainte-Marie, a été promu en 1906 au grade de général de brigade. Un autre, Claude-Antonin de la Brunetière, né en 1850, fut tué à l'ennemi pendant la guerre de 1870-71.

Principales alliances : Etignard de Lafaulotte, Saint-Ange-Légé 1880, Ferrand de Fontorte 1875, Grégoire de Sainte-Marie 1883, Grimaudet de Rochebouet, de Latena 1913, etc.

DINAUX des ARSIS.

Famille de haute bourgeoisie anciennement et honorablement connue dans le Maine où elle possède la terre du Ronceray.

Principales alliances : de Villelume 1853, Parent du Moiron 1912, etc.

La famille GILLEBERT, ou GILBERT, DES ARCIS, dont la famille DINAUX a relevé le nom, appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie du Mans. Pierre-Jean Gilbert des Arcis, décédé dans cette ville en 1771, était directeur général des fermes du Roi. Il avait épousé en 1742 Elisabeth Douglas, fille d'un lieutenant général des armées du Roi et héritière de la terre du Ronceray. Il en laissa un fils, Jacques-Louis, et une fille, Mme Corbin de la Baussonnière. Mlle Gilbert des Arcis était en 1836 propriétaire du Ronceray.

DINCOURT de METZ. Armes : *de gueules au daim saillant d'argent.* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696) : d'*azur à un daim d'argent, les cornes d'or, courant sur une terrasse de sinople et un chef d'or chargé de trois têtes d'enfant de carnation.*

La famille DINCOURT, originaire d'Amiens, appartenait au XVIIe siècle à la bourgeoisie de cette ville.

Le vicomte Révérend lui a consacré une notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1907.

François Dincourt, négociant à Amiens, était receveur des décimes dans cette ville quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il avait épousé vers 1655 Colette Cloquet. Leur fils, Pierre Dincourt, Sgr d'Haugart, né à Amiens le 18 octobre 1659, négociant dans cette ville, fut anobli par lettres patentes de juin 1696. Il fut, en outre, pourvu le 10 mai 1723, en remplacement de M. Roslin de Fourolles, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège. Cet office ayant été supprimé par un édit de juillet 1724, Pierre Dincourt se fit pourvoir, le 1er mars 1725, d'un autre office semblable et le conserva jusqu'à sa mort survenue en 1736. Il avait épousé Marguerite Damiens, sœur d'un de ses collègues. Il en laissa deux filles, qui se marièrent dans les familles de Morgan et Langlois

de Septenville, et deux fils. L'aîné de ceux-ci, Pierre-Joseph Dincourt, Sgr de Fréchencourt, capitaine au régiment de Poitou, épousa en 1729 Charlotte le Fort; sa descendance paraît s'être éteinte en la personne de son petit-fils, marié en 1818 à Mlle de Herle. Le puîné, Jean-Pierre-François Dincourt, Sgr de Metz, épousa, le 19 août 1710, Marie-Françoise de Sachy; leur descendance, connue sous le nom de : Dincourt de Metz, se perpétua jusque dans la seconde moitié du xixe siècle. Charles-Emmanuel, connu sous le titre de comte Dincourt de Metz, épousa vers 1850 Mlle de Baillon, décédée à Paris en 1883 à l'âge de 53 ans. Leur fille, aujourd'hui décédée, avait épousé en 1873 le baron d'Houdemare; elle paraît avoir été la dernière représentante de sa famille.

Marie-Pierre-Adrien-Honoré d'Incourt, chevalier de Fréchencourt, et Pierre-Antoine-François d'Incourt, chevalier, Sgr d'Hangard, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens.

Principales alliances : de Herle 1818, Cornet, de Gorguette d'Argœuvre 1759, du Liège d'Isaucourt, de Sachy 1740, de Morgan, Langlois de Septenville 1719, de Baillon, d'Houdemare 1873, etc.

DINECHIN (Dupont de). Voyez : Dupont de Dinechin.

DINO (de Talleyrand-Périgord de). Voyez : Talleyrand-Périgord (de).

DION (de). Armes : d'*argent à une aigle éployée de sable, becquée et membrée d'or, chargée en cœur d'un écu d'azur surchargé d'un lion d'or, armé et lampassé de gueules; à la bordure engreslée de même,* qui est de Wavre. — Couronne *ducale* (aliàs *de Comte*, ou *de Marquis*). — Cimier : *une tête et un cou d'aigle.* — Tenants : *deux sauvages armés de massues hautes, couronnés et ceints de laurier.* — Légende : Domine ad adjuvandum me festina. — Devise : Dieu en ayde!

La maison de Dion, originaire du Brabant et fixée en Artois au commencement du xvie siècle, appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque du nord de la France.

On en trouvera des généalogies détaillées dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye-des-Bois, dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, dans le tome III des *Archives de la noblesse de France* de Lainé, etc. Borel d'Hauterive lui a consacré des notices dans les *Annuaires de la noblesse* de 1844, 1854 et 1865. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'elle fit sous Louis XVI pour jouir des honneurs de la Cour.

Chérin, chargé d'examiner ces preuves, écrivait au duc de Coigny le 5 janvier 1783 : « Monsieur le duc, j'ai l'honneur de vous envoyer,

« en exécution de vos ordres, un mémoire sur la maison, ou famille, « de Dion, originaire de Brabant et établie en Artois. Vous y verrez « que ses titres remontent sa filiation à l'année 1390 ; mais que « depuis cette époque jusqu'en 1529 environ, il n'y en a que deux « qui soient originaux. Les autres sont des expéditions nouvelles « dont les greffiers qui les ont délivrés répondent. Je suis avec un « profond respect... » Un rapport envoyé le 15 février 1789 par le généalogiste des Ordres du Roi et conservé dans les manuscrits de Chérin commence en ces termes : « La maison, ou famille, de Dion, a « pris son nom d'une terre située au Brabant Wallon, à quatre lieues « environ et au midi de Louvain, dans laquelle il y a un beau châ- « teau dont le prospectus est gravé dans le *Théâtre profane du « Brabant*. Elle a pour auteur Gilles de Dion qui paraît être mort « avant le 22 avril 1390, laissant de Philippe de Wavre (c'est le nom « d'une terre voisine de Dion alors possédée par des sujets qui le « portaient et étaient issus d'un bâtard, fils naturel de Jean Ier, duc « de Brabant), entre autres enfants : 1° Philippe, chevalier, Sgr de « Dion, père d'une fille unique, nommée aussi Philippe, mariée à « Marcel d'Arenberg, et 2° Guillaume de Dion qui reçut avec son « frère, le 22 avril 1390, reconnaissance d'une somme d'argent... »

La famille de Dion a pour premier auteur connu Evrard de Dion, chevalier, qui, en 12.., se départit, pour le salut de son âme et de celle de ses ancêtres, de toute la portion de la dîme de Dion qu'il tenait féodalement d'Henri, duc de Lorraine, en faveur des frères d'Alne auxquels le Duc en donna l'investiture. Le même gentilhomme fit en 1211 une donation à l'église d'Alne, au diocèse de Liège. Son fils, Evariste de Dion, représenté par son tuteur, plaidait en 1219 pour obtenir la révocation de cette donation.

Jean de Dion prit part à la cinquième Croisade. Se trouvant à Damiette, il fit en 1218 un emprunt à des marchands génois. Son nom et ses armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles. Il peut avoir été le même personnage qu'un Jean de Dion qui vers la même époque était gouverneur de Cambrai.

Gilles de Dion, seigneur de Dion, en Brabant, auquel remonte la filiation suivie, avait épousé vers 1360 Philippe de Wavre. Celle-ci renonça pour elle et pour ses fils, par acte du 3 novembre 1407, aux divers droits qu'elle avait pour son douaire. Lors de son admission aux honneurs de la Cour, la famille de Dion put produire l'original en parchemin de cet acte. Gilles de Dion eut de son mariage, entre autres enfants, trois fils, Philippe, Guillaume et Jean, qui passèrent une reconnaissance, le 22 avril 1390, devant les échevins de Louvain. La famille de Dion ne put produire qu'une expédition en papier

de cet acte de 1390 délivrée le 2 juillet 1782 par le conseiller secrétaire de la ville de Louvain. L'aîné des trois frères, Philippe, chevalier, Sgr de Dion, épousa Anne d'Ottignies; il n'en eut qu'une fille, Philippe, qui épousa Marcel d'Arenberg; il eut aussi un fils naturel, Siger, qui passa une reconnaissance le 24 septembre 1437. Guillaume de Dion, second fils de Gilles, est mentionné soit seul, soit avec sa femme Béatrix, dans un certain nombre d'actes dont ses descendants ne purent, du reste, produire que des expéditions. Il fut père de Philippe, Sgr de Dion-le-Vieux, rappelé comme défunt dans un acte de 1499, qui continua la descendance. Le fils de ce dernier, autre Philippe de Dion, décédé le dernier janvier 1532 et inhumé en l'église de Dion, avait épousé dans les dernières années du xv[e] siècle Blanche de Lalaing, décédée le 21 décembre 1527, qui lui apporta la seigneurie de Wandonne, située près de Saint-Pol, en Artois. |

La maison de Lalaing est une des plus illustres de la noblesse des Pays-Bas; mais Chérin fait observer dans une note que Blanche de Lalaing, femme de Philippe de Dion, n'est mentionnée dans aucune de ses généalogies. C'est, en tout cas, par erreur que les historiens de la maison de Dion ont avancé que Blanche de Lalaing était fille, ou petite-fille, de Guillaume de Lalaing, Sgr de Bugnicourt, et de Jeanne de Créqui. Guillaume de Lalaing n'eut, en effet, que deux filles qui épousèrent l'une Renaud, comte de Vienne, et l'autre Pierre de Hénin, tous deux chevaliers de la Toison d'Or, alliances si disproportionnées à celle de Dion, ajoute Chérin, qu'on ne doit pas admettre celle-ci sans bonnes preuves.

Adrien de Dion, fils de Philippe et de Blanche de Lalaing, est appelé, dans plusieurs actes authentiques, très redouté et puissant seigneur monseigneur Adrien de Dion, chevalier, Sgr de Wandonne. Son fils, autre Adrien de Dion, chevalier, Sgr de Dion, de Wandonne, etc., épousa Anne de Lens avec laquelle il fit un testament mystique le 6 juillet 1576. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Gilles de Dion, Sgr de Dion, en Brabant, dont les deux fils moururent sans postérité et dont la fille aînée, Jossine, chanoinesse de Maubeuge, héritière de la seigneurie de Dion, épousa Jean d'Hénin-Liétard, baron de Fosseux; 2° Jean de Dion, Sgr de Wandonne, en Artois, qui épousa, le 26 novembre 1594, Marie de Sommaing et qui continua la lignée. Le petit-fils de ce dernier, Jean de Dion, Sgr de Wandonne, et sa femme, Marie-Jéromette de Hamel, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Leur fils, Louis-Isidore de Dion, chevalier, Sgr de Wandonne, né à Wandonne en 1698, marié successivement en 1720 à Marie-Cécile de Salperwick, en 1722 à Françoise-Alexandrine de Bryas et en 1726 à Marie-Josèphe d'Os-

trel de Flers, décédé en 1755, laissa, entre autres enfants, trois fils, Louis-Jérôme, né du deuxième lit, Antoine-Tranquillain et Louis-François, nés du troisième lit, qui furent les auteurs de trois branches.

L'auteur de la branche aînée, Louis-Jérôme de Dion, chevalier, né au château de Wandonne en 1723, marié en 1747 à Mlle de Preudhomme d'Haillies, fut admis aux Etats d'Artois, le 25 novembre 1757, pour sa seigneurie de Wandonne après avoir fait les preuves de noblesse prescrites par les règlements. Il reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis XV du 3 février 1761, signa, le 29 avril 1789, la protestation relative aux prérogatives de la noblesse d'Artois et mourut à Arras, le 17 septembre 1794, des suites des souffrances qu'il avait endurées pendant la Terreur. Il laissa deux fils : 1° Louis-Joseph, baron de Dion-Wandonne, né en 1750, décédé au château de Wandonne en 1826, qui épousa en 1796 sa cousine germaine, Marie-Jéromette de Dion-Ricquebourg, et qui continua la descendance ; 2° Charles-Joseph, qui, d'après Borel d'Hauterive, obtint l'érection en marquisat de sa seigneurie de Malfiance par lettres patentes d'août 1787 et qui mourut à Wandonne en 1826 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle le Sergeant. Albert-Joseph, connu sous le titre de comte de Dion, né en 1824, petit-fils de Louis-Joseph, vint se fixer dans les environs de Nantes après le mariage qu'il contracta en 1855 avec Mlle Laure-Félicie Cossin de Chourses. Il fut le père d'Albert, marquis de Dion, né en 1856, célèbre constructeur d'automobiles, député de la Loire-Inférieure, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage avec Mme Paulmier, née Bouillant.

L'auteur de la seconde branche, Antoine-Tranquillain de Dion, né en 1727, eut en partage la seigneurie de Ricquebourg, qui venait de la famille de sa mère et fut connu sous le titre de baron de Dion-Ricquebourg. Il épousa en 1765 Mlle de Brunel de Bertrancourt et vint dans la suite se fixer à Reims. Sa descendance s'est éteinte en la personne de son petit-fils, Charles-Isidore, baron de Dion-Ricquebourg, né en 1803, qui épousa en 1844 Henriette de Beaufort de Frampas, décédée à Reims en 1869, et qui n'en eut que deux filles.

La troisième branche subsiste. Son auteur, Louis-François de Dion, né en 1730, officier très distingué, brigadier des armées du Roi en 1776, gouverneur de la Guadeloupe, marié à Port-au-Prince, en 1770, à Mlle de Saintard, mourut à Londres pendant l'émigration, le 9 novembre 1794. Il avait été admis aux honneurs de la Cour, le 12 décembre 1784, sous le titre de comte de Dion qui a été conservé par ses descendants. Un de ses petits-fils, François-Jules-Augustin de Dion, né à Londres en 1809, fut admis en 1825 parmi les pages du roi Charles X.


Universitas BIBLIOTHECA

La maison de Dion a fourni des officiers supérieurs, un brigadier des armées du Roi, un conseiller clerc au Parlement de Douai, décédé en 1808, une abbesse du chapitre noble de Bourbourg, des chanoinesses du même chapitre et de ceux de Nivelles et de Maubeuge, un page de Charles X, etc.

Principales alliances : d'Arenberg, de Lalaing, d'Allennes, de Glimes, de Lens, de Bailleul 1590, d'Hénin-Liétard, de Bryas 1587, 1722, d'Yve, de Landas, de Hamel-Bellenglise 1689, 1739, le Josne de Contay 1704, de Preudhomme d'Haillies 1720, 1746, de Salperwick 1720, d'Ostrel de Flers 1726, le Sergeant 1785, Dubois 1827, 1828, Champion de Nansouty 1850, 1851, d'Avaux de Brueil 1824, Cossin de Chourses, de Beaufort, du Pin de la Guérivière 1863, de Sibert-Cornillon 1786, de Salmon du Chastellier 1797, le Vaillant du Chatelet 1807, 1877, Richard de Vesvrotte, 1871, d'Abbadie de Cantillac, de l'Orne d'Alincourt 1913, Franchet d'Espérey 1855, etc.

DIONIS des CARRIÈRES et du SÉJOUR. Armes : d'*azur à trois ananas d'or, 2 et 1 ; au chef d'or chargé d'une croix potencée de gueules.* — Aliàs : d'*azur à trois tiges de cinq feuilles d'or ; au chef cousu de gueules chargé d'une croix potencée d'or.* — La branche à laquelle appartenait le chirurgien Pierre Dionis, décédé en 1718, portait : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un lion passant du même.*

La famille Dionis des Carrières et du Séjour appartient à la noblesse de robe parisienne.

On en trouvera dans les *Dossiers bleus* un tableau généalogique assez sommaire. Le vicomte Révérend a donné un résumé de sa généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1910.

François Dionis, vivant au XVIe siècle, eut deux fils, Pierre et François, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Pierre Dionis, était dans la première moitié du XVIIe siècle maître menuisier ordinaire des bâtiments du Roi. Il épousa Anne Boudin et en eut trois enfants : 1° Pierre II Dionis, dont il va être parlé ; 2° Anne, femme de Pierre Perrier, marchand drapier ; 3° Marie, mariée successivement à Christophe Desneux, procureur en la Chambre des comptes, et à Jean Serouge, architecte. Pierre II Dionis, fut un des plus célèbres chirurgiens de son temps. Nommé en 1672 professeur d'anatomie et de chirurgie au Jardin des Plantes, il fut le premier qui fit en public dans cet établissement des dissections anatomiques et des opérations chirurgicales. Il fut plus tard médecin de la Reine, puis des Enfants de France. De son mariage avec Marie-Madeleine Duval il eut plusieurs fils. L'un

de ceux-ci, François Dionis, chirurgien de la duchesse de Bourgogne, marié en 1706 à Marguerite Crevon, fille d'un marchand de Paris, fut père de François Dionis et de Charles Dionis, docteur en médecine, auteur d'une *Dissertation sur le Ténia*, décédé en 1776, que l'on croit avoir été les derniers représentants mâles de leur branche. Une fille de Charles Dionis épousa M. Caminade de Castres, maître des requêtes du comte d'Artois.

L'auteur de la branche cadette, François Dionis, marchand de soie et bourgeois de Paris, épousa Marie Laleu. Son fils, François-Jean Dionis, né en 1664, notaire au Châtelet, décédé en 1738, fut anobli d'abord par l'échevinage de Paris qu'il exerça en 1698, puis par l'office de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie dont il fut pourvu le 20 avril 1719. Il laissa lui-même trois fils : 1° François-Marie Dionis, qui continua la descendance ; 2° Louis-Achille Dionis du Séjour, né en 1702, conseiller en la Cour des aides, auteur d'une savante *Histoire de la Cour des aides depuis le règne de Philippe-le-Bel*, dont le fils, Louis-Achille Dionis du Séjour, né en 1734, conseiller au Parlement de Paris en 1754, membre de l'Académie des sciences en 1765, député de la noblesse de Paris aux Etats généraux de 1789, décédé sans postérité en 1794, fut un astronome de grande valeur ; 3° Auguste-Pierre Dionis des Carrières, secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie, décédé en 1759, qui n'eut qu'une fille. François-Marie Dionis, né en 1693, trésorier général et payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris, succéda en 1739 à son père dans son office de secrétaire du Roi. Il épousa en 1728 Louise Moriau et mourut en 1747. Son fils, François-Louis Dionis du Séjour, né en 1731, décédé en 1795, laissa, entre autres enfants, deux fils, Antoine-Jean-Baptiste Dionis des Carrières, né en 1767, et Alexandre-François Dionis du Séjour, né en 1768, juge au tribunal de la Seine, qui furent les auteurs de deux rameaux. Aucun de ces rameaux n'est titré.

Le premier rameau est connu sous le nom de : DIONIS DES CARRIÈRES.

Le chef du second rameau, Alexandre-Pierre Dionis, né à Paris le 13 messidor an IV, juge de paix, demanda en 1860 et obtint, par décret du 15 mars 1862, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DU SÉJOUR.

Plusieurs représentants de la famille Dionis eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registres de Paris et de Versailles).

Principales alliances : Héron, de Vérigny, du Cos de la Hitte 1759, Chuppin, Pavet de Courteille 1871, Caminade de Castres 1773, etc.

DIONNE (le Belin de). Voyez : LE BELIN DE DIONNE.

DIONNERIE (**Gaillard de la**). Voyez : Gaillard de la Dionnerie.

DIRIAYS (**Legeard de la**). Voyez : Legeard de la Diriays.

DISNEMATIN-DORAT et de SALLES.

La famille Disnematin, originaire de Limoges, est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie de cette ville.

La Chesnaye des Bois mentionne un Guillaume Dinematin qui, par acte du 15 mars 1431, fonda et dota une chapelle dans l'église Saint-Pierre de Limoges, et un messire Jean Dinematin qui en 1546 était lieutenant du sénéchal du Limousin, commissaire député par le Roi sur la saisie du péage de la seigneurie de Larche.

Jean Disnematin, dit Dorat, né à Limoges, décédé en 1586, fut un des poètes et un des critiques les plus distingués du xvi[e] siècle ; il fut nommé en 1560 professeur de langue grecque au Collège de France. Ses neveux furent autorisés à substituer à leur nom de Disnematin celui de : Dorat par lettres du roi Henri IV du 2 juillet 1605 enregistrées le 17 août suivant au Parlement de Bordeaux. L'un d'eux, Jacques Dorat, archidiacre de Reims, décédé en 1626, fut lui-même un poète distingué.

M. Dorat, dit Disnematin, épousa vers 1690 Thérèse Maledent de Fontjaudran. Marcelle Disnematin était en 1684 veuve de Jean de Maledent, marchand.

Pierre Disnematin l'aîné fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Limoges) : *écartelé : au 1 de gueules à trois marteaux d'or, 2 et 1 ; aux 2 et 3 d'azur à trois croisettes pattées d'or, 2 et 1 ; au 4 d'argent à trois fasces de gueules*. N..., veuve de N... Dorat, bourgeois de Limoges, fit enregistrer au même Armorial des armes à peu près semblables : *écartelé d'argent par un trait de gueules : au 1 à trois marteaux de gueules, 2 et 1 ; aux 2 et 3 à trois croix d'azur, 2 et 1 ; au 4 à trois fasces de gueules*. Jean Disnematin, garde du Palais, eut son blason enregistré d'office au même Armorial (registre de Bordeaux).

Ernest-Guillaume Disnematin de Salles mourut en septembre 1883 à Beaublanc, près de Limoges.

Charles Disnematin, né à Paris en 1826, officier d'infanterie de marine, demanda, le 16 décembre 1865, et obtint, par décret du 23 décembre 1867, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : Dorat sous lequel il était généralement connu ainsi que toute sa famille. Il fut nommé en 1871 officier de la Légion d'honneur.

Principales alliances : de Senigon du Rousset de Roumefort, des Coustures, du Ligondès 1877, de Bourdeille 1856, de la Chassaigne, etc.

DISPAN de FLORAN. Armes : d'*argent à un lion de gueules*. — Supports : *deux griffons*.

La famille Dispan de Floran appartient à la noblesse de Gascogne.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (première partie). On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Marie-Élisabeth Dispan de Floran, née en 1747, fit sous Louis XV pour être admise à Saint-Cyr.

Noble Sernin Dispan, capitaine, auquel remonte la filiation, fit une acquisition par acte passé le 3 mars 1553 devant Raymond Duclos, notaire de la ville de Castelnau de Magnoac. Il fit son testament en 1554 au lieu de la Garde, en Astarac ; dans cet acte il cita sa femme Bertrande d'Aujan, fille de noble Dominique Daujan ; il passa encore des actes en 1563, en 1586 et en 1588. Honnête et discrète personne demoiselle Bertrande Daujan, veuve de noble Sernin Dispan, capitaine, fit son testament, le 5 octobre 1614, à Montlaur, en Astarac. Noble Dominique Dispan, fils des précédents, épousa, par contrat du 8 avril 1585, demoiselle Anne d'Antin, héritière de la seigneurie de Savaric, qui fit son testament le 6 mars 1638. Il avait fait lui-même son testament, le 4 janvier 1613, en faveur de son fils, Paul. Celui-ci épousa successivement Marie de Saint-Orens et Marguerite d'Orbessan. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Noble François Dispan, Sgr de Savaric, né du premier lit, qui continua la descendance ; 2° Bertrand Dispan de Savaric, lieutenant-colonel au régiment de Barrois, décédé sans postérité, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1716 par jugement de Laugeois, intendant de Montauban. Noble François de Dispan, Sgr de Savaric, en Astarac, épousa Françoise de Fiancette d'Agos par contrat passé le 27 novembre 1656 devant notaire à Saint-Bertrand de Comminges. Leur fils, Jean Dispan de Savaric, né à Montlaur en 1660, capitaine aide-major au régiment de Conti, fut condamné comme usurpateur de noblesse, le 23 avril 1716, à 2000 livres d'amende par jugement de Laugeois, intendant de Montauban, qui venait cependant de maintenir son oncle, Bertrand Dispan, mentionné plus haut. Il interjeta appel de cette condamnation et fut maintenu dans sa noblesse, dès le 30 novembre de la même année, par jugement de Legendre, successeur de Laugeois. Il avait épousé, par contrat du 18 juillet 1708, Marie-Anne d'Aspe, fille d'un premier président et juge mage au sénéchal et présidial d'Auch et héritière de la terre de Floran, près de Saint-Gaudens, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom. Son fils, Bertrand Dispan, né à Auch en 1709, vendit en 1748 sa terre de Savaric pour aller se fixer dans celle de Floran. Il fut

admis aux États du Nébouzan et en fut nommé syndic. Ce fut lui qui fit en 1758 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour obtenir l'admission d'une de ses filles à la maison de Saint-Cyr. Il était fort âgé quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Nébouzan. Il fut le bisaïeul de Joseph-Alphonse Dispan de Floran, né à Bayonne en 1828, président à la Cour d'appel de Pau, président du Conseil général de la Haute-Garonne, décédé à Saint-Béat en 1901, et le trisaïeul de Joseph-Calixte-Louis Dispan de Floran, né à Saint-Gaudens en 1863, professeur au Lycée Lakanal, qui a eu lui-même plusieurs enfants de son mariage avec Mlle Bermont, fille d'un président de chambre à la Cour de Toulouse.

La famille Dispan de Floran n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers de terre et de mer distingués, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des magistrats, un supérieur du séminaire de Comminges, des chevaliers de Saint-Louis, etc. Mais c'est par erreur qu'on lui a quelquefois attribué Jean Dispan, procureur au sénéchal, qui fut capitoul de Toulouse en 1604.

Principales alliances : d'Antin 1585, de Castelbajac, de Saint-Orens, d'Orbessan, de Fiancette d'Agos 1656, d'Aspe 1708, de Raymond de Montpezat 1776, Martin d'Ayguesvives 1797, de Mont d'Eoux, 1832, de Mont de Benque vers 1850, etc.

DISSANDES de BOGENET, de LAVILLATTE et de MONLEVADE. Armes : *coupé : au 1 fascé d'argent et de vair de quatre pièces, chaque fasce d'argent chargée de quatre compons de gueules ; au 2 d'azur à une licorne couchée sur une terrasse, le tout d'argent.* — Aliàs : *coupé : au 1 de vair ; au 2 d'azur à une licorne d'argent couchée sur une terrasse de même.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : 2 *lévriers.*

La famille Dissandes est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie de la Marche.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1905. On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans le *Grand dictionnaire historique, généalogique et biographique de la Haute-Marche* d'A. Tardieu.

Jehan Dissandes, Sgr de Villecorbet, auquel remonte la filiation, était dans les dernières années du XVIe siècle un des officiers du sénéchal de la Marche. Il avait épousé Marguerite Voisin, fille de Jacques, Sgr de la Poyade, vice-sénéchal de la Marche. Il fut père de noble Jean Dissandes, sieur de Neuville, en la paroisse de Saint-Feyre, lieutenant de la chatellenie de Guéret en 1636, échevin de la même ville en 1677, qui rendit foi hommage au Roi en 1669 pour sa

seigneurie de Neuville, et grand-père de Jean Dissandes, Sgr de Villecorbet et de Neuville, premier consul et lieutenant de la chatellenie de Guéret, décédé en 1681. Jean Dissandes, Sgr de Villecorbet, échevin de Guéret, marié en 1717 à Gabrielle Legrand, acheta, le 12 octobre 1737, le château et la terre de Bogenet. Son fils, noble Jean Dissandes, Sgr de Bogenet et de la Villatte, né à Guéret en 1719, conseiller du Roi au présidial de la Marche, receveur des contributions de la province, échevin de Guéret, décédé dans cette ville en 1793, prit part en 1789 aux assemblées du Tiers État de la Marche. Il avait épousé en 1740 Marie Neveau de Lagrange, dame de Monlevade. Trois de leurs fils, Philippe, François et Jean, furent les auteurs de trois branches qui se distinguèrent par les surnoms terriens de Bogenet, de Lavillatte et de Monlevade.

L'auteur de la branche aînée, Philippe Dissandes de Bogenet, né à Guéret en 1744, décédé en 1809 au château de Bogenet, fut capitaine des chasses, maître particulier des eaux et forêts de la Marche. Sa descendance s'éteignit avec son petit-fils, Jean-Léopold Dissandes de Bogenet, né à Guéret en 1805, prêtre éminent, vicaire général de Limoges, doyen des vicaires généraux de France, décédé à Limoges en 1897. La sœur de celui-ci, Zéphyrine, avait épousé en 1834 Michel Duclos ; elle en eut un fils qui fut connu sous le nom de : Duclos de Bogenet (Voyez ce nom).

L'auteur de la seconde branche, François Dissandes de Lavillatte, né à Guéret en 1757, président du tribunal civil de cette ville, décédé en 1820, fut élu en 1811 candidat au Corps législatif, mais ne fut pas admis à siéger. Il fut le grand-père de Jean-François Dissandes de Lavillatte, né à Guéret en 1808, maire et président du tribunal civil de cette ville, décédé en 1885, dont la descendance subsiste avec distinction.

L'auteur de la troisième branche, Jean Dissandes de Monlevade, né à Guéret en 1760, décédé en 1812 au château de Monlevade, fut élu en l'an IV, puis en l'an VII, député de la Creuse au Conseil des Cinq-Cents. Il laissa deux fils dont la descendance subsiste au Brésil.

Aucune des branches de la famille Dissandes n'est titrée.

Principales alliances : Baret de Beauvais 1771, Péronneau 1778, Chorllon des Rioulx 1739, Gérouille de Beauvais, Pouradier-Duteil, Bazennerye 1804, Duhail 1821, Mac-Nab 1849, Dartige 1891, Sallé 1786, 1820, de Souza, Paes-Lême, Busson de Villeneuve, etc.

DISSON. Armes (d'après le *Dictionnaire de la noblesse contemporaine* de Bachelin-Deflorenne) : *de gueules à quatre bandes d'argent.*

Ancienne famille de l'Auxerrois.

Jean-Baptiste Disson, écuyer, garde du corps de Monsieur, frère unique du Roi; Hugues Disson, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Étienne d'Auxerre ; N... Disson, prêtre, curé de la paroisse de Coulanges-la-Vineuse ; et N... Disson le jeune, chanoine de l'église cathédrale Saint-Étienne d'Auxerre, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

Albert Disson, fils du colonel Disson, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Edmée de Bays, épousa à Dijon en 1876 Mlle Boullay. Il est connu depuis quelques années sous le titre de baron.

Principales alliances : Goujon de Gasville, Papion du Chateau 1879.

DISTROFF (Durand de). Voyez : Durand de Crépy, de Lançon, de Distroff, d'Aunoux, de Villers, etc.

DIUSSE (Plieux de). Voyez : Plieux de Diusse.

DIVERNERESSE. Armes : d'*argent à une barre d'azur portant deux mains en barre qui tirent une chaine d'or, accompagnée à dextre d'une couronne antique d'or posée sur un parti d'argent et de gueules.* — Devise : Aurea liberalitas.

Famille de très ancienne bourgeoisie, originaire de Felletin, dans la Marche, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans le *Grand Dictionnaire historique, généalogique et biographique de la Haute-Marche* de M. Ambroise Tardieu (pages 277 et 375).

Dès 1586 Gabriel Diverneresse était notaire à Felletin. Jacques Diverneresse était en 1668 fabricant de tapis dans la même ville. François Diverneresse, consul de Felletin en 1670, rendit hommage au Roi en 1669 et 1684 pour son fief de Lamornaix. M. Diverneresse de Lamornaix était en 1774 régent du collège de Felletin. Françoise Diverneresse, née à Felletin en 1770, mariée à Emmanuel Courtaud, fut mère de Jean-Jacques Courtaud-Diverneresse, célèbre philologue, décédé en 1879 sans laisser de postérité masculine. Pierre Diverneresse, cousin des précédents, né à Felletin en 1786, docteur en médecine, décédé en 1853, épousa en 1817 Mlle Tristan de l'Hermite ; sa descendance subsiste.

La famille Diverneresse a fourni un grand nombre de notaires, de docteurs en médecine, etc.

DIVES (Gueydon de). Voyez : Gueydon de Dives.

DIVIDIS, ou DIVIDIS de SAINT-COME. Armes : d'*azur à trois fuseaux d'argent* (aliàs *d'or*), *posés 2 et 1 et surmontés d'un lion léopardé du*

même. — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : DIVIDENDO CRESCUNT.

La famille DIVIDIS appartient à la noblesse du Perche.

M. E. de Magny lui a consacré une courte notice dans son *Nobiliaire de Normandie.*

D'après une tradition la famille Dividis serait originaire d'Italie d'où elle serait venue se fixer en Normandie dans les dernières années du XVe siècle. Elle s'établit au XVIIe siècle dans les environs de Chartres.

La famille Dividis ne figure pas au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Elle paraît s'être, comme tant d'autres, agrégée à la noblesse au cours du XVIIIe siècle sans qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement régulier.

René Dividis, sieur de Saint-Côme, à partir duquel seulement M. de Magny donne la filiation, mourut en 1728 à Belhomer, près de la Loupe (Eure-et-Loir). Son fils, Louis Dividis, écuyer, résidait à Iray, au diocèse d'Évreux. Il fit appel, le 21 février 1752, devant le lieutenant général au bailliage et vicomté de Verneuil d'une sentence qui avait été rendue, les 2 et 16 décembre 1750, par la sénéchaussée de Chauvigny. Il avait épousé Jeanne Laurette. Leur fils, Louis-Nicolas Dividis, écuyer, né à Iray en 1740, marié en 1767 à Mlle de Tiercelin, décédé à Sérigny en 1825, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bellesme. Il fut père de Louis-Leufroy Dividis, né à Sérigny en 1770, décédé à Busloup en 1846, qui laissa trois fils de son mariage, en l'an VII, avec Élisabeth-Marie de Fontenay, veuve de M. de Reméon. Le plus jeune de ces fils, René Dividis, né en 1805, décédé à Vendôme en 1841, avait épousé Mlle de Giraudeau de la Noue ; il en laissa un fils, Fernand-Louis, né à Vendôme en 1835, qui demanda vainement, le 4 mars 1863, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de la famille de Giraudeau de la Noue à laquelle appartenait sa mère.

Principales alliances : de Tiercelin, de Fontenay, Scourion de Beaufort, de Giraudeau de la Noue, Buchet des Forges 1829, Loppin de Gémeaux, de Cléric, etc.

DIVONNE (de la Forest de). Voyez : FOREST DE DIVONNE (DE LA).

DIXMUDE de MONTBRUN (de). Armes : *burelé d'or et d'azur; au franc-quartier de gueules chargé d'un lion d'argent*, qui est d'Antoing. — Cimier : *un buste de more aux oreilles d'âne, tortillé d'argent et habillé de gueules.*

La famille DE DIXMUDE, anciennement DE DISQUEMUE, DE MONTBRUN a occupé un rang distingué dans la noblesse du Boulonais.

La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie. On trouvera aussi des renseignements sur les Dixmude, ou Disquemue, de Montbrun dans les manuscrits de Chérin, dans les *Dossiers bleus*, dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny, etc.

La famille de Dixmude, ou de Disquemue, revendiquait une origine commune avec une famille de Bèvre, ou de Beuvres, fort puissante, qui possédait au moyen âge la seigneurie de la petite ville belge de Dixmude, située près d'Ypres, dans la Flandre occidentale, et appelée Disquemue dans quelques actes anciens. Cette famille portait des armes qui rappelent beaucoup celle des Dixmude de Montbrun : *fascé d'or et d'azur de huit pièces ;* elle les chargeait quelquefois *d'un sautoir de gueules brochant sur le tout.* Ses membres se qualifiaient monseigneurs, chevaliers, bacheliers, bannerets ; d'après la *Flandria illustrata,* l'un d'eux, Thierry de Beuvres, Sgr de Dixmude, prit part en 1096 à la première Croisade. La famille des seigneurs de Dixmude contracta de brillantes alliances avec les familles de Brienne, d'Harcourt, d'Halwin, de Bournonville, de Picquigny, etc. Elle paraît s'être éteinte au cours du xve siècle.

La famille de Dixmude de Montbrun ne peut pas, en tout cas, justifier par titres sa descendance de celle des anciens seigneurs de la ville de Dixmude et on ne voit pas qu'elle ait jamais possédé aucun des biens de cette famille. Peut-être en est-elle issue en ligne naturelle. On trouve, en effet, qu'un Jean, bâtard de Disquemue, est mentionné dans des actes de 1407 et de 1408 et qu'un autre Jean, bâtard de Disquemue, fut de 1483 à 1494 un des cent gentilshommes de la garde du corps du Roi.

Un jugement de maintenue de noblesse obtenu en 1697 par la famille de Dixmude de Montbrun et mentionné plus loin fait remonter la filiation à un Jean de Disquemue, écuyer, qui avait épousé Jeanne du Wicquet et qui, d'après un dénombrement de 1521, possédait du chef de celle-ci divers biens dans la baronnie de Courset. Ce Jean de Disquemue, dont le fils, Antoine, possédait en 1550 la seigneurie de la Campagne, était certainement proche parent d'un Jacques Disquemeur, Sgr de la Campagne, qui en 1525 était bailli des terres de Tingry et de la baronnie de Hesdigneul.

D'après le travail de M. de la Gorgue-Rosny le mariage de Jean de Disquemue et de Jeanne du Wicquet aurait été célébré en 1498. D'après le même travail Jean de Disquemue aurait été le propre fils de Jacques Disquemeur, Sgr de la Campagne, dont il vient d'être parlé. Celui-ci avait acheté en 1498 la terre de Campagne, ou de la Campagne ; il comparut en 1503 comme lieutenant de Jean de Mieurre,

baron de Tingry. M. de la Gorgue-Rosny croit qu'il était lui-même fils d'un Jean, dit Lionel, de Disquemue qui vint le premier se fixer en Boulonais et qui épousa Marie de Bournonville, fille de Jacques, chevalier, sieur de la Vallée, et d'Éléonor de Fiennes. Jean, dit Lionel, de Disquemue possédait en 1456 du chef de sa mère le fief et cambellage de la pairie d'Alembon et le fief de Montbrun ; vers 1480 il tenait de Tournehem un fief à Herbinghen pour lequel sa fille Marguerite payait relief en 1520. Il était fils d'un autre Jean de Disquemue, marié à demoiselle Alix de Houdrecoustre, qui doit vraisemblablement être identifié avec Jean, bâtard de Disquemue, vivant en 1407 et 1408, dont il a été parlé plus haut.

Antoine de Disquemue, écuyer, sieur de Campagne, fils de Jean et de Jeanne du Wicquet, était en 1552 archer des ordonnances sous messire Oudard du Biez, en 1554 et 1558 homme d'armes sous M. de Montmorency et en 1560 bailli de Preures ; il comparut en 1550 avec la noblesse du Boulonais et rendit aveu, le 1er septembre 1560, du fief de Montbrun et de la pairie d'Alembon à messire Jean de Calonne, baron d'Alembon. Il avait épousé, par contrat passé à Montreuil le 24 août 1556, Jeanne Chinot, d'une famille qui fut anoblie dans la suite et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Chinot de Fromessent. Leur fils, Jean de Dixmude, écuyer, Sgr de Campagne, vint le premier résider à Boulogne et acquit dans les environs de cette ville, en 1581, la seigneurie du Fayel. Il fut procureur du Roi en la sénéchaussée et en la maîtrise des eaux et forêts du Boulonais ; il était en 1586 bailli de Boulogne. Il épousa, le 22 octobre 1582, sa parente, Gabrielle du Wicquet, et fut père de Pierre de Dixmude, écuyer, Sgr de Campagne et de Montbrun, qui épousa d'abord en 1609 Diane de Montlezun, puis, en 1613, Marguerite de Campagne. Deux des fils de ce dernier, Bertrand de Dixmude, sieur de Montbrun et de Campagne, né du premier lit, capitaine au régiment de Villequier, marié en 1641 à Louise d'Audegaud, et Jean de Dixmude, Sgr de Hame et de Quéhen, né du second lit, marié en 1651 à Marie de Hesmont, furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 25 octobre 1697, par jugement de Bignon, intendant d'Amiens.

Antoine de Disquemue, écuyer, Sgr de Billeauville ; Oudart Disquemue, écuyer, Sgr de Montbrun, Campagne et autres lieux ; Marie de Disquemue, fille ; Bertrand de Disquemue, écuyer, Sgr de Quéhem et de Quercamp ; et Élisabeth Hache, veuve de Bertrand de Disquemue, écuyer, sieur de Montbrun, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Boulogne et de Saint-Omer).

Le chef de la branche aînée, Oudard de Dixmude, Sgr de Mont-

brun, marié en 1706 à Marie-Suzanne de Rocquigny, acquit dans les environs de Montreuil la terre de Recq que sa descendance a conservée jusqu'à ces dernières années et qui est aujourd'hui la propriété de la famille van Robais. Son fils, Jean-Baptiste-Oudard de Dixmude de Montbrun, né en 1708, page du Roi en 1722, chevalier de Saint-Louis, marié en 1753 à Rosalie du Quesne de Clocheville, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Boulogne à cause de ses seigneuries de Montbrun, de Recques et de Baduet. Il avait fait des preuves de noblesse pour obtenir l'admission de deux de ses fils parmi les pages du Roi. L'un de ceux-ci devint plus tard maréchal de camp. Louis-Oudard de Dixmude, connu sous le titre de vicomte de Montbrun, né à Boulogne en 1762, décédé à Montreuil en 1838, fut député du Pas-de-Calais sous la Restauration.

La famille de Dixmude de Montbrun s'est éteinte dans les dernières années du XIXe siècle. Elle avait fourni des officiers de mérite.

Principales alliances : du Wicquet, Chinot (de Fromessent) 1544, de Montlezun 1609, de Créquy 1693, Liot 1767, de Rocquigny 1706, du Quesne de Clocheville 1753, Vidard de Saint-Clair, du Tertre, Blin de Saint-Quentin, de la Gorgue-Rosny, de Rochemore, de Boisguion, de Guizelin, etc.

DOAZAN. Armes (d'après l'*Armorial du Bordelais* de M. Pierre Meller) : d'*argent à un pélican de sinople, posé sur sa piété ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.* — Aliàs (d'après Rietstapp) : *d'or à une fasce diminuée d'azur, accompagnée en chef de six étoiles du même,* 1, 2 *et* 3, *et en pointe d'un pélican dans son aire au naturel.*

La famille Doazan est originaire de la petite ville d'Astaffort, en Agenais. Elle vint se fixer à Bordeaux dans les premières années du XVIIIe siècle. Ses représentants se firent recevoir bourgeois de cette ville en 1744.

On trouvera une généalogie de la famille Doazan dans les *Généalogies des fermiers généraux,* le bel ouvrage manuscrit offert au Cabinet des Titres par M. le duc de Caraman. On trouvera aussi des renseignements sur les Doazan dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1883, dans l'*Armorial du Bordelais* de Meller, dans la *Statistique de la Gironde* de Féret, etc.

Pierre-Éloi Doazan, médecin de grand mérite, décédé en 1743, fut un des fondateurs de l'Académie de médecine de Bordeaux, en 1713. Son fils, Jacques Doazan, était docteur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux quand il épousa, le 31 janvier 1730, Jeanne Miramont, fille d'un monnayeur de cette ville. Il fut comme

son père un médecin très distingué, fut membre des Académies de Montpellier et de Bordeaux et mourut en 1784.

Un autre Jacques Doazan, docteur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux, fils de feu Gérard Doazan, bourgeois d'Astaffort, et de M. Dupin, épousa, le 18 septembre 1731, Marie-Thérèse Crozillac, fille de Pierre, bourgeois et ancien consul de Bordeaux. Leur fils, Pierre-Éloi Doazan, né à Bordeaux en 1734, était avocat quand il épousa à Bordeaux, le 26 septembre 1758, Anne Bertrand, fille d'un procureur d'office en la juridiction de Clérac. Il fut nommé fermier général en 1781. Il résidait rue Saint-Honoré, à Paris, quand il fut pourvu, en 1783, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie, office qu'il conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Il eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jean Doazan, décédé en 1800, fut adjoint à son père comme fermier général ; il avait épousé, le 6 mai 1786, Mlle de Salverte, décédée en 1803. Un autre, Luc Doazan, né à Bordeaux en 1764, fut élu en 1806 par le département du Nord candidat au Corps législatif; mais ne fut pas appelé à siéger. Un troisième, Jean-Marie-Thérèse Doazan, né à Bordeaux le 11 janvier 1774, décédé en 1839, fut sous le Premier Empire inspecteur général des vivres de la guerre, préfet de Rhin-et-Moselle et chevalier de la Légion d'honneur. Il fut connu sous le titre de chevalier, puis sous celui de baron sans que ces titres lui aient jamais été régulièrement concédés par lettres patentes. De son mariage avec Mlle Boucheron de Vauvert, il laissa deux fils : 1° Raymond, baron Doazan, qui épousa successivement Mlle de Taviel et Mlle Brenier et qui n'eut qu'une fille, Mme de Seuil, née du premier lit; 2° Jean-François, baron Doazan, né en 1807, agent de change à Paris, décédé en 1872. Ce dernier demanda vainement en 1860 à être confirmé dans la possession du titre de baron sous lequel il était connu. Il avait épousé Mlle Corot-Laquiante, décédée en 1862. Il en eut deux enfants, un fils, le baron Albert Doazan, aujourd'hui décédé, et une fille, Mme Aignan-Desaix.

Principales alliances : Lucas de Lestanville 1875, Brenier, Duval de Mondeville 1817, Dudevant 1780, Baconnière de Salverte 1786, de Saint-Phélip 1767, Fontémoin 1763, de Briois d'Hulluch, Gassot (de Champigny), etc.

DODARD des LOGES et de BEAUCHÊNE.

Famille de haute bourgeoisie originaire de la petite ville d'Ambrières, dans le Maine, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Mayenne.

La famille Dodard des Loges a fourni plusieurs ecclésiastiques de mérite.

Principale alliance : de Place 1881.

La famille dont il vient d'être parlé est vraisemblablement une branche détachée à une époque inconnue et, en tout cas, très reculée d'une famille Dodard qui est connue depuis le XVe siècle à Fougerolles, tout près d'Ambrières. Jean Dodard était en 1460 notaire à Fougerolles. Jean Dodard vint dans la première moitié du XVIIe siècle se fixer à Paris et fut reçu bourgeois de cette ville. La famille Dodard a été illustrée par son fils, Denis Dodard, né à Paris en 1634, célèbre médecin, docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris, conseiller du Roi en ses Conseils, membre de l'Académie des sciences, décédé en 1707. Claude-Jean-Baptiste Dodard, fils de Denis, fut nommé en 1718 premier médecin du Roi. Saint-Simon fait de lui un grand éloge dans ses *Mémoires*. Il était membre du Conseil d'État et privé quand il fut anobli par lettres de mai 1720. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries : d'*azur à un sautoir d'or accompagné de quatre besants du même*. Il fut plus tard membre de l'Académie des sciences. Il avait épousé en 1693 Anne-Louise Denis, fille d'un contrôleur de l'extraordinaire des guerres. Il mourut à Versailles en 1730. Son fils, Denis Dodard, né en 1698, conseiller au Parlement de Paris en 1722, fut nommé en 1728 intendant de Bourges. Des branches collatérales de la famille Dodard se perpétuèrent dans le duché de Mayenne. Le représentant d'une de ces branches était en 1789 notaire à Fougerolles. Un autre était à la même époque procureur du Roi à la sénéchaussée d'Angers.

On trouvera quelques renseignements sur cette famille et sur la famille Dodard des Loges dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Mayenne* de l'abbé Angot.

DODE et DODE de la BRUNERIE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1823) : *écartelé : au 1 d'or à un dromadaire passant de sable ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent ; au 3 d'azur à un compas d'or posé en chevron alaisé ; au 4 d'argent à trois croissants d'azur, 2 et 1*.

La famille DODE appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie du Dauphiné.

René-Jean Dode, capitaine et contrôleur de l'enregistrement, épousa vers 1770 Catherine Charbonnel. Il en eut plusieurs fils.

L'aîné de ces fils, Guillaume Dode, né le 30 avril 1775 à Saint-Geoire, dans le département de l'Isère, fut un officier général du plus grand mérite. Général de brigade en 1809, lieutenant-général des armées du Roi en 1814, il se signala particulièrement pendant l'expédition d'Espagne en 1823, obtint en 1847 le bâton de maréchal de

France et mourut à Paris en 1851. Il était grand-croix de la Légion d'honneur et commandeur de Saint-Louis. Le maréchal Dode avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 28 juin 1808 sous la dénomination de : Dode de la Brunerie ; il reçut le titre héréditaire de vicomte par lettres patentes du roi Louis XVIII du 15 février 1823, obtint en même temps le règlement de ses armoiries, fut appelé à la Chambre des pairs à titre héréditaire par ordonnance du 23 décembre de la même année et fut autorisé, par lettres patentes du 14 février 1825, à établir un majorat de pairie au titre de baron. Il avait épousé à Paris en 1812 Mlle Pérignon, décédée à Eaubonne en 1837, dont il n'eut pas d'enfants. Il avait été autorisé, par lettres patentes du 8 septembre 1846, à transmettre son titre de vicomte à son neveu, Guillaume-Lucien-Guzman, mentionné plus bas.

François-Xavier Dode, frère du maréchal, épousa vers 1805 sa parente, Marie-Thérèse Chevrier-Dode. Leur fils, Guillaume-Lucien-Guzman Dode, né à Saint-Geoire en 1810, sous-préfet, décédé en 1861 en son château de la Brunerie, près de Voiron (Isère), fut adopté par son oncle, le maréchal de France. En vertu des lettres patentes du 8 septembre dont il a été parlé plus haut, il recueillit après la mort de celui-ci le titre de vicomte Dode de la Brunerie. Il avait épousé Mlle Décroso, décédée à Grenoble en 1893, dont il ne laissa que trois filles, Mmes de Cazeneuve, de Rochas d'Aiglun et Thomé de Pergaud.

On croit que la famille Dode est encore représentée en Dauphiné par une branche collatérale demeurée non noble.

Principales alliances : Pérignon 1812, de Cazeneuve 1867, de Rochas d'Aiglun 1866, etc.

DODUN d'HERBAULT, de KEROMAN, des PERRIERES, de NEUVRY.

Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1826) : d'*azur à une fasce d'or chargée d'un lion naissant de gueules, armé et lampassé du même et accompagné de trois grenades d'or, ouvertes de gueules*, 2 *et* 1. (Les *grenades* ont souvent été remplacées par des *limaçons*). — Couronne : *de Marquis*.

La famille Dodun paraît avoir eu pour berceau la ville de Troyes, en Champagne.

Elle était représentée dès la première moitié du xviie siècle par plusieurs branches dont on ne connaît pas le point de jonction et qui étaient fixées les unes à Troyes, les autres à Tonnerre, en Bourgogne.

On trouvera des tableaux généalogiques de la famille Dodun dans les *Dossiers bleus* et dans le *Cabinet d'Hozier*. On en trouvera une généalogie dans le supplément de l'*Histoire des Grands officiers de la*

Couronne du Père Anselme, publié de nos jours par M. Potier de Courcy. On trouvera, enfin, des généalogies de la branche des marquis Dodun de Kéroman, actuellement existante, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend, dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière, etc.

La branche des marquis d'Herbault, éteinte au XVIIIe siècle, remontait par filiation à Edme Dodun qui était dans les premières années du XVIIe siècle avocat au bailliage et siège présidial de Troyes. Gaspard Dodun, fils d'Edme, fut baptisé à Troyes en 1620. Il acquit une grande fortune dans les Fermes générales, fut pourvu, le 6 juillet 1655, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, obtint des lettres d'honneur le 21 juillet 1675 et mourut en 1701. Il avait épousé Marguerite le Riche, décédée en 1671. Il fut père de Charles-Gaspard Dodun, conseiller au Parlement de Paris en 1676, qui épousa Anne-Catherine Gayardon, fille d'un receveur général des finances à Soissons, et grand-père d'autre Charles-Gaspard Dodun, Sgr du Bouloy, baptisé à Paris en 1679. Ce dernier joua un rôle important. Reçu en 1702 conseiller au Parlement de Paris, il fut nommé en 1715 contrôleur général des finances. Il fut encore intendant en 1722, commandeur et grand trésorier des Ordres du Roi en 1724, gouverneur de Blois, etc. Il mourut en 1736 sans laisser de postérité du mariage qu'il avait contracté en 1703 avec Marie Sachot, fille d'un avocat, décédée en 1743. Il avait acquis en 1719 dans les environs de Blois l'importante seigneurie d'Herbault dont il obtint l'érection en marquisat par lettres patentes de mars 1723 ; le domaine d'Herbault fut vendu en 1743 à la famille Devezeau de Rancougne qui l'a conservé jusqu'à nos jours et dont le chef est connu depuis cette époque sous le titre de marquis. Dans ses *Mémoires*, Saint-Simon s'exprime en ces termes snr le contrôleur général Dodun : « Il avait de la morgue et de la fatuité à l'excès, mais de la capacité et autant de probité qu'une telle place en peut permettre ».

Une autre branche de la famille Dodun descendait de Pierre Dodun, de la ville de Tonnerre, marié vers 1600 à Esther Prévost. François Dodun, fils des précédents, épousa, le 29 août 1641, Geneviève Le Fébure, fut pourvu en 1656 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi et mourut en 1668 à l'âge de 65 ans. Il fut père de Gaspard Dodun, baptisé en 1643, avocat, puis fermier général, et grand-père de Gaspard Dodun, receveur général des finances de la Rochelle, qui fut pourvu, le 13 septembre 1697, d'un office de secrétaire du Roi, supprimé dès l'année suivante, et qui épousa, le 9 septembre 1706, Mlle Jacques, fille d'un conseiller au Parlement de Paris.

La branche de la famille Dodun qui s'est perpétuée jusqu'à nos

jours sous les noms de DODUN D'HERBAULT et de DODUN DE KÉROMAN descend de Claude Dodun, président du grenier à sel, premier élu assesseur en l'élection de Tonnerre, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Claude Dodun fut pourvu en 1705 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Navarre. Il avait épousé Charlotte de Mauzy. Leur fils, Jean-Claude Dodun, né à Tonnerre le 7 juin 1693, receveur du grenier à sel de cette ville, décédé en 1736, épousa Anne-Marie Morot de Grésigny. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, André-François et Claude-Denis Dodun, qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

André-François Dodun, auteur du premier rameau, fut receveur des gabelles à Tonnerre et épousa à Paris, le 19 février 1754, Jeanne-Charlotte Bromot. Son petit-fils, Claude-Xavier Dodun, né en 1786 à Bourg-Selden, en Alsace, marié en 1826 à Mlle Bourdois de Champfort, décédé en 1861 à Chemilly (Yonne), se crut en droit de relever le titre de marquis d'Herbault qui avait appartenu à une branche aujourd'hui éteinte de sa famille. Il était le grand-père d'Édouard-Xavier Dodun, marquis d'Herbault, né à Chemilly en 1862, qui a épousé en 1903 une fille du comte Legendre.

L'auteur du second rameau, Claude-Denis Dodun, né à Tonnerre le 4 octobre 1733, fut directeur des fermes du Roi et administrateur de la Compagnie des Indes à Lorient. Il épousa dans cette ville, le 8 janvier 1770, Louise-Julie Bourgeois, fille d'un trésorier de la marine, et mourut en 1794. Ce fut lui qui acquit aux portes de Lorient le domaine de Kéroman dont sa descendance a conservé le nom. Il laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Claude-Laurent Dodun de Kéroman, né à Lorient en 1770, secrétaire d'ambassade, maire de Maisons-Alfort, marié à Mlle le Prestre de Chateaugiron, décédé à Paris en 1855, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 3 juillet 1813; il reçut plus tard le titre héréditaire de marquis, sur institution de majorat, par lettres patentes du roi Charles X du 28 octobre 1826 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut père de Jean-Baptiste-Charles, marquis Dodun de Kéroman, né en 1802, colonel de la garde nationale de Paris, officier de la Légion d'honneur, marié à Mlle Desbassyns de Richemont, décédé en 1863, dont la descendance subsiste avec distinction.

Plusieurs branches demeurées non nobles de la famille Dodun se sont honorablement perpétuées jusqu'à nos jours. L'une de ces branches est connue sous le nom de DODUN DES PERRIÈRES. A une autre branche appartenait M. Louis DODUN DE NEUVRY décédé en novembre 1879, âgé de 77 ans, à Sainte-Suzanne (Eure).

Principales alliances : le Riche, Gayardon, Gauthier 1749, Godart d'Aucour (de Plancy), Terrasson de Sénevas 1796, le Prestre de Châteaugiron, le Lasseur 1864, de Beausacq 1888, de Coynart 1894, de Biré 1895, Augier de Moussac 1848, de Tinguy 1851, de Bouthillier-Chavigny 1855, Van der Broek d'Obrenan 1879, Marc de Saint-Pierre 1886, Panon-Desbassyns de Richemont, de Bahuno du Liscoet 1859, Legendre 1903, Liégeard, etc.

DOÉ, DOÉ de LUYÈRES et DOÉ de MAINDREVILLE, en Champagne et en Picardie. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois roses de même*. — La branche parisienne remplaçait les *roses* par des *clous de girofle*.

La famille Doé est originaire de Troyes, en Champagne. Dès la fin du XVIe siècle elle occupait un rang distingué dans la bourgeoisie de cette ville.

Le vicomte Révérend lui a consacré une très courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1897 ; on trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus* des tableaux généalogiques de la branche, aujourd'hui éteinte, qui vint au XVIIe siècle se fixer à Paris.

Guillaume Doé, auquel ces travaux font remonter la filiation de la branche parisienne, résidait en 1580 à Troyes, en Champagne. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Nicolas, qui continua la descendance, et Guillaume, qui, d'après le vicomte Révérend, aurait été l'auteur de la branche de Maindreville. Nicolas Doé fut receveur des domaines à Troyes et épousa Louise Leroux. Leur fils, autre Nicolas Doé, vint se fixer à Paris, fut marchand bourgeois de cette ville et épousa Catherine Doublet, décédée en 1675. Il en eut une fille qui épousa Jacques Gayot, reçu en 1677 conseiller à la Cour des aides. Il eut aussi trois fils : 1° Guillaume, qui continua la descendance ; 2° Louis, qui fut trésorier pour le roi Jacques en Irlande ; 3° Jean-Baptiste, qui fut reçu, le 3 septembre 1697, conseiller au Châtelet de Paris. L'aîné des trois frères, Guillaume Doé, marié à Jeanne Giraud, fut pourvu, le 14 mai 1691, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Il laissa à son tour deux fils : 1° Guillaume-Antoine Doé, né en 1685, reçu en 1708 conseiller au Grand Conseil, qui continua la lignée ; 2° Louis Doé, Sgr de Banche, décédé en 1748, qui fut reçu en 1731 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Paris en remplacement de son beau-père, M. des Moulins. Guillaume-Jean-Baptiste Doé, Sgr de Combeaud, né en 1720, fils aîné de Guillaume-Antoine, fut également conseiller au Grand Conseil. Il épousa en 1743 Anne-Madeleine Duvelleroy, fille d'un marchand de bois, dont il ne paraît pas avoir laissé de postérité.

La famille Doé est représentée de nos jours par deux branches, celle des anciens seigneurs de Luyères et celle des Doé de Maindreville, dont, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici le point de jonction avec la souche.

Le chef de la première branche, Louis Doé, Sgr de Luyères et autres lieux, receveur des tailles en l'élection de Troyes, demeurant dans cette ville, exerçait sous Louis XVI l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie établie près le Conseil supérieur d'Alsace, résidant à Colmar. Il fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Troyes, mais ne s'y rendit pas. Son fils, Jacques Doé, né en 1766, décédé à Troyes en 1833, épousa en 1795 Mlle de Loynes. Il en eut deux fils qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants. L'aîné de ces fils, Charles Doé, conseiller général de l'Aube, décédé en 1863, fut père d'Anatole Doé, qui fut créé baron par diplôme du roi de Naples, et grand-père d'Edgar, baron Doé. Le second rameau de cette branche est connu sous le nom de : Doé de Luyères.

On ne sait si c'est à la branche des Doé de Maindreville qu'on doit rattacher un M. de Mandreville (*sic*) que l'on trouve avoir pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Reims. Pierre Doé de Maindreville, né en 1799, conseiller à la Cour d'Amiens, démissionnaire en 1830, décédé en 1870, avait épousé Charlotte-Octavie Coquebert de Montbret, décédée en 1886. Il en eut cinq fils dont le plus jeune fut prêtre. Le quatrième de ces fils, Charles-Maurice de Maindreville, né en 1837, marié en 1875 à Mlle Noché d'Aulnay, a été général de brigade (1896) et commandeur de la Légion d'honneur. Cette branche n'est pas titrée.

Nicolas Doé, conseiller du Roi, receveur des tailles et décimes à Troyes ; Pierre Doé, prêtre, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, protonotaire du Saint-Siège, archidiacre et chanoine en l'église de Troyes ; Pierre Doé, bourgeois de Paris ; Guillaume Doé, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Troyes et de Paris).

Principales alliances : Doublet, de Loynes 1795, Berthier de Viviers, le Tors de Crécy, Bourlon de Rouvre, Coquebert de Montbret, Cavé d'Haudicourt 1861, de Guillebon 1853, Taffin de Givenchy 1887, Piœrron de Mondésir 1886, 1902, le Blond du Plouy 1896, Aupépin de la Motte-Dreuzy 1891, Duvivier 1869, Noché d'Aulnay 1875, de Chergé 1901, de Couet de Lorry 1907, d'Escrots d'Estrées 1914, de Gorguette d'Argœuvres, etc.

DOGNON (**Vidaud du**). Voyez : Vidaud du Dognon.

DOISY de VILLARGENNES. Armes (d'après le *Dictionnaire de la noblesse contemporaine* de Bachelin-Deflorenne et d'autres ouvrages modernes) : d'*azur à un croissant de gueules.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille Doisy, d'honorable bourgeoisie, est originaire du nord de la France.

Elle croit descendre de la puissante famille des seigneurs d'Oisy, près de Cambrai, en Flandre, qui joua un rôle important au moyen âge. Mais dans ce cas elle aurait perdu sa noblesse par dérogeance depuis de longs siècles. Elle ne figure même pas au nombre des familles notables qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

La famille Doisy joint à son nom celui du domaine de Villargennes qu'elle a possédé près de Gouvieux, dans le département de l'Oise.

Elle est alliée à la famille de Bleschamp dont une représentante, Alexandrine-Laurence de Bleschamp, née à Calais en 1778, veuve de l'agent de change Jouberthon, devint en 1802 la seconde femme de Lucien Bonaparte, frère de Napoléon.

DOIZE.

La famille Doize, d'honorable bourgeoisie, est fort anciennement connue à Saint-Étienne de Boulogne, près d'Aubenas, en Vivarais, où dès le xviie siècle ses membres exerçaient le notariat. Plus récemment Philéas Doize, né en 1848, a été membre du Conseil d'arrondissement de l'Ardèche.

D'après une ancienne tradition la famille Doize, actuellement existante, serait une branche détachée à une époque inconnue d'une famille du même nom qui a occupé aux xviie et xviiie siècles un rang distingué dans la même région. Cette dernière famille croyait avoir pour auteur un François Doize qui serait venu de Corse s'établir en Vivarais dans les premières années du xvie siècle. Elle se partagea en deux branches principales. L'une de ces branches s'éteignit avec François Doize, bourgeois du Pont-Saint-Esprit, dont une fille épousa en 1679 Guillaume de Piolenc. Le chef de l'autre branche, François Doize, marié vers 1690 à Marie-Catherine de Chaudruc, fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France. Il laissa plusieurs fils dont aucun n'eut de postérité masculine. L'aîné de ces fils, Jean-François Doize, syndic perpétuel du Vivarais, puis président en la Chambre des comptes de Grenoble, décédé en 1758 au Bourg-Saint-Andéol, obtint en 1753 l'érection en comté de sa sei-

gneurie de Vinsobres. D'après la *France moderne* la famille Doize de Vinsobres portait pour blason : *écartelé : au 1 de.... à trois molettes de.... ; au 2 de.. à un lion armé de... ; au 3 de... à trois épis de... soutenus d'un croissant de... ; au 4 de... à trois bandes de...* On trouve aussi les armes suivantes : d'*azur à trois épis d'or soutenus d'un croissant et surmontés de trois étoiles de même.*

DOLLÉ. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : d'*azur à trois couleuvres d'or, ondoyantes en fasce, l'une sur l'autre, accompagnées en pointe d'une molette d'argent.* — Aliàs (d'après le règlement d'armoiries de 1822) : d'*or à une forêt de sinople, terrassée de sable, au lévrier d'argent assis et brochant sur le tout.*

Ancienne famille de la Haute-Picardie.

Antoine Dollé, lieutenant criminel en l'élection de Soissons, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armes telles qu'elles sont décrites plus haut.

Un colonel Pierre Dolé de Bellegard, écuyer, natif de Picardie, mourut en 1693 à Berlin où il s'était réfugié après la révocation de l'Edit de Nantes. Un Daniel Dollé, capitaine, originaire de Carlepont, près de Noyon, mourut à Berlin en 1713 à l'âge de 71 ans.

Jacques-Étienne Dollé, arpenteur en la maîtrise des eaux et forêts de Soissons, épousa à Laon, le 2 octobre 1753, Marie-Anne Dubois dont il eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Eugène-Edmond Dollé, né à Laon le 27 juillet 1770, notaire, maire de Laon, décédé dans cette ville en 1847, reçut le titre héréditaire de chevalier, le 4 novembre 1822, par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé à Laon, en 1800, Madeleine Delacampagne dont il laissa une nombreuse postérité.

DOLLFUS et de DOLLFUS. Armes : d'*azur à une croisette d'argent, accompagnée en chef et aux flancs de trois étoiles à six rais d'or,* aliàs *d'argent, et en pointe d'un pied humain de carnation coupé au milieu du mollet, posé sur trois feuilles de sinople,* aliàs *sur un mont de trois coupeaux de sinople.* — Cimier : *un buste brun, sans bras, tortillé d'azur et d'or, vêtu d'azur et chargé d'une croisette d'argent.* — Lambrequins d'*azur et d'or.* — Armes concédées en 1811 à Jean-Henri Dollfus avec le titre de chevalier de l'Empire : d'*azur à une cuirasse d'argent surmontée d'un casque d'or de profil, enté en pointe d'argent au pied coupé au naturel; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

La famille Dollfus est une des plus anciennes et une des plus justement considérées de la haute bourgeoisie industrielle de Mulhouse, en Alsace.

Un de ses membres, M. Max Dollfus, a publié à Mulhouse en 1909 une intéressante *Histoire et généalogie dela famille Dollfus de Mulhouse* (1450-1908).

Hans Dollfus, auquel ce travail fait remonter la filiation, était né vers 1515 à Rheinfelden, près de Bâle. Il vint en 1553 se fixer à Mulhouse où il exerça la profession de maréchal ferrant. Son fils unique, Jean Dollfus, né à Rheinfelden, fut nommé, le 23 décembre 1584, chef de la tribu des maréchaux, puis, en 1586, sénateur de Mulhouse. Il avait épousé vers 1560 Ursule Gexelin, veuve de Georges Amann et issue d'une vieille famille patricienne de Mulhouse. La descendance de leur fils, Gaspard Dollfus, né en 1570, administrateur de l'ordre Teutonique, bourgmestre de Mulhouse de 1618 à 1634, marié successivement à Catherine Risler et à Madeleine Heilmann, décédé en 1634, s'est partagée en un certain nombre de branches dont plusieurs se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Le chef d'une de ces branches, Jean-Henri Dollfus de Volckersberg, né en 1731, docteur en médecine, sénateur et bourgmestre de Mulhouse, ambassadeur près de la dauphine Marie-Antoinette en 1770, fut anobli, le 5 février 1776, par lettres du duc Philippe-Ferdinand de Schleswig-Holstein, en qualité de comte régnant de Limbourg-Styrum. Il dissipa sa fortune dans des spéculations malheureuses et mourut ruiné en 1804 laissant plusieurs fils de son mariage avec Marguerite Hofer. L'un de ceux-ci, Jean-Henri de Dollfus de Volckersberg, né en 1760, alla se fixer au Cap de Bonne-Espérance où il épousa en 1789 Louise-Hélène de Heyden et où on croit que sa descendance subsiste. Un autre, Jean de Dollfus, fut père de Jean-Henri de Dollfus, maire de Mulhouse sous la Restauration, décédé sans postérité en 1846. Un troisième, Jérémias de Dollfus, décédé en 1837, fut père de Martin de Dollfus de Volckersberg, simple facteur des postes, décédé à Mulhouse en 1858, dont la descendance subsiste en Sicile.

Le représentant d'une autre branche, Jean-Henri Dollfus, né à Mulhouse en 1771, chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 10 avril 1811. Il mourut en 1818 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle Coulon.

Son parent, Daniel Dollfus, né à Mulhouse en 1769, fonda en 1802 dans sa ville natale un établissement considérable d'industrie cotonnière ; il avait épousé en 1793 Anne-Maria Mieg dont il eut quatre fils. L'un de ceux-ci, Jean Dollfus, né à Mulhouse en 1800, économiste très distingué, fut père de M. Charles Dollfus, né à Mulhouse en 1827, littérateur de talent. Un autre, Charles-Émile Dollfus, né à Mulhouse

en 1805, décédé en 1858, fut député du Haut-Rhin. M. Camille Dollfus, né à Mulhouse en 1826, décédé en 1886, fut sous Napoléon III député et conseiller général du Lot-et-Garonne ; il était le gendre du baron Haussmann, préfet de la Seine. Son fils, Daniel Dollfus, né en 1865, marié en 1893 à Mlle Johnston, a également été conseiller général du Lot-et-Garonne. Jean Dollfus, né à Mulhouse en 1800, décédé en 1887, fut après l'annexion député protestataire d'Alsace au Reichstag.

La famille Dollfus a donné à la ville de Mulhouse neuf sénateurs, ou conseillers de ville, quinze chefs de tribus, siégeant comme tels au Sénat, six bourgmestres, quatre maires depuis la Révolution. Elle a encore fourni des ambassadeurs de la république de Mulhouse aux XVIIe et XVIIIe siècles et trois grands prévots d'Illzach.

Elle appartient au culte protestant.

Principales alliances : Hofer 1629, 1747, 1750, 1777, 1793, 1801, 1821, 1839, 1842, Schlumberger 1699, 1790, 1832, 1849, 1845, 1854, 1888, 1904, Koechlin 1721, 1734, 1765, 1779, 1769, 1821, 1829, 1802, 1811, 1837, 1801, 1820, 1845, 1846, 1847, 1887, Steinbach 1767, Scheidecker 1851, 1866, Peugeot 1861, Burckhardt 1905, Vonwiller 1874, Marchegay 1899, Bernouilly 1720, Thierry 1757, 1895, Haussmann 1789, 1860, Risler, Bertin (du *Journal des Débats*) 1829, Mirabaud 1872, 1903, Mieg 1750, 1793, de Lavit 1793, Thurneysen 1812, Monod 1904, Berger, Ausset, Scheurer 1882, Davillier 1847, Hecht 1884, Galline, de Lacroix 1886, de Muralt 1880, de Laroy 1885, de Liebenberg 1856, Huyssen van Cattendyke 1848, de Bourgoing 1856, Johnston 1893, Vergé du Taillis 1871, Poupart de Neuflize 1874, etc.

DOLLIN du FRESNEL. Armes (d'après la *Science du blason* de M. de Magny et d'autres Armoriaux contemporains) : *de gueules à un lion d'or, armé et lampassé de sinople, tenant dans sa patte dextre un cimeterre d'argent garni d'or, la pointe surmontée d'une étoile d'argent*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*.

Il a été impossible de se procurer aucun renseignement précis sur l'origine de la famille DOLLIN DU FRESNEL.

Cette famille a fait insérer des notices très pompeuses, mais aussi très vagues, dans le *Bulletin héraldique de France* de février 1892, dans le *Nobiliaire universel* de M. de Magny et dans un certain nombre d'autres ouvrages contemporains. D'après ces notices elle aurait eu pour berceau la province de Picardie d'où elle se serait répandue en Lorraine, en Languedoc et jusqu'en Prusse. On ne voit pas qu'il ait jamais existé en Picardie de famille noble du nom de Dollin. La famille Dollin ne figure même pas au nombre des familles notables de cette province qui firent enregistrer leur blason à l'Armo-

rial général de 1696. Elle ne figure pas davantage au nombre des familles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse française. On ne voit pas non plus qu'elle ait jamais reçu de titre des divers gouvernements qui se sont succédés en France depuis la Révolution. D'après un court article de l'*Armorial du Bordelais* de Meller, elle remonterait par filiation à l'année 1620.

Frédéric Dollin du Fresnel fit avec distinction les campagnes de la Révolution et de l'Empire ; il alla dans la suite se fixer en Belgique où il arriva au grade de général. Son frère, Jean-Henri-Ferdinand Dollin, connu sous le titre de comte du Fresnel, officier, chevalier de la Légion d'honneur, épousa en 1812 Joséphine-Ernestine-Marie d'Olimart, fille d'un procureur général du Conseil souverain du grand-duché de Luxembourg et veuve du chevalier de Gillaens, ministre du grand-duc de Toscane. Il laissa de cette union deux fils. L'un de ces fils, Henri-Adolphe Dollin, comte du Fresnel, décédé à Neuilly en 1892 à l'âge de 78 ans, fut colonel d'état-major et commandeur de la Légion d'honneur ; il avait épousé en 1851 Mlle Cotty, nièce du général baron Cotty, dont il laissa un fils. Son frère, Jean-Baptiste-Ernest-Victor Dollin, vicomte du Fresnel, sous-intendant militaire, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1889, avait vainement demandé le 2 mai 1880, pour lui et pour ses deux fils mineurs, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille d'Olimart à laquelle appartenait sa mère. Il avait épousé Mlle Brookland-Symons dont il laissa deux fils, Henri-Edouard et Tom-Ernest.

Principales alliances : d'Olimart 1812, Cotty 1851, Charpentier du Moriez, Delpech-Souverbie, Mouru de Lacombe, de Rahier 1678, Kellermann, etc.

DOLOMIEU (**Gratet de**). Voyez : GRATET DU BOUCHAGE ET DE DOLOMIEU.

DOMBASLE (**Mathieu de**). Voyez : MATHIEU DE DOMBASLE et VAILLANT DE MEIXMORON-MATHIEU DE DOMBASLE.

DOMEC de MORLANNE (de), anciennement **de MARTIN de DOMEC**. Armes : *losangé d'or et d'azur, au pal d'argent.* — Devise : DOMECQ OBLIGE.

La famille DE DOMEC DE MORLANNE, anciennement DE MARTIN DE DOMEC, appartient à la noblesse du Béarn.

On en trouvera une généalogie dans le deuxième volume du *Chartrier français* (année 1869).

Elle est vraisemblablement la même que celle d'un Raymond Martin qui, en qualité de trésorier général de Navarre et de Béarn, signa en 1611 et 1614 les états de recettes et dépenses des Etats du pays.

Daniel Martin, à partir duquel seulement la filiation a pu être régulièrement établie, était dans la première moitié du XVIIe siècle pasteur protestant à Castetis. Il se convertit au catholicisme dans les dernières années de sa vie et abjura entre les mains de l'évêque de Lescar. Il avait épousé une demoiselle d'Abidos, d'une ancienne famille noble de la région, et en eut plusieurs fils. Un de ces fils, Hilaire Martin, religieux de Saint-Paul, syndic des Barnabites de Lescar, contribua beaucoup à sa conversion. Un autre, Jacob Martin, épousa, par contrat du 6 juillet 1648, Eléonor de Badet, héritière des seigneuries de Domec, de Betbéder et de Belluix de Morlanne, et en eut un fils, Daniel de Martin. Par lettres patentes de mars 1676, rapportées tout au long dans le *Chartrier français*, Jacob de Martin et son fils, Daniel Martin, sieur de Domec, alors mousquetaire de la garde ordinaire du Roi, obtinrent l'anoblissement de la maison de Morlanne qu'ils possédaient en la paroisse de Belluix. En raison de ces lettres et en vertu du désistement de son père, Daniel Martin, sieur de Domec, fut admis aux Etats du Béarn. Il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 son blason tel qu'il est décrit en tête de cet article. Il avait épousé à une date inconnue Isabeau de Lapuyade qui fit son testament le 9 septembre 1724. Il en eut, entre autres enfants, un fils, Jacques de Martin, écuyer, Sgr de Domec, du Lucq, de Belluix de Morlanne, de Betbéder, justicier de Morlanne, abbé laïque dudit Morlanne, etc., capitaine dans les bandes béarnaises, compagnie de Lapuyade, qui épousa, le 1er janvier 1723, sa cousine, Jeanne de Lapuyade. Le fils de celui-ci, Pierre de Martin de Domec, né en 1738, vendit en 1767 ses terres et seigneuries de Domec et de Betbéder. Il siégeait encore aux états du Béarn en 1785 à cause de sa seigneurie de Belluix de Morlanne. Il fut plus tard maire de Morlanne et mourut fort âgé en 1815. Il était le bisaïeul de M. Albert-Joseph de Domec de Morlanne, né en 1844 à Porto-Rico, aux Antilles, qui a épousé à Pau en 1866 Mlle Cavalliéry de Cabaroja et qui en a eu plusieurs enfants.

La famille de Domec de Morlanne n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers, des mousquetaires, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : d'Abidos, de Badet 1648, de Lapuyade, de Salles-Duprat 1768, de Cazeneuve 1843, etc.

DOMECY (**de DENESVRE de**). Voyez : Denesvre de Domecy (de).

DOMENECH de CELLES.

La famille Domenech est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie du Roussillon.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Dictionnaire de biographies roussillonnaises* de l'abbé Capeille.

Raymond Domenech, teinturier à Perpignan, fut nommé par Pierre IV, roi d'Aragon, à l'office de gardien des lions que le château royal de Perpignan possédait depuis la création du royaume de Majorque ; en 1416 il fut autorisé par le roi Ferdinand à transmettre son emploi à son fils, Guillaume. Celui-ci eut pour successeurs son fils, Pierre Domenech, et son petit-fils, Dalmace Domenech. Guillaume Domenech, né vers 1550, notaire à Perpignan, puis greffier de la procuration royale, fut nommé, le 18 juillet 1613, archiviste du Domaine.

Marie Domenech, de Perpignan, épousa, le 21 octobre 1732, Jean-Baptiste de Flotte.

Principales alliances : de Flotte, Dibart de la Villetanet 1864, etc.

DOMENGET de MALAUGER. Armes : d'*azur à deux pins d'or, entrelacés en double sautoir et accompagnés en chef d'un croissant d'argent et en pointe d'une étoile de même*.

La famille Domenget est une des plus anciennement connues de la haute bourgeoisie protestante de Bergerac, en Périgord.

M. de Froidefond lui a consacré un court article dans son *Armorial de la noblesse du Périgord*.

Elle paraît être originaire du Dauphiné d'où elle serait venue s'établir à Bergerac dans la première moitié du XVIe siècle.

Un sieur Domenget de Malaugier fit en 1638 un acte de reconnaissance au Roi d'un fief qu'il déclara tenir de lui en ligne directe. Cet acte de reconnaissance fut renouvelé, le 8 novembre 1656, par son fils, Jean, et, le 4 août 1739, par son petit-fils, Pierre. Guillaume Domenget de Malauger, capitaine d'une compagnie franche levée à ses dépens, fut tué au siège d'Agen en 1622. Son frère, Jean, fut plusieurs fois consul de Bergerac depuis 1634; il fut premier consul de la même ville en 1656, 1657, 1658.

Pierre Domenget de Malauger fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armes telles qu'elles sont inscrites en tête de cet article; il figure dans ce recueil avec la qualification d'avocat au Parlement et non pas avec celle de conseiller au Parlement comme l'avance par erreur l'*Armorial de la noblesse du Périgord*.

La famille Domenget de Malauger ne figure pas au nombre de celles qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Elle a fourni un grand nombre d'avocats, de magistrats et d'offi-

ciers de mérite, des consuls de Bergerac, des sous-préfets, des écrivains, etc.

DOMERGUE et DOMERGUE de SAINT-FLORENT. Armes : d'*argent à un chevron d'azur accompagné de trois roses de gueules, tigées de sinople ; au chef de sable chargé de trois étoiles d'or* (aliàs *d'argent*). — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux griffons, celui de sénestre en barroque*.

Le nom de Domergue, très répandu dans la région des Cévennes, y a été porté par plusieurs familles distinguées.

On trouvera dans la *France protestante* de Haag la généalogie d'une de ces familles, celle des Domergue de Saint-Florent, qui ne s'est éteinte que de nos jours.

Un jugement de maintenue de noblesse rendu en faveur de cette famille le 27 août 1774 en fait remonter la filiation à un François Domergue qui aurait porté la qualification d'écuyer, qui aurait épousé vers le milieu du XVIe siècle Anne de Martinenches, héritière de la terre du Moinas, et qui à la suite de ce mariage serait venu se fixer dans la paroisse de Saint-Jean de Valériscle. Vincent Domergue, fils du précédent, aurait été capitaine de cent hommes d'armes et aurait épousé, par contrat du 5 avril 1592, Marie du Roure, d'une des plus illustres familles nobles de la région. Il fit son testament le 22 avril 1631. Il laissa deux fils : 1° Henri Domergue, sieur de la Matte, docteur ès droits de l'Université de Valence, juge de Saint-Jean de Valériscle ; 2° Jean Domergue, qui continua la lignée.

Ce dernier était arrivé à un âge fort avancé quand il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre d'Alais) ses armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article. Il est simplement appelé dans ce recueil Jean Domergue, docteur et avocat, conseiller du Roi et son procureur de la ville et communauté de Saint-Hippolyte. Il ne paraît pas avoir eu de prétentions nobiliaires et ne fit pas reconnaître sa noblesse par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

Il fut père de Jacques Domergue, sieur de la Matte, docteur ès droits, avocat, qui épousa, le 28 février 1670, Blanche de Guiran, fille d'un avocat de Nîmes, et qui fit son testament le 23 mars 1695, et grand-père d'autre Jean Domergue, sieur de la Matte. Celui-ci s'apparenta brillamment par le mariage qu'il contracta, le 8 février 1714, avec Marie de Clauzel dont la mère appartenait à l'illustre maison du Roure. Il paraît s'être agrégé à la noblesse à la suite de ce mariage. Par acte du 8 février 1742, il reçut du marquis du Roure donation de la terre et baronnie de Saint-Florent dont sa

descendance a gardé le nom. Il fit son testament le 11 mars 1772 et mourut peu de temps après. Il laissait quatre fils : 1° François, qui continua la lignée ; 2° Jean, capitaine de grenadiers, qui fut tué à la bataille de Rosbach ; 3° Claude-Pierre, lieutenant au régiment de Chaumont, qui épousa Mlle Servier ; 4° Jean-Jacques, fixé à Nîmes, littérateur distingué, dont la descendance s'éteignit en la personne du colonel Domergue, décédé à Nancy en 1854. Ce fut l'aîné de ces quatre frères, François Domergue, Sgr de Saint-Florent, la Matte, Combeméjane, etc., né en 1715, docteur ès droits, qui obtint en 1774 de la Cour des aides de Montpellier le jugement de maintenue de noblesse dont il a été parlé plus haut. Il avait épousé en 1738 Mlle de Possac. Il en eut à son tour quatre fils : 1° Jacques, né en 1739, avocat, décédé à Montpellier en 1817, qui n'eut que des filles ; 2° François-René, né en 1742, major de la citadelle de Nancy, colonel sous la Restauration, marié en 1784 à Mlle de Stadler, décédé en 1836, dont le fils, Jacques-François Domergue de Saint-Florent, né à Nancy en 1785, décédé en 1879, fut le dernier représentant mâle de sa famille ; 3° Jean-Scipion, dit le chevalier de Saint-Florent, qui n'eut que des filles ; 4° Claude-Michel, dit M. de Saint-Michel de Saint-Florent, officier à l'armée des Princes, tué en 1793 à Maëstricht.

Jacques Domergue, Sgr de Saint-Florent ; François-Michel Domergue de Saint-Florent, capitaine au régiment du duc d'Angoulême; et Jean-Scipion Domergue, chevalier de Saint-Florent, chevalier de Saint-Louis, capitaine commandant au régiment de Condé-Infanterie, pour sa terre de Valériscle, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes.

La famille Domergue appartenait au culte protestant.

Principales alliances : du Roure 1592, de Possac 1731, de Stadler 1784, Aigoin des Pradelles, etc.

On trouve que Louis-André Domergue du Rozet, chevalier, résidant à Dieuze, en Lorraine, fut maintenu aux droit et possession de prendre la qualité de chevalier par arrêt de la Chambre des comptes du 16 janvier 1786. Il avait prouvé sa descendance de Domergue du Rozet, de la ville d'Uzès, ancien capitoul de Toulouse, chevalier des Ordres du Roi, son sixième aïeul, dont le fils se maria en 1545.

Une famille Domergue occupait au XVIIIe siècle un rang distingué en Gévaudan. Joseph Domergue de Beauregard, né à Mende en 1733, fils de monsieur Guillaume Domergue de la Bessière, avocat au Parlement, était capitaine en retraite et chevalier de Saint-Louis quand il fut nommé maire de Mende au commencement de la Révolution ; il fut élu en 1791 député de la Lozère à la Législative.

DOMESMONT (François de). Voyez : François de Domesmont.

DOMET de MONT, DOMET de VORGES et DOMET. Armes : d'*or à un chêne* (aliàs *à un orme*) *de sinople chargé de glands du champ*. — Dans sa *Galerie héraldo-nobiliaire de Franche-Comté* M. Suchaux attribue à la branche de Vorges les armes suivantes : d'*azur à trois trèfles d'or, 2 et 1*. — Devise : VIRTUS OMNIA DOMET.

La famille Domet appartient à la noblesse de Franche-Comté.

On trouvera sur elle des renseignements, malheureusement confus et trop souvent contradictoires, dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les *Carrés d'Hozier*, dans *l'Annnaire de la noblesse* de 1875, dans les ouvrages de M. de Lurion et de M. Suchaux, etc.

La famille Domet croit être originaire d'Arles, en Provence. Elle revendique comme auteur un Antoine Domet, écuyer, marié en 1456 à Jacobée de Janson qui serait venu se fixer à Lons-le-Saulnier à la suite des princes d'Orange de la maison de Chalon. On trouve qu'un Jacques Domet fut autorisé à tenir en fief par lettres patentes de Philippe II données à Bruxelles le 26 juin 1556.

La souche est représentée de nos jours par deux branches qui se distinguent par les surnoms terriens de Mont et de Vorges et dont le point de jonction n'a encore pu être exactement déterminé.

La branche des anciens seigneurs de Mont-sous-Vaudrey est généralement considérée comme l'aînée. D'après un tableau généalogique, annoté par d'Hozier et conservé dans le *Nouveau d'Hozier*, elle descend d'un Étienne Domet qui avait épousé Claudine Puget et qui en 1629 était simple apothicaire à Lons-le-Saulnier. Cet Étienne Domet avait eu un fils, noble Jacques Domet, de Lons-le-Saulnier, docteur en médecine, rappelé comme défunt dans un acte de 1623, qui avait épousé, par contrat du 20 juillet 1609, Antoinette Willemin, fille d'un médecin, et qui continua la descendance.

Quand la famille Domet fut devenue puissante on voulut faire de Jacques Domet, le docteur en médecine marié en 1609 dont il vient d'être parlé, le fils d'un autre Étienne Domet qui avait épousé non plus Claudine Puget, mais Charlotte Mercier, le petit-fils d'un messire Claude Domet, docteur ès droits, décédé en 1600, qui avait épousé, le 8 novembre 1567, Marguerite Bocquet, et l'arrière-petit-fils d'un noble homme Jean Domet, de Lons-le-Saulnier, vivant en 1547 et 1563, qui aurait été lui-même fils de Jean Domet et de Françoise Grivel et petit-fils d'Antoine Domet, marié en 1456 à Jacobée de Janson.

De son mariage avec Antoinette Willemin, Jacques Domet laissa un fils, noble Étienne Domet, docteur ès droits en 1632, vicomte

maieur d'Arbois, décédé dès 1635, qui épousa Jeannette Masson. Le fils de celui-ci, noble Jean-Baptiste Domet, Sgr de Mont-sous-Vaudrey, docteur en droit, avocat du Roi au siège d'Arbois, maieur de cette ville, figure dans un certain nombre d'actes avec la qualification d'écuyer. Il épousa, par contrat du 15 mars 1666, Charlotte Bergeret, d'Arbois, fille d'un capitaine pour le service de Sa Majesté. Il en eut deux fils, Étienne Domet, Sgr de Mont, et Joseph Domet, également Sgr de Mont, né à Arbois le 14 août 1670. L'aîné de ces deux frères, Étienne, avocat en Parlement, fut nommé, le 28 mars 1713, avocat général en la Chambre des comptes de Dole et fut anobli par ses fonctions ; il reçut des lettres d'honneur le 3 mai 1738 ; il épousa Jeanne-Françoise Gérard, fille d'un lieutenant général au bailliage de Poligny, et en eut trois fils. Son frère, Joseph Domet, Sgr de Mont-sous-Vaudrey, était conseiller, procureur du Roi à Arbois quand il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes, aujourd'hui tombées en désuétude : d'*azur à une tour couverte en dome d'or, girouettée d'argent*. Il était lieutenant général au bailliage d'Arbois quand il fut débouté de la qualité de noble par arrêt de la Chambre des comptes de Dole du 16 mai 1749 ; il interjeta appel de cette condamnation et fut maintenu dans sa noblesse, le 14 août 1751, par un nouvel arrêt de la même Chambre des comptes après avoir justifié sa descendance de Jean Domet, vivant en 1547 ; on a vu plus haut que la généalogie qu'il produisit dans cette circonstance était fausse. Il avait épousé en 1718 Anne-Claude Grandmougin ; il en eut deux fils : 1° Joseph Domet de Mont, né en 1719, reçu en 1749 président de la Chambre des comptes de Dole, président honoraire en 1770, qui épousa Mlle de Terrier, fille d'un président à mortier au Parlement de Besançon, et qui n'en eut que des filles ; 2° Jean-Baptiste Domet de Mont. Charles-François, chevalier Domet de Mont, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Franche-Comté. Cette branche n'est pas titrée. Un de ses représentants, Édouard Domet de Mont, fut tué sous les murs de Paris lors de la prise de cette ville sur les Fédérés, en 1871.

Quant à la branche des Domet de Vorges, Borel d'Hauterive la fait descendre, dans son *Annuaire de la noblesse* de 1875, de Claude Domet, mentionné plus haut, qui avait épousé, le 8 novembre 1567, Marguerite Boquet, fille de noble homme et sage maître Claude Boquet, docteur ès droits. Noble homme et sage maître Claude Domet, docteur ès droits, demeurant à Lons-le-Saulnier, est ainsi désigné dans un acte du 25 novembre 1591. Son fils, noble Etienne Domet, de Lons-le-Saulnier, docteur ès droits, épousa, par contrat du 16 octobre 16..., demoiselle Charlotte Mercier, fille d'un procu-

reur fiscal de Montmorot. Borel d'Hauterive lui attribue deux fils : 1° François Domet, qui d'une alliance inconnue aurait eu un fils, dont on ignore jusqu'au nom, et qui aurait été l'auteur de la branche des Domet de Vorges ; 2° Jacques Domet, dont il fait, en tout cas par erreur, l'auteur des Domet de Mont. Dans la réalité on ne connaît bien la filiation de la branche des Domet de Vorges qu'à partir de François Domet qui épousa Charlotte Tinseau dans les premières années du XVIIIe siècle. Pierre-Antoine-Alexis Domet, fils des précédents, fut nommé en 1741 conseiller au Parlement de Besançon et fut anobli par sa charge. Il avait épousé vers 1750 Pierrette-Joséphine Vauldry de Saisenay. Il en eut deux fils qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants : 1° Jean-Baptiste Domet, né en 1754, conseiller au Parlement de Besançon en 1780, qui laissa trois fils de son mariage avec Jeanne-Charlotte d'Orival, héritière de la seigneurie de Vorges ; 2° Pierre-Etienne Domet, décédé à Fontainebleau en 1833. Ce dernier avait épousé Mlle Rangeard de Villiers ; il en eut deux fils, Alippe Domet, qui eut un fils nommé Paul, et Jean-Baptiste Domet, qui épousa Mlle de Laage de Meux et qui en eut deux fils. Le premier rameau est connu sous le nom de : DOMET DE VORGES. Un de ses représentants, Alexandre-Paul Domet de Vorges, le plus jeune des fils de Jean-Baptiste, marié à Mlle de Boislecomte, décédé en 1895 à l'âge de 99 ans, fut honoré du titre de comte romain par bref de décembre 1893. Il eut deux fils dont l'aîné, Edmond-Eugène, marié en 1859 à Mlle de Francqueville d'Abancourt, a été ministre plénipotentiaire. Les représentants du second rameau ne portent d'autre nom que celui de : DOMET.

En dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice la famille Domet a fourni des magistrats et des officiers distingués, des inspecteurs des forêts, des médecins, etc.

Principales alliances : de Grivel, Doms d'Hautecourt, Masson d'Ivrey, de Moréal, de Sarret de Grozon, Husson de Sampigny, Raguenet de Saint-Albin, de Francqueville d'Abancourt 1859, de Champs de Saint-Léger, de Boislecomte, d'Orival, de Simony 1870, du Hamel de Fougeroux 1868, de Laage de Meux 1836, de Terrier-Santans, Larraton de Lagonde 1893, du Roux de Bueil 1897, Chrestien de Beauminy 1900, du Coignet des Gouttes, de Colomb d'Ecotay 1906, de Lafournière 1913, de Menthon 1913, etc.

DOMEZON et d'OMEZON. Armes : d'*azur à un vaisseau d'argent accompagné de trois roses du même, deux en chef et une en pointe.* — Aliàs : d'*azur à une fasce d'argent chargée d'un vaisseau de sable et accompagnée de trois soucis d'or, deux en chef et un*

en pointe. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lévriers*.

La famille Domezon, ou d'Omezon, est anciennement connue à Toulouse.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (première partie).

Vital Domezon, auquel remonte la filiation, épousa, le 11 février 1684, Françoise de Bély, fille d'un capitoul. Leur fils, Vital Domezon, né en 1696, avocat au Parlement de Toulouse, décédé dans cette ville en 1758, épousa successivement en 1732 Elisabeth de Julia, puis Paule de Traversié de la Pujade de Mayrins. Il eut trois fils L'un de ceux-ci fut garde du corps. Les deux autres, Guillaume-Joseph, né du premier lit, et Jean-Vital, né du second lit, furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Guillaume-Joseph Domezon, Sgr de Savignac, Pébec, Mona, Nisas, etc., fut pourvu de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Toulouse qu'il conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Il se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Muret. Il s'était brillamment apparenté par le mariage qu'il contracta, le 20 avril 1779, avec Marie-Ferdinande du Bourg, fille d'un conseiller au Parlement de Toulouse. Il en eut deux fils qui adoptèrent l'orthographe : d'Omezon et dont la descendance subsiste : 1° Jean-Amable d'Omezon, né en 1782 à Dalbade (Gers), député du Gers en 1827 et en 1830, marié à Mlle Dumas de Saint-Germier, décédé à Toulouse en 1849; 2° Philippe-César d'Omezon, né en 1785, marié en 1809 à Mlle de Brunet de Panat. Cette branche n'est pas titrée.

La branche cadette, demeurée non noble, a conservé l'orthographe : Domezon, en un mot. Son auteur, Jean-Vital Domezon, né à Toulouse en 1747, capitaine d'infanterie, décédé à Dijon en 1819, avait épousé en 1783 à Ars-sur-Moselle Françoise-Louise Legrand. Il fut le grand-père de Claude-Ernest Domezon, né en 1820 à Savigny (Côte-d'Or), chef de division à la préfecture de Saône-et-Loire, décédé à Macon en 1892, qui a laissé deux fils de son mariage, en 1853, avec Mlle Couturier, décédée à Macon en 1907.

La famille Domezon, ou d'Omezon, a fourni des officiers de terre et de mer distingués, des ingénieurs, un officier et des chevaliers de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : de Bély, du Bourg 1779, de Marmiesse de Lussan, de Lagauzie, de Mauléon, Dumas de Saint-Germier, Gentil de Baichis 1842, de Montaut-Brassac, de Bastouilh, de Meynard, de Saint-Jean de Pointis, de Brunet de Panat 1809, de Vignes de Puyla-

roque, Crozes, de Froidefond de Farges, de Peytes de Montcabrié, de Bouglon 1878, etc.

DOMGERMAIN (Fleutot de). Voyez : Fleutot de Domgermain.

DOMMANGET. Armes : *Coupé : au A parti de deux traits : au* 1 *de sinople à cinq chevrons d'argent ; au* 2 *d'or à un casque de sable ; au* 3 *de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires ; *au B d'argent à un dextrochère mouvant du flanc sénestre au naturel, rebrassé de sinople et tenant trois étendards, le premier d'azur, le deuxième de gueules et le troisième de sable brochant l'un sur l'autre.*

Jean-Baptiste Dommanget, né en 1769 à Possesse, dans le département actuel de la Marne, était fils de Pierre Dommanget, laboureur. Il fut nommé général de brigade en 1811, fut chevalier de Saint-Louis et commandeur de la Légion d'honneur et mourut en 1848. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres du 14 avril 1810. Il laissa un fils, Napoléon-Arnold, baron Dommanget, né en 1839.

DOMMARTIN (Dupasquier de). Voyez : Dupasquier de Dommartin.

DOMPIERRE de JONQUIÈRES (de), en Picardie, en Hollande, en Danemark et en Allemagne. Armes : d'*argent à une fasce de gueules accompagnée en chef de trois tourteaux de sable.* — Tenants : *deux sauvages avec leurs massues brisées.* — Cimier : *un paon d'azur.*

Le nom de Dompierre a été porté en Picardie par deux familles nobles qu'il importe de ne pas confondre, celle des seigneurs de Jonquières, près de Compiègne, aujourd'hui fixée à l'étranger, à laquelle est consacrée la présente notice, et celle des seigneurs d'Hornoy dont il sera parlé dans la notice suivante.

La famille de Dompierre de Jonquières, de noblesse fort ancienne, a eu pour berceau une seigneurie de Dompierre située près de Péronne.

On en trouvera un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus.* On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans la *France protestante* de Haag. On trouvera, enfin, dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que Sara de Dompierre fit en 1686 pour être admise à la maison de Saint-Cyr.

La famille de Dompierre a pour premier auteur connu Guillaume, Sgr de Dompierre, près de Péronne, qui est mentionné dans des actes de 1147, 1148 et 1149.

Le tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* donne

la filiation à partir d'Hugues, Sgr de Dompierre et de Marcourt, marié à N... de Nalières, dont le fils, Pierre, Sgr des mêmes domaines, épousa Marie Dallé, fille du seigneur de Béthencourt, et dont le petit-fils, Hugues de Dompierre, épousa l'héritière de la seigneurie de Léramont et acquit en 1440, pour la somme de dix mille écus, l'importante seigneurie de Hardecourt. Hugues laissa deux fils dont l'un, Jean, Sgr de Liramont, continua la lignée et dont l'autre, Jacques, Sgr de Hardecourt, n'eut qu'une fille. Jean de Dompierre, Sgr de Liramont, épousa successivement Marguerite d'Applaincourt et Jeanne de Neufville. Ses deux fils, Jean-François, Sgr de Liramont, né du premier lit, et Hector, Sgr de Jonquières, né du second lit, furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Jean-François de Dompierre, épousa Marie de Varmoise et mourut avant 1517. Sa descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, François de Dompierre, Sgr de Liramont, vaillant chef huguenot, décédé sans postérité dans les premières années du XVIIe siècle.

L'auteur de la seconde branche, Hector, fut père de Charles de Dompierre, Sgr de Jonquières, né en 1500, gouverneur du Frétoy en 1540, qui épousa Jeanne de Certieux par contrat du 1er avril 1524, grand-père d'Antoine de Dompierre, Sgr de Jonquières, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de Navarre, décédé en 1590, et bisaïeul d'Anne de Dompierre, Sgr de Jonquières, mestre de camp, gouverneur de Niort, maître d'hôtel du Roi en 1599, qui épousa en 1592 Anne de Hénault. Ce dernier laissa plusieurs fils : 1° Jean, qui continua la descendance ; 2° Isaac, Sgr de la Tour-au-Fay, dont deux fils furent tués à l'ennemi ; 3° David, maréchal de camp, gouverneur de Marsal, près de Metz, maître d'hôtel du Roi en 1650, dont la petite-fille, Sara, née à Metz en 1672, fit en 1686 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr ; 4° Baruch, qui fut maintenu dans sa noblesse par jugement de Dorieu, intendant de Soissons, sur le vu d'un arrêt du Conseil d'État rendu le 12 janvier 1668 en faveur de son neveu Jacques, et dont le fils paraît être mort sans postérité. Jean de Dompierre, Sgr de Jonquières, l'aîné de tous ces enfants, épousa en 1632 Marie Conrart, sœur de l'académicien du même nom. Son fils, Jacques de Dompierre, Sgr de Jonquières, né en 1640, capitaine de cavalerie, épousa en 1665 sa cousine germaine, Catherine Muysson, fille d'Henri, secrétaire du Roi, et de Péronne Conrart. Il quitta la France lors de la révocation de l'édit de Nantes et mourut à la Haye en 1729. Il laissait deux fils : 1° Henri-David de Dompierre de Jonquières, officier dans l'armée hollandaise, marié en 1703 à Anne-Catherine de Masclary, dont la descendance alla se réfugier en Dane-

mark en 1798 pour fuir l'invasion des Français et se perpétue dans ce pays avec distinction ; 2° Jacques de Dompierre de Jonquières, officier de cavalerie au service du duc de Brunswick-Zell, marié à Charlotte de Masclary. Un fils de ce dernier, Guillaume-Paulin de Dompierre de Jonquières, marié à Sylvie de Malortie, décédé en 1803, fut lieutenant-général de cavalerie hanovrien. Il laissa lui-même plusieurs fils dont l'un fut général de cavalerie.

La famille de Dompierre a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de valeur, dont un général d'artillerie de Danemark, décédé en 1879, un membre du Conseil souverain du Brabant, décédé en Danemark en 1822, etc.

Principales alliances : de Mailly, d'Applaincourt, de Neufville, de Rubempré, Conrart, de Béchevel 1669, de Masclary, de Poix 1574, de Lannoy, de Suzanne, de Malortie, de Coninck, de Stampe 1882, de Mornay 1791, Thiry d'Holbach 1791, etc.

DOMPIERRE d'HORNOY (de). Armes : d'*or à un lion de sable, armé et lampassé de gueules*. — Couronne : *de Comte*.

Cette seconde famille de Dompierre appartient, comme la précédente, à la noblesse de Picardie.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Recherches historiques et généalogiques sur les Comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny.

La famille DE DOMPIERRE d'HORNOY est originaire d'Abbeville où elle est connue depuis le XVe siècle. Jean de Dompierre, auquel M. de la Gorgue-Rosny fait remonter la filiation, fut mayeur de bannière à Abbeville en 1524 et échevin de la même ville en 1530 et 1531. Son fils, Jean de Dompierre, mentionné dans un acte de 1557, épousa Collechon Yver. Il fut père de Jean de Dompierre, échevin d'Abbeville en 1567, qui épousa Marguerite Lefebvre et qui continua la descendance, et de Nicolas de Dompierre, marguillier de Saint-Georges, échevin d'Abbeville en 1549 et 1553. Jean de Dompierre laissa lui-même de Marguerite Lefebvre deux fils : 1° Jean Dompierre, Sgr de Buigny et d'Yonval, contrôleur au grenier à sel d'Abbeville en 1581, dont les fils n'eurent pas de postérité masculine; 2° Nicolas Dompierre, échevin d'Abbeville de 1595 à 1615. L'un des fils de ce dernier, Nicolas de Dompierre, contrôleur au grenier à sel d'Abbeville en 1647, échevin de cette ville en 1647 et 1654, en fut nommé maieur en 1683 et 1684. On sait que les fonctions de maieur d'Abbeville avaient pendant longtemps conféré la noblesse à ceux qui en étaient revêtus ; mais ce privilège, aboli en 1667 par un édit du roi Louis XIV,

ne fut rétabli qu'en 1691 par un nouvel édit du même prince. Nicolas de Dompierre ne put donc en bénéficier. Il avait épousé une demoiselle Mouret, d'Amiens, dont il eut trois fils. Le plus jeune de ceux-ci, Nicolas de Dompierre, sieur d'Imberville, Fontaine-sur-Maye, Dourrier, etc., président au grenier à sel d'Abbeville, élu en Ponthieu, marié à Ursule Quentin, fut père de Nicolas-Joseph de Dompierre, sieur de Fontaine, qui fut définitivement anobli par l'acquisition d'une charge de trésorier de France au bureau des finances d'Amiens et qui épousa en 1738 Marie-Elisabeth Mignot, propre nièce de Voltaire. Devenue veuve, Marie-Elisabeth Mignot se remaria en 1762 à Philippe de Claris, connu sous le titre de marquis de Florian, oncle du fabuliste Florian. Elle avait eu de sa première union un fils, Alexandre de Dompierre, chevalier, Sgr de Fontaine-sur-Maye, nommé en 1780 président en la première chambre des enquêtes du Parlement de Paris, décédé en 1828, qui se rendit acquéreur de l'importante seigneurie d'Hornoy, en Picardie, et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens. Le fils de ce dernier, Charles-François-Victor de Dompierre d'Hornoy, né à Paris en 1776, décédé au château d'Hornoy en 1845, fut député libéral de la Somme en 1827 et en 1830. Il eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Alexandre-Gaston, né à Hornoy en 1812, décédé au même lieu en 1873, fut député légitimiste de la Somme à l'Assemblée législative, en 1849. Un autre, Charles-Albert, né en 1816, donna à son nom une grande illustration. Il fut successivement vice-amiral en 1871, ministre de la Marine, député, puis sénateur, de la Somme et grand officier de la Légion d'honneur. L'amiral de Dompierre d'Hornoy avait épousé en 1859 Mlle de Bastard, héritière de la terre de Peychaud, en Bordelais. Il est décédé en 1901 laissant un fils, Charles, qui a lui-même plusieurs enfants de son mariage avec Mlle d'Abancourt, héritière de la terre de son nom, en Lorraine. Un troisième frère, Charles, officier d'artillerie, fut tué à l'ennemi sous les murs de Sébastopol, en 1855.

Nicolas de Dompierre, conseiller du Roi, élu en l'élection et gabelle de Ponthieu, à Abbeville ; François de Dompierre, conseiller du Roi et son procureur en l'élection de Ponthieu ; Françoise Hémart, veuve de M. de Dompierre, conseiller au présidial d'Abbeville ; et Nicolas de Dompierre, ancien maieur de la ville d'Abbeville, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696.

La famille de Dompierre d'Hornoy a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers de terre et de mer distingués, des maieurs et des échevins d'Abbeville, etc.

Elle n'est pas titrée.

La terre d'Hornoy est passée de nos jours par mariage dans la famille de Glos.

Principales alliances : Sanson, Mignot, Le Febvre, Danzel, Tillette, d'Amerval 1621, Dufresne, Rohault de Condé, de Fayet, de Bastard 1859, de Fontanges 1891, Harmand d'Abancourt 1893, de Saporta 1880, de Glos 1871, Lenoir de Becquincourt 1842, de France 1901, etc.

DOMPNIER de la RUE de SAUVIAC. Armes de la famille Betbezé de la Rue de Sauviac (d'après le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais) : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'or à un lion de gueules, au chef d'azur chargé de trois chevrons d'argent ; aux* 2 *et* 3 *de gueules à un globe d'argent.*

La famille Dompnier appartient à la haute bourgeoisie des Landes.

Un de ses représentants, Jean Dompnier, épousa en 1818 Anne Betbezé de la Rue de Sauviac. Il en eut une fille, la baronne de Behr, et un fils, Jean Dompnier, né à Dax le 12 octobre 1819. Ce dernier était juge de paix à Grenade-sur-Adour quand il fut autorisé, le 11 décembre 1861, par décret de Napoléon III, à joindre à son nom celui de : de la Rue de Sauviac.

La famille Betbezé de la Rue de Sauviac avait eu pour berceau la ville de Mirande, en Astarac, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département du Gers.

Saint-Allais lui a consacré une courte notice dans le tome XI de son *Nobiliaire universel.*

Elle tirait sa noblesse de la charge de secrétaire du Roi dont un de ses représentants fut pourvu au cours du XVIIIe siècle. Ce magistrat était fils de Guillaume Betbezé qui était en 1703 capitaine au régiment de Montaigu. Il laissa plusieurs fils. Deux de ceux-ci furent officiers et périrent à l'ennemi. Un autre, Jean-Joseph Betbezé de la Rue, Sgr de Sauviac, Viozan, etc., fut pourvu en 1754 de l'office de conseiller du Roi et procureur de Sa Majesté au bureau des finances d'Auch. Il avait épousé Marie-Catherine de Laborde dont il eut trois fils : 1° Jean-François, marié en 1787 à Anne d'Arque, qui ne laissa qu'une fille ; 2° Joseph-Alexandre, général de brigade ; 3° Jean-Dominique, connu sous le titre de chevalier de Sauviac, né à Auch en 1763, qui épousa le 1er floréal an III Thérèse de Saint-Julien de Moméry et qui n'en eut qu'une fille, Mme Dompnier.

DOMPSURE et de PELAGEY (Bernard de). Voyez Bernard de Dompsure et de Pelagey.

DOMS d'HAUTECOURT. Armes : d'*azur à trois fasces d'or*. — On a aussi

attribué quelquefois à la famille Doms les armes suivantes : *palé et contrepalé d'or et de gueules.*

La famille Doms d'Hautecourt appartient à la noblesse de Franche-Comté.

Son auteur, Claude-François Doms, était avocat à Saint-Amour quand il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 son blason tel qu'il est décrit en tête de cet article. Il devint dans la suite seigneur d'Hautecourt, puis de Valfin, au bailliage d'Orgelet, et fut pourvu en 1713 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Sa descendance se partagea en deux branches, celle des seigneurs de Valfin, ou Vallefin, qui s'éteignit vers 1845, et celle des seigneurs d'Hautecourt.

Claude-Hubert Doms, Sgr d'Hautecourt, major au corps royal d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, épousa en 1779 Marie-Constance Perrin des Almons. Leur fils, Charles-Frédéric Doms d'Hautecourt, né en 1782 à Gudmont de Doulaincourt (Haute-Marne), littérateur et fabuliste distingué, épousa Marie-Caroline Bouhelier d'Audelange, fille du baron Bouhelier d'Audelange, ancien avocat général au Parlement de Franche-Comté. Il reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 3 août 1824 et fut autorisé en même temps à recueillir le majorat au titre de baron qu'avait institué son beau-père, M. Bouhelier d'Audelange. Il a laissé postérité.

Pierre-Aristide Doms, Sgr de Valfin, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Orgelet, en Franche-Comté.

Principales alliances : de Colombet, Domet de Mont, de Gras de Preigne, Bouhelier d'Audelange, Bocquet de Courbouzon, etc.

DON de CÉPIAN. Armes : d'*azur au chevron d'argent accompagné en pointe d'une cloche de même ; au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.*

La famille Don de Cépian occupe depuis plusieurs générations un rang distingué dans les environs de Carcassonne, en Languedoc, sans toutefois qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement.

M. Mahul en a donné une généalogie dans le tome II de ses *Cartulaires de Carcassonne* (page 158).

Raymond Don, marchand, auquel remonte la filiation, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Carcassonne) ses armoiries telles que ses descendants les portent encore de nos jours. Son fils, Jean Don, acquit vers 1747 la terre importante de Villemoustaussou à laquelle étaient attachés les trois fiefs de Comte, de Villarzel et de Cépian. Il prit alors le nom de : Don de Cépian qui a été conservé par sa descendance. Il fut père de Pierre Don de Cépian, décédé en 1823, grand-père de Jean-François Don de Cépian, sous-préfet de Castel-

naudary en 1815, décédé en 1846, qui épousa Mlle Salavy, de Marseille, et bisaïeul de Jules-Ernest Don de Cépian, né en 1806, chevalier de la Légion d'honneur, qui épousa en 1850 Mlle de Rolland de Blomac, décédée en 1907, et qui en laissa deux fils, Camille et Maurice de Cépian. L'aîné de ceux-ci, Camille, a épousé en 1878 Mme de Rolland du Roquan, née princesse Barbe Dolgoroukov. Son frère, Maurice, a épousé en 1884 Barbe de Salze.

DONCQUER de T'SERROELOFS. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 de sinople à trois pommes de grenade d'argent, posées en barre, 2 et 1 ; aux 2 et 3 d'or à une tour d'azur posée sur une mer au naturel et dont est issant un fauconnier habillé de gueules tenant sur sa main dextre un faucon de sable; sur la mer un cygne d'argent nageant vers une échelle d'or posée au pied de la tour; sur le tout de pourpre à neuf billettes d'argent*, 4, 3, 2. — Couronne : *de Comte*. — Cimier : *un fauconnier pareil à celui de l'écu*. — Devise : POST TENEBRAS SPERO LUCEM. — Autre devise (c'est celle de la famille de Kerguélen) : VERT EN TOUT TEMPS.

La famille DONCQUER, fixée en 1704 à Dunkerque, dans la Flandre française, était originaire d'Anvers.

Saint-Allais en a donné une généalogie dans le tome III de son *Nobiliaire universel*. D'après cet auteur elle serait la même qu'une famille Doncker dont il sera dit plus bas quelques mots et qui a occupé à Anvers au XVIIe siècle un rang particulièrement distingué.

Jean-François Doncquer, marié le 4 avril 1679 à Catherine de Schreynmarcker, vint en 1704 s'établir à Dunkerque. D'après Saint-Allais il serait né à Anvers le 21 novembre 1648 et aurait été un fils de François Doncker et d'Isabelle Delethe, ou de Letter ; il n'est cependant pas mentionné dans les généalogies de la famille Doncker. Son fils, Jean-Baptiste Doncquer, né à Anvers le 10 février 1690, fut conseiller du roi de Danemark et son consul général au département de la Flandre maritime, Calaisis, Boulonais et Picardie. Il épousa à Dunkerque, le 20 mai 1723, Marie-Madeleine Tugghe, d'une famille distinguée, d'origine anglaise, qui fut anoblie peu de temps après et à laquelle appartenait la femme du célèbre Jean Bart. Il fut père de Nicolas-François Doncquer, Sgr de la Motte-Renard et autres lieux, né en 1727, qui fut après lui consul général du roi de Danemark et qui épousa, le 21 avril 1755, Marie-Pétronille de Clercq, fille d'un échevin de Dunkerque. Les divers personnages dont il vient d'être parlé ne paraissent pas avoir eu de prétentions nobiliaires ; la famille Doncquer ne figure pas, en tout cas, au nombre de celles qui prirent

part en 1789 aux assemblées de la noblesse du nord de la France. Honoré-Hippolyte Doncquer, né en 1763, fils de Nicolas-François, épousa en 1796 Marie-Rosalie de Kerguélen, fille de l'amiral de Kerguélen et veuve de Joseph-René de Kerguern qui avait été tué à Quiberon l'année précédente. Il fut autorisé, le 29 novembre 1814, par décret du roi Louis XVIII, à joindre à son nom celui de : DE T'SERROELOFS, attendu, dit le décret, qu'il descendait de la noble famille de T'Serroelofs, l'une des sept familles patriciennes et privilégiées de Bruxelles, dont le nom était éteint depuis longtemps. Il laissa trois enfants : 1° Hippolyte-Julien Doncquer de T'Serroelofs, né en 1798, magistrat, décédé sans avoir été marié, qui fut honoré du titre de comte romain par bref pontifical du 25 septembre 1846 ; 2° Eugène-Célestin, né en 1800, connu après la mort de son frère sous le titre de comte Doncquer de T'Serroelofs, qui épousa à Nancy Mlle de Beauchamp ; 3° Zénobie-Louise, née en 1801, décédée en 1884, qui épousa le vicomte Foullon de Doué, maréchal de camp.

On trouvera une très intéressante généalogie des Doncker qui ont existé à Anvers dans le *Nobiliaire des Pays-Bas et du Comté de Bourgogne* de M. de Vegiano, sieur d'Havel, publié à Gand en 1865 par le baron de Herckenrode. Ce travail en fait remonter la filiation à Jean Doncker, décédé le 7 mai 1591, qui avait épousé Madeleine Hockaert, décédée en 1611 et inhumée auprès de lui dans l'église Saint-Jacques d'Anvers, et qui, selon la *Chronique de Zélande* de Smallegange, aurait été chef-fauconnier et maître de chasse de l'Empereur. D'après Saint-Allais ce Jean Doncker aurait été petit-fils d'Olivier-Nicolas Doncker, échevin d'Anvers en 1475, puis de Bruxelles en 1483 et 1489, et arrière-petit-fils d'Olivier T'Sallart, dit Doncker, ou Doncquer, nommé en 1466 par le duc de Bourgogne escoutette, ou chef, de la ville de Malines, qui se serait allié par mariage à la noble famille de T'Serroelofs, une des sept seigneuriales privilégiées de Bruxelles. Jean Doncker, décédé en 1591, laissa plusieurs fils dont l'un, Philippe, décédé en 1615, fut nommé en 1591 grand aumônier de la ville d'Anvers et dont trois autres, François, décédé en 1622, Melchior et Balthazar, trésorier de la ville d'Anvers en 1631, furent les auteurs de trois rameaux. François Doncker, un des fils de Balthazar, le plus jeune de ces trois fils, épousa Isabelle de Letter ; il en eut, outre plusieurs filles, un fils nommé Jean-Baptiste. On a vu plus haut que, d'après Saint-Allais, il aurait aussi été père de Jean-François Doncquer, fixé à Dunkerque en 1704, auteur de la famille Doncquer de T'Serroelofs.

DONDEL de KERGONANO et du FAOUÉDIC. Armes : d'*azur à un porc-*

épic d'or. — Devise : Qui s'y frotte s'y pique. — Autre devise : Procinctus semper.

La famille Dondel de Kergonano et du Faouédic appartient à la noblesse de Bretagne.

On en trouvera des tableaux généalogiques dans les *Dossiers bleus*, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1896, dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière, etc. M. Lecocq-Kerneven en a donné l'histoire dans l'ouvrage suivant, publié à Rennes en 1874 : *Généalogie et annales de la maison Dondel de Sillé où l'on voit l'origine et la fondation de la ville de Lorient*. On trouvera, enfin, des renseignements sur les Dondel dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler et dans la *Noblesse de Bretagne* de M. de l'Estourbeillon.

La famille Dondel est connue en Bretagne depuis Geoffroy Dondel qui était, le 1er octobre 1412, un des 94 écuyers de la montre d'Amaury de Craon.

D'après une tradition constante Geoffroy Dondel serait né dans le Maine. Il a existé, en effet, dans ce pays une famille noble du nom de Dondel qui posséda longtemps la seigneurie de Sillé et dont la dernière héritière se maria vers 1620 dans la famille du Hardaz. M. de l'Estourbeillon et M. Lecocq-Kerneven croient que l'auteur de cette famille, Auffroy Dondel, épousa dans le dernier quart du xive siècle Marie de Milly, héritière de la seigneurie de Sillé, et en eut deux fils : 1° Alain Dondel, Sgr de Sillé, qui continua la lignée dans le Maine ; 2° Geoffroy Dondel, mentionné plus haut, qui serait venu faire souche en Bretagne.

Geoffroy Dondel vivant en 1412 paraît avoir été le même personnage qu'un Geoffroy Dondel, marié à Constance de Livinot, qui fut nommé capitaine de Guérande en 1458 et capitaine de la Guerche en 1467. Jehan Dondel, fils de Geoffroy et de Constance de Livinot, épousa demoiselle Perrinne de Bellouan par contrat passé à Ploermel le 13 février 1482. Il vivait encore en 1505. C'est à lui que les jugements de maintenue de noblesse obtenus par la famille Dondel en 1707 et 1777 font remonter la filiation. Son petit-fils, Auffroy Dondel, Sgr de Montigné, prit part en 1544 à la bataille de Cérisoles et en 1558 à la conquête de Calais ; il épousa Etiennette du Hardaz et en eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Henri, ne laissa que des filles. Le puîné, Yves, Sgr de Pendreff, en la paroisse de Caudan, marié à Jeanne Marquer, s'adonna au commerce et vint fonder à Hennebont une maison d'armement qui ne tarda pas à devenir puissante. Guillaume Dondel, Sgr de Pendreff, fils du précédent, fut après lui armateur à Hennebont. Il épousa successivement Françoise de Castaigne, puis, en 1608, Marie de Brizoal et enfin, en 1617, Catherine Tuault. Il

laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° François Dondel, Sgr de Pendreff, né du premier lit, armateur à Hennebont, dont le fils, Guillaume, né à Hennebont vers 1637, fut reçu en 1661 conseiller maître en la Chambre des comptes de Bretagne et en 1666 conseiller au Parlement et dont les petits-fils moururent sans postérité ; 2° Guillaume Dondel, Sgr de Kérusever, né du second lit, syndic de la communauté d'Hennebont en 1651, qui n'eut que des filles ; 3° Thomas Dondel, Sgr de Brangolo, né du troisième lit à Hennebont en 1619, receveur des fouages de l'évêché de Cornouailles, décédé en 1679, qui épousa en 1641 Marie Touzé, fille d'un armateur d'Hennebont, et qui continua la lignée.

La famille Dondel ne figure point, probablement à cause de la dérogeance qu'elle avait encourue en faisant le commerce, au nombre de celles de Bretagne qui firent reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666. On trouve même que ses représentants furent condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse par jugement de l'intendant du 10 octobre 1699. Mais Pierre Dondel, Sgr de Kergonano, aïeul des divers représentants actuels, parvint à se faire maintenir dans sa noblesse, le 9 juin 1707, par arrêt du Conseil d'État. La famille Dondel fut encore maintenue dans sa noblesse, le 19 août 1777, par arrêt du Parlement de Bretagne.

Thomas Dondel de Brangolo, décédé à Hennebont en 1679, dont il a été parlé plus haut, avait acquis en 1668 le manoir et la seigneurie du Faouédic-Lisivy. Il passa quelques années plus tard avec la Compagnie des Indes un accord en vertu duquel la ville de Lorient fut fondée sur des terrains dépendant de cette seigneurie. Il laissa quatre fils : 1° Jean, aumônier de la duchesse d'Orléans, belle-sœur de Louis XIV ; 2° Pierre, qui continua la descendance ; 3° Marc, général des finances en Bretagne, trésorier général de France en 1686, qui demeura célibataire ; 4° Charles, Sgr du Parc, sénéchal de Quimper, dont le fils mourut sans postérité. Pierre Dondel, Sgr de Kéranguen, à Hennebont, épousa en 1675 Marie-Hyacinthe de Loenan, héritière de la seigneurie de Kergonano, en la paroisse de Baden. Il en eut trois fils dont l'un, Jean-François, décédé en 1767, fut nommé évêque de Dol en 1748 et dont les deux autres, François-Hyacinthe, Sgr de Kergonano, et François-Pierre, Sgr du Faouédic, furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

L'auteur de la branche aînée, François-Hyacinthe Dondel, Sgr de Kéranguen et de Kergonano, fut sénéchal, puis premier président au présidial et lieutenant général de police de Vannes ; il épousa en 1710 Jeanne-Françoise Charpentier. Sa descendance est connue de nos jours sous le nom de : Dondel de Kergonano. Elle n'est pas titrée.

La branche cadette est connue sous le nom de : Dondel du Faouédic. Son auteur, François-Pierre Dondel, Sgr du Faouédic, baptisé à Vannes en 1688, major garde-côtes de la capitainerie de Muzillac en 1738, chevalier de Saint-Louis en 1748, épousa en 1726 Anne-Jeane Delourme du Grador. Leur fils, Jean-Stanislas Dondel du Faouédic, chevalier de Saint-Louis, marié en 1767 à Marie-Françoise le Gouvello de Kériaval, signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux. Charles Dondel du Faouédic, né en 1826, un des petits-fils du précédent, a été longtemps conseiller général de la Loire-Inférieure. Cette branche compte encore de nombreux représentants.

Pierre Dondel, écuyer, président au sénéchal de Vannes ; Charles Dondel, écuyer, Sgr du Parc, conseiller du Roi et sénéchal au siège présidial de Quimper ; Charles Dondel, chevalier, Sgr de Pendreff, conseiller honoraire au Parlement de Bretagne ; et Marc Dondel, écuyer, conseiller du Roi, premier président au bureau des finances de Bretagne, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

La famille Dondel a fourni un grand nombre d'officiers de terre et de mer distingués, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : du Hardaz, de Bellouan 1482, le Sénéchal de Kercado, de Tuault 1617, d'Andigné 1673, de Cornulier, de Querhoent 1800, de Talhouet 1815, de Poulpiquet de Brescanvel 1860, de Carheil 1892, de la Moussaye 1890, le Gouvello 1785, Desgrées du Lou, de Gibon 1804, de Fourché de Quéhillac, de Becdelièvre 1813, de Tanouarn 1801, Durcot de Puitesson 1805, Durand de Monestrol d'Esquille 1879, de Bougrenet de la Tocnaye 1833, de Marcé 1880, de Couessin 1892, du Bouays, du Marc'Hallac'h, etc.

DONGNY d'OGNY, en Laonnais. Armes (d'après l'*Annuaire de la noblesse* de 1882) : *de gueules à une fasce d'hermines* (ce sont les armes de l'ancienne maison d'Ongnies). — Aliàs (d'après des ex-libris du xviiie siècle) : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois larmes d'argent et d'une étoile du même en chef*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*.

La terre seigneuriale d'Oignies, ou d'Ongnies, située à trois kilomètres de Carvin, en Artois, fut le berceau d'une famille à laquelle elle donna son nom et qui fut une des plus illustres de la noblesse des Pays-Bas et du nord de la France. Un sire d'Ongnies était au tournoi d'Anchin en 1096. Deux chevaliers du nom d'Ongnies périrent en 1414 à la bataille d'Azincourt. Baudouin d'Ongnies, chevalier, Sgr d'Estrées, fils de Colard d'Ongnies et de Marie de Molembais, était

en 1437 conseiller, chambellan et maître d'hôtel de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Il fut aussi gouverneur de Lille et mourut en 1459. Deux de ses fils, Antoine d'Ongnies, Sgr de Bruay, en Artois, gouverneur de Lille, marié à Jeanne de Brimeu, héritière de la seigneurie de Chaulnes, en Picardie, et Charles d'Ongnies, marié à Jacqueline de Rubempré, héritière de la seigneurie d'Estrées, furent les auteurs de deux grandes branches.

Le chef de la branche aînée, Louis d'Ongnies, chevalier de l'Ordre du Roi, conseiller d'État, surintendant des finances du roi Charles IX, obtint, par lettres patentes de décembre 1563, l'érection en comté de sa seigneurie de Chaulnes. Son fils, Charles d'Ongnies, comte de Chaulnes, laissa un fils, qui fut le dernier représentant de sa branche, et deux filles. L'une de celles-ci, Louise, mariée à Philibert-Emmanuel d'Ailly, Sgr de Picquigny, eut une fille unique, héritière des domaines de Chaulnes et de Picquigny, qui épousa en 1620 Honoré d'Albert de Luynes, Sgr de Cadenet, plus tard duc de Chaulnes, pair et maréchal de France.

Charles d'Ongnies, Sgr d'Estrées, auteur de la branche cadette, laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Jacques, Sgr d'Estrées, qui continua la lignée ; 2° François, Sgr de Beaurepaire, bailli d'Aire, dont la descendance, éteinte au XVIIe siècle, obtint en 1612 l'érection en comté de sa seigneurie de Willerval, au bailliage de Lens, en Artois, et en 1622 l'érection en comté de sa seigneurie de Beaurepaire, en Hainaut. Jacques d'Ongnies, Sgr d'Estrées, mourut en 1526. Son fils, Claude d'Ongnies, laissa, entre autres enfants, deux fils: 1° Jacques d'Ongnies, Sgr d'Estrées, dont le fils, Charles-Philippe, obtint en 1623, par lettres du roi Philippe IV, l'érection en comté de sa seigneurie d'Estrées, en Artois, et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 2° François-Baudouin d'Ongnies, Sgr de Coupigny, décédé en 1590. Celui-ci laissa à son tour deux fils : 1° Claude d'Ongnies, chevalier, dont il va être parlé ; 2° François d'Ongnies qui obtint, par lettres patentes du roi Philippe IV, l'érection en baronnie de ses seigneuries de Courières et d'Ourges, en Artois, et dont la descendance s'éteignit au XVIIIe siècle. Claude d'Ongnies fut conseiller d'État d'épée et chef des finances des Pays-Bas à Bruxelles ; il obtint le 6 mai 1624, par lettres patentes du roi Philippe IV, l'érection en comté de sa seigneurie de Coupigny, en Brabant, et mourut en 1640. Il laissa deux fils : 1° Balthazar-Guillaume d'Ongnies, comte de Coupigny, qui épousa Agnès-Bernardine de Montmorency et qui continua la descendance; 2° Charles-Philippe d'Ongnies, décédé sans postérité, qui obtint du roi Charles II, le 16 décembre 1665, l'érection en comté de sa seigneurie de Swe-

veghem. Cosme-Claude d'Ongnies, comte de Coupigny, fils de Balthazar-Guillaume, fut mestre de camp général des armées du roi Charles II et chevalier de la Toison d'Or, épousa en 1678 Isabelle-Thérèse de Bournonville et mourut en 1709. Il laissa deux fils : 1° Ferdinand-Charles d'Ongnies, comte de Coupigny, lieutenant général des armées de Sa Majesté Catholique en 1706, qui n'eut qu'une fille, la duchesse de Croÿ, décédée sans postérité à Bruxelles en 1774 ; 2° Antoine-Henri d'Ongnies, marié à Marie-Pauline de Jauche, comtesse de Mastaing, dont le fils, Othon-Henri d'Ongnies, comte de Mastaing, grand veneur du Brabant, grand maître de la Cour de Bruxelles, fut créé prince de Grimberghe par lettres patentes du 6 janvier 1777 et dont la petite-fille, Marie-Ghislaine, dernière représentante de sa famille, épousa le 1er juin 1778 Guillaume-Ghislain, comte de Mérode.

La maison d'Ongnies avait fourni des officiers généraux, des chevaliers des Ordres du Roi et de la Toison d'or, des gouverneurs de places fortes, etc.

Une famille Dogny, ou d'Ogny, aujourd'hui Dongny d'Ogny, a cherché de nos jours à se rattacher à l'illustre maison dont il vient d'être parlé et en a adopté les armoiries.

Borel d'Hauterive lui a consacré une notice dans son *Annuaire de la noblesse* de 1882. On trouvera aussi sur elle des renseignements intéressants dans les *Bibliophiles du pays Laonnais* du vicomte de Hennezel d'Ormois.

Dans la réalité la famille Dogny, ou Dongny d'Ogny, de très honorable bourgeoisie, est originaire de la ville de Rethel, en Champagne. Regnault Dogny, auquel remonte la filiation, était dans les premières années du XVIIe siècle marchand drapier dans cette ville. Il avait épousé Jeanne Cudreau. Leur fils, Charles d'Ogny, bourgeois et notaire royal à Rethel, épousa d'abord, le 30 avril 1668, Jeanne de Ledde, fille d'un élu en l'élection de Laon, puis, en 1676, Louise Guyart, fille d'un chirurgien de la même ville. Jean d'Ogny, né de la première union le 25 novembre 1675, d'abord conseiller du Roi assesseur en la maréchaussée de Reims, vint se fixer à Laon après le mariage qu'il contracta dans cette ville, le 12 mai 1698, avec Marie-Anne Bugniatre. Il fut nommé procureur fiscal de la duché-pairie du Laonnais et mourut le 11 janvier 1731. Il fut père de Jean d'Ogny, maire de Laon de 1745 à 1752, subdélégué de l'intendant de Soissons, qui épousa en 1724 Marie-Angélique Mahieu, fille de Gilles et de Marguerite de Beffroy de Regny, grand-père de Jean-Charles Dogny, ou d'Ogny, né en 1732, lieutenant général de police et subdélégué de l'intendant à Laon, qui épousa en 1766 Madeleine Du-

chesne, et bisaïeul de Jean-Charles Dogny, docteur en médecine, qui fit avec distinction, en qualité de chirurgien-major, les campagnes du Premier Empire et qui reçut, le 5 décembre 1826, le titre de comte palatin de Saint-Jean-de-Latran. Le fils de ce dernier, Charles-Alfred d'Ogny, ou Dongny d'Ogny, comte romain, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand et du Saint-Sépulcre, épousa en 1857 Mlle Lecoffre, fille du grand éditeur catholique. Il en a eu un fils, Charles, né en 1862, qui est lui-même père de plusieurs enfants.

La famille Dogny ne figure pas au nombre de celles qui ont eu leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696.

DONIN de ROSIÈRE et de CHAMPAGNEUX. Armes : *de gueules à une rose d'argent accostée de deux étoiles du même ; au chef d'or chargé d'une croisette d'azur*.

M. de Rivoire de la Batie a consacré un assez long article à la famille Donin dans son *Armorial de Dauphiné*.

Cette famille a eu pour berceau la petite ville de Bourgoin, en Dauphiné. Dès le XVIIe siècle elle occupait un rang distingué dans la bourgeoisie de sa région. Au siècle suivant elle était représentée par deux branches qui se distinguaient par les surnoms terriens de Rosière et de Champagneux. Les chefs de ces deux branches, MM. Donin de Rosière, officier d'artillerie, et Donin de Champagneux, maire de Bourgoin, furent les témoins de Jean-Jacques Rousseau quand il épousa Thérèse Levasseur, en 1768.

Le chef de la première branche, Louis Donin de Rosière, marié en 1740 à Marie-Michelle de Gaignard, fille du seigneur de la Macriére, en Poitou, fut conseiller du Roi, greffier en chef du Parlement de Grenoble et fut anobli par ses fonctions. Il eut, entre autres enfants, un fils, Louis-Mériadec Donin de Rosière, capitaine d'artillerie, qui épousa Jeanne Basset. Celui-ci fut père de Pamphile Donin de Rosière, sous-préfet de la Tour du Pin, qui épousa Mlle Dugas et qui en laissa une nombreuse postérité.

La seconde branche demeura non noble. Son chef, Luc-Antoine Donin de Champagneux, décédé en 1807, fut maire de Bourgoin, secrétaire général au ministère de l'intérieur et juge à la Cour d'appel de Grenoble. Il laissa deux fils qui moururent sans postérité, derniers représentants de leur branche. L'un de ces fils avait épousé Mlle Roland, fille du ministre de Louis XVI et de la célèbre Mme Roland.

La famille Donin a fourni des magistrats et des officiers distingués. Un de ses représentants a été tué à l'ennemi dans la guerre de 1914-1915.

Principales alliances : de Sauzet de Fabrias, de Seyssel, Boussin

de Lacroix-Laval, Courbon de Saint-Genest, Dugas, Brac de Bourdonnel, Drier de Laforte, Roland, de Voulx, Basset, de Tourneuf, etc.

DONJON de SAINT-MARTIN. Armes : d'*azur à un donjon d'argent*.

La famille Donjon de Saint-Martin appartient à la noblesse de l'Artois.

Le chevalier de Ternas en a donné une généalogie dans sa *Chancellerie d'Artois*.

Antoine Donjon, à partir duquel cet auteur donne la filiation, était né le 24 août 1670. Il fut nommé, le 3 mars 1697, trésorier principal de l'extraordinaire des guerres en Artois, contrôleur des exploits en la province d'Artois, puis, le 1er août 1699, greffier du gros à Saint-Omer, se fit recevoir bourgeois d'Arras, le 5 mai 1719, moyennant la somme de 75 livres, fut pourvu, le 20 juin 1731, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la Chancellerie d'Artois et mourut à Saint-Omer le 6 août 1737. Il avait acheté, entre autres importants domaines, la seigneurie de Saint-Martin-en-Louche, dont sa descendance conserva le nom, et la baronnie de Balinghem. De son mariage avec Jacqueline Fertel il laissa trois fils qui obtinrent en décembre 1755 une sentence de noblesse : 1° Guillaume, receveur des tailles à Fontenay-le-Comte, décédé sans alliance ; 2° Antoine-Joseph, qui continua la lignée ; 3° Charles-Emmanuel, Sgr de la Motte, en Bourbonnais, né à Saint-Omer en 1706, receveur des tailles à Moulins, dont le fils, Guillaume, receveur particulier des finances à Évaux, paya, le 12 février 1772, la somme de 1.500 livres pour confirmation de sa noblesse et mourut sans avoir été marié. Antoine-Joseph Donjon, Sgr de Saint-Martin et de la baronnie de Balinghem, né à Saint-Omer en 1705, fut trésorier principal des fortifications de la province d'Artois, recréanta, le 15 juin 1751, la bourgeoisie d'Arras et épousa dans cette ville, le 12 septembre 1740, Jeanne-Thérèse Dambrines de Mercastel. Son fils, Antoine-François Donjon de Saint-Martin, Sgr de Saint-Martin-en-Louche et de la baronnie de Balinghem, né en 1744, paya, le 12 février 1772, la somme de 1.500 livres pour être confirmé dans sa noblesse. Il épousa en 1780 sa cousine germaine, Antoinette-Claire Donjon, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Calais, fut plus tard conseiller général du Pas-de-Calais et mourut à Arras en 1819. Il fut père de Gabriel-Joseph Donjon de Saint-Martin, né à Arras en 1787, qui épousa en 1817 Mlle du Blaisel, grand-père de Charles-Gabriel Donjon de Saint-Martin, né en 1825, qui épousa d'abord Mlle de Morogues, puis, en 1864, Mlle de Boislecomte, et bisaïeul de Gabriel-Joseph Donjon de Saint-Martin, né en 1866, qui a épousé une fille du colonel vicomte Levavasseur.

La famille Donjon de Saint-Martin n'est pas titrée.

Elle a conservé jusqu'à nos jours la terre de Saint-Martin, près d'Ardres.

Principales alliances : de Farjounel, Dambrines de Mercastel et de Ramecourt 1740, 1820, du Blaisel 1817, de Riberolles, de Fricon 1845, Bigot de Morogues, de Boislecomte 1864, de Chastenet de Puységur 1893, Levavasseur 1896, etc.

DONNET de FONTROBERT. Armes : d'*azur à trois demi-vols d'or* (aliàs d'*argent*), 2 *et* 1.

La famille Donnet est anciennement connue en Bas-Limousin.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Dictionnaire des familles notables de la Corrèze* de M. Champeval et dans un article de M. du Theillet de Lamothe paru en 1897 dans le *Bulletin de la Société scientifique de la Corrèze*. On trouvera, enfin, dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud une généalogie de la branche, aujourd'hui éteinte, qui fut anoblie en 1659.

Guilhem-Georges Donnet, auquel M. Champeval fait remonter la filiation, fit son testament le 14 avril 1609. Il laissa, entre autres enfants, deux fils. L'aîné de ces fils, Pierre, continua la lignée ; le puiné, Guilhem, notaire, fut l'auteur du rameau des sieurs du Claud qui paraît s'être éteint après quelques générations. Pierre Donnet fut également notaire. Il était marié dès 1609 à Gabrielle Despis. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Pierre et Léonard, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Pierre Donnet, sieur de Laubertie, en la paroisse d'Arnac-Pompadour, dans l'élection de Brive, capitaine au régiment de Limousin, puis lieutenant de Pompadour au civil et au criminel, décédé le 9 novembre 1670, fut anobli par lettres patentes de juin 1659. Un édit de 1665 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, il se fit confirmer dans sa noblesse par de nouvelles lettres de mai 1668. Il laissa un fils, Pierre Donnet, sieur du Rouveix et de l'Aubertie, conseiller du Roi et lieutenant-général d'Uzerche en 1665, qui continua la lignée. Un arrière-petit-fils de celui-ci, Jacques Donnet de Ségure, né en 1736, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tulle. Cette branche anoblie de la famille Donnet s'éteignit avec un petit-fils du précédent qui mourut prématurément en 1831 à l'âge de dix-neuf ans ne laissant que des sœurs.

L'auteur de la branche cadette, honorable Léonard Donnet, sieur de Fontrobert, résidait en 1686 à Beyssac, en Bas-Limousin. Sa descendance, demeurée non noble, s'est très honorablement perpétuée

jusqu'à nos jours sous le nom de : Donnet de Fontrobert. Henri Donnet de Fontrobert, décédé à Pompadour en 1890 à l'âge de 70 ans, fut inspecteur général des haras et officier de la Légion d'honneur. Charles Donnet de Fontrobert, décédé en 1894, fut également inspecteur général des haras.

Principales alliances : Chassagnac (de Latrade) 1682, de Chauveron 1600, du Garreau 1669, de Ribeireix 1681, Jay de Beaufort, d'Abzac, 1754, Dutheillet de la Mothe, de Royère 1776, Combret, Plaisant de Bouchiat, etc.

DOQUIN de SAINT-PREUX. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 7 septembre 1816) : d'*or à une bande de gueules chargée d'un lévrier passant d'argent, accolé d'or.* — Devise : Semper et ubique.

On trouvera des renseignements sur la famille Doquin de Saint-Preux dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

François-Charles Doquin, né le 2 décembre 1768 à Saint-Dizier, en Champagne, fils de Charles Doquin et de Marguerite Molandre, fit avec distinction à l'époque de la Révolution les campagnes de l'armée des Princes et suivit Louis XVIII à Gand pendant les Cent-Jours. Il était capitaine commandant d'artillerie et chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur quand il fut anobli, le 7 décembre 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII ; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut, en outre, autorisé, par ordonnance royale du 24 décembre 1817, à joindre à son nom celui de : de Saint-Preux. Il mourut en 1827 laissant de son mariage avec Marie-Émilie Paymal, entre autres enfants, deux fils : 1° Charles-Jules Doquin de Saint-Preux, né à Saint-Dizier en 1792, docteur en médecine, chirurgien major de l'armée, chevalier de la Légion d'honneur, fixé à Montargis, dont la descendance subsiste ; 2° François-Achille Doquin de Saint-Preux, né à Saint-Dizier en 1799, membre de l'Université, décédé à Pouzanges, en Bas-Poitou, dont la descendance subsiste également.

Principale alliance : de Hédouville.

DOR de LASTOURS. Armes : d'*azur à quatre tours d'or, ouvertes du champ, surmontées d'un pavillon et posées* 1, 2, 1.

La famille Dor de Lastours occupe depuis deux siècles un rang distingué en Languedoc.

Le vicomte Révérend lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1903.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille de David de Las-

tours et des Étangs qui appartient à l'ancienne noblesse du Limousin et dont le chef fut admis en 1789 aux honneurs de la Cour sous le titre de marquis de Lastours.

La famille Dor, ou d'Or, paraît être originaire de Sedan. Son auteur, Joseph Dor, commissaire des guerres sous le maréchal de Villars, vint se fixer en Languedoc dans les premières années du XVIIIe siècle. Il acquit de la famille de Frégeville la terre et le château de Lastours, situés dans les environs de Castres, que sa descendance a conservés jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom. Il figure pour la première fois avec la qualification de seigneur de Lastours dans l'acte de son mariage, béni à Castres le 2 juin 1717, avec Marie du Puy-Melgueil qui appartenait à une des plus anciennes familles nobles de la région. Il laissa de cette union, entre autres enfants, un fils, Louis, qui continua la lignée, et une fille, Marie, qui épousa, le 24 avril 1747, Pierre de Bonne, Sgr de Missècle, d'une très ancienne famille noble admise aux honneurs de la Cour en 1788. Louis Dor, Sgr de Lastours, né à Castres le 3 avril 1719, fut pourvu de l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Toulouse ; il était vétéran en 1789. Il avait épousé Colombe-Jacquette de Bosquat. Leur fils, Marie-Joseph Dor de Lastours, né à Castres le 15 février 1758, fut pourvu en 1783 de l'office, également anoblissant, de conseiller maître en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier qu'il exerçait encore en 1789. Il fut plus tard maire de Castres, député du Tarn de 1815 à 1830, conseiller général du même département et officier de la Légion d'honneur et mourut dans sa ville natale en 1846. Il avait épousé une demoiselle de Léaumont. Louis-Gabriel Dor de Lastours, fils des précédents, épousa vers 1840 Marie-Amélie, fille du marquis de Dampierre. Il en eut trois fils qui ont été connus sous les titres de comte et de vicomte de Lastours. Le second de ces fils, Aymar-Joseph Dor de Lastours, né à Castres en 1850, général de division, marié en 1881 à Mlle de Quincieux, a été nommé en 1914 grand officier de la Légion d'honneur.

Messieurs Dor de Lastours, père et fils, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castres.

Principales alliances : du Puy-Melgueil 1717, de Bonne 1747, de Bosquat, de Léaumont, de Laurens-Castelet 1807 et 1907, de Dampierre, Baylin de Monbel 1872, de Lombard de Quincieux 1881, de Clauzade de Mazieux 1852, d'Espaigne 1876, Maurin de Brignac 1897, de Séroux, de Levezou de Vesins 1901, Gérard, etc.

DORANGE. Armes (ce sont celles de la famille d'Orange de Canvers,

en Normandie) : *de sable à un chevron d'or accompagné de trois billettes couchées* (aliàs de *trois carreaux*) *du même*.

Il a existé en Bretagne, en Basse-Normandie et dans le Maine plusieurs familles d'Orange qui ont occupé un rang distingué.

L'une de ces familles, celle des seigneurs de Canvers, appartenait à la noblesse de la Basse-Normandie. Elle portait les armes décrites en tête de cet article. La Chesnaye des Bois mentionne un Jean d'Orange, écuyer, qui avait épousé Jeanne de Chasseguay et qui en 1398 plaidait avec elle devant l'Échiquier contre Guillaume de Pontbellanger. Le chef de cette famille, François d'Orange, écuyer, sieur de Lommey, âgé de 23 ans, demeurant à Saint-Jores-en-Bauptois, dans la sergenterie de Lessay et l'élection de Carentan, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, sur preuves de quatre degrés, sans anoblissement antérieur connu, après avoir justifié qu'il était fils de Richard d'Orange, marié en 1638 à Marie Blanchard, petit-fils de Vincent d'Orange, marié en 1610 à Marie Osbert, et arrière-petit-fils de Nicolas d'Orange et de Jeanne Durevie.

Une famille d'Orange, ou mieux d'Orenge, a appartenu à l'ancienne noblesse du Maine. Elle avait eu pour berceau le château d'Orenge situé dans la paroisse de Saint-Jean-sur-Mayenne. Elle possédait dès le XIIe siècle la seigneurie de la Feuillée. Elle paraît avoir eu pour dernière représentante Guyonne d'Orange, héritière de la Feuillée en 1558, qui épousa Eustache de Commequières, puis, en 1581, Liennard le Cornu. Elle portait pour armes : *palé d'argent et de gueules de six pieces ; à la bordure de sable chargée de huit oranges d'or*.

Une famille d'Orange, ou d'Orenges, avait eu pour berceau une seigneurie de son nom, située dans la paroisse de Vieuxvy-sur-Couesnon, en Bretagne. Potier de Courcy lui attribue les armes suivantes : *parti d'argent et de gueules au croissant de l'un en l'autre*. La souche se partagea en plusieurs branches qui s'éteignirent toutes antérieurement à la grande recherche commencée en 1666. L'une de ces branches se fondit dès le XVe siècle dans la maison de Chateaubriand. Une autre figura de 1429 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Rennes.

Une famille d'Orange, originaire d'Anjou, résidait au XVIIIe siècle à Saint-Brieuc, en Bretagne. Elle portait les armes de la famille d'Orenge de la Feuillée mentionnée plus haut. Son chef, Olivier d'Orange, sieur de Limireuc, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 27 novembre 1668.

Une famille d'Orange, ou Dorange, des Roches portait pour armes :

d'*argent à une rose de gueules surmontée d'un croissant renversé du même ; au chef d'azur chargé de deux oranges tigées et feuillées d'or.* Jean Dorange des Roches, né en 1621, fils de Guillaume Dorange, sieur des Roches, fut nommé en 1666 aumônier du Roi. Nicolas Dorange, sieur des Roches, né en 1618, décédé en 1705, fut successivement gouverneur de Fougères en 1681, brigadier des armées du Roi en 1689, cordon rouge en 1694 et, enfin, commandant de l'Hôtel des Invalides. Il survécut à son fils et ne laissa que des filles.

Une famille Dorange, fixée à Fougères sous Louis XIV, est fort honorablement connue depuis cette époque dans la bourgeoisie de la Haute-Bretagne. M. de Magny et d'autres généalogistes modernes ont cherché à la rattacher à la famille d'Orange de Canvers, de Normandie, dont elle a adopté les armoiries, et à la famille Dorange des Roches. On trouvera des renseignements sur les Dorange dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1870 et dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière. Louis Dorange, auquel remonte la filiation, vint à la suite d'un duel se fixer à Fougères dans les dernières années du XVII[e] siècle et y mourut en 1732. D'après une tradition il aurait été proche parent de Nicolas Dorange, sieur des Roches, qui était gouverneur de cette ville en 1681. Il avait épousé Jacqueline Malbault. Leur fils, Gilles-Louis Dorange, né en 1703, marié en 1730 à Marguerite Blandet, eut, entre autres enfants, deux fils, honorable homme Joseph-Augustin Dorange, né en 1740, marié en 1762 à Anne Bernard, et Jean Dorange, marié en 1767 à Anne Boufari, qui furent les auteurs de deux branches.

C'est à la branche aînée qu'appartenaient Magloire-Fortuné Dorange, né en 1825 au château d'Orange, à Vieuxvy-sur-Couesnon [1], bâtonnier de l'ordre des avocats de Rennes en 1874, grand-croix de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand en 1892, décédé en 1898, et son cousin Augustin-Jean Dorange, né à Laval en 1816, qui fut longtemps conservateur de la Bibliothèque de Tours. Cette branche compte encore de nombreux représentants.

La branche cadette s'est éteinte en la personne de Gustave Dorange, né en 1837, capitaine de mobiles en 1870, qui épousa en 1872 une fille du général Hardy de la Largère et qui n'en laissa que deux filles.

Principales alliances : Wilson 1862, d'Estremont 1893, Béhague 1903, Guillebert de Govin 1907, Leschevin de Prévoisin 1904, Hardy de la Largère 1872, Bouet-Willaumez 1898, etc.

[1] On a vu plus haut que ce chateau avait été le berceau d'une vieille famille noble à laquelle il donna son nom.

DORBEC de la BOULAYE. Armes (d'après *l'Armorial général* de Rietstapp et le *Dictionnaire de la noblesse contemporaine* de Bachelin-Deflorenne) : d'*azur à un sautoir alésé d'or*.

La famille DORBEC DE LA BOULAYE est anciennement et honorablement connue dans les environs de la Ferté-Fresnel, en Normandie. Elle ne paraît pas avoir jamais eu de prétentions nobiliaires. Elle ne figure pas, en tout cas, au nombre des familles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse. On ne voit même pas qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

DORDAYGUE (de). Armes : *de gueules à un lévrier passant d'or, colleté du même, regardant un soleil rayonnant d'argent placé au premier quartier dextre du chef de l'écu*. — On trouve aussi les armes suivantes : *de gueules à un chevron d'or cantonné à dextre d'un soleil rayonnant d'argent*.

La famille DE DORDAYGUE appartient à l'ancienne noblesse de l'Agenais où elle vint du Pays basque s'établir au cours du XVI[e] siècle.

On en trouvera une généalogie dans le *Bulletin héraldique de France* de mai 1893.

Ce travail en fait remonter la filiation à Mathurin de Biscaragua, né en Biscaye, qui vint en France vers le milieu du XV[e] siècle à la tête d'un corps de Cantabres, ou de Biscayens, et qui se fixa en Agenais. Mathurin de Biscaragua était décédé quand son fils, Maschin de Biscaragua, dit Dordaygue, écuyer, né en Biscaye, épousa Jeanne de Caumont par contrat du 10 avril 1468. Étienne de Dordaygue, écuyer, fils de Maschin, obtint du roi Charles VIII des lettres de naturalisation données à Amboise le 4 mars 1490. Il fit enregistrer ces lettres à la Chambre des comptes de Paris le 19 décembre 1492 et les fit transcrire à Agen le 10 mars 1493. On ignore le nom de sa femme. Mais on sait qu'il fut père de Jean de Dordaygue, écuyer, qui épousa Catherine de Madaillan par contrat passé le 19 août 1514 au château de Gibel, près de Montflanquin. Deux des fils de celui-ci, François et Martin de Dordaygue, furent les auteurs de deux branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 20 septembre 1666, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. La branche cadette, dite des seigneurs de Clausade, s'éteignit dès la fin du XVII[e] siècle. L'auteur de la branche aînée, François de Dordaygue, écuyer, marié en 1539 à Françoise de Griffoul, de la ville de Sarlat, fut père de Raymond de Dordaygue, Sgr de Pechgris, puis de Cazideroque en 1593, gouverneur de Saint-Pastour en 1580, puis de Montflanquin, qui épousa en 1575 Marguerite de Bruzac du Bastit et qui continua la lignée. Bernard de Dordaygue fut admis en 1784 dans l'ordre de

Malte. Son frère, Jean-Baptiste de Dordaygue, Sgr de Cazideroque, marié en 1778 à Madeleine d'Abzac, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen. Il fut le bisaïeul de Louis de Dordaygue qui a épousé en 1877 Marguerite de Beaupuy et qui en a eu plusieurs enfants.

Pierre de Dordaygue, écuyer, Sgr de Cazyderoque, avait fait enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre d'Agen) ses armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

La famille de Dordaygue n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Louis, un chevalier de Malte, etc.

Principales alliances : de Madaillan 1514, de Fayolle 1544, de Vassal 1660, 1657, de Griffoul 1539, de Bruzac 1575, de Rimonteil, de Raymond 1604, de Genouilhac de Vaillac 1608, de Masparault 1674, de Guilhem de Lustrac 1702, de Ferrand 1708, de Scorailles 1747, d'Abzac 1778, de Godailh, de Bourran 1844, de Dienne 1876, de Seissan de Marignan 1881, etc.

DORÉ (Barbier du). Voyez : BARBIER DU DORÉ.

DORÉ de BROUVILLE. Armes actuelles : *parti : au 1 d'azur à une fasce d'or, au lion de gueules brochant sur le tout, accompagné de deux molettes d'argent mises en chef* (ce sont les armes de la famille Doré de Mazières et de la Tremblaye) ; *au 2 d'azur à une bande cousue de gueules, chargée d'une croix de Saint-Louis d'argent et accompagnée en chef de deux casques et d'une épée d'or et en pointe d'une tour d'argent*. (Ce sont les armes concédées avec les lettres de noblesse de 1718). — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lévriers d'argent, colletés de gueules*. — Devise : ROBORE, FIDE, VIRTUTE.

Ancienne famille de Lorraine dont on trouvera une généalogie complète dans le tome XIV du *Nobiliaire universel* de M. de Magny.

Nicolas Doré, sieur de Fresnes, né en 1640, avocat au Parlement, épousa successivement Marie Grandin et Marguerite-Françoise Leleu. Il eut deux fils, Charles-Joseph DORÉ DE CRÉPY, né du premier lit, et Jean-Baptiste DORÉ DE BROUVILLE, né du second lit, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée est aujourd'hui éteinte. Son auteur, Charles-Joseph Doré, Sgr de Crépy, était capitaine au régiment de Lambesc, pour le service de France, et chevalier de Saint-Louis quand il fut anobli par lettres patentes de Léopold, duc de Lorraine, données à Lunéville le 9 juillet 1718. Il laissa deux fils qui moururent sans postérité, derniers représentants de leur branche. L'aîné de ces deux

frères, Nicolas-Joseph Doré de Crépy, sgr de Crépy, près de Verny, et du Helay, né à Nancy le 1er mars 1717, fut reçu, le 17 mars 1740, conseiller auParlement de Metz, puis, le 21 novembre 1744, conseiller à la Cour souveraine de Lorraine ; il devint successivement en 1771 conseiller président et en 1775 président à mortier à cette dernière Cour. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lunéville. Il avait épousé en 1741 Anne-Charlotte de Tervénus, décédée en 1802. Son frère, Charles Doré de Crépy, officier distingué, fut chevalier de Saint-Louis.

La seconde branche, aujourd'hui seule existante, joint à son nom celui de l'ancien fief de Brouville qu'elle a possédé près de Baccarat. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier. Son auteur, Jean-Baptiste Doré de Brouville, né en 1680 à Bienville, près de Saint-Dizier, en Champagne, capitaine aux grenadiers royaux, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1762, laissa deux fils : 1° Henri Doré de Brouville, chef de la 20e division de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, décédé à Vesoul en 1801, dont le fils, Henri, né en 1774, colonel du 4e régiment des gardes d'honneur du grand-duc de Toscane, ne laissa pas de postérité ; 2° Pierre-Eugène Doré de Brouville, né à Bienville en 1751, officier. Le fils de ce dernier, Jean Doré de Brouville, né en 1788, capitaine adjudant-major, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Mlle Chaudron, a été l'aïeul des représentants actuels.

La famille Doré a fourni un grand nombre d'officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, etc,

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte de Brouville.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille Colas de Brouville.

Principales alliances : de Tervénus, Chaudron, Marey 1878, Clauzel 1888, d'Auburtin, etc.

La famille dont il vient d'être parlé paraît avoir cherché à se rattacher à une famille Doré de Mazières et de la Tremblaye dont elle a adopté les armoiries et qui avait eu l'Anjou pour berceau. Un représentant de cette dernière famille, Christophe Doré de Mazières, né vers 1634 à Milly, en Anjou, fut reçu en 1662 conseiller et en 1664 conseiller honoraire au Parlement de Metz. Urbain de Doré, Sgr de la Tremblaye, frère du précédent, fut reçu en 1655 conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Paris.

DORÉ divers à Nantes.

Le nom de Doré a été porté à Nantes, en Bretagne, par un certain nombre de familles distinguées qui peuvent avoir eu dans le passé une origine commune.

L'une de ces familles, celle des Doré de Lorière portait les armes suivantes, qu'elle fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un poisson d'or posé en fasce, accompagné en chef de deux têtes de lion d'argent et en pointe d'un croissant de même*. Un de ses représentants, Pierre Doré, sieur de Lorière, fut reçu en 1709 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Nantes.

Gabriel Doré de Beausoleil, né à Saint-Cyr-en-Retz, sénéchal de Bourgneuf et de Pornic, fut inhumé à Vannes en 1687. Jean-Salomon Doré du Perron, négociant à Nantes, résidait à Bourgneuf vers le milieu du XVIII[e] siècle. Il fut pourvu, le 7 décembre 1785, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la grande chancellerie près la Cour des aides de Montauban et obtint de d'Hozier, en 1788, le règlement de ses armoiries : d'*or à deux dorades au naturel, l'une sur l'autre*. Ce fut M[me] Doré du Perron, née Jacobsen, d'une famille notable de Noirmoutiers, qui en 1794 recueillit le fauteuil du général d'Elbée.

M. Doré-Graslin, de Nantes, fut garde d'honneur de Napoléon en 1808, puis du duc d'Angoulême en 1814. Il était en 1830 conseiller municipal de Nantes. Philibert Doré-Graslin, né à Nantes en 1819, fut un peintre distingué. Edmond Doré-Graslin, né à Nantes en 1820, décédé dans la même ville en 1899, fut élu en 1871 député de la Loire-Inférieure.

Une famille Doré de la Ricochais était honorablement connue au XVIII[e] siècle à Montfort, au diocèse de Rennes. Un de ses membres était maire de Montfort en 1789. Il eut un fils, Joseph Doré de la Ricochais, né à Montfort en 1769, décédé à Rennes en 1841, qui fut maréchal de camp honoraire et officier de la Légion d'honneur.

DORÉ et DORÉ de NION. Armes de la branche de Nion (d'après le *Bulletin héraldique de France* de juillet 1893) : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef d'une étoile de même, accostée de deux quintefeuilles au naturel, et en pointe d'un soleil accosté de deux fusées d'argent*.

La famille Doré et Doré de Nion a eu pour berceau la petite ville de Chauvigny, en Poitou, où elle occupait dès le XVI[e] siècle un rang honorable dans la bourgeoisie.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

Mathurin Doré, lieutenant de la sénéchaussée de Chauvigny, fut chargé, par lettres du 14 juillet 1553, de recevoir des déclarations de rentes. Jean Doré, fils de Pierre Doré, notaire royal et procureur

fiscal de Chauvigny, et de Suzanne Bommard, était procureur à Poitiers quand il eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : d'*or à trois bandes de gueules, celle du milieu chargée de trois étoiles d'argent*. Il avait épousé à Poitiers en 1671 Marguerite Decroux. Leur fils, Jean-Modeste Doré, sieur de l'Epinoux, conseiller du Roi au présidial de Poitiers, marié à Poitiers en 1710 à Anne Babin, fut père de Simon-René-Jean Doré, qualifié écuyer, Sgr de Nion, en la paroisse de la Charrière, baptisé à Poitiers en 1720, et d'Armand-Louis-Thimothée Doré, Sgr de l'Epinoux, baptisé en 1723, qui furent l'un et l'autre échevins de Poitiers.

La souche est représentée de nos jours par denx branches.

L'une de ces branches porte le nom de : Doré de Nion. Antoine-Daniel Doré de Nion, consul général de France, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Toulouse en 1863 à l'âge de 79 ans, avait épousé vers 1845 Henriette de Saínt-Belin-Malain qui lui survécut jusqu'en 1893. Il en laissa deux fils, Henri et François de Nion, et une fille mariée en 1869 au comte de Combarel du Gibanel et décédée en 1876. François Doré de Nion, écrivain distingué, est connu sous le titre de comte de Nion. Il a épousé en 1890 Mlle Boyer de Cadush.

L'autre branche ne porte d'autre nom que celui de : Doré. Pierre-Ferdinand Doré, né à Chauvigny en 1800, décédé à Poitiers en 1873, fut directeur des domaines dans cette ville. Il avait épousé en 1846 Mlle Deschamps dont il a laissé un fils, Paul-Armand Doré.

DORESMIEUX de FOUQUIERES. Voyez : Oresmieux de Fouquières (d').

DORIA (Desfriches-). Voyez Desfriches-Doria.

DORIDES (de la Ville de Férolles des). Voyez : Ville de Baugé et de Férolles des Dorides (de la).

DORJAULT, ou **d'ORJAULT de BEAUMONT**. Voyez: Orjault de Beaumont (d').

DORLHAC (ou **d'ORLHAC**), **de BORNE et DORLHAC**. Armes (d'après l'*Annuaire de la noblesse* de 1897) : d'*azur à un chevron d'argent accompagné en pointe d'un cor de chasse d'or; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or*. — Devise : FORTIS IN FIDES.

La famille Dorlhac, ou d'Orlhac, est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie du Velay.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne* de Tardieu et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1897. M. Villain a donné une généalogie complète

de la branche existante dans le premier volume de la *France moderne*.

La famille Dorlhac a eu pour berceau le bourg de Loudes. Claude Dorlhac vivait à Loudes dans la seconde moitié du xve siècle. Il laissa d'une alliance inconnue, entre autres enfants, deux fils, Jean et Etienne, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean Dorlhac, fut notaire au Puy de 1537 à 1555. Il laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1° Claude Dorlhac, qualifié écuyer, Sgr de Durianne, procureur, lieutenant de la vicomté de Polignac, dont la descendance paraît s'être éteinte vers le milieu du xviie siècle ; 2° Jean Dorlhac, marchand au Puy, dont la descendance paraît s'être éteinte dans les premières années du xviiie siècle.

Etienne Dorlhac, auteur de la branche cadette, aujourd'hui seule existante, était en 1537 procureur d'office à Loudes. Un grand nombre de ses descendants exercèrent le notariat soit à Loudes, soit à Vazeilles. L'un d'eux, Jean-Louis Dorlhac, marié à Allègre vers 1750 à Anne Fornier, fille du bailli de cette ville, paraît avoir porté le premier la qualification de seigneur de Borne. Il laissa trois enfants : 1° Jean Dorlhac, Sgr de Borne, avocat en Parlement, lieutenant au sénéchal du Puy, puis juge au tribunal de la même ville, marié à Mlle Roux de la Plagne, décédé en 1810, qui fut l'auteur d'un premier rameau ; 2° Jean-Louis Dorlhac, notaire à Saint-Germain-Lembron, marié en 1786 à Jeanne Sinnet de Genuyt, qui fut l'auteur d'un second rameau ; 3° Marie, née en 1768, mariée à Ignace Laurent, avocat, député de la Haute-Loire à l'Assemblée législative en 1791.

Le premier rameau est connu sous le nom de : DORLHAC DE BORNE. Son auteur eut trois fils : 1° Auguste Dorlhac de Borne, négociant à Marseille ; 2° Alphonse Dorlhac de Borne, procureur du Poi au Puy, décédé en 1864, qui laissa deux fils de son mariage avec Mlle de Saignes ; 3° Théodore Dorlhac de Borne, receveur municipal de la ville du Puy. Ce dernier épousa en 1818 Mlle Besqueut. Il eut lui-même trois fils dont l'aîné, Pierre-Jules, ingénieur distingué, est décédé en 1883, dont le second, Scipion, officier d'infanterie, périt au siège de Sébastopol, en 1855, et dont le troisième, Auguste, né au Puy en 1822, décédé en 1882, fut architecte. Jean-Alexandre d'Orlhac de Borne, petit-fils d'Alphonse, né à Auxerre en 1860, maire de Tarascon, a été élu en 1896 conseiller général des Bouches-du-Rhône.

Le second rameau ne porte d'autre nom que celui de : DORLHAC. Un de ses représentants, Bertrand Dorlhac, né en 1791, décédé en 1864, fut longtemps président du tribunal civil du Puy.

La famille Dorlhac a fourni des officiers de mérite, des avocats,

des magistrats, des notaires, des membres de la Légion d'honneur, etc.

DORLODOT d'ARMONT, des ESSARTS et de PRÉVILLE (de). Armes : d'*azur à un croissant d'argent accompagné de trois étoiles à six rais d'or posées 2 et* 1.

La famille DE DORLODOT, de noblesse ancienne, a eu pour berceau l'Argonne, petit pays situé entre la Champagne et la Lorraine, d'où ses branches se sont répandues en Belgique et en Franche-Comté. Elle s'est pendant longtemps adonnée à l'art de la verrerie.

Jean Dorlodot, maître de verreries, auquel remonte la filiation suivie, fit, le 10 mars 1525, un dénombrement pour le fief et seigneurie de Sartes, ou d'Essarts, ou des Essarts, qu'il possédait au bailliage de Clermont-en-Argonne. Il eut d'une alliance inconnue trois fils, Philippe, Pierre et Raulin Dorlodot, qui partagèrent sa succession par acte du 8 juillet 1528. Deux de ces trois frères, Philippe et Pierre, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Philippe Dorlodot, était en 1553 seigneur de Sartes, ou d'Essarts. Il obtint le 29 juin 1577, collectivement avec N... des Androuins et d'autres associés, une déclaration royale l'autorisant à établir une verrerie sans déroger à sa noblesse. Il laissa d'une alliance inconnue un fils, Nicolas Dorlodot, qui épousa, le 23 juin 1566, Jeanne Julliot et qui fit, le 15 novembre 1572, le dénombrement de sa seigneurie de Sartes, ou d'Essarts. Nicolas fut lui-même père de Louis Dorlodot, Sgr d'Essarts, qui épousa, le 23 avril 1602, Marguerite de Bigault, fille d'un maître de verreries, et grand-père de Sébastien Dorlodot, Sgr d'Essarts, qui épousa Anne des Guiots par contrat passé à Vienne-le-Château le 20 juin 1647. Ce dernier laissa trois fils, Louis, Sgr d'Autrecourt, qui épousa en 1687 Elisabeth Duhoux, dame d'Armont, et qui fit souche, François, Sgr de la Tournelle, qui fut l'auteur d'un rameau aujourd'hui fixé en Belgique, et Jacques, Sgr de Sartes, qui épousa en 1867 Françoise du Houx et dont la descendance, connue sous le nom de DORLODOT DES ESSARTS, a donné au XIXe siècle deux généraux et un vice-amiral (Frédéric-Jean Dorlodot des Essarts, décédé en 1899).

Charles Dorlodot des Sarts, né le 11 brumaire an XIV à la Placardelle, commune de Vienne-le-Château (Marne), officier supérieur en retraite, et son fils, Georges-Hyacinthe Dorlodot des Sarts, né en 1840 à Clermont-Ferrand, capitaine de frégate, demandèrent, le 21 juillet 1881, et obtinrent, par décret du 27 décembre 1886, l'autorisation de substituer à leur nom celui de : DORLODOT DES ESSARTS. Georges-Joseph de Dorlodot des Essarts, marié en 1896 à Mlle Legras de la Boissière, s'était cru en droit de relever le titre de marquis

de Selve d'Audeville que portait son aïeul maternel ; il est décédé dès 1899 laissant un fils en bas âge.

De cette branche s'est détaché un rameau qui est aujourd'hui établi en Belgique. L'auteur de ce rameau, François de Dorlodot des Essarts, Sgr de la Tournelle, était le second fils de Sébastien Dorlodot et d'Anne des Guiots, mentionnés plus haut. Il se fixa dans les Pays-Bas après le mariage qu'il contracta à Charleroy, le 7 février 1689, avec sa cousine, Anne-Michelle de Condé, fonda une importante verrerie et mourut à Charleroy le 21 avril 1727. Son fils, Jean de Dorlodot de la Tournelle, né à Charleroy en 1697, marié en 1719 à Marie-Françoise Patigny, fut déclaré fondé à jouir des droits réservés à la noblesse par arrêt du Conseil de Namur du 14 mars 1766. Il fut le grand-père d'Eugène-François de Dorlodot, né à Charleroy en 1783, sénateur de Belgique, marié en 1819 à Mlle Hoyaux, qui obtint du roi Léopold, le 12 février 1857, des lettres de reconnaissance de noblesse, et de Théodore-Frédéric de Dorlodot, né à Charleroy en 1790, marié en 1818 à Mlle Levieux, qui obtint du même prince des lettres semblables le 29 mai 1860. Les représentants de ce rameau belge portent le titre de baron.

L'auteur de la seconde branche, Pierre de Dorlodot, écuyer, résidait en 1556 à Thienne-le-Chatel, dans la baronnie de Clermont-en-Argonne. Sa descendance posséda, entre autres biens, la seigneurie de Préville, ou d'Epréville. Elle vint dans les premières années du XVIIIe siècle se fixer en Franche-Comté où elle exploita jusqu'en 1789 l'importante verrerie de la Vieille-Loye. Arnoux et Antoine de Dorlodot de Préville furent maintenus dans leur noblesse, en 1708, par arrêt de la Chambre des comptes de Dole. Jean-Charles Dorlodot de Préville obtint en 1749 un arrêt semblable. Cette branche s'est éteinte vers 1830.

Louis-Marie et André Dorlodot d'Armont ; François Dorlodot d'Autrecourt ; Charles-François, Louis-François, Claude, Charles-Alexandre Dorlodot-Dessart ; Henri Dorlodot de Vermonchamp ; François-Louis et François-Charles Dorlodot d'Argicourt prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont-en-Argonne. M. de Dorlodot de Préville prit part cette même année à celles tenues à Dole.

La famille de Dorlodot a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers de grand mérite, un évêque de Toul sous Louis XVI, un évêque constitutionnel de la Mayenne en 1791 (Charles-François de Dorlodot d'Armont, né à la Chalade en 1756, décédé en 1816), etc.

Principales alliances : de Bigault, du Houx, de Bonnay, de Finance,

de Foucault, de Condé, Lefebvre, Legras de la Boissière 1896, de Tessières 1897, de Bonnard 1898, de Méeus 1912, de Selve, etc.

DORMY (de). Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux perroquets affrontés de même et en pointe d'un tourteau de sable.*

La famille de Dormy appartient à la noblesse de Bourgogne.

On en trouvera des généalogies détaillées dans les manuscrits de Chérin et dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. On trouvera aussi dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Pierre de Dormy fit en 1789 pour être admis parmi les pages de Madame.

La famille de Dormy est originaire du Lyonnais. Nicolas Dormy, auquel le travail de Chérin fait remonter la filiation, vint de ce pays se fixer à Chalon-sur-Saône après le mariage qu'il contracta, dans la première moitié du xve siècle, avec Madeleine de Vézelay, fille d'un bailli de cette ville. Il fut père de Jean Dormy, dont on ignore l'alliance, et grand-père de Claude Dormy qui épousa, par contrat du 4 février 1502, Humbert Fustalier, d'une famille de la haute bourgeoisie de Mâcon, et qui fut inhumé avec elle dans l'église des Cordeliers de cette ville. Ce dernier laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Jean, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, mariée dans la famille d'Escrivieux ; 2° Joseph, qui alla faire souche dans le nord de la France ; 3° François, né en 1512, qui fut l'auteur de la branche actuellement existante.

La branche du nord de la France s'éteignit en la personne d'un sous-prieur de l'abbaye de Saint-Vaast, à Arras, décédé en 1768. Un de ses représentants, Louis-Philippe Dormy, écuyer, Sgr de la Motte, aide-major de Béthune, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

L'auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, François Dormy, fut un magistrat très distingué. Il fut reçu, le 3 septembre 1545, conseiller au Parlement de Paris, fut nommé, le 20 février 1550, président aux enquêtes du même Parlement, fut anobli par ses fonctions et mourut à Paris le 16 août 1570. Il avait acquis, entre autres importants domaines, la seigneurie de Beauchamps, au baillage d'Autun, et la baronnie de Vinzelles, première baronnie du Mâconnais. Il avait épousé, par contrat du 22 septembre 1546, Claude de Serre, fille d'un premier président en la Chambre des comptes de Dijon. Il en laissa quatre fils : 1° Pierre Dormy, Sgr de Beauchamps, baron de Vinzelles, bailli de Mâcon, qui épousa Claude de Seyssel et qui eut trois fils décédés sans avoir été mariés ; 2° Jean

Dormy, qui continua la lignée ; 3° Charles-François Dormy, secrétaire du Roi, intendant de la maison de Nemours, décédé sans alliance ; 4° Claude Dormy, conseiller du Roi en ses Conseils, évêque de Boulogne, décédé en 1626. Jean Dormy, né en 1548 (aliàs en 1550 d'après la Chesnaye des Bois), fut receveur général des finances. Il épousa, le 20 mars 1576, Jeanne Oudart qui après sa mort se remaria à maître Antoine Chapelain. Il laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Mario Dormy, baptisé le 12 juillet 1577 en l'église Saint-Jean-en-Grève de Paris, recueillit la baronnie de Vinzelles, fut pourvu, en juillet 1634, d'un office de secrétaire du Roi, maison et couronne de France, qu'il résigna le 31 décembre 1736, épousa Marie Dardanjon, ou d'Hardengeon, veuve de Daniel Bonilhon, Sgr de Petitmont, et fit son testament en juillet 1649. Charles-François Dormy, baron de Vinzelles, Sgr de Beauchamps, fils du précédent, fut maintenu dans sa noblesse le 5 janvier 1669, sur preuves remontant à 1545, par jugement de Bouchu, intendant de Dijon. Il avait épousé en 1654 Françoise d'Escrots d'Estrées. Il en laissa, entre autres enfants, quatre fils : 1° François Dormy, baron de Vinzelles, page de la Reine en 1672, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Mâcon) et qui mourut en 1705 sans laisser de postérité de son mariage avec Marie de Scorailles ; 2° Louis Dormy, page du Dauphin ; 3° Charles-François Dormy, dont les enfants moururent sans alliance ; 4° Jean-Charles Dormy, qualifié comte de Vinzelles, premier baron du Mâconnais, admis en 1703 en la Chambre de la noblesse des Etats de Bourgogne, décédé en 1766, qui épousa en 1708 Jeanne Durandeau et qui continua la lignée. Les deux petits-fils de ce dernier, Pierre, baron de Dormy, Sgr de Neuvy, né en 1741, marié en 1769 à Mlle d'Amédor de Molans, et Jacques-Antoine de Dormy, Sgr de Brion, marié en 1772 à Mlle Jourdain, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Autun. L'aîné d'entre eux, Pierre, avait obtenu en 1777 l'admission dans l'ordre de Malte de son second fils, François-Désiré, né cette même année ; le second, Jacques-Antoine, avait fait en 1789 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour obtenir l'admission de son fils Pierre, né en 1773, parmi les pages de la comtesse de Provence.

La famille de Dormy a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, un maire d'Autun, etc.

Son chef est connu sous le titre de comte.

Principales alliances : de Bullion, de Serre 1546, de Saint-Paul de Montberon, de Seyssel, du Breul, d'Escrots d'Estrées 1654, de Scorailles 1686, de Dio de Montmort, de Bonnay 1754, du Puy de Semur,

d'Amédor de Molans 1769, d'Anstrude, de Damoiseau de la Bande, de Guitard de Ribérolles 1876, le Borgne de Boigne 1844, de Noblet de la Clayette, du Crest du Breuil, Guillaume de Sermizelles, etc.

DORNANT, ou d'ORNANT. Armes : *de gueules à une tour sommée d'une tourelle, le tout d'or.*

La famille Dornant, ou d'Ornant, appartient à la noblesse de Normandie.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1764 pour être admis parmi les pages de la Reine. On trouvera aussi des renseignements sur les Dornant dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans les *Documents généalogiques des paroisses d'Alençon* du comte de Souancé et dans les *Titres et confirmations de titres de* 1830 *à* 1908 du vicomte Révérend.

Les preuves de noblesse faites en 1764 font remonter la filiation à Jean Dornant, écuyer, sieur des Vallées, dans le pays du Maine, qui aurait été écuyer de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, mère du roi Henri IV. Dans la réalité Jean Dornant ne paraît pas avoir porté de qualifications nobiliaires. Dans le contrat de mariage de son fils aîné, Abraham, il est simplement appelé feu honorable homme Jean Dornant, sieur des Vallées, écuyer de cuisine de Mgr de Navarre. De son mariage avec Ambroise de Marcilly il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Abraham Dornant, panetier de paneterie de la princesse de Navarre, qui épousa Jeanne du Noyer, fille de Balthazar, bourgeois d'Alençon, par contrat passé à Alençon le 13 octobre 1588 dans lequel il est ainsi qualifié ; 2° Samuel Dornant, conseiller et trésorier de la duchesse de Bar, sœur unique du Roi, qui épousa Madeleine Caget par contrat du 29 mai 1602. Jacques Dornant, sieur des Vallées, fils de feu Samuel Dornant, sieur des Vallées, et de Marguerite Caget, épousa, par contrat passé à Alençon le 31 décembre 1639, Madeleine Duval, fille d'un lieutenant particulier assesseur criminel au bailliage d'Alençon.

Il était gentilhomme servant le Roi à Alençon quand il se fit accorder, en décembre 1653, des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin qu'il fit enregistrer en la Cour des aides de Normandie le 27 janvier 1659. D'après ces lettres la famille Dornant serait de noblesse ancienne, mais aurait perdu les titres justificatifs de cette noblesse dans les guerres civiles de la fin du xvie siècle. Un édit d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, la famille Dornant se fit

accorder en mai 1667 de nouvelles lettres patentes qui confirmaient celles de 1653.

Jacques Dornant fut père de messire Jacques Dornant, écuyer, sieur des Vallées, qui épousa Marthe Billon par contrat passé à Alençon le 15 février 1665 et qui continua la lignée. Ce fut l'arrière-petit-fils de celui-ci, Marie-Henri Dornant, né à Alençon en 1752, qui fit en 1764 des preuves de noblesse pour être admis parmi les pages de la Reine. Marie-Henri Dornant prit part en 1789, comme seigneur de Sevilly, aux assemblées de la noblesse du Maine. Il fit avec distinction les campagnes de l'armée des Princes et fut sous la Restauration lieutenant des gardes de la prévôté de l'Hôtel. Il mourut dans sa ville natale en 1823 laissant une nombreuse postérité du mariage qu'il avait contracté à Nantes en 1777 avec Marguerite Cébert. L'aîné de ses fils, Henri-François Dornant, né à Alençon en 1779, fut confirmé, par décret impérial du 27 mai 1863, dans la possession héréditaire du titre de baron sous lequel il était connu. Il mourut à Alençon en 1865 sans laisser de postérité. Mais il avait été autorisé, par arrêt du 10 juin 1864, à adopter l'aîné de ses neveux, Édouard Dornant, ou d'Ornant, né à Alençon en 1822, plus tard général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1909. Ce dernier avait épousé en 1850 Mlle de Cotolendy de Beauregard, décédée aux Vallées en 1905, dont il a eu deux fils.

La famille Dornant, ou d'Ornant, a fourni des officiers de mérite.

Principales alliances : de Chabot de Linières 1713, le Barbier de Préaux-Vaucelles 1746, Bidon de Vaux (aujourd'hui de Vaux-bidon) 1770, de Villereau 1833, de Cotolendy de Beauregard 1850, Chesneau de la Drourie 1809, de l'Hermite 1823, Lambrecht 1887, de Brévedent 1888, du Mesnil de Feugerets 1816, etc.

DORNAS (Courtial de). Voyez : Courtial de Dornas.

DORNE (Forquet de). Voyez : Forquet de Dorne.

DORNIER. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1830 : d'*argent à une épée de sable, la pointe haute, accompagnée de trois molettes du même ; à la fasce de gueules brochante, chargée d'une étoile d'argent.*

On trouvera une généalogie de la famille Dornier dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Claude-Étienne Dornier était sous Louis XVI sergent dans la compagnie de Gurbeix, du régiment des Gardes-Suisses. Il eut une fille, la comtesse Lejéas, et deux fils, François-Gabriel, dont il va être

parlé, et Jacques-Louis, né à Rueil en 1774, général de brigade, tué à l'ennemi en 1814. François-Gabriel Dornier, né à Rueil en 1772, maréchal de camp en 1823, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1844, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 février 1810, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 25 mars 1830 et obtint en même temps que ce titre le règlement de ses armoiries. Il laissa une fille, Mme Payen, et un fils, Étienne-Julien, baron Dornier, né en 1797, lieutenant-colonel de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, décédé à Tours en 1850. Ce dernier avait épousé Charlotte Ubeleski, décédée en 1905 à l'âge de 86 ans.

DOROZ. Armes : d'*or à une fasce d'azur chargée d'une rose d'argent au cœur d'or.* — Timbre : *une tête de lion arrachée d'or.* — Devise : HONOR ALIT ARTES.

La famille DOROZ appartient à la noblesse de Franche-Comté. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Droz, de la même province, à laquelle il sera en son lieu consacré une notice.

La famille Doroz a eu pour berceau le bourg de Sellières d'où elle vint au XVIe siècle se fixer à Poligny. Son premier auteur connu, Jacques Doroz, vivait à Sellières en 1470. Il en afferma la seigneurie en 1515 conjointement avec Jean Froissard.

Jean Doroz, savant religieux bénédictin, abbé de Faverney, puis évêque *in partibus* de Nicolopolis, fut évêque de Lausanne dans la seconde moitié du XVIe siècle. Son frère, Anatole Doroz, et ses quatre neveux, Jean, Claude, Anatole et Étienne Doroz, frères, furent anoblis, le 15 avril 1590, par lettres patentes du roi d'Espagne Philippe II.

La souche se partagea en un certain nombre de branches qui se répandirent à Salins, Poligny, Sellières, etc. Une seule de ces branches s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Son chef, Henri Doroz, a épousé en 1884 Mlle Colomb d'Arcine.

Théophile Doroz, premier avocat général au Parlement de Besançon ; N... Doroz, avocat ; Claude Doroz, maieur de la ville de Poligny ; et Louis Doroz, chanoine de la collégiale de Saint-Hippolyte de Poligny, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696.

M. Doroz était en 1789 procureur général au Parlement de Besançon.

La famille Doroz a fourni un évêque de Lausanne au XVIe siècle, des procureurs généraux, des avocats généraux et des conseillers au Parlement de Besançon, des professeurs de droit à l'Université de Dole, des officiers de grand mérite, dont l'un arriva au grade de brigadier des armées du Roi, etc.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion.

Principales alliances : Courvoisier, Masson d'Ivrey, de Vaulchier, Bocquet de Courbouzon, Peting de Vaulgrenant, de Minette de Beaujeu, Colomb d'Arcine 1884, de Monnier, Patornay du Fied, etc.

DORSANNE, ou d'ORSANNE. Voyez : Orsanne (d').

DORTAN (Gaufridy de). Voyez : Gaufridy de Dortan.

DORTET de TESSAN et de RIBONNET. Armes : d'*argent à trois cyprès de sinople posés sur une terrasse de sable; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.* — La branche toulousaine, aujourd'hui éteinte, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes : *de sinople à une fontaine d'argent, jaillissante d'un bassin de même et chargée d'un dauphin d'argent buvant.*

La famille Dortet est originaire de la petite ville du Vigan, dans les Cévennes. Elle avait pour nom primitif celui d'Hortet qui avec le temps devint d'Hortet et enfin Dortet.

On trouvera dans la *France protestante* de Haag beaucoup de renseignements sur la branche des seigneurs de Lespigarié et de Tessan, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours.

Maître Jean Hortet, notaire au Vigan, auquel remonte la filiation de cette branche, fit son testament le 16 août 1535 et mourut avant 1577. Il avait épousé Isabeau de Beauprey, ou de Beaupuy. Il en eut trois fils qui professèrent la religion protestante : 1° Fulcrand Hortet, docteur ès droits et notaire, premier consul du Vigan en 1594, qui épousa Gentille Rousset ; 2° Jehan Hortet, docteur ès droits et avocat, qui épousa Philippe de Saurin et qui continua la lignée ; 3° Anthoine Hortet. Jehan d'Hortet, sieur de l'Espigarié, docteur ès droits et avocat, fils de Jehan et de Philippe de Saurin, fut premier consul du Vigan en 1605. Il fut père du noble Jacques d'Hortet, sieur de Camprond et de l'Espigarié, docteur ès droits, juge en la ville et viguerie du Vigan, qui épousa Marquise de Boyer, et grand-père de François Dortet, sieur de l'Espigarié, docteur ès droits, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Alais).

On ne voit pas que cette branche de la famille Dortet ait fait reconnaître sa noblesse par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Elle s'agrégea à la noblesse au cours du XVIIIe siècle sans qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement bien régulier.

Ses représentants, Pierre Dortet, Sgr de Tessan, et son fils, Jacques, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes.

La famille Dortet de l'Espigarié de Tessan professe de nos jours la religion catholique.

Elle a fourni des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, un membre de l'Académie des Sciences en 1861 (Louis-Urbain Dortet de l'Espigarié de Tessan, né en 1804, ingénieur hydrographe, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1882), des chanoines de Nîmes, etc.

Elle n'est pas titrée,

Principales alliances : de Serre de Saint-Roman vers 1730, de Nattes-Villecomtal 1775, Daumet 1907, etc.

Une branche de la famille Hortet, ou Dortet, détachée de la souche à une époque qui n'a pas pu être exactement déterminée, alla se fixer à Toulouse et occupa un rang distingué dans la noblesse de robe de cette ville. Son chef, Salomon Ortet, ou Hortet, bourgeois de Toulouse, fut anobli par le capitoulat de cette ville qu'il exerça en 1615. D'après l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque, il aurait été un petit-fils de Jean Hortet, notaire au Vigan, mentionné plus haut, qui testa en 1535. Il laissa trois fils, Pierre Dortet, Sgr de la Serre, Guillaume Dortet et Salomon Ortet, Sgr de Beaumont et de Ribonnet, qui furent maintenus dans leur noblesse le 6 mars 1670, en vertu du capitoulat exercé par leur père, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Deux de ces fils, Pierre et Salomon, furent les auteurs de deux rameaux.

Jean de Dortet, Cosgr de Massac, dernier représentant du premier rameau, avait épousé en 1755 Anne Mallet. Il n'en eut que des filles dont trois se marièrent dans les familles de Villeneuve, d'Adhémar de Lantagnac et Martin-Duclaux.

L'auteur du second rameau, Salomon Ortet, ou d'Ortet, épousa Isabeau du Faur, héritière des seigneuries de Beaumont et de Ribonnet. Il en eut trois fils, Jean, Jacques et Pierre Dortet, qui furent à leur tour maintenus dans leur noblesse, le 11 novembre 1715, par jugement de Laugeois, intendant de Montauban. Bernard d'Ortet de Ribonnet fut reçu en 1764 conseiller au Parlement de Toulouse. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville et périt à Paris sur l'échafaud révolutionnaire le 16 juin 1793. Il paraît avoir été le dernier représentant de son rameau.

Cette branche toulousaine de la famille Dortet avait contracté des alliances avec les familles de Villeneuve 1778, d'Adhémar de Lantagnac 1802, du Faur, de Boutaud 1748, de Roquette, de Donault 1778, etc.

DOT (Jeanniard du). Voyez : Jeanniard du Dot.

DOSNE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1785) : d'*azur à un chevron d'argent accompagné de trois croissants de même, deux en chef et un en pointe.*

La famille Dosne appartenait au xviiie siècle à la haute bourgeoisie parisienne.

Jean-Pierre Dosne, conseiller du Roi, fut reçu en 1774 notaire au Châtelet de Paris. Il demeurait au parvis Notre-Dame quand il fut pourvu, le 17 août 1785, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances. Il obtint de d'Hozier, au mois d'octobre de cette même année, un règlement d'armoiries qui est conservé dans le *Nouveau d'Hozier*. Il laissa deux filles, Mme Baucheron-Saint-Ange, dont une fille épousa Fortuné Delavigne, frère du poète Casimir Delavigne, et Mme Mellinet, mère du général Mellinet. Il eut aussi trois fils. Les deux plus jeunes de ceux-ci, Adrien et Charles Dosne, moururent sans postérité. Leur frère aîné, agent de change à Paris sous la Restauration, fut plus tard trésorier général. Il épousa Sophie-Eurydice Leroux, d'une famille de finance très distinguée, alliée au xixe siècle aux familles Bossi, de Bauffremont, Régnier de Massa, Roger, etc. Il en eut deux filles qui furent les dernières représentantes de la famille Dosne. L'aînée de celles-ci, Elise, décédée en décembre 1880 à l'âge de 62 ans, fut la femme d'Adolphe Thiers, célèbre homme d'État et historien, ministre du roi Louis-Philippe, président de la République, membre de l'Académie française. La seconde, Félicie, mourut en 1906 sans avoir été mariée. On sait que Mlle Dosne a laissé à l'Institut de France la plus grande partie de sa grosse fortune.

DOUAI de MONTREDON.

Famille du Languedoc sur laquelle les renseignements font défaut.

La famille Douai de Montredon ne doit pas être confondue avec une famille de Montredon, encore existante, qui appartient à l'ancienne aristocratie de la même province.

Elle ne figure au nombre ni de celles qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Languedoc.

M. Douai de Montredon, décédé en 1895, était juge au tribunal civil d'Alais.

DOUARD de GADÉOUX et de SAINT-CYRAN. Armes (d'après l'Armo-

rial général de 1696) : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois dards de même.*

La famille DOUARD est anciennement et honorablement connue en Berry.

Trois de ses représentants, Pierre Douard, bailli de Saint-Just ; Vincent Douard, avocat, lieutenant au comté de Sancerre; et Catherine Tina, veuve de Nicolas Douard, procureur au présidial de Bourges, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

La souche est aujourd'hui représentée par deux branches.

L'une de ces branches est connue sous le nom de : DOUARD DE GADÉOUX.

Un représentant de l'autre branche, Henri-Louis-Eugène Douard, né à Paris le 25 floréal an XI, maire de Nihermes, près de Châteauroux, décédé en 1878, demanda, le 8 décembre 1866, et obtint, par décret du 21 janvier 1869, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE SAINT-CYRAN sous lequel, dit-il dans sa demande, il avait toujours été connu. M. Louis Douard de Saint-Cyran avait épousé M[lle] Laure de Besse. Il en laissa deux enfants qui ont été les derniers représentants de leur branche : 1° Mathilde, mariée en 1842 à Ange-Ludovic Thévenin, comte de Tanlay, préfet, veuve en 1864, décédée au château de Tanlay en 1912 ; 2° Arthur de Saint-Cyran, propriétaire actuel du château de la Saura, près de Châteauroux, qui a épousé en 1866 Léonie Seguy de Montlaurès et qui n'en a pas eu d'enfants.

DOUAY du RAULT.

Famille de haute bourgeoisie qui joint à son nom celui de sa terre DU RAULT, située près de Lestrem, dans le département du Pas-de-Calais.

Le nom de DOUAY, assez répandu dans le nord de la France, a été porté par une famille d'Artois très distinguée qui portait pour armes : d'*azur à un pal d'argent chargé de trois tourteaux de sinople.* M. de Ternas a donné une généalogie de cette famille dans sa *Chancellerie d'Artois* et on trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que François-Albert de Douay, né en 1722, fit pour être admis au Collège Mazarin.

Nicolas de Douay, marié à Agnès d'Aix vers le milieu du XVI[e] siècle, eut, entre autres enfants, deux fils, Nicolas et Charles, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Nicolas de Douay, Sgr de Gouves, sollicita des lettres d'anoblissement pour lesquelles les élus d'Artois émirent un avis favorable le 4 mars 1634. Il laissa lui-même deux fils :

1° Antoine de Douay, Sgr de Courcamp, échevin d'Arras, conseiller au Conseil d'Artois en 1639, qui mourut sans postérité à Saint-Omer; 2° Charles de Douay, Sgr de Tourvillers, de Gouves, etc., échevin d'Arras, dont le petit-fils, Jean-Baptiste de Douay, Sgr de Gouves, nommé en 1699 maître particulier des eaux et forêts à Arras, n'eut qu'une fille mariée en 1727 au comte de Nédonchel.

Charles de Douay, auteur de la seconde branche, mourut à Arras en 1623. Son fils, Nicolas de Douay, licencié ès droits, avocat au Conseil d'Artois, plusieurs fois échevin d'Arras de 1659 à 1684, décédé en 1703, fut pourvu, le 4 octobre 1698, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi audiencier en la Chancellerie près le Parlement de Douai. Il fut père d'Albert-François de Douay, Sgr de Baisne, né à Arras en 1662, conseiller au Conseil d'Artois, décédé en 1699, grand-père de Jean-Albert de Douay, Sgr de Baisne, né à Arras en 1695, reçu bourgeois de Lille, décédé en 1759, et bisaïeul de François-Albert de Douay, né à Lille en 1722, qui fit, pour être admis au collège Mazarin, les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut et dont les fils moururent sans postérité.

Nicolas de Douay, avocat au Conseil provincial d'Artois, et Philippe-François de Douai, sieur de Gouves, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Arras).

DOUAY.

Famille de haute bourgeoisie

Charles-Barthélemy Douay épousa dans les premières années du XIXe siècle Alix-Antoinette d'Autane, d'une très ancienne famille noble du Dauphiné. Il en eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, le colonel Douay, fut tué pendant la guerre d'Italie. Deux autres, Abel Douay, né à Besançon en 1808, tué en 1870 à Wissembourg, et Félix Douay, né à Besançon en 1818, décédé en 1879, furent deux des généraux les plus en vue de leur temps et se signalèrent particulièrement par leur bravoure au cours de la guerre de 1870-71. Le général Félix Douay avait épousé en 1859 Mme Tailor, fille du général Lebreton. Leur fille a épousé en 1885 le comte Walewski.

DOUBLARD du VIGNEAU. Armes : d'*or à un chevron d'azur accompagné de trois trèfles de même* ; *au chef de gueules chargé de trois couronnes comtales d'argent.*

La famille Doublard du Vigneau, originaire d'Anjou, a eu pour auteur Simon Doublard du Vigneau reçu en 1736 conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Nantes.

M. Simon Doublard du Vigneau a épousé Mlle Marie-Louise de Waresquiel, née en 1855, aujourd'hui décédée.

Principales alliances : de Messey, de Waresquiel, Gauthier de la Villandray, etc.

DOUBLAT.

La famille Doublat est une des plus justement considérées de la haute bourgeoisie industrielle du département des Vosges.

Christophe Doublat, né à Neufchâteau en 1768, receveur général du département des Vosges, décédé à Epinal en 1840, fut député des Vosges en 1816. Il fut père d'Auguste Doublat, né à Épinal en 1800, maître de forges, conseiller général des Vosges, député du même département en 1834, 1837, 1839 et 1848, et grand-père d'Alfred Doublat, conseiller général des Vosges, aujourd'hui décédé, qui épousa en 1864 Mlle Cavé d'Haudicourt de Tartigny. Ce dernier était le grand-père de Mme la comtesse de la Panouse, née Béjot.

DOUBLE et DOUBLE de SAINT-LAMBERT. Armes : *vairé d'or et de gueules, à la fasce d'hermines brochant.* — L'écu *sommé d'un casque orné de ses lambrequins et surmonté d'une tour d'argent.* — Couronne : *de baron.* — Supports : *un petit-gris à dextre et une hermine à sénestre.* — Devise : Nec impar duobus. — Mgr Double, évêque de Tarbes, portait les armes suivantes : *d'azur à une croix romaine tréflée et rayonnante d'argent, posée sur un piédestal d'argent.* — Devise : In hoc signo vinces.

M. de Magny, auteur d'un *Nobiliaire universel*, et un certain nombre d'autres historiens modernes ont donné des généalogies de la famille Double. Ils ont cherché, mais naturellement sans preuves sérieuses à l'appui, à faire descendre cette famille d'un Vital Double qui était en 1539 secrétaire du roi François Ier et qui lui-même aurait été, d'après la tradition, le descendant d'un Martin Double, conseiller au Châtelet de Paris, anobli et armé chevalier en 1378.

Dans la réalité la famille Double appartenait simplement dans la première moitié du xviiie siècle à la bourgeoisie de Toulouse, en Languedoc. Elle était représentée à cette époque par trois frères, Jean-Joseph, Louis et Léonard Double. Les généalogistes ont fait de ceux-ci les fils d'un Charles Double, procureur au Parlement de Provence, décédé en 1712, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. L'aîné des trois frères, Jean-Joseph Double, notaire au Parlement de Toulouse, décédé en 1742, continua la lignée. Le second, Louis Double, fut, d'après les généalogistes, capitaine d'artillerie, directeur général de l'artillerie et des approvisionnements militaires en Languedoc. Le troisième, Léonard Double, capitaine de milices à la Martinique, fut l'auteur d'une branche qui

se perpétua aux Antilles. Jean Double, fils de Jean-Joseph, fut consul de Verdun-sur-Garonne. De son mariage avec Jeanne Rey il laissa trois fils : 1° Pierre-Michel Double, né à Verdun-sur-Garonne en 1767, évêque de Tarbes en 1833, décédé en 1844 ; 2° François-Joseph Double, né à Verdun-sur-Garonne en 1776, auteur de la branche aînée ; 3° Pierre-Emile-Sulpice Double, né à Verdun-sur-Garonne en 1783, auteur de la seconde branche.

François-Joseph Double fut un médecin de grande valeur et fut admis en 1832 à l'Académie des sciences. Il épousa Mlle Pelletier, fille d'un membre de l'Académie des sciences, et mourut à Paris en 1842. Son fils, Joseph-Léopold Double, né en 1812, fut un des plus célèbres collectionneurs de son temps. Le fils de celui-ci, Lucien Double, né en 1846, décédé sans postérité en 1895, fut connu sous le titre de baron Double. Il avait épousé Mme de Peyronny, née Biard d'Aunet, décédée en 1897, qui collabora à plusieurs journaux mondains sous le pseudonyme d'Étincelle.

L'auteur de la branche cadette, Pierre-Sulpice-Émile Double, décédé en 1835, vint se fixer à Marseille. Son fils, Émile Double, né en 1812, marié en 1842 à Mlle Lafon, acquit la terre et le château de Saint-Lambert, situés dans la commune de Lioux, près d'Apt. Il fut dès lors connu sous le nom de : Double de Saint-Lambert qui a été conservé par ses descendants.

Principales alliances : Magnan, Dille (ou d'Ille) de Gantelmi 1900, Vigier 1887, d'Alayer, Prat, des Isnards 1871, de Montgomery 1889, Lecomte-Dunouy 1911, le Lasseur 1912, etc.

DOUBLET de PERSAN. Armes : d'*azur à trois doublets*. ou *demoiselles, à doubles ailes d'or, volant en bande*, 2 *et* 1. — Couronne : *de Marquis*. — Supports *: deux lions*. — Devise : Courage !

La famille Doublet de Persan a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe parisienne.

On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1868. Mais ces travaux ne doivent être acceptés qu'avec beaucoup de réserve, au moins pour les premiers degrés. On trouvera aussi une intéressante notice sur la famille Doublet de Persan dans le *Bulletin de la Société héraldique* d'octobre 1887. On trouvera, enfin, dans les *Dossiers bleus* des tableaux généalogiques de la même famille.

Louis Doublet, décédé en 1601, auquel remonte la filiation, était, d'après un de ces tableaux, né à Vendeuvre, près de Troyes. Il est qualifié procureur au Parlement de Paris dans des actes de 1583, 1595, 1600. Il avait épousé Marie de Villiers, fille de Nicolas de Villiers,

avocat au Parlement. Leur fils, Nicolas Doublet, Sgr de Saint-Aubin-sur-Yonne, né en 1587, décédé en 1654, fut un des plus célèbres avocats de son temps. Il avait épousé, le 10 septembre 1614, Marie Lenoir. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Nicolas et Louis Doublet, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Nicolas Doublet, Sgr de Persan, né en 1616, d'abord fermier général, fut pourvu, le 19 novembre 1670, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Il épousa, le 20 décembre 1654, Anne Lair, décédée en 1704, mourut en 1695 et fut inhumé en l'église Saint-Merry, à Paris. Il laissa, entre autres enfants, quatre fils : 1° Nicolas Doublet, né en 1659, qui fut l'auteur du rameau actuellement existant ; 2° Jérome Doublet, capitaine de cavalerie, qui fut tué à l'ennemi en Hongrie ; 3° Jacques Doublet de Candœuvre, capitaine de cavalerie, qui fut tué à la bataille de Steinkerque ; 4° Pierre Doublet, né en 1667, conseiller au Parlement de Paris en 1690, maître des requêtes en 1711, décédé en 1739. Ce dernier obtint, par lettres patentes de mai 1704, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Bandeville. Il avait épousé en 1699 Marie Françoise de Pollart. Il en eut deux fils qui furent conseillers au Parlement de Paris. Sa descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, mariée en 1776 à M. de Cypierre, intendant d'Orléans, morte brûlée en 1805. Nicolas Doublet, né en 1659. fut connu sous le titre de marquis de Persan, fut conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, épousa en 1688 Bonne Garnier de Salins et mourut en 1728. Son fils, Nicolas Doublet, marquis de Persan, né en 1691, conseiller au Parlement de Paris en 1713, maître des requêtes en 1718, intendant du commerce en 1736, puis conseiller d'État, décédé au château de Persan en 1757, avait épousé en 1724 Marie Frézeau de la Frézelière. Il en laissa deux fils : 1° Anne-Nicolas Doublet, confirmé dans la possession du titre de marquis de Persan par lettres patentes du 12 mai 1764, conseiller au Parlement de Paris, marié en 1752 à Mlle Aymeret de Gazeau, dont le fils unique, Anne-Nicolas, marquis de Persan, colonel de cavalerie, marié en 1779 à Mlle de Wargemont, mourut sans enfants en 1828 ; 2° Bon-Guy Doublet, chevalier de Persan, né en 1730, maréchal de camp en 1780, marié à Mlle de Rambaux, décédé à Caen en 1802. Le petit-fils de ce dernier, Henri Doublet de Persan, né en 1816, décédé en 1887, releva les titres de marquis de Persan et de marquis de Bandeville. Il s'apparenta à un grand nombre de maisons souveraines par le mariage qu'il contracta en 1845 avec Georgine de Preissac d'Esclignac, fille du dernier duc d'Esclignac et de Fimarçon, dont la mère était une princesse de Saxe, et héritière d'une grandesse d'Espagne de première classe. Il en a

laissé trois fils. L'aîné de ceux-ci, Boson, ministre plénipotentiaire, demanda l'autorisation de joindre à son nom celui de : d'Esclignac ; mais, son père ayant fait opposition, sa demande fut rejetée.

L'auteur de la seconde branche, Louis Doublet, Sgr d'Allot, maître d'hôtel du Roi en 1646, marié à Marguerite Rollot, fut pourvu en 1655 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Son fils, Louis Doublet, Sgr de Breuilpont, secrétaire des commandements du Régent, commandeur des Ordres de Notre-Dame du Mont Carmel et de Saint Lazare, épousa en 1697 Marie Legendre qui ne mourut qu'en 1771. Mme Doublet après la mort de son mari s'était retirée au couvent des Filles Saint-Thomas, à Paris. On sait qu'elle y tint un des salons les plus célèbres du XVIIIe siècle. Elle survécut à son fils, Louis Doublet, Sgr de Breuilpont, né en 1702, secrétaire du Cabinet du Roi, décédé sans postérité en 1746. Elle eut aussi une fille, Mme de Bombarde de Beaulieu, dont les deux filles épousèrent l'une le comte de Montesquiou, l'autre le comte de Fusée de Voisenon, maréchal de camp.

La famille Doublet a fourni des magistrats et des officiers distingués.

Principales alliances : Garnier de Salins, Frézeau de la Frézelière 1734, Perrin de Cypierre 1776, Legendre 1697, de Bombarde de Beaulieu, d'Espinay-Saint-Luc 1813, Lévesque de la Ferrière, de Preissac d'Esclignac 1845, de Foucault de Saint-Germain-Beaupré 1711, Legrand 1881, 1883, Dauger 1909, de Barillon d'Amoncourt, Aymeret de Gazeau 1752, Bataille de Mandelot 1909, Eschassériaux 1907, etc.

Il existait au XVIIIe siècle plusieurs familles Doublet très notables qui étaient distinctes de celle dont il vient d'être parlé.

Une de ces familles, celle des seigneurs de Boisthibault, près de Chartres, s'est perpétuée jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle. Un de ses représentants, François-Jules Doublet de Boisthibault, né en 1800, littérateur, est décédé à Chartres en 1862. Elle ne paraît pas avoir appartenu à la noblesse. On ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de cet ordre.

DOUBS (Pochet de). Voyez : Pochet de Doubs.

DOUDART de LAGRÉE. Armes : d'*argent à une bande de gueules chargée de trois coquilles d'or posées dans le sens de la bande*.

Une famille Doudart, qui portait les armes décrites en tête de cet article, a appartenu à la noblesse de l'ancien diocèse de Vannes, en Bretagne. Elle a possédé, entre autres biens, les seigneuries de Cadoret, en la paroisse de Guégon, des Hayes, en la paroisse de Sérent, du Prat (en français de Lagrée), en la paroisse de Missi-

riac, de la Sauldraye, en la paroisse de Landehen, etc. Elle figura de 1426 à 1481 aux réformations et montres de la paroisse de Guégon et fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction, le 26 août 1670 et le 24 mai 1671, par arrêts des commissaires chargés de la recherche des faux nobles, après avoir justifié sa filiation depuis Olivier Doudart, sieur de Cadoret, qui avait épousé en 1441 Marie du Liorzou. Ces arrêts furent rendus malgré la dérogeance qu'avait encourue dans les premières années du XVIIe siècle Guillaume Doudart, Sgr du Prat, ou de Lagrée. Celui-ci avait épousé Gillette Loret dont il eut plusieurs fils. L'un de ces fils, Claude Doudart, écuyer, Sgr du Prat, avocat en Parlement, est ainsi désigné dans plusieurs actes; on ignore quelle fut sa destinée; mais on verra plus loin qu'on a voulu l'identifier avec un Claude de Lagrée, ou de la Grye, qui vivait en Dauphiné en 1607 et 1608 et qui fut l'auteur de la famille Doudart de Lagrée actuellement existante. La famille bretonne Doudart fut encore maintenue dans sa noblesse en 1716 par jugement de l'intendant de la province. Elle paraît s'être éteinte peu de temps après la Révolution. Un de ses représentants, M. Doudart des Hayes, avait été admis aux États de Bretagne tenus à Rennes en 1746. Un autre, Jean-Daniel Doudart des Hayes, avait signé en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux.

Une famille DOUDART DE LAGRÉE, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours en Dauphiné, revendique une origine commune avec la vieille souche bretonne dont il vient d'être parlé et en porte les armoiries.

On trouvera sur cette famille de très intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin.

Noble Claude de Lagrée, auquel remonte la filiation, habitait dans les premières années du XVIIe siècle la paroisse du Touvet, en Dauphiné, et y remplissait les fonctions assez modestes de maître d'hôtel de Guy-Balthazar de Monteynard, baron de Marcieu, Sgr du Touvet. On a voulu identifier ce Claude de Lagrée avec un Claude Doudard, Sgr du Prat (en français de Lagrée), avocat au Parlement, dont il a été parlé plus haut, qui vivait à la même époque et qui était un fils de Guillaume Doudart, Sgr du Prat en Bretagne. Claude de Lagrée est, en effet, désigné dans un acte passé le 5 septembre 1607 devant Perron, notaire royal au Touvet, comme fils de noble Guillaume Doudart du lieu de Nivilliac, en Bretagne. Mais une note de Chérin apprend que cet acte de 1607 est plus que suspect par le caractère de l'écriture, la couleur de l'encre, la précaution d'y énoncer une filiation et encore par la comparaison de la signature de Perron, notaire. Claude de Lagrée épousa Anne Bayet par

acte du 16 février 1611. Cet acte l'appelle noble Claude Doudart de Lagrée, habitant au Touvet, fils de noble Guillaume Doudart, du lieu de Nivillacq, en Bretagne. Une note de Chérin apprend qu'il est de la même main que l'obligation du 5 septembre 1607 et que, quoiqu'il en soit d'un plus bel aspect et mieux soutenu, la netteté du style et la signature le rendent très suspect. Le même personnage est mentionné dans un acte de 1636 sous la dénomination de N... de la Grye, notaire delphinal au Touvet. Il fit son testament le 22 novembre 1649. Dans cet acte il se dénomme maître Claude de la Grye, notaire royal héréditaire, châtelain de Saint-Vincent de Mercure et du Touvet, et demande à être inhumé en l'église paroissiale de Saint-Vincent de Mercure *auprès de ses parents défunts;* cette dernière clause est assez difficile à concilier avec son origine bretonne. Dans le même testament Claude de la Grye cite ses filles, honnête Sarah de la Grye, femme de Charles Faure, procureur au Parlement, honnêtes Anne, Valériane, Isabeau et Suzanne de la Grye, et ses fils puinés, honnêtes François et Aymard de la Grye; il institue légataire universelle sa femme, honnête Aimée Bayet, à charge pour elle de remettre son héritage à son fils aîné, Urbain de la Grye. Celui-ci épousa en 1655 au château du Touvet Melchiore Grand. Il figure dans les divers actes le concernant sous la dénomination d'Urbain de Lagrée, châtelain du Touvet et de Saint-Vincent de Mercure. Il paraît pour la première fois avec la qualification de noble, le 23 avril 1656, dans l'acte baptistaire de son fils Octavien. Ce dernier figure au contraire, dans tous les actes avec la qualification de noble, mais jamais avec celle d'écuyer. Il était lieutenant au régiment de Chablais quand il épousa à Grenoble, le 16 février 1685, Louise de Sibuet, fille de Jacques, Sgr de Chateauvieux, et de demoiselle Hélène Alleman d'Uriage. On ne voit pas qu'il ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il fit son testament le 20 mai 1728, puis le 28 décembre 1731, en faveur de son fils, monsieur maître François-Marc de Lagrée, alors avocat au Parlement de Grenoble. François-Marc de Lagrée fut pourvu, quelques années plus tard, de l'office de conseiller maître en la Chambre des comptes du Dauphiné et fit son testament le 7 mars 1753. Sa veuve, Françoise Chalvat-Badon, acheta, le 27 septembre 1754, pour son fils aîné, noble Marc-Octave de Lagrée, une charge de conseiller maître ordinaire en la Chambre des comptes du Dauphiné. Marc Octave de Lagrée épousa, le 22 avril 1758, Catherine Hélie, fille d'un juge de la ville de Grenoble, et fut reçu, en 1774, procureur général près la Chambre des comptes du Dauphiné. Il était encore en charge à l'époque de la Révolution.

Ce fut lui qui chercha le premier à faire reconnaître l'origine bre-

tonne de sa famille. Il entra en relations avec messire Gabriel Doudart, chevalier, Sgr des Hayes, gentilhomme pensionnaire des États de Bretagne, et obtint de lui un acte, passé à Rennes le 5 avril 1785, qui reconnaissait la communauté d'origine des deux familles. Quelques années plus tard ses frères et lui s'adressèrent au Conseil d'État et en obtinrent, le 23 février 1788, un arrêt qui reconnaissait leur descendance d'une famille d'ancienne extraction noble de la province de Bretagne. Il prit alors, ainsi que ses deux fils, Claude-Xavier, né en 1767, et Hugues-Casimir, né en 1770, le nom de : Doudart de Lagrée qui a été conservé par ses descendants. Il prit part dans les rangs de la noblesse à l'assemblée des trois ordres de la province du Dauphiné qui fut tenue à Vizille le 21 juillet de cette même année.

Un de ses trois petits-fils, Pierre-Jules Doudart de Lagrée, décédé en 1890, fut conseiller à la Cour d'Alger. Un autre, Ernest-Louis Doudart de Lagrée, né en 1823 à Saint-Vincent de Mercure, capitaine de frégate en 1864, fut un des plus hardis explorateurs de l'Indo-Chine.

La famille Doudart de Lagrée n'est pas titrée.

DOUDEAUVILLE (de la Rochefoucauld de). Voyez : Rochefoucauld (de la).

DOUDINOT DE LA BOISSIÈRE. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef à dextre d'une étoile, à sénestre d'une pomme de pin de même, la tige en haut, et en pointe d'un croissant d'argent.*

La famille Doudinot, ou Daudinot, occupait dès le XVII[e] siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie du Limousin.

Deux de ses représentants, Jean Doudinot, bourgeois de la ville de Saint-Germain, et Joseph Doudinot du Chasein, lieutenant du vice-sénéchal de Limoges, firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Limoges) leurs armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

Bertrand Daudinot, sieur de la Boissière, demeurant à Saint-Germain, d'abord gendarme de la garde ordinaire du Roi, chevalier de Saint-Louis, fut pourvu de l'office anoblissant de greffier en chef du bureau des trésoriers de France à Limoges. Il épousa, par contrat du 23 janvier 1742, Jeanne Dutheilhet de Chignac, de la ville de Pompadour, et en eut plusieurs enfants. Un de ses fils, François Doudinot de la Boissière, fut chanoine d'Uzerche et conseiller clerc au Parlement de Bordeaux. Un autre, Henri-Yrieix Doudinot de la Boissière, écuyer, Sgr de Maslemonge, ancien officier au régiment

d'Aunis-infanterie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges.

La famille Doudinot de la Boissière a fourni des officiers.

DOUÉ (**Foullon de**). Voyez : Foullon de Doué.

DOUESPE (**de la**) **et de la DOUESPE du FOUGERAIS**. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 16 juin 1818) : d'*azur à un croissant d'argent accompagné en chef d'une étoile de même et en pointe de cinq besants d'or, 3 et 2.* — La famille de la Douespe avait reçu sous le Premier Empire, en 1813, les mêmes armes avec *une bordure d'azur chargée du signe des chevaliers de la Réunion, qui est une étoile à douze rais d'or.*

La famille de la Douespe, ou de la Doueppe, originaire de Normandie, fixée en Bas-Poitou à la fin du xvie siècle, ne cessa depuis cette époque jusqu'à celle de la Révolution d'occuper un rang distingué dans la haute bourgeoisie de sa région.

On en trouvera une généalogie dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Thomas de la Douespe, auquel remonte la filiation, résidait à Caen dans la seconde moitié du xvie siècle. Un de ses fils, Jacques de la Douespe, vint se fixer en Bas-Poitou à la suite du prince de Rohan, chef des protestants. Il résidait à Monchamps quand il passa un acte, le 27 janvier 1598. De son mariage avec Marie Blanchard il laissa, entre autres enfants, deux fils, François et Jean, qui furent les auteurs de deux branches.

Le chef de la branche aînée, François de la Douespe, sieur de la Valinière, marié vers 1660 à Philippe Majou, se retira en Hollande lors de la révocation de l'Édit de Nantes. Il laissa, entre autres enfants, une fille, Mme de Farcy, qui fut la bisaïeule du célèbre général vendéen Charles-Artus de Bonchamps, et deux fils : 1° Paul de la Douespe, ministre de l'église wallonne de Londres, marié à Marie Langelier, qui eut deux fils et dont la descendance subsiste peut-être en Angleterre; 2° Samuel de la Douespe, pasteur à la Haye, marié en 1739 à Jeanne Roscat, fille d'un professeur à Groningue, décédé en 1751, qui eut deux fils et dont la descendance subsiste peut-être aussi.

L'auteur de la seconde branche, Jean de la Douespe, sieur de la Goisnière, épousa Marguerite Chappeau. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Daniel de la Douespe, sieur de Boisluneau, qui quitta la France après la révocation de l'Édit de Nantes, dont le fils,

René de la Douespe, marié en 1704 à Suzanne Thérond, mourut à Dublin en 1729 et dont le petit-fils, Daniel de la Douespe, chapelain du vice-roi d'Irlande, prébendé de la cathédrale de Dublin, mourut en 1775; 2° Jacques de la Douespe, Sgr de la Gaillardière, qui épousa vers 1660 Marguerite Majou et qui continua la descendance. Jacques de la Douespe, un des fils de ce dernier, épousa en 1694 Marguerite Clémenceau, fille du sieur de la Serrie, médecin. Il était sénéchal de Mouchamps quand il eut son blason : *de gueules à quatre clous d'or appointés en sautoir,* enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Fontenay-le-Comte). Il laissa lui-même deux fils, Jacques-Louis de la Douespe, né en 1697, avocat en Parlement, décédé à Mouchamps en 1780, et Benjamin de la Douespe, né en 1700, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau, demeuré non noble, subsiste très honorablement. Un de ses représentants, Louis-Victor de la Douespe, né en 1779, marié en 1802 à Mlle Marchegay, fut député de la Vendée en 1830.

Benjamin de la Douespe, auteur du second rameau, fut père de Daniel-François de la Douespe, sieur du Fougerais, marié au temple d'Amsterdam en 1766 à Julie Nairac de Boz, qui prit part avec distinction à l'insurrection vendéenne et qui, ayant été fait prisonnier, fut fusillé à Angers le 16 nivôse an II. Benjamin-François Ladouespe du Fougerais, fils du précédent, né à Bordeaux en 1766, député de la Vendée en 1811, membre du Conseil des manufactures, directeur de la Caisse d'amortissement, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1821, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 3 juillet 1813, puis reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 16 juin 1818 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissa trois fils : 1° Édouard-François, baron de la Douespe du Fougerais, né en 1793, sous-préfet, décédé en 1871, dont les deux fils, aujourd'hui décédés, entrèrent dans les Ordres; 2° Alfred-Xaxier de la Douespe du Fougerais, né en 1804, publiciste distingué, député de la Vendée en 1849, décédé sans postérité en 1874 ; 3° Léon de la Douespe du Fougerais, receveur des contributions directes, décédé en 1884, qui n'eut que des filles.

Jacques-Louis de la Douespe prit part en 1789 aux assemblées du Tiers-État du Poitou comme délégué de la paroisse de Mouchamps.

La famille de la Douespe a fourni des députés de la Vendée, un prélat de la maison de Léon XIII, directeur général de la Sainte-Enfance (Henri-Alfred de la Douespe du Fougerais, né à Vitré en 1821, décédé à Paris en 1886), des officiers, etc.

Principales alliances : de Farcy, Clémenceau de la Serrie, Girard

de Villars 1731, Nairac 1766, Laillault de Wacquant, Arnault de Guényveau 1861, de Girard de Châteauneuf 1841, de Sallier-Dupin 1852, etc.

DOUET et du DOUET de GRAVILLE (le Vaillant du). Voyez : le Vaillant du Douet, du Douet de Graville, de la Fieffe, de Folleville, de Plémont, de Glatigny, de Charny, de Monchy, de Duranville, de la Boissière, du Chastelet.

DOUET d'ARCQ.

Famille d'ancienne bourgeoisie parisienne.

La famille Douet d'Arcq a fourni des avocats au Parlement de Paris, des magistrats distingués, un historien (Louis-Claude Douet d'Arcq, né à Paris en 1808, élève de l'École des chartes, décédé en 1882), etc.

DOUÉZY d'OLLENDON. Armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois besants d'argent.*

La famille Douézy, ou d'Ouézy, d'Ollendon appartient à la noblesse de Normandie.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres Beauchet-Filleau a donné les derniers degrés de la filiation dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

La famille Douézy occupait dès le XVI[e] siècle un rang distingué dans les environs de Falaise.

Elle est vraisemblablement la même que celle d'un Guillaume Douaizy, de l'élection de Falaise, que l'on trouve avoir obtenu en 1521 des lettres d'anoblissement vérifiées en 1528. Demoiselle Barbe Douézi, fille de noble homme Agnan Douézi, Sgr de Facy et d'Ollendon, épousa noble homme Abraham de la Haie, Sgr de la Valée, par contrat passé le 27 septembre 1577 en présence de Guillaume Douézi, écuyer, licencié ès lois, avocat au Parlement de Normandie. Ce même Abraham de la Haye passa un acte le 3 septembre 1597 avec ses beaux-frères, noble Jean Douézy, Sgr de la Varende, et Guillaume Douézy, Sgr de Facy.

Jean Douézy, sieur de Caumont, fut anobli par le mariage qu'il contracta en 1609 avec demoiselle Gabrielle de Gripel, ou d'Agripel. Celle-ci était, en effet, fille de Pierre de Gripel, qui avait épousé en 1582 Geneviève Desquey, et petite-fille de Jean Desquey, sieur de Rapilly, qui avait été lui-même anobli par son mariage, en 1549, avec demoiselle Isabeau le Fournier de Tournebu, descendante par les femmes d'un frère de Jeanne d'Arc. On sait que les frères de Jeanne d'Arc

furent anoblis par lettres du roi Charles VII avec toute leur postérité, même par les femmes, et que ce privilège ne fut supprimé que par une déclaration du roi Louis XIII rendue en 1614 et postérieure, par conséquent, au mariage de Jean Douézy. Celui-ci laissa deux fils dont l'un, Louis Douézy, ne paraît pas avoir laissé de postérité et dont l'autre, Jean II Douézy, écuyer, sieur d'Ardaines, demeurant à Saint-Loup de Frébois, dans l'élection de Falaise, épousa, le 5 juillet 1640, Jeanne Billard, fille d'un lieutenant général en l'élection d'Alençon. Ces deux frères, ayant été attaqués dans l'exercice de leurs privilèges nobiliaires, durent s'adresser à la Cour des aides de Rouen qui les maintint dans leur noblesse par arrêt du 15 juillet 1655. Lors de la grande recherche des faux nobles, commencée en 1666, ils ne purent faire reconnaître leur noblesse par M. de Marle, intendant d'Alençon. Ce magistrat les renvoya devant le Conseil d'État qui les maintint dans leur noblesse par arrêt du 3 mars 1667. Paul Douézy, fils de Jean II et de Jeanne Billard, était officier de Mme la duchesse d'Orléans quand il épousa, le 30 octobre 1700, Jeanne-Isabelle le Marchand, fille d'un président en l'élection d'Alençon. Ayant à son tour été inquiété dans sa noblesse, il se fit définitivement maintenir noble par lettres patentes du 27 janvier 1720. Ces lettres, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, rappellent que Paul Douézy descend par les femmes d'un frère de Jeanne d'Arc et que son père et son oncle ont été maintenus dans leur noblesse par arrêts de 1655 et de 1667. Elles furent enregistrées, le 4 février 1730, à la Cour des comptes, aides et finances de Normandie par les soins d'Elisabeth le Marchand, veuve de l'obtenteur, et de ses deux fils, Adrien-Paul Douézy, Sgr de la Couture, né en 1701, qui continua la descendance, et François Douézy, né en 1704, qui périt quelques années plus tard, en 1734, au siège de Philippsbourg.

M. Douézy d'Ollendon prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Falaise.

Edouard-Jean Douézy d'Ollendon, né à la Ferté-Macé en 1785, ayant été nommé receveur des actes judiciaires à Poitiers, vint se fixer dans cette ville où il mourut en 1852. Il avait épousé Mlle Duhamel de Villechien, décédée à Poitiers en 1850. Il fut père d'Alexandre Douézy, marié à Mlle de la Ville-sur-Illon, qui fut connu sous le titre de baron d'Ollendon, et grand-père d'Alexandre-Edouard Douézy, baron d'Ollendon, né à Poitiers en 1852, inspecteur d'instruction publique, marié en 1890 à Mlle de Beaumont d'Auty, décédé en 1910, dont deux fils ont succombé dans la guerre de 1914-1915.

DOUGLAS (de), **anciennement le GLAS, ou du GLAS**, en Bretagne, en

Haute-Picardie et en Bugey. Armes : *d'azur à un château d'argent donjonné de trois tours et maçonné de sable.* — La famille française de Douglas a abandonné ces armoiries pour adopter celles de l'illustre maison de Douglas, en Ecosse : *d'argent à un cœur de gueules, couronné d'or ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.* — Elle porte aussi souvent le blason suivant : *d'azur à un château d'argent donjonné de trois tours, maçonné de sable, chargé en cœur d'un écusson d'argent au cœur de gueules, couronné d'or, et au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Tenants : *deux sauvages armés de massues.* — Cri de guerre : UN DOUGLAS ! UN DOUGLAS ! — Devise : JAMAIS ARRIÈRE ! — Dicton : TENDRE ET FIDÈLE.

La famille LE GLAS, ou DU GLAS, aujourd'hui DE DOUGLAS, fixée en Bugey depuis le XVIIe siècle, est originaire du pays de Cornouailles, en Bretagne.

On trouvera sur elle des renseignements dans les divers nobiliaires de Bretagne, dans le *Nouveau d'Hozier*, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans le *Chartrier français* (année 1867), etc.

La famille de Douglas a pour premier auteur authentique connu un Yvon le Glas, ou du Glas, qui avait épousé Marie Clévédé et qui figura avec elle en 1427 au nombre des nobles de la paroisse de Chateauneuf-du-Faon, en Cornouailles, sur le territoire de laquelle il possédait la seigneurie de Pontpol.

Potier de Courcy croit que ce gentilhomme appartenait à un rameau de la famille des seigneurs de Chateaugal, en la paroisse de Landeleau, au diocèse de Cornouailles. Cette famille portait pour armes : *de gueules à trois châteaux d'or.* La branche directe des seigneurs de Châteaugal se fondit en 1312 dans la famille de Kermellec qui en adopta les armoiries.

Guillaume du Glas, auquel remonte la filiation suivie, possédait vers le milieu du XVe siècle la seigneurie de Pratulo, dans la paroisse de Châteauneuf-du Faon. Il était vraisemblablement le fils, ou tout au moins le proche parent, d'Yvon du Glas, mentionné plus haut, qui en 1427 possédait dans la même paroisse la seigneurie de Pontpol. Cependant, d'après le système de filiation adopté plus tard par ses descendants, il aurait été un fils puîné d'Archambaud Douglas, comte de Wigton, en Ecosse, issu d'une des plus illustres maisons de ce pays, serait venu très jeune en France pour y exercer le métier des armes, se serait fixé au pays de Cornouailles, en Bretagne, après le mariage qu'il contracta, le 13 février 1440, avec Marguerite, héritière de la seigneurie de Pratulo, et aurait alors abandonné son blason

pour prendre celui de la famille de sa femme. Ce système de filiation est difficile à concilier avec la présence d'un du Glas à Châteauneuf-du-Faon dès 1427. Guillaume du Glas, Sgr de Pratulo laissa un fils, nommé Jean, qui épousa Marie de Coetbihan et qui continua la descendance. D'après le *Chartrier français* et d'autres travaux modernes, ce Jean du Glas aurait servi parmi les archers de la garde écossaisse du roi Louis XI et aurait obtenu de ce prince des lettres de naturalité données à Sorges, près de Chinon, en février 1458. Ces lettres de naturalité ne sont mentionnées ni par Potier de Courcy, ni par Kerviler, ni par aucun des historiens de la noblesse de Bretagne. Jean du Glas fut père d'Alain du Glas, Sgr de Pratulo et de Châteauneuf, qui épousa Jeanne le Prévost, et grand-père de Gilles du Glas, Sgr des mêmes domaines, qui épousa demoiselle Plaisonne, aliàs Marjolie, de Hamon, fille du seigneur de Coetquevéran, et qui en eut cinq fils. Le plus jeune de ces fils, Olivier du Glas, fut l'auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours en Picardie, puis en Bugey. Un des aînés, Jean du Glas, Sgr de Châteauneuf, était en 1570 lieutenant de Châteaulin; il ne laissa qu'une fille, Catherine, héritière des biens de la famille du Glas, qui épousa Georges de Muzillac. La famille du Glas avait figuré de 1427 à 1562 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Cornouailles.

Olivier du Glas, le dernier des fils de Gilles, quitta fort jeune la Bretagne pour servir dans la compagnie d'hommes d'armes du grand prieur d'Aquitaine. Il devint dans la suite maître d'hôtel de la duchesse douairière de Guise et épousa le 23 septembre 1530, par contrat passé devant notaires en la prévôté de Sainte-Menehould, Isabeau de Wignacourt, demoiselle d'honneur de cette princesse et issue d'une illustre famille du nord de la France. Il se fixa définitivement en Vermandois à la suite de ce mariage. Il rendit hommage, le 20 décembre 1536, pour ses seigneuries de Ployart et d'Arancy, au pays de Picardie. Ayant été inquiété dans sa noblesse, il fit procéder à une enquête et obtint, le 24 février 1541, du sénéchal de Pochaer, en Bretagne, un certificat attestant que son père, Gilles, et son grand-père, Alain, tous deux seigneurs de Pratulo, vivaient noblement et portaient pour armes *un château à trois tours d'argent sur champ d'azur*. Il fit son testament le 22 janvier 1552, mourut le 18 août 1558 et fut inhumé auprès de sa femme dans l'église de Ployart. Il laissa quatre fils : 1° Philippe, auteur d'un premier rameau; 2° Louis, auteur d'un second rameau, aujourd'hui seul existant ; 3° Valentin, évêque duc de Laon et pair de France en 1581, décédé en 1598 ; 4° Jean, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa Chambre,

gouverneur de Soissons, ambassadeur à Venise, décédé sans postérité en 1586.

Philippe du Glas, dit Ployart, Sgr d'Arancy, auteur du premier rameau, fut admis en 1555 dans l'Ordre de Malte. Il fut plus tard gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi et capitaine d'une de ses galères. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 30 mai 1599, par un arrêt de la Cour des aides de Paris qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Sa descendance fut encore maintenue dans sa noblesse le 7 février 1668, sur preuves remontant à 1530, par un jugement de Dorieu, intendant de Soissons, qui est également rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Elle s'éteignit avec Marie-Éléonor-Julie Douglas, mariée en 1768 au marquis de Bertoult d'Hautecloque. Deux représentants de ce rameau, Charles Duglas, chevalier, Sgr d'Arancy, et Jean Duglas, écuyer, Sgr d'Arancy, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Laon) : d'*azur à un château de trois tours pavillonnées d'argent, maçonné de sable, chargé d'un écusson d'argent chargé d'un cœur de gueules, couronné à la royale d'or, et d'un chef aussi de gueules, chargé de trois étoiles d'argent*. Un autre, Joseph-Hyacinthe Duglas, chevalier de Malte en 1681, devint dans la suite commandeur de l'Ordre.

L'auteur du second rameau, Louis du Glas, Sgr en partie de Ployart, fut député de la noblesse du Vermandois, en 1567, et chevalier de l'Ordre du Roi. Il avait épousé Isabelle de Mardy, veuve d'Henri de Riencourt, et mourut en 1578. Il fut père de Louis du Glas, Sgr de Ployart, en partie, gouvereur de Soissons en 1580, qui épousa Catherine d'Aumale, et grand-père d'Antoine du Glas, Sgr en partie de Ployart, en Picardie, baptisé le 22 janvier 1595. Ce dernier vint se fixer en Bugey après le mariage qu'il contracta, le 27 février 1619, avec Françoise de Rubat, héritière de la seigneurie de Richagnard. Son fils, Pierre du Glas, Sgr de Richagnard, né le 4 février 1623, marié en 1648 à Françoise Charbonnier, obtint, le 9 décembre 1653, des lettres de relief. Il fut d'abord condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 7 octobre 1667 de Bouchu, intendant de Bourgogne. Il interjeta appel de cette condamnation devant le Conseil d'État qui le maintint dans sa noblesse par arrêt du 27 mars 1669. Il mourut fort âgé en 1703. Son fils, Charles-Joseph Duglas, écuyer, né en 1653, marié en 1680 à Catherine Simonnet, paraît avoir cherché le premier à se rattacher aux Douglas d'Écosse. Il adopta leurs armoiries, qu'il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Belley), substitua plus tard au nom de Duglas celui de Douglas, qui a été conservé par ses descendants, s'attacha

au parti des Stuarts, devint capitaine au régiment de Douglas-infanterie et mourut en 1723. Il laissait, entre autres enfants, un fils, Charles Douglas, Sgr de Mépillat, l'Isle et Nerciaz, né en 1689, syndic général de la noblesse du Bugey et du Valromey, décédé en 1750. Celui-ci eut plusieurs fils. Les deux aînés, Charles-Joseph Douglas, né en 1720, décédé sans postérité en 1788, et Joseph Douglas, né en 1721, ambassadeur de France en Russie, décédé sans postérité, s'attachèrent dans leur jeunesse au parti des Stuarts, suivirent en 1745 le prince Édouard en Écosse et furent faits prisonniers à la bataille de Culloden. Le premier d'entre eux avait acheté en 1756 des héritiers de Bernard de Budé la terre importante de Montréal, en Bugey, qui avait été érigée en comté par lettres de juillet 1570 et qui est demeurée jusqu'à nos jours la principale résidence de la famille de Douglas. Il fut connu depuis cette acquisition sous le titre du comte de Douglas qui a été conservé depuis lors par le chef de la famille. François-Prosper Douglas, frère des précédents, né en 1725 à Montréal, au diocèse de Saint-Claude, en Bugey, était capitaine au régiment de Languedoc-infanterie quand il épousa à Montréal, au Canada, le 12 avril 1757, Charlotte de Chapt de la Corne. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il fit en 1769 pour obtenir l'admission à l'École militaire de la Flèche de son second fils, Luc-Charles Douglas, né en 1759 à Montréal, au Canada, plus tard chanoine de l'église métropolitaine d'Auch, mort massacré à Paris en 1792. Louis-Archambaud Douglas, fils aîné de François-Prosper, né en 1758 à Montréal, au Canada, recueillit après la mort de son oncle le domaine de Montréal, en Bugey ; il fut alors connu sous le titre de comte Douglas sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bugey. Il fut plus tard député et conseiller général de l'Ain et mourut en 1842. C'est de son fils, Charles-Sholto, comte Douglas, né en 1786, marié en 1813 à M[lle] Jallier du Mollard, que descendent les représentants actuels.

La famille de Douglas a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des gentilshommes de la maison du Roi, un brigadier des armées du Roi (Charles Douglas d'Arancy, décédé à Douai en 1748), de nombreux officiers, dont deux périrent à l'armée dans la guerre de 1870-71, un procureur général de l'Ordre des Chartreux, visiteur en Italie, décédé en 1749, des chevaliers de Malte, un conseiller général de l'Ain, etc.

Principales alliances : de Wignacourt 1530, d'Athies, de Failly 1597, de Brouilly 1615, de Marle, de Rouvroy, de Beauvais, d'Aumale, de Moyria 1710, de Bertoult d'Hauteclocque, 1768, de Forcrand 1725, de Bordes du Châtelet 1763, de Seyssel 1763, d'Espinay de Laye 1783,

de Catalan 1806, Chabanacy de Marnas 1839, Gamon de Monval 1838, de Sallmard 1860, le Gentil de Paroy 1872, du Chesne de Lamotte, de Chapel d'Espinassous 1903, d'Avène de Fontaine 1905, etc.

La maison écossaise de Douglas n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage. Tout le monde sait qu'elle est une des plus illustres de la Grande Bretagne et que c'est à une de ses branches qu'appartiennent les ducs de Hamilton. William-Archibald Douglas, 11e duc de Hamilton, épousa en 1843 la princesse Marie de Bade, fille de Stéphanie de Beauharnais, grande-duchesse de Bade. Leur fils, Guillaume-Étienne Douglas, 12e duc de Hamilton, né en 1845, fut confirmé le 20 avril 1864, par décret de Napoléon III, dont il était très proche parent, dans la possession héréditaire du titre français de duc de Chatellerault. Il est décédé en 1895 ne laissant qu'une fille mariée au marquis de Graham, fils aîné du duc de Montrose, et ses titres britanniques et sa pairie sont passés au chef d'une branche collatérale. Le titre français de duc de Chatellerault avait été concédé le 8 février 1548, par lettres patentes du roi Henri II, à James Hamilton, 2e duc de Hamilton. La descendance de celui-ci s'éteignit avec Anne, duchesse de Hamilton, héritière des grands biens de sa branche, qui épousa en 1656 William Douglas, comte, ou earl, de Selkirk, créé duc de Hamilton d'abord à titre personnel en 1660, puis à titre héréditaire en 1698.

DOUGNAC de SAINT-MARTIN. Armes (d'après l'*Armorial de la noblesse de France* de M. d'Auriac) : d'*argent à une vache de gueules, clarinée d'argent, passant sur une terrasse de sinople ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or accosté de deux étoiles du même.*

Ancienne famille noble du Haut-Couseran sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants.

D'après une courte notice donnée par M. d'Auriac, la filiation suivie remonterait au milieu du XVIe siècle.

Messire Jacques Dougnac, sieur de Saint-Martin-Bouzigues, épousa en 1757 Jeanne-Marie Villepinte de Roquelaure.

M. Dougnac de Saint-Martin fut du nombre des gentilshommes du pays de Couseran qui adhérèrent, le 12 août 1788, aux supplications de la noblesse de Toulouse.

La famille Dougnac de Saint-Martin n'est pas titrée.

Elle a conservé jusqu'à nos jours le château de Saint-Martin, à quelques kilomètres de Saint-Girons (Ariège).

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de Lartigue d'Arnés 1829, de Caumia de Baillenx vers 1870, Trumet de Fontarce 1891, etc.

DOUHET d'AUZERS et de ROMANANGES (de). Armes : d'*azur à une tour d'argent maçonnée de sable*. — La branche existante écartèle ces armes de celles de la famille de Bompart : *de gueules à une licorne passante d'argent*. — Couronne : *de Comte* (aliàs *de Baron*). — Supports : *deux lions contournés d'or*, *armés et lampassés de gueules* (aliàs *deux griffons de sable*, *ailés d'argent*). — Devise : VIRES EX ALTO. — Autre devise : A JUSTE GUERRE, DIEU COMBAT.

Il existe en Auvergne deux familles DE DOUHET qu'il importe de ne pas confondre et à chacune desquelles il sera consacré un article spécial.

Celle de ces deux familles qui donne lieu à la présente notice occupe depuis la fin du xve siècle un rang distingué dans la noblesse de sa province.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin, dans le *Nouveau d'Hozier*, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans les divers ouvrages que Lainé, Bouillet, Tardieu et le docteur de Ribier ont consacrés à la noblesse de l'Auvergne.

On peut voir dans le *Nobiliaire d'Auvergne* de Lainé que la famille de Douhet fut pendant plusieurs siècles attachée à la maison de la Tour, que ses premiers auteurs connus étaient en 1298 et 1320 notaires à Nonnette et à Riom et que Pierre Douhet était procureur à la Tour en 1459.

La famille de Douhet fit en 1787, pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages du duc d'Orléans, des preuves de noblesse qui sont conservées dans les manuscrits de Chérin. Ces preuves font remonter la filiation au 23 juin 1470, date à laquelle noble homme Antoine Dohet, licencié ès lois, bachelier en décrets, demeurant à la Tour, en la paroisse de Saint-Pardoux, épousa demoiselle Alix Bompard, héritière de la seigneurie d'Auzers, située à deux lieues de Mauriac. Antoine Dohet avait épousé en premières noces, en 1464, demoiselle Marguerite de Durat, d'une famille d'ancienne noblesse qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il était conseiller de Jean, comte de Boulogne et d'Auvergne, quand il fut anobli par lettres patentes de décembre 1483.

La plupart des historiens, notamment Bouillet et Tardieu, ont passé sous silence ces lettres d'anoblissement et ont cherché à attribuer à la famille de Douhet une origine chevaleresque. D'après leurs travaux Antoine Dohet, dont il vient d'être parlé, aurait eu pour frère Guillaume de Douhet, chevalier de Rhodes, et aurait été l'aîné des trois fils d'un Pierre de Douhet, Sgr de Marlat et d'Esteaux, qui aurait épousé en 1430 Jeanne de Saint-Chamans et qui aurait fait son testa-

ment en 1472. Dans la réalité ce Pierre de Douhet était vraisemblablement le même personnage qu'un Pierre Douhet, mentionné plus haut, qui était en 1459 simple procureur à la Tour. Bouillet en fait le fils d'un Jehan de Douhet, chevalier, qui aurait épousé en 1398 Bonne de Sérant et le fait descendre d'une vieille famille noble, originaire, d'après la tradition, d'Angleterre, ou d'Anjou, qui serait venue se fixer en Auvergne au cours du XIIIe siècle. Le même auteur mentionne un Etienne de Dohet, damoiseau, qui en 1283 prêta foi et hommage au comte d'Auvergne, pour sa seigneurie de Chareyre, située dans la paroisse de Picherande et le canton de la Tour, et un noble Jacques de Douhet, qui était en 1295 le mari de Marguerite de Bonnevie, héritière des châtellenies de Beaumont, de la Roche et de Rochefort.

Antoine Dohet, ou Douhet, anobli en 1483, laissa, entre autres enfants, trois fils, Jean, né du premier lit, Gabriel et Pierre, nés du second lit, qui furent les auteurs de trois branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean de Douhet, vint se fixer en Limousin où il possédait divers biens du chef de sa mère. On ne sait sur lui que peu de chose et on ignore le nom de sa femme. Des preuves de noblesse faites par sa descendance en 1787 et conservées dans les manuscrits de Chérin ne donnent la filiation qu'à partir de son fils, noble homme Martial de Douhet, écuyer, Sgr du Puy-Molinier, près de Limoges. Celui-ci passa une transaction, le 22 juin 1523, avec son oncle, Gabriel de Douhet, auteur de la seconde branche, et fit, le 22 novembre 1555, un testament dans lequel il cita sa femme, Catherine Chaulvet. Martial de Douhet était décédé quand son frère, Guillaume de Douhet, sieur du Chambon, un des cent gentilshommes de la maison du Roi, fit son testament le 7 février 1570. Une note de Chérin apprend que la famille de Douhet ne put fournir qu'une copie collationnée du testament de 1570, mais que Guillaume de Douhet figure bien dans l'état de la maison du roi Charles IX. Pierre de Douhet, écuyer, Sgr du Puy-Molinier, fils de Martial, épousa d'abord, le 15 janvier 1583, Jeanne de Brugeas, puis, le 25 février 1596, Françoise de Miomandre. Il était dans les dernières années de sa vie conseiller du Roi, élu en l'élection du Haut-Limousin. Il laissa de sa seconde union, entre autres enfants, un fils, monsieur maître Jacques de Douhet, écuyer, sieur de Martouseau, puis du Puy-Molinier, conseiller du Roi, lieutenant criminel à Limoges, marié, le 30 janvier 1629, à Charlotte Martin, qui fut nommé conseiller d'Etat par brevet du 29 mai 1653. Le petit-fils de celui-ci, Jacques de Douhet, Sgr du Puy-Molinier, lieutenant général criminel en la sénéchaussée du Limousin, marié en 1682 à Suzanne de Roffignac, fut maintenu dans sa noblesse, le 9 janvier 1698, par jugement de

M. de Bernage, commissaire subdélégué à la recherche des faux nobles. Jacques-François de Douhet, petit-fils du précédent, était encore enfant quand il obtint de d'Hozier, le 20 juillet 1730, un certificat attestant qu'il avait le droit de jouir des privilèges accordés aux gentilshommes du royaume. Il fut plus tard lieutenant général en la sénéchaussée de Limoges et épousa en 1762 Marie-Anne Garat de Saint-Priest-Fourion. Celle-ci était veuve quand elle sollicita du Conseil d'Etat un arrêt de maintenue de noblesse. Chérin fils, chargé d'examiner sa demande, émit en mai 1787 un avis favorable. Cette branche s'éteignit en la personne de Jean de Douhet du Puy-Molinier, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1833. Deux de ses représentants, Jacques de Douhet, lieutenant criminel, et Philippe de Douhet, lieutenant en l'élection de Limoges, avaient eu leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696. Marie-Anne Garat de Saint-Priest, veuve de Jacques Douhet, chevalier, Sgr du Puy-Molinier, le Palais et Panazol, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges.

L'auteur de la seconde branche, Gabriel de Douhet, Sgr d'Auzers, épousa d'abord Anne de Rochefort, puis, par contrat du 30 juillet 1532, Françoise de Balaguier de Montsalès. Il laissa de sa seconde union, entre autres enfants, deux fils, Pierre de Douhet, Sgr d'Auzers, marié le 11 janvier 1581 à Marguerite de Salers, et Jean de Douhet, d'abord chanoine comte de Brioude, marié, le 20 février 1574, à Antoinette de Guy, dame de Veysset, qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse le 26 février 1667, sur preuves remontant à 1522, par un jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*.

L'auteur du premier rameau, Pierre de Douhet, prit part aux guerres de religion en qualité d'enseigne des hommes d'armes de M. de Saint-Hérem. En récompense des services qu'il rendit aux Etats d'Auvergne, il obtint en 1579 l'érection en baronnie de sa seigneurie d'Auzers par lettres patentes du roi Henri III qu'il fit enregistrer le 16 mai 1580 à la Chambre des Comptes. Son descendant, Jacques de Douhet d'Auzers, se fit accorder en 1712 par Charles d'Hozier un certificat attestant qu'il était d'une très noble et ancienne race de nom et d'armes de la province d'Auvergne, qu'il était issu d'Antoine de Douhet, marié en 1470, et que celui-ci était fils de Pierre de Douhet, Sgr d'Esteaux, vivant en 1430 avec sa femme, Jeanne de Saint-Chamans, petit-fils de Jean de Douhet, Sgr d'Esteaux, vivant en 1398 avec sa femme, Bonne de Serrant, et arrière-petit-fils de Guy de Douhet, Sgr de Singles, lequel, ayant été fait prisonnier à la

bataille de Poitiers et conduit en Angleterre, dut aliéner son bien de la Tour pour payer sa rançon. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Jean-Louis de Douhet d'Auzers, né en 1769, fit en 1778 pour être admis à l'Ecole militaire. Jean-Louis de Douhet d'Auzers fut, sous le Premier Empire, directeur général de la police dans tous les départements au delà des Alpes et mourut à Turin en 1831 sans laisser de postérité de son mariage avec Henriette de Sellon, tante du célèbre comte de Cavour. Il avait eu deux frères, Joseph de Douhet, baron d'Auzers, dont la descendance subsiste, et Charles de Douhet d'Auzers, curé de Mauriac, évêque de Nevers en 1829, décédé en 1834. Ce rameau a conservé jusqu'à nos jours le château d'Auzers dans le département du Cantal.

Jean de Douhet, auteur du second rameau, fut père de noble homme Jérome Douhet, habitant du lieu de Veysset, au diocèse de Clermont, qui épousa, le 15 décembre 1595, Geneviève de Meschin, héritière de la seigneurie de Romananges. Un de leurs descendants, Jacques-Barthélemy de Douhet, Sgr de Romananges, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Flour. Il avait épousé en 1771 Mlle Dufour de Pradt, sœur du célèbre abbé de Pradt, archevêque de Malines, qui joua un rôle politique important lors de la Restauration. Il avait fait des preuves de noblesse en 1787 pour obtenir l'admission parmi les pages du duc d'Orléans de l'aîné de ses trois fils, Louis-Barthélemy. Celui-ci fut père de Ferdinand, connu sous le titre de comte de Douhet, page de Charles X, sénateur inamovible, décédé en 1884, dont la fille unique a épousé le vicomte Edmond de Lorgeril. Octave de Douhet, cousin germain du sénateur, épousa en 1847 Mlle du Bois de Saint-Etienne dont il a eu deux fils.

L'auteur de la troisième branche, Pierre de Douhet, Sgr de Marlat et d'Estiaux, fut nommé en 1497 capitaine du château et de la châtellenie de Claviers. Il épousa, le 18 juin 1518, Antoinette Autié de Villemontée et fut père de Gabriel de Douhet, Sgr des mêmes domaines, qui épousa en 1542 Jeanne de Saillant et qui fut nommé en 1555 gouverneur de Clermont-Ferrand. Cette branche fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Fortia. Elle vint se fixer en Limousin après le mariage que son chef, Jérome de Douhet de Marlat, contracta en 1745 avec Françoise de Loyac de la Bachelerie. Elle s'éteignit en la personne de François, connu sous le titre de comte de Douhet de Marlat, chevalier de Saint-Louis, qui mourut en 1804 à Brünn, en Moravie, des suites des blessures qu'il avait reçues à l'armée des Princes.

Il a existé une quatrième branche de la famille de Douhet, celle des seigneurs de Cussac. L'auteur de cette branche, Jacques de

Douhet, était un frère puîné d'Antoine de Douhet, anobli en 1483, qui avait épousé en 1470 Alix Bompard, héritière de la seigneurie d'Auzers. Il épousa Hélips de Bompard, sœur de sa belle-sœur, et s'agrégea à la noblesse sans qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement régulier. Son descendant, Pierre de Douhet, Sgr de Cussac, en la paroisse de Chaussenac, marié, le 1er mars 1628, à demoiselle Françoise de Plaignes, en eut trois fils, Jacques, Sgr de Cussac, marié en 1659 à Marie de la Barre, Louis, sieur de Chameyrac, marié à Marie de Vernet, et François, sieur de Lespinasse, qui furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de l'intendant Fortia en même temps que les représentants des autres branches. Jacques de Douhet de Cussac, né à Chaussenac en 1676, fils de l'aîné de ces trois frères, fit en 1692 des preuves de noblesse pour être admis parmi les pages du roi Louis XIV ; il épousa dans la suite Madeleine Dandin, fille d'un conseiller au présidial d'Aurillac. Cette branche s'éteignit au XVIIIe siècle.

La famille de Douhet a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des chanoines comtes de Brioude, un mestre de camp, de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des gouverneurs de places fortes, etc.

Quatre de ses membres ont été admis dans l'ordre de Malte : Jean de Douhet de Marlat en 1534, plus tard commandeur de Lormeteau, en Berry, Charles de Douhet en 1691, Jean-Louis de Douhet d'Auzers en 1770 et Jean-François de Douhet de Marlat en 1780.

Principales alliances : de la Croix de Castries 1654, de Durat 1464, de Saint-Chamans, de Caissac, de Roquemaurel 1836, de Montboissier 1669, Autié de Villemontée, de Roffignac 1682, Gravier de Vergennes 1872, de Lorgeril 1874, de Scorailles, de Montmorin, de Malet 1881, de Chalvet de Rochemonteix 1770, de la Majorie, Dufour de Pradt, de Belvezer, du Prat 1619, de Loyac 1745, de Sellon, de Rochefort, de Balaguier de Montsalès, de Montagu 1909, etc.

DOUHET de VILLOSANGES et de PRADAT (de). Armes : d'*argent à un chevron de gueules.*

Cette seconde famille DE DOUHET, très honorablement connue en Auvergne depuis la fin du XVIe siècle, paraît être distincte de la précédente. Si dans un passé éloigné les deux familles ont eu une origine commune le point de jonction n'a pu être retrouvé. Celle qui donne lieu à cette notice est, en tout cas, demeurée non noble.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne* de Tardieu.

François Douhet, auquel remonte la filiation, était en 1597 notaire royal et lieutenant général au bailliage du Montel de Gélat. Lors de la grande recherche des faux nobles, commencée en 1666, ses deux fils, Michel de Douhet, prieur de Dontreix, et Annet de Douhet, habitant du Montel de Gélat, furent, en raison du rang distingué occupé par leur famille, invités par M. de Fortia, intendant de la province, à produire les titres justificatifs de leur noblesse ; mais ils déclarèrent qu'ils n'étaient pas nobles. On trouve qu'à la même époque, Jacques de Douhet, sieur d'Alberoche, en la paroisse de Colandres, et Jean de Douhet, sieur de Noualhat, demeurant à Journiac, en la paroisse de Riom-ès-Montagnes, probablement issus d'une autre branche de la même famille, furent condamnés comme usurpateurs de noblesse, par arrêt du Conseil d'Etat du 22 décembre 1667, le premier à 600 livres d'amende, le second à 200. La famille de Douhet ne chercha jamais à régulariser sa situation nobiliaire et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Auvergne.

Elle s'est partagée en un certain nombre de branches dont deux, celle des anciens seigneurs de Villosanges et celle des anciens seigneurs de Pradat, se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Elle a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, un garde du corps du roi Charles X, un avocat général à Riom, etc.

Deux de ses membres ont fait enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Riom) leur blason tel qu'il est décrit en tête de cet article.

Principales alliances : de Carondelet, de Bouchard d'Aubeterre 1874, Rodde de Chalaniat, Morel de la Colombe, de Lamberterye du Cros 1900, etc.

DOUILLARD de MAHAUDIÈRE.

On n'a pu se procurer de renseignements sur cette famille qui résidait à la Guadeloupe au XVIIIe siècle et que l'on retrouve de nos jours fixée à Bordeaux.

La famille DOUILLARD ne figure point au nombre de celles qui au XVIIIe siècle firent enregistrer leurs titres de noblesse au Conseil supérieur de la Guadeloupe. Mais un sieur Douilhard fut un des colons de la Guadeloupe qui se réunirent à Paris, le 25 septembre 1789, pour procéder à l'élection de la députation de l'île à l'Assemblée nationale.

Principales alliances : Decan de Chatouville 1906, Charropin de Boismorin, Dufoussat de Bogeron, etc.

DOUILLARD, à Nantes.

La famille Douillard appartient à la haute bourgeoisie de Nantes.

François Douillard, né dans cette ville en 1757, fils de François-Julien Douillard, architecte, et d'Anne Maillet, exerçait dans sa ville natale la profession d'architecte quand il fut élu, en l'an VIII, député de la Loire-Inférieure au Conseil des Cinq-Cents. Il mourut en 1833. Ses deux fils, Louis-Prudent Douillard, né en 1790, et Constant Douillard, et ses petits-fils, l'abbé Ludovic-François Douillard, né à Nantes en 1823, aumônier de l'Abbaye-aux-Bois, à Paris, décédé en 1896, et Lucien Douillard, né à Nantes en 1829, décédé, ont été des architectes de grand mérite.

Principales alliances : Guyot d'Asnières de Salins 1883, de Terves 1904, etc.

DOUINEAU de CHARANTAIS. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1815) : d'*or à une fasce d'azur chargée d'un croissant d'or et accompagnée en chef de deux étoiles de gueules et en pointe d'une étoile d'azur*. — Timbre : *un casque de profil à trois panaches d'argent, surmonté d'une couronne de baron*. — Devise : Loyauté, Franchise.

Ancienne famille du Blésois et de la Touraine dont le vicomte Révérend a donné une généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

Gilles Douineau, marchand à Blois, juge de la juridiction consulaire et échevin de cette ville en 1690, acquit dans les environs de Tours la terre importante de Charantais que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom. Il fut père de Gilles Douineau, sieur de Charantais, marié le 28 octobre 1729 à Jeanne le Vasseur de la Bouchardière, qui fut pourvu de la charge anoblissante de président trésorier de France et grand voyer général de Touraine, et grand-père de Pierre-Martin Douineau, Sgr de Charantais, marié à Anne-Renée Lebon, qui fut pourvu en 1769 de l'office de président trésorier de France au bureau des finances de Tours et qui le conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Le fils de ce dernier, Pierre-Gilles Douineau de Charantais, né à Tours en 1768, fut maintenu dans sa noblesse, le 2 décembre 1815, par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Charles X du 7 décembre 1826, avec institution en majorat de son domaine de Charantais, et mourut en 1847. Il avait épousé en 1809 Marie-Pauline Pigon. Il fut père d'Henri-Olivier Douineau, baron de Charantais, né en 1811, maire de Saint-Cyr-sur-Loire, qui épousa en 1846 Mlle Provost-Dumarchais et qui en laissa un fils et une fille, Mme de Courtilloles.

Principales alliances : Le Vacher de la Chaise, de Courtilloles.

DOUJAT d'EMPEAUX. Armes : d'*azur* (aliàs *de sable*) *à un griffon rampant d'or, couronné de même*. — Couronne : *de Baron*. — Supports : *deux griffons au naturel*.

La famille DOUJAT a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe de Paris et de Toulouse.

La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie complète. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1885, dans les *Dossiers bleus*, dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* (généralité de Toulouse) de M. de la Roque, dans l'*Armorial de la noblesse de France* de M. d'Auriac, etc.

Messire Jean Doujat, décédé en 1527, auquel remonte la filiation, fut conseiller du Roi et son avocat au Parlement de Paris. D'après la tradition il était originaire du Berry. D'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, il aurait été fils d'un Jean Doujat, gentilhomme du Bourbonnais, qui aurait fondé une chapelle dans l'église Notre-Dame, à Moulins. De son mariage avec Jacquette le Voyer il avait eu un fils, Louis Doujat, décédé le 4 novembre 1533 (aliàs 1523 d'après la Chesnaye des Bois), qui fut conseiller du Roi et premier avocat général au Grand Conseil et qui par son éloquence et son érudition se fit un nom illustre au barreau de Paris. Louis Doujat avait épousé Jacqueline Bonin, de Bourges, fille d'un procureur général au Grand Conseil. Il en laissa, entre autres enfants, deux fils, Jean et Guillaume, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean Doujat, décédé en 1581, fut avocat général et maître des requêtes de la reine Catherine de Médicis. Il avait épousé Marie Doé, fille unique de Robert Doé, conseiller au Grand Conseil, et de Marie Brinon. Il laissa deux fils : 1° Jean III Doujat, qui continua la descendance; 2° Denis Doujat, avocat général de la reine Marie de Médicis et du duc d'Orléans, décédé en 1633, dont une fille fut la femme de l'avocat général Omer Talon et dont les fils, Nicolas, conseiller au Parlement de Paris, et Denis, conseiller en la Chambre des Comptes, moururent sans postérité. Jean III Doujat fut conseiller en la Cour des aides et mourut en 1610. Son fils, Jean IV Doujat, reçu en 1617 conseiller au Parlement de Paris, décédé en 1663, laissa deux fils : 1° Jean V Doujat, conseiller au Parlement de Paris en 1647, décédé en 1710, dont le fils, Jean-Charles Doujat, conseiller au Parlement de Metz, puis au Grand Conseil, intendant de Poitiers, de Bordeaux et de Moulins, mourut en 1726 sans postérité ; 2° François Doujat, maître d'hôtel du Roi, dont le

fils unique, Joachim François, Sgr d'Arcueil, conseiller au Châtelet, mourut sans postérité en 1753.

Guillaume Doujat, auteur de la seconde branche, alla se fixer à Toulouse, fut nommé en 1553 conseiller au Parlement de cette ville et mourut en 1573. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Jean Doujat, conseiller au Grand Conseil, où il ne fut pas reçu à cause des troubles, capitoul de Toulouse en 1581, décédé en 1622, et Bernard Doujat, conseiller au Parlement de Toulouse, décédé en 1598, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau s'éteignit en la personne de Jean Doujat, né à Toulouse en 1606, professeur en droit canon, historiographe du Roi, membre de l'Académie française en 1650, décédé en 1688, qui fut un des hommes les plus érudits de son temps.

Le chef du second rameau, Pierre Doujat, avocat, capitoul de Toulouse en 1660, décédé en 1671, fut maintenu dans sa noblesse en vertu du capitoulat, le 23 septembre 1669, par jugement souverain de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Son petit-fils, Gabriel-Bonaventure Doujat, né en 1688, conseiller au Parlement de Toulouse de 1709 à 1747, acquit dans le comté de Comminges la seigneurie d'Empeaux dont sa descendance a conservé le nom et pour laquelle il rendit hommage au Roi, le 21 septembre 1740, devant les trésoriers de France à Toulouse. Il avait épousé en 1740 Claire Lecomte, qui étant veuve, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Muret. Leur fils, Henri-Joseph Doujat, né en 1743, décédé au château d'Empeaux en 1806, fut connu le premier sous le titre de baron d'Empeaux qui depuis lors a été conservé par le chef de la famille et sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse. De son mariage avec Mlle d'Aignan, il laissa un fils, Joseph-Mathieu Doujat, baron d'Empeaux, décédé à Toulouse en 1824, qui épousa en 1799 Mlle de Laserre et qui en eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Joseph-Sylvestre, n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle Dadvisard; mais le second, Léopold, a eu une nombreuse postérité de son mariage, en 1837, avec Mlle de la Rochelambert.

La famille Doujat a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre de magistrats distingués, des officiers, dont l'un fut tué au siège de Condé en 1655, etc.

Principales alliances : Bonin, Doé, Talon, de Maupeou, de Durand de Monestrol, de Montaut, Dejean, Delpy, de Viguerie, de Ségla, d'Aignan, Dadvisard 1831, de la Rochelambert 1837, d'Espouy 1910, etc.

DOULADOURE, à Toulouse.

Ancienne famille toulousaine.

Jean Douladoure fonda à Toulouse dans la seconde moitié du XVIIe siècle une imprimerie que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours. Il laissa plusieurs fils dont l'un, Jean-Paul, maître imprimeur à Toulouse, épousa en 1673 Toinette de Boé et continua la lignée. Son descendant, Guillaume-Jean Douladoure, imprimeur à Toulouse, a épousé en 1882 Mlle du Bouet du Portal dont il a plusieurs enfants.

Principales alliances : Mahé du Bourblanc, de Bouet du Portal, Toulza, etc.

DOULBEC de la BOUGLISE. Armes (d'après le *Dictionnaire de la noblesse contemporaine* de Bachelin-Deflorenne) : d'*or à un chêne de sinople, englanté de sable ; au chef de gueules chargé de deux épées d'argent passées en sautoir et accostées de deux épées du même.*

Famille de haute bourgeoisie de l'ancien duché d'Aumale sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants.

Principales alliances : Chrestien de Beauminy, de Comeau, de Lagrenée, etc.

DOULCET et DOULCET d'EGLIGNY. Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *de gueules à une tête de bélier d'argent; aux* 2 *et* 3 *losangé d'argent et de sable.* — Armes concédées en 1808 au chevalier Doulcet d'Egligny : *parti : au* 1 *coupé de gueules à deux rencontres de bélier d'argent et fuselé de sable et d'or ; au* 2 *d'azur à un croissant d'argent, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe de deux canettes de même, les unes et les autres posées en fasce; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers non légionnaires.*

Famille de haute bourgeoisie parisienne.

Louis Doulcet, avocat au Parlement, épousa vers 1750 Agathe-Suzanne Rémi. Leur fils, Louis Doulcet d'Egligny, né à Paris en 1756, directeur du Comptoir commercial, maire du IIIe arrondissement de Paris, marié en 1785 à Anastasie-Adélaïde Sibire, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 21 décembre 1808. Il laissa une fille, Mme Jacquemard, décédée en 1858, et un fils, Charles Doulcet d'Egligny, receveur général des finances, décédé en 1851, qui épousa Mlle Sieyès, décédée en 1854.

Une branche de la famille Doulcet subsiste avec distinction. Un de ses représentants, Henri Doulcet, né à Paris en 1857, religieux passionniste, a été nommé en 1895 évêque résidentiel de Nicopolis, en Bulgarie. M. Auguste-Jean Doulcet, secrétaire d'ambassade, a

épousé en 1896 Mlle Petit de Bantel. M. Louis-Augustin Doulcet, ancien officier, a épousé en 1905 Mlle du Merle, d'une illustre famille de Normandie.

DOULCET, ou le DOULCET, de PONTÉCOULANT et de MERÉ. Armes : d'*argent à une croix de sable fleurdelysée de même* (aliàs *d'or*). — Couronne : *de Marquis*.

La famille Doulcet, ou le Doulcet, aujourd'hui éteinte, appartenait à l'ancienne noblesse de la Basse-Normandie.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. On trouvera les derniers degrés de la branche de Pontécoulant dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

Chérin, chargé d'examiner les preuves de noblesse que la famille le Doulcet fit sous Louis XVI pour être admise aux honneurs de la Cour, envoya, le 15 janvier 1783, un mémoire qui commence en ces termes : « Le nom de famille de M. le marquis de Pontécoulant est « le Doulcet. Il est commun à plusieurs autres de Normandie, qui est « son berceau, entre lesquelles il y en a qui ont été anoblies. La « sienne n'a pas de principe connu. Elle prouve sa filiation par titres « originaux depuis Guillaume le Doulcet, Sgr de Pontécoulant (terre « constamment possédée par ses descendants jusqu'aujourd'hui), « vivant en 1487 et années suivantes. Au-dessus de ce sujet on trouve « un autre Guillaume le Doulcet, Sgr en partie de la même terre, « qui fut maintenu dans sa noblesse par Raymond Montfaut, en 1463, « et, suivant les maximes de cette province sur les preuves de « noblesse, il dut justifier de trois degrés au-dessus du sien. Un « inventaire de titres (dont on n'a malheureusement qu'une copie « collationnée du temps), produit en 1540 devant les élus de Vire, « aussi commissaires du Roi, par Jean, fils de Guillaume, vivant en « 1487, en contient plusieurs qui remontent sa filiation, avec des « alliances nobles, à l'année 1420 et, suivant ces titres, Guillaume, « maintenu dans sa noblesse en 1463, était père de Guillaume, « vivant en 1487, et fils de Jean, vivant en 1420. Jean, qui produisit « ses titres en 1540, fut père d'un autre Jean, licencié ès lois, comme « tel qualifié maître et en même temps écuyer, bailli de Moyon et « lieutenant en la vicomté de Vire, dans les temps voisins de ceux « où les charges de vicomte étaient occupées par la bonne noblesse. « Il eut pour fils Robert qui fut reconnu noble dans une recherche « de 1599. Jacques, fils de celui-ci, fut chevalier de l'Ordre du Roi « et gentilhomme ordinaire de sa chambre... »

D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, la famille le Doulcet serait originaire de la Savoie et serait venue se fixer en Normandie au cours du XIVe siècle.

Un tableau généalogique, conservé dans les manuscrits de Chérin, fait remonter la filiation à un noble homme Jean Doulcet, Sgr du Pontécoulant, qui avait épousé Jeanne de Digny et qui, le 15 avril 1400, donna une quittance devant notaires en la vicomté de Vire. Guillaume Doulcet de Pontécoulant, fils du précédent, marié à Catherine le Hérissy, demeurait en la sergenterie de Saint-Jean-le-Blanc quand il fut maintenu dans sa noblesse par Montfaut, en 1463. Il est mentionné comme vivant dans des actes de 1464 et de 1471 et comme défunt dans un acte de 1483. Il fut le bisaïeul de noble homme maître Jean Doulcet, Sgr de Pontécoulant, licencié ès lois, bailli de Moyon, marié en 1539 à Péronne de la Bigne, qui, le 22 décembre 1540, prouva son ancienne noblesse devant les élus et commissaires du Roi à Vire et la soutint d'une production de titres remontée à 1420. C'est à ce dernier personnage que le jugement de maintenue de noblesse de 1666 fait remonter la filiation suivie.

L'arrière-petit-fils de Jean et de Péronne de la Bigne, Jacques le Doulcet, chevalier, Sgr de Pontécoulant, né en 1612, épousa, par contrat du 19 mai 1646, Françoise de la Rivière, veuve de François d'Amphernet. Ses deux fils encore mineurs, Jacques et Louis le Doulcet, domiciliés en la paroisse de Pontécoulant, dans l'élection de Vire, et ses deux frères, Roland le Doulcet, Sgr de Réville, âgé de quarante-cinq ans, demeurant à Rully, dans la sergenterie de Tinchebray et l'élection de Vire, et Jacques le Doulcet, Sgr du Domaine et de la Tour, demeurant à la Tour, dans la sergenterie dudit lieu et l'élection de Bayeux, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issus d'une vieille race déjà maintenue par Montfaut en 1463. Jacques le Doulcet avait eu un autre frère, l'aîné de tous, Thomas, décédé antérieurement à cette recherche, qui fut nommé maréchal de camp en 1655.

Jacques et Louis le Doulcet, les deux jeunes gens maintenus par Chamillart en 1666, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Jacques le Doulcet, Sgr de Pontécoulant, né en 1654, épousa, le 28 juin 1686, Jeanne-Françoise du Mesnil. Il fut père de Jacques le Doulcet, Sgr de Pontécoulant, né en 1691, blessé à mort à la bataille de Guastalla, en 1734, qui épousa en 1722 Marie-Louise de Chennevières, et grand-père de Léon-Armand le Doulcet de Pontécoulant, né en 1726 au château de Pontécoulant, qui fit en 1740, pour être admis parmi les pages de la Grande-

Écurie, des preuves de noblesse conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, et de Jacques-Louis le Doulcet, connu sous le titre de baron de Pontécoulant, né en 1731, qui fut nommé maréchal de camp en 1781. Léon-Armand fut connu le premier sous le titre de comte de Pontécoulant, sous lequel il fut admis le 15 mai 1783 aux honneurs de la Cour, puis sous celui de marquis. Il eut une très brillante carrière militaire et fut lieutenant général des armées du Roi (1784) et grand-croix de Saint-Louis. Il avait épousé à Paris, en 1762, Mlle Pajot d'Hardivilliers. Il en eut un fils, Louis-Gustave, dont il va être parlé, et une fille qui fut la première femme du maréchal de Grouchy. Louis-Gustave le Doulcet de Pontécoulant, né à Caen en 1764, élu en 1791 député suppléant du Calvados à la Législative, fut élu l'année suivante député du même département à la Convention où il siégea parmi les modérés. Il fut plus tard député du Calvados au Conseil des Cinq-Cents, chargé d'affaires à Darmstadt et préfet de la Dyle, fut appelé au Sénat en 1805, devint pair de France héréditaire lors de la Restauration, prêta serment à Louis-Philippe après la révolution de 1830 et mourut fort âgé à Paris en 1855. Il avait été créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808 et avait été autorisé, par lettres patentes du 8 avril 1824, à constituer un majorat de pairie au titre de baron. Il a laissé des *Mémoires* qui ont été publiés en 1862. Il avait épousé en 1794 Anne-Elisabeth Marais, veuve du libraire Lejay, qui l'avait caché pendant la Terreur. Il en eut deux fils : 1° Adolphe, marquis de Pontécoulant, né à Paris en 1793, décédé en 1882, qui n'eut que deux filles ; 2° Gustave, comte de Pontécoulant, né en 1795, conseiller général du Calvados, officier de la Légion d'Honneur, décédé en 1874. Ce dernier avait épousé en 1822 Mlle Mimaut : il laissa une fille, Mme de Barrère, et quatre fils qui moururent sans alliance en 1876, 1883, 1885 et 1894, derniers représentants de leur branche. Le troisième de ces quatre frères, Jean-Roger, marquis de Pontécoulant, né en 1832, avait été ministre plénipotentiaire et commandeur de la Légion d'honneur. Leur sœur, Mme de Barrère, décédée en 1908, a légué le château de Pontécoulant au département du Calvados qui y a établi un musée.

L'auteur de la seconde branche, Louis le Doulcet, chevalier, Sgr de la Fresnée et de la Trinité, décédé en 1727, épousa en 1683 Marie Radulph. Il fut père de François le Doulcet, Sgr des mêmes domaines, baptisé en 1698, et grand-père d'Edmond-Louis le Doulcet, chevalier, Sgr de Meré, baptisé en 1740, major de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1779 Louise-Claudine de la Mouche et qui se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de

Tinchebray. Le dernier représentant mâle de cette branche, connu sous le titre de vicomte le Doulcet de Meré, avait épousé en 1845 Mlle Caroline de Fontaines. Il n'en a laissé qu'une fille, Mme Aubéry du Boullay, actuellement (1915) domiciliée à Saint-Denis-du Meré.

La famille le Doulcet a fourni, en dehors des personnages mentionnés dans cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de la Bigne 1540, d'Oilliamson 1603, de la Rivière 1646, de Chennevières 1722, Pajot d'Hardivilliers 1762, de Grouchy 1785, de Fontaines, de Cornulier 1847, des Rotours, etc.

Il a existé dans les environs de Bayeux une famille le Doulcet dont les armes, d'*argent à la croix de sable*, étaient à peu de chose près les mêmes que celles de la famille le Doulcet de Pontécoulant et qui en était peut-être une branche détachée à une époque inconnue et, en tout cas, très reculée. L'auteur de cette famille, Michel le Doulcet, sieur de Lavay, fils d'autre Michel, demeurant en la vicomté de Bayeux, au bailliage de Caen, fut anobli, moyennant une finance de 1.000 livres, par lettres patentes données à Fontainebleau en novembre 1578, vérifiées en la Cour des aides le 29 janvier 1579 et en la Chambre des comptes le 12 décembre suivant. Lors de la recherche de 1666 ses petits-fils, Jacques le Doulcet, Sgr et patron de Clouay, et Joachim le Doulcet, Sgr de Rampan, demeurant en la paroisse d'Airel, dans l'élection de Bayeux et la sergenterie de Saint-Clair, furent maintenus dans leur noblesse par jugement de l'intendant Chamillart.

DOUMERC (**Brocard-**). Voyez : Brocard-Doumerc.

DOUMERC (**d'Exéa-**). Voyez : Exéa-Doumerc (d').

DOUNOUS, aujourd'hui d'**OUNOUS**. Armes : (d'après le règlement d'armoiries du 13 septembre 1777) : *de gueules à une croix alaisée d'argent.*

La famille Dounous, aujourd'hui d'Ounous, appartient à la noblesse de l'ancien comté de Foix.

Son chef, Paul Dounous, ancien officier de mousquetaires, fut anobli par lettres patentes en août 1777 et obtint, le 13 septembre suivant, le règlement de ses armoiries. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le texte des lettres d'anoblissement de 1777. Ces lettres reconnaissent que Paul Dounous est issu d'une famille aussi ancienne qu'honorable, que, suivant les différents titres qu'il a mis sous les yeux du Roi, ses ancêtres appartenaient à la noblesse dès le xve siècle, mais que son trisaïeul perdit sa noblesse par dérogeance.

Pierre Dounous, septième aïeul de l'anobli, eut deux fils, nommés Bernard et Gaspard. L'aîné de ceux-ci, marié le 16 juillet 1512 à noble Catherine de Marquefabe (?), figure avec la qualification de noble tant dans son contrat de mariage que dans divers actes du 14 mai 1497, du 24 janvier 1502 et du 26 janvier 1502. Il fut père de Jean Dounous, capitaine du château de Mazères, marié le 30 juin 1542, qui prit la qualification de noble dans son contrat de mariage, et grand-père de François Dounous, Sgr d'Ailhère, marié à Marguerite de Théronde, qui prit la qualification de noble dans son contrat de mariage et dans deux actes du 3 mai 1593 et du 23 juillet 1615. Germain Dounous, fils de François, figure encore avec la qualification de noble dans un acte de 1631. C'est lui qui aurait dérogé en entrant dans le commerce. Ses descendants ne recouvrèrent leur noblesse que par les lettres d'anoblissement de 1777.

Jean-Pierre Donous, sieur d'Alières, N. Dounous fils, de Mazères, et Paul Dounous, bourgeois de Mazères, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Pamiers).

Le chevalier de Dounous, Sgr de Sabarat, et M. Dounous, Sgr d'Unzent, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Pamiers.

Henri Dounous (ou d'Ounous) d'Andurand, né à Sabarat en 1778, marié en 1799 à Julie Dumas de Marveille, décédé en 1852, fut député de l'Ariège de 1818 à 1831.

Le chef de la famille Dounous, ou d'Ounous, est connu de nos jours sous le titre de comte d'Ounous.

Principales alliances : Dumas de Marveille 1767, 1799, de Clervaux 1812, 1872, d'Antin, du Faur de Saubiac, etc.

DOURNEL, ou DOURNEL de BONNIVAL. Armes (d'après le *Bulletin héraldique de France* d'avril 1897) : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef d'un lys d'argent à dextre et d'un gland d'or à sénestre avec leurs tiges et en pointe d'un croissant d'argent surmonté d'une étoile d'or.* — Devise : SEMPER FIDELIS.

La famille DOURNEL est une des plus anciennes de la ville de Péronne, en Picardie.

De nos jours un de ses représentants, M. Jules-Fursy Dournel, né en 1853, en a donné une intéressante notice généalogique dans un ouvrage qu'il a publié en 1895 sous le titre suivant : *les Mayeurs de Péronne. Leurs familles et leurs descendants.* On trouvera aussi des renseignements sur les Dournel dans le *Bulletin héraldique de France* d'octobre 1895 et dans celui d'avril 1897.

Dès 1534 Jacques Dournel possédait un fief à Assevillers, près de Péronne. Il prit part en 1536 à la défense de cette ville contre les Impériaux avec Joachim Dournel, sieur de Grandcourt, bourgeois de Péronne, qui était vraisemblablement son frère ou tout au moins son proche parent. Ce Joachim Dournel, à partir duquel la filiation est régulièrement établie, laissa un fils, Mathieu Dournel, sieur de Grandcourt, bourgeois de Péronne, qui épousa Marguerite Lagny par contrat du 4 juin 1568 et qui continua la lignée. Noble homme Jean Dournel, fils de celui-ci, fut nommé en 1620 mayeur de Péronne. Plusieurs de ses descendants exercèrent dans la suite les mêmes fonctions.

Un édit rendu en 1536 par François Ier avait accordé la noblesse héréditaire au mayeur et aux quatre échevins de la ville de Péronne en considération de la belle défense de cette ville contre les armées de Charles-Quint. Mais ce privilège fut révoqué par un nouvel édit de mars 1583 et la famille Dournel ne put en bénéficier. On ne connait pas à cette famille de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Picardie.

Noble homme Robert Dournel, sieur de Grandcourt et de Licourt, fils de Jean, marié le 4 octobre 1627 à Marguerite Scourion, fut à son tour nommé mayeur de Péronne en 1650. Son fils, noble homme Fursy Dournel, avocat en Parlement, décédé en 1689, exerça les mêmes fonctions en 1676 et 1677. Le fils de celui-ci, Fursy Dournel, avocat en Parlement et aux sièges royaux de Péronne, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *de sable à une bande d'or chargée d'un annelet de sinople*. Il fut plus tard lieutenant assesseur en l'élection de Péronne et échevin de cette ville. Il avait épousé en 1691 Marie Boitel. Les divers représentants actuels de la famille Dournel descendent d'un petit-fils du précédent, noble Jean Dournel, sieur de Bonnival et de Grandcourt, né à Péronne en 1734, avocat au Parlement de Paris, échevin de Péronne en 1782, qui épousa à Paris, en 1774, Elisabeth de Lorme, décédée en 1828.

Principales alliances : Fouant de la Tombelle 1821, Crespel 1845, Delisse 1868, Hecquet 1879, Molroguier de Brusle 1840.

DOUSSAULT de la PRIMAUDIÈRE, de VILLAUDAIN, du BREIL, etc. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 22 juin 1816) : *de sinople à un chevron d'or accompagné en chef d'une épée d'argent, posée en pal et accostée de deux éperons d'or, et en pointe d'une tige de lys d'argent.*

La famille Doussault est originaire des environs de Vitré, en Haute-Bretagne, où dès le xviie siècle elle occupait dans la bourgeoisie un rang distingué.

Kerviler mentionne, dans son *Répertoire de biobibliographie bretonne,* un Guy Doussault de la Primaudière, dont une fille fut baptisée à Montautour en 1661 ; un maître Guy Doussault de Villaudain, qui mourut à Vitré en 1708 ; un René Doussault du Bourg, né à Princé, dont une fille naquit à Vitré en 1786.

Guy Dousseau, sieur de la Villeauden, avocat au présidial de Rennes, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un chevron d'or chargé de cinq abeilles de sable et accompagné de trois croissants renversés d'argent, deux en chef, un en pointe.*

La souche se partagea en plusieurs branches.

Le chef d'une de ces branches, Joseph-François-René Doussault, sieur de la Primaudière, marié vers 1760 à Anne-Jeanne Guyard des Moulineaux, fut greffier en chef du Parlement de Bretagne. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Joseph-Michel-Jean Doussault de la Primaudière, qui continua la descendance et dont il va être parlé, et Raoul-Michel-Jean Doussault, né en 1770 au château de l'Esperonnière, en Princé, receveur des domaines, membre du collège électoral d'Ille-et-Vilaine, qui fut créé chevalier par lettres patentes du roi Louis XVIII du 22 juin 1816. Joseph-Michel-Jean Doussault de la Primaudière, né en 1768 à Princé (Ille-et-Vilaine), chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, marié en 1795 à Mlle Bricheau, vint se fixer en Périgord. Il fut élu en 1825 conseiller général de la Dordogne et mourut en 1839 au château de Gageac. Il avait reçu le titre de baron, sur promesse d'institution de majorat, par ordonnance royale du 16 septembre 1821 qui ne fut pas suivie de lettres patentes. Son fils, Napoléon-Louis Doussault de la Primaudière, né en 1804, décédé à Gageac en 1887, fut confirmé dans la possession héréditaire du titre de baron par décret de Napoléon III du 25 juillet 1860. Il avait épousé en 1846 Mlle de Laborde ; il laissa une fille, Mme de la Verrie de Vivans, et un fils, Raoul-Nestor, baron Doussault de la Primaudière, né en 1852.

Le représentant d'une autre branche, Raoul Doussault du Breil, avait épousé Mlle Pinot du Petitbois qui, en 1871, fonda une école chrétienne à Martigné-Ferchaud. Son frère, Charles Doussault, né à Fougères, fut un peintre distingué.

Principales alliances : Pinot du Petitbois, de Laborde, de la Verrie de Vivans 1872, etc.

DOUSSEAU de NEURISSE. Armes de la famille de Neurisse de Laluque : *d'azur à trois têtes de léopard d'or, 2 et 1*.

La famille Dousseau, de très honorable bourgeoisie, a eu pour berceau le bourg de Vieux-Boucau, dans les Landes.

Martin-Roch Dousseau, né en 1797, juge de paix à Soustous (Landes), chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 2 novembre 1867, avait épousé Jeanne-Amélie Dubourg, née en 1795, qui descendait en ligne féminine de la famille de Neurisse de Laluque. Il en eut une fille, Mme Théodore Dupont, décédée sans postérité en 1881, et un fils, Henri-Alphonse. Celui-ci a été autorisé très récemment à ajouter à son nom celui de la famille de Neurisse et à s'appeler : Dousseau de Neurisse. Il a épousé à Paris en 1867 une fille du général Bonamy de Villemereuil dont il a eu une nombreuse postérité.

Principales alliances : Bonamy de Villemereuil 1866, Gizard 1894, de Bazignan 1905, Dosseur 1907, etc.

La famille de Neurisse était anciennement et honorablement connue dans les Landes. Un de ses membres était notaire royal en 1671. Deux autres, N... Neurisse, lieutenant en l'élection de Dax, et N... Neurisse, conseiller de Dax, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696. Salvat de Neurisse, conseiller du Roi, lieutenant général au sénéchal de Tartas, épousa Marguerite de Cèr, née en 1676. Leur fils, Bernard, avocat en la Cour, puis lieutenant général au sénéchal de Tartas, marié à Cécile de Borda, se qualifiait baron de Laluque. Il eut, entre autres enfants, une fille qui épousa, le 26 décembre 1760, Jean-Marc Darricau, baron de Traverse, et qui fut mère du général baron Darricau. Pierre-François de Neurisse, conseiller du Roi, lieutenant général en la sénéchaussée des Lannes, fut en 1789 commissaire du Roi pour la convocation des trois États de la sénéchaussée des Lannes.

DOUVILLE de MAILLEFEU et de FRANSSU (de). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules à la tour d'argent ajourée de sable et sommée de deux pennons d'argent; aux 2 et 3 d'azur à trois étoiles d'argent posées 2 et 1*. — De nos jours la branche de Maillefeu a adopté les armes suivantes : *écartelé : aux I et IV contre-écartelé : aux 1 et 4 de gueules à la tour d'argent, ajourée de sable et sommée de deux pennons d'argent; aux 2 et 3 d'azur à trois étoiles d'argent posées 2 et 1 ; aux II et III contre-écartelé : aux 1 et 4 d'azur semé de fleurs de lys d'or*, qui est de France ancien; *aux 2 et 3 de gueules à trois léopards d'or*, qui est de Plantagenet ; *sur le tout d'azur à la bande d'or et à la bordure de gueules,* qui est de Ponthieu. — Couronne : *de Comte*. — Devise : Fac bené semper, mori spes étiam.

La famille DE DOUVILLE appartient à la noblesse du Ponthieu.

Le chevalier de Ternas en a donné une généalogie complète dans l'ouvrage qu'il a intitulé : *La chancellerie d'Artois. Ses officiers et leur généalogie continuée jusqu'à nos jours.* On trouvera aussi des renseignements sur les Douville dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1894 et dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny.

Des généalogistes contemporains ont attribué à la famille de Douville une origine très reculée. Ils ont cherché à la rattacher à celle des anciens seigneurs de Douville, près de Rouen, en Normandie, et à la faire descendre d'un Jean de Douville, chevalier, qui serait venu en 1373 se fixer en Picardie à la suite de son mariage avec Brigitte de Quinquempoix, héritière du fief de Maillefeu.

Dans la réalité la famille de Douville appartenait dès la fin du XIVe siècle à la haute bourgeoisie d'Abbeville. Peut-être est-elle une branche tombée en dérogeance à une époque fort reculée d'une famille d'Ouville, ou de Douville, qui a appartenu au moyen âge à la noblesse de la même région. M. de la Gorgue-Rosny mentionne un Enguerrand d'Ouville, chevalier, qui en 1207 fut témoin d'une donation faite aux religieuses de Willencourt. Le vicomte Révérend mentionne dans l'*Annuaire de la noblesse* un Laurent de Douville, homme d'armes, et un Hugues d'Ouville, archer, qui comparurent dans une montre passée à Péronne le 22 juin 1496.

Raoul Douville habitait Abbeville dès 1385. Laurent Douville fut échevin d'Abbeville en 1474 ; il fut père de Pierre Douville, docteur en théologie, qui était en 1474 recteur de l'Université de Paris. Jean Douville fut échevin d'Abbeville en 1585 et 1595, consul en 1601, argentier en 1616. Son frère, Jacques Douville, fut échevin de la même ville en 1602 et 1603.

La filiation est régulièrement établie depuis Jean Douville qui épousa vers l'an 1600 Geneviève Leroy-Saint-Lau. Jean-Baptiste Douville, fils des précédents, épousa vers 1639 Anne-Thérèse de Beauvarlet. Il fut père de Jean Douville, Sgr de Quinquempoix, né en 1640, qui fut secrétaire des commandements et maître des comptes de Gaston, duc d'Orléans, grand-père de Jean Douville, avocat du Roi au présidial et conseiller du Roi en la sénéchaussée de Ponthieu, qui épousa Marie-Gabrielle Gatte, décédée en 1752, et bisaïeul de Nicolas-Jean Douville, né à Abbeville le 13 mars 1714. Celui-ci, d'abord conseiller du Roi en la sénéchaussée de Ponthieu, fut anobli par la mairie d'Abbeville qu'il exerça en 1759 et 1760. Il fut, en outre, pourvu, le 31 mars 1775, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la Chancellerie d'Artois. Il avait épousé, le 5 avril 1745, Marie-Cathe-

rine de Ponthieu, héritière de la seigneurie de Maillefeu. Il en eut trois fils dont deux, Pierre François et Alain-Nicolas, furent les auteurs de deux branches et dont l'autre, Louis-Charles, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts d'Abbeville, mourut en 1810 sans postérité.

L'auteur de la branche aînée, Pierre-François Douville, chevalier, Sgr de Maillefeu, né à Abbeville en 1748, gendarme de la garde du Roi, chevalier de Saint-Louis, 'mayeur de sa ville natale de 1786 à 1789, épousa, le 23 juillet 1781, Marie-Aimée Maurice de Bainast, fille d'un conseiller d'honneur au présidial d'Abbeville. Il fut père de Louis de Douville-Maillefeu, né en 1791, garde du corps du roi Charles X, marié à Mlle Brian, qui fut connu le premier sous le titre de comte, et grand-père de Louis-Gaston, comte de Douville-Maillefeu, né en 1835, conseiller général de la Somme, député du même département, puis de Paris, décédé en 1895. Ce dernier avait épousé en 1867 Mlle Japy dont il laissa deux fils.

L'auteur de la seconde branche, Alix-Nicolas Douville, né en 1751, capitaine au régiment de Bourgogne, chevalier de Saint-Louis, épousa, le 31 février 1789, Adrienne Blondin, héritière des seigneuries de Franssu et de Bazenville. Sa descendance, connue sous le nom de : Douville de Franssu, s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec beaucoup de distinction. Elle possède encore la terre de Franssu dans le département de la Somme. Elle n'est pas titrée.

Pierre-Jean-François Douville, chevalier, Sgr de Douville, Ailly, Villeroy-les-Voisins, et son frère, Louis-Charles Douville, écuyer, Sgr de la Fresnoye, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens.

La famille de Douville a fourni un grand nombre d'échevins et d'argentiers d'Abbeville, des officiers de terre et de mer distingués, etc.

Un de ses représentants, M. Henri de Franssu, lieutenant de tirailleurs sénégalais, a été tué en 1906 au combat de Tidj-Kadja.

Principales alliances : d'Aboval, de Buigny, de Belleval, Lefebvre, Crignon, Beauvarlet, de Ponthieu, de Buissy 1828, de Hauteclocque 1857, Tillette de Buigny, Blondin de Franssu et de Brutelette 1789, 1822, Vincent d'Hantecourt 1833, Grenet de Florimond 1910 et vers 1875, de Rocquigny du Fayel, d'Hespel 1879, de Perrinelle-Dumay 1899, de Gantés 1913, Schlumberger 1908, etc.

DOUVILLE, en Orléanais.

La famille Douville est une des plus anciennes de la bourgeoisie d'Orléans.

Un de ses membres était sous Charles IX lieutenant de la maréchaussée de cette ville. Louis Douville épousa vers 1632 Michelle Baguenault. Jacques-Charles Douville, fils de Jacques et de Marie-Marguerite Barbot du Plessis, épousa à Orléans en 1832 Félicie Colas des Francs.

Principales alliances : Germon, Colas des Francs, Baguenault, de Laage de Meux 1896, etc.

DOUVILLE, ou de DOUVILLE, en Bretagne.

Une famille Douville, ou de Douville, a occupé un rang distingué dans la haute bourgeoisie des environs de Vannes, en Bretagne.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler.

Noble homme Robert Douville se qualifiait en 1634 sieur de Neufbourg et de Kerfrézec, en Plouhinec. Il eut pour fils aîné Robert Douville de Kerfrézec qui épousa à Languidic en 1675 Jeanne de Chefdubois. Le petit-neveu de ce dernier, Claude-Jean de Douville, épousa à Sarzeau en 1740 Mathurine-Françoise Bouczo de Rongouet. Il fut père de Pierre-Claude de Douville de Branbuet, né à Sarzeau en 1741, qui épousa à Guérande en 1778 Olive Roger de Bissin, et de Pierre de Douville qui était en 1776 enseigne des vaisseaux du Roi. Claude-Vincent Douville, ou de Douville, longtemps maire de Sarzeau, épousa vers 1815 Mlle Brenugat de Kervéno, d'une famille de vieille bourgeoisie à laquelle appartenait la mère de l'écrivain Lesage, l'auteur de *Gil Blas*. Il en eut quatre filles qui paraissent avoir été les dernières représentantes de leur famille, Mme de Lesquen, décédée à Nantes en 1891, Mme Espivent de Perran, décédée à Nantes en 1894, Mme du Plessis-Garro et la vicomtesse Desgrées du Lou, décédée à Rennes en 1901.

Principales alliances : de Chefdubois, Bouczo, Brenugat, Desgrées du Lou 1855, de Lesquen, Espivent de Perran 1800 et vers 1850, etc.

DOUVRELEUR et DOUVRELEUR de la BARBATE et de GARDELLES.

Armes : *de gueules à une épée d'or posée en bande.* — Devise : Nec spe, nec metu.

La famille Douvreleur, originaire de la petite ville d'Arlanc, en Auvergne, est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie de cette province. Elle avait pour nom primitif celui de Douvreleul.

Tardieu lui a consacré une notice dans son *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne*.

D'après cet auteur la filiation suivie remonte à Jean Douvreleur qui était en 1585 notaire royal à Arlanc et dont le fils, Annet Douvreleur, se qualifiait en 1625 seigneur de la Barbate. Antoine Douvre-

leur, fut en 1651 député de la ville d'Arlanc aux États provinciaux d'Auvergne.

La souche s'est partagée en un certain nombre de branches dont trois se sont perpétuées jusqu'à nos jours. La première de ces branches est connue sous le nom de : DOUVRELEUR DE LA BARBATE. La seconde est connue sous le nom de : DOUVRELEUR DES GARDELLES. La troisième, fixée à la Chaise-Dieu, ne porte d'autre nom que celui de : DOUVRELEUR.

La famille Douvreleur a fourni des notaires, des avocats, des médecins, des magistrats, etc.

Principales alliances : Morel de la Colombe 1613, Boutaud du Pinet 1731, de Matharel, Rochette de Lempdes 1868, de Saunhac 1744, etc.

DOUVRES (de), anciennement le DOUVRE.

La famille DE DOUVRES appartient à la haute bourgeoisie de l'Anjou. Elle avait pour nom primitif celui de : LE DOUVRE.

Le vicomte Révérend lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1897.

Un de ses représentants, Charles le Douvre, procureur royal au grenier à sel de Beaufort, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : d'*or à trois merlettes de sable posées 2 et 1*.

Charles de Douvre épousa à Rialle, le 21 juin 1746, Rose Rivalan, fille d'un chirurgien. Il fut père d'Henri-François de Douvres, docteur de la Faculté de médecine d'Angers, qui épousa, le 29 juillet 1776, Mme Cordier, née Proust.

Plus récemment Henri-Dominique de Douvres, né en 1840 à Chalonnes (Maine-et-Loire), décédé à Laval en 1902, fut général de brigade. Sa fille a épousé en 1903 M. Jean Delpech de Saint-Guilhem.

Le chef de la famille de Douvres est connu de nos jours sous le titre de baron.

DOUZE (d'Abzac de la). Voyez : ABZAC DE LA DOUZE (D').

DOUZON (Loisel de). Voyez : LOISEL DE DOUZON.

DOUZON de BOURRAN. Voyez : BOURRAN (DE).

DOYARD de LAMOTTE. Armes : *de gueules à une fasce d'argent accompagnée de trois merlettes du même, deux en chef et une en pointe.* — L'écu *sommé d'un casque de chevalier orné de ses lambrequins.*

La famille DOYARD appartient à la noblesse de la Basse-Normandie.

M. de Magny lui a consacré une courte notice dans son *Nobiliaire de Normandie*.

Antoine Doyard, écuyer, auquel le jugement de maintenue de noblesse de 1666 fait remonter la filiation, possédait au XVIe siècle la seigneurie de Blancourt, près de Valognes. Son fils, Lucas Doyard, était en 1569 homme d'armes dans la compagnie de cinquante lances des ordonnances du Roi. Il fut père de Robert Doyard, écuyer, Sgr de Blancourt, né en 1578, et grand-père de Robert Doyard, Sgr de Blancourt, demeurant à Octeville, dans la sergenterie de Valognes, marié en 1647 à Anne le Tellier, qui, étant âgé de 45 ans, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, sur preuves de quatre degrés sans anoblissement antérieur connu. Le fils de ce dernier, Antoine Doyard, Sgr de Blancourt et de Lamotte, marié à Suzanne Lenfant, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Valognes). Il fut père de Jacques Doyard, Sgr de Lamotte, né en 1700, qui épousa, le 25 mars 1750, Catherine-Roberte le Gardeur de Croisilles, grand-père de Jacques-Robert Doyard, sieur de Lamotte, né en 1756, et bisaïeul de Jacques-Hippolyte Doyard de Lamotte, marié en 1806 à Mlle de Pierrepont, de qui descendent les divers représentants actuels.

La famille Doyard de la Motte n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers.

DOYEN. Armes (d'après les lettres patentes de 1764) : *parti d'or et d'argent au chevron d'azur brochant sur le tout chargé de deux lions affrontés d'or*. — Le règlement d'armoiries de 1841 attribue à la famille Doyen les mêmes armoiries, mais avec le *chevron de gueules* et non d'*azur*. — Couronne : *de Baron*. — Supports : *deux lévriers*. — Timbre : *un dextrochère armé, tenant une épée d'argent, garnie et munie d'or*.

La famille DOYEN est originaire de Lunéville, en Lorraine.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements intéressants dans le *Nouveau d'Hozier*. Saint-Allais en a donné une généalogie sommaire dans le tome VIII de son *Nobiliaire universel*. Le vicomte Révérend a donné les derniers degrés de la filiation dans ses *Titres et confirmations de titres de* 1830 *à* 1908.

Jean Doyen, garde du corps de Charles IV, duc de Lorraine, fut anobli le 4 octobre 1628, en récompense de ses services militaires, par lettres patentes de ce prince qui sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il se retira dans les dernières années de sa vie à Nancy et y fit, le 18 mars 1666, un testament olographe dans lequel il cita ses deux fils, Marin Doyen, né à Lezay d'un premier lit,

alors bourgeois de Paris, et Philippe Doyen, né à Lezay d'un deuxième lit. Ces deux frères perdirent leur noblesse par dérogeance. Ils furent les auteurs de deux branches.

L'aîné d'entre eux, Marin Doyen, bourgeois de Paris, fut marchand drapier dans cette ville. Il fut père d'Antoine Doyen, baptisé le 1er février 1647 en l'église Saint-Séverin, à Paris. Celui-ci laissa deux fils : 1° Nicolas Doyen, né en 1678, qui continua la lignée; 2° Joseph Doyen, né en 1682, dont la descendance était représentée au commencement du XIXe siècle par ses deux petits-fils, Charles-Martin Doyen et Jean-Casimir Doyen, ce dernier né à Saint-Germain-en-Laye en 1767. Nicolas Doyen laissa à son tour deux fils : 1° François-Nicolas, né en 1721, qui eut un fils, Antoine-Charles Doyen, né à Paris en 1776; 2° Charles-Pierre Doyen, né à Paris le 24 septembre 1725, baptisé en l'église Saint-Merry. Celui-ci fut fermier général des carrosses et messageries royales de Lorraine et de Barrois. Il obtint, le 4 juillet 1764, un arrêt du Conseil d'Etat, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, et, le 13 août de la même année, des lettres patentes du roi Stanislas, entérinées le 31 suivant à la Chambre des comptes de Lorraine, qui reconnaissaient sa descendance de Jean Doyen, anobli en 1628, qui le réhabilitaient dans sa noblesse et qui le relevaient de toute dérogeance commise par ses auteurs. Il ne laissa pas de postérité.

L'auteur de la seconde branche, Philippe Doyen, décédé en 1713, vint s'établir à Bénaménil où il fut maître de poste. Son fils, François Doyen, né le 7 mars 1692, d'abord maître de poste à Bénaménil, fut plus tard conseiller du Roi, contrôleur général des finances de Lorraine et de Barrois. Il laissa deux fils : 1° Charles Doyen, né d'un premier lit à Bénaménil le 28 mars 1730, conseiller au présidial de Nancy; 2° François-Maximilien-Mathias Doyen, né d'un second lit à Bénaménil en 1751. Ces deux frères furent relevés de la dérogeance encourue par leur père et par leur aïeul, en même temps que le chef de la branche aînée, par arrêt du Conseil d'Etat du 4 juillet 1764 et par lettres patentes du roi Stanislas du 13 août suivant. L'aîné d'entre eux, Charles, avait épousé Elisabeth-Catherine Crépy. Il en eut deux fils, Charles-François, dont il va être parlé, et Léopold-Pierre, qui eut un fils, Léopold, officier. Charles-François Doyen, né à Lunéville en 1755, receveur général des finances, officier de la Légion d'honneur, marié à Mlle Légier, décédé en 1843, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis-Philippe du 25 octobre 1841 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut père de Charles-Pierre, baron Doyen, né à Orléans en 1797, receveur général des finances, sous-gouverneur de la Banque de France, offi-

cier de la Légion d'honneur, marié à Mlle Puthod, décédé en 1864, et grand-père de Charles, baron Doyen, né en 1825, agent de change à Paris, conseiller général de l'Aube, qui a laissé postérité, et d'Henri-François Doyen, né en 1826, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, qui a également laissé postérité.

Principales alliances : Puthod 1823, Fontenilliat, Dabrin, etc.

DOYEN de LAVIRON de TRÉVILLERS. Armes : d'*or à une fasce d'azur*. — Aliàs : d'*azur à une fasce d'argent*. (Ces armes sont celles d'une famille de Laviron, d'ancienne noblesse de Franche-Comté, qui s'éteignit à la fin du xvie siècle dans la famille Doyen de Trévillers.)

La famille Doyen de Laviron, à laquelle M. de Mailhol a consacré un article dans son *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française,* est originaire du bourg de Saint-Hippolyte, en Franche-Comté. Son auteur, Jean Doyen, tué dans un combat en 1638, avait été autorisé en 1631 à posséder en fief la seigneurie de Trévillers qu'il venait d'acquérir. C'est par erreur que M. de Lurion, dans son *Nobiliaire de Franche-Comté,* l'a confondu avec un autre Jean Doyen, anobli en 1628 par lettres du duc de Lorraine, qui fut l'auteur de la famille précédente. D'après M. de Mailhol, Jean Doyen, Sgr de Trévillers, aurait été anobli en 1637, en récompense de ses services militaires, par lettres de Philippe IV, roi d'Espagne. Il négligea, en tout cas, de faire enregistrer ces lettres en Franche-Comté et on ne voit pas que ses deux fils, Luc-Antoine et Jean-Pierre, aient porté de qualifications nobiliaires. L'aîné de ceux-ci, Luc-Antoine Doyen de Trévillers, né en 1622, décédé en 1702, fut chargé du commandement du château-fort de la Roche. Africain Doyen de Laviron, Sgr de Trévillers, l'aîné des quatre fils du précédent, fut pourvu, le 22 octobre 1722, de l'office de conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Dole. Il épousa Marie-Ursule Hayden de Haydenbourg. Il fut père de François-Joseph Doyen de Laviron, Sgr de Trévillers, né en 1712, conseiller au Parlement de Besançon, décédé en 1793, qui épousa Mlle de Maucler, et grand-père de Jean-Baptiste-François Doyen de Laviron de Trévillers, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur, décédé en 1851, dont la descendance subsiste.

Africain Doyen, sieur de Laviron, Claude-François Doyen, prêtre, curé de Trévillers, et Pierre-Joseph Doyen, curé de Chatou, firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registres de Baume-les-Dames et de Pontarlier) leurs armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

La famille Doyen de Laviron de Trévillers a fourni des magistrats

distingués, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Laviron, Dunod de Charnage, de Mauclerc, Hayden de Haydenbourg, etc.

DOYNEL de la SAUSSERIE, de MONTÉCOT, de SAINT-QUENTIN et de QUINCEY. Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois merlettes de sable.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux centaures.*

La maison Doynel, ou Doisnel, originaire du Maine, fixée en Normandie au cours du xv[e] siècle, a occupé un rang brillant dans la noblesse de cette dernière province.

Les généalogistes ont cherché à la rattacher à une famille du même nom qui a appartenu au moyen âge à la noblesse de Normandie. C'est à cette dernière famille qu'appartenait, si toutefois il a réellement existé, un Doinel qui en 1066 suivit Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre et que l'on croit avoir été l'auteur de l'illustre famille irlandaise O'Donnel. Un Jean Doisnel figure au nombre des nobles de la baillie de Rouen qui en 1300 payèrent une finance au Roi. Richard Doisnel, écuyer, est mentionné dans un acte de 1350 avec sa femme, Agnès, fille de noble homme monseigneur Jean de Hottot, chevalier, Sgr de Beaumont-le-Richard. Richard Oynel était en 1364 un des écuyers de la compagnie de messire Robert, sire d'Esneval. Guillaume Doisnel de Craville, de l'élection de Valognes, fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463.

On trouvera dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres beaucoup de renseignements sur la famille Doynel actuellement existante. On trouvera particulièrement dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que cette famille fit sous Louis XVI pour jouir des honneurs de la Cour. Chérin, chargé d'examiner ces preuves, écrivait au duc de Coigny à la date du 21 avril 1785 : « J'ai « l'honneur de vous envoyer, en exécution de vos ordres, un « mémoire sur la famille Doynel de Montécot qui, présumée origi- « naire de la province du Maine, est établie en Basse-Normandie. « Elle n'a qu'un seul titre original antérieur à l'an 1450. Il est de 1403. « Elle a un sujet nommé Nicolas Doynel vivant à Mortain en 1466 et « années suivantes. On trouve un individu nommé aussi Nicolas « Doynel et domicilié au comté de Mortain, anobli par lettres de la « même année. Mais il serait injuste de le lui attribuer avec certitude « parce que le petit-neveu de ce sujet assure, 74 ans après, devant

« un commissaire du Roi qu'il est noble, issu de sang noble, qu'il « offre de prouver que ses ancêtres sont nobles de temps immémo- « rial, que ses anciens titres sont perdus. Je dois donc me borner à « exposer ce fait. Du reste cette famille a des services et a fait plu- « sieurs bonnes alliances. »

Le mémoire de Chérin commence en ces termes : « Le nom de « Doynel est commun à plusieurs familles établies dans divers can- « tons de la province de Normandie et, pour ne pas hasarder d'attri- « buer à celle qui fait l'objet de ce mémoire des sujets qui pourraient « lui être étrangers, on se borne à n'y employer que ceux qui sont « dans le comté du Maine, que l'on présume être son berceau, et « dans celui de Mortain où elle paraît établie depuis 1450... Une « déclaration rapportée ci-après, faite en 1540 devant un commis- « saire du Roi, lui donne pour auteur Bertrand Doynel, chevalier, « Sgr de la Doynelière, au Maine, et d'autres terres, situées au « comté de Mortain, lequel fit l'aveu de cette terre en 1403 et fut « père de deux fils, savoir : Jacques, qui suit, et Nicolas. Jacques eut « trois femmes qui furent, savoir : la première N... de Carbonnel, dite « de l'une des plus anciennes races de Normandie, la seconde N... de « la Touche-Couvé, dite aussi de maison noble et ancienne, et la troi- « sième Guillemette de Villaine, fille de Pierre, chevalier, Sgr de la « Sausserie. On observe que tous ces extraits, à l'exception de « l'aveu de 1403, ne sont connus que par la déclaration de 1540 citée « ci-dessus. Mais ce qui suit est prouvé par titres originaux du temps. « L'époque de l'alliance de Jacques et de Guillemette de Villaine est « de 1450 ; du moins la dispense qu'il avait obtenue de la parenté « qui était entre sa future et l'une de ses premières femmes et la « fulmination qui en fut faite sont des 18 novembre et 20 décembre « de cette année. Jacques Doynel n'a aucune qualification dans cette « dispense, où le père de Guillemette est qualifié chevalier, et il « n'a que celle de vénérable personne dans la fulmination. Il est « rappelé comme mort dans un acte du 10 avril 1466 où paraît « Nicolas, son frère, comme tuteur de Gaston, son fils, qui suit. « Mais la qualification qui lui a été donnée dans cet acte a été « raturée et on y a substitué d'une autre main et d'une autre encre « celle d'écuyer. Cependant on doit remarquer que son fils même y « a cette qualification. On doit placer ici un fait digne de remarque. « On trouve un Nicolas Doynel, demeurant en la vicomté de Mortain, « de famille plébéienne, anobli par lettres du mois de mars 1466 en « considération de sa fidélité au Roi. Cette identité de nom, de sur- « nom et de domicile avec le rapport le plus exact des temps peut « faire présumer que l'obtenteur de ces lettres est le même que

« Nicolas, frère de Jacques et oncle de Gilles, et qu'ainsi Jacques « serait, ainsi que lui, de race plébéienne. Mais, si cela était, il serait « bien étonnant qu'en 1540, c'est-à-dire 74 après, le fils du même « Gilles eût osé assurer dans sa patrie, devant un commissaire du « Roi, qu'il était noble, issu de sang noble, qu'il offrait de prouver « que ses ancêtres avaient servi les Rois, comparu aux bans et « arrière-bans, possédé des terres nobles de toute ancienneté, qu'il « avait ouï dire à son père que son bisaïeul était noble... »

Messire Bertrand Doynel, chevalier, auquel, d'après la déclaration faite en 1540, remonterait la filiation suivie, possédait une terre noble, dite la Doynelière, dans le comté du Maine, et d'autres terres nobles, tant dans le Maine qu'en Normandie. Les généalogistes modernes ont avancé, mais sans preuves à l'appui, qu'il était fils de Richard Doisnel et d'Agnès de Hottot mentionnés plus haut. M. de Magny a même avancé, mais toujours sans preuves, qu'il avait été fait chevalier en 1391. D'une alliance inconnue Bertrand Doynel laissa un fils, Jean Doynel, Sgr de la Doynelière, dans le Maine, de la Graverie, du Grand et du Petit-Montécot, dans le comté de Mortain, qui rendit aveu, le 9 octobre 1403, pour son domaine et hébergement de la Douesnelière. Ce même Jean Douesnel est mentionné dans un acte du 22 janvier 1405. M. de Magny a avancé, toujours sans preuves, qu'il avait épousé Perrelle Doessé, héritière de la seigneurie de Montécot. Ce qui est certain, c'est qu'il laissa deux fils, Jacques et Nicolas. L'aîné de ces deux frères, Jacques, eut trois femmes, N... de Carbonnel, N... de la Touche-Couvé et enfin Guillemette de Villaine, qui toutes trois appartenaient à des familles d'ancienne noblesse. Ce fut Guillemette de Villaine qui lui apporta l'importante seigneurie de la Sausserie. Comme elle était proche parente d'une de ses premières femmes, il ne put l'épouser qu'après s'être fait accorder en 1450 par le pape Nicolas V une bulle de dispense. Cette bulle ne donne à Jacques Doynel d'autre qualification que celle de laïque du diocèse d'Avranches tandis que sa femme y est dite fille de noble Pierre de Villaine, chevalier, demeurant à Avranches. Jacques Doynel reçut, le 20 décembre 1450, de l'évêque d'Avranches des lettres portant fulmination de ladite bulle ; ces lettres ne lui donnent d'autre qualification que celle de vénérable personne, réservée aux bourgeois. La famille Doynel actuellement existante ne figure pas, du reste, au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors de la célèbre recherche de Montfaut, en 1463. Jacques Doynel mourut jeune encore laissant de sa troisième union un fils en bas âge nommé Gilles. Cet enfant fut mis sous la tutelle de son oncle, Nicolas Doynel. Il figure dans tous les actes avec les qualifications nobiliaires ; mais il devait probablement cette dis-

tinction à la haute naissance de sa mère et à la grande situation que lui donnait la possession de l'important fief de la Sausserie. Dans un accord passé pour lui, le 10 avril 1466, par son oncle Nicolas, son père Jacques, alors décédé, figure aussi avec la qualification d'écuyer; mais on a pu voir plus haut, dans le mémoire de Chérin, que cette qualification aurait été rajoutée sur le manuscrit à une époque bien postérieure. Par contre Nicolas Doynel ne figure avec les qualifications de la noblesse dans aucun acte antérieur à 1466, même dans ceux où ces qualifications sont accordées à son neveu et pupille Gilles.

Or on trouve qu'un Nicolas Doynel, de la vicomté de Mortain, né de parents plébéiens, fut anobli en mars 1466, par lettres patentes du roi Louis XI, à cause de l'honnêteté de ses mœurs, de sa fidélité envers le Roi et autres vertus qui décoraient sa personne et le rendaient noble dans ses actes. Il est peu vraisemblable qu'il ait existé à cette époque dans la même région deux Nicolas Doynel distincts. Il est surtout extraordinaire, si ce n'est pas lui qui fut anobli, que Nicolas Doynel, oncle de Gilles, ne figure avec les qualifications de la noblesse que dans les actes postérieurs à 1466.

Gilles Doynel, Sgr de Rue-Besnard, de Montécot et en partie du fief de haubert de la Sausserie, servit dans les guerres de Picardie et de Bretagne à la tête de 500 hommes de pied suivant une déclaration faite par son fils en 1540. Il fit son testament en 1502 et mourut antérieurement au 10 novembre 1505 laissant, entre autres enfants, un fils, Gilles II Doynel, Sgr des mêmes domaines, né en 1485. Celui-ci, ayant été inquiété dans sa noblesse, comparut, le 10 décembre 1540, devant un commissaire du Roi à Domfront et lui déclara qu'il était noble et issu de sang noble, qu'il offrait de prouver que ses ancêtres avaient servi le Roi par les armes et qu'il avait ouï-dire à son père que le trisaïeul de celui-ci était chevalier; il produisit à l'appui de cette déclaration un certain nombre d'actes des années 1391, 1420, 1460, 1467, 1470, 1492, 1514 et 1530, ajoutant que les titres antérieurs à 1390 étaient égarés depuis que les Anglais s'étaient emparés de la Normandie. Il obtint de ce magistrat un jugement qui le maintenait dans sa noblesse. Il fut père de Jean Doynel, Sgr de la Sausserie, de Montécot, etc., marié en 1548 à Jeanne de la Berterie, qui fut conseiller au Parlement de Normandie, et grand-père de Claude Doynel, Sgr des mêmes domaines, député de la noblesse du bailliage d'Alençon aux Etats de Normandie en 1598, maître d'hôtel du Roi, chevalier de Saint-Michel. Ce dernier avait épousé, en 1589, Charlotte de Boves. Leurs deux fils, Anne et François Doynel, furent les auteurs de

deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 3 avril 1667, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon.

L'auteur de la branche aînée, Anne Doynel, chevalier, Sgr de la Sausserie, marié en 1618 à Marie de Poillé, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et chevalier de son Ordre. Il fut le trisaïeul de René-Jean Doynel, Sgr de la Sausserie, né en 1739, page de la Dauphine en 1753, marié en 1753 à Mlle Lesné de Torchamps, qui fut connu le premier sous le titre de comte, conservé depuis lors par le chef de cette branche, et le quadrisaïeul de François, comte Doynel de la Sausserie, marié en 1818 à sa cousine, Mlle Doynel de Montécot, qui continua la lignée.

L'auteur de la seconde branche, François Doynel, Sgr de Montécot, fut maréchal du camp, maître d'hôtel ordinaire du Roi et chevalier de son Ordre. Son fils, René-François Doynel, page de la Reine, marié en 1670 à Anne-Angélique d'Amphernet, héritière de la terre de Boucéel, obtint, par lettres patentes de mai 1695, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Montécot. Il laissa trois fils : 1° Jacques, qui fut l'auteur d'un premier rameau ; 2° Pierre-Ambroise, baptisé en 1680, chevalier de Malte en 1686 ; 3° Gabriel, chevalier de Malte en 1686, qui fut l'auteur d'un second rameau.

Le premier rameau s'est éteint dans les mâles en 1894. Son auteur, Jacques Doynel, marquis de Montécot, épousa en 1714 Thérèse des Vaux de Lévaré. Il eut pour petit-fils Jacques-Alexandre Doynel, marquis de Montécot, page de la Reine, premier chambellan du comte d'Artois, marié en 1776 à Mlle de la Ferté-Senectère, qui fut admis le 31 mars 1786 aux honneurs de la Cour. Le fils de celui-ci, Charles-Alexandre Doynel, marquis de Montécot, chevalier de Malte en 1787, gentilhomme de la chambre du roi Charles X, épousa en 1808 Mlle de Franclieu. Il en eut une fille, Mme de Labbey, et deux fils qui furent les derniers représentants de leur rameau et qui ne laissèrent pas de postérité.

Gabriel Doynel, auteur du second rameau, fut connu sous le titre de comte de Montigny. Il épousa en 1736 Catherine du Bois, héritière de la seigneurie de Saint-Quentin. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° René-Gabriel Doynel, connu sous le titre de comte de Saint-Quentin, né en 1738, dont la descendance subsiste sous le nom de : DOYNEL DE SAINT-QUENTIN; 2° René-Charles Doynel, connu sous le titre de comte de Quincey, né en 1740, dont la descendance subsiste sous le nom de : DOYNEL DE QUINCEY. Le chef de ce rameau, Louis-Eugène Doynel, comte de Saint-Quentin, député, puis

sénateur du Calvados, a négligé, après l'extinction du premier rameau, de relever le titre de marquis de Montécot conféré à un de ses ascendants en 1695. Il a épousé en 1881 une fille de M. Stéphen Liégeard, dernier député de Metz avant l'annexion allemande. Un de ses fils a été tué à l'ennemi en 1914.

René-François-Jean Doynel et Gabriel Doynel de Saint-Quentin prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Domfront. Le comte Doynel de Quincey, Sgr du Luot, et Jacques Doynel, marquis de Montécot, prirent part cette même année à celles tenues à Avranches.

La famille Doynel a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, des pages des rois de France et des princes de leur sang, etc.

Principales alliances : Achard 1450, 1904, de Carbonnel, de Villaine, de Poillé 1618, de Héricy 1659, de Cairon, de Chivré 1845, d'Osmond 1662, d'Amphernet 1670, Thibault de la Carte de la Ferté-Senectère 1776, Pasquier de Franclieu 1808, de Labbey, de Bruce 1859, du Bois de Saint-Quentin 1736, Bernard de Montessus de Ballore, Dursus de Courcy 1854, de Saint-Méleuc, de Frédy 1901, Hémery de Goascaradec 1914, Michel de Montuchon, du Quengo de Tonquédec 1898, de Failly 1890, Grenaud de Saint-Christophe, Benoist d'Azy 1886, le Gonidec de Traissan 1911, etc.

Il a existé en Normandie plusieurs autres familles Doynel, ou Doisnel. On a vu plus haut qu'une de ces familles, fixée dans l'élection de Valognes, avait fait reconnaître sa noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Guillaume Doisnel, grenetier au grenier à sel de Lisieux, fut anobli en juillet 1697 par lettres patentes rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier* ; il reçut en même temps les armes suivantes : d'*or à une corneille de sable, accompagnée en chef de trois roses de gueules, rangées en fasce, et en pointe d'une rose de gueules*. Un M. Doisnel de Valhébert, conseiller maître en la Cour des comptes, aides et finances de Normandie, fut confirmé dans sa noblesse par lettres patentes enregistrées le 13 janvier 1746 ; M. Doisnel de Valhébert prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Orbec.

DRAGON de GOMIECOURT. Armes (d'après *la Science du blason* de M. de Magny) : d'*or à une bande de sable*. — Couronne : *de Comte*. — Tenants : *deux sauvages*.

Ancienne famille de l'Artois et de la Picardie sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants.

Honoré Dragon, mari de Marie de Lannoy, était en 1586 archer des

ordonnances du Roi. D'après le trop célèbre *Nobiliaire de Picardie* d'Haudicquer de Blancourt, paru en 1695, il aurait été fils d'Antoine Dragon et petit-fils de Georges Dragon. D'après le même travail ses deux fils, Edmond et Antoine, furent les auteurs de deux rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse d'abord, en 1663, par arrêt de la Cour des aides, puis, en 1669, par arrêt du Conseil d'État. L'auteur du premier rameau, Edmond Dragon, épousa Marie Vréchot; il fut père de Pierre Dragon, sieur de Ricquemesnil, de la prévôté de Hem, etc., demeurant à Amiens, qui épousa en 1654 Marie Faure, grand-père d'Edmond Dragon, sieur de Ricquemaisnil, Hem et Hardinval, deuxième procureur du Roi au bureau des finances de la généralité d'Amiens en 1693, qui épousa Marie-Catherine Caignet, remariée dans la suite à M. de Gueully de Rumigny, et bisaïeul de Pierre Dragon dont une fille, Marie-Colette, héritière des seigneuries de Ricquemaisnil, Hem et Haudrival, épousa Nicolas-Louis de Saisseval. L'auteur du second rameau, Antoine Dragon, conseiller du Roi, élu en l'élection de Doullens, épousa Isabeau Fouache. Il en eut deux fils, Jean et Charles, sieur de Dréalou.

Jeanne Godefroy, veuve de Charles Dragon, écuyer, sieur de Dréallou, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre d'Amiens) les armes suivantes : d'*or à une bande de sable accompagnée en chef d'un lambel de trois pendants de gueules*. Aymar Dragon, écuyer, Sgr de Ricquemaisnil, fit enregistrer au même Armorial les armes suivantes : d'*azur à un dragon d'or, ailé d'argent, et une bordure dentelée d'or*.

C'est vraisemblablement à la famille dont il vient d'être parlé qu'appartenait Pierre Dragon de Gomiécourt, chevalier, Sgr de Sailly-le-Sec, dont la veuve, Marie Canet, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens comme tutrice de ses enfants mineurs.

Le chef de la famille Dragon est connu sous le titre de comte de Gomiécourt depuis la première moitié du XIXe siècle. On peut voir dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1885 que M. Théophile Dragon de Gomiécourt demanda vainement sous Napoléon III à être confirmé dans la possession de ce titre. Il avait épousé Mlle Véron, décédée à Bayeux en 1896 âgée de 69 ans.

Principales alliances : de Croutelles 1702, de Cussy 1888, Dagneau de Richecour, d'Ersu vers 1850, de Boislinard vers 1870, Sainte-Claire-Deville, etc.

Les armes attribuées par M. de Magny à la famille Dragon de Gomiécourt sont les mêmes que celles d'une famille Dragon, anciennement connue à Lille, dont M. Denis du Péage a donné

une histoire détaillée dans ses *Généalogies lilloises*. Cet auteur donne la filiation depuis Michel Dragon qui avait épousé Françoise de Cambray et dont le fils, Robert, né à Merville, acheta en 1486 la bourgeoisie de Lille. Jean Dragon, sieur de Mons-en-Barœul, descendant des précédents, baptisé à Lille en 1595, bourgeois de cette ville, marié en 1620 à Marie du Bois de Hoves, fut anobli par lettres patentes données à Madrid le 12 mai 1626. Charles-François Dragon, écuyer, Sgr de Mons-en-Barœul, et son neveu, Louis Dragon, écuyer, Sgr de la Robarderie, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Jean-François Dragon, Sgr de Mons-en-Barœul et de la Robardrie, né en 1678, bourgeois de Lille, échevin de cette ville, marié à Marie-Jeanne Cuvillon, décédé en 1731, laissa deux fils, François-Joseph, né en 1709, et Louis-Joseph, né en 1711, décédé en 1735, qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur famille.

DRAKE del CASTILLO. Armes (d'après l'*Annuaire de la noblesse* de 1894) : d'*azur à un dragon ailé d'argent; au chef cousu de gueules chargé d'une molette de..... accostée de deux croisettes de.....*

La famille Drake, d'origine anglaise, résidait au XVIIIe siècle à la Havane, dans l'île de Cuba. Elle vint dans la première moitié du siècle suivant s'établir en France où elle subsiste avec distinction.

Le vicomte Révérend lui a consacré de courtes notices dans les *Annuaires de la noblesse* de 1894 et de 1899.

Santiago Drake avait épousé vers 1810 Caroline Castillo. Il en eut trois filles dont deux épousèrent successivement le comte de Cornelissen et dont une autre épousa le comte Charles de Seyssel d'Aix. Il eut aussi un fils. Celui-ci joignit à son nom celui de la famille de sa mère. Il laissa lui-même plusieurs fils dont l'un, Jacques Drake del Castillo, né en 1855, a été député de la première circonscription de Tours.

Principales alliances : de Cornelissen, de Seyssel d'Aix, de la Ville-le-Roulx 1882, d'Alvimare de Feuquières 1907, Ferrand 1907, Couderc de Saint-Chamant 1913, Friant vers 1848, etc.

DRAMARD (de Bonnet de). Voyez : Bonnet de la Tour, de Demouville, de Montgomery, de Sainte-Foy, de Mautry, de Dramard, de Malicorne, de Neauphe, de Bellou, etc. (de).

DRAMARD (de). Armes (d'après les preuves de noblesse de 1785) : *de gueules à un lion d'or passant sur un dard de même, posé en fasce et accompagné de trois étoiles aussi d'or, 2 et 1*.

La famille de Dramard, originaire de Troyes, en Champagne, fixée

en Normandie au XVIIe siècle, appartient à la noblesse de cette province.

On trouvera sur elle des renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

Un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* fait remonter la filiation à un Thomas Dramard, bourgeois de Troyes, qui vivait à la fin du XVIe siècle et qui avait épousé Claude de Chassin. Thomas Dramard eut cinq fils dont trois périrent au service du Roi. Les deux autres, Pierre Dramard, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, et Edme Dramard, homme d'armes de la compagnie des ordonnances du Roi, résidaient dans l'élection de Pont-l'Evêque, en Normandie, quand ils furent simultanément anoblis par lettres patentes de novembre 1610. Ils firent vérifier ces lettres, le 6 juillet 1611, en la Chambre des comptes de Normandie et, le 29 août 1622, en la Cour des aides. Le premier de ces deux frères, Pierre Dramard, épousa, le 7 avril 1611, Anne de Chéron du Fresne. Par acte du 16 août 1616 il acheta de Jacques le Brun, chevalier de l'Ordre du Roi, la seigneurie de Beuzeville-sur-Dives, située dans l'élection de Pont-l'Evêque. Il acquit aussi le fief de Mannetot.

Tanneguy Dramard, écuyer, Sgr et patron en partie de Gouneville-sur-Dives, Sgr en partie de Beuzeval, baptisé à Caen le 17 juin 1646, fils de feu maître Guillaume de Dramard, écuyer, Sgr de Gonneville et de Beuzeval, conseiller du Roi, président en l'élection de Pont-l'Evêque, et de Marie des Hayes, et son frère, Robert de Dramard, furent maintenus dans leur noblesse, le 11 mai 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Ce jugement est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Nicolas de Dramard, Sgr du Chassin et de Nonantel, oncle de Tanneguy et de Robert, demeurant en l'élection d'Argentan, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 6 juillet 1669, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon.

Tanneguy de Dramard, un des deux frères mentionnés plus haut, épousa, le 31 janvier 1668, Madeleine d'Angerville, fille du seigneur de Grainville. Il fut père de Robert de Dramard, écuyer, Sgr du fief de Beuzeval, d'Aché, patron en partie de Gonneville, baptisé à Heullan le 10 avril 1669, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Pont-l'Évêque) et qui épousa, le 18 juin 1704, Catherine Rebut, fille d'un auditeur en la Chambre des comptes de Normandie, grand-père de Robert de Dramard, chevalier, Sgr d'Achey-Beuzeval, patron en partie de Gonneville, baptisé à Gonneville en 1713, qui épousa en 1743 Catherine Saillenfest de Cachy, fille d'un ancien échevin de Caen, et bisaïeul de Jean-Jacques-Robert de Dramard, Sgr et patron de Gonneville-sur-Dives, né à Caen le

12 janvier 1745, qui épousa en 1775 Marie-Charlotte de Nollent et qui fit en 1785 des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils, Jean-Frédéric de Dramard de Beuzeval, né à Vacognes en 1775.

M. de Dramard se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Gisors.

La famille de Dramard n'est pas titrée.

Elle a fourni de nos jours un peintre de mérite, Georges de Dramard, né à Gonneville en 1839, décédé à Nice en 1900.

DRÉE (de). Armes : *de gueules à cinq merlettes d'argent*, 2, 2, 1. (Aliàs 2, 1, 2). — Palliot fait observer qu'il a vu sur de vieux tombeaux *une fasce accompagnée* tantôt de *sept merlettes, 4 et* 3, tantôt de *trois*, et quelquefois aussi d'*un chef*. — Couronne : *de Marquis*.

La maison DE DRÉE est une des plus distinguées de l'ancienne noblesse chevaleresque de Bourgogne. Son nom figure dans les anciens actes avec les formes les plus variées : Desrée, Desrées, Dréhes, Dré, Drés, Drées, etc.

On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. Le comte H. de Jouvencel a donné les derniers degrés de la filiation, depuis le milieu du XVIe siècle, dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en* 1789.

Le comte de Drée fut admis aux honneurs de la Cour le 5 mai 1782. Chérin, chargé d'examiner les preuves de noblesse que la maison de Drée dut faire dans cette circonstance, écrivait au duc de Coigny, à la date du 13 février 1782 : « J'ai l'honneur de vous envoyer, en exé« cution de vos ordres, un mémoire sur la maison de Drée, en Bour« gogne, qui est connue depuis 1131 et prouve sa filiation depuis « 1332 avec des services et de bonnes alliances ». Le mémoire du célèbre généalogiste commence en ces termes : « La maison de « Drée, une des plus anciennes de Bourgogne, qui joint à cet avan« tage des services et des alliances avec les meilleures races de cette « province, a pris son nom d'une terre située au bailliage d'Arnay« le-Duc. Elle est connue depuis Aubert de Drée, Sgr du château de « Drée, qui fut témoin de l'acte de fondation de l'abbaye de la Bus« sière, au diocèse d'Autun, en l'année 1131..... La filiation n'est cer« taine que depuis Jean de Drée, damoiseau, Sgr de Drée et de Gros« bois, qui reçut en 1332 l'aveu d'un fief mouvant de lui, mourut le « 11 juillet 1343 et fut inhumé à l'abbaye de la Bussière dans un tom« beau où il est représenté en habit militaire. Il avait épousé Guille« mette de Mussey, morte au mois de juillet 1349 et inhumée avec

« lui. De leur mariage étaient issus deux fils, savoir : 1° Robert de « Drée, damoiseau, Sgr de Drée, qui servait en 1358 en qualité « d'homme d'armes dans la compagnie d'Eudes de Mussy et en 1359 « dans celle de Léon du Chatel ; on le croit père de Jean, Sgr de Drée, « mort en 1452, dont le sort est ignoré ; 2° Guillaume de Drée, pre- « mier du nom, écuyer, Sgr de Voiseny, qui partagea avec son frère « en 1358 les successions de leurs père et mère, servait en 1386 dans « les armées du roi Charles VI à la tête d'une compagnie de seize « écuyers, donna, le 10 octobre de cette année, quittance de ses « gages qu'il scella de son sceau, chargé de trois merlettes et d'un « chef, et mourut vers l'année 1412. Il eut de Philiberte de Varennes, « fille et héritière de Hugues, écuyer, et de Huguette de Saffrey, Sgr « et dame de Varennes, au diocèse de Chalon, Pierre de Drée, « écuyer, Sgr en partie de Varennes..... Ce mémoire a été composé « sur les titres domestiques et sur les livres manuscrits et imprimés « du Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit. »

Jean de Drée et son fils, Guillaume, suivirent Hugues, duc de Bourgogne, à la troisième Croisade. Leur nom et leurs armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

La Chesnaye des Bois ne donne la filiation qu'à partir de Guillaume de Drée, décédé en 1412, dont il a été parlé plus haut. Le fils de ce gentilhomme, Pierre de Drée, écuyer, Sgr de Gissey-le-Vieux et en partie de Varennes, épousa Jeannette de Salins par contrat du 25 octobre 1424. Il en eut, entre autres enfants, Guillaume de Drée, écuyer, Sgr de Gissey, qui épousa à une date inconnue Jeanne de Saint-Julien de Baleure et qui continua la descendance. Le fils aîné de celui-ci, Guyard de Drée, n'eut qu'une fille, Jacquette, qui épousa Louis de Clugny, Sgr de Conforgien. Ce fut le puîné, Jean de Drée, Sgr de Gissey, marié à Christine de Mandelot, qui continua la lignée. L'arrière-petit-fils de ce dernier, Guillaume de Drée, Sgr de Gissey-le-Vieil, fut admis, en 1561, aux Etats de Bourgogne ; il fut plus tard capitaine de cent arquebusiers, fut créé par Henri III chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit et fut chargé par la noblesse des Etats de Bourgogne de présenter ses Mémoires aux Etats généraux de 1614. Il avait épousé en 1579 Claride de Gélan, fille du baron de Thénissey. Charles de Drée, petit-fils du précédent, marié en 1643 à Françoise de Foudras, fut maintenu dans sa noblesse en 1666 par jugement de Bouchu, intendant de Bourgogne, puis, le 17 octobre 1698, par jugement de Ferrand, un des successeurs de Bouchu. Son fils puîné, René de Drée, avait fait en 1662 des preuves de noblesse pour être admis dans l'Ordre de Malte; mais il quitta la croix après la mort de ses frères aînés pour épouser Jeanne de Damas par contrat du

12 juin 1681. Deux des fils de celui-ci, Etienne et Antoine de Drée, furent les auteurs de deux branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Un autre, Antoine, dit le chevalier de Drée, décédé à Metz en 1771, avait été nommé maréchal de camp l'année précédente.

L'auteur de la branche aînée, Etienne de Drée, né en 1692, marié en 1724 à Jeanne de Siry, obtint, par lettres patentes de mars 1767, l'érection en marquisat, sous le nom de Drée, de la seigneurie de la Bazole qu'il possédait en Mâconnais. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il avait faites en 1744 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr d'une de ses filles. Ce fut son petit-fils, Etienne-Gilbert, comte, puis marquis de Drée, né à Roanne en 1760, qui fut admis en 1782 aux honneurs de la Cour. Ce gentilhomme prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon. Il fut député de Saône-et-Loire à la Chambre des Cent-Jours, puis sous la Restauration et sous la Monarchie de Juillet et mourut à Paris en 1848. Il avait épousé successivement Mlle de Clermont-Montoison et Mlle de Dolomieu et laissa de ces deux unions une nombreuse postérité. Le plus jeune de ses cinq fils, Alphonse, comte de Drée, décédé en 1859 sans avoir été marié, fut général de brigade.

L'auteur de la seconde branche, Antoine, connu sous le titre de baron de Drée, fut un marin très distingué. Il se fixa en Provence après le mariage qu'il contracta à Toulon en 1730 avec Mlle de Durand. Il fit en 1744 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie, née à Toulon en 1736, décédée à Saint-Cyr en 1751. Il laissa deux fils : 1° Gilbert, né en 1740, connu sous le titre de comte de Drée, qui épousa Mlle de Joannis et dont la descendance subsiste ; 2° François, né en 1743, connu sous le titre de baron de Drée, contre-amiral, grand-cordon de Saint-Louis, qui n'eut qu'une fille, Mme d'Espérandieu.

La maison de Drée a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers de terre et de mer distingués, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des gentilshommes de la chambre du Roi, etc.

Quatre de ses membres ont été admis dans l'Ordre de Malte en 1639, 1662, 1772 et 1786.

Principales alliances : de Salins 1424, de Salornay, de Clugny, de Saulx, de Vaudrey 1540, de Thiard de Bissy 1603, de Damas 1681, 1759, de Saint-Amour, de Lattre de Neuville 1755, de Rochechouart, de Courcelles, de Digoine 1644, de Foudras 1643, de Clermont-Montoison, Gratet de Dolomieu, de Meffray 1845, Morand de Callac 1864, de Laurencin, de Couffon de Kerdellech 1854, de la Rochefontenilles, de Monspey, de Beaurepaire 1822, Prévost de Sansac de la Vauzelle

1849, Cholier de Cibeins 1780, de Villeneuve-Esclapon 1891, de Boisgelin 1884, de Viry, de Pracomtal (de Normandie), etc.

DRÉNEUC (**de Lisle du**). Voyez : Lisle du Dréneuc (de).

DRESNAY (**du**). Armes : *d'argent à une croix ancrée de sable accompagnée de trois coquilles de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *un enfant issant.* — Supports : *deux lions.* — Devise : Crux anchora salutis. — Cri de guerre : En bon espoir.

La maison du Dresnay appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de Bretagne.

Elle a eu pour berceau une seigneurie de son nom située sur le territoire de la paroisse de Plougras, dans l'ancien diocèse de Tréguier. Elle posséda cette seigneurie jusque dans les dernières années du xive siècle, époque à laquelle Marie, dame du Dresnay, héritière des biens de la branche aînée de sa maison, la porta par mariage à Jean de Quélen.

Le marquis du Dresnay fut admis en 1783 aux honneurs de la Cour. On trouvera dans les manuscrits de Chérin la généalogie très complète que la famille du Dresnay envoya dans cette circonstance au Cabinet des Ordres du Roi et le mémoire que Chérin, chargé de vérifier cette généalogie, adressa au premier écuyer le 21 février 1783. Le chevalier de Courcelles a aussi donné une généalogie des du Dresnay dans le tome X de son *Histoire généalogique des pairs de France.* On trouvera, enfin, les derniers degrés de la filiation dans les *Tableaux des parentés de mes enfants* du baron de Saint-Pern et dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière.

Le mémoire de Chérin commence en ces termes : « La famille « du Dresnay a comparu dans les plus anciennes réformations de « la noblesse de Bretagne, c'est-à-dire dès 1426. Son gouvernement, « ou partage noble, est prouvé dès la même époque et, suivant la « coutume de Bretagne, le partage noble suppose cent ans de « noblesse. On trouve Robinet et Even du Dresnay au nombre des « écuyers de la compagnie de Hues de Kerantret, en 1356. Cependant « le plus ancien titre qu'on puisse lui attribuer avec certitude n'est « que de l'année 1424. Elle a pour auteur Jean du Dresnay, premier du « nom, qui épousa Jeanne de Kergrist. Leurs biens furent partagés « noblement en 1431 entre leurs enfants qui furent Alain 1er, qui suit, « et Constance. Alain du Dresnay, premier du nom, fut maintenu, « par sentence du 29 janvier 1423, vieux style, c'est-à-dire 1424, « dans la possession d'un bien appelé la Lande du Laquevel, au « diocèse de Tréguier, qu'il possédait depuis plusieurs années. Il « fut compris comme noble dans une réformation de la noblesse du

« même évêché de l'année 1426, donna partage à sa sœur, en qualité « d'héritier principal et noble de leurs père et mère, le 14 août 1431, « et vivait encore très vieux en 1481. Il peut être le même ou, du « moins, proche parent d'Alain du Dresnay qui servait en 1415 en « qualité d'écuyer avec Bonabes du Dresnay dans la compagnie de « Jean de Rosset, chevalier. Il eut deux fils, savoir, Jean, qui suit, « et Guillaume, qui comparut pour lui à la montre des nobles de « l'évêché de Tréguier en 1481. Jean du Dresnay, deuxième du « nom, comparut aussi aux montres générales du même évêché des « années 1479 et 1480 en équipage d'archer avec brigandine et page « et fut reconnu noble dans la réformation de Tréguier de cette « dernière année. Il épousa Jeanne le Cozic laquelle vivait encore en « 1524. Elle le rendit père d'Alain, qui suit, et de Jeanne, femme de « Jean de la Forest, écuyer... »

D'après le travail de M. de Courcelles, Jean du Dresnay, mari de Jeanne de Kergrist, auquel seulement Chérin fait remonter la filiation, aurait été un fils puîné de Geoffroy-Bonabes du Dresnay, Sgr de Kerdirizien, qui épousa en 1360, Jeanne Marec, et un petit-fils de Bonabes du Dresnay, mari d'Olive, dame de Kerdirizien.

Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, les représentants de la famille du Dresnay furent maintenus dans leur noblesse d'extraction, sur preuves de huit générations, par divers arrêts des 9 novembre 1668, 27 juillet 1669, 10 août et 11 septembre 1670 et 24 mars 1671.

François-Jules du Dresnay des Roches, décédé sans postérité en 1784, fut nommé brigadier des armées du Roi en 1771 et chef d'escadre des armées navales en 1784. Son frère aîné, Joseph-Michel, connu sous le titre de comte du Dresnay, né en 1717, marié en 1740 à Mlle de Cornulier, décédé en 1784, fut colonel de la garde-côtes du pays de Léon, inspecteur général des haras du même pays et gouverneur des villes de Saint-Pol de Léon et de Roscoff. Ce fut le fils aîné de celui-ci, Louis-René du Dresnay, né en 1741 à Saint-Pol de Léon, enseigne de la compagnie des chevau-légers de la garde ordinaire du Roi, qui fut admis aux honneurs de la Cour, le 21 février 1783, sous le titre de marquis du Dresnay, conservé depuis lors par le chef de la famille. Le marquis du Dresnay fut plus tard maréchal de camp, fut colonel d'un régiment de son nom pendant l'émigration, fut un des organisateurs de l'expédition de Quiberon et mourut à Londres en 1798. Il avait épousé en 1766 Mlle du Coetlosquet dont il eut plusieurs fils : 1° Ambroise, marquis du Dresnay, né en 1770 colonel de cavalerie, qui épousa à Morlaix en 1790 Mlle de Quélen et qui continua la descendance ; 2° Julien-François du Dresnay, tué à Quiberon en 1795 ;

3° Joseph-René du Dresnay, né en 1773, qui fit en 1788 des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour être admis parmi les pages de la reine Marie-Antoinette. Joseph-Renaud, marquis du Dresnay, fils d'Ambroise, né à Londres en 1797, épousa à Paris en 1828 Mlle Jullien de Courcelles, fille du célèbre généalogiste. Il était l'aïeul des représentants actuels. Son grand-oncle, Joseph-Nicolas du Dresnay, né en 1752, fils puîné de Joseph Michel, fut père de Joseph-Nicolas, vicomte du Dresnay, né en 1791, député légitimiste du Finistère en 1844 et 1846, décédé à Morlaix en 1847, dont la descendance est aujourd'hui éteinte.

Joseph-Léonard et Louis-René du Dresnay signèrent en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux.

La famille du Dresnay a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1443 (Perrot du Dresnay, gouverneur de l'hôpital de Balazmont, en Plourin); un capitaine de la ville d'Asti, en Piémont, pour le duc d'Orléans, en 1447, plus tard bailli de Sens au service du roi Charles VII, décédé en 1463 (Renaud du Dresnay); un conseiller maître en la Chambre des comptes de Bretagne; un bailli de Cornouailles en 1476; de nombreux officiers, dont plusieurs périrent à l'ennemi; une chanoinesse du chapitre noble de l'Argentière, etc.

Principales alliances : du Guermeur, de Coetlogon, du Parc de Locmaria, le Borgne, de Lannion 1553, d'Acigné 1634, de Kergoet 1688, de Cornulier 1740, Hersart de la Villemarqué 1668, de Kergorlay 1679, de l'Estang du Rusquec 1734, de Kersauson 1814, 1849, du Coetlosquet 1766, de Quélen 1790, le Long du Dresneuc, Jullien de Courcelles 1828, du Marc' Hallac'h 1827, le Vassor de la Touche 1859, du Fay de la Taillée 1854, de Baderon de Maussac de Thézan de Saint-Geniés 1856, de Legge 1843, de Bragelongne, etc.

DREUILLE (de). Armes : d'*azur à un lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules.* — Quelques membres de la famille de Dreuille ont adopté autrefois la variante suivante : *de gueules à un lion couronné d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Cimier : *un buste de femme échevelée.* — Supports : *deux léopards lionnés.* — Cri de guerre : DREUILLE !

La famille DE DREUILLE appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque du Bourbonnais.

On en trouvera une généalogie très complète dans le tome X des *Archives de la noblesse de France* de Lainé. On trouvera aussi des renseignements sur les Dreuille dans le *Nouveau d'Hozier*.

La famille de Dreuille a eu pour berceau la terre et le château de son nom qu'elle a possédés de toute ancienneté dans la paroisse de Cressanges. Cette terre, vendue nationalement pendant la Révolution, fut rachetée en 1827 par le comte Henri-Amable de Dreuille et est encore aujourd'hui la propriété de ses descendants.

Lainé fait remonter la filiation à Jean de Dreuille, damoiseau, Sgr de Dreuille et d'Issards, dont la veuve, Brune de Bayet, est mentionnée dans des actes du 14 décembre 1300 et du 26 novembre 1322. Jean de Dreuille laissa au moins deux fils : 1° Jean de Dreuille, damoiseau, Sgr des mêmes domaines, décédé sans postérité, qui est mentionné dans des actes de 1300 et de 1306; 2° Uldin de Dreuille, damoiseau, Sgr de Dreuille et d'Issards après son frère, dont la veuve, Margote, alors remariée à Jean de Meschatain, passa un acte, le 28 novembre 1322, au nom de son fils mineur, Jean de Dreuille. Ce dernier est mentionné dans un grand nombre de chartes du XIVe siècle. Il épousa Jeanne de la Faye à une date inconnue. Il fut père de Jacques de Dreuille, écuyer, Sgr de Dreuille et d'Issards, qui est rappelé dans des aveux rendus en 1404 et 1411 et dont l'alliance est inconnue, grand-père de Jean de Dreuille, écuyer, Sgr des mêmes domaines, qui est rappelé comme défunt dans un aveu rendu par son fils le 13 février 1443 et dont l'alliance est également inconnue, et bisaïeul de Jean de Dreuille, écuyer, Sgr des mêmes domaines, qui épousa Marguerite Vigier par contrat du 27 août 1459 et à partir duquel la filiation est très régulièrement établie. L'arrière-petit-fils de ce dernier, Jacques de Dreuille, écuyer, Sgr de Dreuille, épousa Marguerite de Murat par contrat du 23 mars 1586. Il en eut trois fils dont l'un, Gaspard, fut admis en 1612 dans l'Ordre de Malte et dont deux autres, André et Jacques, furent les auteurs de deux branches.

Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 5 octobre 1666, par jugement rendu à Moulins de l'intendant Lambert d'Herbigny.

La branche aînée est aujourd'hui éteinte. Son auteur, André de Dreuille, écuyer, Sgr de Dreuille, d'Issards et de Chastenay en partie, épousa Gabrielle de Troussebois par contrat passé au château de Dreuille le 15 novembre 1613. Il laissa, entre autres enfants, deux fils qui furent les auteurs de deux rameaux : 1° Jacques de Dreuille, Sgr d'Issards, né en 1620; 2° François-Sénectaire de Dreuille, chevalier, Sgr de Dreuille et de Chastenay, né en 1630. L'aîné de ces deux frères, Jacques, épousa successivement en 1645 Marie Aubéry et en 1654 Marie de Bonnefoy, veuve de Jean de Culant. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Jacques, Sgr d'Issards, né du

premier lit, connu sous le titre de comte de Dreuille, qui épousa en 1668 Isabelle de Culant, fille de sa belle-mère, et dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, Jeanne, héritière de la terre d'Issards, mariée à Jacques de Chauvelin, Sgr de Richemont, né en 1702 ; 2° François-Sénectaire, Sgr de Chéry, né du second lit, marié en 1679 à Claude Voisin, dont la descendance s'éteignit en la personne de ses petits-enfants ; 3° Claude, né en 1659, marié en 1691 à Jeanne Boyreau, dame de Bloux, dont la descendance s'éteignit peu de temps après la Révolution. L'auteur du second rameau de cette branche, François-Sénectaire de Dreuille, Sgr de Dreuille et de Chastenay, épousa en 1659 Marguerite de Montsaulnin. Son fils, Jean, Sgr de Dreuille, épousa en 1688 sa cousine, Jeanne de Dreuille de la Lande, issue de la seconde branche. Il en eut trois fils qui moururent sans postérité : 1° Léon, né en 1696, chevalier de Malte ; 2° Jacques ; 3° François-Hyacinthe, Sgr de Dreuille après la mort de ses frères, marié à sa cousine, Marie-Françoise de Dreuille de la Lande. Il eut aussi trois filles. L'aînée de celles-ci, Mme de Lichy, eut une fille unique qui épousa en 1733 Jacques-Sénectaire de Dreuille de la Lande.

La branche cadette subsiste. Son auteur, Jacques de Dreuille, né au château de Dreuille en 1595, gentilhomme servant du Roi en 1650, marié en 1629 à Péronnelle Mareschal, se rendit acquéreur du vieux château de la Lande où il vint fixer sa résidence. Il fut le bisaïeul de Jacques-Sénectaire de Dreuille de la Lande qui épousa, par contrat du 24 juillet 1733, sa cousine, Jeanne de Lichy, fille unique de Mme de Lichy, née Marie de Dreuille, et nièce de son beau-frère, François-Hyacinthe de Dreuille, Sgr de Dreuille, mari de Marie-Françoise de Dreuille de la Lande. Jacques-Sénectaire recueillit après la mort de celui-ci la terre et le château de Dreuille, berceau de sa famille. Son fils, François-Hyacinthe, mestre de camp de cavalerie, tué à l'armée des Princes en 1793, fut connu sous le titre de comte de Dreuille. Il avait épousé en 1784 Mlle de la Barre, décédée en 1837. Il en laissa deux fils, Henri-Amable, comte de Dreuille, marié en 1811 à Mlle de Chabannes, et François-Sénectaire, vicomte de Dreuille, marié en 1824 à Mlle d'Amonville, qui ont continué la descendance.

M. de Dreuille de Grandchamps prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bourbonnais.

La famille de Dreuille a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi. Elle a aussi donné six chevaliers de Malte depuis Gaspard de Dreuille admis dans l'Ordre en 1612.

Principales alliances : de Fradel 1588, de Chalus, de Murat 1586, de Troussebois 1613, de Culant 1668, de Chauvelin, de Lichy, de Bosredon, Cadier de Veance 1723, de Digoine 1781, Zylof de Steen-

bourg 1809, de la Chapelle 1766, de la Roche, de Montsaulnin 1659, de la Barre 1691, 1784, de Feydeau, de Mareschal 1629, 1811, de Chabannes 1811, de Beaufranchet 1874, Destutt d'Assay 1861, de Barral 1905, Eblé, etc.

DREUX de NANCRÉ et de BRÉZÉ (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un soleil d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Manteau *de pair de France.*

La maison DE DREUX-BRÉZÉ, qui occupe depuis plus de deux siècles un rang si considérable dans l'aristocratie française, est de noblesse relativement peu ancienne.

Chérin envoya en 1775 au maréchal du Muy un rapport intitulé : *Abrégé de la généalogie de la famille de Dreux de Brézé.* Dans ce rapport il s'exprime en ces termes : « La famille de Dreux est origi-« naire du Poitou. On ne peut dissimuler qu'elle n'est pas ancienne. « Elle a d'abord occupé des charges de robe ; mais elle a quitté la « magistrature, s'est entièrement dévouée à la profession des armes « et a acquis de la considération par ses services et de bonnes « alliances. Elle s'est partagée en six branches, ou rameaux, dont « la plupart ont été maintenues dans leur noblesse dans les recher-« ches commencées en 1666 et 1696. L'aînée de toutes, connue sous « le nom de seigneurs de Montrollet, de Barret et de la Vallée, « séparée de l'auteur des cinq autres dès le milieu du XVIe siècle, « s'est éteinte depuis peu après avoir donné un conseiller au Grand « Conseil, plusieurs sujets au bureau des finances de Poitiers et « cinq officiers d'armée dont deux tués l'un à la bataille de Fleurus, « en 1690, l'autre au siège de Barcelone, en 1706..... Méry de « Dreux, Sgr de Bois-Aubry et de Stées, auteur de toutes les « autres, mourut en 1577 ayant eu de Charlotte de la Coussaye, « sa femme, dix-huit enfants... »

Beauchet-Filleau a donné une généalogie très consciencieuse de la maison de Dreux-Brézé dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.* On suivra son travail dans cette notice.

La famille de Dreux paraît avoir eu pour berceau les confins du Poitou et de la Touraine. Thomas Dreux, auquel seulement remonte la filiation suivie, était, le 5 décembre 1459 et le 9 décembre 1484, sénéchal du prieuré de Savigny-sous-Faye, dépendant de l'abbaye de Saint-Benoit de Quinçay, et, en 1482, châtelain de la baronnie de Faye. Il paraît avoir été proche parent d'un Thomas Dreux qui était marchand drapier à Loudun dans la première moitié du

XVe siècle et de la famille duquel il sera dit quelques mots plus bas. On a voulu, mais sans preuves, en faire le fils d'un Pierre, ou Perrin, Dreux qui fut témoin d'un acte passé à Loudun le 18 juin 1406 et qui était en 1419 juge ordinaire de cette ville. Son fils, honorable homme et sage maître Simon Dreux, licencié ès lois, était en 1500 sénéchal de Savigny. Il avait épousé Perrine Cacquereau, fille d'un échevin de Poitiers, qui était veuve en 1533. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Pierre et Méry, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Pierre Dreux, Sgr de Périgné et des Barres, auteur de la branche aînée, aujourd'hui éteinte, épousa Marie Colin. On n'a sur lui que peu de renseignements. Son petit-fils, François Dreux, premier assesseur au présidial de Poitiers en 1593, fut anobli par la mairie de cette ville qu'il exerça en 1602. Il acquit en 1607 de la famille des Monstiers-Mérinville, pour le prix de 30.000 livres, l'importante seigneurie de Montrollet, située près de Confolens, et mourut en 1616. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Simon Dreux, conseiller au Grand Conseil, décédé en 1652, se qualifiait baron de Montrollet. Le petit-fils de celui-ci, Simon Dreux, baron de Montrollet, né en 1677, dissipa ses biens et dut revendre la terre de Montrollet au marquis de Mérinville. Il laissa une fille, Mme Vidaux, femme d'un bourgeois de Saint-Junien, et trois fils qui paraissent être décédés sans postérité. Cette branche avait été maintenue dans sa noblesse, en 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, et, le 27 décembre 1715, par jugement de Quentin de Richebourg, successeur de M. de Barentin. Plusieurs de ses représentants firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Poitiers).

L'auteur de la seconde branche, Méry Dreux, né en 1507, eut en partage la terre de Bois-Aubry. Dans un acte du 10 janvier 1554 il se qualifie conseiller du Roi enquesteur en la sénéchaussée de Poitou. Il épousa, par contrat du 15 janvier 1533, Charlotte de la Coussaye, dont il eut une nombreuse postérité, et mourut le 8 octobre 1577. Trois de ses fils, Simon, Claude et Thomas Dreux, furent les auteurs de trois grands rameaux. Un autre, Pierre Dreux, né à Poitiers en 1536, décédé en 1583, fut abbé de Notre-Dame de Ham, chanoine et grand archidiacre de l'église de Paris et seul vicaire général du diocèse de Paris pendant vingt-deux ans. Un cinquième, enfin, Jean Dreux, décédé en 1615 sans laisser de postérité mâle, fut conseiller en la Cour des aides en 1574, procureur général en la Chambre des comptes en 1585 et, enfin, conseiller d'État en 1597.

Le premier rameau est aujourd'hui éteint. Son auteur, Simon Dreux, Sgr de Bois-Aubry, receveur particulier des décimes du dio-

cèse de Poitiers, épousa Madeleine Gaby, héritière de la terre de Creuilly, par contrat passé le 12 janvier 1556 devant notaire à l'Ile-Bouchard, en Touraine. Il laissa un fils, Simon Dreux, Sgr de Creuilly, avocat général en la Chambre des comptes de Paris en 1607, conseiller du Roi en ses Conseils par brevet du 20 septembre 1614, décédé en 1649, qui fut anobli par ses charges. Ce magistrat avait épousé en 1616 Geneviève Aubéry. Il laissa lui-même, entre autres enfants, trois fils : 1° Guillaume Dreux, Sgr de Creuilly, avocat général en la Chambre des comptes de Paris en 1649, conseiller d'État en 1651, chevalier de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel en 1674, décédé en 1675, qui n'eut qu'une fille, Mme Espiard de Colonges ; 2° Jean Dreux, Sgr de Creuilly, baptisé en 1629, maître d'hôtel ordinaire du Roi en 1643, capitaine chef du vol pour la corneille dans la grande fauconnerie de France en 1656, maintenu dans sa noblesse, le 28 janvier 1700, par arrêt des commissaires généraux du Conseil, décédé à Paris en 1709, dont le fils mourut sans postérité en 1710; 3° Simon Dreux, Sgr de Morsan-sur-Seine, près de Corbeil, baptisé en 1634, officier, maintenu dans sa noblesse, le 22 mars 1703, par arrêt du Conseil d'État, dont les fils moururent sans postérité. L'aîné de ceux-ci, Simon-François, né à Cambrai en 1681, avait été admis en 1695 parmi les pages de la Petite Écurie.

L'auteur du second rameau, Claude Dreux, marié en 1585 à Antoinette de la Dive, fut l'un des cent gentilshommes de la maison des rois Henri III, Henri IV et Louis XIII. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° René Dreux, Sgr de la Tudaisière, un des cent gentilshommes de la maison du Roi, dont la descendance, maintenue dans sa noblesse, le 10 novembre 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, paraît s'être éteinte dans la première moitié du XVIIIe siècle ; 2° Antoine Dreux, né en 1591. Ce dernier était en 1621 trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres en Guienne. Il épousa, par contrat du 9 août 1620, Jeanne Ruellé, héritière de la seigneurie de Nancré, en Berry. Etant devenu veuf, il entra dans les ordres et mourut en 1670 archidiacre de Paris. Son fils, Claude Dreux, Sgr de Nancré, décédé à Paris en 1689, fut lieutenant général des armées du Roi et commandant de la province d'Artois. Il avait acquis en Bas-Poitou, en 1680, la terre importante de la Flocellière et était connu dans les dernières années de sa vie sous les titres de comte de Nancré et de marquis de la Flocellière. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 22 mars 1703, par arrêt du Conseil d'État. Elle s'éteignit avec Louis-Ernest, marquis de Dreux-Nancré, décédé sans postérité à Aix en 1883. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que le grand-père

de ce dernier, Barthélemy-Charles de Dreux-Nancré, fit en 1775 pour être admis parmi les pages de la Reine.

Le troisième rameau, le seul qui se soit perpétué jusqu'à nos jours, a été extrêmement brillant. Son auteur, Thomas Dreux, né en 1544, d'abord receveur général provincial des décimes ecclésiastiques pour les évêchés de Poitou, Saintonge et Angoumois, fut pourvu, le 5 juin 1594, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la grande Chancellerie. Il avait épousé en 1571 Jeanne Raymond dont il eut plusieurs enfants. Son petit-fils, Pierre Dreux, baptisé à Saintes en 1612, fut reçu en 1635 conseiller au Parlement de Bretagne. Ce fut le fils de celui-ci, Thomas Dreux, né en 1644, baptisé à Loudun en 1647, qui commença la grande fortune de sa famille. Reçu en 1667 conseiller au Parlement de Paris, il fut maintenu dans sa noblesse, le 13 juin 1669, sur preuves de quatre générations, par arrêt de la Chambre de réformation de Bretagne. Il acquit en 1682 du prince de Condé la terre considérable de Brézé, en Anjou, et en obtint l'érection en marquisat par lettres patentes d'août 1685. Il maria en 1698 son fils, Thomas, avec la fille du ministre Chamillart et mourut dans un âge très avancé le 27 octobre 1731. Il avait épousé en 1670 Marie-Marguerite Bodinet. Thomas Dreux, deuxième marquis de Brézé, lieutenant général des armées du Roi en 1710, décédé à Paris en 1749, avait épousé, comme on vient de le voir, Catherine-Angélique Chamillart. Il obtint en 1701, grâce à la protection de son beau-père, la charge héréditaire de grand-maître des cérémonies de France. Il laissa deux fils : 1° Michel de Dreux, troisième marquis de Brézé, né en 1700, grand-maître des cérémonies de France, lieutenant général des armées du Roi en 1744, inspecteur général de l'infanterie, qui mourut sans postérité en 1754 ; 2° Joachim de Dreux, quatrième marquis de Brézé, né à Paris en 1710, grand-maître des cérémonies de France, lieutenant général des armées du Roi en 1759, décédé en 1781, qui épousa en 1755 Mlle de Courtarvel, héritière des terres de Courtarvel, de Pezé et de la Lucazière, dans le Maine. Le fils de ce dernier, Henri-Evrard, marquis de Dreux-Brézé, né en 1766, admis aux honneurs de la Cour le 22 janvier 1787, était grand-maître des cérémonies de France à l'époque où éclata la Révolution. Il est surtout connu aujourd'hui pour l'apostrophe que lui aurait adressée Mirabeau lorsque, le 20 juin 1789, il vint de la part du Roi signifier au président Bailly la fermeture de la Salle du Jeu de paume : « Allez « dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple « et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes ». Le marquis de Dreux-Brézé aurait répondu : « Je ne puis reconnaître en M. de Mirabeau que le député du bailliage d'Aix et non l'organe de

l'Assemblée ». Il recouvra en 1814 sa charge de grand-maître des cérémonies de France, fut créé pair de France héréditaire par ordonnance du 17 août 1815, fut nommé maréchal de camp en 1816 et chevalier du Saint-Esprit en 1825 et mourut à Paris en 1829. Il avait épousé en 1790 une fille du général de Custine. Il en laissa une fille, la marquise de Monteynard, et trois fils. L'aîné de ceux-ci, Scipion, marquis de Dreux-Brézé, né en 1793, pair de France en 1829 par droit héréditaire, grand-maître des cérémonies de France, décédé sans postérité au château de Brézé en 1845, fut sous la monarchie de Juillet un des chefs du parti légitimiste. Le second, Emmanuel, marquis de Dreux-Brézé, né aux Andelys en 1797, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié en 1824 à Mlle de Boisgelin, décédé en 1848, laissa trois fils qui ont continué la descendance. Le troisième, Pierre-Simon de Dreux-Brézé, né à Brézé en 1811, évêque de Moulins en 1849, décédé en 1893, fut un des prélats les plus éminents de son temps. Henri-Simon, marquis de Dreux-Brézé, né en 1826, fils aîné d'Emmanuel, fut longtemps le représentant à Paris de M. le comte de Chambord. Il est décédé en 1904 laissant deux fils dont l'aîné, Pierre, né en 1853, marié en 1878 à Mlle de Grammont, est aujourd'hui propriétaire du château de Brézé.

La maison de Dreux a fourni cinq grands-maîtres des cérémonies de France, un grand-maître des cérémonies des Ordres du Roi en 1742, deux pairs de France, quatre lieutenants généraux des armées du Roi, des maréchaux de camp, un évêque de Moulins en 1849, des conseillers aux Parlements de Paris et de Bretagne, etc. Plusieurs de ses membres ont péri sur divers champs de bataille.

Principales alliances : de la Coussaye, de Brettes du Cros 1642, de Marsanges 1654, de Bouex de Villemort, de Montbel, du Pin 1663, de Salignac 1695, Prévost-Sansac de Touchimbert 1705, Irland de Beaumont 1635, Forget 1592, Daubray, de Belloy 1660, de Maynard, de Montgomery 1658, d'Appelvoisin 1680, d'Espiard 1698, de Montmorency 1702, de Barrenechéo de Béringhen 1728, de Lageard 1702, de David de Perdreauville, de Postel 1640, de Sévigné 1660, Chamillart 1698, de la Chatre 1749, du Guesclin 1723, de Courtarvel 1755, de Coucy 1783, de Rachais 1783, de la Rochelambert 1788, d'Ourches 1789, de Custine 1790, de Monteynard 1810, de Montault 1820, de Boisgelin 1824, de Pierre de Bernis 1882, des Bravards d'Eyssat du Prat 1850, de Gourcuff 1887, Chapelle de Jumilhac 1913, de Grammont 1878, de Nattes 1905, d'Ursel 1900, Odart de Rilly d'Oysonville 1911, Ferron de la Ferronnays 1856, Reille 1879, etc.

Il a existé à Loudun une famille Dreux qui peut avoir eu dans le passé une origine commune avec la puissante maison dont il vient

d'être parlé. Cette famille portait pour armes : d'*argent à un lion de gueules; au chef d'azur chargé de trois tiges de lys d'argent.* Thomas Dreux, auquel Beauchet-Filleau fait remonter la filiation, était marchand drapier à Loudun dans la première moitié du XVe siècle. Un de ses descendants, Adrien de Dreux, fut, paraît-il, anobli par lettres de juillet 1549. Cette famille s'est éteinte vers le début du XVIIe siècle.

Il a aussi existé à Chinon une famille Dreux qui croyait être une branche détachée à une époque inconnue de la maison de Dreux-Brézé et qui au XVIIe siècle en avait adopté les armoiries. Beauchet-Filleau donne la filiation de cette famille depuis Pierre Dreux qui fut inhumé, le 5 septembre 1560, en l'église Saint-Jacques, à Chinon. Philippe Dreux, Sgr de la Chancellerie et de Bellefontaine, lieutenant général de Chinon en 1604, maître des requêtes de la Reine-mère en 1628, décédé à Chinon en 1651, laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Philippe Dreux, conseiller d'État, décédé en 1683, dont le fils, Philippe, fut conseiller au Grand-Conseil en 1662, puis maître des requêtes, et dont le petit-fils, Philippe, entra en religion ; 2° Jean Dreux, né en 1613, procureur au bailliage de Chinon, dont le fils, Pierre Dreux, marié en 1711 à Françoise Beaulieu, fut trésorier de France et maître des eaux et forêts de Chinon et dont le petit-fils, Pierre Dreux, Sgr de Pacraye, demeura célibataire.

DREVET.

Famille d'ancienne bourgeoisie parisienne.

La famille Drevet a été illustrée par Pierre Drevet, né en 1664 à Sainte-Colombe, en Dauphiné, décédé à Paris en 1739, et par son fils, Pierre-Louis Drevet, né à Paris en 1697, décédé en 1739, qui furent deux des meilleurs graveurs de leur temps. Claude Drevet, cousin des précédents, né à Lyon en 1710, décédé à Paris en 1782, fut aussi un graveur très distingué.

DREYFUS-GONZALÈS de PRÉMIO-REAL et de VILLAHERMOSA.

Famille d'origine israélite.

M. Augusto Dreyfus avait épousé Luisa Gonzalès-Penillos, d'une famille distinguée du Pérou. Il en eut deux fils qui furent élevés dans la religion catholique à laquelle appartenait leur mère. L'un de ces fils, Édouard Dreyfus y Gonzalès, fut créé comte de Prémio-Réal par le roi d'Espagne Alphonse XIII à l'occasion du mariage qu'il contracta, le 16 mars 1907, avec la comtesse Anne-Hélène de Talleyrand-Périgord. L'autre, Louis, fut créé par le même souverain marquis de Villa-Hermosa à l'occasion du mariage qu'il

contracta, le 11 mai 1907, avec la comtesse Félicie de Talleyrand-Périgord, sœur de sa belle-sœur.

DREUZY (**Aupépin de la Motte-**). Voyez : Aupépin de la Motte-Dreuzy.

DRIENNAIS (**du Bouéxic de la**). Voyez : Bouéxic de Pinieux, de la Driennais et de Guichen (du).

DRIER de LAFORTE. Armes : *de sinople à un bastion d'argent.*

La famille Drier, ou Drié, ou Dryer, de Laforte appartient à la noblesse parlementaire du Dauphiné.

M. de Rivoire de la Batie lui a consacré une très courte notice dans son *Armorial du Dauphiné.*

Elle tire sa noblesse de la charge de secrétaire du Roi près la Chambre des comptes du Dauphiné que son auteur exerça de 1720 à 1740. Un autre de ses membres, Pierre Drier de Laforte, fut secrétaire, puis doyen des secrétaires, du Parlement de Grenoble.

La famille Drier de Laforte n'est pas titrée.

Elle a fourni des magistrats et des officiers.

Principales alliances : Donin de Rosière, Claret de Fleurieu 1881, Audras de Béost, Chosson du Colombier, Friol, de Lamothe, de Fabry-Fabrègues 1909, etc.

DRIESEN (**de Lallemand de**). Voyez : Lallemand de Driesen (de).

DRIGON de MAGNY. Armes (d'après l'*Armorial des comtes romains* de Ludovic de Magny) : d'*or à une bande d'azur chargée de trois étoiles d'argent, accompagnée en chef d'une tête de more de sable, tortillée d'argent, et en pointe d'une tête de lion arrachée de gueules ; au chef de gueules à la croix d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Devise : Nec devio, nec retrogradior.

La famille Drigon, originaire de Bourgogne, joint à son nom celui du domaine de Magny qu'elle a possédé près de Dijon.

On ne voit pas qu'elle ait appartenu avant la Révolution à la noblesse de sa province. Elle ne figure, en tout cas, au nombre ni de celles qui furent maintenues nobles par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Elle ne figure même pas au nombre des familles notables qui eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696.

Claude Drigon de Magny, né à Paris en 1796, célèbre généalogiste, chambellan du grand-duc de Toscane, décédé à Florence en 1879, reçut le titre héréditaire de marquis romain par bref du pape Grégoire XVI en date du 16 septembre 1845. Il laissa deux fils,

Edouard, né en 1824, et Ludovic, né en 1826. L'aîné de ceux-ci, Edouard, marquis de Magny, fut l'auteur d'un *Nobiliaire de Normandie*. Le second, Ludovic, fut l'auteur d'un *Nobiliaire universel*. Il a laissé un fils, Ludovic-Gaston de Magny, né en 1859.

DRILLET de LANNIGOU. Armes : *fascé d'argent et de sable de six pièces ; au lion d'or, couronné de gueules, brochant sur le tout*.

La famille Drillet est anciennement et honorablement connue dans le pays de Léon, en Bretagne. Elle y a possédé, entre autres biens, le domaine de Lannigou, situé dans la paroisse de Taulé, dont elle a conservé le nom.

Kerviler mentionne dans son *Répertoire de biobibliographie bretonne* un Mathurin Drillet, substitut du procureur du Roi à Fougères, qui assista en 1539 à la réformation de la Coutume ; N... Drillet, imprimeur à Morlaix en 1670 ; N... Drillet de Cassière, contrôleur de la communauté de ville à Morlaix en 1702, échevin de la même ville en 1727 ; N... Drillet de Penamprat, frère du précédent, notaire et procureur ; N... Drillet de Penamprat, bailli de Morlaix en 1750 ; Jean-Baptiste Drillet de Penamprat, né à Morlaix en 1727, vicaire général de Léon, puis de Dol, décédé en 1783.

Nicolas Drillet, sieur de la Cassière, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Morlaix).

Sébastien Drillet, sieur de Lannigou, fut pourvu, le 28 juillet 1779, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne.

Principales alliances : Cazin d'Honinctun vers 1840, de Kersauson vers 1780 et vers 1785, etc.

DRIONVILLE (le François de). Voyez : le François de Drionville.

DROUART de LEZEY. Armes : d'*or à une fasce de gueules accompagnée en chef de trois glands renversés de sinople et en pointe de trois saphirs taillés*.

La famille Drouart de Lezey appartient à la noblesse de Lorraine.

On en trouvera une généalogie complète dans le recueil de manuscrits connu sous le nom de *Nouveau d'Hozier*. On trouvera dans le même recueil les preuves de noblesse qu'elle fit au XVIIIe siècle pour obtenir l'admission de plusieurs de ses membres aux Écoles militaires et à la maison de Saint-Cyr.

Noble homme Didier Drouart, habitant de Languinber, auquel remonte la filiation, est mentionné dans des actes du 19 mai 1602 et du 24 avril 1608, soit seul, soit avec sa femme, demoiselle Marguerite Lallemant. Son fils, Jean Drouart, licencié ès droits, avocat,

puis lieutenant général au bailliage de l'évêché de Metz, conseiller au Conseil privé, obtint de l'empereur Ferdinand des lettres patentes de confirmation de noblesse, données à Vienne le 16 mars 1626, en considération de sa noble extraction, remontée à quatre degrés, et des services qu'il avait rendus à l'Empereur et à la Maison d'Autriche. Il avait épousé successivement, en 1617, Marthe Derand et, le 2 octobre 1639, Marie Touppet. Il fut père de Jean-Guillaume Drouart, sieur du Touppet, marié le 20 octobre 1676 à demoiselle Anne de Gondrecourt, qui fut nommé, le 22 novembre 1689, conseiller au bailliage de l'évêché de Metz à Vic et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 8 octobre 1697, par jugement rendu à Metz de l'intendant Turgot. Charles Drouart, chevalier, Sgr en partie de Lezey, fils du précédent, naquit à Vic en 1685. Il résidait dans la même ville quand il épousa, par contrat du 28 juin 1711, Marie-Jeanne de Romieu, fille d'un chevalier de Saint-Louis. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Joseph Drouart, chevalier, Sgr de Lezey, né à Saint-Mihiel le 19 mars 1712, capitaine au régiment de Poitou, marié le 20 mars 1741 à Marguerite le Changeur, fille d'un chevalier de Saint-Louis, dont un fils, Jean-Henri, né en 1745, fit en 1756 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire et dont une fille, Marie-Henriette, née à Munster en 1758, fit en 1769 les mêmes preuves pour être admise à Saint-Cyr ; 2° Charles-François-Robert Drouart de Lezey, chevalier, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, marié en 1748 à Thérèse Brigeot de Mazerule, dont un fils, Jean-Baptiste-Charles-Antoine, né à Neufchâteau en 1748, fit en 1756 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire ; 3° Hyacinthe-Claude Drouart, chevalier, trésorier principal de l'extraordinaire des guerres à Alençon, qui épousa dans cette ville, le 17 avril 1759, Louise-Marthe de Tragin et dont le second fils, Louis-Hyacinthe, baptisé à Alençon en 1765, fit en 1781 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Charles-François-Robert Drouart, chevalier, Sgr de Lezey, était sous Louis XVI major de la place de Gravelines. Son fils, Charles-Auguste Drouart, né à Gravelines en 1781, fut élu en 1815 député de l'arrondissement de Dunkerque à la Chambre des Cent-Jours.

M. Drouart, Sgr en partie de Lezey, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages de Phalsbourg et de Sarrebourg.

La famille Drouart de Lezey a fourni des magistrats et des officiers distingués.

Un jugement du tribunal de Dunkerque a autorisé ses membres en 1861 à faire rétablir dans les actes de leur état civil le titre de chevalier porté par leurs ascendants avant la Révolution.

Principales alliances : de Gondrecourt, de la Tour en Woivre, etc.

La famille Drouart de Lezey ne doit pas être confondue avec une famille Drouard de Bousset. Celle-ci, dont Saint-Allais a donné une généalogie, était originaire de Bourgogne et portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux molettes d'éperon avec cercle d'argent et en pointe d'un arc tendu avec sa flèche, le tout de même*. Jean-Jacques Drouard de Bousset, décédé en 1780, fut nommé en 1734 substitut du procureur général près la Chambre des comptes de Paris. Il fut père de Charles Drouard de Bousset, né en 1754, greffier de la Chambre des comptes de Paris en 1787, qui fut anobli par lettres patentes du 20 janvier 1815, et grand-père d'Alphonse-Henri Drouard de Bousset, né en 1787, qui en 1815 était encore célibataire.

Une famille de Drouart a appartenu à la noblesse de Champagne. Elle portait pour armes : *de gueules à trois membres de griffon d'or et au chef du même*. On en trouvera des tableaux généalogiques dans le *Cabinet d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus*. Daniel de Drouart, Sgr de Vendières, décédé en 1692, fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Caumartin, intendant, après avoir prouvé sa descendance d'Ogerin Drouart qui rendit hommage en 1484 au duc d'Orléans pour sa seigneurie de Vaux. Lainé fait observer dans son *Nobiliaire de Champagne* qu'il est fait mention dans cette preuve d'un hommage rendu en 1505 à la duchesse d'Angoulême et qu'Angoulême ne fut érigé en duché qu'en 1514. Charles de Drouart, fils de Daniel, quitta la France lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il fut père de Charles de Drouart, Sgr de Vendières, né en 1693, décédé en 1757, qui fut enlevé à ses parents et élevé par les Jésuites de Rouen. Celui-ci ne laissa qu'une fille, Gabrielle, dame de Vendières, qui épousa en 1747 M. de Maubeuge. Catherine de Drouart épousa en 1768 Alexandre-Hyacinthe de France.

DROUAS (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois fers de lance de même, deux en chef et un en pointe* ; *au chef d'argent chargé de trois molettes de sable*.

La famille de Drouas appartient à la noblesse de Bourgogne.

M. d'Arbaumont en a donné une excellente généalogie dans son *Armorial de la Chambre des comptes de Dijon*. On trouvera aussi une généalogie des Drouas dans le premier volume de l'*Armorial de la noblesse de France* de M. d'Auriac.

D'après une tradition ancienne, mais qui ne s'appuie sur aucune preuve, la famille de Drouas serait originaire d'Angleterre, ou d'Écosse, d'où elle serait venue à une époque reculée se fixer dans le Perche.

Ce qui est certain, c'est qu'au XVIe siècle elle habitait la ville de Dreux où naquit son premier auteur connu, Guillaume Drouas, sieur de la Plante. Celui-ci fut un des principaux lieutenants d'Antoine du Prat, baron de Vitteaux, en Bourgogne, qui était un des chefs du parti de la Ligue dans cette province. Ce seigneur le mit à la tête de 500 hommes et lui confia le gouvernement de la ville et du château de Vitteaux. Guillaume Drouas portait les qualifications de noble et d'écuyer. Il épousa, par contrat du 12 décembre 1588, Madeleine Pivert, fille d'un bourgeois de Vitteaux et veuve de Charles Languet, Sgr des Combes, valet de chambre de la reine Catherine de Médicis, et mourut en 1601 à Grenoble où l'avait amené un procès. Ses deux fils, Antoine, né en 1595, et Zacharie, né en 1598, épousèrent l'un le 21 avril 1619, l'autre le 17 juillet 1622, deux sœurs, Anne et Jeanne Bossuet, filles d'un conseiller au Parlement de Dijon et propres tantes de l'illustre évêque de Meaux.

L'aîné des deux frères, Antoine Drouas, Sgr de la Plante et de Vélogny, fut pourvu, le 10 avril 1618, de l'office anoblissant de conseiller maître en la Chambre des comptes de Dijon ; il résigna en 1649 cet office en faveur d'un de ses fils, obtint des lettres d'honneur en 1669 et mourut fort âgé en 1678. Il eut plusieurs fils dont l'un, Jacques, né en 1628, décédé en 1697, lui succéda dans son office et dont aucun n'eut de postérité.

Son frère, Zacharie Drouas, fut pourvu, par lettres du 4 mai 1628, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi audiencier en la chancellerie près le Parlement de Bourgogne ; il obtint des lettres d'honneur en 1651 et mourut en 1659. Il avait obtenu en 1631 du baron de Vitteaux l'érection en fief sous le nom de la Plante d'un domaine qu'il possédait à Boussey du chef de sa mère. Son fils, Zacharie Drouas, Sgr de la Plante, né en 1625, écuyer de la Grande Ecurie du Roi, mort en 1682, fut admis en 1671 aux États de Bourgogne. Il avait épousé en 1673 Michelle de Thibault de Jussey, qui se remaria dans la suite à Jean-Baptiste Dugon, chevalier, Sgr de Joursenvault. Il fut père de Jacques Drouas, chevalier, Sgr de la Plante, né en 1680, admis en 1700 aux États de Bourgogne, capitaine d'infanterie, décédé en 1767, qui épousa en 1710 Claude Simon, fille d'un conseiller au présidial de Semur, et qui continua la lignée. L'aîné des fils de ce dernier, Claude de Drouas de Boussey, né en 1712, décédé en 1773, fut nommé en 1754 évêque comte de Toul, prince du Saint-Empire. Jacques-Charles de Drouas, chevalier, Sgr de Vélogny, neveu de ce prélat, né en 1748, décédé en 1829, fut général de brigade en 1802, inspecteur général d'artillerie et commandeur de la Légion d'honneur ; il eut trois fils dont les deux plus jeunes furent

tués à l'ennemi sans avoir contracté d'alliance et dont l'aîné, Jacques-Gabriel, né en 1787, n'eut que des filles. Son frère, Claude-Edme de Drouas, né en 1750, capitaine d'infanterie, lieutenant des maréchaux de France, marié en 1781 à Mlle le Mire de Chamourette, fut le grand-père de Jacques Henri de Drouas, demeurant à Tonnerre, qui épousa en 1838 Mlle Siraudin et qui en eut une nombreuse postérité.

La famille de Drouas prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Auxerre et à Semur.

Elle n'est pas titrée.

Elle a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Saint-Louis, un vicaire général d'Autun en 1779, etc.

Principales alliances : Arviset, Bossuet 1619, 1622, Espiard 1706, 1757, de Suremain 1786, Loppin de Gémeaux, Maulbon d'Arbaumont 1856, de Gigord 1862, Poulletier de Suzenet, Brunet de Monthélie 1798, Baudenet de Perrigny 1816, de Feu de Lamotte, de Mongis 1810, Siraudin 1838, le Caruyer de Beauvais 1873, de Romanet de Lestranges 1883, de Ville de Ferrières, de Durat 1881, de Champs de Saint-Léger 1907, de Blanquet de Rouville 1909, etc.

DROUET des VOSSEAUX. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois molettes* (aliàs *de trois étoiles*) *de même*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*.

Ancienne famille de Normandie dont on trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et dans les *Archives de la noblesse* de M. de Magny.

Le travail conservé dans les manuscrits de Chérin donne la filiation depuis Claude Drouet, archer de la porte de Sa Majesté, qui donna une quittance le 23 août 1603. D'après M. de Magny, Claude Drouet aurait été déchargé de la contribution du ban et de l'arrière-ban par lettres patentes du 9 août 1593 et aurait obtenu du roi Henri IV, par brevet du 20 décembre 1599, concession du droit de chasse sur toute l'étendue de ses domaines. D'après le même auteur, il aurait été frère d'un Benoit Drouet, Sgr de Marconnay, qui, en récompense de ses services militaires, fut anobli en 1585 par lettres du roi Henri III. On ignore le nom de sa femme. Il obtint, le 12 mars 1608, la survivance de son état d'archer de la porte en faveur de son fils, Toussaint Drouet, sieur de la Vallée. Celui-ci obtint un congé en 1623. Sa veuve, honnête femme Marie de Monsavoir, est mentionnée dans un acte de 1648. Il laissa deux fils : 1° François Drouet, sieur de la Vallée, garde du corps, qui épousa

Urbane Couchart et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 2° Pierre Drouet, écuyer, sieur des Fontaines, nommé le 27 octobre 1647 archer de la garde du Roi, qui épousa, le 23 février 1648, Jeanne-Marie du Parc et qui continua la lignée. Le fils aîné de ce dernier, Jean Drouet, Sgr des Fontaines, épousa, le 27 décembre 1685, Marie-Anne Saint; il était garde du corps quand il mourut en Allemagne, en 1690. Il fut père de Pierre Drouet, sieur des Fontaines, qui épousa, le 13 janvier 1710, Emilie Faignon, et de Jean-Pierre Drouet qui fut conseiller du Roi en sa Cour des monnaies de Paris. Elie Drouet, Sgr des Granges, gendarme ordinaire de la garde du Roi, un des fils de Pierre et d'Emilie Faignon, fut maintenu dans sa noblesse d'extraction par arrêt du Conseil d'Etat du 6 septembre 1776 ; il ne paraît pas avoir eu de postérité. Un de ses frères, Hilarion Drouet des Fontaines, Sgr des Fontaines et des Vosseaux, tué dans l'expédition de Quiberon en 1795, épousa Marguerite Ruellon. Il fut père de Louis-Pierre Drouet des Vosseaux, né en 1767, qui épousa en 1802 Marguerite d'Ausbourg, et grand-père de Pierre-Xavier Drouet des Vosseaux, né en 1805, qui épousa en 1847 Anna-Julie de Mauclerc et qui en eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Georges, décédé à Sens en 1901, fut colonel de cavalerie.

Denis Drouet, écuyer, vétéran des gardes du corps du Roi, un des fils cadets de Pierre et de Jeanne-Marie du Parc, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre des Andelys) : d'*azur à un chevron accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant surmonté d'une grappe de raisin, le tout d'or.*

M. Drouet des Fontaines prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Rouen.

La famille Drouet des Fontaines et des Vosseaux a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de la Légion d'honneur, etc. Deux des fils du colonel Drouet des Vosseaux ont été tués à l'ennemi en 1915.

Principales alliances : Boulloche, d'Ausbourg, de Berruyer, de Mauclerc, etc.

Une famille Drouet de Basancourt, qui a fourni une longue série de greffiers en chef au criminel du Parlement de Paris, portait les mêmes armes que la famille dont il vient d'être parlé : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles du même.* Robert Drouet, avocat au Parlement et greffier en chef de ladite Cour, fit enregistrer ces armes à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris). Il avait épousé Marguerite Amyot. Leur fils, Barthélemy-Robert Drouet de Basancourt, né à Paris en 1696, bailli de Meudon, greffier en chef au criminel du Parlement de Paris, fut pourvu en 1735 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège qu'il conserva jus-

qu'en 1738. Il épousa Mlle Dancereau dont il eut deux fils. On trouvera une courte notice sur cette famille dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1909.

DROUET d AUBIGNY. Armes : *d'azur à un lion passant d'or accompagné de trois soucis de même.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : Si soucis ai, par Dieu les vaincs.

La famille Drouet d'Aubigny est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie du Mans.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'*Inventaire des minutes anciennes des notaires du Mans,* dressé par l'abbé Esnault et publié par l'abbé Chambois, et dans le *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française* de M. de Mailhol.

Au xviiie siècle la souche était représentée au Mans par deux branches principales, celle des Drouet d'Aubigny et celle des Drouet du Valoutin, dont, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici le point de jonction.

La branche des Drouet du Valoutin paraît être aujourd'hui éteinte. Adam-Denis Drouet, sieur du Valoutin, écuyer, conseiller du Roi, contrôleur des guerres, Sgr de la Bardoullière, Gittonnière, Fresne, etc., demeurant paroisse de la Couture, fils de feu Adam Drouet du Valoutin, conseiller au présidial du Mans, et petit-fils d'autre Adam Drouet, sieur du Valoutin. avocat du Roi au présidial du Mans, épousa Françoise le Proust par contrat du 12 décembre 1767. Leur fils, Adam-Louis Drouet du Valoutin, propriétaire, épousa Marie Tiget par contrat passé devant notaire au Mans le 12 thermidor an VII.

Le vicomte de la Messelière a donné dans ses *Filiations bretonnes* un intéressant tableau généalogique de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Drouet d'Aubigny. Louis Drouet d'Aubigny, à partir duquel il donne la filiation, naquit au Mans en 1590 et épousa dans cette ville, par contrat du 7 février 1616, Françoise Duclos du Coudray, fille d'un échevin. Son fils, Louis Drouet, sieur d'Aubigny, avocat au siège présidial du Mans, échevin de cette ville en 1661, décédé en 1668, épousa en 1650 Marie le Roys, dont il eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jean Drouet, conseiller au siège présidial du Mans, épousa Marie-Anne le Bourdais par contrat du 9 mars 1700. Un autre, Simon Drouet, sieur d'Aubigny, avocat en Parlement, demeurant à Pontvallain, marié en 1699 à Marie-Angélique de la Rue, fut père de Pierre-Simon Drouet d'Aubigny, né au Mans en 1702, avocat en Parlement, décédé à Château-du-Loir en 1769, qui épousa en 1729 Françoise Demées, grand-père d'Alexandre-Augustin Drouet d'Aubigny, né à Château-du-Loir en 1736, avocat en Parlement,

puis procureur, décédé dans sa ville natale en 1809, qui épousa au Mans, en 1774, Marie-Madeleine Leroy de la Gaillardière, et bisaïeul de Jacques Drouet d'Aubigny, né à Château-du-Loir en 1777, avocat, décédé au château du Coudray en 1840, qui épousa en 1806 Charlotte-Victorine de Fontenailles. Le fils de ce dernier, Alexandre Drouet d'Aubigny, né au château de Fontenailles en 1808, longtemps directeur de la manufacture des tabacs de Lille, est décédé au château du Coudray, en 1872, laissant cinq fils de son mariage, en 1842, avec Mlle Bernard, de la famille des grands industriels du nord de la France. Les représentants de cette branche sont connus de nos jours sous le titre de comte d'Aubigny.

La famille Drouet a fourni un grand nombre d'échevins et de conseillers au présidial du Mans, des commissaires des guerres, des avocats, des officiers, un zouave pontifical, etc.

Principales alliances : le Bourdais 1700, d'Amboise 1737, de la Rue (du Can) 1699, Gilles de Fontenailles 1806, Bernard (de Meurin) 1842, de Querhoent, de Montfort 1898, de Malespine, de Cathelineau 1873, Torterue de Sazilly, Varanguien de Villepin, Amyot d'Inville 1906, etc.

DROUET de MONTGERMONT. Armes : *de gueules à trois cœurs d'or, 2 et 1, et une rose de même en abîme.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : AD HONOREM SEMPER.

La famille DROUET DE MONTGERMONT appartient à la noblesse de Bretagne. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Lebœuf de Montgermont dont un membre a reçu de nos jours le titre de comte romain.

On trouvera des renseignements sur les Drouet de Montgermont dans le *Nouveau d'Hozier*, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1896, dans les ouvrages de Potier de Courcy et de Kerviler, dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière, etc.

Les généalogistes ont attribué à cette famille, mais sans preuves certaines, un Robin Drouet, de la paroisse de Thourie, qui en 1427 était avocat d'assises et procureur de Rougé et pour ce motif non contribuant ; un Michel Drouet, sieur de la Morelays, demeurant à Rennes, qui fut anobli par lettres de 1469 ; un Geoffroy Drouet, sieur de Langle, en Couéron, qui fut maire de Nantes en 1564 ; et un Mathurin Drouet, marié à Renée Touzelin, qui fut reçu en 1570 conseiller au Parlement de Bretagne, à une époque où ces fonctions n'étaient pas encore anoblissantes.

Dans la réalité la famille Drouet ne figure pas aux anciennes réformations de la noblesse de Bretagne. Elle tire simplement sa noblesse de l'office de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le

Parlement de Bretagne qui fut exercé par cinq de ses membres : Pierre Drouet, en 1625, Bertrand Drouet, en 1634, Julien Drouet, en 1638, André Drouet, en 1649, et Jean Drouet, en 1672.

Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, René Drouet, sieur de Torigny, et son frère, Pierre Drouet, sieur de la Briantaye, fils de Pierre Drouet, secrétaire du Roi ; Jean Drouet, Sgr du Prezec, fils de Bertrand Drouet, secrétaire du Roi ; Julien Drouet, sieur de Boisguillaume, et son frère, Roch Drouet, sieur de la Rogantaye, fils de Julien Drouet, secrétaire du Roi ; et, enfin, André Drouet, sieur des Rochelles, secrétaire du Roi, furent maintenus dans leur noblesse, en vertu des privilèges des secrétaires du Roi, par arrêts du Conseil d'État du 17 octobre 1670, du 15 novembre 1670 et du 19 janvier 1671. La famille Drouet fut encore maintenue dans sa noblesse en 1702 par jugement de l'intendant de la province.

René Drouet de Torigny fut reçu en 1634 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Nantes ; Jacques-René Drouet de la Harlière et François-René Drouet furent pourvus de la même charge le premier en 1692, le second en 1766.

La seule branche de la famille Drouet qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours joint à son nom celui de la paroisse de Montgermont, au diocèse de Rennes, dont elle possédait la seigneurie dès le XVII[e] siècle. Elle descend d'André Drouet, sieur des Rochelles et des Noescelles, mentionné plus haut, qui fut pourvu en 1649 de l'office de secrétaire du Roi, qui obtint en 1670 des lettres d'honneur et qui fut maintenu dans sa noblesse cette même année. Ce magistrat avait épousé Julienne des Hayers. Leur fils, Léonard Drouet, écuyer, Sgr de Montgermont, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il épousa d'abord Élisabeth de la Corbière, puis, en 1693, Marguerite Chauvel du Launay, veuve de Jean de Cheux. Il eut de cette seconde union un fils, Léonard-Gilles Drouet, Sgr de Montgermont, qui épousa d'abord, en 1723, sa cousine, Jeanne Grimaudet, fille de Jean Grimaudet, conseiller au Parlement de Bretagne, et de Marguerite Drouet de Thorigny, puis, en 1741, Anne-Julienne Gouin. Celui-ci fut père de Léonard-Joseph Drouet, chevalier, Sgr de Montgermont, né du second lit, capitaine de cavalerie, qui épousa à Rennes, en 1779, M[me] Poullain des Dodières, née Charette du Thiersant, et grand-père de Léonard-Joseph Drouet de Montgermont, né en 1780, qui épousa M[lle] de Farcy et qui continua la lignée.

André-François Drouet, chevalier de Montgermont ; Mathurin Drouet du Boisglaume ; François et Guillaume Drouet de la Noë-Seiche ; Léonard-Joseph et Jean Drouet de Montgermont signèrent

en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux.

La famille Drouet de Montgermont a fourni des conseillers auditeurs en la Chambre des comptes de Nantes, des officiers de mérite, un zouave pontifical, des secrétaires du Roi, des conseillers généraux d'Ille-et-Vilaine, etc.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte de Montgermont.

Principales alliances : de Charette 1779, de Farcy, de Marnière de Guer 1831, du Bourne de Chefdubois 1858, de Lespinay, d'Aubert 1859, Normant de la Villehéleuc 1893, de Bernon 1912, Davy de Boisroger 1914, Chéreil de la Rivière 1681, Grimaudet (de Rochebouet) 1723, de la Corbière, de Lalun 1911, etc.

Il avait existé en Bretagne au moyen âge une famille Drouet, d'ancienne noblesse, qui, d'après un sceau de 1381, portait pour armes : *de.... à une clef en pal, accostée d'une étoile de... et d'une coquille de.....* Potier de Courcy mentionne un Alain Drouet qui, d'après un titre de la collection Courtois, se serait croisé en 1248. Les preuves de dom Morice mentionnent Robert Drouet, qui était archer en 1351, Bertrand Drouet, qui ratifia le traité de Guérande en 1381, et Guillaume Drouet, écuyer, qui était capitaine de compagnie en 1414.

Une troisième famille Drouet appartenait sous Louis XIV à la haute bourgeoisie de Nantes. Un de ses représentants, Henri Drouet, était conseiller au présidial de cette ville quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *de sinople à un lion d'argent; au chef d'or chargé d'une fleur de lys d'azur accostée de deux étoiles du même.*

DROUHARD.

Famille d'honorable bourgeoisie franc-comtoise.

François Drouhard était en 1753 avocat au Parlement de Besançon. Alexis Drouhard était en 1764 lieutenant général au bailliage présidial de la même ville. M. Drouhard était en 1878 conseiller à la Cour d'appel de Besançon.

Principale alliance : de Bourqueney vers 1800.

DROUHOT. Armes : d'*azur à un chevron alaisé d'or accompagné de trois étoiles d'argent ; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

Pierre-Nicolas Drouhot, né en 1772 à Valon (Haute-Saône), retraité colonel en 1813, décédé en 1817, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 31 janvier 1810. Il avait épousé en 1801 M[lle] Harpin. Il en laissa un fils, Jean-Paul-Edouard Drouhot.

Une famille de Drouhot, ou de Rouhot, éteinte au XVIII[e] siècle, avait appartenu à la noblesse parlementaire de Franche-Comté. Elle portait pour armes : d'*argent à trois roues d'or*. M. de Lurion, dans son *Nobiliaire de Franche-Comté*, la fait descendre de Jean Drouhot, ou de Rouhot, décédé à Dole en 1564, et de son second fils, Louis Drouhot. La famille de Drouhot donna plusieurs magistrats au Parlement de Besançon.

DROUILHET de SIGALAS. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1826) : d'*or à un chêne de sinople, glanté d'or, sénestré d'un lion contre-rampant de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur, le tout soutenu d'une terrasse de sinople.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux aigles.*

La famille Drouilhet de Sigalas appartient à la noblesse de robe bordelaise.

On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et dans le *Nobiliaire de Guienne et Gascogne* d'O'Gilvy.

La filiation suivie remonte à monsieur maître Jean Drouilhet, sieur de la Sylvestrie, conseiller du Roi, lieutenant particulier en l'élection d'Agenais, qui épousa, par contrat du 23 juin 1649, Jeanne du Boys, fille de François, écuyer, Sgr de la maison noble du Fresne. Ce même Jean Drouilhet fut anobli par lettres patentes d'avril 1654. Mais ces lettres ne furent enregistrées nulle part et ne furent même pas visées par Molé, alors garde des sceaux. Elles se trouvèrent, du reste, annulées par un édit d'août 1664 qui révoquait tous les anoblissements concédés depuis 1611. François Drouilhet, Sgr de Sigalas, fils de Jean, fut baptisé à Marmande le 25 novembre 1657. Il épousa Catherine de Morin par contrat passé à Marmande le 25 février 1696, fut reçu le 25 janvier 1696 conseiller au Parlement de Bordeaux, fut définitivement anobli par cette charge, qu'il exerça jusqu'à sa mort, en 1737, et fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il laissa, entre autres enfants, deux fils. L'aîné de ceux-ci, Pierre-Léon Drouilhet de Sigalas, né en 1700, reçu en 1735 conseiller au Parlement de Bordeaux, eut une fille unique qui épousa en 1769 un de ses cousins germains, François Drouilhet de Sigalas. Le puîné, Charles-Ignace Drouilhet de Sigalas, né à Marmande le 2 janvier 1709, reçu en 1757 conseiller au Parlement de Bordeaux, décédé en 1780, épousa à Bordeaux, le 17 août 1740, Marguerite Fouques, fille d'un riche négociant de cette ville et sœur de M[mes] de Martin du Tyrac et de Maignol. Il sollicita du roi Louis XVI des lettres patentes de surannation et de relief confirmant les lettres d'anoblissement concédées à son aïeul en 1654. Mais il mourut avant

d'avoir obtenu ces lettres qui ne furent accordées à ses cinq fils qu'en octobre 1783 et qui furent enregistrées à la Cour des aides de Bor- le 17 juillet 1784. Deux de ses fils, André-Joseph et François Drouilhet de Sigalas, furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

La branche aînée n'est pas titrée. Son auteur, André-Joseph Drouilhet de Sigalas, né en 1741, reçu en 1772 conseiller au Parlement de Bordeaux, épousa Marguerite Biroat. Il fut père de Pierre Drouilhet de Sigalas, marié en 1813 à Mlle de Soyres, qui fut maire de Bazas de 1818 à 1830, et grand-père de Jean-Joseph Drouilhet de Sigalas, marié en 1852 à Mlle de Lonjon, qui continua la lignée.

L'auteur de la seconde branche, François Drouilhet, né à Bordeaux en 1744, décédé à Marmande en 1810, devint seigneur de Sigalas par le mariage qu'il contracta en 1769 avec sa cousine germaine, Catherine Drouilhet, dame de Sigalas. Son fils unique, Étienne-Sylvestre Drouilhet de Sigalas, né à Marmande en 1778, député et conseiller général du Lot-et-Garonne sous la Restauration, marié à Tonneins en 1809 à Mlle de Peyferrié, décédé dans sa ville natale en 1848, reçut le titre héréditaire de vicomte par lettres patentes du 9 mars 1826 avec institution en majorat de son hôtel de Marmande et de divers domaines. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissa trois fils dont deux ont eu postérité masculine. L'aîné de ceux-ci, Louis-Gabriel, vicomte Drouilhet de Sigalas, né à Marmande en 1811, décédé dans la même ville en 1884, avait épousé à Toulouse en 1838 Mlle de Villèle, fille de l'illustre ministre des finances de la Restauration. Il fut père d'Etienne-Amédée, vicomte Drouilhet de Sigalas, qui a épousé en 1865 Mlle de Lur-Saluces et qui en a eu cinq enfants.

La famille Drouilhet de Sigalas a fourni des officiers, des magistrats, des littérateurs.

Principales alliances : du Bois du Fresne 1649, de Montesquiou de Sainte Colombe 1660, de Gères, de Morin 1696, de Lavaissière de Verduzan 1742, de Soyres 1813, de Lonjon 1852, de Fayolle 1877, de Raymond de Lalande 1840, de Labat de la Peyrière 1844, de Villèle 1838 de Lur-Saluces 1865, de Fumel 1881, d'Albis de Gissac 1888, Barthez de Montfort 1885, Roger 1897, de Pontac 1901, Belhomme de Franqueville 1910, Spiridonoff 1903, de Botet de Lacaze 1907, etc.

DROUILLARD, ou DROUILLARD de la MARRE. Armes : d'*azur à trois pommes de pin d'or*, 2 *et* 1.

Une famille noble du nom de Drouillard, qui portait les armes

décrites en tête de cet article, a longtemps résidé dans la presqu'île de Rhuys, en Bretagne. Elle possédait, entre autres biens, la seigneurie de Kerlen, dans la paroisse de Sarzeau. Elle figura de 1481 à 1536 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Vannes et donna en 1505 un conseiller maître en la Chambre des comptes de Bretagne. Sa branche principale s'éteignit vers la fin du xvie siècle dans la famille de Quintinic. Une autre branche subsistait en Anjou au xviie siècle ; ses représentants, Jacques Drouillard, sieur de la Barre, demeurant à Chaslain, au ressort d'Angers, et Isidore Drouillard, sieur de Lesbeaupinaix, demeurant au même lieu, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir prouvé leur filiation depuis leur bisaïeul, vivant en 1501. Marie le Breton, veuve de François Drouillard, gentilhomme, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Angers).

La famille Drouillard actuellement existante a adopté le blason de celle dont il vient d'être parlé. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler. Elle appartenait au commencement du xviiie siècle à la bourgeoisie de Quimper, en Basse-Bretagne. Jacques-Joseph Drouillard, né dans cette ville en 1716, alla se fixer à Saint-Domingue. Son fils, Nicolas-Marie Drouillard, né en 1757, joignit à son nom celui d'un domaine de la Marre qu'il possédait dans cette colonie. Le fils de ce dernier, Nicolas-Marie Drouillard, ou Drouillard de la Marre, né à Paris en 1791, banquier dans cette ville, décédé en 1856, fut élu en 1846 député de Quimperlé ; mais son élection fut cassée pour faits de corruption électorale et il ne fut pas réélu. Il avait épousé sa cousine, Léonide Drouillard de Karbec. Il en laissa une fille qui épousa d'abord le marquis de Roffignac, puis, en 1889, l'avocat général des Coustures. Il eut aussi deux fils : 1° Hippolyte Drouillard, né en 1833, maire de Saint-Pol-de-Léon, puis de Roscoff, conseiller général du Finistère, sénateur du même département en 1894, décédé l'année suivante, qui a laissé des enfants de son mariage avec Mlle Monge : 2° Pierre-Emmanuel Drouillard, né en 1846, capitaine de vaisseau en 1895, officier de la Légion d'honneur, qui a également eu postérité. Mme Nicolas-Marie Drouillard avait demandé le 17 juillet 1864 pour elle et pour ses deux fils, dont le second était encore mineur, l'autorisation de joindre régulièrement au nom de Drouillard celui de : DE LA MARRE.

Principales alliances : Monge, de la Motte-Rouge 1903, de Roffignac 1850, des Coustures, etc.

DROUIN de BOUVILLE et de ROCHEPLATTE (de). Armes : *parti d'argent et de sable au lion de l'un en l'autre.*

La famille DE DROUIN appartient à la noblesse du Gâtinais.

La Chesnaye des Bois en a donné au XVIIIe siècle une généalogie très sommaire. On trouvera aussi des renseignements sur les Drouin dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

La famille de Drouin fit en 1688 des preuves de noblesse, conservées dans le *Cabinet d'Hozier*, pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages de la Grande Ecurie. Ces preuves font remonter la filiation au 19 avril 1518, date à laquelle noble homme Philippe Drouin, Sgr de Chesneteau, épousa, par contrat passé devant notaire à Pithiviers, Guillemette de la Taille, fille de noble homme Jean de la Taille, Sgr des Essarts, et de Marie de Poilloüe.

D'après la Chesnaye des Bois, dont le travail ne paraît pas appuyé sur des preuves très sérieuses, Philippe Drouin aurait été fils d'un Guillaume de Drouin, écuyer, Sgr de Marchery et de Chesneteau, en Gâtinais, qui fut présent en 1553 à la réformation de la coutume de Sens, petit-fils d'un Guillaume de Drouin, Sgr de Chenon et de Marchery, qui épousa N... de Vièvre, et arrière-petit-fils d'un Philippe de Drouin, Sgr de Chenon, près de Chateaulandon, qui aurait été en 1431 capitaine d'une compagnie d'infanterie sous le seigneur de Chailly.

Léon de Drouin, écuyer, Sgr de Chesneteau, fils de Philippe et de Guillemette de la Taille, épousa, par contrat passé le 29 août 1558 devant notaire à Pithiviers, Claude de Vaux, héritière de la terre de Bouville, près de Pithiviers, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom. Il fut père de Robert de Drouin, Sgr de Bouville, un des gens d'armes de la compagnie du Roi, marié en 1587 à Elisabeth Brosset d'Arconville, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 28 juillet 1599, par ordonnance des commissaires départis dans la généralité d'Orléans, et grand-père de Florisel Drouin, chevalier, Sgr de Bouville, né en 1599, lieutenant-colonel au régiment de Saint-Luc en 1635, gouverneur de Pithiviers en 1649, qui épousa à Paris en 1638 Elisabeth Hubert, veuve de M. Duvergier de Hauranne. Le fils de Florisel, messire François de Drouin, chevalier, Sgr de Bouville, né en 1640, épousa, le 7 février 1665, Madeleine Guyon, fille d'un maître des eaux et forêts de Montargis. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 28 février 1667, par jugement de M. Daubray, intendant de la généralité d'Orléans, et fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il avait fait en 1688 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour obtenir l'admission parmi les pages de la Grande Ecurie de son fils aîné, Philippe de Drouin de Bouville,

né en 1671 à Saint-Martin d'Estouy. Ce jeune homme mourut dans la suite sans laisser de postérité. Ce fut son frère puîné, Charles-François de Drouin, chevalier, Sgr de Bouville, né en 1679, gouverneur de Pithiviers, marié en 1710 à Charlotte de Gauville, dame de Montéclard, décédé à Bouville en 1748, qui continua la lignée. Deux des fils de celui-ci, Charles-François de Drouin, Sgr de Bouville, gouverneur de Pithiviers, et Philippe de Drouin, dit le chevalier de Bouville, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée compte encore des représentants. Son chef est connu sous le titre de comte de Bouville. Cette branche ne doit pas être confondue avec la famille Grossin de Bouville dont le chef porte également le titre de comte de Bouville.

L'auteur de la branche cadette, Philippe Drouin, chevalier de Bouville, né en 1715, marié en 1766 à Adélaïde Poisson de Lorvilliers, fille d'un secrétaire du Roi, obtint, par lettres patentes de juin 1767, l'érection en comté de sa seigneurie de Rocheplatte. Il fit des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils, Florizel-Louis de Drouin de Rocheplatte, né en 1767, plus tard député et maire d'Orléans, décédé en 1852. Sa descendance s'est éteinte en la personne du fils de celui-ci, Albert Drouin, comte de Rocheplatte, né en 1798, décédé en 1893 au château de Rocheplatte (Loiret), qui n'a pas eu d'enfants de son mariage, en 1850, avec la vicomtesse de Montbel, née Crublier de Fougères, décédée à Orléans en 1885, mère de la comtesse Arthur de la Rochefoucauld. Une sœur du dernier comte de Rocheplatte avait épousé en 1816 le comte d'Aboville, pair de France.

Louis-Florizel Drouin, comte de Rocheplatte, avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Orléans.

La famille de Drouin de Bouville et de Rocheplatte a fourni de nombreux officiers, des gouverneurs de Pithiviers, un gentilhomme ordinaire de Monsieur, frère du roi Louis XIII, etc.

Principales alliances : de la Taille 1518, Guyon 1655, de Beauharnais 1666, de Gauville 1710, Crublier de Fougères, de Terras 1870, de Bizemont 1864, de Chauvenet 1900, Babinet de Rancogne, d'Aboville, etc.

Il a existé en Orléanais une autre famille Drouin qui portait pour armes : d'*azur à trois clous d'argent*, 2 *et* 1, *et à trois étoiles aussi d'argent posées* 1 *et* 2 *entre les clous*. Un tableau généalogique conservé dans le *Cabinet d'Hozier* fait remonter cette famille à Charles Drouin qui fut reçu en 1579 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Paris et dont le fils, Hiérosme, fut pourvu de la même charge en 1589. Charles Drouin, fils de Hiérosme, fut fermier général de l'extraordi-

naire des guerres en Bretagne. Il eut trois fils, Charles, Sgr de la Borde, Isaac, Sgr de Villechaumont, et Jérôme, Sgr de Vauléard, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 27 mai 1671, par arrêt du Conseil d'Etat. Le plus jeune de ces trois frères, Jérôme, eut lui-même trois fils, Charles, Hiérosme et Jacques, qui furent à leur tour maintenus dans leur noblesse, le 9 mars 1698, par jugement de Jubert de Bouville, intendant d'Orléans. L'aîné de ceux-ci, Charles, épousa en 1698 Marguerite Grimaudet dont il eut un fils. Son plus jeune frère, Jacques, eut un fils nommé Jacques qui en 1709 était âgé de 6 ans. Jérôme Drouin de Vauléart, écuyer, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, Sgr d'Azérie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Blois.

DROUOT. Armes : *coupé : au 1 parti d'azur à l'épée haute en pal d'argent, garnie d'or,* qui est des comtes militaires, *et d'azur à la croix fleuronnée d'or ; au 2 d'argent à un chevron de gueules accompagné en pointe d'une pile de boulets de sable.*

La famille à laquelle le général DROUOT a donné tant d'illustration est originaire de Lorraine et d'extraction modeste.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Titres et confirmations des titres de* 1830 *à* 1908 du vicomte Révérend.

Claude Drouot, né à Thicourt en 1745, boulanger à Nancy, décédé dans cette ville en 1803, avait épousé à Nancy Anne Roger, décédée en 1817. Il en eut trois fils : 1° Antoine, né à Nancy en 1774, dont il va être parlé ; 2° Christophe, né en 1775, tué à l'ennemi en 1794 ; 3° François, né à Nancy en 1786, dont il sera parlé après son frère.

Antoine Drouot, général de division en 1813, se signala, lors des événements de 1814, par son dévouement à Napoléon dont il venait d'être nommé aide de camp et qu'il suivit à l'île d'Elbe. Il fut gouverneur de cette île, fut nommé pair de France pendant les Cent Jours, puis en 1831 et mourut dans sa ville natale en 1847 sans avoir été marié. Il était grand-croix de la Légion d'honneur. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 6 octobre 1810, puis comte par nouvelles lettres du 24 octobre 1813 et du 22 mars 1814.

Son frère, François Drouot, pharmacien, marié en 1812 à Mlle Lescure, décédé en 1876, fut autorisé, par décret impérial du 26 décembre 1863, à relever le titre de comte héréditaire qui avait été conféré au général Drouot sous le Premier Empire. Il laissa un fils, Joseph, comte Drouot, né à Nancy en 1816, député de la Meurthe de 1852 à 1870, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1897, qui a lui-même laissé deux fils de son mariage, en 1844, avec Mlle Mandel.

M. Paul Drouot, petit-fils du comte Joseph Drouot, a été tué à l'ennemi en 1915.

DROUOT de la MARCHE. Armes : *de sinople à deux sabres d'argent en sautoir, surmontés de trois chevrons alaisés d'or et chargés d'un écusson de gueules au signe des chevaliers légionnaires.*

François-Joseph Drouot, ou Drouhot, dit Lamarche, né en 1733 à Lutzelhausen, en Basse-Alsace, était fils de Joseph Drouot et de Marie Sphon. Il entra dans l'armée en 1751 comme simple dragon. Il fut nommé colonel de hussards en 1791, maréchal de camp en février 1793 et général de division dès le mois suivant, fut mis à la retraite en 1807 et mourut en 1814. Il était commandeur de la Légion d'honneur. Son fils, François-Dagobert Drouot (ou Drouhot)-Lamarche, né à Strasbourg en 1774, était chef d'escadron quand il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 20 août 1810. M. Charles-Athanase Drouot de la Marche est décédé à Nantes en août 1911 à l'âge de 63 ans. On trouve que Jean-Joseph-Désiré Wesner, lieutenant de chasseurs à cheval, demanda, le 23 février 1865, l'autorisation de porter le nom de : Drouot de la Marche.

DROUOT de la COUR de VILLERS. Armes : *de gueules à une biche d'or soutenant un croissant d'argent sommé d'un laurier de sinople.* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696, registre de Verdun, par Louis Drouot, écuyer, Sgr de Villers-sur-Meuse et de la Cour en partie) : *d'azur à un chef d'argent chargé d'un lion naissant de gueules, armé et lampassé de même.*

Le nom de Drouot, assez répandu en Lorraine, y a été porté par plusieurs familles nobles qui n'avaient aucun rapport avec celle du général comte Drouot, ni avec celle du général Drouot-Lamarche.

Celle de ces familles qui donne lieu à la présence notice est connue sous le nom de Drouot de Villers. On en trouvera une généalogie dans le *Nobiliaire de Saint-Mihiel* de M. Dumont.

Claude Drouot, auquel remonte la filiation, d'abord soldat de fortune, était capitaine de cavalerie quand il fut anobli le 8 mars 1660, en récompense de ses services militaires, par lettres patentes du duc de Lorraine. Il fut père de Louis Drouot, qui acquit le fief de la Cour, et grand-père d'André Drouot de la Cour qui épousa Marie d'Hacourt par contrat du 18 février 1718 et qui à la suite de ce mariage vint établir sa résidence à Saint-Mihiel. Le fils de ce dernier, Nicolas Drouot de la Cour, Sgr du fief de Brauville et de Montineuse, né en 1727, marié en 1750 à Marie Connard, domicilié à Saint-Mihiel, fut maintenu au droit et possession de prendre le titre d'écuyer par arrêt

de la Chambre des comptes de Lorraine du 5 septembre 1760. Il prouva dans cette circonstance qu'il avait pour sixième aïeul André Chabrault, procureur général au bailliage de Clermont, qui avait été anobli, le 5 août 1515, par lettres patentes du duc Antoine et dont la fille avait épousé Jean Drouot, marchand à Clermont, son cinquième aïeul. Ce même Nicolas Drouot de la Cour, Sgr en partie de Villers-sur-Meuse, du ban de Saint-Maurice et du fief de Brauville, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages de Saint-Mihiel et de Verdun. Son fils, Christophe-Hubert Drouot de Villers (ou de Villay), chevalier, Sgr de la terre et marquisat d'Esne, de la maison forte de Villers-sur-Meuse, Broville-en-Woivre, Mont-Meuse et ban de Saint-Maurice, ancien officier au régiment des gardes françaises, prit part cette même année aux assemblées de la noblesse des bailliages de Verdun et de Clermont-en-Argonne ; il fut élu, le 12 décembre, député suppléant aux Etats généraux par le bailliage de Verdun, mais n'eut pas l'occasion de siéger. Il avait épousé Sophie-Marie de Bourcier de Montureux et fut père de Christophe-Louis Drouot de la Cour, connu sous le titre de marquis de Villers, qui continua la descendance.

La famille Drouot de Saint-Mard, également lorraine, portait pour armes : d'*azur à une fasce jumelle d'argent surmontée en chef d'un mufle de léopard d'or, lampassé et armé de gueules*. Elle avait pour auteur Nicolas-François Drouot, Sgr de Saint-Mard, près de Bayon, fils de N... Drouot et de François Chausson, substitut du procureur général en la Chambre des requêtes du Palais en 1737, marié à Anne-Françoise Gœury, décédé à Nancy en 1768, qui fut anobli, avec dispense de finance, par lettres du roi Stanislas du 5 janvier 1756. Le fils de ce magistrat, François Drouot de Saint-Mard, né à Nancy en 1726, marié en 1756 à Mlle Poirot, fut nommé en 1758 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Lorraine. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nancy, à Vézelise et à Rozières.

DROURIE (Chesneau de la). Voy. Chesneau de la Drourie.

DROUYN. Armes : d'*azur à l'ancre d'argent, entée et annelée de même, accompagnée en chef de deux étoiles de même*. — Cimier : *une étoile d'argent issante d'un armet morné, orné de son bourrelet et de ses lambrequins*.

La famille Drouyn, fixée en Bordelais au XIXe siècle, est originaire de Lorraine.

M. de Bourrousse de Laffore, continuateur d'O'Gilvy, en a donné une généalogie dans le tome III du *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*.

Jean-François Drouyn, natif de Bar, conseiller assesseur au bailliage du Clermontois, fut anobli, le 24 mars 1716, par lettres patentes de Léopold, duc de Lorraine, qu'il fit enregistrer, le 27 avril suivant, en la Chambre des comptes de Bar. D'après le travail de M. de Laffore il était fils de maître Nicolas Drouyn, avocat au bailliage de Bar, marié en 1666 à Jeanne de Longeau, et petit-fils de maître Etienne Drouyn, procureur au siège de Bar-le-Duc, marié en 1633 à Renée Parisot. Il épousa en 1705 Gabrielle-Charlotte de Vendières, fille d'un prévôt de Morley, et mourut à Bar en 1745. Il fut père d'Etienne-Nicolas Drouyn, conseiller au bailliage de Bar-le-Duc, décédé en 1783, qui épousa en 1730 Françoise Macuson, fille d'un médecin, et grand-père de François-Etienne Drouyn, né en 1731. Celui-ci vint se fixer à Commercy après le mariage qu'il contracta en 1764 avec Gabrielle Colin, fille d'un assesseur en la capitainerie des chasses, fut conseiller au bailliage royal de cette ville et mourut à Etelbruck en 1813. Il avait eu deux fils dont l'aîné, François-Joseph Drouyn, né en 1773, continua la descendance et dont le second, François, fut une des victimes du drame de Quiberon, en 1795. Ce fut François-Joseph Drouyn qui vint se fixer en Bordelais. Il fut capitaine de frégate, directeur du port de Bordeaux et chevalier de Saint-Louis, épousa en 1815, à Saint-Sulpice d'Izon, près de Bordeaux, sa parente, Marie-Fanny de Bontemps de Mensignac, et mourut en 1824. Il fut père de Léo Drouyn, né à Saint-Sulpice d'Izon en 1816, aquafortiste et historien distingué, président de l'Académie de Bordeaux en 1872, auteur de deux ouvrages bien connus des généalogistes, les *Variétés girondines* et la *Guienne militaire*, et grand-père de M. Léon, dit Léo, Drouyn, né à Bordeaux en 1839, architecte de valeur, qui a épousé en 1869 Mlle Godard de Blassy.

La famille Drouyn a fourni des officiers de terre et de mer.

Principales alliances : de Vendières 1705, de Lescale, de Bontemps de Mensignac 1780, 1815, Dufoussat de Bogeron 1837, Godard de Blassy 1869, Cotton de Bennetot 1912, etc.

M. de Laffore a cherché à rattacher la famille Drouyn à une famille de Rouyn, anciennement Drouin, qui a occupé un rang distingué dans la noblesse de Lorraine. Il sera consacré une notice spéciale à cette famille qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours [1].

DROUYN de LHUIS. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à une gerbe d'or, liée d'argent, accostée de deux croissants aussi d'argent ; aux*

[1] M. le baron de Dumast a donné une intéressante généalogie de la famille de Rouyn dans les notes de *la Chambre des comptes du duché de Bar*, le manuscrit de C. de Longeaux qu'il a publié en 1907.

2 et 3 d'azur à une bande d'or cotoyée de six étoiles de même ; sur le tout d'or à un arbre de sinople.

La famille qui donne lieu à cette notice, aujourd'hui éteinte, avait occupé un rang distingué dans la noblesse de robe parisienne.

Elle était originaire du Soissonnais et tirait sa noblesse de l'office anoblissant de secrétaire du Roi dont son auteur, Nicolas Drouyn, Sgr de Vandeul et d'Arsigny, fut pourvu le 13 décembre 1611. Nicolas Drouyn fut père de Louis Drouyn, Sgr de Vandeul, président des trésoriers de France en la généralité de Soissons, décédé en 1692, qui épousa Elisabeth Mallet, et grand-père de Nicolas-Louis Drouyn, écuyer, conseiller du Roi, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Soissons, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Soissons). Philippe Drouyn, fils de Nicolas-Louis, fut pourvu, le 30 avril 1704, de la charge de conseiller au Parlement de Paris. Pierre-Louis Drouyn, chevalier, baron de Bray, fut encore nommé en 1746 conseiller au Parlement de Paris ; il avait épousé Anne-Charlotte le Roy de Sanguin. Louis Drouyn de Vandeul fut de 1769 à 1770 premier président au Parlement de Toulouse.

Jean-François Drouyn de Vandeul, baptisé à Paris en 1730, fils de Louis-François Drouyn de Vandeul, conseiller du Roi, décédé en 1750, et de Marie-Charlotte Masson, décédée dès 1730, marié en 1763 à Anne-Judith Chavanne, fille d'un conseiller au Parlement de Paris, se qualifiait vicomte de Lhuis, ancien mestre de camp, lieutenant inspecteur du régiment Colonel général-cavalerie, ancien commandant des équitations établies à Saumur, chevalier de Saint-Louis, brigadier des armées du Roi, Sgr d'Arcry, quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Villers-Cotterets. N... Drouyn de Vandeul, baron de Braye, prit part cette même année à celles tenues à Soissons.

Alexandre Drouyn de Lhuis, né en 1773, fut receveur général de Melun. Il épousa Catherine Corbier. La famille Drouyn s'éteignit en la personne de leur fils, Edouard Drouyn de Lhuis, né en 1804, sénateur, ministre des affaires étrangères en 1865, président de la Société des Agriculteurs de France, décédé à Paris en 1881, qui fut un des hommes d'état les plus éminents du Second Empire. Drouyn de Lhuis avait épousé Mlle Mathilde de Saint-Cricq, née en 1822, dont il n'eut pas d'enfants et qui lui survécut jusqu'en 1899. Il avait eu deux sœurs dont l'une épousa le comte de Montbron.

Principales alliances : de Chérade de Montbron 1813, de Werchain, de Saint-Cricq, etc.

DROZ des VILLARS. Armes : d'*argent à trois croix ancrées de gueules, 2 et 1, et à la bordure engrêlée de même.*

Le nom de Droz, assez répandu en Franche-Comté, y a été porté par plusieurs familles distinguées.

La plus ancienne de ces familles, aujourd'hui éteinte, portait les armes de la famille Poinsot dont elle descendait en ligne féminine : d'*azur à trois trèfles d'argent, 2 et* 1. Othenin Droz, auquel elle remontait par filiation, vivait à Jussey en 1490. Il laissa deux fils, Guillaume Droz, seigneur à Purgerot, qui épousa en 1532 N... Poinçot, et Perrenot Droz, Sgr de Mont, de Baignes et du château de Vaivre, anobli par lettres patentes de mai 1517, qui épousa en 1524 Bonne Poinçot, sœur de sa belle-sœur. La famille Poinçot, ou Poinsot, éteinte dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, descendait de Jean Poinsot, de Chatenois, procureur général du bailliage d'Amont, qui avait été anobli le 11 mars 1457, par lettres du duc Philippe-le-Bon, avec sa descendance même par les femmes. Pierre Droz, docteur ès droits, fils de Perrenot, résidait à Vesoul vers le milieu du XVI[e] siècle. Jean-Frédéric Droz, Sgr du château de Vaivre, de Montcourt, etc., épousa, le 7 septembre 1574, Barbe de Montbéliard, comtesse de Franquemont. Cette famille Droz s'éteignit en Franche-Comté dans les premières années du XVII[e] siècle. Une de ses branches, passée en Lorraine, se perpétua dans ce pays jusque sous le règne de Louis XVI. Une autre branche, passée en Savoie, y subsistait, paraît-il, en 1800.

Une seconde famille Droz, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, porte les armes décrites en tête de cet article. D'après la tradition elle serait une branche qui se serait détachée de la précédente à une époque inconnue et dont un membre aurait perdu sa noblesse au XVI[e] siècle en exerçant un office de procureur à Vesoul. Elle remonte par filiation à Pierre Droz, de Montbenoit, dont le fils, Charles Droz, était en 1670 marchand à Pontarlier. La veuve de ce dernier, Danielle Parquez, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696. Charles Droz laissa, entre autres enfants, deux fils, Richard-François et Nicolas Droz, qui acquirent en 1704 les seigneuries des Fourgs, de Verrières-de-Joux, etc., et qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée ne tarda pas à s'éteindre. Son auteur, Richard-François Droz l'aîné, était avocat en Parlement quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 ; il fut plus tard maïeur de Pontarlier en 1717 et 1721. Il eut, entre autres enfants, un fils, Nicolas-Bonaventure Droz, sieur des Verrières, avocat en Parlement, décédé sans postérité en 1761, qui fut nommé, le 4 octobre 1731, con-

seiller maître en la Chambre des comptes de Dôle et qui fut anobli par ses fonctions.

L'auteur de la seconde branche, Nicolas Droz, fut aussi seigneur des Villars. Sa descendance se partagea en deux rameaux. A l'un de ces rameaux, aujourd'hui éteint, appartenaient François-Eugène Droz, né à Pontarlier en 1735, conseiller au Parlement de Besançon, littérateur distingué, auteur de *Mémoires pour servir à l'histoire de Pontarlier*, décédé à Saint-Claude en 1805, et François-Joseph Droz, né à Besançon en 1773, membre de l'Académie française en 1824 et de l'Académie des sciences morales et politiques en 1833, décédé à Paris en 1851. Le rameau actuellement existant est connu sous le nom de : DROZ DES VILLARS. Il a eu pour auteur Nicolas-François Eugène Droz, sieur des Villars, qui fut nommé en 1765 conseiller au Parlement de Besançon et qui fut anobli par sa charge. Ce rameau n'est pas titré.

La famille Droz a fourni des conseillers au Parlement de Besançon et à la Chambre des comptes de Dôle, un membre de l'Institut, des officiers distingués, dont deux chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Bonmarchand, Varin d'Ainvelle, Crestin d'Oussières, de Villedieu de Torcy, Marmier, Courlet de Vrégille, etc.

DRUDES de CAMPAGNOLLES. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1697) : d'*or à une tour de sable ; au chef d'azur chargé de trois roses d'or*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*. — Devise : TAM FORTIS QUAM FIDELIS. — Jean Drudes, colonel des bourgeois de Vire, avait fait enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes : *de sinople à un chevron d'or accompagné de trois roses de même*.

La famille DRUDES appartient à la noblesse de l'ancienne élection de Vire, en Normandie.

On en trouvera des généalogies dans le tome XVIII du *Nobiliaire universel de France* de Saint-Allais et dans la *Chancellerie d'Artois* du chevalier de Ternas. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny et dans le *Nouveau d'Hozier*.

Saint-Allais et M. de Magny ont cherché à attribuer à la famille Drudes une origine très reculée. Ils lui donnent pour berceau l'Armagnac d'où elle serait venue s'établir en Normandie, en 1577, par le mariage de Guillaume Drudes, homme d'armes de la compagnie du duc de Nemours, avec Isabelle de Tallevende.

Dans la réalité l'auteur de cette famille, Guillaume Drudes, sieur de la Catterie, conseiller du Roi, élu en l'élection de Vire, fut anobli,

en mai 1697, par lettres patentes dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé, par contrat du 2 août 1665, Antoinette de Brossard, fille du seigneur des Iles-Bardel. Leur fils, Jean-Jacques Drudes, Sgr de Campagnolles et de Mesnil-Robert, lieutenant des maréchaux de France, colonel de la milice bourgeoise de Vire, fut pourvu, le 13 janvier 1730, de l'office de secrétaire du Roi en la Chancellerie d'Artois. Il épousa, le 10 décembre 1704, Bertrande de Banville, d'une des plus anciennes familles nobles de la région, et mourut à Vire le 26 juin 1734. Son fils, Jacques-Alexandre Drudes, écuyer, Sgr de Campagnolles et du Mesnil-Robert, né en 1711, colonel de la milice bourgeoise de Vire, épousa en 1740 Marguerite-Emmanuelle Bouvet de Bordeaux, fille d'un lieutenant-général civil et criminel en l'élection de Domfront, et en eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Jacques Drudes, né en 1751, ancien mousquetaire de la garde du Roi, se fit accorder, le 10 juin 1778, des lettres patentes de confirmation de noblesse en considération de ses services militaires et de ceux de sa famille ; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'élection de Vire, fut dans la suite lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis et mourut sans postérité. Son frère puîné, Étienne-François Drudes, chevalier, Sgr de Campagnolles, garde du corps, puis lieutenant des maréchaux de France à Vire, épousa en 1786 Marie-Henriette de Corday. Il fut père de Camille Drudes de Campagnolles, né à Vire en 1795, qui épousa en 1835 Mlle de Brecey, et grand-père de Mme d'Arlincourt, aujourd'hui décédée, et d'Antonin Drudes de Campagnolles, né en 1836, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut prématurément sans avoir contracté d'alliance.

La famille Drudes de Campagnolles a fourni des officiers de terre et de mer.

Principales alliances : de Brossard 1665, de Saint-Germain, de Banville 1704, 1770, de Thoury, de Corday 1786, du Rosel de Saint-Germain 1818, de Brecey 1835, Guyot-Prévost-d'Arlincourt 1867, etc.

DRUJON de BEAULIEU (de). Armes : d'*azur à trois monts d'argent surmontés chacun d'une épée dégarnie de même.*

La famille DE DRUJON DE BEAULIEU, éteinte dans les mâles en 1872, appartenait à la noblesse du Bugey et de la Savoie.

On en trouvera des généalogies dans l'*Histoire de la Bresse et du Bugey* de Guichenon et dans l'*Armorial de Savoie* du comte de Foras.

La famille de Drujon paraît être originaire de Belley ; mais elle rési-

dait dans le Petit-Bugey dès les premières années du xve siècle.

Des preuves de noblesse faites en 1723 font remonter la filiation à noble Claude Drujon qui épousa demoiselle Jeannette de Saumont par contrat du 22 décembre 1420 et qui vendit en 1440 et 1441 divers biens situés à Bergin. D'après des tableaux généalogiques ce Claude Drujon aurait été fils de Jean Drujon, écuyer, et de Catherine de Martel et petit-fils d'autre Jean Drujon et de Marie de Châteaumartin. Noble Pétremand Drujon, que, malgré l'éloignement des dates, les preuves de noblesse faites en 1723 lui attribuent pour fils, épousa d'abord, le 3 décembre 1478, Claudine de Liasse, de la Tour du Pin, dont il n'eut pas d'enfants et qui fit son testament le 10 janvier 1504. Il se remaria à Louise, fille de noble Étienne Tropt. Il fit son testament le 31 mars 1525. Il avait eu de sa seconde union deux fils, Jean et Arthaud Drujon. Ceux-ci prêtèrent hommage et serment de fidélité le 23 février 1563. Ayant perdu leurs papiers de famille dans l'incendie de leur château de Bergin, ils se firent accorder, le 28 août 1563, par la Chambre des comptes de Savoie un arrêt reconnaissant l'ancienneté de leur noblesse. Pierre Drujon, Sgr de Bergin, fils de Jean, l'aîné de ces deux frères, prêta serment de fidélité au duc de Savoie le 27 octobre 1576 et fit son testament en 1602. Son arrière-petit-fils, Bertrand de Drujon, fut maintenu dans sa noblesse, le 14 octobre 1666, par jugement de Bouchu, intendant de Bourgogne. Il eut deux neveux, François et Joseph Drujon, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée alla se fixer en Savoie. Son auteur, François Drujon, Sgr de Bergin, épousa en 1710 Françoise de Fraret de Combaveron. Il fut le grand-père de Georges, baron de Drujon, né en 1759, qui fut nommé général commandant d'armes en Sardaigne et gouverneur de Cagliari, puis, en 1820, gouverneur de Gênes. Cette branche s'est éteinte en la personne de la petite-fille de celui-ci, mariée en 1829 à Charles-Victor Compagnon de la Servette.

La branche cadette demeura française. Son auteur, Joseph Drujon, Sgr de Beaulieu, décédé en 1751, avait épousé en 1714 Marie-Anne de Grange. Laurent-Victor Drujon de Beaulieu prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bugey. Cette branche eut pour dernier représentant mâle François-Clément Drujon de Beaulieu, juge au tribunal de Bourg, qui mourut en octobre 1872, à l'âge de 67 ans, survivant à son fils et ne laissant qu'une fille, Mme Yvan Girod.

La famille de Drujon avait fourni des officiers.

Principales alliances : de Seyssel 1754, Compagnon de la Servette 1829, de Saint-Bonnet, de Rossillon, etc.

DRUMMOND de PERTH, de MELFORT et de STRATHALLAN. Armes :

écartelé : au 1 d'or à trois fasces ondées de gueules, qui est de Drummond ; *au 2 de gueules à trois chevrons d'or*, qui est de Montifex ; *au 3 d'or à un lion de gueules* (armes royales d'Écosse) *enfermé dans un double trécheur fleuronné et contrefleuronné du même; au 4 d'or à un lion de gueules.* — L'écu *posé sur une terrasse de sinople, semée de chausse-trappes de sable*, par concession royale d'Écosse, en mémoire du gain de la bataille de Bannockburn, avec cette devise : Gang warily (*Marche avec prudence*). — Couronne *ducale*. — Légende : Sanguis Regum Hungariæ. — Autre légende : Ab uno ad omnes. — Supports : *deux sauvages au naturel, couronnés et ceints de guirlandes et armés de leurs massues.* — Aliàs (pour Melfort) : *deux lions de gueules avec un collier d'or couvert de trois chardons.* — Aliàs (pour Lussan) : *deux lions d'or.* — Crest, ou cimier (pour Drummond) : *un lévrier.* — Aliàs (pour Melfort) : *un soleil issant.*

La maison de Drummond, dont la branche principale vint se fixer en France à la suite des Stuarts, est une des plus illustres et une des plus anciennes de la noblesse d'Écosse.

On trouvera sur elle des renseignements dans les Peerages anglais et dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. La Chesnaye des Bois et Saint-Allais en ont donné des généalogies.

On pourra consulter dans les manuscrits de Chérin un mémoire généalogique, daté du 16 février 1784, qui fut composé d'après une généalogie dressée à Edimbourg le 23 février 1771, à l'aide de chartes et d'autres documents authentiques, par Georges Moncreiff, écuyer-clerc du roi d'Angleterre. Ce mémoire commence en ces termes : « La maison de Drummond de Melfort est une des plus considérables « d'Écosse par son ancienneté, le nombre et la nature de ses posses- « sions, ses charges et dignités et surtout par ses alliances... Elle a « pris son nom d'une terre située au vicomté de Dumbarton. On « peut en remonter la filiation à Malcolm, ou Micolombo, premier du « nom de Drummond, chevalier, qui mourut vers 1214, père de Mal- « colm II, aussi chevalier, Sgr de la même terre. Il avait épousé « Adame, fille de Maldurin, troisième comte de Lennox, et de Béatrix, « fille de Walter Stuart, grand sénéchal d'Écosse... »

Les généalogistes font remonter la filiation de la maison de Drummond à Maurice Drummond, gentilhomme hongrois qui résidait en Angleterre lors de la conquête de ce pays par Guillaume, duc de Normandie, en 1066. D'après une tradition Maurice Drummond serait né en Hongrie et aurait été un neveu d'André Ier et de Béla Ier, rois de ce pays. Il fut chargé de commander le bateau qui conduisait en Écosse le prince anglais, Edgar-Atheling, alors fugitif, sa mère, Agathe, et ses sœurs, Marguerite et Christine. Malcolm III, roi

d'Écosse, accueillit les fugitifs avec les plus grands égards et épousa la princesse Marguerite qui fut plus tard, en 1251, canonisée sous le nom de sainte Marguerite. Il combla d'honneurs Maurice Drummond, le créa sénéchal de Lennox, lui fit épouser une des filles d'honneur de la Reine et lui concéda dans la province de Dumbarton de vastes domaines qui prirent le nom de Drummond. Maurice Drummond fut tué à Anwick en 1093. Il fut l'aïeul de Malcolm III Drummond, sixième sénéchal de Lennox, qui épousa au cours du XIII[e] siècle Adaz, ou Adame, fille du comte de Lennox. Malcolm V Drummond, sénéchal de Lennox, arrière-petit-fils de Malcolm III, rendit les plus grands services au roi Robert Bruce qui lui fit don de domaines importants. Il remporta en 1315 la victoire de Bannockburn et fut autorisé à la suite de ce succès à ajouter à ses armoiries un semé de chausse-trappes. Malcolm Drummond, fils du précédent, tué en 1346 à la bataille de Durham, fut nommé gouverneur du comté de Perth. Sa descendante, Anabella Drummond, épousa Robert III Stuart, roi d'Écosse : elle fut couronnée à Scone en 1390. Au siècle suivant Marguerite Drummond épousa Jacques IV qui fut roi d'Écosse de 1488 à 1513.

La famille Drummond se partagea dès le moyen âge en un certain nombre de branches dont l'une alla se fixer dans l'île de Madère.

Le chef de la branche aînée, Jean Drummond, père de la reine Marguerite, décédé en 1519, fut créé baron et pair du royaume d'Écosse, puis sénateur de la Cour de justice et enfin premier pair et grand justicier d'Écosse : il rendit de grands services au roi Jacques III, dont il commanda les armées, et fut nommé en 1487 ambassadeur en Angleterre pour conclure un traité de paix avec le roi Richard III. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Guillaume, second lord Drummond, comte de Cargill et de Stobhall, condamné à mort et exécuté en 1511, qui continua la descendance directe ; 2° Jean Drummond, premier baron d'Innerpeffrie, qui fut l'auteur des rameaux d'Innerpeffrie et de Ricarton, aujourd'hui éteints. David, quatrième lord Drummond, petit-fils de Guillaume, épousa d'abord, en 1535, Marguerite Stuart, arrière-petite-fille du roi Jacques III, puis, en 1559, Lilia Gordon. Il eut de cette seconde union, entre autres enfants, deux fils : 1° Patrick, cinquième lord Drummond, qui continua la descendance ; 2° Jacques, créé pair d'Écosse, le 31 janvier 1609, au titre de baron de Maderty, décédé en 1623, dont l'arrière-petit-fils, William, fut créé vicomte de Strathallan par lettres du 6 septembre 1686 et dont la postérité subsiste avec beaucoup de distinction. Jacques, sixième lord Drummond, fils aîné de Patrick, fut ambassadeur du roi Jacques VI en Espagne et fut créé comte de Perth et

baron de Montifex par lettres patentes du 4 mars 1605; il mourut en 1611 ne laissant qu'une fille, la comtesse de Sutherland. Il eut pour successeur son frère, Jean, septième lord Drummond, second comte de Perth. Celui-ci fut un des plus fidèles serviteurs du roi Charles I[er]. Il avait épousé Jane Ker, fille et héritière du premier comte, ou earl, de Roxburghe. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Jacques, lord Drummond, troisième comte de Perth, qui continua la descendance : 2° Jean, qui fut l'auteur du rameau de Logi-Almond, aujourd'hui éteint ; 3° William Ker, comte de Roxburghe, décédé en 1675, qui fut substitué aux noms, titres et dignités de son aïeul maternel, dont l'arrière-petit-fils, Jean, fut créé en 1707 duc de Roxburghe et dont la descendance directe s'éteignit en 1805. Jacques, troisième comte de Perth, avait épousé lady Anna Gordon. Leurs deux fils, Jacques et Jean, furent les auteurs de deux rameaux dont il va être parlé.

L'aîné de ces deux frères, Jacques, lord Drummond, quatrième comte de Perth, né en 1648, fut un des ministres favoris du roi Jacques II qui le nomma en 1678 membre du Conseil privé et en 1684 chancelier d'Écosse. Lors de la Révolution de 1688, il fut retenu prisonnier au château de Stirling jusqu'en 1693. Il passa alors en France et mourut en 1716 à Saint-Germain-en-Laye. Il avait reçu en 1695 du roi Jacques II, alors exilé, le titre de duc de Perth, transmissible à ses héritiers mâles par ordre de primogéniture. Il laissa plusieurs fils dont l'un, Jean, décédé sans postérité en 1748, fut maréchal de camp des armées du roi Louis XV. Sa descendance masculine s'éteignit en 1760.

L'auteur du second rameau, Jean Drummond, fut gouverneur d'Édimbourg, premier secrétaire d'État d'Écosse, ambassadeur du roi Jacques II à Rome et à Paris et chevalier des ordres du Chardon, de la Jarretière et de la Toison d'Or. Il suivit les Stuarts en France et mourut à Paris en 1714. Il avait épousé successivement Sophie Lundey et Euphémie Wallace, décédée en 1743 au château de Saint-Germain. Il avait été créé par le roi Jacques II d'abord vicomte de Melfort le 20 avril 1685, puis comte de Melfort, en Écosse, le 12 août 1686, puis pair d'Irlande au titre de baron de Cleworth par lettres patentes du 7 août 1688, et, enfin, duc de Melfort par lettres patentes données à Saint-Germain le 17 avril 1692. Ces divers titres étaient transmissibles par ordre de primogéniture seulement aux enfants du second lit. Le duc de Melfort laissa, entre autres enfants, quatre fils : 1° Robert Drummond de Lundey, né du premier lit, dont la descendance, demeurée en Angleterre, s'éteignit en la personne de Jacques Drummond de Lundey, créé en 1797 pair d'Angleterre au titre de baron de Perth, décédé en 1800 sans laisser de postérité masculine ; 2° Jean

Drummond, deuxième duc de Melfort, né du second lit en 1682, dont il va être parlé ; 3° Guillaume Drummond, grand prieur de l'Ordre de Malte, nonce apostolique en Espagne, décédé en 1742 ; 4° André Drummont, comte de Melfort, auteur d'un sous-rameau dont il sera parlé plus bas. Jean, deuxième duc de Melfort, fut en 1745 major général de l'armée du prince Charles-Edouard en Écosse et mourut à Paris en 1754. Il avait épousé dans cette ville, en 1707, Marie-Gabrielle d'Audibert de Lussan, veuve d'Henri Fitz-James, duc d'Albermale, lieutenant général des armées navales du Roi, et héritière du comté de Lussan, en Languedoc. Il laissa de cette union, entre autres enfants, deux fils : 1° Jacques Drummond, troisième duc de Melfort, né à Saint-Germain en 1708, filleul du roi Jacques II, dont il va être parlé ; 2° Louis Drummond, comte de Melfort, lieutenant général des armées du Roi, cordon rouge, décédé sans postérité en 1791. Jacques, troisième duc de Melfort, épousa en 1755 Marie de Bérenger. Il eut à son tour quatre fils : 1° Jacques Drummond, quatrième duc de Melfort, maréchal de camp, décédé sans postérité en 1800 ; 2° Charles-Edouard Drummond de Melfort, prélat à la Cour de Rome ; 3° Henri-Benoît Drummond de Melfort, chevalier de Malte, tué à l'ennemi en 1777 ; 4° Maurice Drummond, comte de Melfort, né au château de Lussan en 1761, lieutenant-colonel en 1791, marié en 1794 à Mlle de Longuemare, décédé en Angleterre en 1826. Le fils de ce dernier, Georges Drummond, duc de Melfort, comte de Lussan, né à Londres en 1807, releva le titre de duc de Perth. Il reprit la nationalité anglaise et fut rétabli en 1853 dans sa dignité de pair du Royaume-Uni. Il épousa d'abord, le 19 mai 1831, Albertine-Charlotte, baronne de Rotberg-Coligny, veuve du général comte Rapp, puis, le 9 août 1847, Suzanne-Henriette Bermingham-Sewel. Il est décédé fort âgé en 1902, dernier représentant de son rameau, survivant à son fils et à son petit-fils et ne laissant que des filles. Après sa mort les titres de comte de Perth et de comte de Melfort ont été relevés par le chef du rameau des vicomtes de Strathallan. Milord Jacques-Louis Drummond, duc de Melfort, pair d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande, comte de Lussan, vicomte d'Alais, baron de Valcrose et de Sallendre, Sgr de Saint-Privat, etc., maréchal de camp, avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes.

André Drummond, comte de Melfort, fils cadet du deuxième duc de Melfort, fut lieutenant-général des armées du Roi et grand-croix de Saint-Louis. Il épousa, le 10 mars 1721, Madeleine-Sylvie de Sainte-Hermine. Il fut père de Louis Drummond, comte de Melfort, né en 1722, lieutenant-général des armées du Roi en 1780, grand-croix de

Saint Louis. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que le second des fils de celui-ci, Louis-Edouard Drummond de Melfort, né en 1767, chevalier de Malte, décédé sans postérité en 1832, fit sous Louis XVI pour être admis à l'École militaire. Louis-Malcolm Drummond, comte de Melfort, né en 1760, frère aîné du précédent, fut maréchal de camp et mourut en 1833. Il avait épousé vers 1790 lady Caroline Mackensie. Il en laissa deux fils, Louis, comte de Melfort, né en 1791, lieutenant-colonel d'état-major, officier de la Légion d'honneur, marié en 1823 à Mlle Saulnier de Cherriers, décédé en 1888, et Edouard, vicomte de Melfort, marié en 1827 à Marie Nayomiths, décédé en 1842, qui furent les derniers représentants mâles de leur sous-rameau et qui ne laissèrent l'un et l'autre que des filles.

La maison de Drummond a donné à la France quatre lieutenants-généraux des armées du Roi, trois maréchaux de camp, deux grands-croix de Saint-Louis, etc.

Plusieurs de ses représentants furent admis aux honneurs de la Cour de France en 1741, le 3 novembre 1768 et le 17 janvier 1788.

Principales alliances françaises : d'Audibert de Lussan 1707, de Bérenger 1755, d'Oms-Alais, de Longuemare 1794, de Sainte-Hermine, de la Porte de Presles 1759, de Marguerye, Durand de Fontmagne 1869, etc.

DRUVAL (**de Labbey de**). Voyez : LABBEY DE DRUVAL (DE).

DUBARD de CURLEY. Voyez : BARD DE CURLEY (DU).

DUBARET de LIMÉ. Voyez : BARET DE LIMÉ (DU) au tome II et aux Additions du présent volume.

DUBARRY (**Bontemps-**). Voyez : BONTEMPS-DUBARRY.

DUBARRY (**ou du BARRY**) **de BIÈRE et de SAINT-JEAN d'ANGLES**. Armes : *de gueules à une tour d'argent, maçonnée de sable.* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696, registre d'Auch, par Gilles du Barry, Sgr de Bière) : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'argent à deux vaches de gueules passant l'une sur l'autre,* qui est de Béon ; *au* 2 *de gueules à trois besants d'argent*, 2 *et* 1 ; *au* 3 *de gueules à une tour d'argent maçonnée de sable.*

La famille DUBARRY, ou DU BARRY, est anciennement connue en Gascogne. Elle a eu pour berceau la petite ville du Houga, située en Bas-Armagnac, sur les confins des Landes. Elle paraît être arrivée à la noblesse au moyen des charges de judicature exercées par ses membres.

Pierre du Barry, écuyer, auquel remonte la filiation, avait épousé Jeanne de Lamothe dans les premières années du XVIe siècle. Il se maria peut-être deux fois, car, dans son *Armorial des Landes*, le baron de Cauna appelle sa femme Catherine Castin. Il laissa deux fils, François et Jean Dubarry. L'aîné de ces fils, François, fut l'auteur de la famille à laquelle est consacrée la présente notice. Le puîné, Jean, fut l'auteur commun de la famille du Barry du Verger, de Cères et de Lezquérou, rapportée à la suite, et de la famille landaise de Barry, à laquelle il a été en son lieu consacré une notice.

François du Barry, capitaine, épousa demoiselle Philippe du Bourg par contrat du 10 octobre 1556 et fit son testament en 1593. Son fils, Jean du Barry, docteur en droit, juge royal de la ville de Barrau, épousa, le 23 juillet 1606, Louise de Boytier et fit son testament le 22 mai 1660. Il eut une fille, Anne, qui épousa, le 27 mars 1636, maître Jacques Duc, docteur et avocat, lieutenant en la judicature de Mirande, et deux fils, Adrien et Léotade, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Adrien du Barry, Sgr de Bière, juge royal de Barrau, fut nommé en 1660 conseiller au sénéchal d'Auch. Il épousa Jeanne de Saint-Vié et fit son testament en juin 1671, puis le 9 octobre 1690. Il laissa trois fils : 1° Gilles du Barry, Sgr de Bière, marié en 1673 à Anne de Nautié, fille d'un capitoul de Toulouse, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Gilles Dubarry, Sgr de Bière ; 2° Jean-Louis Dubarry, sieur de Beauregard, dont le fils, Jean Dubarry de Beauregard, ne paraît pas avoir eu de postérité ; 3° Pierre Dubarry, sieur de Perron. Ce dernier vint se fixer à Simorre par le mariage qu'il contracta avec Jeanne de Simorre, fille d'un bourgeois de cette ville. Il se remaria, le 15 février 1707, à Jeanne de la Barthe de Giscaro et mourut à Simorre le 23 juin 1725. Son fils, Philibert Dubarry, sieur de Perron, né le 22 août 1708, épousa Françoise de la Roche de Fousseries. Il en eut deux fils : 1° Agésilas, né en 1739, qui épousa en 1769 Jeanne Lafont, fille d'un laboureur, et qui n'en eut qu'une fille ; 2° Jacques, qui épousa en 1772 Claire Lacoste, fille d'un bourgeois de Simorre, et dont la descendance, tombée dans l'obscurité, ne s'est éteinte dans les mâles que tout récemment.

L'auteur de la seconde branche, Léotade du Barry, sieur de Lamousquère, fut juge de la ville de Barrau. Il fut père de Léotade du Barry, Sgr de la Barthe, juge royal de Barrau, qui épousa en 1695 Marie de Larroux, grand-père de Mme de Guiraudez de Saint-Mézard et de Jean-Charles du Barry, Sgr de la Barthe, qui épousa Anne de Frère de Saint-Pau, bisaïeul de Mathieu Dubarry, Sgr de Saint-Jean

d'Angles, qui épousa, le 18 mai 1744, Marie-Anne de Tarrieux de Tailhan, et trisaïeul de Guillaume Dubarry, sgr de Saint-Jean d'Angles, qui épousa en 1775 Marie Julie Caumon et dont la descendance subsiste au château de Saint-Jean d'Angles, près de Montesquiou (Gers).

La famille Dubarry de Bière fut maintenue dans sa noblesse le 3 juin 1700, sur preuves remontant à 1556, par jugement de Legendre, intendant de Montauban.

DUBARRY (ou du BARRY) du VERGER, de CÈRES et de LEZQUERON.

Armes : *de gueules à une tour d'argent, maçonnée de sable, accompagnée en chef d'une étoile d'or entre deux croissants d'argent.* — Au XVIII[e] siècle la branche des seigneurs de Cères adopta les armes suivantes : *d'azur à une tierce d'or, posée en bande, accompagnée en chef d'un lion de même et en pointe d'une grue d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.* — Devise : BOUTEZ EN AVANT.

La famille DUBARRY (OU DU BARRY) DU VERGER, DE CÈRES ET DE LEZQUÉRON, aujourd'hui vraisemblablement éteinte, était une branche détachée au XVI[e] siècle de la famille Dubarry de Bière à laquelle a été consacrée la précédente notice.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres, Jean-Baptiste-Nicolas-Guillaume du Barry, né en 1742, un des beaux-frères de la célèbre favorite de Louis XV, fit en 1754 pour être admis à l'École militaire.

Jean du Barry, écuyer, contrôleur de la maison du roi de Navarre, demeurant à Saint-Paul, auquel remonte la filiation, épousa d'abord Françoise de Lajus ; il se remaria à demoiselle Marguerite d'Estalens par contrat passé le 7 août 1556 devant notaire au Houga. Les jugements de maintenue de noblesse obtenus sous Louis XIV par ses descendants en font un fils puîné de Pierre Dubarry, auteur de la famille Dubarry de Bière. Au XVIII[e] siècle, la famille du Barry chercha à se rattacher à une famille Barry de Barrymore qui occupait un rang brillant dans la noblesse d'Irlande. Les généalogistes firent alors de ce même Jean du Barry un cadet de la famille Barry de Barrymore qui serait venu d'Irlande se fixer à Saint-Paul, près de Toulouse. Ils produisirent un acte du 25 mars 1546 par lequel noble Jean du Barry, sieur du Verger, habitant de Saint-Paul, faisait à son fils Antoine donation de divers biens qu'il possédait en Irlande. Les du Barry arrivèrent à se faire reconnaître comme parents par les Barry de Barrymore. Le 21 août 1766, d'Hozier de Sérigny reçut un certificat du roi d'armes d'Irlande attestant que les Barry sont une

des plus illustres familles du comté de Cork, à laquelle appartiennent les vicomtes de Buttevent et les comtes de Barrymore, que Jean du Barry, suivant divers certificats généraux et preuves de la famille de milord Barrymore, passa d'Irlande en France, s'établit à Saint-Paul, près de Toulouse, et fut père d'Antoine du Barry, auteur des du Barry de Cères. Jean du Barry laissa trois fils, Antoine, sieur du Verger, auteur de la branche des seigneurs du Verger et de Cères, Jean, auteur de la branche de Lezquérou, et Daniel, auteur de la famille de Barry, fixée à Saint-Sever, à laquelle il a été en son lieu consacré une notice.

L'auteur de la branche aînée, Antoine du Barry, écuyer, sieur du Verger, était homme d'armes de la compagnie de M. de Négrepelisse quand il épousa Antoinette de Cocy par contrat passé à Beaumont le 7 février 1570. Son fils, noble Daniel Dubarry, écuyer, sieur du Verger, épousa d'abord, par contrat passé à Toulouse le 21 juin 1607, Isabeau de Cornac, fille de monsieur maître Bernard Cornac, conseiller du Roi et son maître des ports ès provinces de Languedoc et Guienne ; il se remaria, le 16 mars 1625, à Jeanne-Françoise de Pellagrue, héritière du château de Cères, à Lévignac, où il fixa sa résidence et où il fit son testament le 14 mai 1652. Un arrêt de la Cour des aides de Montpellier du 24 septembre 1641 avait déclaré que le château de Cères appartenant à demoiselle Jeanne de Pellagrue, femme de Daniel du Barry, sieur du Verger, était définitivement noble et quitte de toute taille. Daniel du Barry laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Bertrand du Barry, Sgr du Verger, né du premier lit, dont le fils, Guillaume, fut maintenu dans sa noblesse le 25 juillet 1700 par jugement de M. Legendre, intendant de Montauban ; 2° Abraham du Barry, Sgr de Cères, né du second lit, marié le 13 janvier 1660 à Marie de Roquette, fille d'un avocat au Parlement de Toulouse, dont le fils, Jean, fut maintenu dans sa noblesse, le 11 septembre 1700, par jugement de M. Legendre ; 3° Guy du Barry, sgr d'Esbats, demeurant à la Serre, marié en 1673 à Isabeau de Salern. Le fils unique de ce dernier, noble Antoine du Barry, capitaine au régiment de l'Ile de France, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Lévignac, fut maintenu dans sa noblesse, le 24 mai 1716, par jugement de l'intendant Laugeois, épousa Cécile-Thérèse de Lacaze par contrat post-nuptial du 31 octobre 1722 et mourut à Lévignac le 21 février 1744. Il laissait trois filles, dont deux demeurèrent célibataires et dont la plus jeune épousa un sieur Filhouse, de Lévignac. Il eut aussi trois fils, Jean, Guillaume, et Jean-Baptiste-Nicolas-Guillaume, dit Élie, qui furent connus sous les titres de comte et de vicomte du Barry et de chacun desquels il va être parlé.

L'aîné de ces trois frères, le comte Jean du Barry, dit le Roué, né en 1723, mort sur l'échafaud révolutionnaire à Toulouse le 22 nivôse an II, épousa d'abord, le 8 septembre 1748, Ursule-Catherine Dalmas de Vernongrèse, puis Anne-Thérèse de Rabaudy de Montoussin, née en 1759, qui lui survécut et dont il n'eut pas d'enfants. Il avait eu du premier lit un fils unique, Jean-Baptiste, dit Adolphe, vicomte du Barry, né en 1749, qui fut page du Roi et qui fut tué en duel à Bath, en Angleterre, le 10 novembre 1778 sans laisser de postérité de son mariage, en 1773, avec Rose-Hélène de Tournon, remariée en 1782 à Jean-Antoine de Tournon, marquis de Claveyson, et décédée dès cette même année.

Le comte Guillaume du Barry est surtout connu pour avoir épousé, le 1er septembre 1768, Jeanne Bécu, dite Mlle de Vaubernier, la trop célèbre maîtresse du roi Louis XV. Après la mort de celle-ci, guillotinée à Paris le 8 décembre 1793, Guillaume du Barry se remaria, le 7 thermidor an III, avec Madeleine Lemoine, décédée en 1844, et mourut le 28 novembre 1811. Il avait légitimé par son second mariage deux fils. L'un de ceux-ci, Victor, fut tué peu de temps après à l'armée des Pyrénées. L'autre devint lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis ; il paraît être mort sans postérité, dernier représentant de sa branche.

Le plus jeune des trois frères, Jean-Baptiste-Nicolas-Guillaume, dit Élie, né en 1742, fit en 1754 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour être admis à l'École militaire. Il épousa en premières noces Marie-Élisabeth de Fumel de laquelle il n'eut pas d'enfants et qui fut guillotinée à Bordeaux le 1er février 1794. Celle-ci lui avait apporté, entre autres vastes domaines, le comté d'Hargicourt, en Picardie, et la baronnie de Margaux, en Médoc. Il fut connu après la mort de Louis XV sous le titre de comte d'Hargicourt. Il se remaria à Rosalie Anicet de Chalvet et en eut une fille unique, Albanie-Madeleine, mariée en 1820 au marquis de Narbonne-Lara, décédée à Rome en 1832.

Les différents représentants de cette branche furent admis sous Louis XV aux honneurs de la Cour.

La deuxième branche, dite des seigneurs de Lezquéron, comptait encore des représentants dans le dernier quart du XIXe siècle. Son auteur, Jean du Barry, épousa Suzanne de Carbonnel et fit son testament le 5 février 1628. Il fut père de Jean-François du Barry, Sgr de Lezquéron, habitant de Saint-Paul, qui épousa le 28 juin 1625 Angélique de Lannes, grand-père de François du Barry, Sgr de Lezquéron, qui épousa en 1684 Marguerite de Pérignon et qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de

Montauban), et bisaïeul de Jean-Baptiste du Barry, Sgr de Lezquéron, avocat en Parlement, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 11 avril 1704, par jugement de l'intendant Legendre. Auguste du Barry de Lezquéron, colonel d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, mourut en 1864 à Cornebarrieu à l'âge de 80 ans. Adélaïde-Henriette Dubarry de Lezquéron, fille de Louis-Dulcide et d'Henriette-Pauline Bourg, épousa en 1863 Émile-Eugène de Gauléjac.

La famille irlandaise Barry de Barrymore, éteinte dans les mâles en 1824, à laquelle on a cherché à rattacher la famille du Barry, portait pour armes : d'*argent à trois jumelles de gueules*, avec pour devise : BOUTEZ EN AVANT ! Ses représentants reçurent le titre de vicomte de Buttevent en 1555 et celui de comte de Barrymore le 28 février 1627.

DUBARRY (ou du **BARRY**) de **COLOMÉ**. Armes (d'après la *Science du blason* de M. de Magny) : d'*or à trois bandes de gueules*. — Supports : *deux loups*. — Devise : BOUTEZ EN AVANT !

La famille DUBARRY DE COLOMÉ, anciennement connue en Gascogne, paraît être une branche détachée à une époque inconnue de celle à laquelle ont été consacrées les deux précédentes notices.

On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants. Elle paraît ne s'être agrégée à la noblesse que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Demoiselle Catherine Dubarry, fille de monsieur Hugues Dubarry de la Tourette, habitant de la juridiction de Saint-Puy, et de demoiselle Catherine Peyrecave de Pomès, épousa, par contrat du 25 janvier 1714, le sieur Jean Labau, maître chirurgien. Urbain Dubarry de Colomé, habitant de Saint-Puy, épousa, le 28 novembre 1725, Guillemette le Fiéret de Baudribosc ; il fut plus tard président en l'élection de Lomagne. Il eut un fils, Barthélémy, qui lui succéda dans cette charge, et quatre filles dont l'une épousa le 16 avril 1758 monsieur Jean-Gaspard de Bastard, subdélégué de l'intendant à Fleurance. Demoiselle Marie de Claret de Fabas, veuve de noble Jean du Barry, sieur de Lagorie et du Couloumé, épousa, le 9 janvier 1756, messire Nicolas de Sainte-Colombe de Boissonade.

M. du Barry du Colomé prit part en 1789, à cause de son fief de Saint-Pierre de Clavensac, aux assemblées de la noblesse du pays et jugerie de Rivière-Verdun.

La famille Dubarry de Colomé, peut-être éteinte aujourd'hui, subsistait dans le dernier quart du XIXe siècle.

Principales alliances : de Bastard, de Cortade, etc.

DUBARRY (ou du **BARRY**) de **MERVAL** de **ROMBIES**. Armes : d'*azur à trois bandes d'or accompagnées en chef d'une étoile d'argent.* — Couronne *ducale.* — Supports : *deux taureaux.* — Devise : Boutez en avant !

La famille Dubarry, ou du Barry, de Merval, originaire d'Angleterre, croyait, comme toutes les familles Dubarry, être une branche détachée à une époque reculée de la puissante maison irlandaise des Barry de Barrymore, éteinte dans les mâles en 1824.

La famille Dubarry de Merval ne paraît pas avoir eu de prétentions nobiliaires antérieurement au commencement du XIXe siècle. M. de Magny, qui en a donné une généalogie dans son *Livre d'or*, en fait remonter la filiation à un Noël-Thomas du Barry, né en Angleterre, qui serait passé en France à la suite de Jacques II, qui fut conseiller du Roi et lieutenant-général du bailliage de la Fère-en-Tardenois et qui mourut en 1725 à l'âge de 66 ans. Noël-Thomas Dubarry, fils du précédent, fut contrôleur général des domaines du Roi en Hainaut, épousa Mlle de Rambier et mourut à Valenciennes en 1776. Il fut père d'Ange-François Dubarry, contrôleur général des domaines du Roi en Hainaut, décédé en 1837, et grand-père de Jean-Félix du Barry, marié en 1838 à Mlle de Romeuf, qui joignit à son nom celui de sa terre de Merval, en Haute-Normandie, qui fut connu sous le titre de comte et qui se fit admettre en 1845 dans l'Ordre de Malte. Le fils de ce dernier, Alexandre-Robert, comte du Barry de Merval, fut le dernier représentant mâle de sa famille et n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle Arnois de Captot, remariée en 1890 au comte Olivier d'Alincy d'Elva. Il portait le titre de duc de Rombies dont on ignore l'origine.

DUBARRY de la SALLE.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

DUBERGIER (**Duffour-**). Voyez : Duffour-Dubergier et de Raymond.

DUBERN de BOISLANDRY, **DUBERN de la FONTENELLE et DUBERN**. Armes : d'*azur à un arbre terrassé d'or, sénestré d'un lion rampant du même et adextré d'une escarre d'argent mouvante du flanc dextre et de la pointe, supportant deux oiseaux d'argent et renfermant une balance du même surmontée de deux étoiles d'or.*

Famille de haute bourgeoisie dont on trouvera une généalogie dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière.

La famille Dubern a eu pour berceau la petite ville d'Arzacq, en

Béarn. Le travail du vicomte de la Messelière en fait remonter la filiation à Pierre Dubern qui était jurat de cette ville en 1656. Le petit-fils de celui-ci, Jean Dubern, s'établit comme négociant d'abord à Saint-Domingue, puis à Nantes où il épousa en 1728 Michelle Coulaud et où il mourut en 1770 à l'âge de 80 ans. Il fut père de Pierre Dubern, né à Nantes en 1735, armateur, échevin de Nantes, décédé en 1810, et grand-père de Claude-Charles Dubern, né à Nantes en 1767, qui vint se fixer dans le domaine de Pageos, à Beautiran, près de Bordeaux, après le mariage qu'il contracta avec Catherine-Françoise Legrand de Boislandry.

Celle-ci, issue d'une famille de très honorable bourgeoisie, était fille de Louis Legrand de Boislandry, négociant à Versailles, qui fut député du Tiers-État de Paris aux États généraux de 1789, et nièce de Paul-Théophile Legrand de Boislandry, né à Paris en 1751, maire de Laigle, qui fut député de l'Orne à la Chambre des Cent-Jours.

Claude-Charles Dubern laissa de son mariage trois fils, Jules, Eugène-Prosper et Théophile Dubern, qui furent les auteurs de trois rameaux.

L'aîné de ces trois frères, Jules Dubern, épousa Aimée-Louise Bajot d'Argensol. Ses deux fils, Albert-Louis Dubern, né à Meaux en 1837, et Paul-Eugène Dubern, né dans la même ville en 1840, marié en 1877 à Mme de Tessières, née Marie-Renée de l'Écuyer de la Papotière, furent autorisés, par décret du 22 février 1864, à joindre à leur nom celui de : DE BOISLANDRY qui appartenait à la famille de leur grand-mère. Ils furent connus depuis lors sous les titres de comte et de vicomte de Boislandry.

Le second des fils de Claude-Charles Dubern, Prosper-Eugène Dubern, né à Bordeaux en 1802, général de brigade en 1852, général de division en 1860, grand officier de la Légion d'honneur en 1866, décédé en 1870, avait épousé à Laigle, en 1844, Jacqueline-Anaïs du Moulin de la Fontenelle, d'une famille noble de Normandie. Il laissa deux fils : 1° Maxime-Louis Dubern, né à Laigle en 1848, marié à Mlle Frignet des Préaux, décédé à Versailles en 1907, dont le fils, Maurice, est connu sous le nom de DUBERN DE LA FONTENELLE ; 2° Lucien-Eugène Dubern, né à Auch en 1850, marié à Mlle Daumaz. L'aîné des fils de ce dernier, Eugène Dubern, né à Angers en 1880, marié en 1913 à Mlle de Fonscolombe, est connu sous le titre de comte que l'on croit lui avoir étéconféré par le Saint-Siège.

Théophile Dubern, le plus jeune des fils de Claude-Charles, épousa Aglaé du Moulin de la Fontenelle, sœur de sa belle-sœur; il en eut deux fils.

Principales alliances : Legrand de Boislandry, de l'Écuyer de la

Papotière, de Cambourg 1868, du Moulin de la Fontenelle, Maillard de la Gournerie, Bajot d'Argensol, Cavé d'Haudicourt de Tartigny, des Champs de Boishébert 1910, Frignet-Despréaux, Boyer de Fonscolombe 1913, Daumaz, etc.

La famille Dumoulin de la Bretèche et de la Fontenelle, anoblie par lettres patentes en 1744, porte pour armes : *palé en onde de six pièces d'or et de gueules*. Il lui sera consacré en son lieu une notice.

DUBERNARD de SAGET. Voyez : BERNARD DE SAJET (DU).

DUBERNAT de MONTMÉGE. Voyez : BERNAT DE MONTMÉGE (DU).

DUBERNET de PEYRIAC et de GARROS. Voyez : BERNET DE PEYRIAC ET DE GARROS (DU).

DUBERNET de BOSCQ.

Ancienne famille bourgeoise de l'Agenais.

M. François DUBERNET, né le 12 mars 1840 à Audiran (Lot-et-Garonne), notaire à Montagnac, demanda, le 19 janvier 1869, pour lui et pour son fils mineur, Antoine-Étienne Dubernet, l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE BOSCQ afin de se conformer aux intentions de son oncle, M. Dubernet de Boscq, dont il était légataire universel. Cette autorisation lui fut accordée par décret de septembre 1871.

DUBESSEY, ou du BESSEY, de CONTENSON. Voyez : BESSEY DE CONTENSON (DU).

DUBOCHET de la PORTE. Voyez : BOCHET DE LA PORTE (DU).

DUBOIS, en Vivarais. Armes (d'après la *France moderne*) : d'*argent à un arbre terrassé de sinople*.

La famille DUBOIS, anciennement DU BOIS, appartient à la haute bourgeoisie du Vivarais.

M. Villain lui a consacré un court article dans le tome II de *la France moderne*.

Claude-Louis du Bois, né en 1717, décédé en 1808, à partir duquel il donne la filiation, avait épousé en 1745 Suzanne Monnier. Leur fils, Louis-Régis Dubois, ou du Bois de Verdus, né à Privas en 1750, décédé en 1826, fut maire de sa ville natale et conseiller général de l'Ardèche. Il fut lui-même père de Louis-Félix Dubois, né à Privas en 1787, maire de cette ville, député de l'Ardèche, décédé en 1837, qui s'apparenta brillamment par son mariage, en 1816, avec Mlle de Blou, et grand'père de Louis-Paul Dubois, né à Privas en 1829, décédé à Nancy en 1905, dont la descendance subsiste.

Principales alliances : Darasse 1786, de Bernardy, Berlié, de Blou, de Migot, Lacretelle 1900, etc.

Il a existé en Vivarais d'autres familles notables du nom de Dubois. Les représentants d'une de ces familles, Achille Dubois, percepteur à Privas, et Hector Dubois, élève de l'Ecole polytechnique, demandèrent vainement, le 24 juillet 1874, l'autorisation de joindre à leur nom celui de la famille de Montreynaud, d'ancienne bourgeoisie de la même région, à laquelle appartenait leur aïeule.

DUBOIS. Armes : *taillé : à dextre d'azur à un sautoir de sable alaisé sous le franc-quartier échiqueté d'or et d'azur,* qui est des comtes conseillers d'Etat, *et à senestre de gueules semé de quatorze violettes d'argent, 2, 3, 4, 3, 2, surmontées d'un lévrier passant en chef de même*

Louis-Nicolas-Pierre-Joseph Dubois, né à Lille le 20 janvier 1758, était fils de Nicolas-Joseph Dubois, licencié ès lois, et de Marie-Madeleine Leclercq. Nommé en 1783 procureur au Châtelet de Paris, il fut à l'époque de la Révolution vice-président du tribunal de la Seine. Après le 18 brumaire il se rallia au Premier Consul qui le nomma successivement préfet de police, conseiller d'Etat et commandeur de la Légion d'honneur. Il fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808, fut disgracié après l'incendie de l'ambassade d'Autriche, fut élu en 1815 député de la Seine à la Chambre des Cent-Jours, vécut dans la retraite après la seconde restauration de Louis XVIII et mourut à Vitry-sur-Seine en 1847. Le comte Dubois avait épousé une fille du baron Thierry. Il en eut trois filles, la baronne Massias, la marquise de Dion et la baronne de Dion. Il eut aussi un fils, Eugène-Napoléon-Louis, comte Dubois, né en 1813. Celui-ci fut conseiller d'Etat, maire de Vitry-sur-Seine et commandeur de la Légion d'honneur. Il mourut en 1868 laissant une fille, mariée en 1861 à M. de Fadate de Saint-Georges, et un fils, Ludovic, comte Dubois, maître des requêtes.

Plusieurs autres familles Dubois reçurent des titres sous le Premier Empire.

La plus en vue de ces familles était celle du célèbre chirurgien Dubois. Antoine Dubois était né en 1756 à Gramat, en Quercy. Il fut accoucheur de l'impératrice Marie-Louise, fut admis en 1820 à l'Académie de médecine, devint en 1830 doyen de la Faculté de médecine et mourut en 1837. Son nom a été donné à une maison de santé de Paris bien connue, la Maison Dubois. Le docteur Dubois fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 23 avril 1812. Il reçut en même temps les armes suivantes : *coupé : au 1 parti de sinople à une*

fleur de lotus d'argent et de gueules au portique ouvert à deux colonnes surmontées d'un fronton d'argent, accompagné des lettres initiales D. A. (Domus altissima) *du même*, qui est des barons officiers de la maison de l'Empereur; *au 2 d'or à une louve au naturel allaitant un enfant de carnation, le tout soutenu d'une terrasse de sinople.* De son mariage avec Mme de Foissy, née Olivier de Corancez, il laissa trois filles, Mmes Naudin, Grangier de la Marinière et Cadet de Gassicourt, et un fils, Paul-Antoine, baron Dubois, né en 1795, qui fut doyen de la Faculté de médecine et commandeur de la Légion d'honneur et qui mourut en 1871 sans laisser de postérité.

Jacques-Charles Dubois, né en 1762 à Reux, en Normandie, général de brigade en 1812, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Sens en 1847, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 2 août 1808. Il reçut en même temps les armes suivantes : *écartelé: au 1 d'azur à un casque d'or, panaché d'argent ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires ; *au 3 de gueules à un cheval cabré et contourné d'argent; au 4 d'azur à une cuirasse d'argent, colletée et orlée d'or.* Son fils, Charles-Joseph, baron Dubois, né à Bruxelles en 1801, décédé en 1872, épousa en 1828 Mlle Liénard du Plessis. Il en laissa une fille unique qui épousa en 1849 M. Guichard, plus tard sénateur de l'Yonne. Le général baron Dubois eut un frère, Charles-François Dubois de Thinville, qui fut chargé d'affaires de la République et commissaire des relations commerciales à Alger et qui mourut en 1818 laissant deux filles.

Charles-Joseph Dubois, né à Kilversau en 1792, major aux lanciers de la garde impériale, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 24 janvier 1814.

Charles-Louis Dubois, né à Paris en 1772, lieutenant-colonel de cavalerie, décédé à Lunéville en 1826, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 25 février 1809.

Il a été parlé de la famille du cardinal Dubois dans la notice consacrée à la famille du Bois de Saint-Hilaire.

DUBOIS-AYMÉ, de ROMAND et de ROMAND-KAISAROFF. Voyez : BOIS-AYMÉ, DE ROMAND ET DE ROMAND-KAISAROFF (DU).

DUBOIS, ou du BOIS, du BAIS, de LAUNAY, des ANGES, d'AUBERVILLE. Voyez : BOIS DU BAIS, DE LAUNAY, DES ANGES, D'AUBERVILLE (DU).

DUBOIS, ou du BOIS, de BEAUCHESNE et de JANCIGNY. Voyez : BOIS DE BEAUCHESNE ET DE JANCIGNY (DU).

DUBOIS de BEAUREGARD de SAINT-GONAND. Armes : d'*or à un arbre*

de sinople sur une terrasse de même ; à la bordure d'azur chargée de sept boucles d'argent; au chef d'azur chargé d'un lion passant d'or. — Couronne : *de Marquis.*

La famille Dubois de Beauregard, fixée au diocèse de Vannes, en Bretagne, dans la première moitié du xviii[e] siècle, est originaire du Limousin. Elle occupait dès la seconde moitié du xvi[e] siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de Limoges.

On en trouvera une généalogie dans le tome XI de l'*Armorial général de la France* commencé par M. d'Auriac, continué par MM. de Gennes et Nivoley.

Simon Dubois, décédé en 1581, auquel ce travail fait remonter la filiation, fut conseiller du Roi, lieutenant-général au présidial de Limoges. Il avait épousé Françoise de Pétiot et fut père de Balthazar Dubois, conseiller au présidial de Limoges, qui épousa Elisabeth Laudin. Un de ses arrière-petits-fils, Joseph Dubois, conseiller du Roi au présidial et sénéchal de Limoges, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles qu'elles sont décrites en tête de cet article[1]. Ce fut Pierre Dubois de Beauregard, neveu du précédent, né à Limoges le 15 juillet 1713, qui vint se fixer en Bretagne par le mariage qu'il contracta à Caro, le 24 novembre 1739, avec Catherine-Angélique Guihart. Celle-ci lui apporta la terre de Saint-Goesnan, aujourd'hui Saint-Gonand, que sa descendance a conservée à Caro jusqu'à nos jours. Pierre Dubois de Beauregard laissa de ce mariage deux fils : 1° François-Ange-Marie Dubois de Beauregard, chevalier de Saint-Louis, tué à Quiberon en 1795, qui épousa M[lle] de Lesquelen et dont les fils ne laissèrent pas de postérité masculine ; 2° Aimé-Gabriel-Fidèle Dubois de Beauregard de Saint-Gonand, né en 1753, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1832, qui épousa Marie-Guillemette le Vigouroux et dont le fils aîné, Louis-François, né en 1786, marié à Vannes en 1812 à M[lle] de Closmadeuc, continua la lignée. Onésime Dubois de Beauregard de Saint-Gonand était en 1871 maire de Lamballe.

La famille Dubois de Beauregard a fourni des officiers de mérite.

Elle ne paraît pas avoir jamais eu de prétentions à la noblesse. Cependant en raison de leurs grades militaires ses représentants figurent avec les qualifications nobiliaires dans un certain nombre d'actes du xviii[e] siècle.

DUBOIS de BELAIR.

[1] C'est par erreur que, dans la notice consacrée à la famille du Bois de Meyrignac, on a attribué Joseph Dubois à cette dernière famille, également originaire de Limoges.

On n'a pu se procurer de renseignements sur la famille Dubois de Belair, fixée de nos jours dans le département du Cher.

Une famille Dubois de la Vergne, de Bellegarde et de Bellair occupait aux xvii et xviiie siècles un rang distingué dans la haute bourgeoisie de l'Angoumois. Elle avait peut-être eu dans le passé une origine commune avec une famille Duboys de la Bernarde de la Barre à laquelle il sera plus bas consacré une notice. Pierre Duboys, sieur de la Vergne, était sous Louis XIV conseiller au présidial d'Angoulême. Pierre Dubois, sieur de Bellegarde, épousa vers 1700 Marie Herson. Il en eut trois fils, Pierre Dubois, sieur de Bellegarde, qui épousa en 1735 Jeanne Peudry, Pierre Duboys, sieur de Lavergne, et Louis-François Dubois, sieur de Bellair, qui mourut sans postérité. Antoine-Denis Dubois de Bellegarde, né à Angoulême en 1738, fils de Pierre et de Jeanne Peudry, garde du corps en 1775, puis capitaine des chasses du comte d'Artois, fut député de la Charente à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la mort du Roi, et enfin au Conseil des Cinq-Cents. Il fut exilé comme régicide en 1815 et mourut à Bruxelles en 1825. Marguerite Dubois de Bellegarde, veuve de M. de Peudry, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême. La famille Dubois de Bellegarde s'était alliée aux familles Fé, Grant de Luxolière, de Barbot, etc.

DUBOIS de BELLEJAME.

Famille de haute bourgeoisie.

Un décret du 13 août 1817 a autorisé Jean-Auguste Dubois, né à Versailles en 1768, maire de Marcoussis, à joindre à son nom celui de : de Bellejame.

Principales alliances : de Hauteclocque 1819, 1871, de Gyvés, de Geslin de Bourgogne 1892, etc.

DUBOIS de BOUTARY de GAUDUSSON. Voyez : Bois de Boutary (ou Boutaric) de Gaudusson (de), aux Additions du tome XIII.

DUBOIS-CHEFDEBIEN (aujourd'hui **de CHEFDEBIEN**).

Famille de haute bourgeoisie.

M. Aimé-Alfred Dubois, né à Paris le 8 juillet 1834, demanda le 13 mars 1882 et obtint, par décret du 26 septembre de la même année, tant pour lui que pour son fils alors mineur, Jacques, l'autorisation de joindre à son nom celui de : Chefdebien et de s'appeler : Dubois-Chefdebien (*sic*, sans particule).

La famille Dubois de Chefdebien n'a aucun rapport avec la famille de Chefdebien d'Armissan et de Çagarriga, encore existante.

DUBOIS de la COTARDIÈRE. Voyez : Bois de la Cotardière (du).

DUBOIS-DESCOURS de la MAISONFORT (CONTE-). Voyez : Conte-Dubois-Descours de la Maisonfort.

DUBOIS de COURVAL. Voyez : Bois de Courval (du).

DUBOIS-DUFRESNE. Voyez : Bois du Fresne, de la Grèze et de Libersac (du).

DUBOIS d'ESTRELLAN de la SAUSSAYE. Voyez : Bois d'Estrellan de la Saussaye (du).

DUBOIS de FRESNOY, de SARAN et de CRANCÉ. Voyez : Bois de Fresnoy et de Saran (du), au tome V et aux Additions du présent volume.

DUBOIS d'ERNEMONT. Armes de la famille d'Ary de Sénarpont et d'Ernemont : d'*azur à un lion rampant d'or brisé d'une fasce de gueules*. — Aliàs : d'*argent à un lion de sable, langué et lampassé de gueules, marqué sur l'épaule gauche d'une croix d'or; au chef de gueules*. — Supports : *deux lions armés et lampassés de gueules*.

Famille de haute bourgeoisie.

M. Théobald Dubois, né à Douai en 1810, demanda en 1860 et obtint, par décret du 18 décembre 1861, l'autorisation de joindre à son nom celui de la commune d'Ernemont, dans le département de la Seine-Inférieure, sur le territoire de laquelle il était propriétaire. Ce nom avait appartenu à la famille de sa femme, née d'Ary d'Ernemont. Ses deux filles, Mme Canongètes de Canecaude et Mlle Thérèse-Cécile Dubois, mariée dans la suite à M. de Rainvilliers, avaient obtenu la même autorisation par décret du 17 mai 1861.

Principales alliances : d'Ary d'Ernemont, Canongètes de Canecaude 1860, Briet de Rainvilliers 1866.

Il a été consacré des articles à la famille d'Ary de Sénarpont et d'Ernemont dans le tome premier et dans les Additions du tome II de cet ouvrage.

DUBOIS de l'ESTANG.

La famille Dubois de l'Estang, originaire de Toulon, est très honorablement connue de nos jours à Paris et en Normandie.

On n'a encore pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

On sait seulement qu'elle n'a pas de prétentions nobiliaires et que ses représentants ne portent pas d'armoiries. C'est donc par erreur

que des armoriaux contemporains lui ont attribué le blason suivant : *de sable à une aigle au vol abaissé d'or*. Ces armes, et c'est là ce qui a occasionné l'erreur, sont celles qu'un jugement de maintenue de noblesse rendu le 8 mai 1667 par M. de Marle, intendant d'Alençon, attribue à Charles du Bois, sieur de l'Estang, de Janjuppe et de Belhostel, demeurant dans l'élection de Verneuil, en Normandie. Ce gentilhomme appartenait vraisemblablement à la famille du Bois du Pirou, du Bais, de Launay, des Anges, etc., de très ancienne noblesse de Basse-Normandie, encore existante, qui porte pour armes : *d'or à une aigle éployée de sable, becquée, onglée et languée de gueules*. Il justifia sa descendance de son trisaïeul, Jean du Bois, écuyer.

Alexandre-Jean Dubois, conseiller référendaire à la Cour des comptes, décédé à Paris en 1878, à l'âge de 82 ans, et Jean-Joseph-Gustave Dubois, également conseiller à la Cour des comptes, décédé en 1881, à l'âge de 58 ans, furent autorisés, par ordonnance royale du 29 janvier 1845, à joindre légalement à leur nom celui de : DE L'ESTANG qui appartenait à des ascendants maternels. Le second d'entre eux avait épousé Mlle de Turgot, petite-fille du maréchal Mouton, comte de Lobau, dont il a laissé une fille, la vicomtesse de Naurois, et deux fils. L'un de ceux-ci, Étienne, décédé en 1909 sans avoir été marié, était inspecteur général des finances et officier de la Légion d'honneur. L'autre, Louis, également célibataire, est conseiller référendaire à la Cour des comptes.

Principales alliances : Brouilhet de l'Estang, de Turgot, Jacobé de Naurois 1876, etc.

DUBOIS de GENNES.

Famille de haute bourgeoisie, sur laquelle les renseignements font défaut.

DUBOIS, ou du BOIS, de HOVES, de FOSSEUX. Voyez : BOIS DE HOVES DE FOSSEUX (DU).

DUBOIS de LHERMONT.

Famille de haute bourgeoisie qui joint à son nom celui de sa terre de Lhermont, dans le département de la Haute-Vienne.

La famille DUBOIS DE LHERMONT a fourni de nos jours un président de chambre à la Cour d'appel de Bordeaux.

DUBOIS de MEYRIGNAC. Voyez : BOIS DE MEYRIGNAC (DU).

DUBOIS de MONTMARIN.

Famille fixée de nos jours en Bretagne.

On trouve que les représentants de la famille DUBOIS, Pierre-Ben-

jamin, percepteur à Daoulas (Finistère), Alexandre-Jules, sous-inspecteur des douanes à Alger, et Ulysse-Constant, agent de l'octroi à Saint-Servan, se basant sur des lettres patentes accordées à leur aïeul par le roi Louis XVI et sur une possession notoire et déjà ancienne, demandèrent, le 19 juin 1861, l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : DE MONTMARIN sous lequel ils étaient connus. On ne voit pas que leur demande ait été agréée.

Principale alliance : de la Monneraye.

DUBOIS, ou du BOIS, de MONTULLÉ, de TESSELIN, du MOTTEY, de TERTU, de la DROUARDIÈRE. Voyez : BOIS DE MONTULLÉ, DE TESSELIN, DU MOTTEY, DE TERTU, DE LA DROUARDIÈRE (DU).

DUBOIS de MOULIGNON.

Famille de haute bourgeoisie.

M. DUBOIS DE MOULIGNON était sous Louis XVI avocat au Parlement de Paris.

Charles Dubois de Moulignon épousa en 1847 Mlle de la Tullaye ; il en eut un fils, Henri.

Principales alliances : de la Tullaye, Mottet de la Fontaine, etc.

DUBOIS de la PATELLIÈRE. Voyez : BOIS DE LA PATELLIÈRE (DU).

DUBOIS de la RUE.

Famille de haute bourgeoisie.

DUBOIS de la SABLONNIÈRE. Armes (d'après l'*Armorial des principales familles du Berry* de M. de Maransange) : d'*or à un duc de sable soutenu d'une ramure de cerf de gueules*.

Famille de haute bourgeoisie du Berry.

Etienne Dubois, conseiller du Roi au grenier à sel de Sancerre, André Dubois, receveur des gabelles, et Jeanne Dubois, veuve de N... Maillard, bourgeois, firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 leur blason tel qu'il est décrit en tête de cet article.

Jean-Baptiste-François Dubois, né à Bourges en 1744, fils de maître Jacques-Philippe DUBOIS DE LA SABLONNIÈRE et de Rose Sapiens, juge à la Cour criminelle, fut élu en 1806 candidat du département du Cher au Corps législatif ; il ne fut pas appelé à siéger.

Plus récemment M. Dubois de la Sablonnière était conseiller à la Cour de Bourges ; son fils a épousé en 1896 une fille de l'amiral de Boissoudy. M. Mayeul Dubois de la Sablonnière a été tué à l'ennemi en 1915.

Principales alliances : Baucheron de Boissoudy 1896, Desjobert, Delouche de Pémoret, de Jouffroy d'Abbans 1913, etc.

DUBOIS de SAINT-GEORGES et de SAINTE-GEMME, ou SAINTEGÊME. Voyez : Bois de Saint-Georges et de Sainte-Gemme, ou Saintegême, (du).

DUBOIS de SAINT-HILAIRE. Voyez : Bois de Saint-Hilaire (du).

DUBOIS de SAINT-JEAN (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : d'*argent à une forêt de sinople, terrassée du même ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'or.*

La famille Dubois, ou du Bois, aujourd'hui de Dubois, de Saint-Jean, est connue depuis le XVIe siècle dans l'ancienne principauté d'Orange. Elle a donné à la ville d'Orange des consuls et des viguiers. Il ne semble pas qu'elle ait été considérée comme noble avant la Révolution. Elle ne figure pas, en tout cas, dans les anciens nobiliaires de Provence et on ne voit pas qu'elle ait été représentée aux assemblées de la noblesse tenues à Orange en 1789.

Le vicomte Révérend a consacré un article à la famille de Dubois de Saint-Jean dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.*

Il en donne la filiation depuis Claude du Bois de Saint-Jean qui avait épousé Marie de Saint-Vincent et dont le fils, Marc Dubois de Saint-Jean, épousa vers 1770 Marie-Anne de Dubois-Queyradal. Le second des fils de ce dernier, Marc de Dubois de Saint-Jean, né à Orange en 1781, sous-préfet, décédé dans sa ville natale en 1863, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 22 juin 1816. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut père de Jules-Adolphe, baron de Dubois de Saint-Jean, décédé à Orange en 1850, qui épousa en 1830 sa cousine, Mlle du Bay, et qui en laissa deux fils, nés à Orange en 1832 et en 1836.

Principales alliances : du Bay 1775, 1830, de Sausin 1806, etc.

La famille de Dubois de Saint-Jean ne doit pas être confondue avec la famille du Bois de Saint-Vincent, anciennement connue à Apt, dans la même région, à laquelle il a été en son lieu consacré une notice.

DUBOIS de SAINT-VINCENT. Voyez : Bois de Saint-Vincent (du).

DUBOIS, ou du BOIS, anciennement **du BOUAYS, de PACÉ.** Armes : d'*argent à un lion coupé de gueules et de sable, couronné de gueules.* — Saint-Allais attribue à la branche de Baulac les armes suivantes : d'*argent à un lion couronné de sable.*

La seigneurie du Bouays, ou du Bois, située sur le territoire de la

paroisse de Pacé, dans l'ancien diocèse de Rennes, en Bretagne, fut le berceau d'une vieille famille noble à laquelle elle donna son nom. Elle appartenait en 1693 à Bertrand le Page, sieur des Fontaines, et fut acquise quelques années plus tard par une famille le Liebvre qui fut anoblie en 1755.

La famille du Bois, ou du Bouays, de Pacé a toujours été fort obscure et on n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements. Elle figura de 1427 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Rennes, de Saint-Malo et de Vannes. Bertrand du Bouays possédait en 1390 la maison noble du Bouays, à Pacé. Jean du Bouays était alloué de Rennes en 1499.

Un jugement de maintenue de noblesse obtenu en 1668 par la branche des seigneurs de Méneuf fait remonter la filiation à Tanneguy du Boays, sieur de Bréquigny, près de Rennes, et de Blosne, vivant en 1350, qui avait épousé Marie de Saint-Gilles et dont le fils, Joachim du Boays, sieur de Bréquigny, est rappelé comme défunt dans un acte de 1391. Deux des petits-fils de Joachim, tous deux appelés Jean, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean du Boays, Sgr de Bréquigny, vivant en 1459, épousa Marguerite, héritière de la seigneurie de Baulac, située dans la paroisse de Goven, au diocèse de Saint-Malo. Son arrière-petite-fille, Françoise du Bouays, héritière de cette même seigneurie, épousa en 1541 Jacques de Robien. Un rameau détaché de cette branche subsistait obscurément au diocèse de Nantes dans les dernières années du XVIII[e] siècle ; on ne voit pas qu'il ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse. Kerviler mentionne un Jehan Dubois de Baulac qui était en 1513 membre de la confrairie de Saint-Nicolas de Guérande et un François du Bouays de Baulac qui était en 1790 notaire de la vicomté de Saint-Nazaire.

L'auteur de la seconde branche, Jean du Boays, épousa Jeanne du Pan, dame de Méneuf, en la paroisse de Bourgbarré, au diocèse de Rennes. Son descendant, René du Boays, Sgr de Saint-Gilles et de Méneuf, fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction et dans sa qualité de chevalier par arrêt du 20 novembre 1668. Il épousa d'abord, en 1674, Debora de l'Isle du Gatz, dont il n'eut pas d'enfants, puis Henriette de la Chapelle. Il eut de cette seconde union un fils, Gédéon, qui épousa une demoiselle de Goulaine et qui ne paraît pas en avoir eu de postérité.

C'est vraisemblablement à un rameau tombé en dérogeance de la vieille souche dont il vient d'être parlé qu'appartenaient un M. du Bois de Pacé, qui était en 1747 directeur des domaines à Nantes, et un M. Dubois de Pacé qui était en 1880 avocat à Rennes.

La famille paraît être aujourd'hui éteinte.

Principales alliances : de Robien 1541, de Montbourcher, de l'Isle du Gatz, de Goulaine, etc.

DUBOIS, ou du BOIS, de SAINT-MANDÉ. Voyez : Bois de Saint-Mandé (du).

DUBOIS, ou du BOIS, du TILLEUL. Voyez : Bois du Tilleul (du).

DUBOIS, ou DUBOYS, de la RAMIERE. Armes (d'après Rietstapp) : *D'azur à un vautour d'or accompagné de quatre étoiles d'argent.*

La famille Dubois, ou Duboys, de la Ramiere est anciennement connue en Périgord. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Pierre-Marcellin Dubois de la Ramière, ancien gendarme du Roi, marié à Jeanne de Nodon de Monbaron, figure cependant avec la qualification d'écuyer dans les actes de baptême de ses enfants, passés de 1784 à 1790 dans la paroisse de Montsaguel, aujourd'hui commune du canton d'Issigeac (Dordogne).

Pierre-Marcellin Duboys, né à Bergerac le 8 juillet 1820, épousa Mlle Fourtet ; il fut père d'Armand Duboys de la Ramiére, né à Bergerac le 1er février 1847.

DUBOIS de SAINT-MARCEAUX.

Famille bourgeoise.

Victor Dubois, conseiller à la Cour de Paris, avait épousé Louise-Clémentine Depaul de Saint-Marceaux, née à Reims en 1821. Il a été en son lieu consacré une notice à la famille Depaul de Saint-Marceaux.

DUBOIS, ou du BOIS, de SAINT-VINCENT. Voyez : Bois du Saint-Vincent (du).

DUBOIS de la VÉRONNIÈRE. Armes : *d'argent à un bois de cerf de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

La famille Dubois de la Véronnière, aujourd'hui éteinte, était une des plus distinguées de la haute bourgeoisie de Fontenay-le-Comte, en Poitou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

Léon Dubois, Sgr de la Villonnière et des Bouynières, auquel remonte la filiation, était en 1597 un des juges séant à Fontenay.

Il avait épousé Guillemette Goybaud. Leur fils, André Dubois, sieur des Bouynières, licencié èslois, avocat en Parlement, épousa d'abord, le 1er octobre 1577, Jeanne Robion, dont il n'eut pas d'enfants, puis Marie Pierres. Il eut de cette seconde union deux fils, Pierre et Julien, qui partagèrent sa succession par acte du 14 juin 1632 et qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Pierre Dubois, Sgr de la Bastière et de Puygauthier, marié en 1619 à Jeanne Roland, fut élu et conseiller en la maison de ville de Fontenay. Son arrière-petit-fils, André Dubois, Sgr de la Groix, épousa, par contrat passé à Fontenay en 1721, sa cousine, Catherine-Madeleine Dubois, issue de la branche cadette et héritière de la terre de la Véronnière dont sa descendance conserva le nom. Julien Dubois de la Véronnière, petit-fils du précédent, né en 1759, décédé en 1822, épousa d'abord Mlle Charbonneau, qui fut massacrée pendant la guerre de Vendée, puis, en 1795, Mlle de Saint-Marsault. Il eut du premier lit un fils, Julien-Benjamin Dubois de la Véronnière, né en 1786, qui épousa Marie-Élisabeth du Porteau du Plessis, décédée seulement en 1885. D'après Beauchet-Filleau, Julien-Benjamin n'aurait pas d'enfants de ce mariage. Il paraît cependant avoir été le père, et non le frère, comme l'a avancé Beauchet-Filleau, de la marquise de Cintré, née en 1814, décédée en 1905, qui fut la dernière représentante de la famille Dubois de la Véronnière.

Julien Dubois, sieur de la Bastière, auteur de la seconde branche, fut élu en l'élection de Fontenay. Sa descendance s'éteignit au XVIIIe siècle.

Principales alliances : Green de Saint-Marsault 1795, Huchet de Cintré, Grimouard de Saint-Laurent 1813, de Fontaines 1824, de Hillerin, d'Abillon, Desprez d'Ambreuil 1659, etc.

DUBOR (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1818) : d'*azur à un chevron d'or surmonté de deux lévriers affrontés d'argent supportant une étoile du même.*

Ancienne famille toulousaine dont on trouvera des généalogies dans *les Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend et dans le tome III de la *France moderne*.

Armand Dubor, docteur en médecine, épousa vers 1750 Jeanne de Cuzol. Leur fils, Bernard Dubor, né en 1752 à Beaumont-de-Lomagne, docteur en médecine, médecin des hôpitaux de Toulouse, fut anobli, le 14 avril 1818, par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il obtint en même temps le réglement de ses armoiries. Il avait épousé d'abord Mlle de Sambucy de Miers, puis, en 1802, Mlle de Cirol, fille d'un chevalier de Saint-Louis. Il eut de sa seconde union deux fils : 1° Bernard

de Dubor, né à Beaumont-de-Lomagne en 1805, décédé à Toulouse en 1883, qui laissa une fille, Mme Liabœuf, et un fils, Félix, né à Toulouse en 1848 ; 2° Jean Marcel de Dubor qui épousa Mlle de Cheverry et qui n'en eut qu'une fille mariée en 1858 à M. Babinet de Rancogne.

DUBOSCQ de CUSSY.

La famille Duboscq de Cussy, récemment éteinte, était anciennement et honorablement connue dans le Morvan. Elle paraît n'avoir jamais eu de prétentions nobiliaires et on ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

DUBOSCQ, ou DUBOSC, ou du BOSC, de PESQUIDOUX et de PEYRAN.

Armes (d'après les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière) : *coupé : au* 1 *d'argent à trois étoiles de gueules,* 2 *et* 1, *accompagnées en pointe d'un croissant de même; au* 2 *parti de sable à deux lions affrontés d'or, tenant chacun de la patte dextre une épée haute d'argent, et d'argent à un léopard couronné de gueules.*

La famille Duboscq, ou Dubosc, est anciennement et honorablement connue en Armagnac. Elle possède depuis les premières années du XVIIe siècle la terre de Pesquidoux, située à deux kilomètres du Houga, sur les confins du département des Landes et de celui du Gers. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement, au moins en France, et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

L'*Inventaire sommaire des archives départementales du Gers* mentionne un sieur Paul Dubosc Pesquidoux, de la paroisse du Houga, qui eut un procès entre 1748 et 1752, et un sieur Jean Dubosc-Pesquidoux qui était sous Louis XVI premier consul de la ville du Houga.

La souche est représentée de nos jours par deux branches qui se distinguent par les surnoms terriens de Pesquidoux et de Peyran.

La première de ces branches réside au château de Pesquidoux. Son chef est connu depuis les dernières années du XIXe siècle sous le titre de comte que l'on croit lui avoir été concédé par le Saint-Siège.

La branche des Duboscq de Peyran n'est pas titrée. Son chef, Gérard Dubosc, ou du Bosc, de Peyran, né au Houga en 1863, sous-directeur de haras, a épousé en 1892 Mlle de la Motte-Rouge.

Principales alliances : de Beuverand de la Loyère 1886, d'Acher de Montgascon 1896, de la Motte-Rouge 1892, du Lion de Campet d'Auxion, de Lagausie, Thibault de la Guichardière 1907, de la Fitte de Montagut, etc.

DUBOST de CLUSOR.

Famille de haute bourgeoisie du Bourbonnais qui depuis quelques

années joint à son nom de Dubost celui de la terre et du château de Clusor qu'elle a acquis au cours du xixe siècle dans la paroisse de Saint-Menoux, près de Moulins. M. Charles-Louis Dubost de Clusor est décédé à Saint-Menoux en 1912 à l'âge de 57 ans.

Principale alliance : de Marsilly du Verdier.

DUBOSQUIEL et du BOSQUIEL. Voyez : Bosquiel (du) au tome V et aux Additions du tome VIII.

DUBOURDIEU, ou du BOURDIEU. Voyez : Bourdieu (du) au tome VI et aux Additions du tome VIII.

DUBOUSQUET-LABORDERIE (DELBOS-). Voyez : Delbos du Bousquet de Laborderie.

DUBOY de la VERNE. Armes : d'*argent à une fasce d'azur chargée de trois besants d'argent*. — La famille Duboy de la Verne écartèle souvent ses armes de celles de la famille de Trudon des Ormes : *de sable à un chevron d'or accompagné de trois daims de même*. — Timbre : *un casque d'écuyer orné de ses lambrequins aux émaux de l'écu*.

La famille Duboy de la Verne était honorablement connue en Bourgogne dès le xviiie siècle.

Borel d'Hauterive lui a consacré une notice dans son *Annuaire de la noblesse* de 1866.

Philippe Duboy était directeur des chemins royaux dans la première moitié du xviiie siècle. Son fils, Jean Duboy, né en 1723 à Fontaine-Française (Côte-d'Or), fut receveur des fermes du Roi, inspecteur des routes et chemins royaux, contrôleur des domaines et, enfin, intéressé dans les affaires du duc de Saulx-Tavannes. Il avait épousé vers 1750 Catherine Clément, propre sœur du célèbre bénédictin de Saint-Maur, dom François Clément, né à Bèze en 1714, décédé en 1793, auteur de l'*Art de vérifier les dates*, et parente de Clément du Doubs qui fut député sous la monarchie de Juillet. Il laissa un fils, Philippe-Daniel Duboy de Laverne, né le 17 septembre 1755 à Lux, près de Dijon. Celui-ci figure avec la qualification d'écuyer dans un certain nombre d'actes. Après avoir secondé Anisson-Duperron dans la direction de l'Imprimerie royale du Louvre, il lui succéda pendant la période révolutionnaire, mais ne tarda pas à être emprisonné et ne recouvra la liberté qu'après le IX thermidor. Il mourut en 1802 laissant plusieurs fils de son mariage, en 1784, avec Jeanne Maudhuy. L'aîné de ses fils, Pierre-Philippe Duboy de Laverne, né en 1785,

décédé prématurément en 1816, fut un savant orientaliste. Il avait épousé en 1812 Adélaïde de Trudon des Ormes. Il fut père de Charles Duboy de la Verne, né en 1814, conservateur de la Bibliothèque du Louvre, décédé en 1859, qui épousa en 1856 Mlle de la Marche, fille de la comtesse, née Loubens de Verdalle, et grand-père de Jean-Amédée Duboy de la Verne.

Joseph Duboy, né en 1798, le plus jeune des fils de Philippe-Daniel Duboy de la Verne, obtint, le 23 avril 1823, du tribunal civil de la Seine un jugement qui l'autorisait à faire rétablir dans son acte de naissance le nom de : DE LAVERNE que portait son père avant la Révolution. Il fut plus tard receveur des finances et épousa en 1826 Françoise Charcot.

On peut voir dans le *Nouveau d'Hozier* que la famille Duboy de la Verne obtint du président d'Hozier, le 27 mars 1844, le règlement de ses armoiries.

DUBOYS, ou du BOYS. Voyez : BOYS (DU).

DUBOYS-FRESNEY. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 21 juin 1817) : *d'or à une fasce crénelée de quatre pièces d'azur, maçonnée de sable, accompagnée en chef d'un casque taré de face et en pointe d'une épée haute en pal accostée de deux bombes, le tout de sable.*

La famille DUBOYS-FRESNEY appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie de Rennes, en Bretagne.

On en trouvera une généalogie sommaire dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Étienne-Thérèse-Amaranthe Duboys-Fresney, né à Rennes en 1758, colonel en 1817, chevalier de Saint-Louis, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1810 ; il fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre, le 21 juin 1817, par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Le colonel Dubois-Fresney arriva à un âge très avancé et mourut centenaire en 1864. Il avait épousé en 1807 Mlle Guettat dont il eut deux fils. Le second de ceux-ci, Joseph Duboys-Fresney, né à Saint-Servan en 1812, décédé en 1872, fut député de la Mayenne en 1848. L'aîné, Étienne Dubois-Fresney, né à Laval en 1808, général de brigade en 1867, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1893, fut successivement conseiller général, député et sénateur de la Mayenne. Il fut père d'Étienne-Albert Duboys-Fresney, né à Laval en 1837, conseiller général de la Mayenne, sénateur du même département en 1899, décédé en 1907,

qui a épousé successivement, en 1872 et en 1879, deux sœurs, Mlles d'Héliand, et qui en a eu plusieurs enfants.

Principales alliances : d'Héliand 1872, 1879, de Messey 1899.

DUBOYS, ou DUBOIS, de la RAMIERE, Voyez : Dubois de la Ramiere.

DUBOYS de la BERNARDE de la BARRE. Armes (ce sont celles de la famille Gourdin, adoptées à la fin du XVIIIe siècle) : *d'azur à une coupe d'or dans laquelle s'abreuvent deux colombes, accompagnée en chef d'un croissant également d'or.*

La famille Duboys de la Bernarde, aujourd'hui Duboys de la Barre, appartient à l'aristocratie de l'Angoumois.

On en trouvera une généalogie, depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, dans l'ouvrage de M. Callandreau : *L'ordre de la noblesse de l'Angoumois aux États généraux de* 1789.

Les noms de Dubois et de Duboys sont assez répandus en Angoumois. On ignore donc si c'est à la famille Duboys de la Bernarde que l'on doit rattacher un N... Dubois, lieutenant de la milice bourgeoise de la ville d'Angoulème, qui eut son blason, d'*argent à une fasce ondée d'azur*, enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

Jean-Élie Duboys de la Bernarde, né à la Bernarde le 2 février 1716, était fils de François Duboys, sieur de la Bernade, en la paroisse de Saint-Amand de Boixe, et de Jeanne Hériard. Il eut une brillante carrière militaire, fut lieutenant-colonel de dragons au régiment d'Orléans, puis aide-maréchal-général du maréchal de Broglie à l'armée d'Allemagne et fut promu, le 1er mars 1788, au grade de maréchal de camp. Il fut vraisemblablement anobli par ce grade. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulème. Il avait épousé, en 1771, Marie-Thérèse Bourrée, fille de Louis-Robert Bourrée, Sgr de Balzac et de Villemant, receveur ancien des tailles en l'élection d'Angoulème, et de Marie Babaud et héritière de la seigneurie de la Barre, en la paroisse de Villejoubert, près de Saint-Amand de Boixe, que lui avait léguée, par testament du 27 mars 1751, son grand-oncle, François Gourdin, Sgr de la Barre, brigadier des armées du Roi. Devenu veuf en 1773, Jean-Élie Duboys de la Bernarde se remaria, le 19 mai 1781, avec Guillemine de Guimard dont il n'eut pas d'enfants. Il avait eu de sa première union un fils unique, Louis-Robert Duboys de la Barre, né en 1773, longtemps conseiller général de la Charente, chevalier de Saint-Louis, qui épousa, le 6 germinal an XI, Marie de la Loubière et qui fut l'aïeul des représentants actuels. Un de ses proches parents, Pierre Dubois-Labernarde, né en 1756 à Saint-Groux, en Angoumois, fils de François Dubois de la

Bune et de Catherine Hénard, décédé en 1834, fut député de la Charente à la Chambre des Cent-jours, en 1815.

La famille Duboys de la Barre n'est pas titrée.

Elle a conservé jusqu'à nos jours la terre et le château de la Barre, en Angoumois.

Principales alliances : de Guimard 1781, de Terrasson de Montleau, Préveraud de Chambonnaud 1851, de Rogier 1909, Defreix de Maziéras 1884, Cantillon de la Couture 1889, de Bernard de la Gatinais 1912, etc.

DUBOYS de la VIGERIE.

La famille Duboys de la Vigerie, anciennement connue en Angoumois, a peut-être eu dans le passé une origine commune avec celle à laquelle a été consacrée la précédente notice.

On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

Elle ne paraît pas appartenir à la noblesse et on ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de cet ordre.

Jean Dubois, écuyer, sieur de la Vigerie, gendarme de la garde du Roi, épousa, vers 1750, Louise de Tryon, d'une des plus vieilles familles nobles de l'Angoumois. Joseph Duboys de la Vigerie, chef de bureau au ministère des Finances, est décédé à Paris en 1897, à l'âge de 83 ans. M. Jacques Duboys de la Vigerie, fils d'un médecin, a épousé en 1906 Mlle Gilliard.

DUBOYS, ou DUBOIS, de la RAMIÉRE. Voyez : Dubois de la Ramière.

DUBOYS des TERMES

La famille Duboys des Termes appartient à la haute bourgeoisie du Limousin.

Elle a peut-être eu dans le passé une origine commune avec une famille du Boys, de la même province, à laquelle il a été en son lieu consacré une notice.

M. Edmond Duboys des Termes, décédé à Paris en 1906, fut conseiller général de la Haute-Vienne et maire de Bellac.

DUBRAC et DUBRAC de la SALLE. Armes : *de gueules à deux bras de... tenant chacun une épée d'argent en pal mouvant des flancs de l'écu.*

Famille de haute bourgeoisie à laquelle Beauchet-Filleau a consacré un article dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

La famille Dubrac a eu pour berceau le bourg de Saint-Benoit du Sault, situé en Berry, sur les confins du Montmorillonnais.

Beauchet-Filleau fait remonter la filiation à Denis Dubrac qui

vivait dans la première moitié du XVIe siècle et dont l'arrière-petit-fils, Guillaume Dubrac, sieur du Plaix, né en 1610, fut procureur fiscal de Saint-Benoit du Sault. Charles Dubrac, sénéchal de Saint-Benoit, petit-fils de Guillaume, fut nommé en 1698 subdélégué de l'intendant du Berry. Deux de ses fils, René Dubrac, subdélégué de l'intendant en 1739, et Jean Dubrac, sieur de la Salle, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée subsiste. Elle ne porte d'autre nom que celui de Dubrac. Un de ses représentants était dans les dernières années du XIXe siècle président du tribunal de Barbézieux.

L'auteur de la branche cadette, Jean Dubrac, sieur de la Salle, épousa en 1755 Marie Chichery. Il fut père de Clément Dubrac de la Salle, né au Blanc en 1768, chef de bataillon, et grand-père de Charles-Clément Dubrac de la Salle, docteur en médecine, qui fut le dernier représentant de sa branche et qui ne laissa que deux filles, Mmes Bétoulle et Collin de l'Hortet.

La famille Dubrac a fourni des ecclésiastiques distingués, des subdélégués des intendants, des sénéchaux de Saint-Benoit, des médecins, des magistrats, des officiers.

Principales alliances : Delacoux (XVIIIe siècle), Bourdier de la Lande 1813, Collin de l'Hortet 1863, etc.

DUBRETON, ou du BRETON. Voyez : Breton (du).

DUBREUIL-CHAMBARDEL.

Famille de haute bourgeoisie du Poitou à laquelle Beauchet-Filleau a consacré une notice dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Isaac Dubreuil, marchand fermier, auquel cet auteur fait remonter la filiation, acquit le 13 février 1654 à la Mothe-Sainte-Héraye le pré Chambardel dont sa descendance conserva le nom. Pierre Dubreuil, marchand, fils d'Isaac, épousa Suzanne Boujeu. Deux de leurs fils, Antoine Dubreuil et Pierre Dubreuil-Chambardel, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée paraît avoir eu pour derniers représentants Léon Dubreuil, notaire à Saint-Maixent, et son frère, Théodore Dubreuil, décédé à Chef-Boutonne en 1889 sans laisser de postérité.

L'auteur de la seconde branche, Pierre Dubreuil, sieur de Chambardel, marchand à la Mothe, abjura le calvinisme en 1719 et épousa cette même année Catherine Cochon. Leur fils, Pierre Dubreuil-Chambardel, né en 1729 à la Mothe-Sainte-Héraye, fut député des Deux-Sèvres à l'Assemblée législative, en 1791, puis à la Convention.

Il siégea parmi les Montagnards, vota la mort du Roi, puis celle des Girondins, fut disgrâcié après le 18 brumaire et mourut à Jazeneuil en 1804. Il laissa trois fils : 1° Pierre-Jean, né en 1754, qui épousa à Poitiers en 1786 Mlle Nachet et qui en eut des enfants ; 2° Jacques, décédé à Rouillé en 1833, qui fut le bisaïeul d'Émile Dubreuil-Chambardel, né à Loches en 1843, médecin à Marseille, père de plusieurs fils ; 3° Louis, né en 1756, qui fut père d'Antoine-Hippolyte Dubreuil-Chambardel, né en 1796, marié à Mlle Carré de Busserolle, et grand-père de Dubreuil-Chambardel, auteur dramatique.

Principales alliances : Bastard, Cochon, Nachet, Dupuy de la Badonnière, Lhomme de Prailles 1847, Haincque 1842, Carré de Busserolle, Gaborit de Montjou, de Massé, etc.

DUBREUIL.

Famille de haute bourgeoisie du Berry dont M. Henri de Laguérenne a publié en 1910 une généalogie sous le titre suivant : *Les Dubreuil, bourgeois, sieurs de la Motte, la Chaume, ou les Chaumes, la Forêt.*

La filiation suivie remonte à Gilbert du Breuil, sieur de la Motte, en la paroisse de Saint-Vitte, décédé en 1722, dont le fils, Gilbert Dubreuil, sieur de la Motte, chirurgien et bourgeois de Saint-Vitte, épousa en 1735 Anne Robin de la Chaume, fille d'un marchand tanneur. Claude-Adolphe Dubreuil, né à Saint-Amand en l'an X, fut longtemps maire de cette ville.

Principales alliances : Maugenest 1773, Boutet-Lasseigne 1826, Grozieux de Laguérenne 1846, de Lagrange 1809, Bapst, etc.

DUBUC, ou du BUC, de MARCUSSY. Voyez : Buc de Marcussy (du).

DUBUISSON de la BOULAYE (Georgette-). Voyez : Georgette du Buisson de la Boulaye.

DUBUT, ou du BUT, de SAINT-PAUL et DUBUT de LAFOREST. Armes : d'*azur à une bande d'or accompagnée de deux fleurs de lys de même, une en chef, une en pointe, et un paon rouant d'or brochant sur le tout.* — Couronne : *de Baron*[1].

La famille Dubut, ou du But, est anciennement connue en Périgord.

Elle parait avoir eu pour berceau le village du But, dépendant de

[1] Cette notice a été faite à l'aide de notes aimablement communiquées par M. le comte de Saint-Saud. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille Dubut de Saint-Paul dans le tome VIII de cet ouvrage au mot : But de Saint-Paul (du).

la paroisse de Saint-Martin de Fressanges, où Jean Dubut, sieur de Lascoux, était encore possessionné en 1682.

Nicolas Dubut acquit en 1775 de Pierre Expert, écuyer, la terre de Saint-Paul-la-Roche, en Périgord. Cette terre, qui était un démembrement de la seigneurie du Chalard, portait à cette époque le titre de baronnie, bien qu'elle n'eut jamais été l'objet d'une érection régulière. Nicolas Dubut céda la baronnie de Saint-Paul à son fils, Léonard Dubut, Sgr de Rochecaille, lorsque celui-ci épousa, par contrat du 1er décembre 1779, Jeanne de Malet, fille d'un lieutenant civil et criminel au présidial de Périgueux. Ce même Léonard Dubut, Sgr de la Baronnie, du Chalard, de Saint-Paul-la-Roche, etc., fut pourvu, le 3 mars 1784, de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie près la Cour des aides de Montauban, office qu'il conserva jusqu'à sa suppression, à l'époque de la Révolution. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux. Il laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Bertrand-François Dubut, connu sous le titre de baron de Saint-Paul, inspecteur des finances, épousa en août 1825 Adèle Gudin, fille du général comte Gudin. Il eut lui-même deux fils qui ont été les derniers représentants de leur famille : 1° Charles Dubut, baron de Saint-Paul, conseiller référendaire à la Cour des comptes, décédé en 1886 sans avoir été marié ; 2° Maurice Dubut, baron de Saint-Paul après la mort de son frère, qui n'a pas eu d'enfants.

Principales alliances : de Malet 1779, Lughet de Manzac 1803, d'Alesme de Meycourby 1804, Gudin 1825, etc.

C'est vraisemblablement à une branche, demeurée en tout cas non noble, de la famille dont il vient d'être parlé qu'appartient l'écrivain Jean-Louis DUBUT DE LAFOREST, né le 24 juillet 1853 à Saint-Pardoux-la-Rivière (Dordogne).

DUC de la CHAPELLE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : *d'argent à une fasce vivrée d'azur, chargée en cœur d'une étoile d'or et accompagnée en chef de deux merlettes et en pointe d'un duc* (oiseau de nuit), *le tout d'azur*

La famille DUC DE LA CHAPELLE, originaire de Montauban, en Bas-Quercy, appartenant au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie de cette ville.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

Il en donne la filiation depuis Jean Duc, conseiller du Roi, receveur alternatif des tailles en l'élection de Montauban, qui épousa vers 1735 Jeanne de Bonnet. Jean Duc laissa de cette alliance, entre autres

enfants, un fils, Anne-Jean-Pascal Duc, né à Montauban en 1737, qui continua la descendance, et une fille qui épousa en 1765 Dominique Lesseps, plus tard ministre de France à Bruxelles, anobli par lettres de 1777. Anne-Jean-Pascal Duc succéda à son père dans sa charge de receveur alternatif des tailles et fut plus tard receveur de l'arrondissement communal de Montauban. Il épousa dans cette ville, en 1763, Marguerite Duval de la Motte de Saraire. Leur fils, Jean-Pascal-Chrysostome Duc de la Chapelle, né à Montauban en 1765, était fort jeune quand il fut nommé conseiller à la Cour des aides de cette ville. Il fut plus tard maire de Montauban, de 1797 à 1813, et conseiller général de Tarn-et-Garonne et mourut à Montauban en 1814. De son mariage avec Mlle Decazes il eut quatre fils qui furent confirmés dans leur noblesse, le 24 février 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII et qui obtinrent en même temps le règlement de leurs armoiries. Deux de ces fils, Clément-Louis, né à Montauban en 1808, marié à Mlle de Saint-Gresse-Mérens, et André-Benjamin, né à Montauban en 1819, marié à Mlle de Carrère de Saint-Béar, ont laissé postérité masculine.

Principales alliances : de Lesseps 1765, Vialètes d'Aignan 1807, de Carrère de Saint-Béar, Decazes, de Saint-Gresse, etc.

DUCAMPE, ou du CAMPE, de ROSAMEL. Voyez : CAMPE DE ROSAMEL (DU).

DUCARNE (PERRIER-). Voyez : PERRIER-DUCARNE, OU DU CARNE.

DUCARPE, anciennement du CARPE.

La famille DUCARPE, anciennement DU CARPE, appartient à la haute bourgeoisie du Bordelais. Elle est originaire de Saint-Pey de Castets où elle est connue depuis le XVe siècle.

On trouvera sur elle des renseignements dans les divers ouvrages de M. Pierre Meller.

La famille Ducarpe a possédé les seigneuries du Carpet, de Pourzac, de Lacaussade, etc.

Elle a fourni une série de notaires royaux depuis 1568, des juges de Rauzan, un lieutenant de la juridiction de Civrac, des avocats, des médecins, etc.

Principales alliances : de Quincarnon, de Borie, de Lageard, etc.

DUCASSE, ou du CASSE. Voyez : CASSE (DU).

DUCAUROY, ou du CAUROY. Voyez : CAUROY (DU).

DUCAUZÉ, ou du CAUZÉ, de NAZELLES. Voyez : CAUZÉ DE NAZELLES (DU).

DUCERF, ou du SERF, de CROZE. Armes : d'*azur à une bande d'argent accompagnée de six besants d'or, mis en orle.*

La famille Ducerf, ou du Cerf, ou du Serf, aujourd'hui vraisemblablement éteinte, appartenait à la noblesse du Dauphiné.

M. de Rivoire de la Batie ne lui a consacré qu'une notice assez courte dans son *Armorial de Dauphiné.*

Elle fut maintenue dans sa noblesse en 1668 par jugement de Dugué, intendant de Grenoble.

Son premier auteur connu, Pierre du Cerf (*de Serro*), est compris dans une révision des feux faite en 1450.

La filiation suivie remonte à Henri Ducerf qui figure parmi les anciens nobles du mandement de Cornillon dans une révision des feux faite en 1494. D'une alliance inconnue, Henri Ducerf laissa un fils, noble Michel Ducerf. Celui-ci fut convoqué à l'arrière-ban des gentilshommes du Dauphiné, épousa Benoite de Croze, héritière de la maison noble de Croze, ou de la Croze, au mandement de Saint-Chef, et fit son testament le 4 janvier 1560. Il fut père de Georges Ducerf, Sgr de la maison forte de la Croze, qui épousa, le 18 novembre 1566, Sébastienne de Gallien de Chabons, grand-père de Georges Ducerf de la Croze, qui épousa, le 30 juin 1602, Benoite de Revol, bisaïeul de Georges Ducerf, sieur de la Croze, qui épousa Marguerite de Bérenger du Gua, et trisaïeul de François Ducerf de Croze qui épousa, le 8 février 1681, Gasparde du Molin. Le fils de ce dernier, François Ducerf de Croze, marié, le 11 février 1706, à Louise de Michalon, puis, en 1756, à Françoise de Lyonne, décédé en 1763, eut jusqu'en 1748 le commandement en chef du fort carré d'Antibes qu'il défendit vaillamment contre les Anglais en 1743. Il avait eu de sa seconde union deux fils, Louis du Serf de la Croze, né en 1760, et François du Serf de la Croze, né en 1761, marié à Lyon en 1785 à Marie Christophe, décédé en 1805 au château de Chambefort, à Villeurbanne, qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'élection de Vienne.

La famille Ducerf de Croze eut à subir au XIXe siècle les vicissitudes de la fortune. Un de ses représentants, décédé en 1865, était simple acteur du théâtre de Lyon.

Claude du Serf de Croze, officier au régiment de Catinat, avait eu son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Vienne) : d'*azur à une bande d'argent, accompagnée de six besants du même posés en orle; au chef denché de gueules brochant sur la bande.*

La famille Ducerf de Croze avait fourni des officiers de mérite, des commandants de places fortes, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Gallien de Chabons 1566, de Revol 1602, de Bérenger du Gua, de Michalon 1706, de Monteynard 1748, Caignart de Saulcy 1735, de Lyonne 1756, de Falcoz 1758, etc.

DUCESSOIS de PRAT.

Famille de haute bourgeoisie.

M. Henri Ducessois, né à Paris, chancelier attaché au consulat de France à Milan, demanda, le 4 août 1896, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Prat, sous lequel il était connu.

DUCHAFFAULT (BILLEBAULT-). Voyez : Billebault-Duchaffault, ou du Chaffault.

DUCHAMP, ou du CHAMP, de LALANDE. Voyez : Champ de Lalande (du).

DUCHAND de SANCEY. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1814) : *écartelé : au 1 d'argent à une orange tigée et feuillée au naturel; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent; au 3 de gueules à une tour crénelée de trois pièces d'or, ajourée et maçonnée de sable, ouverte du champ; au 4 d'azur à une tête de cheval coupée d'argent, soutenue d'un foudre d'or. Sur le tout : d'or à deux épées de sable passées en sautoir,* qui sont les anciennes armes de la famille.

La famille Duchand de Sancey, complètement éteinte en 1899, était originaire du bourg de Montrevel, en Dauphiné.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Armorial de Dauphiné* de M. de Rivoire de la Batie et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

D'après M. de Rivoire de la Batie, elle aurait eu pour nom primitif celui de Couillard et aurait été autorisée à le changer par ordonnance du roi Louis XIV.

La souche se partagea en deux branches qui se fixèrent, l'une à Saint-Didier de Bezonnes, l'autre à Essieu.

La première de ces branches fournit des officiers, dont un gendarme de la Reine, et s'éteignit peu de temps après la Révolution.

Le chef de la seconde branche, Augustin Duchant, fut pourvu en 1770 de l'office anoblissant de trésorier de France au bureau des Finances de Grenoble. Il laissa une fille, Mme Caffarel, et un fils, Jean-Baptiste Duchant, né à Grenoble en 1780. Celui-ci entra dans l'armée, fut successivement colonel d'artillerie en 1815, maréchal de camp en 1830, lieutenant général des armées du Roi en 1840 et

grand-officier de la Légion d'honneur. Le général Duchant mourut en 1844. Il avait été créé baron de l'Empire par décret impérial du 13 novembre 1813 qui ne fut pas suivi de lettres patentes. Il reçut définitivement le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 25 novembre 1814 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut, en outre, autorisé, par ordonnance royale du 11 mars 1818, à joindre régulièrement à son nom celui de : de Sancey. Il avait épousé M[lle] Parent qui lui survécut jusqu'en 1885. Il en laissa un fils, Aimé-Antoine, baron Duchant de Sancey, né en 1820, officier d'artillerie, qui mourut en Afrique en 1854 sans avoir été marié, et une fille qui épousa successivement M. de Beaune, député, et M. de Fresne et qui mourut à Fontainebleau en 1899, à l'âge de 80 ans. Une fille de cette dernière, Valentine de Beaune, décédée en 1911, avait épousé en 1867 le comte Bernard de Montesquiou.

DUCHANOY, ou du CHANOY.

Famille de haute bourgeoisie.

Principales alliances : Culhat de Coreil 1854, de Chanaleilles 1874, Robin de Barbentane 1891, Nompère de Champagny de Cadore 1852, Redon de Belleville vers 1820, etc.

DUCHASSAING, ou du CHASSAING, de RATEVOULT et de FONTBRESSIN. Voyez : Chassaing de Ratevoult et de Fontbressin (du).

DUCHASTEL, ou du CHASTEL. Voyez : Chastel (du).

DUCHASTEL, ou du CHASTEL, de MONTROUGE. Voyez : Chastel de Montrouge (du).

DUCHASTENIER. Armes (imposées d'office à l'Armorial général de 1696) : d'*argent à un châtaigner de sinople, fruité d'or.* — Aliàs : *de gueules à un châtaigner d'or, fruité de sable.*

Famille de haute bourgeoisie de Poitiers dont Beauchet-Filleau a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

La famille Duchastenier s'est partagée à une époque reculée en un certain nombre de branches dont on ne connaît pas le point de jonction.

Beauchet-Filleau donne la filiation de celle de ces branches qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours depuis Jacques Duchastenier, procureur au présidial de Poitiers, dont le fils, Louis Duchastenier, né en 1627, marchand, épousa en 1654 Jeanne Macé et dont le petit-fils, Étienne du Chasteigner, notaire royal à Poitiers, décédé le 10 avril 1753, eut

son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696. Un arrière-petit-fils de celui-ci, l'abbé Claude-Joseph Duchastenier, né à Poitiers en 1765, décédé en 1844, fut un des chefs de la Petite Église. François-Jules Duchastenier, un des neveux du précédent, né en 1796, décédé en 1845, fut longtemps conseiller général de la Vienne. Il fut à la fois l'oncle et le beau-père de François-Jules Duchastenier, né en 1824, président du tribunal de Poitiers, puis procureur général à la Cour d'Angers. Celui-ci n'a pas eu d'enfants de son mariage avec sa cousine germaine. La famille Duchastenier compte encore de nombreux représentants.

Principales alliances : de Veillechèze 1843, Bouthet des Gennetières 1887, Baguenier-Désormeaux 1882, etc.

DUCHATEL, anciennement **du CHATEL**. Voyez : Chatel (du).

DUCHAUSSOY. Le règlement d'armoiries de 1864 attribue à la famille Duchaussoy les armes de la famille Delcambre de Champvert : *coupé d'argent et d'azur au lion de l'un en l'autre tenant une épée haute de gueules* ; *au franc quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires.

Armand-Félix Duchaussoy, né à Paris en 1796, décédé en 1884, était fils d'Antoine-Marc Duchaussoy et de Marie Seguin. Il fut maréchal de camp en 1846, général de division en 1854 et grand officier de la Légion d'honneur. Il avait épousé en 1835 Marie-Joséphine Delcambre, décédée en 1902, fille unique du général Delcambre qui fut créé baron de Champvert en 1810. Il fut autorisé, par décret impérial du 24 mai 1864 et par lettres patentes du 20 août suivant, à relever le titre héréditaire de baron de son beau-père. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Son fils, Léon, baron Duchaussoy, né en 1839, conseiller maître à la Cour des comptes, officier de la Légion d'honneur, marié en 1864 à Mlle Louchet, décédé en 1902, a laissé deux fils, tous deux mariés, et une fille, la comtesse Durrieu.

DUCHÉ de BRICOURT. Armes (ce sont celles de la famille Duché de la Motte, de Passy et des Tournelles) : *d'azur à une grue, la tête contournée, d'argent, tenant dans son pied droit un caillou de sable; au chef d'or chargé de trois roses de gueules.* — L'écu timbré d'*un casque orné de ses lambrequins.* — Cimier : *une rose de gueules.*

Une famille Duché a occupé un rang distingué dans la première moitié du XVIIIe siècle. On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Généalogie des fermiers généraux* de M. le duc de Cara-

man. Elle était représentée sous Louis XIV par deux branches, fixées l'une à Paris, l'autre à Montpellier, dont on ne connaît pas le point de jonction, mais qui se reconnaissaient comme parentes et qui portaient les mêmes armoiries.

Le chef de la branche parisienne, François Duché, né en 1679 à Vaux-les-Dames, près de Possesse, fils de François Duché et de Jeanne de Guyenne, se qualifiait seigneur de la Motte, près de Vertus, en Champagne. Il était ancien directeur aux Indes de trois vaisseaux du Roi quand il fut pourvu, le 11 décembre 1719, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège. Il fut remplacé dans cet office, en 1735, par Mathieu Augeard. Ses lettres de réception le disent cousin-germain de Jean-Baptiste Duché, écuyer, Sgr de Passy, et du sieur Duché, premier commis de M. de Voisin, chancelier de France. Il ne paraît pas avoir laissé de postérité. Son oncle, Jean-Baptiste Duché, contrôleur de l'argenterie, intendant des menus plaisirs du Roi, avait épousé Anne le Ver, fille d'un procureur au Châtelet. Il en eut une fille, décédée en 1705, qui épousa Louis-Gaillard de Morival, président au présidial d'Abbeville. Il eut aussi deux fils, Louis-Auguste et Jean-Baptiste. L'aîné de ceux-ci, Louis-Auguste Duché, sieur des Tournelles, né en 1670, capitaine au régiment de la Couronne-infanterie, nommé fermier général en 1720, mourut en 1738 sans laisser de postérité de son mariage avec Louise-Marye du Breuil. Il avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris). Son frère, Jean-Baptiste Duché, sieur de Passy, dans la Brie, marié en 1701 à Marie Mouchart, fille d'un négociant de la Rochelle, fut directeur de la Compagnie des Indes en 1718, puis président au bureau des finances de la Rochelle et fut anobli par lettres patentes d'octobre 1720. Il eut plusieurs fils, qui moururent au service sans avoir été mariés, et deux filles dont l'une épousa d'abord, en 1733, Paul Briçonnet, marquis d'Auteuil, puis, en 1735, le comte de la Rochefontenilles et dont l'autre épousa en 1740 Jacques de Scépeaux, marquis de Beaupréau.

Le chef de la branche de Montpellier, Henri Duché, sieur de Caunelles, était conseiller à la Cour des comptes de cette ville quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il avait épousé Antoinette Gayon. Leur fils, Jean Duché, avocat général en la Chambre des comptes de Montpellier en 1714, épousa en 1687 Anne-Marie de Lort-Serignan. Il en eut une fille, Mme du Trousset d'Héricourt, et un fils, Jacques-Xavier, procureur général en la Chambre des comptes de Montpellier en 1745, qui ne paraît pas avoir laissé de postérité.

Il existe de nos jours en Nivernais une famille Duché de Bricourt

qui paraît être une branche de celle dont il vient d'être parlé et qui en porte les armes. On n'a pu se procurer sur cette famille que des renseignements insuffisants. La très pompeuse notice que M. de Magny lui a consacrée dans son *Nobiliaire universel* est conçue en termes trop vagues pour pouvoir être d'aucune utilité. La famille Duché de Bricourt paraît, en tout cas, être demeurée non noble et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse française. Henri-Léon Duché de Bricourt, né en 1851, fils d'Auguste-Léon Duché de Bricourt et d'Anne-Gabrielle de Sampigny, épousa en 1875 Mlle d'Arnoux de Maisonrouge dont il eut une nombreuse postérité. Sa fille, Marie, épousa, en 1910 un fils du comte Eblé. Un de ses fils, Jean, né en 1878, a épousé, également en 1910, Mlle le Bastard de Villeneuve.

Une famille Duché de Vancy portait les armes suivantes qui rappellent beaucoup celles des Duché de Passy et des Tournelles : *d'azur à une grue d'argent; au chef de...; à une bordure de gueules.* Antoine Duché fut gentilhomme de la chambre du roi Louis XIV, puis secrétaire général des galères. Son fils, Joseph-François Duché de Vancy, né en 1668, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, décédé en 1704, fut un poète distingué; il écrivit le livret de plusieurs opéras dont le plus connu est *Iphigénie en Tauride*.

Un sieur Jean Duché, Sgr de Saint-Léger-en-Laye, fut pourvu en 1771 de l'office de contrôleur ordinaire des guerres triennal des chevau-légers du Roi. Il obtint cette même année le règlement de ses armoiries : *d'or à un duc de sable posé sur un tronc d'arbre de sinople arraché; au chef d'azur à trois barres d'argent.*

Un M. Duché-Dufraisse (lisez Dufraisse du Chey) prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bourbonnais.

Un M. Duché épousa vers 1835 Adrienne de Carbon de Prévinquières, née en 1795, veuve de M. Arlabosse et issue d'une vieille famille du Rouergue encore existante. Leur fils, Joseph-Anatole Duché, né en 1838 à Riom, en Auvergne, demeurant à Toulouse, demanda vainement, le 30 juillet 1867, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Carbon.

DUCHÉ de GRIVELLES et de GURGY. Armes (d'après Rietstapp) : *losangé d'argent et de sinople.*

Famille sur laquelle les enseignements font défaut.

Les armes que Rietstapp attribue à la famille Duché de Grivelles et de Gurgy sont celles que N... Duché de la Verrière, receveur des domaines au département d'Altkirch, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Brisack et Colmar, en Alsace).

DUCHEMIN, ou du CHEMIN, de CHASSEVAL. Armes : d'*hermines à un chevron de gueules*.

La famille Duchemin, ou du Chemin, de Chasseval appartient à la noblesse de l'Orléanais.

On n'a encore pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

Son chef, Nicolas du Chemin, écuyer, Sgr de Launay, marié à Marie Caillart, fut maintenu dans sa noblesse, le 12 juillet 1668, par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans. Ses fils, Jean du Chemin l'aîné, Sgr de Launay, né en 1661, marié à Catherine de Lonay par contrat passé le 6 mai 1695 devant notaire à Romorantin, et Jean du Chemin le cadet, Sgr de la Thomassière, né en 1666, marié le 10 février 1695, furent à leur tour maintenus dans leur noblesse, le 6 juillet 1707, par jugement de M. Jubert de Bouville, successeur de M. de Machault. L'aîné d'entre eux, Jean du Chemin, écuyer, sieur de Launay, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Romorantin).

Gabriel Duchemin de Chasseval prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Gien. Edme-Louis-Augustin Duchemin de Chasseval, chevalier, ancien mousquetaire gris, prit part cette même année à celles tenues à Montargis.

La famille Duchemin de Chasseval a fourni des officiers.

Son chef est connu depuis le milieu du XIXe siècle sous le titre de comte de Chasseval.

Principales alliances : de Cosnac 1880, de Goulaine 1891, de Bouillé 1868, de Béthune, de Bouvet de Louvigny, etc.

Il a existé dans la noblesse française un certain nombre de familles du Chemin, ou Duchemin, aujourd'hui éteintes, qui étaient distinctes de celle des Duchemin de Chasseval.

L'une de ces familles, fixée dans l'ancienne généralité d'Alençon, portait les armes suivantes, qui rappellent beaucoup celles des Duchemin de Chasseval : d'*hermines à un chevron d'azur*. Son chef, François du Chemin, écuyer, fils de Christophe et de Philippine de Bonneval et petit-fils de Thomas, écuyer, Sgr d'Échallon et du Mesnil, épousa Barbe d'Avesgo par contrat du 18 mai 1555. Deux de ses fils, André et Christophe, épousèrent deux sœurs, Marthe et Barbe du Chapelet. Ils furent les auteurs de deux branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 7 août 1666 et le 2 mai 1667, par jugements de M. de Marle, intendant d'Alençon. La première branche s'éteignit en la personne de Madeleine du Chemin mariée en 1680 à Robert d'Escorches, Sgr de Saint-Gervais. La seconde branche s'éteignit avec Charles du Chemin, Sgr d'Avernes,

qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages d'Exmes et d'Argentan et qui n'eut que deux filles de son mariage avec Marie-Françoise de Rupierre.

Une famille du Chemin appartenait à la noblesse de l'ancienne élection de Saint Lô, en Basse-Normandie. Elle portait pour armes : *de gueules à un lion rampant d'hermines*. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, son chef, Luc du Chemin, écuyer, sieur du Féron, de la Haulle, de Sémilly, d'Hébercrivon, etc., âgé de 56 ans, conseiller d'État, demeurant à Saint-Lô et à Paris, fut maintenu dans sa noblesse avec ses enfants et avec son frère par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Il justifia sa descendance d'un Lucas Duchemin qui aurait été anobli par son mariage, en 1517, avec Jeanne le Fournier, petite-nièce de Jeanne d'Arc. Il paraît établi qu'il y a là une erreur et que la famille du Chemin était noble antérieurement à son alliance avec la famille de la Pucelle. Dans ses mémoires, l'abbé Toustain de Billy en fait remonter la filiation à un Jean du Chemin qui aurait épousé Jeanne Bainle, ou Baille, par contrat passé à Rouen le 3 octobre 1302. Luc du Chemin, le gentilhomme maintenu par Chamillart, avait épousé, le 26 juin 1630, Françoise de Saint-Martin. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Nicolas-Luc du Chemin, Sgr de Bahaye, marié en 1688 à Marie Jourdin, dont la petite-fille, Madeleine-Marguerite du Chemin du Mesnildurand, fut relevée, par lettres patentes du 30 décembre 1747, de la dérogeance qu'elle avait encourue en épousant, le 10 septembre 1739, un roturier, maître Jacques le Carpentier, sieur des Préaux, procureur du Roi aux juridictions de Thorigny; 2° François Duchemin, Sgr de la Tour, marié en 1688 à Marie Radulph, dont la descendance s'éteignit avec deux sœurs, M[lle] de Mary de Longueville, née en 1750, décédée en 1825, et M[me] de la Gonnivière. M. du Chemin de la Tour s'était fait représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Lô.

Une famille du Chemin qui possédait la seigneurie de Bedroc dans l'élection de Caudebec, fut maintenue dans sa noblesse, le 7 septembre 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Elle portait les armes suivantes : d'*azur à une fleur de lis d'argent*.

Une famille du Chemin, qui possédait en Armagnac la seigneurie de Lauract, fut maintenue dans sa noblesse, le 10 juin 1667, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Elle prouva sa descendance de noble Henri Duchemin dont le fils, Denis, écuyer, épousa, le 11 novembre 1559, Isabeau de Lespinatz. Elle fut encore maintenue, le 21 juillet 1693, par jugement de l'intendant de Montauban.

Une famille du Chemin, originaire du Poitou, fixée plus tard en Anjou, portait pour armes : d'*argent à une croix potencée de sable, cantonnée de quatre croissants d'azur*. Ses représentants, Paul Duchemin, sieur de la Bretonnière, et François Duchemin, sieur du Carteron, frères, demeurant en la paroisse de Tilliers, dans l'élection d'Angers, furent maintenus dans leur noblesse, le 17 mai 1668, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir prouvé leur filiation depuis leur quadrisaïeul vivant en 1504.

DUCHEMIN des CÉPEAUX et de VAUBERNIER. Armes (d'après Rietstapp) : *de gueules à une fasce d'or chargée d'une chouette de sable.*

La famille qui donne lieu à cette notice, bien distincte de celle des Duchemin de Chasseval, est une des plus anciennes et une des plus justement considérées de la haute bourgeoisie de Laval, dans le Bas-Maine.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Mayenne* de l'abbé Angot. Un de ses membres, René Duchemin, sieur du Tertre, né en 1662, prêtre, décédé en 1738, fut l'auteur d'une *Généalogie des Duchemin et des Bidault* qui est conservée à la Bibliothèque de Laval.

Ambroise du Chemin, receveur des consignations de l'élection de Laval, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*argent à une fasce d'azur chargée d'un duc d'or et accompagnée de quatre pattes d'ours de sable passées en sautoir, deux en chef et deux en pointe.*

La souche se partagea en un très grand nombre de branches qui se distinguèrent par leurs surnoms terriens et dont plusieurs se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Thomas Duchemin, châtelain de Laval, fut en 1557 parrain de Thomas Duchemin. plus tard procureur fiscal. André Duchemin, né à Laval en 1577, premier médecin de la Reine-mère, fut nommé en 1621 doyen de la Faculté de Paris. Jean-Baptiste Duchemin de Mottejean, né dans le Maine en 1716, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1764 ; il acquit l'importante seigneurie de Poligné ; il eut un fils, Ambroise-Victor Duchemin, dont les biens furent séquestrés pendant la Révolution et qui ne paraît pas avoir laissé de postérité. L'abbé Duchemin de la Frogerie, déporté en 1792, avait été le fondateur de la Petite-Providence de Laval. Jacques-Ambroise Duchemin de Villiers, né en 1764, fils de Jacques Duchemin de Maisonneuve, fut sous la Restauration président du tribunal de première instance de Laval ; il mourut en 1840. Jacques Duchemin des Cépeaux, né en 1784, fils d'Ambroise Duchemin de la Maison-

neuve et d'Anne Foucault de la Morinière, décédé en 1858, fut rédacteur en chef de la *Quotidienne* et publia plusieurs ouvrages sur la Chouannerie ; son petit-fils, Ambroise-Armand Duchemin des Cépeaux, marié à Mlle de Lignerolles, décédé en 1883, fut zouave pontifical en 1869. Joseph-René Duchemin de Vaubernier, né à Laval en 1845, fut tué à l'ennemi en 1871.

Principales alliances : de Carrey de Bellemare 1865, Avril de Pignerolles 1877, de Courte de la Bougatrière 1773, Frain (de la Gaulayrie) vers 1730, de Poulpiquet de Brescanvel, le Barrois d'Orgeval 1895, Roussel de Préville 1895, du Breil de Pontbriand, d'Héliand 1901, de Préaulx, de Mel de Noger 1905, Lefebvre de Chéverus, etc.

DUCHESNE, aujourd'hui **du CHESNE**. Voyez : CHESNE (DU).

DUCHESNE, ou du CHESNE, de BELLECOURT. Voyez : CHESNE DE BELLECOURT (DU).

DUCHESNE, ou du CHESNE, de DENANT. Voyez : CHESNE DE DENANT (DU).

DUCHESNE, ou du CHESNE, de la SICOTIÈRE. Voyez : CHESNE DE LA SICOTIÈRE (DU).

DUCHESNE, ou du CHESNE, de LAMOTTE. Voyez : CHESNE DE LAMOTTE (DU).

DUCHESNE, ou du CHESNE, de VAUVERT et de SAINT-LÉGER. Voyez : CHESNE DE VAUVERT ET DE SAINT-LÉGER (DU).

DUCHESNE de GILLEVOISIN de CONEGLIANO. Armes de la famille Duchesne de Gillevoisin (d'après l'*Armorial de la Chambre des comptes de Paris* de Coustant d'Yanville) : *d'or à trois glands de sinople accompagnés en chef d'une étoile de gueules*. — Aliàs, (d'après le règlement d'armoiries d'octobre 1830) : *parti : au 1 de gueules à un bourdon de pèlerin chargé de trois coquilles et accosté de deux étoiles, le tout d'argent ; au 2 d'azur à trois glands de chêne tigés et feuillés d'or, surmontés d'une étoile d'argent.* — Armes des Moncey, ducs de Conegliano : d'*azur à une main d'or ailée d'argent et armée d'une épée haute ; au chef de gueules, semé d'étoiles d'argent*, qui est des ducs de l'Empire. — Couronne *ducale*. — Manteau de pair de France.

On trouvera des renseignements sur la famille DUCHESNE DE GILLEVOISIN dans les divers ouvrages du vicomte Révérend.

L'auteur de cette famille, François-Nicolas Duchesne, fut reçu, le 7 septembre 1713, conseiller du Roi correcteur en la Chambre des

comptes de Paris ; il conserva ces fonctions jusqu'au 1er février 1737. Il fut père de François-Nicolas Duchesne, marié vers 1755 à Angélique Tartarin, qui fut pourvu de la même charge le 3 juin 1744 et qui la conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Le fils de ce dernier, Antoine-Charles-Nicolas Duchesne de Gillevoisin, né à Paris le 20 février 1758, fut reçu, le 30 août 1782, conseiller au Parlement de cette ville. Il acquit plus tard l'important domaine de Chamarande, près de Paris, fut député de Seine-et-Oise sous le Premier Empire, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 12 avril 1813 et mourut à Paris le 18 janvier 1840. Il avait épousé à Paris, le 12 avril 1789, Augustine-Louise Morel de Chédeville. Il en eut un fils, Alphonse-Auguste, baron Duchesne de Gillevoisin, né à Paris en 1789, décédé en 1878, qui épousa en 1824 Jeanne-Hélène Jannot de Moncey, fille du maréchal Moncey, duc de Conegliano. A l'occasion de son mariage, Alphonse-Auguste Duchesne de Gillevoisin fut autorisé, par ordonnance royale du 20 octobre 1824, à joindre à son nom celui de : DE CONEGLIANO ; il fut, en outre, substitué à la pairie de France héréditaire de son beau-père par une nouvelle ordonnance du 21 décembre 1825. Il reçut le titre héréditaire de baron, sur institution en majorat d'un hôtel à Paris, par lettres patentes du roi Louis-Philippe du 30 octobre 1830 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut, enfin, après la mort de son beau-père, confirmé dans la transmission héréditaire du titre de duc de Conegliano par nouvelles lettres du même prince du 5 juillet 1842. Il laissa un fils unique, Claude-Gustave, baron Duchesne de Gillevoisin, duc de Conegliano, né à Paris en 1825, député de Seine-et-Oise sous le Second Empire, officier de la Légion d'honneur. Celui-ci fut le dernier représentant mâle de sa famille. Il est décédé en 1901 ne laissant de son mariage avec Mlle Levavasseur, aujourd'hui (1915) duchesse douairière de Conegliano, qu'une fille mariée en 1879 à Armand de Gramont, duc de Lesparre.

Les noms de Jannot et de Jeannot, assez répandus en Franche-Comté, y ont été portés par plusieurs familles très notables. Celle de ces familles dont était issu l'illustre maréchal Moncey, duc de Conegliano, appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie de Besançon. On doit vraisemblablement lui attribuer un Pierre Jannod, procureur en Parlement et citoyen de Besançon, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : d'*or à trois lions de sable, 2 et* 1. Le père du maréchal, Antoine-François Jannot, Sgr de Moncey, avocat au Parlement de Besançon, portait les armes suivantes : d'*argent à une croix de Bourgogne de gueules cantonnée de trois étoiles et d'un croissant de même*. Il avait épousé vers 1750 Élisabeth Guillaume. Il en eut trois fils : 1° Claude-François Jannot de Moncey,

né à Besançon en 1752, colonel de gendarmerie, officier de la Légion d'honneur, créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 28 janvier 1809, qui laissa un fils ; 2° Bon-Adrien Jannot de Moncey, né au Plessis-Moncey en 1754, dont il va être parlé ; 3° Claude-Joseph Jannot de Moncey, né à Besançon en 1764, chef d'escadron de gendarmerie, député du Doubs de 1815 à 1820, créé baron de l'Empire par lettres patentes du 25 février 1813, qui ne laissa pas de postérité. Bon-Adrien de Moncey fut un des plus illustres généraux du Premier Empire. Maréchal de France en 1804, il reçut le titre héréditaire de duc de Conegliano par lettres patentes du 2 juillet 1808, fut créé pair de France héréditaire en 1814, commandeur du Saint-Esprit en 1820 et gouverneur des Invalides en 1833 et mourut à Paris en 1842. Il avait épousé Mlle Remillet qui ne lui survécut que quelques semaines. Il en eut un fils, Bon de Moncey, né en 1792, qui mourut prématurément d'un accident de chasse en 1817. Il eut aussi deux filles. L'aînée de celles-ci épousa en 1818 François Bourlon de Chevigné qui fut autorisé, par ordonnance royale du 24 mai 1819, à joindre à son nom celui de : DE MONCEY. La seconde épousa le baron Duchesne de Gillevoisin qui, comme on l'a vu plus haut, fut substitué au titre de duc de Conegliano et à la pairie de France héréditaire de son beau-père. Un neveu du maréchal, Adolphe-Eugène Jannot de Moncey, lieutenant de hussards, fut tué à l'ennemi en Algérie en 1864 à l'âge de 29 ans.

DUCHESNE de COURCY et de BEAUMANOIR. Armes : d'*argent à un chêne de sinople englanté d'or, accosté de deux étoiles de gueules*.

La famille DUCHESNE DE COURCY ET DE BEAUMANOIR a eu pour berceau la petite ville de Vitry-en-Perthois, en Champagne, où elle est anciennement et honorablement connue.

Toutefois elle ne paraît pas appartenir à la noblesse. On ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de cet ordre. Mais un de ses représentants, Claude Duchesne, conseiller du Roi au bailliage de Vitry-le-François, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

La souche se partagea en deux branches principales qui se distinguèrent par les surnoms terriens de Courcy et de Beaumanoir.

La première de ces branches demeura fixée en Champagne. Elle s'est éteinte en la personne de Mme Jacobé de Goncourt, née Duchesne de Courcy, qui mourut à Vitry-le-François en 1881 à l'âge de 76 ans.

La branche des Duchesne de Beaumanoir alla au cours du XVIIIe siècle s'établir en Bordelais où elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Un de ses représentants était sous Louis XVI subdélégué à Bordeaux, Bourg, Saint-André et la Teste de M. Dupré de Saint-

Maur, intendant de Bordeaux. Il fut admis à l'Académie de Bordeaux en 1784 et en fut nommé directeur en 1788.

Principales alliances : Jacobé de Goncourt, Cornette de Venancourt 1845, de Lacoudrée 1831, Desaigues 1881, etc.

Il a existé en Champagne une autre famille Duchesne dont la Chesnaye des Bois a donné une généalogie. Cette famille portait pour armes : *d'azur à trois glands d'or posés 2 et 1*. Son auteur, Pierre Duchesne, fut pendant de longues années premier médecin du Dauphin, fils de Louis XIV, puis des ducs de Bourgogne et de Berry. Il fut anobli en récompense de ses services, par lettres patentes de novembre 1700, avec son fils, Pierre-Jacques Duchesne, commandant de milices à Châlons, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, et avec son petit-fils, Jacques Duchesne, capitaine d'infanterie, puis major de la ville de Philippeville. Un édit de 1715 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis le 1er janvier 1689, les deux fils de ce dernier, Jacques-Antoine Duchesne, capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, et Louis-Roland Duchesne, se firent accorder en avril 1771 des lettres patentes de confirmation de noblesse. L'aîné de ces deux frères, Jacques Duchesne, chevalier, Sgr de Jouy, en la Montagne de Reims, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Sézanne et de Chatillon. Le puîné, Louis-Roland Duchesne, obtint en 1771 l'admission à l'école militaire de la Flèche de son fils, Maurice-Charles-Grégoire Duchesne, né en 1762 à Han-les-Moines, au diocèse de Reims.

DUCHESNE-FOURNET.

La famille Duchesne-Fournet est une des plus justement considérées de la haute bourgeoisie de Normandie. Les renseignements que l'on attendait sur elle n'étant pas arrivés en temps utile, on lui consacrera une notice plus complète dans les Additions du prochain volume.

MM. Pierre-Georges Duchesne et Paul Duchesne, nés à Lisieux l'un en 1840, l'autre en 1845, tous deux manufacturiers dans cette ville et conseillers généraux du Calvados, demandèrent, le 6 juillet 1874, et obtinrent, par décret du 10 mars 1875, l'autorisation de joindre a leur nom celui de M. Fournet, leur aïeul maternel. Plus récemment M. Paul Duchesne-Fournet, aujourd'hui décédé, fut député, puis sénateur du Calvados. Sa fille a épousé en 1910 M. Sadi Carnot, fils de l'ancien président de la République.

DUCHOLLET de COSTEBELLE.

Famille de haute bourgeoisie, originaire de Bourbon-l'Archambault, en Bourbonnais.

M. Augustin-Gaston DUCHOLLET, né à Paris le 27 janvier 1851, marié à Moulins en 1884 à Mlle Cécile Rondeau, fille d'un avoué, avait vainement demandé, le 26 janvier 1875, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de la famille Pastour DE COSTEBELLE.

DUCHON et DUCHON de la JAROUSSE.

La famille DUCHON appartient à la bourgeoisie du Bourbonnais. Elle remonte par filiation à Gilbert Duchon, décédé en 1627 à la Pérouze, en Auvergne, qui fut sergent royal à Montmarault. Gilbert Duchon laissa trois fils : 1° Jean Duchon, sergent royal à Montmarault, dont la postérité se perpétua dans cette ville ; 2° Gilbert Duchon, notaire au Theil, décédé en 1645, dont la postérité subsiste ; 3° Pierre Duchon, procureur au bailliage de Grenoble, qui alla faire souche en Dauphiné. Un des descendants de Gilbert Duchon, le second de ces trois frères, est connu depuis quelques années sous le nom de DUCHON DE LA JAROUSSE. Son frère, M. Paul Duchon, avocat à Cusset, a épousé en 1905 Mlle de Laire d'Épagny.

Pierre Duchon, conseiller du Roi, maître en la Chambre des comptes du Dauphiné, et sa femme, Madeleine du Vivier, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un chevron d'or accompagné d'un besant d'argent.*

Une famille Duchon appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie de Sainte-Étienne, en Forez. M. de la Tour-Varan en a donné une généalogie dans son *Armorial et généalogies des familles de Saint-Etienne*. Il en fait remonter la filiation à Claude Duchon, doreur, qui fit son testament le 9 novembre 1586. Jeanne Jamet, veuve de Jean-Georges Duchon, marchand quincaillier à Saint-Étienne, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696. Gabriel Duchon, marié en 1731 à Mlle Blachon, et son frère, Jacques Duchon, marié en 1747 à Marie-Antoinette d'Assier de Valenches, étaient entrepreneurs des armes pour le Roi à Saint-Étienne.

DUCLA (Watebled de). Voyez : WATEBLED DE DUCLA.

DUCLAUX, ou du CLAUX, de MARVILLE et de BÉSIGNAN. Voyez : CLAUX DE MARVILLE ET DE BÉSIGNAN (DU).

DUCLAUX, ou du CLAUX, ou DUCLOS, de l'ESTOILLE. Voyez : CLAUX DE L'ESTOILLE (DU).

DUCLÉSIEUX (Latimier-), Voyez : LATIMIER-DUCLÉSIEUX.

DUCLOS (anciennement **LEMOUST-DUCLOS**) **de VARANVAL**. Armes de la famille Levesque de Varanval : d'*or à trois bandes de gueules*. — Cimier : *un casque orné de ses lambrequins*. — Devise : LA JUSTICE EST MA LOI.

Pierre-Robert LEMOUST, dit DUCLOS, épousa, le 6 juin 1821, Victoire Lévesque de Varanval. Celle-ci, qui était une des dernières représentantes de sa famille, recueillit dans la succession de ses parents la terre et le château de Varanval, situés près de Compiègne. Étant devenue veuve au bout de peu d'années, elle se remaria, le 19 janvier 1832, au comte Picot de Moras. Elle avait eu de sa première union un fils, Jean-Alfred Lemoust, dit Duclos, né à Paris en 1822, décédé en 1898, qui fut autorisé le 16 avril 1859, par décret de Napoléon III, à joindre à son nom celui de : DE VARANVAL appartenant à la famille de sa mère. Jean-Alfred Duclos de Varanval avait épousé une fille du général Morin. Leur fils unique, Fernand Duclos de Varanval, né en 1862, décédé en 1906, épousa en 1891 Mlle Guérard, petite-fille du vicomte de l'Isle de Falcon de Saint-Geniés, qui périt prématurément en 1897 dans l'incendie du bazar de la Charité. Il en laissa deux filles dont l'aînée a épousé en 1913 M. François-Pierre de Cambourg.

On trouvera dans le *Chartrier français*, année 1867, une généalogie très complète de la famille LEVESQUE DE VARANVAL dont la famille Duclos avait été autorisée à relever le nom. Cette famille était originaire de Compiègne où elle était fort anciennement connue. Adrien Lévesque, marié à Christine de Charmolue, était vers le milieu du XVIIe siècle conseiller du Roi et président en l'élection de Compiègne. Il eut une fille qui épousa Théophile Bouzier, Sgr d'Estouilly, et plusieurs fils dont l'aîné, Raoul, continua la lignée et dont le second, Louis, fut curé de Saint-Christophe, à Paris. Raoul Lévesque, Sgr de Moricourt, était conseiller du Roi en ses Conseils et premier président en l'élection de Compiègne quand il fut anobli par lettres patentes de septembre 1696. De son mariage avec Marie-Christine Béra il laissa, entre autres enfants, deux fils, Adrien et Louis, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Adrien Lévesque, Sgr de Moricourt, né en 1681, fut conseiller du Roi en ses Conseils et premier président en l'élection de Compiègne. Un édit de 1715 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1689, Louis Lévesque, Sgr de Moricourt, fils du précédent, régularisa sa situation nobiliaire en se faisant accorder, en août 1753, des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin. Il fut premier président en l'élection de Compiègne, maire de cette ville et subdé-

légué de l'intendant. Il laissa une fille, qui épousa successivement M. de Séjourné et M. Boby de la Chapelle, et un fils, Alexandre Lévesque de Moricourt, né en 1754, filleul du Roi et de la Reine, qui fut le dernier représentant de sa branche et qui mourut dans un âge avancé en 1848 sans avoir été marié.

L'auteur de la seconde branche, Théophile Lévesque, né en 1692, officier de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, subdélégué de l'intendant de Paris aux trois élections de Picardie, épousa, le13 mai 1720, Élisabeth Esmangart, héritière de la terre de Varanval dont sa descendance a conservé le nom. Il fut père de Théophile Lévesque, Sgr de Varanval, né en 1731, lieutenant des maréchaux de France, officier du point d'honneur, qui épousa en 1755 Marie-Catherine de Blottefière, et grand-père de Jean Lévesque, Sgr de Varanval, né en 1758, qui épousa en 1792 Élisabeth de Pronnay. Ce dernier mourut en 1838 laissant trois filles qui furent les dernières représentantes de leur famille : 1° Julie, mariée en 1819 à Pierre-Alexandre Petit, avocat à la Cour de cassation ; 2° Victoire, mariée successivement à M. Lemoust-Duclos et au comte de Moras ; 3° Zoé, mariée en 1822 au chevalier de Carbonnel d'Hierville.

Principales alliances : Bouzier d'Estouilly, de Séjourné 1765, le Caron, Esmangart 1720, de Blottefière 1755, de Pronnay 1792, Picot de Moras 1832, de Carbonnel d'Hierville 1822, Boby de la Chapelle vers 1780, etc.

DUCLOS de BOUILLAS. Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné de trois mouchetures d'hermines de sable*, 2 *et* 1.

La famille Duclos de Bouillas appartient à l'aristocratie toulousaine.

M. Villain en a donné une généalogie détaillée dans le tome III de la *France moderne* (*Haute-Garonne et Ariège*).

La famille Duclos de Bouillas est originaire de l'Astarac où elle occupait dès le XVIIe siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. Etienne Duclos, décédé en 1678, auquel le travail de M. Villain fait remonter la filiation, avait épousé vers 1625 Jacquette d'Espaigne qui fit son testament le 30 mars 1678 devant notaire à Mirande. Leur fils, Jean Duclos, décédé en 1695, épousa Domenge de Batz, fille du seigneur de Las, par contrat passé le 2 mars 1666 devant notaire à Mirande. Il en eut lui-même, entre autres enfants, un fils, Jean II Duclos, né en 1680, décédé en 1748, qui recueillit par héritage l'importante seigneurie de Las, en Astarac. Ce fut Jean II Duclos qui vint se fixer à Toulouse ; il fut anobli par le capitoulat de cette ville qu'il exerça en 1748. Il avait épousé, le 24 août 1710, sa parente,

Antoinette Pérès, qui fit son testament à Toulouse en 1756. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-Barthélemy Duclos, connu sous le titre de baron de Las, marié en 1744 à Marguerite de Cavailhès, décédé en 1759, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, Joséphine-Marguerite Duclos de Laval de Montauriol, née en 1786, mariée en l'an XIII à Jérome de Boussac ; 2° Joseph Duclos de Bouillas, né en 1717. Ce dernier épousa en 1750 Marie de Bonnafous, fille d'un ancien capitoul de Toulouse. Il fut père d'Antoine-François Duclos de Bouillas, né en 1758, maire de Gragnague, décédé en 1810, qui épousa en 1789 Marie-Élisabeth Bézard, petite-fille de M. Candie de Saint-Simon, grand-père d'Adolphe Duclos de Bouillas, né en 1801, maire de Gragnague, décédé en 1883, qui épousa en 1833 Mlle Thoron, bisaïeul d'Eugène Duclos de Bouillas, né en 1839, maire de Gragnague, qui épousa en 1868 une fille du général Soleilhe, et trisaïeul de Roger de Bouillas, né en 1874, qui a épousé en 1904 Mlle Alix de Montbel, petite-fille du ministre de Charles X.

M. Duclos de Montauriol avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

La famille Duclos de Bouillas n'est pas titrée.

Principales alliances : de Batz 1666, Soulé de Bezins, de Cavailhés 1744, d'Aubian 1772, de Boussac, Delfau de Bouillac, Soleilhe, Bartouilh de Taillac 1903, de Watrigant 1908, Baron de Montbel 1904, etc.

DUCLOS de GOUX (de). Armes : d'*azur à une bande d'or accompagnée en chef de trois besants de même et en pointe d'une étoile d'argent.*

La famille DUCLOS (aujourd'hui DE DUCLOS) DE GOUX occupe depuis trois siècles un rang distingué en Gascogne.

Bien que ses membres figurent avec la qualification de noble dans un certain nombre d'actes des XVIIe et XVIIIe siècles, on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait fait reconnaître sa noblesse par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. On ne sait si on doit lui attribuer un M. Duclos, ou Duclaux, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'Armagnac.

La famille Duclos paraît avoir eu pour berceau le bourg de Labéjan, situé près de Mirande, où elle possédait le domaine du Clos et où plusieurs personnages du nom de Duclos exercèrent le notariat au XVIIe siècle. Elle fut amenée par des fonctions de judicature au pays de Rivière-Basse et y acquit, dans le premier quart du XVIIe siècle, la terre de Gouts, ou de Goux, qu'elle a conservée jusqu'à nos jours.

Larcher en a donné un tableau généalogique dans son *Diction-*

naire historique et généalogique, conservé aux archives de la ville de Tarbes. D'après ce tableau la famille Duclos était représentée sous Louis XIII par quatre frères : 1° noble Dominique Duclos, qualifié seigneur de Goutz dans des actes de 1625 et de 1638, dont il va être parlé ; 2° noble Jean-Jacques Duclos, sieur de Péboy, qui eut des enfants ; 3° Jacques Duclos, procureur du Roi en Rivière-Basse, marié le 3 juin 1604 à Plaisante de Laborie de Saint-Germain, dont le fils, Raymond Duclos, juge de Rivière-Basse, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à trois étoiles d'argent ; aux 2 et 3 de gueules à trois fasces ondées d'argent* et dont le petit-fils, Jean-Marc Duclos, Sgr d'Auriebat, maître des requêtes en 1700, conseiller au Parlement de Toulouse en 1716, n'eut que deux filles, Catherine, mariée à M. de Polastron, et Pauline ; 4° Pierre Duclos, Sgr de la Roque, en Pouydraguin, qui n'eut que deux filles mariées dans les familles de Podenas et d'Esparbès. L'aîné des quatre frères, Dominique, épousa Henriette de Vaqué du Vidot. Il fut père de Jean-François Duclos, Sgr de Gouts, qui épousa, le 3 février 1673, Marguerite de Lacoste du Gout de Lassaigne, et grand-père de François Duclos, Sgr de Gouts, qui épousa sa cousine, Elisabeth Duclos. D'après le travail de Larcher ce dernier n'aurait eu que deux filles dont l'aînée, Gabrielle, épousa en 1745 Antoine de Rességuier, Sgr de Juillac. Mais d'après d'autres travaux il fut aussi père de Raymond Duclos, Sgr de Gouts, qui épousa Louise de Crotte, fille de Simon de Crotte, Sgr de Perron et de Saint-Lane, en Rivière-Basse, et qui continua la descendance. Le fils de celui-ci, messire Honoré Duclos, Sgr de Gouts, demeurant au château de Gouts, épousa par contrat du 3 juillet 1786, dans lequel il est ainsi qualifié, demoiselle Jeanne-Marie-Josèphe-Pélagie de Monbrun, demeurant à Beaumont de Lomagne, fille d'un trésorier de France au bureau des finances de Montauban. Il fut père de M. Duclos, décédé au château de Gouts en 1831, qui épousa Mlle de Montlezun et dont l'arrière-petit-fils, Raymond de Duclos de Goux, a épousé en 1897 Mlle de Narbonne-Lara.

Principales alliances : de Rességuier 1745, de Brescon, de Lacoste du Gout de Lassaigne, de Montlezun, de Podenas, de Polastron, d'Esparbès, de Cours, d'Arricau, d'Argaignon, de Narbonne-Lara, etc.

DUCLOS de BOGENET.

Famille de haute bourgeoisie.

François Duclos épousa en 1834 Zéphyrine Dissandes de Bogenet, sœur de l'abbé de Bogenet, vicaire général de Limoges, décédé en 1897, et avec lui dernière représentante d'une branche de la

famille Dissandes (voy. ce nom). Leur fils, Michel, né en 1836, propriétaire du château de Bogenet (Creuse), fut connu sous le nom de : Duclos de Bogenet. Il est décédé en 1898 laissant de son mariage, en 1862, avec Mlle de Gentil de Rosier deux filles, Mmes Desjobert de Prahas et de Boisse.

DUCLUZEAU (Martin-). Voyez : Martin du Cluzeau de Clérans.

DUCOMMUN (ou du COMMUN) du LOCLE. Voyez : Commun du Locle (du).

DUCOR (ou du COR) de DUPRAT. Voyez : Cor de Duprat (du).

DUCOS. Armes concédées en 1808 au comte Ducos : d'*or à un acacia robinier de sinople, terrassé de sable, surmonté* (aliàs *accosté*) *de deux étoiles de gueules en pal ; au franc-quartier d'azur chargé d'un miroir d'or en pal après lequel se tortille et se mire un serpent d'argent*, qui est des comtes sénateurs. — Armes concédées en 1810 au baron Nicolas Ducos : *écartelé : au 1 d'azur à une rose tigée et feuillée d'or ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires ; *au 3 de gueules à la toque surmontée de cinq plumes d'argent ; au 4 d'azur à un lion d'or.*

La famille Ducos est originaire de la petite ville de Montfort, dans les Landes, où dès le XVIIIe siècle elle occupait un rang honorable dans la bourgeoisie.

Maître Philibert Ducos, notaire royal et procureur au sénéchal et présidial de Montfort, puis à celui de Dax, épousa vers 1745 Jeanne-Marie Leclercq. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Roger et Nicolas. L'aîné de ces deux frères, Roger Ducos, né à Montfort en 1747, avocat à Dax, puis président du tribunal criminel des Landes, fut élu en 1792 député à la Convention où il vota la mort du Roi ; il fut en l'an II secrétaire de l'Assemblée et président du Club des Jacobins. Il fut plus tard président du Conseil des Anciens et membre du Directoire, où il remplaça Merlin de Douai, contribua au coup d'État du 18 brumaire et devint le collègue de Bonaparte comme troisième consul provisoire. Appelé au Sénat en 1799, il fut créé comte de l'Empire par lettres patentes de mai 1808, fut nommé pair de France à l'époque des Cent Jours, fut exilé comme régicide après le rétablissement de Louis XVIII et mourut à Ulm en 1816. Il avait épousé en 1775 Marthe Tachoires. Il en laissa une fille, mariée au général d'Argoubet, et un fils, Jean-Roger, comte Ducos, né en 1784, décédé en 1862. Celui-ci vint se fixer en Auvergne par son mariage avec une fille du baron Perret, maire d'Aurillac. Il fut père

du comte Roger Ducos qui mourut à Aurillac le 30 mars 1899 sans laisser de postérité de son mariage avec M[lle] de Leygonie. Nicolas Ducos, second fils de Philibert, naquit à Dax en 1756, entra dans l'armée comme simple soldat, passa successivement par tous les grades, fut promu en 1801 à celui de général de brigade, fut plus tard député des Landes au Corps législatif, reçut le titre de baron de l'Empire par lettres patentes du 17 mai 1810 se signala en 1815 par la défense de la place de Longwy, dont il était commandant, et mourut à Saint-Omer en 1823 sans laisser de postérité de son mariage avec Marguerite Roos.

Une branche de la famille Ducos résidait à Bordeaux sous Louis XVI et y occupait une brillante situation commerciale. Jean-Étienne Ducos, bourgeois de Bordeaux, négociant dans cette ville, avait épousé vers 1764 Marie Lavaud dont il eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Jean-François Ducos, né à Bordeaux en 1765, fut député de la Gironde à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la mort du Roi ; il n'en fut pas moins guillotiné, le 21 octobre 1793, avec son beau-frère Boyer-Fonfrède et avec les autres Girondins. Un autre des fils de Jean-Etienne Ducos, Armand, né à Bordeaux en 1780, décédé dans la même ville en 1850, fut sous-préfet de la Réole en 1830, puis conseiller de préfecture. Il laissa lui-même plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Théodore Ducos, né à Bordeaux en 1801, joua un rôle politique important. D'abord négociant dans sa ville natale, il fut élu conseiller général, puis député de la Gironde, se rallia au Prince-président, fut nommé ministre de la Marine en 1850, puis en 1851, fut créé sénateur en 1853 et mourut en 1855 au ministère de la Marine. Théodore Ducos avait épousé Anna Joly, décédée en 1898, qui après la mort de son mari fut connue sous le titre de comtesse Ducos. Il en laissa deux enfants : 1° Théodore, comte Ducos, né en 1849, écrivain distingué, décédé en 1913 sans avoir été marié ; 2° Bathilde, connue sous le titre de comtesse Ducos, née en 1851. Jules Ducos, né à Bordeaux en 1808, fils puîné d'Armand, fut préfet du Lot-et-Garonne de 1851 à 1857 ; il est décédé à Bordeaux en 1859 laissant un fils, Henri Ducos, né en 1857, chef de cabinet du ministre de la Marine, puis, en 1883, de celui du Commerce.

DUCOS du HAURON.

Cette famille de haute bourgeoisie girondine paraît être distincte de celle à laquelle a été consacrée la notice précédente.

Elle était représentée de nos jours par deux frères, Jean-Casimir Ducos, dit Ducos du Hauron, né à Coutras en 1830, conseiller à la

Cour d'Alger en 1881, et Arthur-Louis Ducos du Hauron, né en 1837 à Langon (Gironde), physicien distingué.

DUCOS, ou du COS, de la HITTE. Voyez : Cos de la Hitte (du).

DUCOS, ou du COS, de SAINT-BARTHÉLEMY de GÉLAS. Voyez : Cos de Saint-Barthélemy de Gélas (du).

DUCOS de la HAILLE. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : d'*azur à une aigle d'argent planant devant un soleil d'or mouvant de la dextre de l'écu.*

La famille Ducos, ou du Cos, de la Haille est fort anciennement connue dans le pays de Comminges. Elle est peut-être une branche détachée à une époque très reculée de la famille du Cos de Saint-Barthélemy.

Elle paraît être demeurée non noble. Elle ne figure pas, en tout cas, au nombre de celles qui prirent part, en 1789, aux assemblées de la noblesse de sa région.

Un de ses représentants, Jean Ducos de la Haille, conseiller du Roi, maire du lieu de Saint-André, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Montréjeau).

Anne du Cos, fille de feu Jean, Sgr de la Haille, et de Jeanne d'Auriol, épousa, par contrat passé le 3 juin 1675 devant notaire à Saint-André, Jean de Faudoas, Sgr de la Grange, d'une des plus illustres familles du midi de la France. Louise du Cos de la Haille épousa vers 1740 Jacques d'Argelès de Saux ; elle en eut un fils, Jean-Pierre, qui épousa successivement en 1766 et en 1774 deux demoiselles de Faudoas. Demoiselle Thérèse Ducos de la Haille, fille de Jean du Cos de la Haille, écuyer, Cosgr de Saint-André d'Aurignac, en Comminges, et de dame Anne de Sicard, épousa en avril 1754 Jean-Baptiste d'Encausse, Sgr de Labatut. Jean-François Ducos de la Haille, né à Saint-André en 1776, fils de Jean-François et de Dominiquette du Cuing, épousa en 1806 Jeanne-Angélique de Faudoas. Mlle Ducos de la Haille est décédée à la Rochelle en 1908 à l'âge de 86 ans. M. Georges Ducos de la Haille est actuellement (1915) avocat à la Cour d'appel de Paris.

DUCOUDRAY-LABLANCHÈRE. Voyez : Moulin de la Blanchère et de Torbechet [1].

[1] Un décret du 22 janvier 1894 a autorisé René Moulin de la Blanchère, né à Tours en 1853, inspecteur général de la Bibliothèque et des Archives nationales, à substituer à son nom celui de : Ducoudray-Lablanchère.

DUCOUÉDIC, ou du COUÉDIC, de KÉRÉRANT. Voyez : Couédic de Kérérant (du).

DUCOUÉDIC, ou du COUÉDIC, du COSQUER. Voyez : Couédic du Cosquer (du).

DUCOURRECH, ou du COURRECH, de RAQUINE. Voyez : Courrech de Raquine (du).

DUCOURTHIAL, ou du COURTHIAL, de LASSUCHETTE. Voyez : Courthial de Lassuchette (du).

DUCREST, ou du CREST. Voyez : Crest (du).

DUCREST, ou du CREST, de VILLENEUVE et de LORGERIE. Voyez : Crest de Villeneuve et de Lorgerie (du) [1].

DUCRET de LANGE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1826) : d'*azur à une fasce d'or accompagnée en chef de trois trèfles d'argent et en pointe d'un croissant du même.*

La famille Ducret de Lange appartient à la noblesse de la Bresse.

On en trouvera une généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Le sieur Antoine Ducret, à partir duquel ce travail donne la filiation, fut nommé conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Dôle, en remplacement de Laurent-César Martinet, par lettres patentes du 20 août 1766 qui furent enregistrées à Bourg par ordonnance du 25 juin 1768 ; il fut reçu dans sa charge le 21 novembre 1766. Il avait épousé Marie-Antoinette Chappuy et mourut en 1786. Par acte passé le 31 janvier 1768 devant notaire à Bagé, il acquit, pour la somme de cent mille livres, de Mme veuve de Crémeaux les terres et seigneuries de Lange et de la Poipe-Saint-Sulpice, situées au mandement de Bagé, en Bresse. Par acte du 20 mars 1786 il céda ces domaines à son fils aîné, Jean-Marie Ducret de Larvolo, capitaine de cavalerie, garde du corps du Roi, à l'occasion de son mariage avec Anne-Louise Vitte, de Louhans. Celui-ci fut admis le 17 mars 1789 en la Chambre de la noblesse de Bresse après avoir prouvé que son père avait été reçu en 1766 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Dôle et avoir représenté des lettres patentes du 23 décembre 1770 portant

[1] Les diverses familles du Crest, ou Ducrest, auxquelles il a été consacré des notices dans le tome XII de cet ouvrage, n'ont aucun rapport avec celle de Jean-Jacques Ducrest, ou Ducret, né en 1766 à Châteauroux (Hautes-Alpes), colonel d'infanterie, officier de la Légion d'honneur, marié en 1786 à Mlle Reboul, décédé en 1828, qui fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 15 décembre 1809.

que ceux qui étaient pourvus d'offices en ladite Chambre des comptes lors de sa suppression continueraient de jouir des privilèges attachés à ces offices. Il siégeait aussi en la Chambre de la noblesse de Dombes pour divers domaines qu'il possédait à Thoissey et à Saint-Didier. Il mourut en 1815. Son fils, Antoine-Jean Ducret, né à Thoissey en 1786, conseiller général de l'Ain, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Mlle de l'Horme, décédé en 1868, reçut le titre héréditaire de baron, par lettres patentes du 28 octobre 1826, avec institution en majorat de sa terre de Lange, dans le département de l'Ain. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut père de Max, baron Ducret de Lange, conseiller général de l'Ain, qui épousa sa parente, Mlle Ducret de Lormet, aujourd'hui (1914) sa veuve, et qui en eut trois filles.

Jean Ducret, né à Lyon en 1750, fils cadet d'Antoine Ducret et de Marie-Antoinette Chappuy mentionnés plus haut, était en 1789 curé de Tournus. Il fut élu député du clergé du bailliage de Mâcon aux États généraux de 1789, vota la constitution civile du clergé, prêta le serment civique et mourut à Tournus en 1807.

Principales alliances : Labbé de la Génardière, Vitte, Arnoux de Ronfaud de Joux, de l'Horme, Dulong de Rosnay 1846, Génissieu, Chauveau de Quercize, du Bessey de Contenson 1855, de Lichy de Lichy, du Marché, etc.

DUCROCQ et DUCROCQ de la BRETONNIÈRE.

La famille Ducrocq, originaire de Niort, appartient à la haute bourgeoisie du Poitou.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

La branche actuellement existante remonte par filiation à Pierre Ducrocq, propriétaire à Niort en 1619, marié à Élisabeth Gaborit, dont le fils, Aron Ducrocq, fermier de la coutume de Sèvre, épousa en 1636 Jeanne Croisson et dont le petit-fils, André Ducrocq, fut nommé en mai 1677 maire de Niort, mais fut révoqué de ses fonctions dès le mois suivant. Un représentant de cette branche, Théophile Ducrocq, né en 1829, fut batonnier de l'ordre des avocats de Poitiers, doyen de la Faculté de droit de Poitiers, professeur à celle de Paris, membre correspondant de l'Institut et officier de la Légion d'honneur. Il avait épousé en 1855 Mlle Bourbeau, fille du ministre de Napoléon III ; il a eu un fils, Théophile-Olivier Ducrocq, né en 1860, ingénieur, qui a épousé en 1885 une fille du général Segrétain.

Une autre branche, dont le point de jonction avec la souche n'a pu

être exactement déterminé, était connue sous le nom de : DUCROCQ DE LA BRETONNIÈRE. Elle paraît avoir eu pour dernier représentant Pierre-Auguste Ducrocq de la Bretonnière, né en 1772, conseiller général des Deux Sèvres, décédé en 1854, dont la fille unique épousa en 1832 M. Faure, avoué à Poitiers.

André du Crocq, bourgeois de la paroisse de Saint-Christophe-sur-Roc, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Maixent).

Principales alliances : Cacault, Bastard, Arnauldet, Barbier 1828, Bourbeau, Segrétain 1885, Creuzé, Proust, etc.

DUCROCQUET, ou du CROCQUET, de GUYENCOURT, de SAVEUSE et de PONS-RENNEPONT. Voyez : CROCQUET DE GUYENCOURT, DE SAVEUSE ET DE PONS-RENNEPONT (DU).

DUCROS, ou du CROS, en Vivarais. Voyez : CROS (DU).

DUCROS.

Famille de haute bourgeoisie.

Joseph DUCROS, né à Paris en 1812, préfet de la Loire en 1871, préfet du Rhône en 1873, directeur des affaires civiles de l'Algérie au ministère de l'Intérieur, conseiller d'État, grand-officier de la Légion d'honneur en 1874, décédé en 1892, fut honoré du titre de comte romain par bref de 1879. Il avait épousé Éléonore-Françoise Desmonts, décédée à Paris en 1894. Leur fils, Joseph-Jules Ducros, comte romain, capitaine d'artillerie, a épousé en 1898 Marie-Fernande Botanero de Montenegro, fille d'un sénateur du royaume d'Espagne.

DUCROS de SAINT-GERMAIN.

La famille DUCROS DE SAINT-GERMAIN est originaire du Gévaudan.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque.

C'est vraisemblablement par erreur que le *Dictionnaire de la noblesse contemporaine* de Bachelin-Deflorenne et le *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française* de M. de Mailhol lui attribuent les armes suivantes : d'*or à un sanglier de sable* qu'Amans Ducros, avocat à la Guiole, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Rodez). Pierre-André du Cros, sieur de Montmars fit enregistrer au même Armorial (registre de Mende) les armes suivantes : *écartelé : au 1 d'argent à une rose tigée et feuillée de sinople* ; *au 2 d'azur à une couronne à l'antique d'or : au 3 de gueules à un cœur d'or; au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'argent ; au 4 d'azur à un sautoir alaisé d'or.*

Un jugement de maintenue de noblesse obtenu en 1672 par la famille Ducros de Saint-Germain en fait remonter la filiation à Raymond Ducros, Sgr du Prat, dont le fils, Antoine Ducros, fit son testament le 11 août 1549. Guillaume-Teissier Ducros, Cosgr de Saint-Germain, fils d'Antoine, fut viguier de Portes et épousa Anne de Comitis, ou Contesse. Il fut père d'André Ducros, Cosgr de Saint-Germain, qui épousa, le 5 novembre 1629, Jeanne Gignous, et grand-père de Jean-Jacques Ducros, Sgr de Saint-Germain de Calberte, au diocèse de Mende, capitaine d'infanterie au régiment de Languedoc, qui épousa Anne Galaitin par contrat du 11 février 1656 et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 28 septembre 1672, par arrêt du Conseil d'État.

On trouve que M. Ducros-Papon prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mende.

Bachelin-Deflorenne mentionne un M. Ducros de Saint-Germain qui vers 1880 était attaché à l'administration des lignes télégraphiques à Paris.

DUCROS, ou DUCROS de SIXT.

Famille de haute bourgeoisie, originaire du bourg de Sixt, en Savoie.

Jean-Pierre Ducros, né à Sixt en 1785, reçu en 1821 avocat à la Cour de Paris, décédé en 1855, écrivit plusieurs ouvrages historiques. Il laissa plusieurs fils qui furent connus sous le nom de : Ducros de Sixt. L'un de ceux-ci, Octave, a fait paraître plusieurs volumes de poésie. Un autre fut reçu en 1834 docteur en médecine.

DUCROT.

La famille Ducrot, d'ancienne bourgeoisie, est originaire du Nivernais.

Elle a été illustrée par Auguste-Alexandre Ducrot, né à Nevers en 1817, général de division en 1865, grand-officier de la Légion d'honneur en 1870, député de la Nièvre en 1871, décédé à Versailles en 1882, qui prit une part glorieuse à la guerre de 1870-71. Plus récemment la famille Ducrot a fourni un autre général. Un de ses membres a été tué à l'ennemi en 1915.

Principale alliance : de l'Espée 1878.

DUCUP, ou du CUP, de SAINT-MARTIN et de SAINT-PAUL. Voyez : Cup, ou Ducup, de Saint-Martin et de Saint-Paul (du).

DUDEVANT. Armes concédées en 1811 avec le titre de baron de l'Empire : *parti : au 1 d'azur à un casque taré de profil d'argent,*

surmonté d'une branche de laurier du même ; au 2 de gueules à une fasce d'or surmontée d'une étoile d'argent ; au franc-quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires.

La famille Dudevant, anciennement d'Udevant, originaire de l'Albret, occupait au xviiie siècle un rang distingué à Bordeaux.

On en trouvera une généalogie détaillée dans les manuscrits de Chérin.

Ce travail en fait remonter la filiation au 13 juillet 1540, date à laquelle noble Jean-Joseph d'Udevant, écuyer, fils de Jérémie d'Udevant et de Charlotte de Bost, épousa Marie-Justine de Gresset, fille de feu noble Benjamin de Gresset. Jean-Joseph d'Udevant habitait en 1568 sa maison noble de la Salle, située au duché d'Albret ; il fit son testament à Nérac le 3 novembre 1579. Son fils, noble Jehan-Guillaume d'Udevant, écuyer, demeurant en sa maison de Lassalle, dans la juridiction de Durance, épousa Catherine de Maurin par contrat du 14 février 1568 ; il est qualifié sieur de Saint-Cricq dans un acte de 1602. Il fut lui-même père de noble Jean-Pierre d'Udevant, habitant de la ville de Durance, au duché d'Albret, qui épousa, le 10 juin 1614, Antoinette de Bourgeolles, grand-père de noble Jacques d'Udevant, écuyer, habitant de la ville de Durance, qui épousa, le 22 janvier 1654, Marie Berny, fille d'Alexandre Berny, capitaine, qui fit son testament à Nérac le 24 septembre 1691 et qui mourut en 1702, et bisaïeul de noble Jean-Pierre d'Udevant, écuyer, sieur de Burenques, en la paroisse de Pompuy, dans la juridiction de Durance, y demeurant, qui épousa Suzanne Mulh par contrat passé le 20 janvier 1701 devant notaire à Nérac.

Bien que jusqu'au commencement du xviiie siècle ses membres aient toujours porté les qualifications nobiliaires, la famille Dudevant, ou d'Udevant, ne figure pas au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV et on ne voit pas qu'antérieurement à la Révolution elle ait fait régulariser sa situation nobiliaire. On ne voit pas non plus qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Jacques Dudevant, né le 7 décembre 1701, fils de Jean-Pierre et de Suzanne Mulh, mentionnés plus haut, vint fonder une maison de commerce rue des Menuts à Bordeaux, se fit recevoir en 1760 bourgeois de cette ville, fut juge de la Bourse de Bordeaux et fit son testament le 4 avril 1780. Il avait épousé, le 7 septembre 1747, Jeanne Barbeguières, fille d'un négociant de Bordeaux, ancien consul de cette ville. Il en eut une fille, Mme Lalanne, femme d'un secrétaire du Roi, et huit fils dont plusieurs laissèrent postérité. Ces fils reprirent les

qualifications nobiliaires que leur père avait laissé tomber en désuétude. L'un d'eux, Louis-Hyacinthe Dudevant, né en 1752, raffineur à Bordeaux, rapporteur en la chancellerie établie près le Parlement de cette ville, un des directeurs de la Chambre de commerce, acheta en 1783 le domaine du Petit-Bourdieu, dans la palu de Ludon, en Médoc; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux, fut ruiné par la Révolution et se retira à Casteljaloux dans les dernières années de sa vie ; il avait épousé, le 8 juin 1780, Geneviève Doazan. Jean-François Dudevant, un des frères du précédent, né à Bordeaux en 1754, colonel de cavalerie, député du Lot-et-Garonne de 1809 à 1815, décédé en 1826, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1810, puis baron par nouvelles lettres du 6 septembre 1811. Il avait épousé en 1798 Gabrielle Delaporte, décédée en 1837, dont il n'eut pas d'enfants. Il avait eu d'Augustine Soulès un fils naturel, François, baron Dudevant, né le 13 messidor an III, qu'il reconnut à sa naissance et qui mourut en 1856. Ce fils épousa en 1822 Aurore Dupin, décédée en 1876 au château de Nohant, en Berry, qui fut si connue en littérature sous le pseudonyme de George Sand. Il s'en sépara judiciairement en février 1836. Il en eut une fille, Mme Clésinger, femme du sculpteur, et un fils, Maurice, baron Dudevant, né en 1823, qui est décédé en 1889 ne laissant de son mariage avec Mlle Calametta que deux filles, Mmes Palazzi et Lauth.

DUDON. Armes : *coupé : au 1 d'or à un lion de sinople ; au 2 d'azur à une ancre d'argent accostée en chef de deux étoiles et chargée d'une foi, surmontée d'un cœur ailé, le tout d'argent.*

La famille Dudon appartient à la noblesse de robe bordelaise.

On trouvera sur elle des renseignements dans la *Statistique générale du département de la Gironde* (*biographie*) d'Edouard Féret, dans les divers ouvrages de M. Pierre Meller, etc.

La famille Dudon descend de Bernard Dudon, receveur du convoi à Bordeaux, qui fut reçu bourgeois de cette ville par lettres du 19 décembre 1643. Blaise Dudon, fils de Bernard, né à Bordeaux en 1642, reçu en 1665 avocat au Parlement de cette ville, fut plus tard juge d'Ambarès et fut, enfin, nommé en 1702 conseiller en la Cour des aides de Bordeaux. Il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes : *d'azur à trois fasces d'or accompagnées de quatre besants de même mis en pal.* Il fut père de Pierre Dudon, né le 10 août 1674, qui fut reçu, le 18 janvier 1698, avec dispense d'âge, conseiller au Parlement de Bordeaux et qui fut anobli par sa charge. Pierre Dudon fut nommé, le 1er octobre 1709, avocat général au même

Parlement. Il fut un magistrat très distingué et, en récompense de ses services, obtint, par lettres patentes de 1721, l'érection en baronnie de sa seigneurie de Boynet. Il avait épousé en 1704 Louise-Léonor le Comte de la Tresne, d'une des familles les plus distinguées de la noblesse de robe bordelaise. Son fils, Jean-Baptiste-Pierre Jules Dudon, chevalier, baron de Boynet, né à Bordeaux en 1717, lui succéda en 1739 dans sa charge d'avocat général; il fut nommé en 1763 procureur général au Parlement de Bordeaux, conserva cette charge jusqu'à la suppression du Parlement, en 1790, fut emprisonné pendant la période révolutionnaire et mourut dans sa ville natale en 1800. Il avait eu une fille qui épousa M. de Montaut, président au Parlement de Pau, et trois fils : 1° Joseph Dudon de Lestrade, avocat, qui n'eut pas d'enfants; 2° Jean-Baptiste-Pierre-Jules Dudon, né à Bordeaux en 1750, dont il va être parlé; 3° Jean-Baptiste-Pierre Dudon d'Envals, né en 1764, garde du corps du roi Louis XVI, puis chef d'escadron de dragons, entré dans les ordres en 1824, décédé en 1836, dont la descendance subsiste en Bordelais avec distinction. Jean-Baptiste-Pierre-Jules Dudon, d'abord avocat du Roi en la sénéchaussée de Guyenne, fut nommé par M. de Maupeou en 1771 avocat général au Parlement de Bordeaux ; il dut rentrer dans la vie privée lors du rétablissement des anciens Parlements, fut arrêté pendant la Terreur et fut guillotiné à Bordeaux le 22 novembre 1793. De son mariage avec Mlle de Marbotin il laissait deux fils. L'un de ceux-ci, Jean-Baptiste-Pierre Dudon, eut des enfants. L'autre, Jean-François-Pierre, baron Dudon, né à Bordeaux en 1778, décédé à Paris en 1857, joua un rôle politique important. Il était auditeur au Conseil d'Etat et secrétaire général du sceau des titres quand il fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 22 novembre 1808. Il fut plus tard député de l'Ain, puis de la Loire-Inférieure, conseiller d'État et, enfin, en mai 1830, ministre d'État. Il avait épousé Mlle de Parouty, décédée en 1881, dont il eut plusieurs enfants morts en bas-âge. Plus récemment la famille Dudon a fourni un médecin très distingué, Eloi Dudon, né en 1841 à Pessac de Gensac (Gironde), un des petits-fils de Jean-Baptiste-Pierre Dudon d'Envals.

Jean-Baptiste-Pierre-Jules Dudon et Pierre-Jules Dudon, Sgr de Treulon, Lassalle et Macannan, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux.

Principales alliances : Lecomte de la Tresne, de Marbotin 1776, de Parouty, de Montaut 1780, Majence de Camiran 1860, de Castillon 1749, de l'Estourbeillon 1892, Vaissière de Saint-Martin 1871, Exshaw, de Laage, Dufaure de Lajarte 1714, etc.

DUFAU, de DUFAU et de DUFAU de MALUQUER, en Béarn. Armes : *écartelé : au 1 d'azur à trois larmes d'argent, rangées en pointe, et un soleil d'or mouvant du chef ; au 2 d'azur à une tour d'argent, maçonnée de sable, ouverte et ajourée du champ ; au 3 d'argent à un lévrier de gueules passant contre un arbre de sinople ; au 4 d'or à un léopard d'azur, armé et lampassé de gueules.* — Couronne : *de comte.* — La branche des seigneurs de Nargassie portait : d'*azur à un dragon d'or surmonté d'un coq perché, aussi d'or.*

La famille Dufau, ou de Dufau, est anciennement connue en Béarn.

Le commandant du Broc de Segange, marié en 1878 à Mlle de Dufau, lui a conservé une courte notice dans ses *Extraits des archives du château de Segange,* parus en 1895.

La famille de Dufau avait pour nom primitif celui de Bouhébent. Elle a eu pour berceau la paroissse de Loubieng, située dans la vallée de Larbaig, où ses premiers auteurs possédaient une maison, ou ostau, de leur nom.

Bertrand de Bouhébent épousa dans les dernières années du xvie siècle Jeanne du Fau, fille d'un jurat de Castetner et héritière d'une maison de son nom située dans cette paroisse. Leur fils, maître Pierre de Bouhébent, avocat en la Cour de Larbaig, substitua à son nom celui de la famille de sa mère suivant un usage très répandu en Béarn. Il fut père de David du Faux, ou de Dufau, qui vint se fixer à Pau et qui épousa successivement dans cette ville en 1646 Isabeau de Saint-Doat, veuve de Jean de Haget, et en 1655 Marie Dufau. Cette dernière appartenait à une famille, distincte de celle de son mari, qui posséda dans la suite la seigneurie de Biaix et dont il sera dit quelques mots à la suite de cet article. David laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jean Dufau, ou de Dufau, baptisé à Pau en 1659, procureur au Parlement de cette ville, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696. Il fut nommé, le 7 juillet 1695, receveur des amendes, épices et vacations en la sénéchaussée de Pau, fut plus tard jurat de cette ville et mourut le 1er août 1728. Il avait épousé Marie de Lacroutz, décédée le 3 septembre 1736. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Théophile, né à Pau en 1684, et Henri-Théophile, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Théophile de Dufau, procureur au Parlement de Navarre, jurat de Pau en 1738, fut nommé en 1752 sous-secrétaire des États du Béarn. Cette place lui donnait rang et voix consultative aux États dans l'ordre de la noblesse parmi les officiers et après le trésorier. Il épousa successivement en 1710 Marie de Boyou et en 1735 Catherine de Batsalle et mourut à Pau en 1763. Il fut père de

Pierre de Dufau, né en 1715, décédé à Pau en 1786, qui fut comme lui sous-secrétaire des États du Béarn. Celui-ci laissa, entre autres enfants, deux fils, Théophile-Joseph et Pierre. L'aîné de ces deux frères, Théophile-Joseph de Dufau, né en 1754, sous-secrétaire adjoint des États du Béarn en 1780, puis président du tribunal civil de Pau jusqu'en 1816, marié en 1783 à sa cousine, Jeanne de Dufau de Nargassie, décédé en 1829, fut père de Théophile Dufau, né en 1790, receveur municipal de Pau, décédé en 1842, dont la descendance masculine s'est éteinte en 1905. Le puîné, Pierre Dufau, né en 1755, décédé en 1846, fut président du tribunal de justice criminelle de Pau, puis président de chambre à la Cour de cette ville. Il fut père de Louis Dufau né à Pau en 1785, avocat général, puis, en 1834, procureur général près la Cour de Pau, député des Basses-Pyrénées en 1831, maire de Pau de 1853 à 1856, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1859. De son mariage avec Jeanne Filhos, ce dernier laissa une fille, la comtesse de Barbotan, et deux fils, Henri, maître des requêtes au Conseil d'État, marié en 1856 à Mlle de Boyer de Montégut, et Alphonse, marié en 1859 à Caroline de Maluquer, qui ont l'un et l'autre laissé postérité masculine. M. Melchior-Alphonse Dufau, né à Pau en 1828, demanda, le 4 novembre 1883, pour lui et pour ses trois fils, et obtint, par décret du 22 septembre 1884, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille DE MALUQUER à laquelle appartenait sa femme. Le second de ses fils, Armand, est un des auteurs du savant *Armorial du Béarn* dont il a été si souvent parlé au cours de cet ouvrage. Des jugements du tribunal de Pau des 2 avril et 4 novembre 1886 ont, en outre, autorisé les représentants de la famille Dufau à substituer à leur nom celui de : DE DUFAU porté par leurs ascendants avant la Révolution.

L'auteur de la seconde branche, Henri-Théophile de Dufau, procureur au Parlement de Navarre, jurat de Pau, décédé dans cette ville en 1773, acquit la seigneurie de Nargassie pour laquelle il fut admis aux États du Béarn le 24 avril 1762. Sa descendance s'éteignit avec son petit-fils, Théophile de Dufau-Nargassie, juge de paix du canton de Pau-est en 1816, décédé en 1834, qui ne laissa que des filles.

Une autre branche de la famille Dufau, séparée de la souche à une époque inconnue et aujourd'hui éteinte, acquit, le 31 décembre 1717, la seigneurie de Lalongue pour laquelle son chef fut admis aux États du Béarn le 31 mai 1719.

Principales alliances : de Batsalle 1735, de Barbotan 1830, de Boyer de Montégut 1856, du Broc de Segange 1878, Baron de Montbel 1881, d'André 1886, du Bousquet de Saint-Pardoux 1913, de Maluquer 1859, de Dufau de Biaix, Nogué, de Poublan-Serres, etc.

La famille dont il vient d'être parlé était distincte de la famille de Dufau de Biaix à laquelle elle s'allia en 1655. Cette dernière famille portait pour armes : *de... à un chevron de... accompagné de trois quintefeuilles de... ; au chef d'azur chargé de trois croissants de....* Noé de Dufau, décédé le 27 avril 1732, fut admis aux États du Béarn à cause de sa seigneurie de Biaix; il eut une fille qui épousa Jean-Jacob de Forcade.

La famille de Maluquer, dont un rameau de la famille Dufau a relevé le nom, siégeait en 1789 aux États du Béarn à cause de ses seigneuries d'Estialescq et d'Andoins de Gan. Un de ses représentants était, sous Louis XVI, conseiller au Parlement de Navarre.

DUFAU.

Famille de haute bourgeoisie très anciennement connue dans la petite ville de Monpazier, en Périgord, où elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Dès 1584 un DUFAU était juge de Monpazier.

La famille Dufau a produit des officiers.

DUFAU de LAMOTHE. Armes : d'*azur à deux faux d'argent passées en sautoir.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille DUFAU DE LAMOTHE appartient à la noblesse de robe de Guienne.

M. de Magny en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire universel* ; mais son travail ne doit être accepté qu'avec réserve, au moins en ce qui concerne les premiers degrés. C'est, en effet, sans aucune preuve qu'il a cherché à la faire descendre d'un Lancelot du Fau qui fut reçu en 1488 conseiller au Parlement de Bordeaux.

La filiation ne paraît être régulièrement établie qu'à partir d'Antoine Dufau, décédé à la Réole en 1689, qui avait épousé Jeanne Couzart. D'après M. de Magny cet Antoine Dufau aurait été fils de Jean du Fau qui était en 1634 conseiller du Roi, magistrat au présidial de Guyenne. Il laissa un fils, Jacques Dufau, qui épousa en 1684 Marie Bordes et qui fut nommé en 1716 receveur des dépôts et consignations du Parlement de Bordeaux. Jacques Dufau eut lui-même quatre fils, Pierre, Bernard, Jean-Antoine et Mathurin Dufau, qui eurent tous postérité. L'aîné de ces quatre frères, Pierre Dufau, Sgr de Beauregard, marié en 1714 à Marie-Thérèse de Gassiot, succéda à son père dans sa charge de receveur général des dépôts et consignations du Parlement de Bordeaux, qu'il exerça jusqu'en 1756, fut aussi contrôleur en la chancellerie de la Cour des aides de Bordeaux et fut, enfin, anobli par l'acquisition d'un office de secrétaire du Roi,

maison et couronne de France en la chancellerie près ladite Cour des aides. Pierre Dufau laissa lui-même un très grand nombre d'enfants dont huit fils : 1° Jacques Dufau, né en 1715, qui alla se fixer à Paris ; 2° Léon du Fau, capitaine au régiment de Limousin, chevalier de Saint-Louis ; 3° Jean-Léon Dufau de Lamothe, qui continua la lignée ; 4° Jacques Dufau de Graveyron, lieutenant de grenadiers, qui alla s'établir en Berry ; 5° et 6° Bernard et Jean-Alexis Dufau, qui allèrent s'établir en Languedoc ; 7° Jean-Joachim Dufau du Bourg, officier, puis prêtre ; 8° Jean-Romain Dufau, qui alla s'établir en Languedoc. Jean-Léon Dufau de Lamothe fut légataire universel de son père et eut ainsi en partage la seigneurie de Beauregard. Il épousa Marie de Gelos. Il fut père d'Aman-François Dufau de Lamothe, né en 1775, qui épousa Pauline-Félicité Bretenet, nièce du général Fournier-Sarlovèze, grand-père d'Armand Dufau de Lamothe, né en 1816, qui épousa en 1844 Mlle Poussou, et bisaïeul de François-René Dufau de Lamothe, né en 1846, et d'Armand-Louis Dufau de Lamothe, né en 1857.

Léon Dufau, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux.

Principales alliances : de Montméjan, Dugros du Terrail 1749, Roborel de Climens 1764, d'Antin 1911, de la Salle du Maignaux 1913, etc.

C'est peut-être à cette famille qu'appartenait un Jean Dufau, marchand et bourgeois de Bordeaux, qui eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un arbre de... accosté de deux étoiles de même.* Christophe Dufau, avocat en la Cour, fit enregistrer au même Armorial les armes suivantes : *d'or à un arbre de sinople terrassé de même.*

DUFAU de la ROQUE-TOIRAC. Armes : d'*or à un faine, ou hêtre, de sinople, terrassé du même, et un agneau de gueules passant au pied de l'arbre ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accompagné de deux étoiles d'or.* — Couronne : *de baron.* — Supports : *deux lions.*

Le vicomte de Bonald a donné une généalogie complète de la famille Dufau de la Roque-Toirac dans ses *Documents généalogiques sur des familles du Rouergue.* On trouvera aussi une généalogie de cette famille dans la *France moderne* de M. Villain. M. de Barrau lui a, enfin, consacré une courte notice dans ses *Documents historiques et généalogiques sur des familles du Rouergue.*

La famille Dufau a eu pour berceau la ville de Villefranche de Rouergue où elle acquit au XVIIIe siècle une grosse fortune dans le

commerce des draps. Elle est mentionnée pour la première fois à Villefranche dans un acte du 30 décembre 1476. Antoine Dufau fut consul de Villefranche en 1596. Jean Dufau exerça les mêmes fonctions en 1643. Un Dufau épousa au XVII[e] siècle Marianne de Colonges, fille d'un président en l'élection de Villefranche.

Un Louis du Fau, habitant de Fleignac, peut-être issu de cette famille, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Villefranche).

M. de Bonald ne donne la filiation qu'à partir de Jean-François Dufau, conseiller au présidial de Villefranche, qui fut premier consul de cette ville en 1716 et deuxième consul en 1717. Jean-François Dufau fut père de François Dufau qui épousa Jeanne de Granier. Le fils de ceux-ci, Jean-François Dufau, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1772. Il acquit vers la même époque la seigneurie, ou baronnie, de la Roque, située sur les bords du Lot, en Quercy. Il avait épousé Marie d'Alary dont il eut un grand nombre d'enfants. L'aîné de ses fils, Jean-François Dufau, connu sous le titre de baron de la Roque-Toirac, épousa en 1775 M[lle] de Cornély de Camboulit dont la mère appartenait à l'illustre maison de Lostanges-Béduer. Il fut père de Jean Dufau, baron de la Roque-Toirac, maire de Villefranche sous la Restauration, qui épousa M[lle] de Sirieys de Mayrignac, et grand-père de Charles Dufau, baron de la Roque-Toirac, officier démissionnaire en 1830, décédé en 1877, qui épousa vers 1835 M[lle] Dissez, de Villefranche, et dont les deux fils ont eu postérité.

Jean-Louis Dufau, M. Dufau, avocat au Parlement, et M. Dufau, baron de la Roque, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Villefranche de Rouergue. Les deux premiers peuvent avoir appartenu à la famille Dufau de Saint-Santin rapportée à la suite.

La famille Dufau de la Roque a fourni des officiers et des magistrats distingués.

Principales alliances : de Colonges, de Granier, d'Alary, de Brassier de Saint-Simon 1761, de Cornély de Camboulit 1775, de Sirieys de Mayrignac, de Rodat de Druelle, Dubruel 1892, de Chaudesaigues de Tarrieux 1884, etc.

DUFAU de SAINT-SANTIN. Armes (données par M. Esquieu, dans son *Essai d'un Armorial quercynois*, d'après le cachet d'une lettre datée du 25 décembre 1866) : *de... à la fasce abaissée de... et un coq contourné de... posé au-dessus de la fasce.*

La famille Dufau de Saint-Santin, sur laquelle on n'a encore pu se procurer que des renseignements insuffisants, est anciennement connue en Rouergue et en Quercy. Elle ne figure pas, toutefois, au

nombre de celles de cette région qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. M. de Barrau et M. de Bonald ne la mentionnent pas dans les ouvrages, pourtant si complets, qu'ils ont consacrés à la noblesse du Rouergue.

Jean Dufau, Sgr de Saint-Santin, en Rouergue, épousa vers 1710 Élisabeth de Peyronnene de la Roque-Saint-Chamaran. Leur fille, Louise, épousa, le 11 décembre 1738, au château de Lafon, dans la paroisse de Saint-Pierre de Saint-Santin, Jean Cassan, avocat en Parlement, demeurant dans son domaine de Floyrac.

La famille Dufau de Saint-Santin tire sa noblesse des charges que ses membres exercèrent au bureau des finances de Montauban dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

M. Dufau de Saint-Santin fut reçu en 1774 greffier au bureau des finances de Montauban ; il était encore en charge en 1769. M. Dufau fut reçu en 1785 président trésorier de France au même bureau des finances ; il était également encore en charge en 1789.

N... Dufau, connu sous le titre de baron de Saint-Santin, épousa vers 1825 Jeanne Colinet de Niossel de Labeau. Leur fils unique, Louis-Anatole Dufau, baron de Saint-Santin, né en 1827, décédé en 1876, épousa en 1863 Mlle Jalbert. Il en laissa un fils, Pierre, baron de Saint-Santin, né en 1867, et deux filles, Mmes d'Auzac de la Martinie et Schoelcher.

DUFAU de FELZINS.

La famille Dufau de Felzins, anciennement et honorablement connue en Languedoc, ne doit pas être confondue avec la famille de Felzins de Gironde (voyez ce nom), qui appartient à l'ancienne noblesse de la même région. On n'a encore pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

Louis Dufau, Sgr de Felzins, exerçait en 1789 la charge de conseiller correcteur en la Chambre des comptes, aides et finances de Montpellier.

Joachim-François-Adolphe Dufau, connu sous le titre de baron de Felzins, décédé à Toulouse en 1891 à l'âge de 82 ans, avait épousé Mathilde Carayon de Talpayrac, décédée en octobre 1878. Il en eut une fille, Mme Alfred de Limairac, et un fils, Raymond Dufau, baron de Felzins, qui a épousé en 1881 Mlle Suzanne de Lestapis et qui en a eu une nombreuse postérité.

Principales alliances : de Faramond de la Fajole 1824, Carayon de Talpayrac, de Limairac, de Lestapis, etc.

DUFAUD de la GRANDMAISON. Armes (d'après l'*Armorial des comtes romains* de M. de Magny) : *de gueules à trois fasces d'argent.*

Famille de haute bourgeoisie.

Jean-Charles Dufaud de la Grandmaison, né à Paris en 1820, fut honoré du titre de comte romain par bref pontifical de 1878. Son fils, Jean-Arthur-Gaston, comte Dufaud de la Grandmaison, a épousé en avril 1892 Mlle Charlotte-Louise Besançon.

DUFAUR (d'Asiés-). Voyez : Asiès-Dufaur (d').

DUFAUR DE BARBAZAN (Punthous-Dalgayrès). Voyez : Punthous-Dalgayrès-Dufaur de Barbazan.

DUFAUR, ou du FAUR, de PIBRAC. Voyez : Faure de Pibrac (du).

DUFAUR, ou du FAUR, de RIBONNET et d'ENCUNS. Voyez : Faur de Ribonnet et d'Encuns (du).

DUFAUR, ou du FAUR, de SAUBIAC. Voyez : Faur de Saubiac (du).

DUFAUR. Armes : d'*azur à une aigle couronnée d'argent, accompagnée en pointe de trois besants du même.*

Ancienne famille toulousaine dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne.*

La famille Dufaur est originaire du pays de Foix. Dominique Dufaur était vers le milieu du xviie siècle secrétaire des États du comté de Foix. Son fils, Jean Dufaur, marié le 30 janvier 1676 à Catherine Dejean, vint se fixer à Toulouse et fut docteur régent de la Faculté de médecine de cette ville. Il fut père de Gabriel Dufaur, sieur de Pitau, marié à Paris en 1715 à Olympe Fauré, décédé en 1755, qui fut pourvu de l'office anoblissant de trésorier général de France au bureau des finances de Toulouse. La famille Dufaur s'est éteinte dans la personne de l'arrière-petit-fils du précédent, Célestin-Gabriel Dufaur, né en 1809, docteur en médecine, dont la fille unique épousa en 1861 le baron de Roquemaurel-Taurignan.

Jean Dufaur, professeur en médecine de l'Université de Toulouse, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : de Pradines 1741, Ginisty 1759, de Madron 1805, de Pijon, de Roquemaurel 1861, etc.

DUFAUR de GAVARDIE et de GAVARDIE-MONCLAR. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent.* — Armes concédées en 1808 avec le titre de chevalier de l'Empire : d'*azur à un chevron de gueules abaissé et chargé du signe des chevaliers légionnaires, surmonté d'une guirlande de laurier au naturel entourant un bouclier d'or orné d'une tête de Méduse et traversée d'une*

épée haute en pal d'argent à la poignée d'or, accompagnée en chef à dextre d'une grenade enflammée d'or et à sénestre d'une étoile d'argent.

La famille Dufaur de Gavardie est originaire de la petite ville de Riscle, en Armagnac, où elle occupait dès le XVIIIe siècle un rang distingué sans toutefois appartenir à la noblesse.

Elle est vraisemblablement la même que celle d'un Pierre Dufaur, sieur de Lacoste, demeurant à Riscle, dans la généralité de Montauban, qui fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 30 avril 1697.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend au mot Gavardie (Dufaur de).

Bernard Dufaur, curé de la ville de Riscle, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre d'Auch) ses armoiries telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

Bernard Dufaur de Gavardie, fils de Bertrand, avocat en Parlement, et de Catherine de Foulquet, lui-même avocat en Parlement, décédé en 1763, avait épousé, le 15 juin 1723, Marie-Anne de La Barrière. Son fils, maître Jean-Bertrand Dufaur, sieur de Gavardie, né en 1725 à Riscle (Gers), avocat en Parlement, épousa en 1756 Catherine Dufaur de Lucan. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Pierre et Pierre-Jean Dufaur de Gavardie, qui furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

L'auteur de la branche aînée, Pierre de Gavardie, eut trois fils.

L'auteur de la branche cadette, Pierre-Jean de Gavardie, né à Riscle en 1771, lieutenant-colonel en 1813, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, décédé en 1842 à Bretagne (Landes), fut créé chevalier de l'Empire par décret impérial de mai 1808 qui ne fut pas suivi de lettres patentes. Il reçut le titre personnel de baron par ordonnance royale du 5 décembre 1824 qui ne fut pas davantage suivie de lettres patentes. Il avait épousé Thérèse-Loyde Dufau, décédée en 1887 à Cauneille. Il en eut deux fils : 1° Henri-Pierre-Edmond, baron de Gavardie, dont il va être parlé ; 2° Pierre-Charles-Armand Dufaur de Gavardie, né en 1829, directeur des contributions directes, décédé en 1902, qui épousa en 1858 Mlle Despériers de Lagelouze et qui en eut une nombreuse postérité. Henri-Pierre-Edmond, baron de Gavardie, né à Rennes en 1823, marié à Mlle de Monclar, décédé à Saint-Sever en 1910, joua un rôle politique important ; il fut élu député des Landes en 1871, puis sénateur du même département en 1876. Son fils, Pierre-Gustave, baron de Gavardie, né en 1868, marié en 1896 à Mlle Daviot, dont il a eu plusieurs enfants,

a été adopté par son oncle maternel, M. Henri de Monclar, et depuis cette adoption joint à son nom celui de : Monclar.

Principales alliances : Desperiers de Lagelouze 1858, Cavaignac 1881, de Monclar, Jourdain de Muizon 1877, de Batz, etc.

DUFAURE. Armes (ce sont celles de la famille de Livenne à laquelle appartenait la grand-mère du ministre Dufaure) : d'*argent à une fasce de sable frettée d'or de six pièces et accompagnée de trois étoiles de sable.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille Dufaure, au nom de laquelle le grand orateur Dufaure a donné au XIX[e] siècle tant d'illustration, appartenait avant la Révolution à la haute bourgeoisie de la Saintonge.

Pierre-Stanislas Dufaure, né le 10 juillet 1770, filleul de Pierre Chasseloup de Chatillon et de Marie Froger de la Rigaudière, était propriétaire à Saujon. Il épousa Catherine Dechal, née dans cette ville en 1776. Leur fils, Jules-Stanislas Dufaure, né à Saujon en 1798, illustre avocat du barreau de Paris, bâtonnier de son ordre en 1862, membre de l'Académie française en 1863, décédé en 1881, joua un rôle politique fort important. Député de la Charente-Inférieure en 1834, conseiller d'État en 1836, il fut nommé en 1839 ministre des Travaux publics. Dufaure se rallia à la république de 1848, fut appelé par le général Cavaignac au ministère de l'Intérieur et fut un des chefs de l'opposition pendant tout le règne de Napoléon III. Il fut élu député de la Charente-Inférieure à l'Assemblée nationale de 1871, suivit constamment la politique de son ami M. Thiers, qui lui confia le ministère de la Justice, devint plus tard président du Conseil et fut enfin nommé sénateur inamovible en 1879. De son mariage avec M[lle] Jaubert il laissa deux fils, Amédée, décédé en 1915, et Gabriel, qui ont été tous deux députés et qui ont occupé dans le parti conservateur un rang particulièrement distingué.

Principales alliances : Thomas, Jobez, de Laborde-Noguez 1885, de Roffignac 1908, Copin de Miribel 1903, de Monicault, etc.

DUFAURE de CITRES. Armes : *tranché d'or et d'azur à la bande d'hermines, l'azur chargé d'un croissant d'or.* — Aliàs (d'après l'Armorial général de 1696) : d'*azur à une bande d'or accompagnée en chef d'un croissant et en pointe d'une molette du même.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille Dufaure de Citres appartient à la noblesse du Vivarais et du Velay. D'après une tradition elle serait venue du Bas-Limousin s'établir vers le milieu du XV[e] siècle au lieu de la Roue, situé sur le territoire de la paroisse de Dunières, en Velay.

M. Villain en a donné une généalogie très complète dans le tome II de la *France moderne* (Drôme et Ardèche).

La famille Dufaure de Citres remonte par filiation suivie à discret homme maître Pierre Dufaure (en latin Fabri), notaire au bourg de Dunières, qui est ainsi qualifié dans des actes de 1492, 1494, 1498, 1500, 1502, 1504. Jean Dufaure, fils de Pierre, était notaire royal à Dunières en 1533 et 1543 ; il avait épousé Vitalle Dalès, fille d'un lieutenant au bailliage de Montfaucon. Son fils, Nicolas Dufaure, docteur ès lois, avocat, marié à Paris le 28 octobre 1561 à Geneviève Lamoureux, décédé en 1603, dut s'expatrier après avoir embrassé le protestantisme ; il devint conseiller de la duchesse Anne de Savoie, syndic général des églises réformées et commissaire des guerres. Il laissa un fils, Jean Dufaure, habitant de la Roue, qui épousa sucessivement en 1604 Perrine Maillet et en 1609 Madeleine de Rivoire et qui continua la lignée. Le fils de celui-ci, Paul Dufaure, figure le premier avec la qualification de sieur de Citres. Il épousa, le 14 octobre 1635, Marguerite Fayolle, fille d'un procureur du Roi au siège de Saint-Ferréol. Ces divers personnages ne portaient pas de qualifications nobiliaires. Mais la famille Dufaure s'agrégea à la noblesse dans la seconde moitié du XVIIe siècle sans qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement régulier. Son chef, Christophe Dufaure, Sgr de Citres, né en 1640, fils de Paul, capitaine commandant de la bourgeoisie de Saint-Didier, demeurant en sa maison forte de Solier, fut maintenu dans sa noblesse en 1700, d'après le travail de M. Villain, par jugement de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc. Il avait épousé en premières noces, en 1664, Hélène de Charbonnel dont il n'eut pas d'enfants. Il se remaria, le 26 avril 1702, à Denise Androl, fille d'un avocat, et en eut, le 16 août 1704, un fils, nommé Joseph-Christophe, qui épousa en 1732 Marie Chomier et qui continua la descendance.

Christophe Dufaure, sieur de Citres, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

M. Dufaure de Citres et Mme veuve de Citres prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Puy.

Antoine-Théophile Dufaure de Citres, né en 1773, marié, le 11 messidor an III, à Mlle Chomel, d'Annonay, décédé en 1836, fut juge de paix de Montfaucon, conseiller général de la Haute-Loire et maire de Dunières. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Antoine Dufaure de Citres, notaire, maire d'Yssingeaux, démissionnaire en 1848, marié à sa cousine, Mlle de Luzy, dont la descendance subsiste ; 2° Charles Dufaure de Citres, né en 1813, propriétaire à

Dunières, marié à Mlle Julien de Villeneuve, décédé en 1897, dont la descendance subsiste également.

La famille Dufaure de Citres a fourni, en dehors des personnages cités au cours de cette notice, des officiers, des notaires, etc. Un de ses membres a été tué à l'ennemi en 1915.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Rivoire, Chabanacy (de Marnas) 1661, de Charbonnel 1664, Desfrançais de Lolme 1741, de Luzy 1772 et vers 1840, Chomel 1795, Passerat de la Chapelle 1830, de Lagrevol, du Crozet 1834, du Lac de Fugères, de Julien de Villeneuve, etc.

La famille Dufaure de Citres croit être une branche détachée au xve siècle d'une famille Dufaure de Saint-Sylvestre et de Satillieu qui a occupé un rang distingué dans la noblesse du Vivarais. Cette famille était originaire du bourg de Vernoux où, d'après le travail de M. Villain, elle était connue dès le xive siècle. Elle portait pour armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois roses d'argent, au chef cousu de gueules au lion passant d'or ; aux 2 et 3 d'argent à un chevron de sable, au chef d'azur à un lambel à trois pendants d'or ; sur le tout d'or à un chevron d'azur accompagné de trois têtes de maure de sable, tortillées d'argent.* Elle paraît avoir aussi porté les armes suivantes qu'elle fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 : *parti : au 1 d'or à un hêtre, ou fau, de sinople, chargé d'un ramier d'argent ; au 2 d'or à un chevron brisé de gueules accompagné en chef de deux têtes de maure de sable tortillées de gueules.* Elle a, enfin, porté les armes suivantes : d'*argent à une bande d'azur traversée de cinq couronnes de sable.* Ces dernières armes sont également portées par une famille de Faure de Vercors, qui appartient à la noblesse du Dauphiné, et par les familles Dufaure de Saint-Martial et Dufaure de Lajarte, rapportées plus bas.

On trouvera des renseignements sur la famille Dufaure de Satillieu et de Saint-Sylvestre dans la *France moderne* de M. Villain et dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblessse qu'un de ses membres fit en 1719 pour être admis parmi les pages de la Petite-Écurie.

Ce dernier travail fait remonter la filiation à noble Antoine Dufaure qui épousa, le 17 janvier 1528, noble Gabrielle Burnier de Tournaix-Rosières. D'après un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier,* celui-ci aurait été fils de noble Antoine Dufaur et d'Antoinette Paillard. D'après le travail de M. Villain, il aurait été fils de Claude Dufaure, habitant de Vernoux, qui fit son testament en 1513, petit-fils de Raymond du Faur, demeurant à Vernoux, qui est mentionné dans des actes de 1442, et arrière-petit-fils de Pons Dufaur,

du lieu de Saint-Fortunat, possessionné à Vernoux. La descendance d'Antoine Dufaure, marié en 1528, fut maintenue dans sa noblesse, le 14 janvier 1671, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Un de ses arrière-petits-fils, Just-Louis du Faure de Satillieu, né en 1627, décédé sans postérité à Valence en 1709, fut lieutenant-général des armées du Roi et commandeur de Saint-Louis. Il obtint, par lettres patentes de mars 1691, l'érection en marquisat, sous le nom de Satillieu, des terres d'Ay, Seray et Mahun, qu'il venait d'acquérir du duc de Ventadour. Par nouvelles lettres de novembre 1693, il fut autorisé à transmettre ce domaine, avec le titre qui y était attaché, à son neveu, Alexis Dufaure de Saint-Sylvestre. Celui-ci fut maintenu dans sa noblesse par jugement du 14 avril 1698 de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc. Il fut père de Louis-Claude Dufaure de Saint-Sylvestre, page, puis gentilhomme de la chambre du Roi, décédé en 1746, grand-père d'Alexis du Faure, marquis de Satillieu, né en 1702 à Satillieu, au diocèse de Viviers, page de la Petite-Écurie en 1719, marié en 1748 à Mlle de Rivoire de la Tourette, et bisaïeul de François-Antoine du Faure, marquis de Satillieu, député de la noblesse de la sénéchaussée d'Annonay aux États généraux de 1789, qui fut le dernier représentant de sa famille et qui mourut en 1814 au château de Satillieu sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1784, avec Mlle de Chaponay.

La famille Faure, ou Dufaure, de Charavaux était originaire de Vernoux comme la famille Dufaure de Satillieu dont elle était vraisemblablement une branche détachée à une époque inconnue. M. Benoit d'Entrevaux en donne la filiation depuis François Dufaure, demeurant à Vernoux, dont les deux fils, Durand et Pons, figurent dans un acte de 1338. Antoine Dufaure, notaire à Vernoux, fit son testament en 1479 en faveur de son fils, François, plus tard seigneur de Charavaux et juge de Saint-Vincent de Barrès. Antoine Dufaure, Sgr de Charavaux, était conseiller au présidial de Nîmes quand il épousa, le 25 juillet 1538, Louise de Banne, fille d'un châtelain de la Voulte. Il fut nommé, le 13 septembre 1553, conseiller au Parlement de Grenoble et fut anobli par sa charge qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue le 26 décembre 1562. Sa descendance paraît s'être éteinte dans les dernières années du XVIII[e] siècle.

La famille Dufaure de Montjau, originaire du Vivarais, passée plus tard en Dauphiné, portait pour armes : *de gueules à un lion d'or tenant de la patte dextre une épée haute d'argent.* Louis-Antoine du Faure, habitant de Pierrelatte, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse, le 15 mai 1669, par jugement de Dugué, intendant. Anne Pacquien de Clouange, veuve de son neveu, Charles

Dufaure, Sgr de Montjau fut maintenue dans sa noblesse, le 23 mai 1704, par jugement de Bouchu, successeur de Dugué. Elle justifia que son mari descendait de Jean Dufaure, du Bourg-Saint-Andéol, dont le fils, Laurent, écuyer, épousa Philippe Veiras par contrat passé le 2 octobre 1557 devant notaire à Saint-Andéol. Elle fut mère de Louis-Victor Dufaure de Montjau qui fut admis en 1707 parmi les pages de la Petite-Écurie.

DUFAURE du BESSOL. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : *de gueules à une épée d'argent, montée d'or, posée en pal, supportant une couronne aussi d'or accostée à dextre d'une branche d'olivier d'argent et à senestre d'une branche de lis de jardin également d'argent.*

La famille Dufaure du Bessol est originaire du bourg de Beaulieu, en Bas-Limousin. Elle a conservé jusqu'à nos jours dans les environs de ce bourg la terre du Bessol dont elle a gardé le nom.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.*

Louis Dufaure du Bessol, bourgeois de Beaulieu, à partir duquel il donne la filiation, épousa vers 1745 Anne de Métivier, veuve de son parent, Jean-Pierre Dufaure du Bessol. Il en eut deux fils qui furent des officiers distingués. L'aîné de ceux-ci, Jean-Louis Dufaure du Bessol, né à Beaulieu en 1746, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, fut anobli, le 14 décembre 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé Jeanne Materre. Il fut père de Jean-Louis Dufaure du Bessol, né en 1791, décédé à Beaulieu en 1879, qui épousa Angélique Bardoulat de la Salvanie, et grand-père de Joseph-Arthur Dufaure du Bessol, né à Beaulieu en 1828, général de division en 1880, sénateur de la Corrèze, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en 1908, qui de son mariage avec Mlle de Voyon n'a laissé que deux filles, Mmes de Boisset de Torsiac et Falcon de Longevialle.

DUFAURE de LAJARTE, ou de LAJARTHE. Armes : d'*argent à trois couronnes ducales d'or enfilées dans une bande d'azur* [1].

La famille Dufaure de Lajarte, ou de Lajarthe, qui a donné au Parlement de Bordeaux plusieurs magistrats distingués, est originaire du Périgord. Elle joint à son nom celui de la seigneurie de Lajarthe qu'elle a possédée sur les confins de ce pays et du Bas-Limousin.

Elle paraît n'avoir aucun rapport avec une famille Dufaure de Saint-

[1] Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le comte de Saint-Saud.

Martial, rapportée à la suite, qui porte exactement les mêmes armoiries[1] et qui appartient à la noblesse du Bas-Limousin.

Le vicomte Révérend lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1910. On trouvera aussi une généalogie de la branche aînée dans les manuscrits de Chérin.

Maître Jean-Baptiste du Faure, écuyer, Sgr de Lajarthe, à partir duquel seulement ces travaux donnent la filiation, était procureur en la Cour du Parlement de Bordeaux quand il épousa à la Sauve, le 8 février 1671, Arnaude Gentileau, fille d'un avocat au même Parlement. Ce même Jean-Baptiste Dufaure, Sgr de la Jarte, procureur en la Cour du Parlement de Bordeaux, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il devint dans la suite conseiller du Roi et garde des sceaux au siège royal de la ville de Créon.

D'après un tableau généalogique ce magistrat aurait été fils d'Hélie du Faure, sieur de la Roumiguière et de Segelars, capitaine au régiment de Clermont-Vertillac, marié à Jeanne de Salis, qui aurait été maintenu dans sa noblesse, le 21 novembre 1667, par jugement de d'Aguesseau, intendant de Limoges, et, vers la même époque, par jugement rendu à Sarlat du subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, et qui aurait fait son testament le 24 avril 1693. Le jugement de maintenue de d'Aguesseau n'est pas mentionné dans les nobiliaires du Limousin, cependant si complets, de Lainé et de Nadaud. D'après le même tableau généalogique l'obtenteur de ce jugement, Hélie, aurait été fils d'Antoine Dufaure, écuyer, Sgr de la Tremblade, marié à Guillelmie de Lasaigne, petit-fils de Georges Dufaure, Cosgr de Pruilhate, gentilhomme de la chambre, marié le 10 février 1570 à Anne de Leygue, et arrière-petit-fils de Michel Dufaure, écuyer, Sgr de Bonnefare, en Périgord, marié le 5 octobre 1536 à Catherine de Rupe, qui aurait été lui-même fils de Georges du Faure, écuyer, et de Françoise de Labarde. Ces derniers personnages appartenaient à la famille Dufaure de Montmirail et de Prouliac, rapportée à la suite, qui paraît n'avoir aucun rapport avec celle des Dufaure de Lajarte.

De son mariage avec Arnaude Gentileau, Jean-Baptiste du Faure, Sgr de Lajarthe, mentionné plus haut, laissa plusieurs fils dont deux, Louis-Hélie et Guillaume-Elie, furent les auteurs de deux branches et dont un troisième, Antoine, fut chevalier de diaconat de Saint-Jean de Jérusalem.

[1] Ces armoiries sont aussi celles d'une famille de Faure de Vercors qui appartient à la noblesse du Dauphiné. Elles ont aussi été portées par une famille Dufaure de Satillieu qui a appartenu à la noblesse du Vivarais et dont il a été dit quelques mots à la suite de la notice consacrée à la famille Dufaure de Citres.

L'auteur de la branche aînée, monsieur maître Louis-Elie Dufaure de Lajarte, était conseiller du Roi garde des sceaux, magistrat présidial en Guienne, quand il épousa, en 1714, Hélène Dudon. Il devint dans la suite conseiller au Parlement de Bordeaux. Il fut père de Jean-Baptiste Dufaure de Lajarthe, commissaire aux requêtes du Palais, puis conseiller au Parlement de Bordeaux, et grand-père d'Elie-Louis Dufaure de Lajarte, Sgr de Lamothe, né en 1747, conseiller au Parlement de Bordeaux en 1771, avocat général au même Parlement en 1779, marié en 1786 à Simone Dubergier de Favars, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux et qui perit, le 10 juillet 1794, sur l'échafaud révolutionnaire. Ce dernier paraît avoir été le dernier représentant de sa branche.

La branche cadette subsiste. Son auteur, Guillaume-Elie Dufaure de Lajarte, Sgr de Souffran, conseiller en l'élection de Guyenne, épousa à Bordeaux, le 15 septembre 1725, Thérèse Seurin. Il en eut, entre autres enfants, deux fils dont l'un, Louis-Elie, épousa en 1762 Agathe Cazaux et continua la descendance et dont l'autre, Antoine, sieur de Curton, fut pourvu en 1775 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Antoine-Jacques Dufaure de la Jarte, fils de Louis-Elie, fut garde du corps et chevalier de Saint-Louis. Il épousa en 1822 Cécile d'Arche de la Salle. Son fils unique, Théodore de Lajarte, né à Bordeaux en 1826, bibliothécaire de l'Opéra, décédé en 1890, s'est fait de nos jours un nom comme littérateur et comme compositeur de musique. Il a eu lui-même plusieurs fils dont l'un, Louis-Henri de Lajarte, né à Bougival en 1852, marié en 1887 à Mlle de Guernon-Ranville, décédé en 1911, a été nommé contre-amiral en 1909.

La famille Dufaure de Lajarte n'est pas titrée.

Principales alliances : Dudon 1714, Dubergier de Favars 1786, d'Arche de la Salle 1822, de Géres 1777, de Guernon-Ranville 1887, etc.

DUFAURE, ou du FAURE, de SAINT-MARTIAL, en Limousin. Armes : d'*argent à une bande d'azur et trois couronnes antiques d'or enfilées dans ladite bande*[1].

La famille DUFAURE, OU DU FAURE, DE SAINT-MARTIAL, aujourd'hui près de s'éteindre, appartient à la noblesse du Limousin.

Elle paraît revendiquer, de même que la famille Dufaure de Roche-

[1] Ces armes sont les mêmes que celles de la famille Dufaure de Lajarte, à laquelle il a été plus haut consacré une notice, et que celles de la famille de Faure de Vercors, qui appartient à la noblesse du Dauphiné. Elles ont été aussi portées par la famille Dufaure de Satillieu qui appartenait à la noblesse du Vivarais. Il a été dit quelques mots de cette dernière famille, aujourd'hui éteinte, à la suite de la notice consacrée à la famille Dufaure de Citres qui croit en être une branche détachée à une époque très reculée.

fort, rapportée à la suite, une origine commune avec une famille Faure, ou du Faure, qui a occupé un rang distingué en Périgord aux XVI[e] et XVII[e] siècles et dont une branche a possédé une seigneurie de Saint-Martial. Il sera consacré en son lieu une notice spéciale à cette famille Faure, ou du Faure, du Périgord, dont une branche subsiste en Angoumois sous le nom de FAURE DE SAINT-ROMAIN [1].

La famille Dufaure de Saint-Martial actuellement existante est originaire du Bas-Limousin. M. Champeval, qui lui a consacré quelques lignes dans son *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze,* dit que c'est une famille de bourgeois possédant fiefs, mais embellie outre mesure par l'un de ses membres dans le livre qu'il lui a consacré. Des travaux modernes font remonter la filiation à Pierre du Faure, Sgr de Fortunat, qui aurait été gentilhomme de la garde du Roi et dont le fils, Antoine du Faure, Sgr de Rognac, aurait épousé, le 3 mars 1597, Jeanne du Theillet. La famille

[1] On trouvera une généalogie de la famille Faure dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud. Ce travail est très incomplet puisque la branche de Fayole, éteinte vers 1835, et la branche de Saint-Romain, encore existante, y sont passées sous silence.

Vénérable homme Pierre Faure, dit Bailhot, marchand à Nontron, auquel remonte la filiation, possédait des forges au lieu de Chez-Bailhot, en la paroisse de Savignac-de-Nontron. Il acquit en 1501 les seigneuries de Lussac et de Fontroubade. Son fils unique, honnête homme Jean Faure, dit Bailhot, Sgr de Lussac et de Fontroubade, épousa Hélène de Puyzilhon, fille d'un procureur du roi de France à Bazas et du roi de Navarre à Nontron, et fit son testament le 25 août 1546. Il laissa lui-même plusieurs fils. L'un de ces fils, Guillaume Faure, était en 1581 garde des sceaux au siège présidial de Périgueux. Trois autres, Pierre l'aîné, Dauphin et Pierre le cadet, furent les auteurs de trois branches.

Pierre l'aîné Faure, sieur de la Mothe, auteur de la première branche, fut procureur du Roi au présidial de Périgueux et épousa à Sarlat, le 1[er] mars 1527, Jeanne de Proilhac. Sa descendance se partagea en plusieurs rameaux dont le dernier, connu sous le nom de FAURE DE FAYOLE, fixé aux Antilles et à Metz, ne s'éteignit que vers 1835.

L'auteur de la seconde branche, Dauphin Faure, dit Baillot, Sgr d'Auginhac, Lussac et Fontroubade, habitant de Nontron, élu à Périgueux, acquit dans les environs de Nontron un grand nombre de rentes foncières et directes; il épousa en 1528 Bertrande de Proilhac, sœur de sa belle-sœur et fille d'un conseiller au Parlement, et fit son testament en 1554. Un de ses fils, Jean Faure, sieur de la Roderie, décédé sans postérité à Nontron en 1578, fut reçu en 1554 conseiller à la Cour des aides de Bordeaux. Un autre, Jean Faure, sieur de la Roche-Pontissac, en la paroisse de Saint-Front d'Allens, au diocèse de Périgueux, receveur des tailles pour le Roi en Périgord, greffier des appeaux au siège présidial de la sénéchaussée de Périgord, marié en 1562 à Marie Dupuy, fut père de François Dufaure, de la ville de Nontron, que l'on trouve qualifié chevalier, sieur de la Roderie, Lissac, Fontroubade, Auginhac, baron de Saint-Martial de Valette, mestre de camp de dix enseignes de gens de pied et gentilhomme ordinaine de la chambre du Roi. Ce dernier fit son testament en 1620. Il laissa plusieurs fils qui moururent sans postérité et qui furent les derniers représentants de leur branche.

Pierre le jeune Faure, auteur de la troisième branche, fut lieutenant criminel à Périgueux. Sa descendance se partagea en plusieurs rameaux dont l'un, connu sous le nom de FAURE DE SAINT-ROMAIN, subsiste en Angoumois.

Dufaure ne figure pas au nombre de celles de sa région qui furent maintenues dans leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. On ne voit même pas qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Mais son chef, Pierre Dufaure, qualifié sieur de Saint-Martial, officier au régiment de la Fère, régularisa sa situation nobiliaire par l'acquisition de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bordeaux. Il fut père d'Henri Dufaure de Saint-Martial, né en 1727, qui continua la lignée. M. du Faure de Saint-Martial, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tulle. Achille Dufaure de Saint-Martial, décédé en 1849, paraît avoir été connu le premier sous le titre de comte. Il avait épousé Mlle de Tilières, née en 1813. Il en eut trois fils qui ont été les derniers représentants de leur famille : 1° Albert Dufaure, comte de Saint-Martial, né en 1835, décédé à Berne en 1885, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage, en 1875, avec Mlle de Fischer, de Berne; 2° Charles-Eugène Dufaure de Saint-Martial, capitaine de hussards, décédé en 1875 ; 3° Paul Dufaure de Saint-Martial, né en 1843, prêtre.

La famille Dufaure de Saint-Martial a fourni des officiers.

Principales alliances : de Coquerel d'Iquelon 1877, Certain de la Méchaussée 1833, Taupinart de Tilières, de Carbonnières, etc.

DUFAURE, anciennement FAURE, de ROCHEFORT-LAVIE. Armes : *parti : au I de gueules à la roue d'or* (aliàs d'*argent*) *accompagnée de trois quintefeuilles du même* (aliàs *de trois roses d'argent*), qui est Dufaure de Rochefort; *au II d'azur à deux tours d'argent en chef et à une roue de même en pointe*, qui est de Lavie. — Couronne : *de Marquis*. — Cimier : *un phénix couronné*[1].

La famille Dufaure de Rochefort appartient à la noblesse du Périgord et du Bordelais. Elle joint à son nom celui de la seigneurie de Rochefort qu'elle a possédée dans la paroisse de Saint-Cyprien d'Auberoche, en Périgord.

Elle avait pour nom primitif celui de Faure. Elle revendique, comme la famille Dufaure de Saint-Martial, une origine commune avec une famille Faure, ou du Faure, qui a occupé un rang distingué en Périgord et dont une branche subsiste en Angoumois sous le nom de Faure de Saint-Romain. Toutefois il ne semble pas que le point de jonction des deux souches ait encore pu être rigoureusement établi.

Pierre Faure, décédé avant 1645, auquel remonte la filiation, était

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le comte de Saint-Saud.

conseiller et contrôleur en l'élection de Périgueux. Il avait épousé Anne du Cheyron. Il fut père de Jean Faure, Sgr de Rochefort, contrôleur en la même élection, deuxième consul de Périgueux, grand-père de Germain Faure, Sgr de Rochefort et de Gardonne, conseiller et sous-doyen au présidial de Périgueux, et bisaïeul de Germain Faure, lieutenant de maire de Périgueux en 1702 et président au présidial de la même ville en 1707. Le fils de ce dernier, Jean-Baptiste Dufaure, Sgr de Rochefort et de Sept-Fons, fut anobli par la charge de trésorier de France et général des finances à Bordeaux dont il fut pourvu en 1739. Il avait épousé en 1753 Léonarde du Cluzel, d'une très ancienne famille noble du Périgord. Il en laissa un fils, Germain Dufaure de Rochefort, décédé à Bordeaux en 1822, qui fut sous Louis XVI conseiller d'État et intendant de Bretagne. Ce magistrat avait épousé en 1797 Henriette de Lavie. Leur petit-fils, Germain-Maurice Dufaure, connu sous le titre de comte de Rochefort, décédé en 1905, fut institué héritier du marquis de Lavie, dernier du nom, son grand-oncle, à charge de relever le titre de marquis de Lavie. Il avait épousé en 1875 Marie-Aurore Lambert de Sainte-Croix dont il a laissé plusieurs enfants.

Germain Faure, sieur de Gardonne, conseiller du Roi à Périgueux, avait eu son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : d'*argent à deux bandes vivrées d'azur.*

Principales alliances : de Lavie, Lambert de Sainte-Croix, d'Aviau de Piolant 1903, etc.

DUFAURE de la PRADE.

Famille d'ancienne bourgeoisie, honorablement connue dans le département de la Corrèze, sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants.

M. Georges Dufaure de la Prade, vice-consul de France à Canton, a épousé en 1911 Mlle Braye.

DUFAURE, ou du FAURE, de MONTMIRAIL et de PROULIAC. Armes (d'après les preuves de noblesse faites en 1785 pour l'École militaire) : d'*argent à un lion de sable, armé, lampassé et couronné du même.* — Aliàs (d'après le *Nobiliaire de la généralité de Montauban* de Laîné et l'Armorial général de 1696) : d'*argent à un lion armé, lampassé et couronné de gueules.* — Aliàs (d'après l'*Armorial de la noblesse du Périgord* de M. de Froidefond) : d'*azur à un lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules.*

La famille Dufaure, ou du Faure, de Montmirail et de Prouliac appartient à la noblesse du Périgord et du Quercy.

On en trouvera des généalogies détaillées dans les manuscrits de Chérin et de d'Hozier, au Cabinet des Titres.

Ces travaux, d'accord avec les jugements de maintenue de noblesse rendus sous Louis XIV, en font remonter la filiation à noble Georges du Faure, écuyer, Sgr de Pons-Forest, qui avait épousé vers l'an 1500 Catherine de la Barthe. Ce gentilhomme était décédé quand son fils, noble Michel du Faure, écuyer, Sgr de Boutifarre et de Pont, épousa Catherine de Rupé par contrat du 5 décembre 1536. Noble Georges Dufaure, écuyer, Sgr de Poujol, fils de Michel, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et épousa Antoinette de Leygues par contrat du 13 juillet 1570. Ses quatre petits-fils, noble Antoine du Faure, Sgr de Roussillac, marié en 1631 à Catherine de Las-Cases, Jean du Faure, Sgr de Montmirail, noble Marc-Antoine du Faure, Sgr de Prouillac, marié le 18 juillet 1650 à Catherine de Leygues, et Louis du Faure, furent maintenus dans leur noblesse le premier par jugement du 2 août 1666 de M. de Rabasteins, les trois autres par jugement rendu à Sarlat le 11 novembre de la même année de M. de la Brousse, subdélégué en Périgord de Pellot, intendant de Bordeaux. Deux de ces quatre frères furent les auteurs de deux branches qui se distinguèrent par les surnoms de Montmirail et de Prouillac, ou Prouliac.

Celle de ces branches qui possédait la seigneurie de Montmirail, dans la paroisse de Cenac, en Périgord, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Deux de ses représentants, messire Pierre de Dufaure, écuyer, chevalier de Montmirail, habitant de la ville de Beaumont, au diocèse de Sarlat, et messire Antoine-Jérôme du Faure de Montmirail, Sgr de la baronnie de Montmirail, y demeurant, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux. Charles-Prosper Dufaure de Montmirail, officier de dragons, a épousé à Passy en 1881 M[lle] Girod.

La branche des seigneurs de Prouliac, ou Prouillac, en Quercy, issue de Marc-Antoine, paraît être aujourd'hui éteinte. Son chef, Ambroise du Faure, sieur de Proulhac, fut maintenu dans sa noblesse, le 16 mai 1699, sur preuves remontant à 1536, par jugement de M. le Pelletier, intendant de Montauban. Il avait épousé, en 1690, Gabrielte du Peyrou, fille d'un conseiller en l'élection de Figeac. Il fut père de Pierre du Faure de Prouliac, demeurant au château de Lascombes, à Albiac, qui épousa en 1725 Marguerite Gourlat, d'Aurillac, et grand-père de Géraud-Gabriel du Faure, chevalier, Sgr de Prouliac, qui épousa en 1775 Anne-Gabrielle Cortes, d'Aurillac. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que le fils de ce dernier, Jean-Baptiste du Faure de Prou-

liac, né le 22 septembre 1776 à Albiac, au diocèse de Cahors, fit en 1785 pour être admis à l'École militaire de la Flèche. M. du Faure de Prouliac prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Quercy.

DUFAY, anciennement FAY, de LAUNAGUET. Armes (d'après les preuves de noblesse faites pour la maison de Saint-Cyr en 1784) : d'*azur à un phenix d'or sur un bûcher de gueules, soutenu d'une terrasse de sinople, accompagné en chef d'un soleil d'or naissant du premier canton de l'écu et d'une étoile de même au deuxième canton.* — Aliàs (d'après les *Titres et confirmations de titres de* 1830 *à* 1908) : d'*or à un arbre de sinople terrassé du même ; au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même.*

La famille Dufay, anciennement Fay, de Launaguet, éteinte dans les mâles en 1878, appartenait à la noblesse du Languedoc.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille Durègne de Launaguet, de la même province.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit en 1784 pour la maison de Saint-Cyr. Le vicomte Révérend a donné les derniers degrés de la filiation dans ses *Titres et confirmations de titres de* 1830 *à* 1908.

La famille Dufay de Launaguet avait pour nom primitif celui de Fay. Son auteur, noble homme Gaspard Fay, bourgeois de Toulouse, fut anobli par le capitoulat de cette ville qu'il exerça en 1606 et 1621. Il fut père d'Antoine Fay, Sgr de Launaguet, qui épousa, le 8 juillet 1629, Anne de Sapté, héritière de la seigneurie de Conques, et grand-père d'Antoine du Fay, qui paraît avoir pris le premier dans plusieurs actes le titre de baron de Launaguet. Ce dernier épousa, le 3 février 1667, Marie de Varennes, ou de Varaigne. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 11 septembre 1669, en vertu du privilège du capitoulat exercé par son aïeul, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Il fut père de Jean-Antoine du Fay, Cosgr de Conques, qui épousa en 1697 Honorée Rigaud, fille d'un receveur des tailles et taillon du diocèse de Castres. Le petit-fils de ceux-ci, Jacques-Honoré Dufay, Cosgr de Conques, de Gouzens, et de Saint-Sernin, baron de Launaguet, baptisé à Conques en 1741, mousquetaire de la garde du Roi, épousa, le 23 février 1759, Jacquette-Antoinette Montanier. Il en eut plusieurs filles dont l'une, Rose-Camille, née à Carcassonne le 19 octobre 1774, fit en 1784, pour être admise à Saint-Cyr, les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut. Il eut aussi plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci,

Bertrand-Antoine-Frédéric Dufay de Launaguet, ancien officier au régiment d'Angoulême, épousa vers 1795 Jeanne-Justine Ricard. Son fils, Jacques-Henri Dufay de Launaguet, né en 1798 à Conques (Hérault), garde du corps en 1815, commandant de milices à l'île Bourbon en 1825, préfet en 1851, maître des requêtes au Conseil d'État en 1853, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1878, fut confirmé, par décret impérial du 15 décembre 1860, dans la possession héréditaire du titre de baron de Launaguet sous lequel il était connu et que le chef de sa famille portait depuis plusieurs générations. Il paraît avoir été le dernier représentant mâle de sa famille. Du mariage qu'il avait contracté à l'île Bourbon avec Marie-Mélanie Ferrière, il eut au moins un fils, né à l'île Bourbon en 1825, qui mourut prématurément en 1853, et une fille, Rosalie-Clarisse, née à Paris en 1832, qui épousa à Toulouse en 1851 M. de Marion-Brésilhac, magistrat dans cette ville, mainteneur des jeux floraux, décédé en 1892.

Principales alliances : de Gilède de Pressac 1789, de Marion-Brésilhac, etc.

DUFAYOT de la MAISONNEUVE.

La famille Dufayot de la Maisonneuve est anciennement connue dans la Haute-Picardie. Elle ne paraît pas toutefois appartenir à la noblesse et on ne voit pas qu'elle ait prit part en 1789 aux assemblées de cet ordre. On ne voit pas non plus qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* (tome CXXXI).

L'Inventaire sommaire des archives du département de l'Aisne mentionne une correspondance que l'intendant de Soissons entretenait en 1778 relativement à un sieur Dufayot de la Maisonneuve dont la famille demandait l'incarcération.

Principales alliances : Gérard de Melcy 1868, d'Estremont de Maucroix, Hériot de Vroil, Harty de Pierrebourg 1904, de Mython 1910, Huet de Guerville 1903, etc.

DUFEIGNA, ou du FEIGNA, de KERANFOREST. Voyez : Feigna de Keranforest (du).

DUFFAUD de SAINT-ÉTIENNE.

Famille de haute bourgeoisie sur laquelle les renseignements font défaut.

Armand-Clodomir Duffaud de Saint-Étienne, ingénieur en chef des

ponts et chaussées, vint au cours du XIX[e] siècle se fixer à Poitiers où il mourut en 1867. Il avait épousé M[lle] Cécile de Galard de Béarn. Il en laissa un fils, Raymond-Charles Duffaud de Saint-Étienne, né à Poitiers en 1857.

DUFFERIE (**de Baglion de la**). Voyez : BAGLION DE LA DUFFERIE (DE).

DUFFOUR-DUBERGIER, de BARTE et de RAYMOND. Armes : *d'azur à trois hures de sanglier de sable, 2 et 1.* — Aliàs (armes portées par la famille) : *de gueules* à *un chevron d'argent chargé d'une rose du champ.* — La branche qui a relevé le nom de la famille de Raymond porte : *parti : au* I *de gueules à un chevron d'argent, chargé d'une rose du champ ; au* II *écartelé : au* 1 *d'azur à la croix alaisée d'argent ; au* 2 *losangé d'or et d'azur ; au* 3 *de gueules à une cloche d'argent ; au* 4 *d'azur à une sphère terrestre d'or, cerclée et montée de même,* qui est de Raymond.

La famille DUFFOUR, originaire de l'Agenais, appartenait au XVIII[e] siècle au grand commerce bordelais.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les divers ouvrages de M. Pierre Meller et dans la *Statistique générale du département de la Gironde* de Féret.

Jean Duffour était sous Louis XV à la tête d'une des plus importantes maisons de commerce de Bordeaux. Il eut plusieurs fils dont l'aîné, Martin, continua la lignée et dont un autre, également appelé Martin, décédé sans postérité, fut de 1767 à 1790 président trésorier de France au bureau des finances de Bordeaux. Martin Duffour, l'aîné, fut anobli en 1764 par lettres patentes du roi Louis XV. Il fut, en outre, pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi audiencier en la chancellerie près le Parlement de Bordeaux, office qu'il conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Il se qualifiait seigneur de Gironville, à Macau, d'Uch et du Bessan quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. Il avait épousé en 1761 Marie Laffargue. Il en eut quatre fils : 1° Guillaume Duffour ; 2° Jean-Baptiste Duffour de Barte, né à Bordeaux en 1765, décédé dans la même ville en 1842, dont il va être parlé ; 3° Lucien Duffour ; 4° Casimir Duffour du Bessan, né à Bordeaux en 1775, négociant dans cette ville, décédé en 1834, qui fut député de la Gironde en 1827, 1830 et 1831. Jean-Baptiste Duffour de Barte eut à Bordeaux une grande situation commerciale et fut député de la Gironde à l'époque des Cent-Jours. Il avait épousé Françoise Dubergier. Il en eut deux fils, Jules et Lodi-Martin, qui furent les auteurs de deux rameaux, et une fille qui épousa en 1826 le baron de Bastard de Saint-Denis.

Le rameau cadet est aujourd'hui éteint. Son auteur, Lodi-Martin Duffour de Barte, né à Bordeaux en 1797, joignit à son nom celui de la famille de sa mère et fut connu sous le nom de Duffour-Dubergier. Grand négociant à Bordeaux, M. Duffour-Dubergier fut maire de cette ville de 1842 à 1848, président du Conseil général de la Gironde, président de la Chambre de commerce de Bordeaux, membre du Conseil supérieur du commerce de 1854 à 1860 et commandeur de la Légion d'honneur. Il mourut en 1860 laissant à la ville de Bordeaux une importante galerie de tableaux. Son petit-fils, Sylvio Duffour, né en 1845, propriétaire du chateau de Gironville, fut autorisé, par décret du 25 février 1891, à joindre régulièrement à son nom celui de la famille Dubergier. Il a laissé une fille unique, Emma, dernière représentante de son rameau, qui a épousé en 1893 M. Joseph de Villepreux.

L'auteur du premier rameau, Jules Duffour, épousa en 1843 Mlle Hippolyte de Raymond. Il mourut dès 1847 laissant un fils unique, Georges-Florimond-Martin Duffour, né en 1844. Celui-ci fut adopté, le 27 avril 1877, par son oncle maternel, le comte Edmond-Louis-Hérard de Raymond, et fut ainsi en droit de relever le nom de Raymond. Il épousa l'année suivante Mlle Clary. Il en a laissé un fils unique, Jean, comte Duffour de Raymond, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, marié en 1907 à Mlle de Trétaigne.

Principales alliances : Dubergier 1797, Héliès de Kérangar 1752, de Saint-Angel, de Raymond 1843, Clary 1878, de Villepreux 1893, Michel de Trétaigne 1907, de Bastard de Saint-Denis 1826, etc.

La famille de Raymond, dont une branche de la famille Duffour a relevé le nom et les armes, appartient à la noblesse de l'Agenais. Il lui sera consacré en son lieu une notice spéciale. Qu'il suffise de dire ici qu'elle descend de monsieur maître Robert de Raymond, Sgr de la Garde, conseiller en la Cour présidiale d'Agen, qui fut anobli en 1626 par une charge de trésorier de France en la généralité de Guienne, qu'elle fut maintenue dans sa noblesse en 1667 et en 1698 par jugements des intendants de la province et qu'on en trouvera une généalogie dans le *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne* d'O'Gilvy. Célestin-Hippolyte de Raymond, père de Mme Duffour, reçut le titre personnel de vicomte par lettres patentes de septembre 1822. Son fils, Edmond-Louis-Hérard, fut confirmé en 1864, par décret de Napoléon III, dans la possession du titre de comte.

DUFFOURC, ou DUFOURC, d'ANTIST, de PIÉMONTAIS, d'ANTALOS. Armes : d'*azur à trois croissants d'argent*, 2 *et* 1. — Aliàs : d'*azur à trois croissants d'argent*, 2 *et* 1 ; *au chef cousu de gueules chargé de*

trois glands d'or (aliàs *de trois têtes de filles échevelées d'argent*). — Le règlement d'armoiries de 1826 attribue à la branche d'Antist les armes suivantes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois croissants d'argent, 2 et 1 ; au chef d'or chargé de trois glands de sinople ; au 2 de gueules à une montagne de six coupeaux d'argent mouvant du bas de l'écu ; au chef d'argent chargé de trois étoiles d'azur ; au 3 d'argent à trois merlettes de sable, 2 et 1*. — Couronne : *de Marquis*. — Support et tenant : *un lion et un sauvage*.

La famille DE DUFFOURC, anciennement DE DUFOURC, appartient à la noblesse de la Bigorre.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille de Dufourcq et de Dufourcq de Salinis, rapportée plus bas, qui appartient à la noblesse du Béarn.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'ouvrage suivant de M. Jean Bourdette : *Notice des seigneurs des petits fiefs et des gentilshommes sans fief du Lavedan*.

Lainé mentionne dans son *Dictionnaire véridique* Antoine Dufourc, Sgr de Montastruc, qui épousa, vers 1400, Perrette de Grossoles, fille de Bernard, vicomte de Montgaillard.

La famille de Duffourc fut maintenue dans sa noblesse, le 15 mai 1716, par jugement de M. de Lamoignon, intendant.

La souche s'est partagée en deux branches principales dont, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici le point de jonction.

La branche de Pouyastruc, que l'on croit être l'aînée, a possédé, entre autres biens, la métairie de Piémontais, située dans la commune actuelle de Bours, près de Tarbes. Elle descend de Pierre Dufourc, écuyer, de Pouyastruc, qui avait épousé Anne de Carabé et qui est mentionné dans plusieurs actes dont le plus ancien est de 1585. Grégoire Dufourc, écuyer, fils des précédents, épousa d'abord, en 1617, Marguerite d'Angos, fille du seigneur de Boucarrès, puis Miramonde de Majorau et, enfin, le 18 avril 1635, Antoinette de Laffite, fille du seigneur de Larroque. Il eut de ces trois unions un grand nombre d'enfants. L'aîné de ses fils, François Dufourc, sieur de Piémontais, née du second lit, continua la descendance. Un autre fut vraisemblablement l'aïeul d'un noble Anne Dufourc, de Pouyastruc, ancien capitaine d'infanterie, qui vivait en 1757 et qui était père de quatre fils, nobles François, autre François, Arnaud et Gérard Duffourc ; l'un de ces fils, noble François Duffourc, de Pouyastruc, chevalier de Saint-Louis, fit son testament le 16 février 1778 et institua légateur universel son neveu, Anné de Péré. François Dufourc, sieur de Piémontais, fils aîné de Grégoire, épousa Françoise

de Bouilh-Collongues qui se remaria à un sieur Jacques Ducasse, de Tarbes, et qui fit son testament mystique le 26 mai 1686. Leur fils, noble Anné Dufourc-Piémontais épousa demoiselle Marie de Fornets, fille d'un docteur et avocat au sénéchal de Bigorre. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean et Anné, qui furent les auteurs de deux rameaux. L'aîné de ces deux frères, noble Jean Dufourc-Piémontais, Sgr du lieu de Bours en sa partie, épousa successivement Marguerite Davezac et Marie Dupont et fit son testament à Bours le 13 septembre 1729; il eut plusieurs fils qui ne laissèrent pas de postérité masculine. Son frère, Anné Duffourc, épousa l'héritière de l'abbaye laïque d'Antalos, près de Lourdes, qui donnait à ses possesseurs droit d'entrée aux États de Bigorre dans l'ordre de la noblesse. Sa descendance se partagea en un certain nombre de rameaux qui possédèrent les domaines d'Antian, de Juncalas, d'Arrayou, etc. Plusieurs de ces rameaux subsistent, quelques-uns dans une situation relativement modeste. C'est à cette branche qu'appartient M. l'abbé Antoine Duffourcq, actuellement (1915) curé de Madiran, auteur de plusieurs ouvrages historiques estimés. M. Duffourc d'Antalos prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la Bigorre.

L'autre branche de la famille Duffourc a possédé, entre autres biens, la seigneurie d'Antist, près de Bagnères-de-Bigorre. On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend. Jacques-Alexandre de Dufourc, Sgr d'Antist, siégeait en 1761 aux États de Bigorre. Il fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse de ce pays et fit son testament le 4 septembre 1790. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-François-Charles Duffourc d'Antist, major de cavalerie, conseiller général des Hautes-Pyrénées, qui épousa, le 12 novembre 1787, Claire de Maignol et qui continua la lignée ; 2° Jean-Alexandre Duffourc d'Antist, né en 1770, brigadier des gardes du corps, qui épousa en 1806 Mlle Soulé et qui n'en eut que des filles. Jean-François-Charles laissa à son tour deux fils. L'aîné de ceux-ci, Jules-René Duffourc d'Antist, né à Tarbes en 1790, général de division en 1851, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en 1874, reçut le titre personnel de baron par lettres patentes du 28 janvier 1826 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries ; il épousa en 1823 Mlle Boysson de Reynaud et en eut un fils unique, Charles-Gabriel, né en 1824, colonel d'infanterie, qui demeura célibataire. Le puîné, Ernest Duffourc d'Antist, chef de bureau au ministère de l'agriculture, décédé en 1881, avait épousé Mlle Lavit de Clausel dont il n'eut pas de postérité masculine.

Principales alliances : Davezac, Maignol de Mataplane, de Navailles, Lavit de Clausel vers 1830, etc.

DUFLOS de SAINT-AMAND. Armes : *d'or à un chevron d'azur chargé de trois trèfles d'or*, aliàs *d'argent*.

La famille Duflos, ou Duflos de Saint-Amand, aujourd'hui fixée en Blésois, appartenait au xviiie siècle à la haute bourgeoisie parisienne.

On pourra consulter sur elle l'ouvrage suivant, publié en 1900 par un de ses membres, M. G. Duflos de Saint-Amand : *Les Duflos. Notes sur ces artistes et leur famille*.

La famille Duflos paraît avoir eu pour berceau la ville de la Fère, en Haute-Picardie, où Roland du Flos exerçait vers le milieu du xvie siècle la profession de marchand sellier. Antoine Duflos, auquel remonte la filiation suivie, fut de 1602 à 1629 notaire royal au bailliage de Vermandois, résidant à Anisy. Il fut père de Jacques Duflos, qui lui succéda dans son étude, et grand-père de Nicolas-Jacques Duflos qui fut chirurgien à Coucy-le-Château. La famille Duflos a été illustrée par le fils de ce dernier, Claude Duflos, né à Coucy-le-Château en 1665 (aliàs à Paris en 1662), décédé en 1727, qui fut un des plus brillants graveurs au burin de son temps et dont les travaux sont encore très recherchés. Claude Duflos avait épousé en 1698 Catherine Antoine. Il en eut un fils, Claude-Augustin Duflos, né en 1700, marié à Catherine-Denise Combes, décédé en 1789, qui, sans égaler son père, fut aussi un graveur de très grand mérite. Augustin Duflos né en 1739, fils de Claude-Augustin, fut secrétaire d'ambassade et mourut en 1789. Son fils, Yves-Augustin Duflos, né en 1779, receveur des finances à Dreux de 1815 à 1851, joignit le premier à son nom celui de Saint-Amand dont on ignore l'origine. Il épousa successivement Pauline de Villemarest et Mlle de Gogué et laissé trois fils : 1° Léon Duflos de Saint-Amand, né du premier lit en 1804, qui mourut en 1882 sans avoir été marié ; 2° Augustin-Henri Duflos de Saint-Amand, né du premier lit en 1805, receveur des finances, décédé en 1873, qui épousa à Amsterdam en 1830 Mlle Desaugiers, fille d'un consul général de France, et dont la descendance subsiste ; 3° Robert Duflos de Saint-Amand, né du second lit en 1812, consul de France, décédé en 1894, qui épousa sa nièce, Marie Duflos de Saint-Amand, et qui laissa deux fils.

François du Flos, avocat au Parlement, et Simon du Flos, marchand-épicier, bourgeois de Paris, firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris) leurs armoiries telles que la famille les porte encore de nos jours. Luce du Flos, veuve d'A-

braham Lamer, bourgeois de Laon, fit enregistrer au même Armorial les armes suivantes : *d'or à un chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un dauphin sur des ondes de même.*

Augustin-Henri Duflos, né à Paris le 27 ventose an XIII, receveur particulier à Commercy, demanda, le 9 mai 1860, et obtint, par décret du 23 janvier 1861, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE SAINT-AMAND sous lequel il était connu et qu'avait déjà porté son père.

Principales alliances : O'Hégerty, de Laulanhier, de Lescure, de Foville 1897, Desaugiers, etc.

DUFOUGERAIS (de la Douespe-). Voyez : DOUESPE DU FOUGERAIS (DE LA).

DUFOUR. Armes concédées en 1808 : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois molettes d'argent ; au comble d'or chargé d'un croissant de sable ; au franc-quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires.

L'auteur de cette famille, François-Bertrand DUFOUR, né le 25 janvier 1765 à Souillac, en Quercy, était fils de monsieur Pierre Dufour et de dame Catherine Delpech. Il s'engagea en 1792 comme simple soldat, passa successivement par tous les grades et fut promu à celui de général de brigade après la bataille d'Austerlitz. Il commanda pendant les Cent-Jours une brigade du corps de Vandamne, fut mis en disponibilité après le rétablissement de Louis XVIII, fut élu député du Lot en 1830, puis en 1831 et mourut à Souillac en 1832. Le général Dufour était officier de la Légion d'honneur. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 19 mars 1808. Il avait épousé, en 1819, Marie-Émilia Ambert, fille du général baron Ambert. Il en laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, François-Auguste, baron Dufour, né en 1824, conseiller à la Cour d'appel de Paris, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1897, a été pendant de longues années député et conseiller général conservateur du Lot. Il a eu plusieurs enfants de son mariage avec Mlle Lajugie.

Principales alliances : Ambert 1819, Chaptal de Chanteloup 1886, Durand-Claye 1906, etc.

Le général baron Dufour, auteur de la famille dont il vient d'être parlé, ne doit pas être confondu avec son contemporain, Georges-Joseph Dufour, né en 1758 à Saint-Seine, en Bourgogne, général de division, député de la Gironde à l'époque des Cent-Jours, emprisonné après le rétablissement de Louis XVIII, décédé en 1820.

DUFOUR. Armes concédées en 1814 : *d'azur à un chevron d'or sur-*

monté d'une devise d'argent sommée d'une ruche, accostée d'un soleil naissant rayonnant de l'angle senestre de l'écu, le tout d'or, et accompagné en pointe d'un coq hardi du même ; au franc-quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires.

Cette famille est différente de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice. Son auteur, Gilbert-Jean-Baptiste Dufour, né le 18 mai 1767 à Chaumont, en Champagne, était commissaire ordonnateur des guerres quand il fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 24 janvier 1814. Le baron Dufour fut dans la suite maire de Metz en 1840 et pair de France en 1841. Il mourut à Metz en 1842. Il était chevalier de Saint-Louis et grand-officier de la Légion d'honneur. Son fils, Valentin-Gustave, baron Dufour, né en 1801, était en 1870 conseiller à la Cour de Metz. Il n'a laissé qu'une fille mariée en 1857 à M. Pérot, intendant militaire, officier de la Légion d'honneur.

Plusieurs autres familles Dufour reçurent des titres sous le Premier Empire ou sous la Restauration.

Francois Dufour, né en 1769 à Fruges (Pas-de-Calais), général de division en 1813, officier de la Légion d'honneur, décédé à Lille en 1815, fut créé baron de l'Empire par décret du 18 juin 1812 qui ne fut pas suivi de lettres patentes.

Jean-François Dufour, né à Paris en 1732, juge à la Cour d'appel de cette ville, décédé en 1813, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 20 décembre 1808. Il reçut les armes suivantes : *d'azur à une bande cousue de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires, accompagnée en chef d'un lion d'argent, adextré d'une étoile du même, et en pointe d'un dauphin d'or accompagné en tête et en queue d'une rosette du même.*

Élie Dufour, né à Bordeaux en 1770, retraité en 1814 avec le grade de chef de bataillon, décédé en 1847, fut créé chevalier de l'Empire par décret impérial du 15 mars 1810 qui ne fut pas suivi de lettres patentes. Il laissa une fille, née en 1801.

François-Louis-Modeste Dufour, né à Paris en 1769, vice-président du tribunal de la Seine en 1826, fut anobli par lettres patentes du 29 juin 1819. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux besants et en pointe d'un lion du même.*

DUFOUR, aujourd'hui **LÉON-DUFOUR**.

La famille Dufour, aujourd'hui Léon-Dufour, est une des plus justement considérées de la haute bourgeoisie du département des

Landes. Elle a eu pour berceau le lieu de Daunian, situé près du Houga, dans le département actuel du Gers.

Jean Dufour, agriculteur au Houga, épousa, le 30 juin 1680, Catherine Laborde dont il eut au moins deux fils. L'aîné de ceux-ci, Jean Dufour, bourgeois du Houga, marchand drapier, fut père de Jean Dufour, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Lyon, guillotiné dans cette ville en 1793. Le puîné, Frix Dufour, maître chirurgien, décédé en 1763, épousa en quatrièmes noces Jeanne Lavernhe et en eut à son tour deux fils. L'aîné de ceux-ci, Charles, continua la descendance. Le second, Jean, né en 1746 à Crémens, près du Houga, maître chirurgien, épousa à Saint-Sever en 1789 Saubade de Laborde-Meignos et en eut, outre plusieurs filles, un fils qui mourut sans avoir été marié. Charles Dufour, né à Crémens en 1742, docteur en médecine de la Faculté de Paris, vint se fixer à Saint-Sever où il épousa en 1777 Madeleine Brethous-Peyron et où il mourut en 1814. Son fils, Jean, dit Léon, Dufour, né à Saint-Sever en 1780, décédé dans la même ville en 1865, fut un médecin et un entomologiste des plus distingués. Il était officier de la Légion d'honneur et membre correspondant de l'Institut et a laissé un grand nombre d'ouvrages estimés. Il avait épousé Zéolide de l'Abadie d'Aydrein. Leurs deux fils, Pierre-Albert Dufour, né à Saint-Sever le 28 septembre 1825, y demeurant, docteur en médecine, marié à Orthez en 1861 à Manuela Planté, et Gustave-Bernard Dufour, né à Saint-Sever en 1826, médecin en chef de l'Hôpital militaire du Gros-Caillou, officier de la Légion d'honneur, marié en 1867 à Gabrielle du Cor de Duprat, demandèrent le 4 novembre 1874 et obtinrent, le premier par décret du 28 juin 1875, le second par décret du 31 juillet suivant, l'autorisation de faire précéder leur nom patronymique de celui de Léon, sous lequel leur père était désigné de son vivant, et de s'appeler Léon-Dufour. Ils ont eu l'un et l'autre plusieurs enfants.

Principales alliances : de l'Abadie d'Aydrein vers 1825, Brethous 1777, Planté 1861, Théophile-Gauthier, du Cor de Duprat 1867, Genty de Bussy 1906, de Laborde-Meignos, Brettes, etc.

DUFOUR d'ASTAFORT.

Famille de haute bourgeoisie sur laquelle les renseignements font défaut.

M. Dufour d'Astafort, décédé à Brest en 1872 à l'âge de 84 ans, était président honoraire à la Cour de Bourges. François-Léon Dufour d'Astafort, capitaine d'État-major, épousa à Sèvres en 1884 Mlle Cantillon de Ballyhigue.

DUFOUR-DEBESSET : Armes (d'après le *Dictionnaire des anciennes*

famille de l'Auvergne de Tardieu) : *d'or à trois flammes de gueules, 2 et 1.*

La famille Dufour appartenait dès le XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie de la ville de Thiers, en Auvergne.

Un de ses membres acquit en 1750 la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Riom et la conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Un autre exerçait sous Louis XVI la charge, également anoblissante, de secrétaire du Roi.

Antoine du Four l'aîné, marchand de la ville de Thiers, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

Principale alliance : de Ribérolles.

La famille Dufour-Debesset ne doit pas être confondue avec une famille Dufour, ou du Four, de Villeneuve et de Pradt qui a occupé un rang distingué dans la noblesse de la même province. Cette famille portait pour armes : *d'argent à un chevron de sable accompagné de deux étoiles de gueules en chef et d'un croissant de même en pointe.* La Chesnaye des Bois attribue à la branche de Villeneuve des armes un peu différentes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de gueules.* On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le texte des lettres de confirmation de noblesse et d'anoblissement à nouveau accordées, en mai 1698, à Guillaume du Four, sieur de la Feuillade, en Auvergne. Isaac du Four exerçait avant 1669 la charge anoblissante de trésorier de France. Sa descendance était représentée au XVIIIe siècle par deux branches, celle des seigneurs de Villeneuve et celle des seigneurs de Pradt.

Jean Dufour de Villeneuve était lieutenant-général de Clermont-Ferrand dans les premières années du XVIIIe siècle. Il fut père de Jean-François du Four de Villeneuve, né en 1710, lieutenant général de Clermont, maître des requêtes en 1744, président au Grand-Conseil en 1747, intendant de Bourgogne en 1760, et grand-père de Jean-Claude Dufour de Villeneuve, né en 1737, conseiller au Grand Conseil, puis intendant du Berry. Ce dernier épousa en 1769 Angélique de Lossendière, fille d'un conseiller au Parlement de Paris, qui lui survécut jusqu'en 1843.

Le chef de la branche des seigneurs de Pradt, Louis-Isaac du Four de Pradt, brigadier des armées du Roi en 1703, fut anobli par lettres patentes de décembre 1723, rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier.* Sa nièce, Marie-Françoise du Four de Pradt, épousa en 1716 Jean-Charles de Riom, Sgr de Prolhac, et lui porta la terre de Pradt. C'est à la famille de Riom de Pradt qu'appartenait le célèbre abbé de Pradt, archevêque de Malines en 1807, décédé en 1837, qui joua

un rôle politique si important sous le Premier Empire et sous la Restauration.

Antoine du Four, Sgr de la Salle, David du Four, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant-général en la sénéchaussée et siège présidial de la ville de Clermont, et François du Four, écuyer, conseiller et procureur du Roi en la sénéchaussée et siège présidial de la même ville, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

DUFOUR, en Berry. Armes : d'*azur à un soleil d'or.*

Famille de haute bourgeoisie du Berry.

Jean Dufour, lieutenant général de la sénéchaussée de Saint-Amand-Montrond, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Amand-Montrond) ses armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

La famille Dufour a fourni un commissaire des guerres, des intendants militaires, un garde du corps du roi Louis XVIII, etc.

Elle possède le beau château de Lauroy, près de Clémont (Cher).

DUFOUR, ou du FOUR, de CUY et de la THUILLERIE. Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné de trois roses de même, 2 et 1, tigées de sinople.* — Supports : *deux lions d'or langués de gueules.* — Cimier : *une tête de lion de même.*

La famille Dufour, ou du Four, de Cuy, de Bellegarde et de la Thuilerie, originaire d'Argentan, appartient à la noblesse de la Basse-Normandie.

On en trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et surtout dans la *Vie de nos pères en Basse-Normandie* de M. des Diguères.

François du Four, Sgr du Saussay, ou du Saucey, lieutenant général en la vicomté d'Argentan et Exmes, reçu en 1587 grenetier au grenier à sel d'Argentan, et son oncle, Charles Dufour, élu en l'élection d'Argentan, furent anoblis, en considération des services de leurs ancêtres, par lettres patentes données à Rouen en janvier 1597 et enregistrées en la Chambre des comptes de Normandie le 15 décembre 1608. D'après le travail de la Chesnaye des Bois, travail dont on n'a pu vérifier l'exactitude, François du Four, anobli en 1597, aurait été fils de Charles Dufour, Sgr de Neuville, qui servit avec distinction dans les guerres civiles sous le maréchal de Matignon et qui épousa en 1555 Marguerite de Rougu, petit-fils d'Agnan du Four, Sgr de Neuville, qui épousa en 1524 Marie Aubert, et arrière-petit-fils de

Christophe du Four et de Geneviève Malet de Graville. Il épousa, le 19 novembre 1589, Marie Gautier de Chiffreville, d'une famille noble de la région. Il en eut, entre autres enfants, trois fils, Jacques Dufour, Sgr de Cuy et du Saussay, Louis du Four, Sgr de Vieux, et François du Four, Sgr de la Thuillerie, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 6 avril 1641, par jugement des commissaires généraux, puis, le 1er avril 1666, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Deux de ces trois frères, Jacques et François, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Jacques du Four, Sgr chatelain de Moulins et de Bellegarde, né le 20 novembre 1592, succéda à son père dans sa charge de lieutenant général, épousa, le 17 juin 1619, Geneviève d'Heusard, acquit en 1632 de la comtesse de Soissons la baronnie de Cuy, près d'Argentan, et mourut fort âgé à Argentan en 1684. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1° François du Four, baron de Cuy, décédé en 1699, qui épousa Marie-Madeleine de Montgomery, fille de Gabriel, comte de Montgomery, et d'Aimée de Chastenay-Lanty, et qui continua la lignée ; 2° Jacques du Four, Sgr de Bellegarde, lieutenant général civil et criminel en la vicomté d'Argentan de 1659 à 1692, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 3° Claude du Four, Sgr du Saussay, décédé à Argentan en 1718 à l'âge de 80 ans, dont les trois fils moururent sans postérité. François du Four, baron de Cuy, obtint en 1676 l'admission parmi les pages de la Grande Écurie de son fils aîné, François, décédé dans la suite sans postérité. Son second fils, François-Gabriel du Four, baron de Cuy, baptisé en 1658, capitaine des vaisseaux du Roi, fut père de François-Gabriel du Four, baron de Cuy, né en 1717, qui épousa en 1741 Mlle de Caulaincourt et dont la fille unique, dernière représentante de sa branche, épousa en 1765 le comte d'Orglandes.

L'auteur de la seconde branche, François Dufour, Sgr de la Thuillerie, épousa, le 2 octobre 1641, Marguerite Auvray. Deux de ses descendants, Basile Dufour de la Thuillerie, né à Pont-l'Évêque en 1767, et son frère, Charles-Augustin Dufour de la Thuillerie, né à Argentan en 1768, firent des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Cette branche s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Elle n'est pas titrée. Un de ses membres, M. Jean de la Thuillerie, a été tué à l'ennemi en 1915.

La famille Dufour de Cuy et de la Thuillerie a fourni des officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Louis, un maire d'Argentan sous la Restauration, etc.

Principales alliances : Gautier de Chiffreville 1589, Malet (de Gra-

ville) 1638, de Montgomery, Gouhier de Fontenay 1674, de Caulaincourt 1741, d'Orglandes 1765, de Clinchamps-Bellegarde vers 1693, d'Avesgo 1631, de Farcy 1696, de Fontaines de Boiscard, Guyard de Chalambert, de Ruffi de Pontevés-Sabran 1898, Génébrias de Frédaignes 1908, Trippier de Lagrange, etc.

DUFOUR, ou du FOUR, de NOGENT, de SAINT-LÉGER, de QUETTEVILLE et de LONGUERUE. Armes : d'*azur à une étoile d'or accompagnée de trois croissants du même, 2 et* 1 [1].

La famille Dufour, ou du Four, de Quetteville et de Longuerue, distincte de la famille Dufour de Cuy et de la Thuillerie, à laquelle a été consacrée la précédente notice, appartient comme elle à la noblesse de Normandie.

On trouvera sur elle des renseignements dans les divers recueils de manuscrits du cabinet des Titres.

Pierre du Four était dès 1452 échevin de Rouen. Pierre du Four, bourgeois de Rouen, fils d'Étienne Dufour, donna en 1471 une somme considérable pour l'achèvement de la magnifique église de Saint-Maclou, à Rouen. De son mariage avec Colette Masselin, il eut un fils, Jean, qui fut échevin de Rouen. Son frére, Guillaume du Four, échevin de Rouen en 1510, fut père de Jean du Four, également échevin de Rouen. Pierre Dufour était en 1543 conseiller au Parlement de Normandie.

La souche était représentée dès la fin du xvie siècle par deux grandes branches dont on connaît mal le point de jonction et qui se sont perpétuées l'une et l'autre jusqu'à nos jours.

Le chef d'une de ces branches, maître François du Four, notaire et secrétaire du Roi, maison et couronne de France, sieur des fiefs du Fossé-Eurry et du Vièvre, obtint du roi Henri III des lettres patentes, données à Fontainebleau en juin 1582, qui le confirmaient dans la qualité de noble accordée par le roi Charles VII à son bisaïeul, Pierre du Four, échevin de Rouen, en récompense des services rendus par ce magistrat lors de la réduction de ladite ville. Ces lettres rappellent que François du Four était fils de Jacques Dufour et de Marguerite Garin, petit-fils de Jean Dufour l'aîné et de Marie Leclerc et arrière-petit-fils de Pierre Dufour. Elles furent vérifiées sans finance le 29 juillet 1588. Leur obtenteur, François, avait épousé, le 1er novembre 1556 Collette Boulleuc. Leur fils, François Dufour, Sgr du Vièvre, marié le 25 février 1594 à Madeleine le Doux, héritière de la seigneurie de Nogent-le-Sec, fut nommé l'année suivante gen-

[1] Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le baron d'Esneval.

tilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Il eut plusieurs fils qui partagèrent sa succession le 16 juillet 1639. Trois de ces fils, Charles, sieur de Fontaine-Chatel et du Cable, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, Christophe, sieur du Vièvre, en l'élection de Pontaudemer, marié en 1641 à Marie de Gouy, et Jacques, sieur de Sermonville, furent maintenus dans leur noblesse, le 21 août 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Un autre, François du Four, Sgr de Nogent, en l'élection de Conches, marié en 1646 à Jeanne de Becdelièvre, fut maintenu dans sa noblesse, le 28 juin 1668, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Ce dernier fut père de François du Four, Sgr de Nogent, qui fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 16 novembre 1698, par jugement de M. de la Bourdonnaye, intendant de Rouen, et de Charles du Four, sieur de Saint-Léger-le-Gaultier, au diocèse d'Évreux, marié en 1698 à Marie-Gabrielle de Chambray, dont une petite-fille, Gabrielle-Félicité Dufour de Saint-Léger, fut admise à Saint-Cyr en 1743. Un rameau de cette branche subsiste sous le nom de : DU FOUR DE QUETTEVILLE. Il possède encore le château de Quetteville, dans le département de l'Eure. Il n'est pas titré.

L'autre branche a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Longuerue. Nicolas du Four, sieur de Longuerue, était en 1565 premier consul des marchands de Rouen. Il peut avoir été le même personnage qu'un Nicolas Dufour, conseiller de la ville de Rouen, qui fut député du Tiers-État aux États de Normandie de 1557. Nicolas du Four, sieur de Longuerue, avocat au Parlement de Normandie, conseiller pensionnaire de la maison commune de Rouen, et son frère, Claude du Four, homme d'armes sous la charge de M. de la Meilleraye, obtinrent du roi Henri III des lettres patentes les confirmant dans le titre de noble concédé à leurs prédécesseurs par lettres qui auraient été perdues et égarées par l'injure du temps et des guerres. Jacques Dufour, Sgr de Longuerue, fut admis dans l'ordre de Malte le 21 janvier 1621. Il fut maintenu dans sa noblesse le 27 juillet 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière, avec ses frères, Nicolas, Sgr et patron de Longuerue, et Pierre, Sgr d'Amécourt, et avec plusieurs de ses parents. La comtesse Dufour de Longuerue, née Malortie, est décédée en 1883, à l'âge de 78 ans, au château de Longuerue (Seine-Inférieure). Cette branche paraît avoir eu pour dernières représentantes la comtesse Noémie de Longuerue, chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière, décédée en 1902, et sa sœur, Mme de la Londe. Son chef était connu sous le titre de comte de Longuerue.

Suzanne Dufour, femme de M. de Renéville, conseiller au Parlement de Rouen, commissaire aux registres du Palais ; Charles Dufour

écuyer, Sgr du Cable ; Pierre Dufour de Longuerue, écuyer ; Françoise Dufour, veuve de Pierre Paulmier, conseiller au Parlement de Rouen, Sgr de la Bucaille; Catherine Dufour de Longuerue, épouse de François le Cornier, sieur de Sainte-Hélène ; Louise-Élisabeth Dufour, femme de M. du Tot, conseiller au Parlement de Normandie ; Pierre Dufour, écuyer, curé de Longuerue ; René Dufour, écuyer, sieur du Roncenay ; Charles Dufour, écuyer, sieur de Sermonville-le-Léage ; Barthélemy Dufour, conseiller maître en la Chambre des comptes ; François Dufour, écuyer, Sgr de Nogent, maître des eaux et forêts de Rouen, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Rouen, de Pont-Audemer et de Gisors).

M. du Four de Longuerue se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Rouen. M. du Four de Quetteville prit part cette même année à celles du bailliage de Pont-Audemer.

En dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice la famille Dufour a fourni de nombreux officiers, un protonotaire apostolique, des conseillers maîtres en la Chambre des comptes de Normandie, etc.

Principales alliances : de Becdelièvre, de Chambray, de Croismare, le Pesant (de Boisguilbert), le Chevallier de Bouelle 1812, le Prévost 1788, de Béthencourt, Lemoyne d'Aubermesnil, de Postel des Minières, le Terrier de Mennetot, d'Ersu 1911, de Malortie, etc.

DUFOUR de NEUVILLE.

La famille Dufour de Neuville, sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants, ne paraît pas appartenir à la noblesse. Elle semble, en tout cas, n'avoir aucun rapport avec la famille Dufour de Cuy et de la Thuillerie, rapportée plus haut, qui a possédé au xvie siècle une seigneurie de Neuville.

Louis-François Dufour de Neuville était conseiller d'État sous Napoléon III. Son fils, Louis, a épousé en 1866 Mlle Briand, fille d'un conseiller d'État.

DUFOURCQ (de) **et de DUFOURCQ de SALINIS.** Armes de la branche aînée : *parti : au 1 d'azur à un lion rampant, couronné d'or, armé et lampassé de gueules, adextré en chef d'une étoile d'or*, qui est de Dufourcq ; *au 2 coupé, en chef d'azur à deux épées d'argent en sautoir, et en pointe d'argent à un sanglier poursuivi par un lévrier, tous deux au naturel. sur une terrasse de sable*, qui est de Membréde. — Casque *taré de front, orné de ses lambrequins.* — Cimier : *un panache de trois plumes.* — Devise : Le vainqueur florissant. — D'après un cachet du xviiie siècle la branche cadette, dite de Salinis,

porterait les armes suivantes : *de... à l'arbre terrassé et fruité de sinople, accosté de deux lévriers affrontés, colletés et rampants de...* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions, celui de dextre assis et adossé à l'écu, celui de senestre rampant.*

La famille DE DUFOURCQ appartient à la noblesse béarnaise.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille de Duffourc d'Antist et d'Antalos, rapportée plus haut, qui appartient à la noblesse de la Bigorre.

Arnaud du Fourcq, auquel remonte la filiation, épousa d'abord, par contrat du 30 août 1631, Sarah de Loustaunau, d'Audaux, puis Marie de Saint-Léger, fille de Noé de Saint-Léger et de Catherine de Salinis. Il fit son testament le 23 mai 1683. Deux de ses fils, Pierre, né du premier lit, et Arnaud, né du second lit, furent les auteurs de deux branches.

On trouvera une généalogie de la branche aînée dans le *Nobiliaire de Béarn* de M. de Jaurgain. Le vicomte Révérend a donné les derniers degrés de la filiation dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1911. L'auteur de cette branche, Pierre du Fourcq, fut administrateur de la seigneurie d'Orthez pour le compte du duc de Gramont ; il fit construire à Orthez, en 1670, la maison Dufourcq. Il épousa, le 28 août 1668, Jeanne d'Aguerre, fille d'un juge royal d'Orthez, et fit son testament le 22 juillet 1711. Il fut père d'Arnaud du Fourcq, avocat en la Cour du Parlement de Navarre, professeur de droit français en l'Université de Pau, qui épousa en 1697 Marguerite de Capdeviole et qui mourut à Pau en 1739. Le fils de celui-ci, noble Pierre de Dufourcq, avocat en la Cour du Parlement de Navarre, fut admis en 1772 aux Etats du Béarn pour sa maison noble de Lescun de Larreule. Il avait épousé, en 1754, Jeanne-Scholastique de Membréde qui appartenait à une des plus anciennes familles de la noblesse du Béarn. Leur fils, noble Gratian-Grégoire de Dufourcq, Sgr de Lescun de Larreule, né en 1756, admis aux Etats du Béarn en 1776, épousa, le 11 février 1783, Marie-Justine de Casamajor, fille d'un lieutenant-général du sénéchal de Béarn au siège de Sauveterre. Il en eut quatre fils qui furent les auteurs d'autant de rameaux. Un de ses petits-fils, Joseph-Léon de Dufourcq, né vers 1845, a été de nos jours conseiller général du canton de Lagor (Basses-Pyrénées).

On trouvera des renseignements sur la seconde branche, dite de Salinis, dans le tome II de l'*Armorial de Béarn* de M. de Dufau de Maluquer. L'auteur de cette branche, maître Arnaud Dufourcq, ou de Dufourcq, fut négociant en vins. Il épousa Jeanne d'Aguerre par contrat passé à Peyrehorade le 24 août 1672 et mourut en 1681.

Il fut père de maître Jacques du Fourcq-Salinis, ou de Dufourcq-Salinis, né à Orthez en 1680, décédé en 1756, qui fut pendant plus de quarante ans conseiller du Roi, juge et lieutenant-général au sénéchal d'Orthez, et grand-père de noble Antoine-Vincent de Dufourcq-Salinis, né à Orthez en 1719, qui lui succéda dans sa charge en 1756. Celui-ci acheta, le 20 janvier 1751, de la famille de Saut, pour le prix de 1600 livres, la domengeadure de Lassalle de Billère pour laquelle il fut admis aux Etats du Béarn le 22 janvier 1752. Il possédait aussi la seigneurie de la viguerie d'Oloron. Il épousa Catherine de Lacoste-Montagut et mourut à Orthez en 1788. Il laissait, entre autres enfants, deux fils : 1° Jacques-Etienne de Dufourc-Salinis, né à Orthez en 1746, décédé en 1821, qui lui succéda en 1789 dans sa charge de lieutenant-général au sénéchal d'Orthez, qui fut plus tard président du tribunal civil d'Orthez et dont le fils, Jean-Godefroy, né à Orthez en 1787, ne paraît pas avoir eu de postérité ; 2° Étienne-Abdon de Dufourcq-Salinis, né à Orthez en 1758, chef d'escadron au service du roi d'Espagne, qui épousa Marie-Carme de Molina y Andreu, de Saragosse, et dont la descendance subsistait en Espagne il y a peu d'années.

La famille de Dufourcq a fourni des magistrats et des officiers distingués.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Membréde 1754, de Casamajor, de Rességuier, d'Aguerre, de Laussat-Bernadets, de Guise 1909, etc.

DUFOURC, ou du FOURC, d'HARGEVILLE. Armes : *d'or à un arbre terrassé de sinople, accosté de deux lions affrontés de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.* — Devise : SUNT GLORIÆ STIMULI.

La famille DUFOURC, ou DU FOURC, D'HARGEVILLE est originaire de Guienne.

Saint-Allais en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire universel.*

Il ne semble pas que la famllle Dufourc ait appartenu avant la Révolution à la noblesse de sa province, bien que ses membres aient souvent porté au XVIII[e] siècle les qualifications nobiliaires.

André du Fourc fut gendarme de la garde du Roi ; il est qualifié écuyer dans un acte du 15 octobre 1731. Son fils, André Dufourc de Laneau, épousa d'abord, en 1761, Angélique-Renée Anjorrant, puis, en 1785, Louise-Suzanne le Bas de Girangy. André-Théodore Dufourc, né de cette seconde union le 7 septembre 1790, officier de la gendarmerie royale de la ville de Paris, fut autorisé, par ordonnance royale du 9 août 1821, à joindre régulièrement à son nom celui de :

d'Hargeville. Il fut connu sous le titre de comte. Il avait épousé en 1813 sa cousine, Mlle le Bas de Girangy, dont il eut plusieurs enfants. Son fils, André-Théodore, comte Dufourc d'Hargeville, a épousé en 1863 Mlle Hutin. La princesse douairière Soltykoff, née Dufourc d'Hargeville, est décédée à Paris en avril 1890.

DUFOURNEL. Armes (ce sont celles des Dufournel du Breuil) : *de gueules au chef d'argent chargé de trois bandes de sable.*

Famille de haute bourgeoisie, honorablement connue en Franche-Comté, sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants.

François-Adéodat Dufournel, né à Arc en 1808, maitre de forges à Gray, décédé dans cette ville en 1883, fut député de la Haute-Saône en 1841, 1848 et 1871, puis sénateur du même département de 1876 à 1882. Sa fille épousa en 1880 Alexandre-Jacques Bellaigue de Bughas.

Principales alliances : de Tricornot, Bellaigue de Bughas, etc.

D'après une courte notice donnée par Borel d'Hauterive dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1881 la famille du sénateur Dufournel serait une branche, séparée à une époque reculée et, en tout cas, demeurée non noble, d'une famille Dufournel du Breuil, aujourd'hui éteinte, qui a appartenu à la noblesse du Lyonnais. L'auteur de cette famille, François Dufournel du Breuil, né à Lyon en 1658, procureur du Roi en la juridiction de police de cette ville, marié en 1691 à Anne-Madeleine de Gangnières, décédé en 1748, fut élu échevin de Lyon en 1704 et fut anobli par ses fonctions. Ce magistrat était fils de noble Guillaume du Fournel, Sgr de Pesselay, et de Madeleine du Fournel et descendait d'honorable Jean du Fornel qui en 1553 était sergent royal à Tarare. Une de ses filles épousa en 1723 Antoine de Laurencin. Sa descendante, Benoîte-Joséphine Dufournel du Breuil, épousa successivement en 1807 Thomas-Charles Guillet de Chatelus et en 1835 le comte de la Rochette. La famille lyonnaise Dufournel s'était encore alliée aux familles de la Roue 1660, Dervieu de Villieu 1673, Rambaud vers 1830, etc.

Une famille Dufournel, ou Dufornel, a appartenu à la haute bourgeoisie du Velay. Jean Dufournel, procureur du Roi en la juridiction royale et ordinaire de Montfaucon, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une ancre d'argent.*

DUFOUSSAT, ou du FOUSSAT, de BOGERON. Armes (d'après l'*Essai d'un Armorial quercynois* d'Esquieu) : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'argent*

à deux fasces de gueules, qui est du Foussat; *aux* 2 *et* 3 *d'or à un arbre de sinople sur une champagne du même, accompagné en chef de trois étoiles de gueules*, qui est de Bogeron.

La famille Dufoussat, ou du Foussat, de Bogeron est honorablement connue depuis la fin du xvie siècle à Ruch, dans l'ancien diocèse de Bazas.

M. Léon Drouyn en a donné une généalogie très complète dans ses *Variétés Girondines*.

D'après une tradition la famille Dufoussat actuellement existante serait une branche d'une famille du Foussat qui appartenait au moyen âge à la noblesse du Bordelais et de l'Agenais et qui portait les armes suivantes : *fascé d'or et de gueules de six pièces.* Bernard du Foussat, ou du Fossat, évêque d'Agen, fonda en 1130 le monastère du Paravis. Amanieu du Foussat, sénéchal d'Aquitaine, fut maire de Bordeaux en 1311. Un autre Amanieu du Foussat était en 1355 seigneur de Condat et de Barbanne, près de Libourne; sa descendance s'éteignit avec Jeanne du Foussat (*del Fossat*), dame de Madaillan et des maisons nobles de Condat et de Barbanne, qui était en 1401 femme de Simon de Béarn, chevalier.

En tout cas la famille Dufoussat actuellement existante aurait perdu sa noblesse par dérogeance depuis bien longtemps car ses premiers auteurs connus étaient à la fin du xvie siècle simples marchands à Ruch. Daniel du Foussat, marchand à Ruch, auquel remonte la filiation, acheta, le 8 août 1616, des biens au villages de Péricot, dépendant de Ruch. Il avait épousé Marie du Tour, damoiselle, qui lui apporta la maison de la Maronne, à Mauriac. Il en eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Pierre du Foussat, se qualifiait en 1615 bachelier en droit, notaire royal, procureur d'office de la juridiction de Pujols et agent général du marquis de Duras; il était en 1629 intendant général du prince de Turenne en Guienne et fut nommé, le 18 décembre 1651, juge civil et criminel et de la police de la terre de Rauzan. Il avait épousé Jeanne de Cournuaud. Il fut père de Daniel du Foussat, avocat au Parlement de Bordeaux, juge civil et criminel de la terre de Rauzan, qui épousa, le 5 décembre 1662, Suzanne Brandin, fille d'un bourgeois de Paris, et qui continua la descendance. Daniel du Foussat, né en 1698, figure le premier avec la qualification de sieur de Bogeron. Il eut plusieurs fils dont deux, Jean et Pierre du Foussat de Bogeron, furent chevaliers de Saint-Louis et dont aucun ne laissa de postérité. Son frère, Abraham Dufoussat, docteur en médecine, marié en 1717 à Madeleine de Carles, fut père de Jacques Dufoussat, sieur du Maran, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1771 Madeleine du Mas de Lubriac, et grand-père de Jean

Dufoussat qui épousa successivement Mlle Castaing et Mlle Fontemoing et qui fut l'aïeul des divers représentants actuels.

On ne connaît pas à la famille Dufoussat de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Deux de ses représentants, Pierre-Gaston Dufoussat, né à Bordeaux le 1er mars 1848, demeurant à Libourne, et son cousin, Jean-Baptiste-Joseph-Henri Dufoussat, né à Libourne le 5 juillet 1848, demeurant à Auch, demandèrent, le 25 octobre 1874, et obtinrent, par décret du 20 juillet 1875, l'autorisation de joindre à leur nom celui de : DE BOGERON qui avait été porté avant la Révolution par plusieurs membres de leur famille.

La famille Dufoussat a fourni quatre chevaliers de Saint-Louis, un conseiller général de la Gironde, décédé en 1881, etc.

Principales alliances : de Lageard, de Cournuaud, Trapaud (de Colombe), de Guilhem de la Tailhade 1710, 1743, de Carles 1717, de Sauvin 1725, Drouyn, de Pelet d'Anglade, Douillard de Mahaudière, d'Allard 1890, de Moneys d'Ordières, etc.

DUFRESCHE de la VILLORION. Armes : d'*argent à trois lapins passants de sable*, 2 *et* 1.

La famille DUFRESCHE, OU DU FRESCHE, DE LA VILLORION, d'ancienne noblesse de Bretagne, paraît avoir eu pour berceau une seigneurie du Fresche qu'elle a possédée sur le territoire de la paroisse de Rénac, au diocèse de Vannes. Elle a aussi possédé la seigneurie de la Villorion, dans la paroisse de Carentoir.

Elle a toujours été fort obscure et on n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements.

La famille du Fresche figura de 1425 à 1544 aux réformations et montres de la noblesse des paroisses de Rénac et de Carentoir, au diocèse de Vannes, et de la paroisse de Derval, au diocèse de Nantes. Lors de la grande recherche du XVIIe siècle, elle fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction par jugement de 1668 (aliàs 1669, d'après Potier de Courcy), sur preuves de neuf générations. Ce jugement fait remonter la filiation à Pierre du Fresche, sieur de Launay-Pinel, en la paroisse de Rénac, dont le fils, Jean du Fresche, fut fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Pontorson, en 1426, et dont le petit-fils, Hector du Fresche, épousa Jeanne Chastellier.

Etienne-Louis du Fresche de la Villorion fit enregistrer, le 14 janvier 1774, ses titres de noblesse au Conseil supérieur de la Guadeloupe.

Louis Dufresche de la Villorion signa en 1788 la protestation de la

noblesse de Bretagne contre la convocation des Etats généraux.

La famille Dufresche subsistait dans les dernières années du XIXe siècle. Elle paraît être aujourd'hui éteinte. Un de ses représentants, Théodore-Charles Dufresche de la Villorion, mourut au Mans le 8 mars 1893 à l'âge de 91 ans.

Principale alliance : Rado du Matz 1722.

DUFRESNE (Collin-). Voyez : COLLIN-DUFRESNE.

DUFRESNE de BEAUMETZ et de BEAUCOURT, en Picardie. Armes : *d'or à un frêne arraché de sinople.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports et cimier : *trois lévriers.* — Devise : FRAXINUS IN SILVIS ARBOR DIGNISSIMA SURGET.

La famille DUFRESNE DE BEAUMETZ ET DE BEAUCOURT, à laquelle appartenait l'illustre glossateur Ducange, appartient à la noblesse de Picardie.

La Chesnaye du Bois et après lui un certain nombre de généalogistes du XIXe siècle ont cherché à lui attribuer une origine reculée. Ils ont voulu la faire descendre d'un Hugues du Fresne, bailli d'Aire-sur-la-Lys en 1214, 1215 et 1218, dont le fils, Jean du Fresne, aurait été sergent d'armes du Roi et dont le petit-fils, autre Jean Dufresne, ayant été chassé de Calais en 1347, serait venu se fixer à Montreuil et serait devenu prévôt de cette ville.

Le vicomte Révérend a donné, d'autre part, dans son *Annuaire de la noblesse* de 1910, une généalogie très consciencieuse de la famille Dufresne de Beaucourt.

Michel Dufresne, Sgr de Frédeval et de Nolent, prévôt royal de Beauquesne en 1575, auquel cet auteur fait remonter la filiation, était fils de Louis Dufresne, sieur de Boisbergue, homme d'armes, décédé à Amiens en 1546, et petit-fils de Jean Dufresne, sieur de Boisbergue, licencié es lois, auditeur et échevin à Corbie, marié en 1494 à Jeanne Rohault. Il fut plus tard receveur des aides à Amiens, puis, en 1594, maire de cette ville. Il avait épousé, par contrat du 2 juin 1565, Marie des Essarts, fille de Jean, sieur d'Aubigny, avocat à Amiens. Il en eut, entre autres enfants, trois fils, Louis, Simon et Michel, qui furent les auteurs de trois branches.

Noble homme Louis Dufresne, sieur de Frédeval et du Cange, auteur de la branche aînée, fut prévôt, juge et garde de la justice et prévôté royale de Beauquesne. Il épousa d'abord, en 1595, Marie Vacquette, puis, le 2 juillet 1606, Hélène de Rély. Il laissa entre autres enfants, quatre fils : 1° Adrien Dufresne, sieur de Frédeval, né du premier lit, qui continua la descendance ; 2° Jean Dufresne, sieur de Préaux, également né du premier lit, avocat à Paris, auteur d'un

Journal des audiences et d'un *Commentaire sur la coutume du Mans*; 3° Michel Dufresne, né du second lit en 1608, membre de la Compagnie de Jésus, principal du collège de la Flèche; 4° Charles Dufresne, sieur du Cange, né à Amiens en 1610, dont il sera parlé plus bas. Noble homme Adrien Dufresne, sieur de Frédeval, épousa, le 23 avril 1630, Marguerite Langlois, fille du sieur de Septenville. Il en eut deux fils, Louis et François. L'aîné de ceux-ci, Louis Dufresne, sieur de Frédeval, fut maintenu dans sa noblesse, le 3 décembre 1717, par jugement de M. de Bernage, intendant d'Amiens, après avoir justifié qu'il descendait de Michel Dufresne, prévôt de Beauquesne, qualifié écuyer dans un acte du 17 janvier 1597; il épousa en 1666 Antoinette le Caron de Fontaine et n'en eut qu'une fille, Mme de Villers-Rousseville. Le puîné, François Dufresne, Sgr d'Epagny, exerça l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances d'Amiens et fut, en outre, anobli par lettres patentes du 10 mars 1711. Charles Dufresne, sieur du Cange, né en 1610, fut le plus savant glossateur de son temps. Ses ouvrages les plus célèbres sont une *Histoire de Constantinople sous les empereurs français*, parue en 1657, et un *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, paru en 1678. Ducange fut pourvu de l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances d'Amiens, mourut à Paris en 1688 et fut inhumé en l'église Saint-Gervais. Une statue lui a été érigée à Amiens en 1850. Il avait épousé en 1638 Catherine du Bos de Drancourt. Sa descendance s'éteignit avec son petit-fils, Jacques du Fresne, né vers 1710, chanoine de Saint-Victor de Paris.

Simon Dufresne, sieur de la Brosse, auteur de la seconde branche, aujourd'hui seule existante, fut médecin à Amiens. Il épousa en 1601 Marie Boullanger, fille d'un avocat. Il fut père de Michel Dufresne, Sgr de la Brosse, avocat, échevin d'Amiens en 1655, qui épousa en 1641 Cécile de Suin, grand-père de Pierre Dufresne, Sgr de la Motte, de la Brosse, etc., commissaire et receveur général des saisies réelles du bailliage d'Amiens, qui épousa en 1679 Catherine Fournier, et bisaïeul d'Alexandre Dufresne, Sgr de la Motte-en-Santerre, Warfusé, etc., né à Amiens en 1692, conseiller au bailliage et siège présidial, puis, en 1749, maire de cette ville, décédé en 1763. Ce dernier fut pourvu, le 18 avril 1740, en remplacement de Pierre-Alexis Dubois d'Anisy, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège qu'il conserva jusqu'à sa mort Il avait épousé à Amiens, en 1718, Marie-Ursule Morel. L'aîné de ses fils, Pierre-François Dufresne, Sgr de la Motte-en-Santerre, Warfusé, Abancourt, etc., conseiller du Roi en tous ses Conseils, n'eut pas de pos-

térité. Le puîné, Charles Dufresne, Sgr de Beaucourt, fut maintenu dans sa noblesse par lettres patentes du 7 mai 1785. Il épousa en 1748 Marie-Jeanne Dufresne et en eut deux fils : 1° Charles-Alexandre Dufresne, Sgr de Beaucourt, conseiller au bailliage et siège présidial d'Amiens en 1782, qui épousa dans cette ville en 1795 Mlle de Briois de Beaumetz et qui continua la descendance; 2° Charles-François du Fresne, chef de brigade en 1795, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1817 Mlle de Béry d'Esserteaux et qui n'en eut que deux filles, Mme de Monclin et la marquise de Broc. L'aîné de ces deux frères, Charles-Alexandre Dufresne de Beaucourt, laissa à son tour deux fils : 1° Charles-Aimé Dufresne de Beaumetz, né en 1797, décédé en 1866, qui ne laissa que deux filles; 2° Louis-Edmond Dufresne de Beaucourt, né en 1799, décédé en 1837. Le fils de ce dernier, Charles-Emmanuel Dufresne de Beaucourt, né à Paris en 1833, historien distingué, auteur d'une *Histoire de Charles VII*, président de la Société bibliographique, fut connu le premier sous le titre de marquis de Beaucourt. Il est décédé en 1902 laissant plusieurs fils du mariage qu'il avait contracté en 1854 avec Mlle de Montigny. De cette branche s'était détaché un rameau, aujourd'hui éteint, qui vint en 1690 se fixer en Franche-Comté et qui y posséda la seigneurie de Frétigney.

La troisième branche, dite des seigneurs d'Aubigny, s'éteignit vers l'époque de la Révolution. On trouve que M. du Fresne, aide-major au régiment des gardes, fit part en avril 1767 du décès de son oncle, messire Jean-Charles du Fresne, chevalier, Sgr d'Aubigny, décédé en son hôtel du quai Bourbon, à Paris.

Louis du Fresne, Sgr de Frédeval, ancien premier de la ville d'Amiens; François du Fresne, écuyer, Sgr de Fontaine, Moliens-au-Bois et Moliens-au-Val, conseiller du Roi, président trésorier de France et général des finances de la province de Picardie ; François du Fresne, écuyer, sieur d'Epagny, conseiller du Roi, président trésorier de France en la généralité d'Amiens; feu François du Fresne, avocat en Parlement, suivant la déclaration de Jeanne le Caron, sa veuve; Adrien du Fresne, conseiller au présidial d'Amiens, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696. Deux d'entre eux déclarèrent les armes suivantes, aujourd'hui tombées en désuétude : d'*argent à un lion de gueules, couronné de même.*

Pierre-François du Fresne, chevalier, Sgr de Marcel-Cave, Aubigny, la Motte-Warfuzée, Saint-Martin d'Herville, Villers-Bretonneux, etc., conseiller d'Etat, lieutenant-général au bailliage d'Amiens; Charles du Fresne, chevalier, Sgr de Beaucourt, Herbart, Beigneudelle, Aubigny, Festonval, etc. ; Jean-François Dufresne des Fon-

taines, chevalier ; Marie-Charles-Firmin-Alexandre Dufresne de Beaucourt, chevalier, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens.

Principales alliances : de Bély, du Bos, Langlois de Septenville 1630, le Caron, de Villers de Rousseville, Morel 1718, de Béry d'Esserteaux 1817, Thierion de Monclin, de Galwey, de Broc 1848, de Briois de Beaumetz 1795, Girod de Resnes 1854, Asselin de Villequier 1848, Cardon de Montigny 1854, de Bosredont 1886, Arnois de Captot 1881, d'Aigneaux 1908, etc.

DUFRESNE de la CHAUVINIÈRE.

La famille Dufresne de la Chauvinière, originaire de Montdidier, en Picardie, est d'ancienne bourgeoisie. On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements iusuffisants.

Un de ses représentants, Louis-Gaston Dufresne de la Chauvinière, avait épousé en 1873 Mlle Talma, de la famille du célèbre tragédien, qui s'est remariée en 1896 à M. Joseph Dupray. Pierre-Léon Dufresne de la Chauvinière a été maître des requêtes au Conseil d'État. Son fils a épousé en 1879 Mlle Buisson. Charles-Léon Dufresne de la Chauvinière, décédé en 1904 à l'âge de 69 ans, a été capitaine de vaisseau et commandeur de la Légion d'honneur. Sa fille a épousé en 1900 le vicomte Goullet de Rugy.

DUFRESNE de SAINT-LÉON.

La famille Dufresne de Saint-Léon est anciennement connue à Paris. Elle est peut-être la même que celle d'un M. Dufresne qui exerçait dans cette ville en 1760 la charge anoblissante de trésorier de France.

Louis-César-Alexandre Dufresne de Saint-Léon, né à Paris le 15 avril 1752, premier commis des finances sous le ministère de Necker, fut nommé en 1777 liquidateur du trésor royal. Il fut appelé au Conseil d'État par Louis XVIII et mourut à Paris en 1836. Il avait fait paraître en 1824 un ouvrage très estimé : *Du crédit public et des dettes publiques*. Plus récemment, Alexandre-Henri Dufresne, ou Dufresne de Saint-Léon, né à Paris le 2 avril 1820, sculpteur distingué, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1903, fut honoré du titre de comte romain par bref de S. S. Pie IX. De son mariage avec Louise-Rogère Préban, il a eu une fille, Hélène-Marie, mariée en 1883 à Jules-René, comte de Valon, et un fils, Arthur-René Dufresne de Saint-Léon. Ce dernier a épousé d'abord en 1865 Mlle de Valon d'Ambrugeac, puis Mlle Simone de Bouglon. Son fils aîné, Henri, a épousé en 1909 Mlle Bathilde d'Albuféra.

Principales alliances : de Valon, de Bouglon, Suchet d'Albuféra, Levavasseur, de Poilloüe de Saint-Périer, etc.

Louis-César-Alexandre Dufresne, auteur de la famille Dufresne de Saint-Léon, a souvent été confondu avec son contemporain, Bertrand Dufresne. Celui-ci était né en 1736 à Navarreinx, dans le Pays-Basque, et appartenait à une famille de condition modeste. Il fut successivement nommé receveur et payeur des gages des officiers de la Chambre des comptes de Paris, en 1775, receveur général des finances de la généralité de Rouen, années impaires, en 1782, intendant général de la marine et directeur du trésor public, en 1788, fut élu député de la Seine au Conseil des Cinq Cents, mais fut exclu de cette assemblée après le 18 fructidor à cause de ses opinions royalistes, se rallia après le 18 brumaire à Bonaparte, qui le nomma conseiller d'État et directeur général de la Trésorerie, et mourut à Paris en 1801. Il avait obtenu en 1778 le règlement de ses armoiries : d'*argent à un frêne de sinople chargé d'un duc d'or.*

DUFRESNE, ou du FRESNE, de KERLAN. Armes : d'*or à un frêne arraché de sinople.*

La famille Dufresne, ou du Fresne, de Kerlan, plus distinguée par son ancienneté que par son illustration, appartient à la noblesse du pays de Cornouaille, en Bretagne. Elle a possédé, entre autres biens, les seigneuries de Restrouallan, en la paroisse de Plouguernevel, de Kerbardoul et de Kersal, en la paroisse de Saint-Caradec, de Kerlan, en la paroisse de Plésidy, etc.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler.

Les preuves de dom Maurice mentionnent Geoffroy du Fresne de Kerlan qui, en 1299, donna caution pour le vicomte de Rohan et scella l'acte de son sceau. La famille du Fresne figura, de 1448 à 1562, aux réformations et montres de la noblesse du pays de Cornouaille. Lors de la grande recherche commencée en 1666, elle fut d'abord déboutée de ses prétentions nobiliaires ; puis elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, par arrêt du 22 août 1669, sur preuves de quatre générations remontant à Jean Dufresne, vivant en 1536, qui avait épousé Guillemette Garmel. Les frères du Fresne, de la paroisse de Plésidy, demandaient du service en 1733 ; ils étaient fort pauvres n'ayant chacun que 30 pistoles de rente ; l'un d'eux, Guillaume, connu sous le titre de chevalier de la Villeneuve, épousa à Vitré, en 1735, Marguerite Méhaignerie.

Roland-François Dufresne de Kerlan signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux.

Marie-Céleste Dufresne de Kerlan épousa en 1849 le marquis de Fontanges-Couzan. Pierre-François du Fresne de Kerlan mourut à

Gisors en 1872 à l'âge de 90 ans. Mme du Fresne de Kerlan, née Morris, mourut dans la même ville en 1874 à l'âge de 76 ans.

D'après l'*Armorial de Bretagne* de Potier de Courcy la famille Dufresne de Kerlan subsistait en 1890.

DUFRESNE, ou du FRESNE, de VIREL. Armes : d'*argent à une fasce de sinople accompagnée de trois feuilles de frêne de même.*

La famille Dufresne, ou du Fresne, de Virel appartient, comme la précédente, à l'ancienne noblesse de Bretagne. Elle a eu pour berceau la paroisse de Néant et joint à son nom celui de la seigneurie de Virel qu'elle possédait dès les premières années du xve siècle dans la paroisse de Rénac, au diocèse de Saint-Malo.

On trouvera sur elle des renseignements dans les ouvrages de Kerviler et de Potier de Courcy. Le vicomte de la Messelière a donné dans ses *Filiations bretonnes* les derniers degrés de la filiation depuis le milieu du xviie siècle jusqu'à nos jours.

La famille Dufresne de Virel a pour premier auteur connu Robert du Fresne, écuyer, sieur de Virel, qui, en 1418, accompagna le duc de Bretagne dans son voyage en France, qui, en 1420, fit partie de la montre du sire de Rieux pour le gouvernement du Duc et qui comparut, en 1426 et 1443, aux réformations de la noblesse pour la paroisse de Rénac. Pierre du Fresne, Sgr de la Fouchais, en Guiguen, figura en 1427 à la réformation de la noblesse de cette dernière paroisse. Jean du Fresne de Virel était archer en 1491 ; il comparut à la réformation de 1530 en Rénac. Son plus jeune fils, autre Jean du Fresne de Virel, fut capitaine de Châteaubriant de 1594 à 1607. Il fut le grand-père de Jacques du Fresne, sieur de Virel, de Jean du Fresne, sieur de la Rivière, et d'Antoine-François du Fresne de Virel, sieur de Launay, qui, lors de la grande recherche, furent maintenus dans leur noblesse d'extraction par arrêt du 31 octobre 1668. Antoine-François du Fresne de Virel, né à Rénac, épousa à Saint-Malo-de-Phily, en 1684, Marguerite de la Motte, dame de la Gaudelinaye. Il en eut un fils, François du Fresne de Virel, sieur de la Gaudelinaye, en Saint-Malo-de-Phily, né dans cette paroisse en 1687, qui épousa en 1718 Hélène Thierry de la Prévalaye. Celle-ci lui apporta la terre du Plessis qui fut appelée depuis lors le Plessis-Virel. Leur fils, Augustin Dufresne de Virel, né à la Gaudelinaye en 1719, décédé en 1785, fut nommé, le 21 octobre 1745, conseiller au Parlement de Bretagne. Il épousa à Quimper en 1750 Louise-Henriette de Coulombe, décédée à Rennes en 1803. Il fut père d'Henri-Augustin Dufresne de Virel, Sgr du Plessis-Virel, qui épousa à Dingé en 1784 Julienne-Michelle Désilles de Cambernon, grand-père d'Hippolyte Dufresne, connu le

premier sous le titre de comte de Virel, qui en 1837 acquit de la Maison d'Orléans le château et les forges importantes de Trédion, dans le département du Morbihan, et bisaïeul d'Henri-Eustache Dufresne, comte de Virel, né à Châteaubriant en 1812, marié à Rennes en 1839 à Antoinette-Anne d'Amphernet de Pontbellanger, décédé à Trédion en 1892, dont la descendance subsiste.

Henri-Augustin Dufresne de Virel signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux.

La famille Dufresne de Virel a fourni de nombreux officiers; un de ses membres, M. Conrad de Virel, a été tué à l'ennemi en 1915.

Principales alliances : de la Motte 1681, Thierry de la Prévalaye 1718, Désilles de Cambernon 1784, d'Amphernet 1839, Tardieu de Maleissye, de Bonchamp, Quirot de Poligny 1900, Onffroy de Vérez, de Saint-Gilles, Brillet de Villemorge, etc.

Il a existé en Bretagne une troisième famille Dufresne, ou du Fresne, que Potier de Courcy et Kerviler ont confondue avec celle des Dufresne de Virel. Cette famille, sur laquelle on trouvera des renseignements dans le *Parlement de Bretagne* de M. Saulnier, portait pour armes : *de sinople à un chef endenté d'or chargé de trois tourteaux de gueules*. Elle était originaire des environs de Vire, en Normandie, et de noblesse fort ancienne. Elle descendait de Philippe du Fresne, vivant en 1433, qui avait épousé Hélène de Guéhébert et dont le fils, Pierre Dufresne, de la paroisse de Cahagnes, marié à Colette d'Amphernet, fit reconnaître sa noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463. La souche se partagea en plusieurs branches. Deux de ces branches, demeurées normandes, résidaient dans les élections de Caen et de Bayeux quand elles furent maintenues dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Jean du Fresne, écuyer, sieur de Carcagny, et Charles Dufresne, écuyer, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Caen et de Rouen). Marie-Angélique du Fresne du Motel, née en 1698 à Neufchâtel, au diocèse de Rouen, fut admise à Saint-Cyr en 1706. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Claude-Raphaël du Fresne du Motel, né en 1729, fit en 1744 pour le service militaire. Une troisième branche vint à la fin du XVI[e] siècle se fixer à Saint-Malo, en Bretagne. Elle posséda, entre autres biens, la seigneurie de la Ville-Herpe, au ressort de Lannion, et fut maintenue dans sa noblesse d'extraction par arrêt du 5 septembre 1669. Elle fut encore maintenue dans sa noblesse en 1699 par jugement de M. Béchameil, marquis de Nointel, intendant de Bretagne. Un de ses représentants, Nicolas Dufresne, dont Kerviler fait par erreur un fils puîné d'Antoine-François Dufresne

de Virel et de Marguerite de la Motte, mentionnés plus haut, acheta en 1745 la baronnie de Rénac, revendue dès 1777. Il fut père de Nicolas-François Dufresne de Rénac, marié à Châteaubriant en 1751 à Mlle de Bèchenec, qui signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des Etats généraux. Le fils de celui-ci, Louis-Henri Dufresne de Rénac, né à Rennes en 1755, fut reçu en 1786 conseiller au Parlement de Bretagne ; il vivait encore en 1826. Il avait épousé en 1787 Mlle Boux de la Gazoire, décédée à Nantes en 1841. Il en eut un fils unique, Amaury, qui mourut en 1837 sans avoir été marié. D'après M. Saulnier cette famille se serait éteinte complètement avec la comtesse de Clermont-Crèvecœur, décédée en 1844. C'est à cette souche que paraît avoir appartenu un M. du Fresne de Pontbriand qui, le 8 août 1745, fit enregistrer ses titres de noblesse au Conseil supérieur de l'île de Saint-Domingue.

DUFRESSE de CHASSAIGNE, ou de la CHASSAIGNE.

Famille de haute bourgeoisie.

Principales alliances : du Breton 1874, Babaud de Monvallier 1882, Cordier vers 1850, etc.

DUGABÉ, ou du GABÉ. Voyez : Gabé (du).

DUGAIGNEAU, ou du GAIGNEAU, de CHAMPVALLINS. Armes : *parti de gueules et d'azur à la fasce d'hermines brochant sur le tout.* — Supports : *Deux lions.* — Devise : Quo fata.

La famille Dugaigneau, ou du Gaigneau, appartient à la noblesse de l'Orléanais.

Saint-Allais en a donné une généalogie très sommaire dans le premier volume de son *Nobiliaire universel.*

La famille Dugaigneau est originaire de Bourgogne. Pierre Dugaigneau, auquel remonte la filiation, avait épousé Marie Robert. Leur fils, Claude Dugaigneau, Sgr de Chateaumorand, fut anobli, par lettres patentes de septembre 1676, en récompense de ses services militaires et de ceux de ses trois fils, Jean, Claude et Pierre. Saint-Allais ne donne pas le nom de sa femme. Pierre Dugaigneau de Chateaumorand, le plus jeune des fils de Claude, d'abord capitaine au régiment de la marine, fut pourvu, le 28 mars 1672, de la charge de conseiller du Roi, maître particulier des eaux et forêts d'Orléans ; il vint alors se fixer dans l'Orléanais que sa descendance n'a cessé d'habiter jusqu'à nos jours. Il épousa, le 6 novembre 1679, Marie Vaillant, héritière de la terre de Champvallins que la famille Dugaigneau possède encore et sous le nom de laquelle elle est aujourd'hui à peu près exclusivement connue. Il fut père d'Alexandre Dugaigneau

de Chateaumorand, Sgr de Champvallins, marié en 1709 à Madeleine Simonot, grand-père d'Alexandre-Pierre du Gaigneau, chevalier, Sgr de Champvallins, marié en 1739 à Marie-Anne Colas d'Anjouan, et bisaïeul d'Alexandre-Charles du Gaigneau de Chateaumorand, Sgr de Champvallins, marié en 1784 à Mlle Tassin de Villepion, qui exercèrent après lui la charge de maître particulier des eaux et forêts du duché d'Orléans. Alexandre-Désiré Dugaigneau de Champvallins, fils d'Alexandre-Charles, marié en 1810 à Mlle de Saint-Mesmin, décédé à Orléans en 1860, fut, sous la Restauration, conseiller à la Cour royale d'Orléans et député du Loiret. C'est de lui que descendent les représentants actuels.

Pierre Gaygneau de Chateaumorand, écuyer, Sgr de Champrenault, et Marie Vaillant de Champvallin, son épouse, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Orléans).

Alexandre-Charles Dugaigneau de Chateaumorand de Champvallins, écuyer, maître des eaux et forêts du duché d'Orléans, Sgr de Marmone, Lahare et l'Aubespine, et son frère, Alexandre-François-Marie du Gaigneau, écuyer, capitaine au corps royal du génie, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Orléans.

La famille Dugaigneau de Champvallins n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers et des magistrats distingués.

Principales alliances : Colas d'Anjouan, Tassin de Villepion, de Saint-Mesmin, d'Hardouineau, de Marin de Montmarin, de Roux de Puivert 1866, de Jourdan de Savonnières, Crublier de Fougères, etc.

DUGARREAU, ou du GARREAU, de GRÉSIGNAC, de BEAUPOIL de SAINTE-AULAIRE et de la MESCHÉNIE. Voyez : Garreau (du).

DUGAS et DUGAS de la CATONNIÈRE, du VILLARD, de CHASSAGNY et de la BOISSONNY. Armes : *coupé : au* 1 *de gueules à deux épées d'or* (aliàs *d'argent, garnies d'or*), *passées en sautoir ; au* 2 *d'azur à un chêne* (aliàs *un cognassier*) *d'or terrassé du même.* — On trouve aussi les armes suivantes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'argent à un arbre terrassé de sable ; aux* 2 *et* 3 *de gueules à trois pommes de pin d'or.*

La famille Dugas est anciennement connue en Forez. Elle est distincte de la famille Dugas de Thurins et de Bois-Saint-Just, de la même région, qui s'est éteinte en 1866.

M. Poidebard a publié à Lyon, en 1895, une intéressante *Généalogie de la famille Dugas* (1347-1895). M. de Jouvencel a donné un résumé de ce travail dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon aux États généraux de* 1789. On trouvera aussi dans les manuscrits de Chérin une généalogie de la branche aînée, dite de la

Catonnière ; ce travail a été continué jusqu'à nos jours par le vicomte Révérend dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

La famille Dugas avait pour nom primitif celui de Ducoignet. Elle abandonna ce nom au XVIe siècle pour prendre celui de son mas, ou domaine, du Gas. Elle est honorablement connue depuis l'an 1347. Pierre Dugas, à partir duquel seulement la filiation est régulièrement établie, résidait à Valfleury dans les dernières années du XVIe siècle. Il eut trois fils : 1° Jean, qui continua la lignée ; 2° François, qui fut l'auteur d'une branche demeurée non noble ; 3° Nicolas, qui, en 1645, était capitaine au régiment de Bourbonnais. Jean Dugas, l'aîné de ces trois frères, fut notaire royal à Saint-Chamond et greffier des juridictions de Chaignon et de Valfleury. Il épousa à Saint-Chamond, le 1er mai 1623, Louise Gabriel et mourut en 1679. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Charles et Antoine, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Charles du Gas, Sgr de Valdurèse, né en 1624, décédé à Saint-Chamond le 18 février 1702, fut nommé en 1675 conseiller du Roi, lieutenant assesseur criminel de robe courte de la ville, sénéchaussée et siège présidial de Lyon. Il fut un savant jurisconsulte et fit paraître en 1693 un *Dictionnaire étymologique des droits royaux et seigneuriaux*. Il figure avec les qualifications de noble et d'écuyer dans le contrat du second mariage de son fils, en 1692. Son acte mortuaire le qualifie écuyer, avocat en Parlement, juge de la ville et du marquisat de Saint-Chamond. Son fils, autre Charles Dugas, avocat au Parlement, conseiller du Roi, lieutenant criminel de robe courte de la ville, sénéchaussée et siège présidial de Lyon, puis, en 1685, lieutenant assesseur de la Cour des monnaies de la même ville, décédé en 1710, figure dans plusieurs actes avec la qualification d'écuyer. Il épousa d'abord, le 12 octobre 1680, Marguerite Charrin, puis, le 29 octobre 1692, Catherine Philibert. Ses deux fils, Charles, né du premier lit à Lyon en 1683, et Antoine, né du second lit en 1705, furent les auteurs de deux rameaux.

Charles Dugas, sieur de la Catonnière, auteur du premier rameau, embrassa la carrière militaire, fut lieutenant au régiment de Lénoncourt-cavalerie, obtint la croix de Saint-Louis et mourut à Wissembourg en 1734. Il avait épousé, le 6 mars 1721, Catherine Aubère de Crignon. Il eut deux fils. Le second de ceux-ci, Jean-Baptiste Dugas du Martelet, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Montbrison en 1765, mourut sans postérité en 1778. L'aîné, Jean-Baptiste-Charles Dugas de la Catonnière, né à Lyon en 1726, mousquetaire du Roi, gouverneur de Rive-de-Gier, s'associa à son cousin-germain, Antoine

Dugas, pour solliciter du roi Louis XVI, en 1781, des lettres patentes d'anoblissement en considération de ses services et de ceux de ses ascendants. Sa demande ne fut pas agréée et on ne voit pas qu'il ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Il devint dans la suite membre du collège électoral de la Loire et régularisa sa situation nobiliaire en se faisant accorder le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 3 août 1816. Il mourut fort âgé en 1821. Il avait épousé à Lyon, en 1761, Marie Berthollet, décédée à la Catonnière en 1776. Il en laissa un fils unique, Antoine-Charles, baron Dugas de la Catonnière, né à Lyon en 1762, décédé en 1824 au château de Larey, en Forez, qui épousa en 1791 Catherine Staron de Larey, décédée à Montbrison en 1818, et dont la descendance subsiste.

Antoine Dugas, sieur des Varennes, auteur du second rameau de cette branche, fut pourvu, le 12 juillet 1763, de l'office anoblissant de trésorier de France au bureau des finances de Lyon et mourut en 1766. Il fut père d'Antoine-Charles Dugas des Varennes, né à Saint-Chamond en 1755, député de la Loire de 1815 à 1827, qui ne laissa pas de postérité masculine.

L'auteur de la branche cadette, Antoine Dugas, succéda aux offices de son père et fut, en outre, procureur d'office de la ville de Saint-Chamond. Il épousa, le 4 mars 1669, Catherine Rigaud. Il fut père de Charles Dugas, greffier des traites de la ville de Saint-Chamond, qui épousa en 1702 Anne Pitiot, et grand-père de Joseph Dugas, dit Dugas-Vialis, qui épousa en 1727 Catherine Vialis, fille de Jean-François Vialis, héraut d'armes de France. Joseph Dugas-Vialis laissa, entre autres enfants, cinq fils, Jean-Baptiste Dugas de Chassagny, Jacques Dugas du Vernat, Sgr de la baronnie du Villard, Jean-Jacques Dugas-Vialis, Camille Dugas et Claude Dugas de la Boissonny. L'aîné de ces cinq fils, Jean-Baptiste Dugas de Chassagny, Sgr dudit lieu, né en 1730, posséda d'importantes manufactures de rubans. Il fut anobli avec son frère, Jacques, par lettres patentes de mars 1777 qu'il fit enregistrer le 3 septembre suivant, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon et mourut en 1814. Il ne laissa qu'une fille, Mme Jordan de Sury. Ses quatre frères furent les auteurs d'autant de rameaux.

L'auteur du premier rameau, Jacques Dugas du Vernat, baptisé à Saint-Chamond en 1731, décédé en 1796, fut, comme son frère Jean Baptiste, un important manufacturier et fut anobli en même temps que lui en 1777. Il acquit du comte de Damas la baronnie du Villard-Boucherolles dont sa descendance a conservé le nom. Ce rameau subsiste. Son chef est connu sous le titre de baron Dugas du Villard.

L'auteur du deuxième rameau, Jean-Jacques Dugas-Vialis, né en 1739, fut en 1786 premier consul de la ville de Saint-Chamond et épousa en 1780 Laurence Crozet. Sa descendance, demeurée non noble, est représentée de nos jours par Camille-Jacques Dugas, né en 1868, qui a épousé en 1893 sa cousine, Elise Dugas du Villard.

L'auteur du troisième rameau, Camille Dugas, Sgr du Sapt, baptisé à Saint-Chamond en 1742, décédé en 1799, fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Provence. Sa descendance a donné un savant helléniste, Jean-Baptiste Dugas de Montbel, né à Saint-Chamond en 1776, célèbre traducteur et commentateur d'Homère, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, député du Rhône en 1830, décédé en 1834. Elle est représentée de nos jours par M. Jean Dugas, né à Saint-Chamond en 1846, qui a épousé en 1872 Mlle Neyrand et qui en a eu une nombreuse postérité.

Claude Dugas de la Boissonny, auteur du quatrième rameau, fut pourvu de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi. Il épousa en 1774 Agathe Crozet. Deux de ses fils ont été les auteurs de deux sous-rameaux actuellement existants. Le premier de ces sous-rameaux est connu sous le nom de Dugas de la Boissonny ; un de ses représentants a été tué à l'ennemi en 1914. L'autre sous-rameau ne porte d'autre nom que celui de Dugas.

Principales alliances : Charrin 1680, Philibert 1692, de Mazenod 1743, Duguet de Bullion 1855, Légier de Montfort-Malijay 1859, de Rivérieulx de Chambost 1891, de la Forest de Divonne 1891, de Vialis 1727, de Fraix de Figon 1863, Crozet 1772, 1774, 1780, de Boucherville, Pasquier de Franclieu, Meaudre, Falcon de Longevialle, Bigot de la Touanne, Neyrand, de Fructus, de Boissieu, Lecourt d'Hauterive, Ravier du Magny 1894, Munet 1864, Barou de la Lombardière de Canson 1857, de Lestapis, le Bault de la Morinière, Jordan de Sury 1792, de Mullot de Villenaut 1914, Gautier, de Leusse 1905, de la Fargue 1907, de Grille d'Estoublon 1904, d'Aboville 1910, etc.

La famille Dugas de Thurins et de Bois-Saint-Just, distincte de celle dont il vient d'être parlé, portait pour armes : *d'azur à un sautoir ondé d'or, cantonné de quatre besants du même*. Le comte de Jouvencel en a donné une généalogie dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789*. Jehan Dugas, auquel ce travail fait remonter la filiation, était vers le milieu du XVIe siècle notaire à Thurins, en Lyonnais, et avait épousé Antoinette Buyer. Il fut père de Pierre Dugas, né à Thurins en 1551, greffier et châtelain de cette ville, décédé en 1618, qui fut député du Tiers-Etat du Lyonnais aux Etats généraux de Blois, en 1588, grand-père de noble

Louis Dugas, né à Thurins en 1602, décédé à Lyon en 1666, qui acquit, le 14 novembre 1645, la seigneurie de Bois-Saint-Just et qui fut anobli par l'échevinage de Lyon, en 1658, et bisaïeul d'autre Louis Dugas, Sgr de Bois-Saint-Just, échevin de Lyon en 1680, prévôt des marchands de la même ville en 1696, puis lieutenant général de police, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Le fils de ce dernier, Laurent Dugas, chevalier, Sgr de Bois-Saint-Just, né à Lyon en 1670, lieutenant général de police, prévôt des marchands de 1724 à 1729, fut un des sept fondateurs de l'Académie de Lyon. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Pierre Dugas, chevalier, Sgr de Thurins, né en 1701, président en la Cour des monnaies de Lyon, dont le fils, Etienne Dugas de Thurins, né en 1730, également président en la Cour des monnaies de Lyon, n'eut que deux filles, M[mes] de Fabrias et de Rosière ; 2° Louis Dugas, chevalier, Sgr de Bois-Saint-Just et du marquisat de Villars. La descendance de ce dernier s'éteignit en la personne de son petit-fils, Antoine-Alexandre, connu sous le titre de marquis Dugas, baptisé à Lyon en 1773, décédé en 1866 sans avoir été marié. Etienne Dugas de Thurins prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon. Le marquis Dugas de Bois-Saint-Just prit part cette même année à celles du Bugey. La famille Dugas de Thurins et de Bois-Saint-Just avait contracté des alliances avec les familles Deschamps de Messimieux 1673, Bottu de la Barmondière 1669, Bellet de Tavernost 1695, Arthaud de Bellevue 1726, Chol de Clercy 1779, Sauzet de Fabrias 1802, Donin de Rosière 1804, de Bollioud 1765, Grimod de Bénéon 1761, Morel de Voleine 1753, etc.

DUGÉ de BERNONVILLE.

La famille Dugé de Bernonville, sur laquelle on n'a encore pu se procurer aucun renseignement, ne figure, en tout cas, au nombre ni de celles qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse, ni de celles qui ont reçu des titres en France postérieurement à la Révolution.

DUGENET. Armes (d'après un cachet ancien) : *de sable à quatre émanches accolées d'argent, mouvantes du chef, accompagnées en pointe d'un lambel de trois pendants de gueules.*

Famille de haute bourgeoisie, originaire de Touraine, fixée en Bretagne au cours du XIX[e] siècle, dont le vicomte de la Messelière a donné un tableau généalogique dans ses *Filiations bretonnes.*

Barnabé Dugenet, auquel remonte la filiation, était né en 1699. Son arrière-petit-fils, Joseph-Julien Dugenet, né en 1809 à Bléré, en Tou-

raine, conservateur des hypothèques, marié à M[lle] Moizan, vint se fixer en Bretagne et mourut à Saint-Brieuc en 1880. Il laissa deux fils, Georges Dugenet, conservateur des hypothèques, marié en 1875 à M[lle] Ruellan du Créhu, et Albert Dugenet, né en 1855, receveur des domaines, marié à sa cousine, M[lle] Moizan, décédé en 1889, qui ont l'un et l'autre laissé postérité.

Principales alliances : Ruellan du Créhu 1875 et 1906, du Breil de Pontbriand 1911, de Martel 1911, etc.

DUGON, anciennement **d'HUGON, ou du GON**. Armes : *d'argent à trois merlettes de sable*, 2 *et* 1. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions d'or*. — Cimier : *deux têtes d'autruche*.

La famille DUGON, anciennement D'HUGON, ou DU GON, ou D'UGON, appartient à la noblesse de Bourgogne.

On trouvera les derniers degrés de sa généalogie, depuis le commencement du XVIII[e] siècle jusqu'à nos jours, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

La famille Dugon a eu pour berceau le Périgord où elle est connue depuis le XIV[e] siècle et où elle a possédé, près de Bergerac, une seigneurie de Bourdeille.

Jehan de Hugon de Bourdeille, capitaine d'une compagnie de gens de pied, fils de Robert de Hugon, écuyer, Sgr d'Ollain et de Bourdeille-sous-Bergerac, gouverneur de Bergerac, alors décédé, et neveu d'André de Hugon, chanoine de Limoges, épousa en 1565 Anne de Barchoux, fille de Claude, écuyer, Sgr de Moissac. Leur fils, Hélie de Hugon, vint se fixer en Bourgogne et fut nommé, le 27 décembre 1597, gouverneur de la ville de Nuits. Il était proche parent, mais on ignore à quel degré, d'un Hélie d'Hugon, qui fut nommé en 1575 gouverneur de cette même ville, et d'un Joseph d'Hugon, probablement fils du précédent, qui exerçait les mêmes fonctions en 1595. Il épousa, par contrat du 15 juin 1596, Françoise de Grandrye, fille de Guillaume, Sgr de la Chaume et de Prémeaux, en Bourgogne, et de la Montagne, en Nivernais, fut admis avec son fils, en 1632, en la Chambre de la noblesse des Etats de Bourgogne et mourut en 1634. Son fils, Robert d'Hugon, nommé gouverneur de Nuits par lettres du 15 février 1627, marié successivement, le 1[er] juin 1627, à Denise de Villers-la-Faye et, le 27 juin 1634, à Edmée-Eléonor de Franay, décédé en 1646, fut déchargé de la taxe des francs-fiefs, par arrêt du 3 juillet 1643, après avoir justifié son extraction noble par titres remontant à 1485. Il fut père d'Hélie Dugon, Sgr de Visargent, marié, le 14 août 1653, à Henriette de Gand, qui, lors de la grande recherche commencée en 1666, fut maintenu dans sa noblesse par jugement de Bouchu, intendant

de Bourgogne, et grand-père d'Hélie Dugon, chevalier, marié, le 23 avril 1709, à Marie-Anne de Balathier-Lantage. Le fils de ce dernier, Claude-Robert Dugon, Sgr d'Anouche et de la Rochette, baptisé à Diancey en 1713, capitaine au régiment de Boulonais, fut admis en 1742 en la Chambre de la noblesse des Etats de Bourgogne après avoir justifié sa filiation depuis 1575. Il épousa à Moulins, en 1746, Marguerite de Feydeau de Marcellanges et en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Elie, dont il va être parlé ; 2° Henri-Louis, né à Autun en 1753, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, Mme de Thoisy ; 3° Léon-Charles, chanoine. Elie Dugon, né à Diancey en 1749, fut admis dans l'ordre de Malte en 1752. Il fut connu dans la suite sous le titre de vicomte Dugon et épousa en 1780 Mlle d'Argenteuil. Il eut à son tour, entre autres enfants, trois fils : 1° Elie-Henri Dugon, né en 1784, qui mourut à Dijon en 1855 sans avoir été marié ; 2° Elie-François, connu sous le titre de marquis Dugon, né en 1787, marié en 1813 à Mlle de Moncrif, décédé à Autun en 1869, dont la descendance subsiste ; 3° Nicolas-Charles Dugon, né en 1798 à Diancey (Côte-d'Or), décédé en 1866, qui épousa Mlle de Moyria-Chatillon, décédée à Dijon en 1898, et dont la descendance subsiste également. Ce dernier avait été confirmé et maintenu, par lettres patentes du roi Charles X du 4 janvier 1848, dans la possession héréditaire du titre de comte sous lequel il était connu.

Jean-François, marquis d'Hugon, et Louis-Charles-Henri, chevalier d'Hugon, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Autun. Elie, vicomte d'Ugon, chevalier, Sgr de Mouche et de la Rochette, chevalier de Malte, prit part cette même année à celles tenues à Nevers.

La famille Dugon a fourni de nombreux officiers, des gouverneurs de places fortes, deux chevaliers de Malte, des chanoines du chapitre noble de Saint-Pierre de Macon, etc.

Principales alliances : de Villers-la-Faye 1627, de Courcelles 1620, de Frasnay 1634, de Mauroy, de Charry, Andras de Chassy, de Balathier-Lantage, de Feydeau, de Gand, du Bois d'Aisy, le Bascle d'Argenteuil, de Thoisy 1842, de Moyria-Chatillon, de Murat de Lestang 1859, de Waresquiel 1855, de Mareschal de Vezet 1891, 1895, de Mareschal de Charentenay, de Grossoles-Flamarens 1853, de Villiers de la Noue 1886, de Marin de Montmarin 1882, etc.

DUGONE. Armes anciennes : *de gueules à un mortier d'or, surmonté de son pilon du même, accosté de deux fleurs tigées et feuillées d'or et soutenu d'un croissant d'argent ; au chef cousu d'azur chargé d'un soleil d'or accompagné de trois étoiles du même.* — Armes concédées

avec les lettres de noblesse de 1816 : *d'or à un chevron de gueules accompagné de trois serpents d'azur*.

La famille Dugone est anciennement connue dans la bourgeoisie du Puy, en Velay.

M. Villain lui a consacré un court article dans le tome I de la *France moderne*. On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans l'*Armorial général du Velay* de M. Georges Paul.

François Dugone, apothicaire au Puy, fut consul de cette ville dès 1578. Un autre François Dugone, marchand, fut consul du Puy en 1598, 1629 et 1636.

Joseph-François Dugone, né au Puy en 1755, fils d'Antoine-Gabriel Dugone, intéressé dans les affaires du Roi, demeurant rue Quincampoix, à Paris, et de Françoise Chapot, était avocat au Puy quand il fut nommé maire de cette ville, en 1805. Il fut élu en 1815 député de la Haute-Loire à la Chambre des Cents-Jours et fut anobli, le 20 avril 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il avait épousé en 1786 Anne-Madeleine le More, fille d'un receveur des gabelles à Saint-Bonnet.

La famille Dugone n'était plus représentée en 1906 que par la baronne Reynaud, née Dugone, femme du conseiller général de la Haute-Loire.

DUGOUASNEUR (Duportal-). Voyez : Duportal-Dugouasneur.

DUGOUT, ou du GOUT, de CASAUX. Voyez : Gout de Casaux (du).

DUGROS, ou du GROS, de BOISSÉGUIN. Armes : d'*argent à une aigle* (aliàs *à une aigle éployée*) *de sinople*, *becquée et membrée d'or* (aliàs *de gueules*).

La famille Dugros de Boisséguin est anciennement et honorablement connue en Saintonge.

M. de Magny en a donné, dans ses *Archives de la noblesse*, une généalogie que M. de la Messelière a reproduite et continuée jusqu'à nos jours dans ses *Filiations bretonnes*.

On ne connaît pas à la famille Dugros de Boisséguin de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Elle ne figure pas non plus au nombre des familles de Saintonge qui eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696.

Jean du Gros, auquel les travaux mentionnés plus haut font remonter la filiation, vint de Guyenne se fixer en Saintonge sous le règne d'Henri IV et épousa Marie du Bourg. Il fut père de Louis du Gros, sieur de Boisséguin, né en 1619, qui, d'après M. de Magny,

aurait été en 1668 commandant du château de Cognac, grand-père de François Dugros, sieur de Boisséguin et de la Varenne, capitaine au régiment de Mornac, blessé grièvement à la bataille de Denain en 1712, décédé en 1714, qui aurait été convoqué, le 25 juillet 1674, au ban de Saintonge, et arrière-grand-père d'Éléonor Dugros de Boisséguin, marié à Marie du Hamel, qui était en 1748 capitaine garde-côtes de Marennes. Un des fils de ce dernier, Pierre Dugros de Boisséguin, fut une des victimes de l'expédition de Quiberon en 1795. Amédée-Xavier Dugros de Boisséguin, receveur de l'enregistrement, vint se fixer en Bretagne et épousa successivement Mlle Colineau, fille d'un conseiller général du Morbihan, et, en 1882, Mlle de l'Estourbeillon. Il est décédé à Vannes en 1910, âgé de 71 ans, laissant de ces deux unions une nombreuse postérité.

Principales alliances : de l'Estourbeillon 1882, Fabvre 1887, Ernoul de la Chenelière 1905, de Pioger 1900, Maillard du Bois-Saint-Lys 1910, etc.

M. Pierre Meller mentionne dans son *Armorial du Bordelais* une famille Dugros du Terrail et de Lassalle, originaire de l'Agenais, dont les armes étaient les mêmes que celles des Dugros de Boisséguin et dont un représentant fut pourvu au XVIIIe siècle de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Un membre de cette famille, Jean Dugros, procureur d'office de la juridiction de Monpezat, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Agen).

DUGUÉ de MAC-CARTHY. Armes de la maison Mac-Carthy : d'*argent à un cerf passant de gueules, ramé de dix cors et onglé d'or*. — L'écu timbré *de l'asion, ou couronne royale antique irlandaise*. — Tenants : *deux anges de carnation, ailés et chevelés d'or, vêtus d'une tunique d'argent, le manteau de pourpre, chacun se couvrant la poitrine d'un bouclier, celui de dextre aux armoiries du royaume de Munster, celui de sénestre aux armoiries de la ville de Cork*. — Cimier : *un dextrochère tenant un lézard au naturel avec le cri* LAM. LAIDIR ABOU (*Vive le bras fort*). — Devise : FORTI ET FIDELI NIHIL DIFFICILE.

M. Louis-Edmond DUGUÉ, alors sous-préfet de Marmande, plus tard préfet de l'Aude, puis de la Manche, et commandeur de la Légion d'honneur, épousa en 1842 Georgina-Éléonor Mac-Carthy, née à Bordeaux en 1817. Leur fils, Pierre-Daniel-Théodore Dugué, né à Marmande en 1844, était secrétaire général de la principauté de Monaco quand il fut autorisé, ainsi que ses enfants, par décret du 23 août 1887 à joindre à son nom celui de : Mac-Carthy et à s'appeler DUGUÉ-MAC-CARTHY. Il fut père du capitaine Dugué-Mac-Carthy tué à l'ennemi devant Souchez le 19 juin 1915.

Il sera consacré en son lieu une notice à la maison Mac-Carthy, une des plus illustres de la noblesse d'Irlande, dont plusieurs branches sont venues se fixer en France. M. Pierre Meller a donné dans ses *Essais généalogiques* la généalogie de la branche établie à Bordeaux sous Louis XV à laquelle appartenait Mme Dugué.

DUGUÉ de LIVAUDAIS (Enoul-). Voyez : ENOUL-DUGUÉ DE LIVAUDAIS.

DUGUÉ de la FAUCONNERIE.

La famille DUGUÉ, aujourd'hui DUGUÉ DE LA FAUCONNERIE, est originaire des environs d'Alençon, en Normandie, où elle occupait au XVIIIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie.

Jacques-Claude Dugué d'Assé, né en 1749 à Tourouvre (Orne), avocat, élu en 1790 un des administrateurs du département de l'Orne, fut nommé en 1792 député de ce département à la Convention où il siégea parmi les modérés. Il fut plus tard député au Conseil des Anciens, puis sous-préfet de Mortagne pendant les Cent-Jours. Il fut père de Joseph-Louis-Vital Dugué qui épousa Olympe-Rosalie Lauron. Le fils de ce dernier, Henri-Joseph Dugué, né à Paris en 1835, demanda, le 22 mars 1860, et obtint, par décret du 9 avril 1862, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE LA FAUCONNERIE sous lequel il était connu et que, dit-il dans sa demande, son père et son grand-père avaient déjà porté. Ce décret fut confirmé par un jugement du tribunal du 18 juillet 1877. Député bonapartiste de l'Orne depuis 1869, conseiller général du même département pour le canton de Mortagne, M. Dugué de la Fauconnerie joua un rôle politique important. Il avait épousé Alexandrine-Louise Jeannin, fille du baron Jeannin et descendante du grand peintre David. Il en a eu un fils, Charles-Napoléon Dugué de la Fauconnerie, marié en 1891 à Mlle Beauvisage.

DUGUET du BULLION. Armes : d'*or à un sautoir de sable chargé de cinq roses d'argent*.

La famille DUGUET DU BULLION aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse du Forez.

M. de Jouvencel en a donné une généalogie dans son *Assemblée de la noblesse du bailliage de Forez en* 1789.

La famille Duguet, ou du Guet, paraît avoir eu pour bereeau la ville de Feurs où on la trouve établie depuis le XVe siècle. M. de Jouvencel en a donné la filiation depuis sire Antoine Duguet, marchand de Feurs, marié vers 1580 à Louise Berthon. Maître André Duguet, fils des précédents, né à Feurs le 31 août 1585, fut notaire royal, lieute-

nant au grenier à sel de Feurs et juge de Nervieu. Il épousa successivement Catherine Alcanon, décédée en 1623, puis, par contrat passé à Lyon le 17 juin 1624, Anne de Madières, veuve de Paulin Bouchard. Il eut du premier lit un fils, Claude Duguet, décédé à Montbrison le 9 septembre 1697, qui fut procureur du Roi en l'élection de Forez, puis premier avocat du Roi et conseiller d'honneur au bailliage de Forez et qui fut anobli par lettres patentes d'avril 1697. Claude Duguet obtint en même temps que ces lettres le règlement de ses armoiries. Il avait épousé Marguerite Colombet dont il eut plusieurs fils. Un de ces fils, Jean-François Duguet, professeur de théologie au collège des oratoriens de Troyes, puis curé de Feurs de 1684 à 1724, fut l'auteur d'une histoire de cette ville demeurée manuscrite. Un autre, Jacques-Joseph du Guet, né à Montbrison en 1649, décédé à Paris en 1733, oratorien distingué, mais ardent janséniste, auteur d'un *Traité des vertus d'un souverain*, fut un des prédicateurs les plus célèbres de son temps. Un troisième frère, Claude-Antoine Duguet, né en 1652, avocat du Roi au bailliage de Forez, décédé en 1743, épousa à Lyon en 1678 Marie-Anne Basset et continua la lignée. Son petit-fils, Claude-Antoine Duguet, Sgr du Bullion, marié à Montbrison en 1747 à Marie-Thérèse Boyer, laissa trois fils : 1° André Duguet, Sgr du Bullion, né à Montbrison en 1749, maire de cette ville, député de la Loire au Conseil des Cinq-Cents, dont une fille épousa en 1807 M. Favier de la Chomette et dont le fils, Antoine Duguet, né en 1785, paraît être mort jeune ; 2° Benoit Duguet, guillotiné à Lyon en 1794 ; 3° Jacques Duguet, décédé en 1827, qui épousa en 1817 Simone Chirat de Montrouge et dont le fils, Jean Duguet du Bullion, dernier représentant de sa famille, mourut en 1881 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle Dugas de la Catonnière, décédée en 1890.

André Duguet du Bullion, Jacques Duguet, Benoit Duguet et Claude-Antoine Duguet prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Forez.

La famille Duguet avait fourni des oratoriens très distingués, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : Colombet, Basset, de Fornier de Changeac, Favier de la Chomette 1769, 1807, de Fours de la Valette 1770, Balme 1713, Chappuis de la Goutte 1759, Chirat de Montrouge 1771, 1819, Dugas de la Catonnière 1855, etc.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME I

ABOT de BOURNEUF de BAZINGHEN. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : d'*or à une croix de sable chargée de cinq anneaux d'argent.* — De nos jours la famille Abot de Bazinghen paraît avoir adopté le blason de la famille Abot de Champs : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à une coquille d'argent; aux* 2 *et* 3 *d'argent à une branche de fougère de sinople* [1].

La famille Abot de Bourneuf de Bazinghen, originaire de Normandie, a occupé depuis la seconde moitié du xviie siècle un rang distingué en Boulonais.

M. d'Auriac, qui en a donné une généalogie dans le tome IV de son *Armorial général de la France*, a cherché à la rattacher à une famille Abot de Champs, d'ancienne noblesse de Normandie. On trouvera sur elle des renseignements plus sérieux dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny.

La filiation suivie remonte au 2 juin 1641, date à laquelle Jean Abot, demeurant à Honfleur, épousa dans cette ville Marguerite Lecomte. On peut voir dans le travail de M. de la Gorgue-Rosny que Jean Abot était fils de Guillaume Abot et de Jeanne Le Vayer. C'est donc par erreur et contre toute vraisemblance que M. d'Auriac a voulu l'identifier avec un Jean Abot, écuyer, Sgr de Champs et de Lignerolles, vivant à la même époque, qui était le fils aîné d'Antoine Abot, écuyer, Sgr de Champs, chevalier de l'Ordre du Roi en 1636. Jean Abot alla plus tard se fixer à Boulogne, fut receveur général des domaines ordinaires et extraordinaires du douzième de cette ville et y mourut en 1677. Il s'était remarié, le 5 mai 1645, à Madeleine Fera-

[1] Cette notice remplace celle qui dans le premier volume de cet ouvrage avait été consacrée à la famille Abot de Bourneuf de Bazinghen.

mus, fille d'un échevin de Boulogne et veuve de Pierre Meignot. Il avait eu de sa première union un fils, Jean Abot, sieur de Bourneuf, avocat au Parlement de Paris, demeurant dans cette ville, paroisse Saint-Sulpice, qui épousa à Alençon, le 5 juin 1676, Marie Tournely, fille de Léonard, sieur des Aunais, secrétaire du Roi. Il eut de sa seconde union trois autres fils : 1° François Abot, vicaire général du diocèse de Boulogne, décédé en 1734 ; 2° Charles Abot, sieur de Bourneuf, né en 1650, dont il va être parlé ; 3° Jacques Abot, sieur de la Cocherie, procureur du Roi des eaux et forêts de Calais, inspecteur des troupes boulonaises, décédé sans postérité en 1716, qui acquit en 1695 la seigneurie de Bazinghen. Charles Abot de Bourneuf se qualifiait conseiller du Roi, lieutenant particulier, assesseur criminel à la justice de Calais, quant il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il avait épousé, le 9 novembre 1672, Marie Fly, fille d'un receveur pour le Roi à Calais. Son petit-fils, François Abot de Bourneuf, Sgr de Bazinghen, né en 1710, auteur d'un *Dictionnaire des monnaies*, marié en 1742 à Mlle Ménin, décédé en 1791, fut nommé en 1750 conseiller commissaire général en la Cour des monnaies de Paris et fut anobli par sa charge. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Picardie ainsi que son fils, Gabriel Abot de Bazingant, Sgr du fief de la Bouteillerie. Ce dernier avait épousé en 1775 Mlle de Campagne de la Varenne, héritière du fief de la Bouteillerie. Il fut le bisaïeul de M. Charles de Bazinghen, né en 1841, dernier représentant de sa famille, qui n'a pas eu d'enfant de son mariage, en 1867, avec Mlle Moleux.

La famille Abot de Champs, sur laquelle on a voulu greffer la famille Abot de Bourneuf de Bazinghen, appartenait à la noblesse de l'ancienne élection de Mortagne. Elle revendiquait une origine très reculée et les généalogistes en faisaient remonter la filiation à Jean Abot, Sgr de Mellay, vivant en 1390. Dans la réalité son nom ne figure pas aux anciennes recherches de la noblesse de Normandie. Elle paraît simplement avoir été anoblie par la charge de conseiller au Parlement de Paris dont fut pourvu, sous François Ier, Guillaume Abot, Sgr de la Chaise, marié en 1522 à Agnès Croquet et reçu en 1526 conseiller en la Cour des Grands Jours du Perche. Pierre Abot, Sgr de Champs, fut maintenu dans sa noblesse, le 4 juillet 1666, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Il fut le bisaïeul de Pierre-René Abot de Champs, admis en 1734 parmi les pages de la Petite Écurie, qui paraît avoir été le dernier représentant de sa famille.

La famille d'Abos de Follainville, de la même région que la précédente, fut maintenue dans sa noblesse, en juin 1667, par jugement du

même M. de Marle. Elle portait pour armes : *de sable à un chevron d'or accompagné de trois roses d'argent.* Elle avait pour premier auteur authentique connu Pierre d'Abos que l'on croit originaire du Béarn et qui épousa vers 1480 Anne, fille et héritière du seigneur de Thémericourt, en Vexin. Maximilien d'Abos de Binauville et Gabriel d'Abos de Thémericourt furent admis dans l'ordre de Malte l'un en 1631, l'autre en 1663. Marie-Louise d'Abos de Saint-Hilarion fut admise à la maison de Saint-Cyr en 1683 après avoir justifié sa noblesse depuis 1516. Louis d'Abos de Binauville fut reçu en 1716 conseiller au Parlement de Paris. La famille d'Abos était représentée sous Louis XVI par plusieurs branches. La branche aînée était fixée en Vexin. Son chef, le marquis d'Abos de Binauville, marié en 1776 à Mlle de Chavagnac, sollicita les honneurs de la Cour. On ne voit pas que sa demande ait été agréée.

ABRAM de ZINCOURT.

François-Prosper Abram de Zincourt, marié en 1835 à Eugénie-Béatrix Thibault d'Habaumont, en eut deux enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Maurice, né en 1836, décédé à Paris en 1908 sans avoir été marié ; 2° Charlotte-Hyacinthe, née en 1837, mariée à M. Georgin de Mardigny, décédée à Nancy en 1869.

ABRIAL et ABRIAL d'ISSAS. Armes de la branche des comtes Abrial (d'après le règlement d'armoiries de 1817) : *d'argent à un chêne terrassé de sinople ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.* — Armes de la branche cadette : *de gueules à un soleil d'or, dardant de senestre ; coupé d'argent à un chêne terrassé de sinople* [1].

La famille Abrial a eu pour berceau la ville d'Annonay, en Vivarais.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne.* On trouvera aussi une généalogie de la branche aînée dans l'*Armorial général du Lyonnais* de Steyert.

Jean Abrial, habitant d'Annonay, décédé en 1657, laissa d'une alliance inconnue, entre autres enfants, deux fils, Pierre et André, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Pierre Abrial, apothicaire, fut deuxième consul d'Annonay en 1623. Il avait épousé Etiennette Panatier, décédée en 1693. Il fut père d'Antoine Abrial, maître chirurgien, deuxième consul d'Annonay en 1700, décédé en 1707, grand-père d'André Abrial, maître chirurgien, marié le 18 août 1712 à Jeanne

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Abrial dans le premier volume de cet ouvrage.

Ravel, et bisaïeul de Jean-Pierre Abrial, né en 1720, marié à noble Catherine Murol des Murols. Le famille Abrial a été illustrée par le fils de ce dernier, André-Joseph Abrial, né à Annonay en 1754, procureur général près la Cour de cassation, ministre de la Justice sous le Consulat, sénateur en 1802, pair de France héréditaire sous la Restauration, décédé à Paris en 1828. Abrial avait été créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808 et avait été confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du 20 décembre 1817. Il avait épousé à Paris en 1782 Henriette Regnard. Son fils, André-Etienne, comte Abrial, né à Paris en 1783, préfet en 1813, marié à Mlle Treilhard, décédé en 1840, lui succéda à la Chambre des pairs. Il fut lui-même père d'Étienne, comte Abrial, né en 1815, avocat, décédé en 1891, qui épousa Mme veuve Perré.

La branche cadette est demeurée non noble. Son auteur, André Abrial, marié à Jeanne Bricolet, professait la religion réformée. Il fut père d'André Abrial, docteur en médecine, décédé en 1714, et de Jacques-Antoine Abrial, notaire à la Chapelle, marié à Françoise Faure. Les deux fils de ce dernier, Jacques-Antoine Abrial, notaire à Saint-Martin-de-Valamas de 1697 à 1743, et Henri Abrial, notaire à Arcens de 1705 à 1749, furent les auteurs de deux rameaux qui se sont très honorablement perpétués jusqu'à nos jours. Au premier rameau appartenaient Jean-Pierre Abrial, né en 1791, qui fut conseiller général de l'Ardèche de 1832 à 1841 et de 1848 à 1856, et son fils, Victorin Abrial, né en 1825, qui fut conseiller général du même département de 1858 à 1874. Le second rameau est connu sous le nom d'Abrial d'Issas.

Principales alliances : Desfrançois, Treilhard, de Ruelle, Thomas, Champanhet de Sarjas, du Crouzet, etc.

Une famille Abrial occupe de nos jours un rang distingué dans la haute bourgeoisie de l'Albigeois. Elle croit avoir eu dans le passé avec celle dont il vient d'être parlé une communauté d'origine qui, en tout cas, serait antérieure au xviie siècle. Un de ses représentants, Pierre-Germain Abrial, né en 1767 à Dourgne, où son père était notaire royal, fut nommé après le 18 brumaire président du tribunal de Lavaur ; il fut élu en 1810 candidat au Corps législatif. Un autre, Jean-Pierre-Léon Abrial, né en 1836 à Graulhet (Tarn), fut élu en 1884 député conservateur du Tarn. Cette famille s'est alliée à plusieurs familles distinguées notamment, vers 1880, à celle des comtes de Villèle.

ACOQUAT. Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné de trois coqs de même*, *deux en chef et un en pointe ; au chef d'azur*

chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles de même.

La famille Acoquat est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie du pays de Foix. Elle a possédé dans ce pays, entre autres biens, la seigneurie de Sainte-Camelle.

MM. d'Auriac et de Gennes en ont donné une généalogie dans le tome IX de leur *Armorial de la noblesse de France.*

Noble Isaac Acoquat, s'eur de Sainte-Camelle, auquel ce travail fait remonter la filiation, épousa Suzanne de Vitalis par acte du 13 janvier 1636. Il eut plusieurs fils dont l'un, Pierre Acoquat, sieur de Sainte-Camelle, épousa successivement en 1670 Marie de Labarthe et en 1690 Paule de Labarthe et continua la lignée. Il eut aussi plusieurs filles dont l'une épousa, le 31 octobre 1686, François de Montaut, Sgr de Brassac, d'une des plus illustres familles de la noblesse de la région.

La famille Acoquat a fourni des officiers.

Principales alliances : de la Barthe, de Montaut-Brassac 1686, de Méric 1734, de Carrière-Brimont 1848, de Baud du Castelet, etc.

AGARD de MAUPAS. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux cloches d'argent et en pointe d'une tête de léopard du même.* — Couronne : *de Marquis*[1].

La famille Agard de Maupas appartient à la noblesse du Berry. Elle remonte par filiation à Jean Agard qui était sergent royal à Vierzon dans les dernières années du xvie siècle. Jean Agard laissa plusieurs fils qui firent souche. L'un de ces fils, Clément Agard, sieur des Rosiers, receveur du grenier à sel de Vierzon, fut l'auteur de la branche des marquis de Maupas, aujourd'hui seule existante.

Sylvain Agard, receveur des tailles, et Clément Agard furent échevins de Bourges l'un en 1623, l'autre en 1630.

Paul Agard, sieur de Champs, âgé de 50 ans, demeurant à Lury, fut maintenu dans sa noblesse avec son fils Paul lors de la grande recherche commencée en 1666.

Le chef de la branche actuellement existante, Clément Agard, sieur des Rosiers et de Bourgneuf, maître d'hôtel du Roi, vint se fixer à Bourges, où il avait acquis un hôtel, et fut nommé en 1672 maire de cette ville. Il avait épousé Catherine Lelarge. Il fut père d'Antoine Agard, écuyer, Sgr des Rosiers, qui fut pourvu de la charge anoblissante de trésorier de France et qui épousa Anne Turpin de Linchamps, et grand-père de Pierre-Antoine Agard, sieur de Morogues, colonel d'infanterie en 1707, qui épousa en 1716 Catherine-Madeleine de Bon-

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Agard de Maupas dans le premier volume de ce Dictionnaire.

gars. Ce dernier obtint, par lettres patentes de mars 1725, enregistrées l'année suivante en la Chambre des comptes de Paris et au bureau des finances de Bourges, la réunion en un seul domaine de ses terres de Maupas, de Morogues et de Parassy et leur érection en marquisat sous le nom de Maupas. Son petit-fils, Jérôme-Clément Agard, marquis de Maupas, Sgr de Morogues, né en 1750, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Berry. Il avait épousé Marie-Josèphe Magon de Boisgarin, décédée à Paris en 1838, dont une sœur avait épousé Eugène-Louis de Savoie-Carignan, comte de Villafranca. Il fut père d'Auguste Agard, marquis de Maupas, né en 1785, décédé en 1862, qui fut nommé en 1826 sous-gouverneur du duc de Bordeaux, et grand-père d'Alexis-Théophile Agard, marquis de Maupas, propriétaire du château de Maupas (Cher), qui a épousé en 1862 Mlle de Valanglart et qui en a eu un fils, marié à Mlle de Layre.

Principales alliances : de Bongars 1716, Magon de Boisgarin, de Beaumont d'Autichamp 1844, Rolland de Chambaudouin d'Erceville 1848, Leroy de Valanglart 1862, le Bret 1889, Bourgnon de Layre 1892, etc.

ALBIAT (d'). Armes : *de gueules à six flanchis d'or, posés* 3, 2, 1 [1].

La famille d'Albiat appartient à la noblesse d'Auvergne.

Un de ses représentants, Michel Albiat, consul de Montferrand, comparut pour le Tiers État au procès-verbal de la coutume d'Auvergne, en 1510.

François Albiat, marié à Gabrielle Goru, fut nommé, le 31 décembre 1565, procureur général en la Cour des aides de Clermont. Bien que cet office ne fut pas anoblissant, la famille Albiat prit dès lors rang dans la noblesse de sa province. Joseph d'Albiat, fils de François, fut après lui conseiller du Roi et son procureur général près la Cour des aides de Clermont-Ferrand. Il épousa Claude Durand par contrat du 21 août 1596. Il fut père de René d'Albiat, qui épousa Suzanne de Girard par contrat du 7 janvier 1630 et qui fut dans la suite conseiller à la Cour des aides de Clermont, et grand-père de Pierre d'Albiat, Sgr de Pontcharra, demeurant à Clermont, qui épousa Françoise Marie par contrat du 5 septembre 1663 et qui fut maintenu dans sa noblesse, sur preuves remontant à 1585, d'abord, le 13 juin 1667, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, puis, le 13 février 1698, par jugement de M. d'Ormesson, un des successeurs de M. de Fortia. Léger d'Albiat, fils de Pierre, baptisé à Cler-

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Albiat dans le premier volume de ce Dictionnaire.

mont en 1677, épousa en 1708 Jeanne Poisson. Il fut père de Pierre d'Albiat, Sgr de Pontcharra, qui épousa en 1745 M[lle] Barbat du Closel, et grand-père de Catherine-Michelle d'Albiat, née à Clermont en 1746, qui fit en 1758 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr.

M. d'Albiat prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont-Ferrand.

La famille d'Albiat a fourni des magistrats distingués à la Cour des aides de Clermont, des officiers, etc.

Principales alliances : Barbat du Closel 1745, de Béhaghel 1898, de la Roque d'Azenières, Paguelle-Monnin de Follenay vers 1870, etc.

ALDÉGUIER (d'). Armes : d'*or à l'aigle éployée à deux têtes de sable ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or*[1].

La famille D'ALDÉGUIER appartient à la noblesse toulousaine. D'après une tradition elle serait originaire du Rouergue d'où elle serait venue s'établir à Toulouse dans la seconde moitié du XVI[e] siècle.

On en trouvera des généalogies dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque et dans le troisième volume de la *France moderne* de M. Villain.

Elle était représentée au commencement du XVII[e] siècle par deux frères, François et Antoine Aldéguier, bourgeois de Toulouse. Le premier de ceux-ci, François, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1611 ; il avait épousé en troisièmes noces, le 22 août 1585, Simone de Lalayne et fit son testament le 21 avril 1616 ; on suppose qu'il fut l'aïeul de François d'Aldéguier, Sgr de Pins, conseiller au Parlement de Toulouse, qui épousa Louise de Brignac de Montarnaud et qui en eut deux fils, Raymond, né en 1696, et Philippe-André, né en 1698. Son frère, Antoine Aldéguier, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1603 et 1614. Il épousa Jeanne de Reynes et mourut le 28 septembre 1618. Son fils, Marc-Antoine d'Aldéguier, baron de Blagnac, Sgr de Roquette, Cosgr de Montesquieu, docteur et avocat, receveur général des finances à Toulouse, épousa en 1622 Jacquette d'Espaigne, puis, en 1632, Élisabeth de Royer et mourut en 1658. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Jean d'Aldéguier, Sgr de Roquette, Cosgr de Montesquieu, trésorier général de France à Toulouse, qui épousa en 1638 Anne de Fraust et qui continua la lignée ; 2° François-Gabriel d'Aldéguier, baron de Blagnac, trésorier général de France à Toulouse après son frère, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 23 septembre 1669, par jugement de M. de Bezons,

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Aldéguier dans le premier volume de ce Dictionnaire.

intendant du Languedoc ; 3° Raymond d'Aldéguier, capitoul de Toulouse en 1669. Guillaume d'Aldéguier, Sgr de Roquette, Cosgr de Montesquieu, fils de Jean, épousa en 1687 Françoise de Rabin et fut maintenu dans sa noblesse, le 13 juin 1699, par jugement de M. de Lamoignon, successeur de M. de Bezons. Une de ses petites-filles, Henriette d'Aldéguier, née en 1743, fit en 1750 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Elle fut la tante de Thérèse-Joseph-Hippolyte d'Aldéguier, né en 1767, et de Jean-Baptiste-Augustin d'Aldéguier, né en 1769, frères, qui firent en 1775 et 1779 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. L'aîné de ceux-ci, Thérèse-Joseph-Hippolyte, était conseiller au Parlement de Toulouse à l'époque où éclata la Révolution. Il fut plus tard président à la Cour de Toulouse et député de la Haute-Garonne, épousa en 1790 Marguerite-Julie du Puy-Montbrun et mourut en 1834. Il fut père d'Hilaire-Augustin d'Aldéguier, conseiller à la Cour de Toulouse, décédé en 1863, qui ne laisssa qu'une fille, et d'Épiphane-Flavien-Basile d'Aldéguier, capitaine de la garde royale, démissionnaire en 1830, qui épousa en 1831 Mlle de Long et dont la descendance subsiste.

La famille d'Aldéguier a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Reynes, d'Espaigne, de Caumels, de Prohenques 1725, de Belloc 1763, de Barbot 1830, du Puy-Montbrun 1790, de Brignac de Montarnaud, de Touchebœuf-Beaumont 1826, de Long 1831, de Mauléon de Bruyères 1890, de Bonnefoy 1894, etc.

AMARZIT-SAHUGUET d'ESPAGNAC (d') et d'AMARZIT. Armes (ce sont celles de la famille de Sahuguet d'Espagnac) : *de gueules à une coquille d'argent en chef et un croissant de même en pointe, accostés de deux épées d'or en pal, la pointe en bas*[1].

La famille Amarzit, ou d'Amarzit, dont une branche a été substituée au nom et aux armes de la famille de Sahuguet d'Espagnac, est originaire du Bas-Limousin où elle possédait dès le xvie siècle le domaine de Saint-Michel, dans la paroisse de Sainte-Féréole.

On trouvera sur elle des renseignements dans les ouvrages de la Chesnaye des Bois, de Saint-Allais, de Nadaud, etc. Ces ouvrages renferment un certain nombre d'erreurs que M. Champeval a rectifiées dans son *Dictionnaire généalogique des familles nobles et notables de la Corrèze*.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Amarzit-Sahuguet dans le premier volume de cet ouvrage.

Jean Amarzit, sieur de Saint-Michel, à Sainte-Féréole, auquel remonte la filiation, épousa Jeanne Escudier par contrat du 27 février 1571. Il fut père d'un autre Jean Amarzit, sieur de Saint-Michel, qui épousa Françoise de la Soustrie et qui fit son testament le 12 juillet 1634. Ce second Jean Amarzit doit vraisemblablement être identifié avec un Jean Amarzit, marchand et bourgeois de Sainte-Féréole, qui acquit diverses rentes en 1610, et avec un Jean Amarzit qui était juge de Sainte-Féréole en 1622. Son fils, Pierre Amarzit, ou d'Amarzit, sieur de Saint-Michel, Merlhac et Vauzour, tous domaines situés à Sainte-Féréole, épousa Françoise Sahuguet, fille d'un conseiller d'élection à Brive, et fit son testament le 5 janvier 1658. Il doit vraisemblablement être identifié avec un Pierre d'Amarzit qui vivait à la même époque et qui était conseiller en l'élection de Brive. Saint-Allais et les auteurs anciens ne lui attribuent que deux fils, Jacques-Gilbert, qui continua la descendance, et François, Sgr d'Espagnac, capitaine de cavalerie, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, qui mourut sans postérité en 1692 des suites des blessures qu'il reçut devant Worms. Mais le travail de M. Champeval nous apprend que Pierre d'Amarzit eut plusieurs autres fils dont l'un, autre Pierre d'Amarzit, sieur de Chaumont, fut l'auteur de la branche cadette actuellement existante, passée sous silence par les auteurs mentionnés plus haut.

Jacques-Gilbert Damarzit, Sgr de Saint-Michel, Merlhac, etc., fut président au présidial de Brive; il épousa, le 22 avril 1662, Anne de la Rochefaucon, fit son testament le 30 août 1691 et mourut à Brive le 25 septembre suivant. Il avait été en 1653 institué héritier universel de son cousin-germain, Jacques Sahuguet, Sgr du Vialard, à charge pour lui et pour ses descendants de relever le nom et les armes de la famille Sahuguet. Ses trois fils, Hugues-Joseph, Jacques-Joseph et Pierre-Joseph Damarzit-Sahuguet, furent anoblis par lettres patentes de mars 1724 moyennant une aumône de 300 livres. L'aîné d'entre eux, Hugues-Joseph, président au présidial de Brive, avait déjà eu, en mai 1702, des lettres de noblesse qui furent révoquées dans la suite ; il épousa successivement en 1706 Marie Certain de la Chassaigne et en 1720 Catherine Dubois, nièce du cardinal Dubois, et n'eut que des filles. Les deux puînés, Jacques-Joseph et Pierre-Joseph, furent les auteurs de deux rameaux.

Jacques-Joseph Damarzit-Sahuguet, sieur d'Espagnac, baptisé à Brive le 2 janvier 1677, fut vice-sénéchal du Bas-Limousin, puis, en 1721, prévôt général du Limousin à Brive, épousa en 1700 Marie Couderc, de Brive, et fit son testament le 18 avril 1733. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Léonard Damarzit-Sahuguet, abbé d'Espagnac, né à Brive en 1709, conseiller au Parlement de Paris,

décédé en 1781 ; 2° Jean-Joseph Damarzit-Sahuguet, connu sous le titre de baron d'Espagnac, né à Brive en 1713, lieutenant-général des armées du roi en 1780, grand-croix de Saint-Louis, gouverneur des Invalides, décédé à Paris en 1783. Ce dernier avait acquis en 1748 l'ancienne baronnie de Cazillac, en Quercy. Il avait épousé à Bruxelles, en 1748, Suzanne de Beyer dont il eut quatre fils. L'un de ceux-ci, Marc-René, abbé d'Espagnac, fut reçu en 1782 conseiller au Parlement de Paris. Le chef de ce rameau, Amable-Jean-Charles d'Amarzit-Sahuguet, connu sous le titre de comte d'Espagnac, né en 1788, conseiller d'Etat, épousa d'abord en 1817 Mlle d'Arjuzon, dont il eut trois filles ; il se remaria dans la suite à Anne-Hélène Paris et en eut au moins un fils, Honoré-Charles comte d'Espagnac, marié en avril 1878 à Marie Monzani. Jean-Frédéric-Guillaume de Sahuguet d'Amarzit, comte d'Espagnac, mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, baron de Lussac, Cormeray, etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Blois.

Pierre-Joseph Damarzit-Sahuguet, Sgr de la Roche, le plus jeune des trois frères anoblis en 1724, fut capitaine au régiment royal des carabiniers et épousa en 1725 Françoise du Griffolet d'Antissac. Sa descendance s'éteignit avec son petit-fils, Jean-Léonard Damarzit-Sahuguet, né à Brive en 1756, général de division en 1801, capitaine général à Tabago en 1802, qui mourut au cours de cette même année ne laissant que trois filles de son mariage avec Marie Eichmann.

L'auteur de la branche cadette, Pierre Amarzit, sieur de Chaumont, fut mousquetaire du Roi et épousa, le 20 août 1669, Jeanne Chastaing. Sa descendance, demeurée non noble, s'est très honorablement perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de D'AMARZIT.

La famille d'Amarzit a fourni dans ses deux branches, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers et de magistrats de mérite.

Principales alliances : de Sahuguet, Certain, Dubois, de Montfrabœuf, du Griffolet 1694, 1725, Dufaure de Meilhac, de Beyer 1748, 1753, de la Toison-Rocheblanche 1783, d'Arjuzon 1817, d'Assailly 1803, de la Celle 1866, 1901, de Servières, le François des Courtis, de Grasset 1847, de Moucheton-Gerbrois, de Maynard 1845, Séroux de Bienville 1899, Falcon de Longevialle 1910, d'Aurelle des Cornais, etc.

La famille DE SAHUGUET, que les généalogistes ont voulu faire venir du Béarn, avait eu dans la réalité pour berceau le bourg de Juillac, situé sur les confins du Périgord et du Limousin. Denis de Sahuguet, auquel remonte la filiation, fut procureur d'office de la juridiction de Juillac et épousa en 1543 Marguerite Joyet, fille d'un juge de

Juillac. Il eut deux fils : 1° Jacques Sahuguet, qui continua la lignée ; 2° Denis Sahuguet, conseiller en l'élection de Brive, dont la fille épousa Pierre d'Amarzit et dont la descendance masculine s'éteignit en la personne de son petit-fils, Jacques Sahuguet, Sgr du Vialard, mentionné plus haut. Jacques Sahuguet, fils aîné de Denis et de Marguerite Joyet, se qualifiait écuyer et seigneur de la Rouye. Il épousa, le 30 janvier 1585, Catherine de Régis, fille d'un avocat au Conseil privé du Roi. Il donna en 1617 sa démission de sa charge de conseiller d'élection à Brive en faveur de son fils, Jean Sahuguet. Le fils de ce dernier, Daniel Sahuguet, Sgr de Termes, lieutenant de Roi au gouvernement de Sedan, marié en 1661, à Gabrielle de Pouilly, se fixa en Champagne et fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Caumartin, intendant de cette province. Sa descendance donna deux pages du Roi et s'éteignit en la personne de Nicolas-René de Sahuguet, connu sous le titre de marquis de Termes, né en 1752, qui mourut dans un âge avancé sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1784, avec Mlle Frémyn de Sapicourt.

AMELINE de CADEVILLE. Armes : *bandé d'argent et de gueules de huit pièces ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.* — La branche de Quincy, aujourd'hui éteinte, portait : *d'argent à trois bandes de gueules ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.* [1]

La famille AMELINE DE CADEVILLE appartient à la noblesse de Bretagne.

Saint-Allais en a donné une généalogie et on trouvera sur elle des renseignements dans les ouvrages de Potier de Courcy, de Kerviler et du vicomte de la Messelière.

Daniel Ameline, auquel remonte la filiation, habitait la Normandie dans la première moitié du XVIIe siècle. D'après Saint-Allais il était né en Ecosse. De son mariage avec Anne Thévenin, il laissa, entre autres enfants, deux fils, Pierre Ameline, auteur de la branche des seigneurs de Quincy, éteinte après quelques générations, et Nicolas Ameline de Cadeville. Ce dernier vint se fixer en Bretagne et épousa à Vannes, le 6 novembre 1671, Françoise Dondel. Il était sous-fermier des Etats quand il fut anobli par lettres patentes d'octobre 1698. Son fils, Nicolas Ameline de Cadeville, maréchal de camp en 1734, gouverneur de l'île et du château d'Oléron, marié en 1727 à Renée Roger, décédé en 1756, fut maintenu dans sa noblesse en 1717 par arrêt du Conseil d'Etat. Nicolas-François Ameline de Cadeville, fils du précédent, s'apparenta brillamment par le mariage qu'il contracta

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Ameline de Cadeville dans le premier volume de cet ouvrage.

en 1752 avec Mlle du Coetlosquet, décédée à Vannes en 1783. Il laissa deux fils : 1° Nicolas-René Ameline de Cadeville, né à Hennebont en 1752, connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de comte de Cadeville, qui épousa Mlle de Botmiliau par contrat passé en 1781 devant notaire à Quimperlé ; 2° René-Pierre Ameline de Cadeville, qui épousa en 1779 Mlle de Lantivy et dont les fils moururent sans postérité. Louis-Prosper, comte Ameline de Cadeville, né à Cologne en 1792, fils de Nicolas-René, fut conseiller général du Finistère et maire de Landerneau. Il était le grand-père de Charles, comte Ameline de Cadeville, né en 1855, maire de Landerneau, décédé en 1911, qui a laissé plusieurs enfants de son mariage avec Mlle de Laubrière.

Principales alliances : du Coetlosquet, de Botmiliau, de Lantivy, de Chasteaufur, de Carné, Barazer de Lannurien, Briant de Laubrière 1887, le Provost de Saint-Jean 1912, etc.

Il a existé en Normandie une autre famille Ameline qui portait pour armes : *d'azur à un lion rampant d'or, lampassé de gueules, accompagné de trois besants d'argent.* Deux représentants de cette famille, Noël Ameline, sieur de Berville, et Laurent Ameline, sieur de Fierville, demeurant à Honfleur, furent anoblis le premier par lettres de mai 1594, le second par lettres de décembre 1655. Michel Ameline, écuyer, sieur de Fréville, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Pont-l'Evêque).

ANDRÉ (d'), en Provence. Armes : *d'or à un sautoir de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* [1]

La famille d'André est une des plus distinguées de la noblesse de robe provençale. Elle est originaire de la petite ville d'Annot, près de Castellane, où elle occupait dès le xve siècle un rang honorable dans la bourgeoisie.

M. de Duranti de la Calade en a donné une intéressante généalogie dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes* (1901-1902).

La filiation suivie remonte à Jean André, demeurant à Annot, qui acquit avec son fils Augier, par acte du 25 janvier 1456, une terre dépendant de la Croix de Saint-Jean de Jérusalem. Noble homme maître Augier André est encore mentionné dans des actes de 1486 et de 1507. Son fils, Pierre André, marié successivement à Honorée Aubin et à Honorée Colomb, était en 1495 notaire à Annot; il fit son testament le 12 juin 1533. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Bal-

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'André dans le premier volume de cet ouvrage.

thazar, né du premier lit, et Jean, né du second lit, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Balthazar André, vint se fixer à Lorgues. Il fut père de Jacques André, qui épousa le 2 avril 1559 Melchionne Boisson, de la ville de Brignoles, et grand-père de Balthazar André, écuyer de la ville de Lorgues, qui épousa en 1597 Marguerite de Châteauneuf, fille d'un conseiller au Parlement de Provence. Jacques André, fils de Balthazar, d'abord procureur du Roi au siège de Brignoles, fut reçu en 1640 conseiller au Parlement de Provence, fut anobli par sa charge et mourut à Aix en 1677. Il avait épousé en 1635 sa parente, Madeleine d'André, issue de la branche cadette. Il n'en eut que trois filles : 1° Claire, mariée en 1661 à Auguste Thomas, baron de la Garde ; 2° Gabrielle, religieuse ; 3° Thérèse, mariée en 1682 à Joseph de Ballon, conseiller au Parlement. Il subsistait au XIXe siècle dans les environs de Lorgues des familles André qui paraissent être des rameaux détachés de cette branche à une époque inconnue et demeurés non nobles.

L'auteur de la branche cadette, Jean André, notaire à Annot, épousa, par contrat de juillet 1543, Jaumette Fauchier, fille de Jean, marchand à Choules. Il en eut plusieurs fils dont les cadets peuvent avoir fait souche. Son fils aîné, Pierre André, reçu procureur au Parlement de Provence par provisions du 24 octobre 1570, épousa en 1572 Delphine Marroc et fit son testament le 4 octobre 1607. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Paul André, né à Aix en 1576, qui continua la lignée ; 2° Jacques André. Ce dernier, d'abord procureur au Parlement, puis receveur du taillon, fut reçu en 1627 trésorier général de France et mourut à Aix en 1652 ; il ne laissa que des filles dont l'une épousa en 1635 son cousin Jacques André, chef de la branche aînée. Paul André, célèbre avocat au Parlement de Provence, fut deux fois consul assesseur d'Aix et mourut en 1640. Il avait épousé en 1604 Gasparde de Félix, fille d'un avocat et issue d'une branche de la famille de Félix du Muy qui a donné un maréchal de France. Son fils, Balthazar d'André, né à Aix en 1611, marié en 1635 à Claude de Signier, décédé en 1681, fut reçu en 1637 conseiller en la Cour des aides de Provence en remplacement de son oncle, Melchior de Félix. Il fut anobli par cette charge qu'il transmit à son fils, Balthazar, né en 1639, marié en 1664 à Gabrielle de Meyronnet, décédé en 1723. Celui-ci fut maintenu dans sa noblesse en 1668 par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles. Il fut père de Pierre d'André, né à Aix en 1670, qui mourut avant lui en 1718, et grand-père de Jacques-Benoît d'André qui fut reçu en 1737 conseiller en la Cour des comptes de Provence.

La famille d'André a été particulièrement illustrée par le fils de ce dernier, Antoine-Joseph d'André de Bellevue, né à Aix en 1759. M. d'André était depuis 1779 conseiller au Parlement de Provence quand il fut élu député de la noblesse de cette province aux Etats généraux de 1789. Il joua à la Constituante un rôle important et en fut nommé président en 1790. Lors de la première Restauration il fut nommé directeur général de la police. Il fut plus tard intendant des domaines de la Couronne et conserva ces dernières fonctions jusqu'à sa mort, survenue en 1825. Il était connu sous le titre de baron qui, paraît-il, lui avait été conféré pendant l'émigration par l'empereur d'Autriche. Le baron d'André avait épousé en 1782 M[lle] Mignard qui lui survécut jusqu'en 1832. Il en eut six fils : 1° André-Balthazar, né à Aix en 1787, marié en 1822 à M[lle] Cunier, décédé en 1832, dont le fils mourut prématurément en 1846 sans avoir été marié ; 2° Antoine-Maurice, né à Aix en 1789, créé baron par lettres patentes du 7 décembre 1830, mais connu sous le titre de marquis d'André, lieutenant général des armées du Roi en 1844, sénateur en 1852, grand-officier de la Légion d'honneur, marié en 1838 à M[lle] de Lascours, décédé en 1860, dont les deux fils moururent sans avoir été mariés ; 3° Maxime, né à Paris en 1791, lieutenant-colonel, aide de camp du duc d'Angoulême, marié en 1820 à M[lle] Gangnier, décédé en 1859, qui reçut le titre de vicomte par lettres patentes du 22 décembre 1827 et dont la descendance subsiste avec distinction; 4° Fortuné-Joseph, décédé sans postérité en 1867 ; 5° Joseph-Adolphe, né à Vienne en 1805, qui n'eut que deux filles ; 6° Edouard-Joseph, né en 1807, page de la vénerie du Roi, qui demeura célibataire.

Principales alliances : de Félix (du Muy) 1604, de Duranti 1633, de Meyronnet 1664, de Clapiers 1735, de Fortis 1788, Reynaud de Lascours 1838, Bauquet de Grandval 1857, de Clinchamps-Bellegarde 1861, de Joybert 1863, Mathéi de Valfons 1861, de Saint-Vincent-Brassac 1885, de Trinquelague 1888, etc.

ANGLARS du CLAUD (d').

Le chef de la famille D'ANGLARS DU CLAUD est connu de nos jours sous le titre de marquis.

ANGOSSE (d')[1]. Armes : *d'azur à trois épées en pal d'argent; au chef d'or chargé d'un cœur de sinople couronné de même et affronté de deux merlettes de sable couronnées d'argent.* — Couronne : *de Mar-*

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Angosse dans le tome I de cet ouvrage.

quis. — Cimier : *un dextrochère tenant une épée d'argent.* — Tenants : *deux sauvages.* — L'écu enveloppé *d'un manteau de pair de France.* — Devise : DEO DUCE, COMITE GLADIO.

La maison d'ANGOSSE, aujourd'hui éteinte dans les mâles, a occupé un rang distingué dans la noblesse de la Bigorre et du Béarn.

Elle avait pour nom primitif celui de Destorné, ou des Tornés, qui ne tomba complètement en désuétude qu'au XVIIe siècle.

Au siècle suivant le baron d'Angosse, désirant procurer à sa femme les honneurs de la Cour, envoya ses titres au Cabinet des Ordres du Roi. On retrouve dans les manuscrits, dits de Chérin, au Cabinet des titres, le rapport qui fut composé à cette occasion par le généalogiste des Ordres du Roi, chargé de vérifier ces titres. Ce rapport commence en ces termes : « La maison d'Angosse, originaire du « Bigorre, a toujours occupé un rang distingué parmi la noblesse de « sa province ; des services militaires sans interruption, de très bonnes « alliances sont des témoignages que le baron d'Angosse invoque « pour suppléer aux anciens titres de sa maison dévorés par les « flammes dans un incendie constaté juridiquement. Il y joint l'attes- « tation du corps de la noblesse de Bigorre qui porte qu'il est de « notoriété en Bigorre que la maison d'Angosse est une des plus dis- « tinguées de la province par l'ancienneté de la noblesse. Elle a eu le « malheur de perdre ses titres dans l'incendie du château d'Angosse, « en 1729... Le baron d'Angosse, malgré les recherches les mieux « suivies, n'a pu se procurer sur ses premiers auteurs que des titres « épars qui n'ont point de liaison tels qu'un acte de l'an 1402 passé à « Nay, en Béarn, par lequel Henri Destornets, abbé lay d'Angosse, « a acquitté plusieurs de ses vassaux des fiefs qu'ils lui devaient « pour l'année, un second acte de 1420 d'un François Destornets, Sgr « et abbé lay d'Angosse, qui vend un bien qu'il possédait dans la « ville de Saint-Pè, en Bigorre, et un troisième acte de 1495 d'un « Destornetz, Sgr et abbé lay d'Angosse... La preuve n'est parfaite- « ment établie que depuis Bernard Destornets qui fut marié avec « Magdeleine de Navailles, d'une des plus anciennes maisons du « Béarn, et qui assista, ainsi que sa femme, au contrat de mariage « de Guillaume d'Angosse, son fils, qui épousa en 1537 Catherine de « Caulet... » On ne voit pas que la présentation de la baronne d'Angosse ait eu lieu.

En mai 1789 le marquis d'Angosse, député de la noblesse d'Armagnac aux États généraux, sollicita à son tour les honneurs de la Cour. Il envoya au Cabinet des Ordres du Roi une nouvelle généalogie qui faisait remonter la filiation à Raymond-Bernard d'Estornés, chevalier, Sgr abbé d'Angosse et de Saint-Germé, lequel fit, le 19 août 1370,

une donation à son fils, Auger d'Estornés. Raymond-Bernard est rappelé dans le contrat de mariage que ce même Auger conclut, le 4 juillet 1396, avec Angloise de Bégollé. Celle ci était, le 23 janvier 1409, tutrice de son fils, Jean d'Estorné, damoiseau. Ce dernier laissa d'une alliance inconnue un fils, Arnauld-Guillaume Destornés, Sgr abbé d'Angosse, à qui sa sœur Marguerite, femme d'Arnaud de Lavardan, fit cession, le 21 janvier 1470, de ce qui lui revenait de la succession paternelle. On ignore également le nom de la femme d'Arnaud-Guillaume. Une note écrite en marge de la généalogie fait, du reste, observer que ces premiers degrés ne s'appuient que sur des expéditions tirées de la Chambre des comptes de Navarre. En raison des événements politiques, il ne fut pas donné suite à la demande du marquis d'Angosse.

La Chesnaye des Bois a donné dans son *Dictionnaire de la noblesse* une généalogie de la maison d'Estorné d'Angosse qui a été reproduite par Borel d'Hauterive dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1889. Il fait remonter la filiation suivie à Jean d'Estornés d'Angosse qui aurait été fait prisonnier en 1366 à la bataille de Navarrette, où il combattait sous les ordres du connétable Duguesclin, et dont le fils, Hector, mari d'Isabeau de Laxaga, accensa en 1402 divers fiefs à ses vassaux. Son travail, qui n'est accompagné d'aucune preuve, est en désaccord constant avec les preuves de Cour.

M. Paul Labrouche a fait paraître en 1907, dans le *Bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées*, une très intéressante étude sur la famille d'Angosse. Il résulte de son travail que l'on doit considérer comme fausses, au moins pour la partie antérieure au milieu du XVIe siècle, toutes les généalogies connues de cette famille, même celle qui fut produite en 1789 pour les honneurs de la Cour. La famille d'Angosse, anciennement d'Estornés, ou des Tornés, d'Angosse, paraît avoir eu pour auteur maître Jean des Tornés qui est mentionné avec la simple qualification de notaire à Saint-Pè dans de nombreux actes de la première moitié du XVe siècle. Dominique des Tornés, vraisemblablement fils, ou petit-fils, du précédent, est qualifié abbé lay d'Angosse dans un acte du trésor de Pau du 22 juin 1486. Il paraît avoir été père d'honorable personne le sieur Bernard deus Tornés, abbé d'Angosse, jurat de Saint-Pè, ainsi désigné dans un acte du 25 février 1517. La filiation est régulièrement établie depuis noble Guillaume des Tornés, abbé lai d'Angosse, fils présumé du précédent, qui se distingua en avril 1569 au sac de la ville de Nay et qui fit, le 1er juillet suivant, devant Ribenx, notaire à Oloron, un testament dans lequel il nomme sa femme, Jeanne d'Antras (aliàs d'Antin, d'après La Chesnaye des Bois), et son fils, Bernard. Celui-ci devint

abbé lay d'Angosse après la mort de son père et épousa, par contrat du 26 mars 1595, Françoise de Rivière-Lengros. Il fut père d'Henri d'Angosse, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 1er juin 1667, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, et grand-père de Jean-Hector d'Angosse, Sgr de Peirouse, major du régiment d'Harcourt, marié en 1653 à Germaine de Sabiac, dame de Ger et de la vallée de Batesurguère, qui fut nommé syndic du corps de la noblesse de Bigorre par délibération des États de ce pays du 30 mai 1669. L'arrière-petit-fils de ce dernier, Paul, connu sous le titre de marquis d'Angosse, maréchal de camp en 1784, grand sénéchal et gouverneur d'Armagnac, décédé à Orthez en 1798, fut élu député de la noblesse d'Armagnac aux États généraux de 1789. Il avait épousé en 1768 Louise-Pétronille d'Usson de Bonnac, d'une des plus illustres familles du midi de la France. Il en laissa quatre fils : 1° Pierre-Joseph, marquis d'Angosse, né en 1774, chambellan de Napoléon Ier en 1806, préfet des Landes, puis du Haut-Rhin, créé comte de l'Empire par lettres patentes du 14 février 1810, pair de France héréditaire en 1819, qui mourut sans postérité à Paris en 1835 ; 2° Armand, comte, puis marquis, d'Angosse, né en 1776 à Arthez d'Asson, chevalier de Malte, président du collège électoral et député des Basses-Pyrénées, pair de France en 1845, décédé à Corbères en 1852, qui épousa en 1805 Mlle de Lambert et qui n'en eut qu'une fille mariée en 1830 au marquis de Luppé ; 3° Claude-Casimir, dont il va être parlé ; 4° Pierre-Paul, décédé prématurément en 1813. Claude-Casimir, comte d'Angosse, né en 1779, pair de France en 1835, décédé à Pau en 1838, épousa en 1816, Mlle d'Arcangues d'Iranda, décédée dès l'année suivante. Leur fils unique, Charles, marquis d'Angosse, conseiller général des Basses-Pyrénées, décédé à Pau en 1873, laissa de son mariage avec Marie Lacaze, fille d'un pair de France, décédée à Gelos en 1874, trois enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Charles, marquis d'Angosse, né en 1852, décédé sans alliance en 1888 ; 2° la vicomtesse de Borrelli ; 3° la baronne de Morgan.

Principales alliances : d'Antin 1566, de Durfort, de Luppé 1764, 1830, de Colbert, d'Usson de Bonnac 1768, d'Uhart, de Rivière, de Lambert 1805, d'Arcangues 1816, de Borrelli 1872, de Morgan 1874, etc.

ANGOT du MESNILTERRE (d'). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux croix du Saint-Esprit et en pointe d'un écusson d'argent.*

La famille d'Angot, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à la noblesse de la Basse-Normandie.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1783 pour être admis à l'École militaire.

Ses représentants, Gabriel, Jacques, Jean et Charles Angot, âgés de 34, 30, 24 et 22 ans, demeurant à Avranches, furent maintenus dans leur noblesse, le 17 mars 1671, par jugement rendu à Bayeux de Chamillart, intendant de Caen, en raison de l'office anoblissant de secrétaire du Roi dont avait été pourvu leur père, Jean Angot.

Charles Angot, écuyer, sieur de la Bretesche, en la paroisse de Cervon, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre d'Avranches) : d'*azur à la fasce d'or chargée de deux roses de gueules*.

Jacques Angot, l'un des quatre frères maintenus en 1671, avait épousé Marie le Comte. Il fut père de Gilles Angot, écuyer, Sgr de la Bretesche, qui épousa, le 22 juillet 1699, Anne le Roux, fille d'un avocat, grand-père de Gilles Angot, écuyer, Sgr de la Bretesche, qui épousa, le 31 mai 1727, Gaude Davy, fille du seigneur de Vezins, et bisaïeul de Jacques-Antoine Angot, écuyer, Sgr du Homme, en la paroisse de Precey, et du Mesnilterre, en la paroisse de Plomb, dans l'élection d'Avranches, qui épousa à Rennes en 1760 Reine-Guillelemette Moulin. Les deux fils de ce dernier, Auguste-François Angot du Mesnilterre, né à Avranches le 25 avril 1763, et Antoine-Constantin Angot, né à Paris en 1772, firent en 1781 et 1783 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Auguste-François fut dans la suite député et président du Conseil général de la Manche et mourut à Paris le 4 juin 1841. Il avait épousé Mlle de Lafons d'Apencourt. Leur fils, Alphonse d'Angot, né à Paris le 10 prairial an XIII, décédé prématurément en 1840, fut le dernier représentant mâle de sa famille. De son mariage avec Victorine-Azélie Cazes, remariée dans la suite au comte Mériadec de Gouyon-Matignon de Saint-Loyal, il ne laissa que deux filles, Anaïs, aujourd'hui (1915) marquise douairière de Montgon ; 2° Isabelle, mariée en 1860 au comte de Marsay, décédée en 1912.

La famille d'Angot avait fourni des officiers distingués.

Principales alliances : Davy, Quatresols de la Motte, le Tellier de Montaure, de Cordebœuf de Beauverger de Montgon, de Marsay, etc [1].

Une autre famille Angot a existé à Valognes. Nicolas Angot, capitaine de la milice bourgeoise de cette ville, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *de sable à une étoile d'argent; parti*

[1] Cette notice remplace les quelques lignes consacrées à la famille d'Angot du Mesnilterre à la fin de la notice de la famille Angot des Rotours.

d'or à une jumelle d'azur. Il fut anobli par lettres patentes de juin 1715.

ANTERROCHES (d').

Claude d'Anterroches, Sgr dudit lieu, marié à Isabeau-Marguerite de Bonnefon de Presques par contrat passé à Saint-Céré le 18 février 1656, et son frère, François, furent maintenus dans leur noblesse, le 11 juillet 1706, par jugement de M. d'Ormesson, intendant d'Auvergne.

M. le comte de Dienne a fait paraître une intéressante étude sur la famille d'Anterroches dans l'*Auvergne historique,* 14e année, 1906.

AOUST (d').

La famille d'Aoust possédait en Artois le marquisat de Jumelles et non d'Arbelles, comme il a été imprimé par erreur.

Jules-Joseph, comte, puis marquis, d'Aoust, troisième fils du conventionnel, décédé au château de Saint-Léger en 1854 à l'âge de 86 ans, épousa Mlle de Gantès qui lui survécut jusqu'en 1879. Il en eut deux fils qui furent les derniers représentants mâles de leur famille : 1° Jules-Joseph, marquis d'Aoust, né à Arras en 1817, décédé à Paris en 1886, qui de son mariage avec Mlle de Sayve, décédée en 1888, ne laissa qu'une fille mariée en 1868 au marquis de Barbentane; 2° Adolphe-Alphonse, comte, puis marquis, d'Aoust, qui mourut à Paris en 1909 sans avoir eu d'enfants des deux unions qu'il avait contractées en 1847 avec Mlle Feutrier et en 1898 avec Mlle Verger.

ARCELOT (d'). Armes : d'*azur à une aigle s'essorant d'or, posée sur une terrasse d'argent; au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules* (aliàs *au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent*). — Couronne : *de Comte.* — Tenants : *deux sauvages* [1].

La famille d'Arcelot appartient à la noblesse de Bourgogne.

La notice que M. d'Arbaumont lui a consacrée dans son *Armorial de la Chambre des comptes de Dijon* contient de graves erreurs. On en trouvera une généalogie assez complète dans le tome X de l'*Armorial de la noblesse de France* de MM. d'Auriac et de Gennes. On trouvera aussi dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit sous Louis XVI pour être admis à l'École militaire.

Jean Arcelot, auquel remonte la filiation, résidait sous Louis XIII à Dijon avec sa femme, Charlotte Duguet. Il eut, entre autres enfants,

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Arcelot dans le premier volume de cet ouvrage.

deux fils : 1° Bénigne Arcelot, qui continua la lignée et dont il va être parlé ; 2° Claude Arcelot, né à Dijon en 1632, longtemps contrôleur au grenier à sel de Montbrison, pourvu en 1705 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie du Parlement de Bourgogne, décédé en 1708, dont le fils, Antoine, né à Montbrison en 1677, reçu en 1697 conseiller maître en la Chambre des comptes de Dijon, marié à Jeanne Turrel, n'eut qu'une fille. Bénigne Arcelot fut pourvu, le 5 mai 1672, de l'office anoblissant de conseiller notaire secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie près le Parlement de Bourgogne, épousa, le 6 octobre 1664, Claudine Tabourot, qui fit son testament en 1682, et mourut en 1689. Son fils, François Arcelot, né en 1670, officier de dragons, épousa, le 3 juin 1711, Bonaventure Bouvot, fille d'un conseiller au siège présidial de la Montagne, demeurant à Châtillon-sur-Seine. Il fut père de Claude-Josué Arcelot, Sgr de Flavigny, né en 1713 à Flavigny, au diocèse d'Autun, qui épousa, le 14 juillet 1744, Claude de Badier, fille d'un lieutenant civil au bailliage de Chaulieu, et qui se rendit acquéreur, en 1756, de la terre de Dracy-les-Vitteaux, au bailliage de Semur, conservée par sa descendance jusqu'à nos jours, et grand-père de Bénigne Arcelot, Sgr de Dracy et de Flavigny, né en 1749, qui épousa en 1775 Catherine-Louise de Guyon et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Semur. Ce fut le plus jeune des fils de ce dernier, Louis-Alexandre-Charles d'Arcelot, né à Dracy en 1780, plus tard élève de l'École polytechnique et ingénieur, décédé en 1854 sans postérité masculine, qui fit pour être admis à l'École militaire les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut. Louis-Josué d'Arcelot, né en 1776, fils aîné de Bénigne, épousa en 1809 Mlle Dugon, fut maire de Dracy sous la Restauration et mourut en 1859 laissant plusieurs enfants.

Principales alliances : Bizouard de Montille, Chevignard 1718, Duguet, le Mulier, Dugon, etc.

ARMAN de CAILLAVET.

Jean-Lucien Arman, né à Bordeaux en 1811, constructeur de navires dans cette ville, décédé en 1873, fut longtemps conseiller général et député de la Gironde. Il avait été nommé en 1864 commandeur de la Légion d'honneur. Jean-Lucien Arman avait épousé Mlle de Caillavet. Il fut père d'Albert Arman, marié à Mlle Lippmann, qui fut connu sous le nom d'Arman de Caillavet, et grand-père de Gaston Arman de Caillavet, auteur dramatique bien connu, marié en 1893 à Mlle Pouquet, décédé en 1915.

ARNAUD de VITROLLES (d'). Armes : d'*azur à un lion d'or, armé et*

lampassé de gueules. — Aliàs : *tranché d'azur sur gueules à une bande d'or, bordée de sable, brochant sur le tranché, accompagnée en chef d'une fleur de lys d'or et en pointe d'une rose d'argent,* qui est d'Arnaud du Rousset, *et chargée en abîme d'un écu d'azur à un lion d'or, armé et lampassé de gueules.* — Couronne : *de Comte,* aliàs *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Devise : Eo DULCIOR QUO FORTIOR [1].

La famille D'ARNAUD DE VITROLLES appartient à la noblesse de Provence.

Elle a eu pour berceau la ville de Sisteron. Son auteur, Joseph Arnaud, de Sisteron, vint se fixer à Aix, y épousa en 1667 Christine de Laurens, de la famille des seigneurs de Brue, et fut pourvu, le 18 janvier 1685, de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie du Parlement de Provence. Joseph Arnaud, Sgr de Nibles, fils du précédent, marié successivement à Anne de Richery et à Élisabeth de Meyronnet-Saint-Marc, décédé à Aix en 1746, fut pourvu, en janvier 1694, de la charge de conseiller au Parlement de Provence. Il résigna cette charge en 1727 en faveur de son fils, Jules-François-Alphonse Arnaud, Sgr de Nibles, né à Aix en 1695, décédé dans la même ville en 1785. Ce dernier avait épousé Geneviève de Suffren de Saint-Cannat, sœur du célèbre bailli de Suffren. Il échangea sa seigneurie de Nibles contre l'importante seigneurie de Vitrolles, située près de Gap, en Dauphiné, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom. Il fut dès lors connu sous le titre de baron de Vitrolles. Il avait résigné en 1759 sa charge de conseiller au Parlement en faveur de son fils, Paul-Augustin Arnaud de Nibles, baron de Vitrolles, né à Aix en 1737, marié à Françoise-Joséphine de Pina. Paul-Augustin conserva sa charge jusqu'à l'époque de la Révolution, émigra et mourut à Chambéry le 18 novembre 1791. Son fils, Eugène-François-Auguste d'Arnaud, baron de Vitrolles, né au château de Vitrolles en 1774, était membre du Collège électoral des Hautes-Alpes quand il fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 15 juin 1812. Ardent royaliste, le baron de Vitrolles contribua beaucoup par son zèle au rétablissement de la maison de Bourbon en 1814, fut nommé successivement ambassadeur, ministre d'État, grand-officier de la Légion d'honneur et fut, enfin, créé pair de France héréditaire par ordonnance royale du 27 janvier 1830. Il vécut dans la retraite après la révolution de juillet et mourut fort âgé à Paris en 1854. Il avait épousé en Allemagne en

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Arnaud de Vitrolles dans le premier volume de ce Dictionnaire.

1795, pendant l'émigration, Thérèse de Folleville, fille adoptive de la duchesse de Bouillon [1]. Leur fils, Oswald, né à Erfurt en 1796, lieutenant colonel, conseiller général des Hautes-Alpes, marié en 1831 à M[lle] d'Arbaud-Jouques, décédé à Tournon en 1876, fut connu sous le titre de comte de Vitrolles. D'après les généalogistes contemporains ce titre de comte lui aurait été concédé à une date inconnue par ordonnance du roi Louis XVIII. Il n'est pas fait mention de cette ordonnance dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, l'ouvrage pourtant si complet du vicomte Révérend. Charles-Théodore, comte de Vitrolles, né en 1832, fils d'Oswald, fut conseiller général des Hautes-Alpes. De son mariage avec M[lle] de Maussion-Montgoubert, décédée à Marseille en 1884, il a eu six fils dont l'aîné, né en 1868, a épousé en 1896 M[lle] des Isnards.

Principales alliances : de Meyronnet-Saint-Marc, de Suffren, de Calvière, de Pina, d'Arbaud-Jouques, de Maussion, des Isnards, etc.

La famille Arnaud de Riez, de Châteauneuf, de Rousset et de Monier, dont les Arnaud de Vitrolles ont de nos jours adopté les armoiries, a occupé un rang très distingué dans l'aristocratie de Provence. Les généalogistes lui ont attribué une noblesse très ancienne. Artefeuil en fait remonter la filiation à Almerand Arnaud, vivant en 960, qui aurait porté les titres de seigneur de Moustiers et de prince de la ville de Riez. On peut voir dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence*, le manuscrit publié en 1912 par le baron du Roure, que dans la réalité elle descendait d'Honoré Arnaud, marchand drapier à Valensole, marié à Riez en 1492 à Antoinette Fabre, héritière d'une partie de la seigneurie de Riez. Melchior Arnaud, fils d'Honoré, se qualifiait bourgeois de Riez. Il épousa en 1536 Honorade Miraillet et fut père de Claude Arnaud, Cosgr de Riez, qui épousa en 1584 Anne d'Agoult d'Ollières, d'une des plus illustres maisons de Provence, et qui fut reçu en 1571 conseiller au Parlement d'Aix. La descendance de Claude Arnaud se partagea en plusieurs branches qui furent maintenues dans leur noblesse par jugements de 1668 et de 1710. Elle s'éteignit dans la première moitié du XIX[e] siècle.

Il a existé dans la noblesse de Provence une autre famille Arnaud qui portait pour armes : *de gueules à un cœur d'or soutenu d'un croissant d'argent ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.* L'auteur de cette famille, Ignace Arnaud, épousa en 1693 Anne de Cazeneuve, fille d'un conseiller du Roi au siège général d'Aix, et fut pourvu, le 20 octobre 1723, de l'office anoblissant de secrétaire du

[1] On peut voir dans le *Journal d'une femme de cinquante ans* (t. II, p. 173), que dans la réalité M[me] de Vitrolles était fille naturelle du prince Emmanuel de Salm et de la duchesse de Bouillon, née princesse de Hesse-Rothenbourg.

Roi près la chancellerie d'Aix. Son fils, François-Melchior Arnaud, consul d'Aix, procureur du Pays en 1740, épousa en 1724 Thérèse Cadet. Il fut père de Gaspard d'Arnaud, qui épousa en 1772 Jeanne Gérin, et de Jean-Baptiste-Sextius Arnaud, garde de la marine, qui épousa Marie Martin. Georges-François Arnaud, fils de Gaspard, épousa en 1805 Marguerite-Rosalie de Brun de Boades. Il fut père de François-Jean-Baptiste Arnaud, né en 1810, demeurant à Claviers, qui épousa en 1840 Marie-Pauline Castel et qui en eut peut-être postérité.

ARNAULT de GUÉNYVEAU. Armes (ce sont celles de la famille de Guényveau) : d'*azur à une fasce dentelée d'or, chargée de trois merlettes de sable et accompagnée de trois croix pattées d'or,* 2 et 1 [1].

Famille d'ancienne bourgeoisie, originaire de la petite ville de Mirebeau, près de Châtellerault, en Poitou.

On trouvera des renseignements sur les ARNAULT DE GUÉNYVEAU dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau et dans les *Filiations bretonnes* de M. de la Messelière.

Pierre Arnault, sieur de Verrines, auquel ce dernier travail fait remonter la filiation, fut inhumé à Mirebeau le 15 août 1659. Son arrière-petit-fils, Jean Arnault, né en 1725, marié à Henriette Georget, en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean Arnault, sieur du Rivau-Brault, né en 1763, qui épousa en 1793 Élisabeth de Guényveau; 2° Pierre-Auguste Arnault, né à Richelieu en 1768, qui épousa en 1798 Anne Duval et qui n'en eut que des filles. L'aîné de ces deux frères, Jean, eut à son tour deux fils qui joignirent à leur nom celui de la famille de leur mère et qui furent connus sous le nom d'Arnault de Guényveau : 1° Jean, né en 1796, dont il va être parlé; 2° Alexandre, né en 1798, décédé en 1880, dont la fille unique épousa le vicomte de Beaucorps. Jean Arnault de Guényveau fut conseiller à la Cour royale de Poitiers et mourut en 1871. Il laissa deux fils qui, par décret du 30 juillet 1874, furent autorisés à joindre régulièrement à leur nom celui de la famille de Guényveau. L'aîné de ces fils, Henri, né à Fontenay-le-Comte en 1831, fut avocat général à la Cour de Rennes; il a laissé un fils, Jean, né en 1874. Le puîné, Septime, né à Fontenay-le-Comte en 1839, zouave pontifical, décédé à Poitiers en 1907, a laissé postérité de son mariage avec M[lle] Boutaloup; il avait été honoré du titre de comte romain par bref pontifical de 1888.

Principales alliances : Arnault de la Ménardière 1831, de Chatei-

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Arnault de Guényveau dans le premier volume de cet ouvrage.

gner, de Beaucorps, de Guényveau 1793, de la Douespe du Fougerais 1861, Cretté de Palluel 1904, etc.

ARNOULX de PIREY. Armes : d'*azur à un sautoir d'or accompagné de deux roses tigées d'argent en chef et d'un croissant de même en pointe*. — Aliàs : *d'azur à un sautoir d'or accompagné d'une tige de pensée, mouvante de la pointe et soutenue d'un croissant d'argent, se divisant en deux fleurs, une à chaque flanc du sautoir*. — Couronne : *de Comte* [1].

La famille Arnoulx de Pirey appartient à la noblesse de Franche-Comté.

On trouvera sa généalogie dans le tome IX de l'*Armorial de la noblesse de France* de MM. d'Auriac et de Gennes.

Ce travail fait remonter la filiation à Antoine Arnoulx dont le fils, Jean, épousa Denise Teste par contrat du 22 février 1634 et fit son testament le 4 novembre 1656. Claude Arnoulx, fils de Jean, était en 1690 procureur postulant au bailliage d'Ornans. Il avait épousé, le 12 septembre 1679, Marguerite Clément. Leur fils, Bon-Ignace Arnoulx, né en 1685, conseilleur assesseur, vicomte mayeur et lieutenant de police de Besançon, marié, le 29 août 1707, à Mlle Alviset, fut père de Claude-Pierre Arnoulx, Sgr de Pirey et de Provenchères, né en 1721, marié en 1750 à Mlle Broquard de Lavernay, qui fut reçu en 1743 conseiller au Parlement de Besançon et qui fut anobli par sa charge, grand-père d'Ignace-Mathias Arnoulx de Pirey, né en 1753, marié en 1788 à Mlle le Bas de Bouclans, qui fut reçu en 1778 conseiller au même Parlement, bisaïeul de Charles-Ignace Arnoulx de Pirey, né en 1788, garde du corps de Louis XVIII, marié en 1825 à Mlle de Veyle, et trisaïeul de Ferdinand-Charles Arnoulx de Pirey qui épousa en 1856 Mlle de Longeville. et dont la descendance subsiste.

La famille Arnoulx de Pirey n'est pas titrée.

Principales alliances : Alviset 1707, Broquart de Lavernay 1750, Le Bas de Bouclans 1788, de Veyle 1825, de Jouffroy d'Abbans, Mareschal de Longeville 1856, de Sambucy 1900, Maulbon d'Arbaumont 1882, de Froissard-Broissia 1892, Mazamat de Lisle 1904, etc.

ARUNDEL (aliàs **Arandel**, ou **Arendel**,) **de MERCASTEL et de CONDÉ** (d'). Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné de trois hirondelles de sable, deux en chef et une en pointe*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*. — Cimier : *un lion naissant d'or*,

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Arnoulx de Pirey dans le premier volume de cet ouvrage.

armé et lampassé de gueules et coiffé d'une couronne de Marquis. — Devise : Déo data. — Autre devise : Deus et Rex. — Cri de guerre : Hirondelle, Notre-Dame d'Arundel[1].

La famille d'Arandel, ou d'Arundel, appartient à la noblesse de Normandie.

On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et dans le tome IX de l'*Armorial de la noblesse de France* fondé par M. d'Auriac.

Les généalogistes modernes ont cherché à lui attribuer une origine très reculée et à la rattacher à une puissante famille anglaise du nom d'Arundel.

Dans la réalité elle a pour auteur Claude d'Arandel, fils de feu Antoine et de damoiselle Marguerite de Bouju, demeurant en la paroisse de la Feuillie, vicomté de Lyons, qui, étant âgé de plus de 77 ans, fut anobli par lettres patentes du roi Henri IV, données à Paris en janvier 1608, en considération de son honnête extraction, de ses services militaires et de ceux de quatre des cinq fils qu'il avait eus de son mariage avec Claude de Monsures. Deux de ces fils avaient été tués à l'ennemi ; deux autres étaient alors en Hongrie au service de l'Empereur. Lesdites lettres furent enregistrées en juin 1624 à la Chambre des comptes de Normandie et le 13 janvier 1629 à la Cour des aides de la même province.

Mathias d'Arandel, Sgr de Guémicourt, en la vicomté de Conches, cinquième fils de Claude, épousa, par contrat du 2 août 1623, Isabeau de Clercy, d'une ancienne famille chevaleresque du pays de Caux, et fut père de Jean d'Arandel, Sgr de Guémicourt, qui épousa Louise d'Amerval par contrat passé à Abbeville le 16 février 1651 et qui continua la lignée.

Lors de la grande recherche commencée en 1666, la famille d'Arandel, ou d'Arundel, eut beaucoup de peine à faire reconnaître sa noblesse. M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, refusa de la maintenir noble attendu qu'un édit d'août 1664 avait révoqué tous les anoblissements concédés depuis le 10 janvier 1611 et que les lettres de 1608 n'avaient été enregistrées que postérieurement à cette date de 1611 ; il la renvoya donc devant le Conseil d'État par jugement du 5 septembre 1668. Le Conseil d'État n'admit pas davantage les prétentions nobiliaires de la famille d'Arandel et, par arrêt du 12 février 1671, la condamna comme usurpatrice de noblesse à payer une amende de 2000 livres. Nicolas d'Arandel, Sgr de Guémicourt,

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Arundel dans le premier volume de cet ouvrage.

fils de Jean, obtint, enfin, en août 1676, en considération de ses services militaires, de nouvelles lettres patentes qui le confirmaient définitivement dans sa noblesse et dans sa qualité d'écuyer. Il épousa, le 30 mars 1677, Anne-Marguerite de Charlet et continua la lignée.

Son petit-fils, Louis-Jacques d'Arundel de Condé, marié en 1763 à Marie-Philippe de Miannay, en eut sept fils qui furent tous officiers et dont quatre furent tués à l'ennemi. L'un de ces fils, Henri-Beuve d'Arundel, marié à Apolline de Mercastel, en eut deux fils, décédés sans postérité, qui joignirent à leur nom celui de la famille de leur mère. Un autre, Pierre-Louis d'Arundel de Condé, capitaine garde-côtes, marié en 1817 à M[lle] le Vaillant de Charny, fut père de Louis-Victor d'Arandel, ou d'Arundel, de Condé, qui a eu plusieurs fils de son mariage avec M[lle] Steff, d'origine bavaroise.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Marie-Françoise Darandel de Guémicourt fit en 1749 pour être admise à Saint-Cyr. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Louis et Charles-Amédée Darandel, firent en 1773 et 1780 pour être admis à l'École militaire et celles que leur sœur, Marie-Anne-Julie, née en 1778 aux Vieilles-Landes, fit en 1788 pour être admise à Saint-Cyr.

Principales alliances : de Clercy, de Monsures, d'Amerval, de Mercastel, le Vaillant de Charny, etc.

TOME II

AUBERT de RÉSIE. Armes : *d'azur à un lion d'argent, couronné de même, armé et tacheté de sable.* — Couronne : *de Comte.* — Casque : *de trois quarts, orné de ses lambrequins.* — Cimier : *un lion naissant pareil à celui de l'écu.* — Tenants : *deux sauvages.* — Devise : FIDELIS USQUE AD MORTEM ET ULTRA[1].

La famille AUBERT DE RÉSIE appartient à la noblesse de Franche-Comté.

On trouvera sur elle des renseignements dans les ouvrages que MM. Suchaux et de Lurion ont consacrés aux anciennes familles de cette province. M. Acquier en a donné une généalogie en 1858 dans le tome VI de l'*Armorial général de la France* fondé par M. d'Auriac ; mais ce travail, comme tous ceux qui ont paru dans le même ouvrage, ne doit être accepté qu'avec beaucoup de réserve.

La famille Aubert de Résie a eu pour berceau la petite ville de Pesmes où son premier auteur, Jean Aubert, exerçait le commerce vers le milieu du XVIe siècle. Guillaume Aubert, fils de Jean, était dans les dernières années de ce même siècle un des plus riches négociants de sa région. Son fils, Pierre Aubert, s'apparenta à une partie de la noblesse de la province par le mariage qu'il contracta, le 3 novembre 1626, avec Françoise de Lallemand, fille d'un chevalier de Saint-Georges. Il prit d'abord à ferme les terres seigneuriales de la Grande et de la Petite-Résie et s'en rendit, plus tard, acquéreur. Il fut, enfin, anobli, en 1630, par lettres patentes de Philippe IV, roi d'Espagne. Lambert Daubert, Sgr de la Grande et de la Petite-Résie, fils du précédent, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Gray). Il avait été gentilhomme de la grande vénerie du Roi et avait épousé successivement Christine de Capris, puis, en 1679, Jeanne Taboureau, veuve de Pierre Grignet. Il eut quatre fils : 1° Emmanuel, officier de dragons, tué à l'ennemi en 1690 ; 2° Claude-François, Sgr de Chevigney, capitaine de dragons au régiment de la Reine, reçu en 1707 chevalier d'honneur en la

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Aubert de Résie dans le tome II de ce Dictionnaire.

Chambre des comptes de Dôle, décédé en 1715, qui épousa en 1707 Jeanne Grignet et n'en eut que deux filles ; 3° Charles, Sgr de la Grande et de la Petite-Résie, né du second lit, qui épousa en 1711 Jeanne-Françoise Clerc, fille d'un lieutenant général au bailliage et siège présidial de Gray, et qui continua la lignée ; 4° Philippe, connu sous le titre de chevalier de Résie, maréchal de camp, qui épousa en 1740 Mlle Chaudet de Vallenville, fille d'un trésorier de France au bureau des finances de Caen, et qui mourut en 1760 sans postérité. Lambert Aubert d'Andelot de Résie, fils aîné de Charles, épousa en 1747 sa cousine, Jeanne-Françoise Grignet. Il fut père de Jean-Baptiste-Alexandre Aubert de Résie, né en 1753, chevalier de Saint-Louis, marié en 1784 à Mlle de Ganay, décédé à Fribourg en 1801 pendant l'émigration, dont descendent les divers représentants actuels. Lambert Aubert de Résie, né en 1785, fils aîné du précédent, marié en Écosse en 1812 à miss Carlyle, décédé sans postérité, fut connu le premier sous le titre de comte de Résie qui depuis lors a été conservé par le chef de la famille.

M. et Mlle de Résie prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Vesoul.

La famille Aubert de Résie a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, deux chanoinesses de Baume-les-Dames, un préfet apostolique à Saint-Domingue en 1791, massacré lors de l'insurrection des noirs dans cette île, un page du duc d'Orléans (Pierre Aubert de Résie, né en 1713), etc.

Principales alliances : Grignet (4 fois), de Froissard 1609, Mairot, de Lallemand 1626, d'Esterno, de Darbonnay 1656, de Ganay 1784, Carlyle 1812, Renaud d'Avesnes des Méloizes 1892, Badier de Verseilles, etc.

AURRAN et AURRAN de PIERREFEU. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 22 mars 1831) : *d'azur à un lion d'or ; au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules.*

La famille AURRAN DE PIERREFEU était honorablement connue en Provence dès le XVIIIe siècle.

Jean-Louis Aurran, sieur de Pierrefeu, officier, avait épousé vers 1765 Thérèse-Charlotte de Geffroy d'Antrechaux. Leur fils, Jacques-Casimir Aurran de Pierrefeu, né en 1769 à Cuers (Var), député du Var, conseiller général du même département, décédé dans sa ville natale en 1835, reçut le titre héréditaire de baron, par lettres patentes du roi Louis-Philippe du 22 mars 1831, avec institution en majorat de sa terre de Fontfreyc. Il avait épousé Marie-Désirée Barry. Il en eut

un fils, Pierre-Louis, baron Aurran de Pierrefeu, né à Cuers en 1806, qui mourut à Marseille en 1875 sans avoir été marié. Il eut aussi plusieurs filles : Mme de Pessonneaux du Puget, décédée à Cuers en 1902, Mme de Robineau de Beaulieu, décédée à Cuers en 1900, Mme Rambaud de Faval, décédée à Pierrefeu en 1894, et Mme du Roure, décédée à Cotignac.

Principales alliances : de Selle 1798, 1833, Geffroy d'Antrechaux, de Pessonneaux du Puget, etc.

AUSSAGUEL de LASBORDES (d'). Armes : *d'azur à l'aigle volant d'argent tenant dans ses serres une toison de même.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : LA FIDÉLITÉ ME GUIDE[1].

La famille D'AUSSAGUEL DE LASBORDES appartient à la noblesse parlementaire de Toulouse.

Elle est originaire de la ville d'Alby à laquelle elle a donné des consuls dès le milieu du XIVe siècle. M. Villain, qui en a donné une généalogie dans la *France moderne*, en fait remonter la filiation à Pierre-Bernard d'Aussaguel, sieur de Lasbordes, docteur ès droits, consul d'Alby en 1560, marié, le 16 janvier 1561, à Catherine de Lafargue. Jean-Barthélemy d'Aussaguel, sieur de Lasbordes, fils de Pierre-Bernard, fut docteur et avocat et assesseur de la maison de ville d'Alby; il épousa en 1601 Anne du Périer. Il fut père de Guillaume d'Aussaguel, sieur de Lasbordes, né le 1er mars 1605, docteur et avocat, et grand-père de Raymond d'Aussaguel, sieur de Lasbordes, né à Alby le 14 mars 1648, marié en 1675 à Isabeau de Reynaudin, qui vint se fixer à Toulouse, qui fut avocat, puis, en 1689, conseiller au Parlement de cette ville et qui fut anobli par sa charge. Balthazar et Hector d'Aussaguel de Lasbordes, petit-fils et arrière-petit-fils de Raymond, furent également conseillers au Parlement de Toulouse. Le second d'entre eux prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Il périt à Paris sur l'échafaud révolutionnaire le 6 juillet 1794. Il avait eu plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Henri-Antoine, né en 1788, fut général de division; il ne laissa que deux filles. Un autre, Benjamin-Constant, marié à Mlle de Toulouse-Lautrec, décédé en 1865, fut l'aïeul des représentants actuels.

La famille d'Aussaguel de Lasbordes ne doit pas être confondue avec la famille de Raymond de Lasbordes, de la même province.

En dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice elle a fourni des magistrats et des officiers distingués.

Son chef est connu sous le titre de comte de Lasbordes.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Aussaguel de Lasbordes dans le tome II de cet ouvrage.

Principales alliances : de Boutaric, de Seguin des Hours, de Toulouse-Lautrec, de Solan-Bethmale, d'Astugue de Buzon, de Combettes, etc.

BACHASSON de MONTALIVET.

Charles-Victor Bachasson de Montalivet fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Conseil supérieur de Corse. Il eut pour successeur dans cet office, le 22 septembre 1779, son frère, Claude Bachasson de la Chusine, né en 1710.

BAHEZRE de LANLAY et de CREC' HAMBLAIS.

M. Acquier a donné dans le tome VII de l'*Armorial de la noblesse de France* une généalogie très sommaire de la branche des seigneurs de Crec' hamblais, ou Créamblay. D'après cet auteur François le Bahezre, sieur de Crech' hamblais, ou Créamblais, condamné comme usurpateur en 1669, eut trois fils, Maurice, Claude-François et Claude-Maurice, qui auraient été maintenus dans leur noblesse en 1675 par arrêt du Conseil d'État. Cet arrêt n'est mentionné ni par Potier de Courcy, ni par Kerviler dans leurs savants ouvrages sur la noblesse de Bretagne.

BAILLIVY (de).

La famille de Baillivy s'est éteinte avec Jean-Gustave, comte de Baillivy, décédé en 1873, et avec ses deux filles, la marquise de Héere, décédée en 1875, et la marquise de Frémeur.

BARBOTAN (de).

La famille des seigneurs primitifs de Barbotan s'éteignit au début du xve siècle dans une branche de la famille de Saint-Lary qui en releva le nom et les armes.

Arnaud de Barbotan, Sgr de Barbotan, épousa, avant 1377, Messende d'Arbeyssan. Il en eut une fille unique, Mabilie, héritière des biens de sa maison, qui épousa, avant 1405, Pierre de Saint-Lary, damoiseau, Sgr de Saint-Lary, en Gaure, et Cosgr de Gavarret, en Fezensac. Le 20 avril 1411 Pierre de Saint-Lary, Sgr de Barbotan, rendit hommage à l'archevêque d'Auch au nom de sa femme, Mabilie de Barbotan, pour le quart des dîmes de Gueyse. Il fut père d'Aymeric de Saint-Lary, aliàs de Barbotan, Sgr de Barbotan, qui fit une donation, le 20 septembre 1466, en qualité d'héritier de sa mère, Mabilie de Barbotan, et de son aïeul, Arnaud de Barbotan. Ce gentilhomme fut le fondateur de la famille de Barbotan qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours[1].

[1] Cet article rectifie la notice qui avait été consacrée à la famille de Barbotan dans le tome II de cet ouvrage.

BARET de LIMÉ (du). Armes : *d'azur à trois fasces d'or accompagnées en chef d'une étoile du même* [1].

La famille du Baret de Limé est originaire de la Haute-Picardie où elle était honorablement connue dès le XVII[e] siècle.

Marie-Jeanne du Baret, femme de François Quilliet, écuyer, conseiller du Roi et son avocat au bureau des finances de Soissons, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes : *fascé d'or et d'azur; au chef d'azur chargé d'une étoile d'argent*. Son frère, Claude du Baret, bourgeois de Paris, fit enregistrer au même Armorial (registre de Paris) les armes suivantes : *d'azur à trois bandes d'or, celle du milieu chargée en chef d'une étoile d'azur*.

Nicolas du Baret, frère des précédents, fut receveur des gages au bureau des finances de Soissons, puis receveur général des domaines du Roi au département d'Avesnes et mourut à Braine le 8 août 1705. Il avait acquis en janvier 1702 la seigneurie et vicomté de Limé. Sa veuve, Françoise-Angélique Archin, mourut à Braine en 1729 à l'âge de 73 ans. Leur fils, Nicolas du Baret de Limé, directeur de la vente des offices d'artillerie à Paris, fut pourvu en 1707 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue en 1724. Il avait épousé à Paris en 1703 Marie Féreau. Il fut père de Claude-Nicolas du Baret, sieur de Limé, né à Paris en 1706, receveur général des tabacs au Havre, décédé à Soissons en 1777, qui épousa au Havre en 1764 Catherine-Jeanne Larcher, grand-père de Louis-Nicolas du Baret de Limé, né au Havre en 1766, inspecteur général des forêts, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1841, qui épousa à Rouen en 1786 Marie-Julie le Carpentier du Mesnil, et bisaïeul de Nicolas-Julien du Baret de Limé, né en 1790, colonel d'état-major, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, décédé à Montpellier en 1875, qui épousa à Tours en 1819 sa cousine, Marie-Élisabeth le Carpentier du Mesnil, et qui continua la descendance, et de Louis-Jérémie du Baret de Limé, officier, qui disparut en 1812 au passage de la Bérézina.

La famille du Baret de Limé a fourni de nombreux officiers dont deux colonels, officiers de la Légion d'honneur.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de baron.

Principales alliances : de Villereau 1786, le Carpentier du Mesnil 1786, 1819, Duchon 1844, Cotton de Bennetot 1848, Genty de Bussy 1901, de Bruchard 1878, de Rocquigny 1913, etc.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille du Baret de Limé dans le tome II de cet ouvrage.

BARRY (de), dans les Landes.

L'auteur de cette famille, Pierre de Barry, laissa deux fils. L'un de ces fils, François, fut l'auteur de la famille Dubarry de Bière et de Saint-Jean d'Angles (voyez ce nom) qui compte encore des représentants. L'autre, Jean Dubarry, né au Houga, en Bas-Armagnac, fut nommé contrôleur ordinaire de la maison du roi de Navarre par lettres de ce prince données à Orthez le 11 septembre 1555. Il épousa d'abord Françoise de Lajus, se remaria à demoiselle Marie d'Estalens par contrat passé le 7 août 1556 devant notaire au Houga et vendit, par acte du 17 avril 1567, plusieurs maisons que celle-ci possédait à Saint-Sever. Il laissa trois fils. Les deux aînés, Antoine et Jean, furent les auteurs de la famille Dubarry du Verger, de Cérès et de Lezquerou (voyez ce nom) à laquelle appartenait le comte du Barry, mari de la favorite de Louis XV. Le plus jeune, monsieur Daniel de Barry, licencié ès droits, épousa Jehanne d'Abadie par contrat passé à Saint-Sever le 25 juin 1593 et continua la descendance de la famille de Barry [1].

BARTHELOT d'OZENAY, de RAMBUTEAU et de BELLEFONDS (de).

Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois trèfles du même.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Le comte de Rambuteau reçut en 1810 les armes suivantes : *parti : au 1 d'azur à un chevron d'or accompagné de trois trèfles du même ; au 2 coupé d'azur à trois fasces d'or, surmontées en chef de trois annelets du même, et de gueules plein ; au franc quartier d'azur à un portique ouvert à deux colonnes surmontées d'un fronton d'or et accompagné des deux lettres D. A. du même.*

La famille de Barthelot appartient à la noblesse du Mâconnais. D'après une tradition elle serait originaire du bourg de Castelmorand, près de Montauban, en Bas-Quercy.

Elle était déjà partagée à la fin du XVIe siècle en deux grandes branches dont on ne connaît pas le point de jonction, celle des seigneurs d'Ozenay et de Rambuteau et celle des seigneurs de Bellefonds. On trouvera une généalogie de la première de ces branches dans l'*Armorial de la Chambre des comptes de Dijon* de M. d'Arbaumont. On trouvera une généalogie de la seconde branche dans le tome IV de l'*Armorial de la noblesse de France* de M. d'Auriac.

La branche d'Ozenay était représentée à la fin du XVIe siècle par

[1] Cet article complète et rectifie celui qui avait été consacré à la famille landaise de Barry dans le tome II de cet ouvrage.

deux frères, Claude Barthelot, Sgr d'Ozenay et de Gratey, contrôleur des aides et du domaine au bailliage de Mâcon, élu en l'élection de cette ville, qui épousa en 1574 Pierrette de Rymond, et Pierre Barthelot, Sgr de Rambuteau, élu à Mâcon, juge royal en la chatellenie du Bois-Sainte-Marie, qui demeura célibataire. Philibert Barthelot, Sgr d'Ozenay, de Gratey, de Rambuteau, etc., fils de Claude, fut contrôleur du domaine au bailliage de Mâcon et conseiller au présidial de cette ville. Il épousa successivement en 1605 Marguerite de Bullion et en 1632 Marie Dormy. Henri Barthelot, Sgr des mêmes domaines, né de la première union, fut pourvu, le 20 juillet 1643, de l'office de conseiller maître ordinaire en la Chambre des comptes de Dijon, office qu'il résigna en 1651. Il fut aussi pourvu, le 18 mai 1646, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au grand sceau qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue en 1665. Il avait épousé en 1648 Marguerite Chapuis. Il en eut plusieurs enfants qui furent maintenus dans leur noblesse en 1667, par jugement de l'intendant Bouchu, en raison de l'office de secrétaire du Roi qu'avait exercé leur père. Deux de ses fils, Mathieu Barthelot, Sgr d'Ozenay, de Gratey, etc., lieutenant pour le roi des ville et citadelle de Chalon, marié en 1678 à Marie Pianello de la Valette, et Philibert Barthelot, Sgr de Rambuteau, lieutenant de Roi en Mâconnais, marié en 1677 à Marie de Rymond, furent les auteurs de deux rameaux.

François Barthelot, Sgr d'Ozenay, de Gratey et de Montcrain, fils de Mathieu et chef du premier rameau, marié en 1724 à Marie Bernard, fut admis cette même année en la Chambre de la noblesse des États de Bourgogne. Son fils, Philibert-Éléonor de Barthelot, Sgr d'Ozenay et de Gratey, admis en 1757 aux États de Bourgogne, marié en 1759 à Marie de Colabeau, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mâcon. Ce rameau s'est éteint dans la seconde moitié du XIXe siècle. Jean-Pierre de Barthelot, connu sous le titre de marquis d'Ozenay, mourut en 1862 âgé de 76 ans. La marquise d'Ozenay, née Pomey, mourut à Lyon en 1868 âgée de 88 ans.

Claude Barthelot, Sgr de Rambuteau, fils de Philibert et chef du second rameau, fut brigadier des armées du Roi. Son fils, Charles Barthelot, Sgr de Rambuteau, major au régiment de Conti, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mâcon. Ce rameau a été illustré par son dernier représentant, Claude-Philibert Barthelot de Rambuteau, né à Mâcon en 1781, chambellan de Napoléon Ier, député de Saône-et-Loire, préfet de la Seine de 1833 à 1848, pair de France en 1835, membre libre de l'Académie des Beaux-arts en 1843, décédé en 1869. M. de Rambuteau avait été créé comte de l'Empire par lettres patentes du 27 septembre 1810. De son mariage,

en 1808, avec Mlle de Narbonne-Lara il ne laissa que deux filles, Mme Lombard de Buffières et Mme de Rocca. Son petit-fils, Philibert-Simon Lombard de Buffières, né en 1838, fut autorisé, par décret impérial du 18 novembre 1863, à joindre à son nom celui de : DE RAMBUTEAU. Il fut autorisé par le même décret, puis par lettres patentes du 4 mai 1870, à relever le titre de comte de l'Empire conféré en 1810 à son aïeul maternel. Il avait épousé à Lyon en 1866 Mlle Gautier, aujourd'hui décédée, dont il n'a pas laissé de postérité.

Jean Barthelot, auteur de la branche des seigneurs de Bellefonds, est qualifié noble homme et écuyer dans un acte de 1546. Il épousa, le 22 janvier 1542, Philiberte Boyvin, héritière de la seigneurie d'Écuisse, et fit son testament le 2 octobre 1566. Il fut père de Guillaume Barthelot, Sgr d'Écuisse, qui fit son testament le 8 septembre 1591, et grand-père de Benoît Barthelot, Sgr d'Écuisse, qui épousa, le 29 octobre 1617, Marie Bailly, dame de Meurseaux, et qui continua la lignée. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, cette branche fut condamnée comme usurpatrice par jugement de l'intendant Bouchu. Mais elle se fit maintenir dans sa noblesse et décharger du droit de franc-fief par jugement du 27 avril 1678 de MM. les élus de Bourgogne. Son chef, Nicolas Barthelot, écuyer, Sgr de Meurseauv, Saudon et autres lieux, arrière-petit-fils de Benoit, capitaine au régiment d'infanterie d'Auxerrois, fut admis en 1727 aux États de Bourgogne. Il fut père de Jean-Élisabeth Barthelot de Bellefonds, Sgr de Meurseaux, né en 1729, marié à Nicole Chorel, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mâcon. Ce dernier était le bisaïeul de François-Gabriel de Barthelot de Bellefonds, né en 1835.

Marie Derimont, veuve de Philibert Barthelot, sieur de Rambuteau, lieutenant de Roi au département du Mâconnais ; François Barthelot, Sgr d'Ozenay ; Mathieu Barthelot, Sgr d'Ozenay et autres places, lieutenant de Roi des ville et citadelle de Chalon-sur-Saône, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

La famille Barthelot a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Bullion 1605, de Dormy 1682, Bernard (de la Vernette), Chesnard, Pianello de la Valette, de Villedieu de Torcy 1755, de Pomey, de Damas 1705, de Narbonne-Lara, Lombard de Buffières, de Bongars 1649, de Veyny d'Arbouse, de Mesgrigny 1802, etc.

BARTHOMIVAT de la BESSE et de NEUFVILLE. Armes : *d'azur à un*

chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent. — La branche cadette, ou de Neufville, porte les armes suivantes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent, surmonté d'une fasce de même et rehaussé d'un chef d'or chargé de deux tau, ou croix de Saint-Antoine, d'azur.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Devise : SOLA VIRTUTE FIT HOMO [1].

La famille BARTHOMIVAT, originaire de la petite ville de Saint-Gervais, en Auvergne, est anciennement connue dans sa région.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les ouvrages du docteur de Ribier et Acquier, successeur de d'Auriac, en a donné une généalogie dans le tome VII de son *Armorial général de la noblesse de France.*

La famille Barthomivat était représentée au milieu du XVIIe siècle, d'après le travail d'Acquier, par deux frères, Jean et Antoine, qui furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

L'auteur de la branche aînée, Jean Barthomivat, Sgr de la Besse, épousa Charlotte de Servières par contrat du 27 août 1650. Il fut père de Claude Barthomivat, Sgr de la Besse, qui épousa, le 16 décembre 1703, Françoise de Jadon. Celle-ci, étant veuve, se fit délivrer pour ses enfants, le 23 juin 1712, un extrait collationné d'une ordonnance de maintenue de noblesse que M. de Fortia, intendant de la province, aurait rendue, le 15 janvier 1667, en faveur de la branche cadette. Elle fut mère de Charles Barthomivat, Sgr de la Besse, marié en 1730 à Anne de Bégon de la Rouzière, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 18 avril 1752, par arrêt de la Cour des aides de Paris, grand-père de Claude Barthomivat de la Besse, marié en 1773 à Jeanne-Nicole de Bonnevie de Pogniat, qui fut chevalier de Saint-Louis, et bisaïeule de Nicolas-Jules Barthomivat de la Besse, né en 1776, qui fit en 1784 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire et qui servit plus tard avec distinction à l'armée des Princes. M. Barthomivat de la Besse prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bourbonnais. Le chef de cette branche est connu de nos jours sous le titre de comte de la Besse.

La branche cadette est connue sous le nom de Barthomivat de Neufville. Son auteur, Antoine Barthomivat, Sgr de la Brousse et de la Chaux, baptisé à Saint-Gervais le 6 octobre 1633, épousa successivement en 1657 Gervaise Botte et en 1660 Marie Astorgue. Il fut, paraît-il, maintenu dans sa noblesse, le 15 janvier 1667, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne. Ce jugement, conservé dans

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Barthomivat dans le tome II de cet ouvrage.

les archives de la famille, n'est pas mentionné par Lainé dans son *Nobiliaire d'Auvergne* et le docteur de Ribier déclare, dans ses *Recherches de la noblesse d'Auvergne*, n'en avoir trouvé aucune trace ni à la Bibliothèque de Clermont, ni aux Archives du Puy-de-Dôme. Ce dernier auteur mentionne toutefois une lettre, datée du 4 juin 1859, dans laquelle M. Acquier, directeur de l'*Armorial général de la noblesse de France*, dit en posséder une expédition légalisée. D'après ce jugement, son obtenteur, Antoine Barthomivat, aurait été fils de Blaise Barthomivat, baptisé à Saint-Gervais le 5 octobre 1599, marié à Anne Beneyton, petit-fils d'autre Gervais Barthomivat, conseiller du Roi élu en l'élection de Gannat en 1629, et d'Antoinette du Fraisse et arrière-petit-fils d'autre Gervais Barthomivat, marié à Anne Brosson, qui était lui-même fils cadet de François Barthomivat. Pierre Barthomivat de Neufville, fils d'Antoine, épousa en 1698 Anne Faure. Il fut père de Jean-Baptiste Barthomivat de Neufville, qui épousa en 1730 Marguerite Grellet, grand-père de Gilbert Barthomivat de Neufville, qui épousa en 1774 Marie-Anne Paty, bisaïeul de François-Charles Barthomivat de Neufville, qui épousa en 1809 Mlle de Reynaud, fille d'un ancien conseiller en la Cour des aides de Clermont, et trisaïeul de Pierre-Eugène Barthomivat de Neufville qui épousa en 1834 Mlle de Chamerlat et qui continua la lignée. Cette branche n'est pas titrée. On ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

La famille Barthomivat a fourni des officiers distingués, un conseiller au Conseil supérieur de Clermont en 1771, etc.

Principales alliances : de Bégon de la Rouzière 1730, de Bonnevie de Pogniat 1775, de Chamerlat 1834, de Courson de la Villeneuve, de Bourqueney 1901, etc.

TOME III

BAUDRY, en Haute-Normandie.

La famille Baudry, originaire du Havre, appartient à la haute bourgeoisie de Normandie. Un de ses représentants, Aymar Baudry, fut maire du Havre en 1757. Michel-Aymar Baudry, capitaine de cavalerie, marié à Thérèse-Catherine Binet, était sous Louis XVI lieutenant du Vieux Palais de Rouen. Son fils, Aymar Baudry, né en 1783, adjoint au maire de Rouen sous la Restauration, décédé en 1866, épousa en 1812 Rosalie Duvergier de Belay. Il en eut une fille, Mme le Taillandier, décédée en 1879, et un fils, Charles Baudry, né en 1819, décédé en 1895, qui épousa successivement Mlle Sevaistre et Mlle Bultel et dont la descendance subsiste.

Principales alliances : de Longuemare, Lestorey de Boullongne, Homberg, Duvergier de Belay et de Hauranne, Flavigny 1870, etc.

BENOID-PONS de FRELUC. Armes : *de gueules à une torche flamboyante d'or périe en bande, accostée de deux croissants du même ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne : *de Comte.*

Famille d'ancienne bourgeoisie originaire de la Haute-Auvergne.

François-Marie Benoid, docteur en médecine à Allanche, épousa en 1800 Marie-Anne-Sophie Pons, ou Pons de Freluc. Leur fils, Pierre-Jules Benoid, né en 1801 à Murol (Cantal), juge, marié en 1832 à Mlle Loisel de Douzon, recueillit en 1849 la terre de Freluc par donation de son oncle, Pierre-Anne Pons de Freluc, et de sa tante, Jeanne-Gabrielle Pons de Freluc, supérieure des Ursulines de Brive. Il avait été autorisé, par ordonnance royale du 27 décembre 1847, à joindre à son nom celui de Pons. Il a laissé un fils, François-Maurice Benoid-Pons de Freluc, né en 1833.

BERCKEIM (de).

Le chef de la maison de Berckeim, Sigismond-François, né en 1851,

fils aîné du baron Christian, a reçu le titre héréditaire de comte par diplôme du grand-duc de Bade du 18 octobre 1900.

La troisième branche va s'éteindre en la personne du baron Chrétien de Berckeim, né en 1851, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage, en 1875, avec Emma Thiergartner.

TOME IV

BERNARD du HAUT-CILLY. Armes : *tranché endenté de gueules et d'or, le gueules chargé de trois annelets d'or, l'or chargé de trois tourteaux de gueules.* [1]

La famille BERNARD DU HAUT-CILLY appartient à l'ancienne bourgeoisie du nord de la Bretagne. Elle est originaire de la Haute-Picardie et descend d'Antoine Bernard, marié à Madeleine Leclerc, qui était vers le milieu du XVIIe siècle lieutenant général, ou sénéchal, de Mouchy-le-Chatel. Le fils de celui-ci, Denis Bernard, avocat au Parlement de Paris, vint se fixer en Bretagne, fut employé à la réformation de la noblesse de cette province en 1669, puis subdélégué de l'intendant à Saint-Brieuc. Il avait épousé dans cette ville, le 23 juin 1682, Catherine Millet. Il fut père de Jean-Pierre Bernard, sieur du Haut-Cilly, subdélégué de l'intendant à Saint-Brieuc, maire de cette ville en 1719, marié en 1707 à Mlle le Minihy, et grand-père de noble maître Robert-François Bernard, sieur du Haut-Cilly, maire de Lamballe de 1754 à 1758. Un des petits-fils de ce dernier, Auguste Bernard du Haut-Cilly, né à Saint-Malo en 1790, décédé en 1849, fut maire de Saint-Servan. Il était le grand-oncle des représentants actuels.

Principales alliances : de Querhoent, Boulevraie de Passillé, Julien de Zélicourt 1907, etc.

La famille Bernard du Haut-Cilly n'a aucun rapport avec une famille Bernard, éteinte au XVIIe siècle, qui portait pour armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois étoiles de sable,* qui posséda, entre autres biens, les seigneuries de la Bernardais et de Bosquilly, au diocèse de Saint-Brieuc, et qui figura de 1423 à 1535 aux réformations et montres de la noblesse de sa région.

BERNARD-DUTREIL.

Nicolas-Charles BERNARD DU TREIL né à Châteaubriant en 1746, anobli en 1814, fut père de Nicolas Bernard-Dutreil, inspecteur des

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bernard du Haut-Cilly dans le tome IV de cet ouvrage.

domaines, marié à Laval en 1803 à Mlle Bigot, et seulement grand-père du sénateur Jules Bernard-Dutreil, né en 1804.

BETHMANN (de), à Francfort et à Bordeaux. Armes : *parti d'or à une demi-aigle de sable et d'argent à deux bandes de gueules.* — Cimier : *un vol à l'antique de sable.* [1]

La famille de Bethmann, originaire de Gozlar, possédait dès la première moitié du xviiie siècle une puissante maison de banque à Francfort-sur-le-Mein, en Allemagne.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de 1899 et de 1909 et dans l'ouvrage suivant, publié à Francfort en 1898 et tiré seulement à 60 exemplaires : *Simon-Moritz von Bethmann und seine Vorfahren*. On trouvera, enfin, de curieux détails sur les Bethmann dans une brochure publiée à Paris en 1915 : *Les aïeux de M. de Bethmann, chancelier de l'empire d'Allemagne, l'homme au chiffon de papier.*

Simon-Maurice Bethmann, grand bailli d'Ydstein, fils d'un directeur général des monnaies dans le Cercle du Haut-Rhin, à Mayence, épousa vers 1710 une demoiselle Adami, d'une famille du grand commerce de Francfort. Il en eut, entre autres enfants, trois fils, Jean-Philippe, qui fut l'auteur de la branche aînée, demeurée allemande, Simon-Maurice, qui mourut à Francfort en 1782 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Sophie-Elise Rummel, et, enfin, Jean-Jacques, né à Francfort en 1717, qui fut l'auteur de la branche cadette, fixée à Bordeaux.

Jean-Philippe Bethmann, auteur de la branche aînée, fut directeur général des monnaies dans le cercle du Haut-Rhin et succéda à son oncle Jacob Adami dans la direction de sa maison de commerce. Il mourut en 1793 laissant, entre autres enfants, un fils, Simon-Maurice, qui continua la descendance, et deux filles, Suzanne-Elisabeth, qui épousa en 1780 Jean-Jacob Hollweg, et Marie-Elisabeth, qui épousa un gentilhomme français, le vicomte de Flavigny. Cette branche, demeurée allemande, fut anoblie, le 11 mai 1808, par lettres patentes de l'empereur d'Autriche. Ses représentants furent créés barons bavarois par lettres patentes du 9 août 1842, barons badois par lettres du 31 janvier 1854 et barons autrichiens par lettres de 1855.

Johann-Jacob Hollweg, marié en 1780 à Suzanne-Elisabeth Bethmann, devint l'associé de la maison Gebrueder-Bethmann et fut connu sous le nom d'Hollweg, genannt Bethmann. Son fils, Moritz-Auguste, fut anobli en 1840 par lettres du roi de Prusse sous le nom

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bethmann dans le tome IV de cet ouvrage.

de : VON BETHMANN-HOLLWEG. Il était le grand-père du docteur Théobald von Bethmann-Hollweg, nommé en 1909 chancelier de l'empire d'Allemagne, qui dans la réalité n'est pas un Bethmann, mais un Hollweg.

L'auteur de la branche cadette, Jean-Jacques Bethmann, vint très jeune se fixer à Bordeaux, où il fonda une importante maison de commerce, épousa Elisabeth Desclaux de Latané, issue d'une vieille famille protestante de Guienne, et fut nommé en 1768 consul d'Autriche à Bordeaux. Il reçut de l'empereur d'Autriche, par lettres patentes du 15 janvier 1776, dont on trouvera le texte dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 10 octobre 1909, le titre de chevalier de l'Empire romain transmissible à son gendre Metzler et à ses descendants des deux sexes. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux et mourut dans cette ville le 3 septembre 1793. Il avait eu plusieurs fils qui moururent jeunes et ne laissa qu'une fille, Catherine-Elisabeth. Celle-ci épousa, par contrat passé le 2 août 1769 devant Wilhelm Feyerlein, notaire à Francfort, Pierre-Henri Metzler, issu d'une vieille famille de Francfort, alors fixée à Bordeaux. Une clause du contrat de mariage stipula expressément que le nouveau marié joindrait à son nom celui de la famille Bethmann. Pierre-Henri Metzler, ou Metzler de Bethmann, eut deux fils qui laissèrent tomber en désuétude le nom de Metzler pour ne garder que celui de la famille de leur mère. L'aîné de ces fils, Jacques-Philippe de Bethmann, épousa à Bordeaux, le 29 nivose an IV, Elisabeth von Hemert. Il en laissa un fils unique, Charles-Isaac de Bethmann, né en 1805, régent de la Banque de France à Bordeaux, maire de cette ville en 1867, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1871, qui épousa en 1828 Marguerite Balguerie-Stuttemberg et dont la descendance subsiste avec distinction. Cette branche bordelaise de la famille de Bethmann a contracté des alliances avec les familles Johnston 1867, Faure, Schwarzkopf 1796, de Waldner, etc.

BESSEY de BOISSY. Armes de la famille de Boissy de Puycornet : d'*or à une bande de gueules*; *au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent* [1].

L'auteur de cette famille, Jacques-Marie-Félix Bessey, né le 20 janvier 1804, décédé le 24 novembre 1877 à Bioule (Tarn-et-Garonne), avait épousé, le 14 janvier 1824, Gabrielle-Sophie de Boissy de Puycornet, décédée à Bioule en 1860. Il en eut quatre fils qui furent connus sous le nom de BESSEY DE BOISSY : 1° Alfred, décédé à Bioule

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bessey de Boissy dans le tome IV de cet ouvrage.

en 1903 sans avoir été marié ; 2° Ernest, décédé à Bordeaux en 1907 sans avoir été marié ; 3° Aimé, qui épousa Mlle Fert-Bonnet, décédée en 1902 au château de Montalzat (Tarn-et-Garonne), et qui n'en eut pas d'enfants ; 4° Paul-Gabriel, qui épousa en 1874 Marthe Moreau de Sazenay et qui en eut deux fils et une fille. Un décret du 29 octobre 1875 autorisa M. Aimé Bessey, né à Montauban le 31 octobre 1832, demeurant à Bioule (Tarn-et-Garonne), et M. Paul-Gabriel Bessey, né à Montauban le 7 décembre 1834, demeurant également à Bioule, à joindre régulièrement à leur nom celui de : DE BOISSY. Un fils de ce dernier, Jacques Bessey de Boissy, capitaine de chasseurs à pied, à épousé en 1913 une fille du colonel de Villers.

La famille de Boissy d'Auterive était anciennement connue en Quercy où elle possédait sous Louis XVI les seigneuries de Puycornet et de Montalzat. D'après l'*Essai d'un Armorial quercynois* de M. Esquieu elle aurait été maintenue dans sa noblesse, le 19 juin 1702, par jugement de M. Legendre, intendant de Montauban. Ce jugement n'est pas mentionné par Lainé dans son *Nobiliaire de la généralité de Montauban*. M. de Boissy prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montauban. Jean-Jacques de Boissy, connu sous le titre de baron de Puycornet, né le 20 juin 1763, épousa le 24 ventose an IX Mlle d'Estresse, décédée à Montauban en 1848. Il fut le dernier représentant mâle de sa famille et mourut à Montauban en 1830 laissant une fille unique, Mme Bessey.

BILLARD de LORIÈRE. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'or échiqueté d'azur ; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or*, qui est de Vermandois ; *aux 2 et 3 de sable à une croix d'argent, chargée de cinq coquilles de sable*, qui est de Rouvroy de Saint-Simon ; *sur le tout échiqueté d'argent et d'azur*, qui est de Billard. — Tenants : *deux sauvages*[1].

Borel d'Hauterive a donné une généalogie de la famille BILLARD DE LORIÈRE dans son *Annuaire de la noblesse* de 1858. On trouvera aussi beaucoup de renseignements sur cette famille dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les *Dossiers bleus* et dans le *Dictionnaire historique de la Mayenne* de l'abbé Angot.

La famille Billard de Lorière est originaire du Maine où elle occupait au XVIIe siècle un rang assez modeste dans la bourgeoisie.

L'abbé Angot donne la filiation depuis Thomas Billard, demeurant à Ernée, marié à Gillette Ménard, dont le fils, Florent Billard, marié en 1611, était en 1628 avocat fiscal et procureur syndic d'Ernée et

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Billard de Loriere dans le tome IV de cet ouvrage.

dont le petit-fils, noble Ambroise Billard, président au grenier à sel d'Ernée, mourut en 1653 des suites d'une blessure reçue en défendant le bailli d'Ernée, son oncle. Ambroise Billard avait acheté les terres importantes du Bois de Maine et de Coulonges. Il avait épousé Marguerite Troisvarlets, dame de Saint-Antoine, qui se remaria à Mathurin le Jariel, directeur des fermes à Nevers. L'aîné de ses fils, Guy Billard, sieur de Lorière, continua la lignée. Le puîné, Pierre Billard, né à Ernée en 1653, d'abord missionnaire, vint plus tard à Paris où il jouit d'une grande réputation comme prédicateur ; il mourut à Charenton en 1726. Guy Billard, sieur de Lorière, fut conseiller du Roi, lieutenant criminel et maire héréditaire de Mayenne ; il mourut en 1716. Il avait épousé Marie Pouyvet. Il en eut deux fils : 1° Guy-Michel Billard de Lorière, baptisé en 1683, dont il va être parlé ; 2° Armand-Charles Billard de Lorière, juge criminel du duché de Mayenne, conseiller du Roi en sa Cour des monnaies, marié à Roberte Tripier de Fresnay, dont le fils aîné, Armand-Charles, fut conseiller à la Cour des aides de Paris et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre. Guy-Michel Billard de Lorière vint très jeune se fixer à Paris auprès de son oncle, l'abbé Billard, et y réalisa une grande fortune. Il contracta une très brillante alliance et épousa, par contrat du 28 mai 1710, Marie-Henriette de Rouvroy de Saint-Simon, fille du comte de Saint-Simon, chef de l'illustre maison des ducs de Saint-Simon. Par suite de décès successifs, Mme de Lorière fut l'unique héritière de ses parents et recueillit ainsi la seigneurie de Vaux, près de Meulan, démembrement du duché de la Roche-Guyon. Son mari fut nommé, le 19 novembre 1713, conseiller au Grand Conseil, fut anobli par sa charge et mourut sous-doyen de cette Cour en 1755. Il possédait, entre autres biens, la seigneurie de Charenton, près de Paris. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Guy-Nicolas Billard de Lorière, Sgr de Charenton et par engagement des ville, fort et comté de Meulan, né en 1713, chevalier de Saint-Louis, qui continua la descendance ; 2° Pierre Billard de Vaux, premier président du bureau des finances, chambre du domaine, etc., dont les fils moururent sans postérité.

Armand-Charles Billard de Lorière, Sgr du Bois-Maine, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans.

La famille Billard de Lorière n'est pas titrée.

Elle a fourni des maires de Mayenne, des conseillers au Grand Conseil et à la Cour des aides de Paris, des officiers, etc.

Principales alliances : Pouyvet (de la Blinière), Tripier, de Hercé 1757, de Rouvroy de Saint-Simon 1710, de Boyer de Jussas, de Massol 1730, de Broé 1788, 1842, de Beaurains de Glaignes 1822, Gau-

thier de Charnacé 1851, Dupré de Saint-Maur 1774, de Malinguehem, de Farcy de Pontfarcy 1885, etc.

Bien qu'elle ait possédé une seigneurie de Vaux, la famille Billard de Lorière est distincte d'une famille Billard de Vaux encore existante.

Elle est également distincte de celle de Germain Billard, décédé en 1695, qui fut sous Louis XIV un des plus célèbres avocats au Parlement de Paris. Germain Billard fut seigneur du marquisat de Montataire. Il survécut à son fils unique, Jean, reçu en 1678 conseiller au Parlement de Paris, décédé sans alliance en 1682, et ne laissa que deux filles, Mmes Bignon et Chauvelin.

BILLARD de VAUX.

Robert-Julien, dit Alexandre, Billard de Vaux, né en 1773, à Ambrières, dans le Maine, qui joua un rôle important dans les guerres de la chouannerie, appartenait à une famille honorable, mais non noble, qui paraît n'avoir aucun rapport avec la famille Billard de Champeaux et de Vaux anoblie en 1594 et maintenue dans sa noblesse en 1666 par jugement de l'intendant d'Alençon. Il était fils de François-Jean Billard, sieur du Petit-Vau, qui avait épousé à Gorron, le 29 juillet 1765, Marguerite Bignon et qui en avait eu douze enfants.

BIOSSE-DUPLAN, anciennement **du PLAN**. Armes : d'*argent à une croix de Saint-André d'azur, cantonnée de quatre quintefeuilles de gueules*. — Devise : Sub pennis ejus sperabo [1].

Ancienne famille bourgeoise du Dauphiné dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne*.

Pierre-Antoine Biousse, décédé vers 1695, était notaire royal à Saint-Marcel, en Vivarais. D'après le travail de M. Villain, il aurait été arrière-petit-neveu de Gaspard de Biosse, gouverneur de la Voulte-sur-Rhône en 1557, et de Mathieu de Biosse, docteur agrégé de l'Université de Valence en 1543. Il laissa trois fils : 1° Pierre, qui continua la lignée ; 2° André, notaire royal à Charmes en 1691, dont la descendance fut connue sous le nom de Biosse de Geys ; 3° Antoine-Louis, notaire au Pouzin, dont la descendance donna plusieurs notaires. Pierre Biousse fut notaire royal, greffier consulaire et maire perpétuel de Saint-Georges et Saint-Marcel ; il épousa Catherine Lanfrey et mourut vers 1720. Il fut père de Gabriel de Biosse, sieur du Plan, né en 1704, lieutenant général de police, recteur de l'Université de Valence de 1743 à 1760, décédé en 1774, grand-père de

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Biosse du Plan dans le tome IV de ce Dictionnaire.

Gabriel-Joachim de Biosse-Duplan, né en 1740, lieutenant particulier et assesseur au présidial de Valence, décédé en 1791, bisaïeul de Casimir-Gabriel Biosse-Duplan, né en 1784, président du tribunal de Valence en 1829, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1846, et trisaïeul d'Auguste Biosse-Duplan, né en 1817, juge au tribunal de Valence, marié à Mlle Roux de Montagnière, décédé en 1851, dont la descendance subsiste.

La famille Biosse a fourni, en dehors des magistrats mentionnés plus haut, des officiers distingués dont deux chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : d'Indy 1722, Faure des Chaberts, de la Sablière des Hayes et de la Condamine 1763, 1777, Dijon de Cumane, Cartier-Bresson 1903, Molière du Bourg 1809, Piat-Desvial, etc.

BLAIZE de MAISONNEUVE. Armes : *d'azur à une ancre de navire d'argent accompagnée de trois épis de blé d'or.*

D'après les *Filiations bretonnes*, l'aïeul des représentants actuels, Louis Blaize, sieur de Maisonneuve, né à Plounez-Paimpol, armateur à Saint-Malo, président du Conseil permanent de cette ville en 1789, marié en 1771 à Mlle Fichet des Grèves, décédé à Saint-Malo en 1825, aurait été anobli, *malgré lui*, le 12 mai 1786, pour avoir distribué presque gratuitement du blé aux pauvres pendant les disettes de 1782 et 1785. Cet anoblissement n'est pas mentionné dans les ouvrages, cependant si complets, que Potier de Courcy et Kerviler ont consacrés à la noblesse de Bretagne. Louis Blaize de Maisonneuve laissa, entre autres enfants, trois fils, Ange Blaize, ou Blaize de Trémigon, né à Saint-Malo en 1778, dont la descendance masculine est aujourd'hui éteinte, Louis Blaize, né en 1784, dont la descendance subsiste, et César Blaize, né en 1789, dont la descendance subsiste également.

BLANCHET de la SABLIÈRE. Armes : d'*azur à une bande d'or* (aliàs *d'argent*) *accostée de deux tiges de lys d'argent posées dans le sens de la bande* [1].

La famille Blanchet de la Sablière, fixée en Basse-Bretagne au cours du XIXe siècle, est originaire de Nantua (Ain).

On en trouvera une généalogie dans l'*Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en* 1789 de M. de Jouvencel.

Son auteur, Jean-Claude Blanchet, sieur de Pravieux, né à Nantua en 1662, fils de Pascal Blanchet et de Catherine Guilhot, décédé à

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Blanchet de la Sablière dans le tome IV de cet ouvrage.

Lyon en 1732, fut anobli par l'échevinage de cette ville qu'il exerça en 1731. Il avait épousé d'abord, en 1694, Marie-Anne Veyrié, puis, en 1709, Agnès de Mayol. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Claude-Louis Blanchet de Pravieux, né du premier lit en 1696 ; 2° Jean-Pierre Blanchet de la Sablière, né du second lit à Lyon en 1710.

Claude-Louis Blanchet de Pravieux fut procureur du Roi en l'élection de Lyon et épousa en 1730 Marie Carré. Il laissa plusieurs filles. L'une de celles-ci épousa M. Boys d'Hautussac, maire de Bourg-Saint-Andéol en 1775 ; elle en eut un fils qui fut anobli en 1819 et qui obtint en 1821 pour son fils l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE PRAVIEUX. Il a été consacré une notice à la famille Boys d'Hautussac de Pravieux.

Jean-Pierre Blanchet de la Sablière épousa en 1737 Françoise Dru et fut nommé cette même année président trésorier de France au bureau des finances de Lyon. Son fils, Jean-Baptiste Blanchet de la Sablière, né en 1742, administrateur général des domaines à Paris, marié à Geneviève Vieillard, décédé en 1791, se qualifiait seigneur du marquisat de Vayres, au bailliage d'Étampes, quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Il fut père de Clément-Philippe Blanchet de la Sablière, qui n'eut que deux filles, Mmes de la Selle et Cauchy, et d'André-Augustin Blanchet de la Sablière, né en 1782, qui épousa en 1818 Mlle de Malartic de Fondat. Le fils de celui-ci, Georges de la Sablière, décédé en 1892, épousa en 1855 Mlle de Kerret et vint à la suite de ce mariage se fixer au château de Lanniron (Finistère). Il a laissé un fils, Georges de la Sablière, décédé en 1898, qui a lui-même laissé un fils de son mariage, en 1893, avec Mlle Harscouet de Saint-Georges.

La famille Blanchet de la Sablière n'est pas titrée.

Principales alliances : de Mayol (de Lupé) 1709, Boys d'Hautussac, Maurier de Pradon 1762, de la Selle, Cauchy 1825, de Malartic 1818, de la Grange-Gourdon de Floirac, de Kerret 1855, Hersart de la Villemarqué 1888, Harscouet de Saint-Georges 1893, etc.

BLONDEL de JOIGNY de PAMÈLE et de BELLEBRUNE.

Le rameau cadet de cette famille, issu d'Henri BLONDEL DE JOIGNY marié en 1637 à Marie Favier du Boulay, compte encore des représentants.

TOME V

BODARD de la JACOPIÈRE (de). La famille DE BODARD DE LA JACOPIÈRE porte actuellement les armes suivantes : *parti : au* 1 *d'azur à trois fasces ondées d'argent*, qui est de Baudard, en Normandie; *au* 2 *d'azur à une flèche d'or posée en fasce et accompagnée de trois têtes de loup d'argent,* 2 *et* 1 ; *au chef d'or chargé d'une épée de sable, la pointe à senestre.*

BOIS de FRESNOY et de SARAN (du).

La branche des DU BOIS, ou DUBOIS, DE SARAN descend, paraît-il, d'Hugues du Bois, Sgr de Virly, marié, le 17 avril 1518, à Jeanne d'Origny. D'après Rietstapp elle aurait été confirmée dans sa noblesse le 7 avril 1641. On ne voit pas cependant que ses représentants aient porté habituellement de qualifications nobiliaires antérieurement à la Révolution, ni qu'ils aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Claude Dubois, Sgr de Moncelz, décédé sans postérité à Paris en 1709, exerça l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Son neveu, Louis Dubois de Saran, était sous Louis XV receveur général des fermes du Roi à Metz. Il mourut dans cette ville, le 20 janvier 1778, à l'âge de 80 ans. Il avait épousé Anne-Claude Joubert, décédée à Metz en 1780 à l'âge de 78 ans. Il fut père de Charles-Nicolas-Louis Dubois de Saran, directeur des étapes, qui épousa Marie-Thérèse Dubois, fille de Claude Dubois, conseiller élu en l'élection de Châlons, et grand-père de Louis Dubois de Saran, né à Metz le 11 octobre 1768. Guillaume-Henri Dubois de Saran, descendant des précédents, est décédé à Paris en décembre 1906 à l'âge de 80 ans laissant de son mariage avec Mlle de Laforcade un fils, M. Raoul du Bois de Saran, marié cette même année à Mlle Muyard. De cette branche s'était détaché le rameau des du Bois de Farémont éteint à la fin du XVIIIe siècle.

BONNEFOY et BONNEFOY-SIBOUR.

La famille BONNEFOY, d'ancienne bourgeoisie, a eu pour berceau la petite ville de Dieulafit, en Dauphiné. On trouvera sur elle des ren-

seignements dans le tome II de la *France moderne*. Elle était représentée au début du XIXe siècle par deux frères qui furent les auteurs de deux branches. Un troisième frère, banquier à Montélimar, ne laissa que des filles.

La branche cadette, demeurée à Dieulafit, appartient à la religion réformée.

L'auteur de la branche aînée, Frédéric Bonnefoy, négociant à Montélimar, se convertit au catholicisme après le mariage qu'il contracta, en 1810, avec Mlle de la Morte-Félines. Ses deux fils, Adrien Bonnefoy et Alexandre Bonnefoy, industriel à Pont-Saint-Esprit, épousèrent l'un en 1843, l'autre en 1850, deux sœurs, Mlles Sibour, sœurs de Mme Tallien de Cabarrus et nièces de Mgr Sibour, archevêque de Paris. Adrien Bonnefoy, né à Dieulafit en 1821, fut autorisé, par décret du 31 mars 1856, à joindre à son nom celui de la famille de sa femme ; il fut maire de Pont-Saint-Esprit et vice-président du Conseil général du Gard, fut nommé en 1896 sénateur républicain du Gard et mourut cette même année laissant deux fils : 1° Georges Bonnefoy-Sibour, né en 1849, sénateur et président du Conseil général du Gard ; 2° Marcel Bonnefoy-Sibour, ancien préfet, trésorier payeur général. Son frère, Alexandre, a été père de M. Auguste Bonnefoy, marié en 1898 à Mlle Marcelet.

Principales alliances : Andrau-Moral, de la Morte-Félines, Chabas, Sibour, de Fontaines de Logères 1851, Molière 1874, Chamontin 1874, etc.

La famille Sibour, originaire de Saint-Paul-Trois-Chateaux, était également d'ancienne bourgeoisie. Elle a été illustrée par Dominique-Auguste Sibour, né en 1792 à Saint-Paul-Trois-Chateaux (Drôme), évêque de Digne en 1840, archevêque de Paris en 1848, sénateur en 1852, mort assassiné en 1857. Mgr Sibour avait pris comme auxiliaire son cousin, Léon-François Sibour, né en 1807 à Istres, en Provence, membre de l'Assemblée nationale en 1848, évêque titulaire de Tripoli, décédé à Antibes en 1864[1].

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bonnefoy et Bonnefoy-Sibour dans le tome V de cet ouvrage.

TOME VII

BRETTES-THURIN (de).

Les jugements de maintenue de noblesse du XVII[e] siècle, d'accord avec les ouvrages de M. de la Roque et de M. Mahul et avec les titres conservés dans les archives de la famille DE BRETTES, font remonter la filiation de cette famille à noble André de Brettes qui dénombra ses terres nobles en 1503 et dont le fils, noble Guillaume, Cosgr de Cruzy, épousa, le 10 mai 1526, Françoise de Thurin. D'autre part M. Villain a consacré dans le tome III de la *France Moderne* une très intéressante notice à la famille de Brettes-Thurin. Cet auteur croit que Guillaume de Brettes, marié en 1526, était fils non pas d'André de Brettes, mais de Jean de Brettes, bourgeois de Peyriac-Minervois. Ce même Jean de Brettes et ses frères, Jacques, prêtre, et Pierre, tous trois fils de Jacques de Brettes, passèrent une transaction, le 6 novembre 1506, avec les habitants de Peyriac-Minervois. D'après un titre du 14 septembre 1499, Jacques de Brettes, de Peyriac, était fils de Pierre de Brettes, habitant de Peyriac-Minervois. Jean de Brettes, sergent royal du scel-mage de Carcassonne, était venu se fixer à Peyriac-Minervois vers le milieu du XV[e] siècle ; il est qualifié habitant de Peyriac dans des actes du 23 décembre 1448 et du 22 octobre 1453 ; il émancipa en 1476 son fils, Jacques, habitant de Peyriac.

BREUIL-HÉLION de la GUÉRONNIÈRE (de).

Jacques du Breuil-Hélion, Sgr de Combes, auteur de la branche cadette de la famille DU BREUIL-HÉLION, fut père de Nicolas du Breuil-Hélion, Sgr de Combes, demeurant à Pont-Saint-Esprit. Celui-ci épousa, le 5 février 1617, Claudine de Caseneuve d'Authomarie qui fit son testament le 20 janvier 1646 devant notaire à Bollène. Il en eut deux fils, Claude, né en 1631, et Jean, baptisé en 1638, qui furent les auteurs de deux rameaux.

On trouvera une généalogie du premier rameau dans le tome II de la *France moderne*. L'auteur de ce rameau, Claude du Breuil-Hélion, sieur de Combes, vint se fixer à Pierrelatte, en Dauphiné, épousa en 1668 Marie de Reymond, fille d'un avocat, fit enregistrer son blason à

l'Armorial général de 1696 (registre de Montélimar) et mourut en 1698. Son fils, Joseph du Breuil-Hélion, né en 1669, officier d'infanterie, marié en 1704, laissa deux fils : 1° Claude du Breuil-Hélion, Sgr de Combes, né en 1705, capitaine d'infanterie, qui épousa en 1769 Catherine Martin et qui continua la lignée ; 2° Joseph du Breuil-Hélion, né en 1706, lieutenant général d'artillerie en 1756, décédé en 1762, qui eut cinq filles. André du Breuil-Hélion de Combes, fils de Claude, né à Pierrelatte en 1773, mourut en 1815, laissant deux fils : 1° Alphonse, né à Pierrelatte en l'an VIII, décédé en 1867, qui épousa Mlle Martin du Besset, décédée à Etoile en 1887, et qui en eut, outre deux filles, un fils, Charles, né en 1821, décédé sans postérité à Etoile en 1890 ; 2° Emile, médecin à Paris, qui n'eut qu'une fille, Mme Demay, décédée en 1886.

Jean du Breuil-Hélion, auteur du second rameau, fut père de Joseph du Breuil-Hélion qui épousa Marie-Hyacinthe de Pexaire par contrat passé le 11 mars 1690 devant notaire à Pont-Saint-Esprit et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 22 juin 1700, par jugement de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc, et grand-père de Jean-Joseph du Breuil-Hélion, officier au régiment de Bigorre, qui épousa en 1738 Mlle d'Isnard. Ce dernier laissa trois fils qui furent officiers et qui paraissent être morts sans postérité, derniers représentants de leur rameau.

TOME VIII

CAPÈLE, anciennement **CAPELLE**, (de). Armes : de *gueules* (aliàs *d'azur*, d'après le *Nobiliaire toulousain* de Brémond), *à une chapelle d'argent, maçonnée et ajourée de sable, accompagnée en chef de trois étoiles de même*, 1 *et* 2. — Couronne : *de Comte*. — Tenants : *deux anges*[1].

La famille CAPELLE, aujourd'hui DE CAPÈLE, appartient à l'aristocratie toulousaine.

Elle ne doit être confondue ni avec la famille de Capella, de la même région, ni avec celle des barons Capelle, originaire du Rouergue, qui a donné un ministre du roi Charles X.

M. de la Roque ne lui a consacré qu'une notice assez incomplète dans son *Armorial de la noblesse du Languedoc* (*généralité de Toulouse*). Mais on en trouvera une généalogie détaillée dans le tome III de la *France moderne*.

La famille de Capèle descend d'Antoine Capelle, notaire royal à Toulouse, dont la veuve, Jeanne Cabout, passa un contrat en 1593. Philippe Capelle, fils des précédeuts, d'abord procureur au Parlement de Toulouse, fut anobli par le capitoulat de cette ville qu'il exerça en 1602. Il acquit de la famille de Noé la seigneurie d'Ox, en Comminges. Il avait épousé en juin 1579 Marguerite de Chaubard. Leur fils, Philippe de Capelle, Sgr d'Ox, marié, le 23 juillet 1617, à Catherine de Turle, fille d'un secrétaire du Roi, fut plus tard secrétaire du Roi audiencier en la chancellerie près le Parlement de Toulouse. Il fut lui-même père de Charles de Capelle, Sgr d'Ox, baptisé en 1625, marié à 1643 à Barthélemie de Jossé, reçu en 1684 conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Toulouse, qui fut maintenu dans sa noblesse avec son fils Urbain, le 14 mars 1670, en vertu du capitoulat exercé par son aïeul, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Urbain de Capelle, Sgr d'Ox, marié en 1673 à Jeanne d'Arduin, dénombra le 4 avril 1689 ses biens nobles devant les capitouls et fut déchargé du droit de franc-fief, le 29 mai 1694, par ordonnance de M. d'Herbigny, intendant. Son fils, François

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Capèle dans le tome VIII de ce Dictionnaire.

de Capelle, Sgr d'Ox, marié en 1708 à Jeanne-Marie Courtade, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 11 novembre 1715, comme petit-fils et arrière petit-fils de secrétaires du Roi, par jugement de Laugeois, intendant de Montauban. Il fut père de Julien de Capèle, né en 1713, dont le fils mourut sans alliance en 1833, et de Pierre de Capèle, né en 1715, maire de Muret, marié en 1743 à Thérèse Bonnet, dont le fils, Julien, marié en 1774 à Françoise Petit, continua la lignée.

Julien de Capelle et son neveu, autre Julien de Capelle, habitant de Muret, tous deux seigneurs indivis d'Ox, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du comté de Comminges.

La famille de Capèle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Rabaudy 1644, 1888, de Pailhès 1745, d'Hautpoul 1871, du Périer 1906, de la Noue, etc.

CASSAND de JOTTES et de GLATENS (de). Armes : d'*azur à deux lévriers affrontés d'or, surmontés d'un croissant d'argent.* — Aliàs (d'après le *Nobiliaire toulousain* de Brémond) : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à un lévrier passant d'argent, au chef d'hermines ; aux* 2 *et* 3 *d'azur à trois fasces d'argent, au chef d'or chargé de trois mouchetures d'hermines*[1].

La famille DE CASSAND, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse toulousaine.

On en trouvera une généalogie dans le tome III de la *France moderne*.

Son auteur, Jacques de Cassand, sieur de Jottes, Cosgr de l'Herm, écuyer de la Grande Ecurie du Roi, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1612, puis en 1624. Il avait épousé en 1607 Françoise de Catelan. Leur fils, Balthazar de Cassand, Sgr de Jottes, conseiller au Parlement de Toulouse, marié en 1651 à Anne de Martin, fut maintenu dans sa noblesse, le 10 janvier 1669, en vertu du capitoulat exercé par son père, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Il fut père de Georges-Joseph de Cassand, Sgr de Jottes, chevalier, conseiller du Roi, président trésorier général de France en la généralité de Toulouse, marié en 1690 à Catherine de Cassaigneau, dame de Glatens, et de François de Cassand, chanoine de Saint-Pierre, à Toulouse, qui firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 leurs armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article. François-Joseph de Cassand, Sgr de Jottes et de Glatens, fils de Georges-Joseph, marié successivement à Jeanne de Mélié et à Louise

[1] Cette notice remplace les quelques lignes qui avaient été consacrées à la famille de Cassand à la fin de la notice de la famille de Cassan-Floirac.

de Polastron, fut de 1720 à 1755 conseiller au Parlement de Toulouse. Son fils, Jean-Henri de Cassand de Glatens, Sgr de Jottes, exerça la même charge de 1753 à 1790 ; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse, se fit représenter à celles tenues à Lectoure et périt en 1794 sur l'échafaud révolutionnaire. Il avait épousé en 1756 Antoinette-Adrienne de Rabaudy qui fut également guillotinée en 1794. Il laissait une fille, Mme de Babut de Nogaret, et deux fils. L'aîné de ceux-ci, Francisque, connu sous le titre de baron de Cassand, né en 1767, fut officier dans les gardes du corps du roi Charles X et mourut sans postérité. Le puîné, Guillaume-René, né en 1774, épousa successivement Aglaé de Mahieu et Adrienne de Saint-Félix. Il eut du premier lit une fille, née en 1800, qui épousa en 1825 le comte de Sers et qui mourut en 1877. Il eut du second lit un fils, Henri, baron de Cassand. Celui-ci épousa Mlle de Ferbeaux et en laissa deux enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° René, baron de Cassand, décédé sans postérité ; 2° Louise.

TOME IX

CAZOTTE (de). Armes : d'*azur à trois racines de carotte d'argent*, 2 *et* 1, *feuillées de sinople*. — Aliàs (armes portées par les représentants actuels) : d'*azur à une fasce d'or accompagnée en chef d'une étoile d'argent et en pointe de trois roses au naturel*, 2 *et* 1. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*[1].

La famille Cazotte, ou Casotte, aujourd'hui de Cazotte, appartenait dès la seconde moitié du xvie siècle à la haute bourgeoisie de Dijon, en Bourgogne.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Armorial de la Chambre des comptes de Dijon* de M. d'Arbaumont et dans les *Annuaires de la noblesse* de 1908 et de 1914.

Jehan Cazotte, bourgeois de Dijon, auquel remonte la filiation, fut du nombre des notables habitants de la ville que les vicomtes mayeurs et échevins convoquèrent en assemblée le 28 mars 1577. Il eut trois fils : 1° Jean, échevin de Dijon en 1593 ; 2° Pierre, échevin de Dijon en 1617 ; 3° Jacques, marchand tanneur, qui épousa Claudine Bryois et qui continua la lignée. Le petit-fils de celui-ci, Jacques Cazotte, né en 1633, marié à Christine Raffet, en eut, entre autres enfants, trois fils, Denis, Claude-Pierre et Bernard, de chacun desquels il va être parlé.

Denis Cazotte, l'aîné, fut pourvu, le 25 juin 1713, de l'office de notaire et secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Chambre des comptes de Dijon, office qui fut supprimé dès 1716, avant qu'il ait accompli le délai de vingt ans nécessaire pour acquérir la noblesse héréditaire. Il fut père de Pierre Cazotte et grand-père de Denis-Guillaume Cazotte qui furent nommés l'un en 1725, l'autre en 1747, avocats généraux au siège de la Table de marbre de Dijon.

Claude-Pierre Cazotte fut procureur au Parlement de Dijon. Il fut père d'autre Claude-Pierre Cazotte, qui fut nommé en 1727 procureur près la Chambre des comptes de Dijon, et grand-père de Claude-

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Cazotte dans le tome IX de cet ouvrage.

Joseph Cazotte de la Chassaigne, chevalier de Saint-Louis en 1773, colonel des volontaires de la Côte d'Or, qui fut tué au combat de la Grisuèle.

Bernard Cazotte, le dernier des trois frères, fut greffier des Etats de Bourgogne et épousa en 1701 Marie Taupin. La famille Cazotte a été illustrée par le plus jeune de ses trois fils, le littérateur Jacques Cazotte, né à Dijon le 7 octobre 1719. Celui-ci fut longtemps employé dans l'administration de la marine et, dans la guerre contre les Anglais, se signala comme contrôleur des îles du Vent. D'après une notice parut dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1914, il aurait été conseiller du Roi en ses Conseils et aurait été anobli par cette charge. Il est aujourd'hui surtout connu pour sa mort courageuse sur l'échafaud révolutionnaire, le 25 septembre 1792, et surtout pour le dévouement sublime de sa fille, Elisabeth, plus tard Mme Robinet de Plas, qui, lors des massacres de septembre, lui sauva la vie en se jetant au-devant de ses assassins. Cazotte avait épousé en 1761 Mlle Roignan. Leurs deux fils, Jacques-Scévole Cazotte, né en 1764, officier à l'armée des Princes, plus tard bibliothécaire de la ville de Versailles, marié en 1800 à Mlle Amiel, décédé en 1853, et Simon-Henri Cazotte, né en 1765, officier à l'armée des Princes, marié à la Martinique en 1801 à Mlle de Lafond, décédé dans la même île en 1810, furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Depuis l'époque de la Restauration les représentants de ces deux rameaux font précéder leur nom de la particule DE. D'après l'*Annuaire de la noblesse* de 1914, l'aîné des deux frères, Jacques-Scévole, aurait été confirmé dans sa noblesse, le 5 décembre 1814, par lettres patentes du roi Louis XVIII. Ces lettres ne sont pas mentionnées dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, l'ouvrage pourtant si complet du vicomte Révérend. Jacques-Alexandre de Cazotte, né en 1853, un des petit-fils de Jacques-Scévole, a été nommé en 1905 ministre plénipotentiaire. Le chef du second rameau, Henri-Scévole de Cazotte, né à la Martinique en 1802, décédé en 1878 à Santiago de Chili, fut ministre plénipotentiaire et commandeur de la Légion d'honneur.

La famille de Cazotte a encore fourni un poète distingué (Jean Cazotte, avocat à Dijon, décédé en 1657), et des officiers de mérite dont plusieurs furent chevaliers de Saint-Louis.

Marguerite Cazotte, femme d'Henri Larcher, conseiller du Roi, lieutenant de la chancellerie de Dijon, et Jean Casotte, greffier en chef de la chancellerie de Dijon, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : Robinet de Plas 1800, de Forget 1837, Des-

portes de la Fosse 1885, O' Connor 1902, de Lafond 1801, Alcade de Quinta-Alégre 1840, d'André 1876, etc.

CHAMPREUX d'ALTENBOURG (de). Armes : *de gueules à quatre cotices d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux levriers* [1].

La famille Champreux, ou Champereux, était honorablement connue dès le commencement du xvi[e] siècle à Nozeroy, près de Salins, en Franche-Comté.

On trouvera sur elle des renseignements assez confus et contradictoires dans le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion et dans le tome III de la *France moderne*.

D'après le Père Dunand et d'après l'Armorial de Baverel, elle aurait eu pour berceau le pays de Vaud, en Suisse, où au moyen âge elle aurait appartenu à la noblesse sous le nom d'Altenbourg. Un de ses représentants obtint, du reste, en 1793, pendant l'émigration, du Conseil souverain de la république de Fribourg une reconnaissance de cette antique origine. Ce qui est certain, c'est que jusqu'au règne de Louis XVI la famille Champreux n'était pas considérée en Franche-Comté comme appartenant à la noblesse et que ses membres ne prenaient qu'exceptionnellement les qualifications nobiliaires.

La souche était représentée à Nozeroy dans les premières années du xvii[e] siècle par deux frères, Pierre et Claude Champereux, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche issue de Claude alla se fixer à Salins ; elle subsistait dans la première moitié du xix[e] siècle. Son chef, Aimé Champereux, de Nozeroy, résidait à Salins en 1640 avec sa femme, Barbara de Brans. Il fut père de François Champereux qui en 1678 se qualifiait noble.

Pierre Champreux, auteur de l'autre branche, épousa Suzanne de Rigaud. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Pierre et Claude, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Pierre Champreux, épousa à Salins en 1628 Jeanne Cugnet. Sa belle-fille, Claude-Bastienne Pierre, veuve de François de Champreux, avocat en Parlement, qu'elle avait épousé en 1662, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Salins) les armoiries suivantes, aujourd'hui tombées en désuétude : d'*azur à un oranger d'or*. Un autre membre de la famille Champreux, Claude-Joseph Champreux, greffier à Nozeroy, avait fait

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Champreux d'Altenbourg dans le tome IX de cet ouvrage.

enregistrer au même Armorial (registre de Besançon) les armes suivantes, également tombées en désuétude : d'*azur à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une orange tigée et feuillée de sinople*. Pierre-François Champreux, chevalier de Saint-Louis, ancien garde du corps de la Compagnie écossaise, un des petits-fils de François et de Claude-Bastienne Pierre, fut autorisé par le Roi en 1779 à posséder, bien que non noble, le fief de la Bulyère, près de Cramans, qu'il venait d'acquérir. On sait qu'en Franche-Comté les personnes non nobles ne pouvaient posséder de fiefs qu'après en avoir obtenu l'autorisation. Pierre-François Champreux obtint, du reste, quelques années plus tard, en 1788, du Parlement de Besançon un arrêt de maintenue qui lui reconnaissait huit degrés d'ascendance noble ; il ne laissa pas de postérité. Son frère, Claude-Joseph Champreux, Sgr du fief de la Bulyère, à Cramans, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Salins. Ce fut le fils de celui-ci, Antoine-François de Champreux d'Altenbourg, officier au régiment suisse de Sonneberg au service de France, qui obtint en 1793 du Conseil souverain de la république de Fribourg le certificat d'ancienne noblesse dont il a été parlé plus haut. Ce certificat reconnaît que la famille de Champreux d'Altenbourg établit sa filiation par titres depuis Rodolphe d'Altenbourg qui vivait au XIVe siècle à Broug, en Aergau, et dont le fils, Gérard d'Altenbourg, s'étant transporté dans le pays de Vaud, y acquit en 1390 plusieurs fiefs et notamment une vieille tour dite de Champreux; d'après le même certificat, Girard d'Altenbourg aurait été le trisaïeul de Louis de Champreux d'Altenbourg qui serait venu s'établir à Nozeroy, en Franche-Comté, qui y serait mort en 1569 et qui aurait été lui-même le bisaïeul de Pierre et Claude Champereux, les deux frères mentionnés plus haut. Ce rameau est aujourd'hui éteint.

Claude Champereux, auteur de l'autre rameau, laissa d'une alliance inconnue un fils, Etienne Champreux, qui épousa Jeanne Besuchet, de Nozeroy, et qui vint vers 1680 se fixer à la Rivière. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Jean-Claude de Champreux, directeur de la manufacture de tabac de Bordeaux sous la Restauration, alla dans les dernières années de sa vie s'établir à Toulouse. Il avait épousé à Bordeaux vers 1800 Marguerite Colomb. Il fut père de Léonard-Pierre, connu sous le titre de marquis de Champreux d'Altenbourg, né à Bordeaux en 1804, décédé à Toulouse en 1848, et grand-père de Rodolphe-Gabriel, marquis de Champreux d'Altenbourg, né à Toulouse en 1839, conseiller général de la Haute-Garonne, qui épousa en 1886 Mlle Bécane, veuve du général Prouvost, et qui paraît avoir été le dernier représentant de sa famille.

La famille de Champreux a fourni des officiers dont deux chevaliers de Saint-Louis. Un de ses membres exerçait en 1789 l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances de Bourges.

Principales alliances : de Montaut-Brassac 1827, de Saint-Félix 1838, Crestin d'Oussières, de Bancenel, Pavans de Ceccatty, de Maulbon d'Arbaumont 1840, etc.

CHAPPOTIN (de) et **CHAPPOTIN**. Armes : d'*or à l'aigle de sable dont les deux pieds sont supportés chacun par un cœur de gueules, surmontée en chef d'une étoile de sable et accostée de deux roses de gueules tigées de même*. — On trouve aussi les armes suivantes : d'*azur à trois besants d'or et à un lambel d'argent*[1].

La famille DE CHAPPOTIN est originaire de la Lorraine d'où ses branches se sont répandues dans la Bourgogne, l'Ile de France, la Bretagne, le Poitou, les îles de Saint-Domingue et de Cuba et le Dauphiné.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres. M. d'Auriac en a donné une généalogie très sommaire dans le tome II de son *Armorial général de la France*.

D'après une tradition, qui, du reste, ne s'appuie sur aucun titre, la famille de Chappotin aurait pour auteur Jean Chappotin, capitaine de cavalerie, qui aurait reçu du roi François Ier des lettres patentes d'anoblissement en récompense de sa belle conduite à la bataille de Marignan. On ne voit pas cependant que les descendants de Jean Chappotin aient porté de qualifications nobiliaires antérieurement à la Révolution, ni qu'ils aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Jean Chappotin, le capitaine de cavalerie mentionné plus haut, paraît avoir eu quatre fils : 1° Jean II Chappotin, gouverneur d'Irancy vers 1550, qui épousa Marie Mignot et qui continua la descendance ; 2° Etienne Chappotin, président en l'élection de Nemours ; 3° Germain Chappotin, qui alla se fixer à Poitiers ; 4° Claude Chappotin, dont le fils, Charles, bailli de Nemours, capitaine des chasses de ce duché, acquit en 1597 la terre d'Arvault et dont la descendance s'éteignit dans les dernières années du XVIIe siècle. Jean II Chappotin laissa à son tour de Marie Mignot plusieurs fils dont l'un, Jean III Chappotin, gouverneur d'Irancy, épousa en 1581 Marie Petit

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Chappotin dans le tome IX de cet ouvrage.

et continua la descendance. Les quatre fils de ce dernier, Pierre, Nicolas, Jean et Claude, furent les auteurs d'autant de branches.

La branche aînée alla se fixer à Auxerre. Son auteur, Pierre Chappotin, né en 1586, épousa Marie Michau. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean Chappotin, né en 1615, doyen au bailliage et présidial d'Auxerre, qui épousa en 1650 Marie Lallemande et qui continua la lignée; 2° Nicolas Chappotin, né en 1617, dont la descendance s'éteignit vers l'époque de la Révolution. Jean Chappotin, né en 1615, laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean, né en 1652, qui continua la lignée ; 2° Pierre, né en 1665, marié en 1697 à Françoise Renard, dont la descendance, connue sous le nom de Chappotin de Saint-Laurent, s'éteignit avec Pierre Chappotin de Saint-Laurent, né en 1813, décédé en 1863, et avec sa sœur, Mme Léon Cornudet, décédée en 1894. Jean Chappotin, né en 1652, épousa Marie Rousseau, fille d'un marchand d'Auxerre. Il fut père de Jean-Baptiste Chappotin, capitaine de cavalerie, marié à Marie Bouchet, qui alla en 1721 se fixer à Saint-Domingue, et grand-père de Denis de Chappotin qui épousa en 1749 Mlle de Santo-Domingo. Ce dernier laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° François de Chappotin, colonel au service d'Espagne, marié à Cuba à Michaela Seydel, décédé dans cette île, dont les trois fils, Francisco, Antonio et Miguel, demeurèrent fixés à Cuba ; 2° François-Amable de Chappotin, officier dans la marine française, puis major au service d'Espagne, décédé à Nantes en 1829, qui épousa Mlle Joubert et dont le fils, Paul-Charles de Chappotin, né en 1799, ingénieur, marié à Mlle Galbaud du Fort, décédé en 1872, a été l'aïeul des divers représentants de cette branche existant actuellement en France.

L'auteur de la seconde branche, Nicolas Chappotin, né en 1588, décédé en 1669, épousa successivement Louise Bezanger et Françoise Thierrat, fille d'un prévot royal d'Auxerre, et eut de ces deux unions une nombreuse postérité. Deux de ses fils, Jean Chappotin, né du premier lit, doyen du bailliage et siège présidial d'Auxerre, marié en 1666 à Marie Couillault de Berry, décédé en 1684, et Henri Chappotin de Chamfort, né du second lit en 1647, marié à Edmée Cretté, décédé en 1712, furent les auteurs de deux rameaux. L'aîné de ces deux frères fut père de Nicolas Chappotin, né en 1667, conseiller au présidial d'Auxerre, et grand-père de Jean-Jacques Chappotin, conseiller au présidial d'Auxerre, dont la descendance subsiste sous le simple nom de Chappotin, sans particule, (alias Chappotin de Varvennes). Le puîné fut père de Pierre de Chappotin de Chamfort, né en 1687, et grand-père de Nicolas de Chappotin de Chamfort, né à

Irancy en 1714, antiquaire distingué, dont la descendance subsistait dans la seconde moitié du xixe siècle.

La troisième branche s'éteignit vers l'époque de la Révolution.

L'auteur de la quatrième branche, Claude Chappotin, né en 1597, épousa Claudine Martin. La descendance de son fils aîné, Gabriel, décédé en 1689, était représentée au commencement du xixe siècle par Edme François Chappotin, né en 1791, et par son cousin-germain, Denis-Modeste Chappotin, né en 1798. Jean Chappotin, né en 1628, fils puîné de Claude, épousa Marie Melon. Il fut père de Philibert Chappotin, né en 1653, dont la descendance est aujourd'hui éteinte, et de Jacques Chappotin, né en 1657, marié en 1686 à Marie Rajot, dont la descendance était représentée de nos jours par M. Achille Chappotin, né en 1842.

Nicolas Chappotin, conseiller au bailliage et siège présidial d'Auxerre, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles qu'elles sont décrites en tête de cet article et telles que la famille les porte encore de nos jours. Son parent, François Chappotin, procureur en la Cour du Parlement de Paris, fit enregistrer au même Armorial les armes suivantes, aujourd'hui tombées en désuétude : *de gueules à une fasce d'or chargée d'une molette de sable et accompagnée de trois couronnes d'argent*.

La famille de Chappotin a fourni plusieurs baillis et gouverneurs de la ville de Nemours, des officiers de mérite, des magistrats distingués, etc.

Principales alliances : Girardin, Cornudet 1839, de Besné, de Sallier du Pin, Galbaud du Fort, Duverger de Cuy 1863, le Royer de la Tournerie, du Chilleau, de Chennevières 1891, etc.

CHARIL de VILLANFRAY, de RUILLÉ et des MAZURES. Armes de la branche de Villanfray : d'*argent à un lion de sable accompagné de trois roses de gueules*. — Armes de la branche de Ruillé : d'*argent à un lion de gueules couronné d'or ; au chef de sable*. — Armes de la branche des Mazures : d'*argent à un chevron de gueules accompagné de trois roses de même; au chef d'azur chargé d'un lion* (aliàs *d'un chat*) *d'argent*[1].

La famille Charil est anciennement et honorablement connue dans les environs de Vitré, en Bretagne.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Filiations bretonnes* et dans un ouvrage que M. Frain a fait paraître en 1884 sous le titre suivant : *Mémoire généalogique où il est fait mention de plusieurs familles établies à Vitré*.

La souche s'est partagée, antérieurement au XVII[e] siècle, en deux grandes branches dont le point de jonction n'a encore pu être déterminé et qui se sont l'une et l'autre perpétuées jusqu'à nos jours. On ne connaît de principe d'anoblissement à aucune de ces branches. Le rameau des seigneurs de Beauvais et de Ruillé avait cherché sous Louis XIV à s'agréger à la noblesse ; mais en 1703 ses représentants furent condamnés à l'amende comme usurpateurs et depuis lors il est demeuré non noble.

La branche qui est considérée comme l'aînée est connue sous le nom de Charil de Villanfray. Elle descend de François Charil, sieur de la Teillais et de la Gasselière, né le 14 avril 1623, qui épousa Jeanne Pichot, dame de la Roussière et de Villanfray, fille d'un procureur à Vitré, et dont le fils, noble homme Joseph Charil, sieur de Villanfray, avocat et grenetier à Laval, décédé à Vitré en 1728. épousa Marie Frin. Françoise Charil de Villanfray fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Vitré) son blason tel qu'il est décrit en tête de cet article.

L'autre branche descend de Jean Charil dont le fils, Etienne, sieur

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée dans le tome X de cet ouvrage à la famille Charil de Villanfray, de Ruillé et des Mazures.

de la Barre, épousa à Vitré en 1602 Louise Lemoyne. Etienne Charil laissa de cette union, entre autres enfants, deux fils, noble homme Michel Charil, sieur du Pont-Davy, né en 1614, et noble homme André Charil, sieur de la Riverie et des Mazures, né en 1621, qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Le premier rameau est connu sous le nom de Charil de Ruillé; un de ses représentants, N... Charil de Beauvais, procureur fiscal à Vitré, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles que les portent les représentants actuels. Le second rameau est connu sous le nom de Charil des Mazures

La famille Charil a fourni de nombreux officiers dont l'un, René Charil de Ruillé, capitaine au régiment de Boulonais, fut tué en 1709 à la bataille de Malplaquet, des magistrats, des maires de Vitré, etc.

Aucune de ses branches n'est titrée.

Principales alliances : de Gennes 1687, 1721, Janvier de la Motte 1800, de Coniac 1893, Pinczon du Sel 1712, Frain 1750, Berny de la Gaulayrie 1784, Garnier de la Villesbret, de Kerguélen, de Berthois 1745, du Bois de la Cotardiere 1853, Ruellan 1893, de Dieuleveult 1890, Potiron de Boisfleury 1823, de Legge 1743, Magon de Saint-Hélier, Rubin de la Grimaudière 1692, de Kérouallan, etc.

CHAUVEAU de QUERCIZE.

Edme Chauveau de Quercize fut pourvu en 1779 de l'office de secrétaire du Roi audiencier en la Chancellerie près le Parlement de Dijon.

CHAUVENET (de). Armes : *de gueules à deux gerbes d'or rangées en fasce.* — La branche cadette, ou de Bellenglise, porte : *de gueules à deux gerbes d'or rangées en fasce, accompagnées de trois cors de chasse de même*, 2 et 1. — Couronne : *de Marquis.* — Tenants : *deux sauvages.* — Devise : Ex labore fructus[1].

La famille de Chauvenet, originaire de Bourgogne, vint au commencement du xviie siècle se fixer à Saint Quentin, en Haute-Picardie.

On en trouvera une généalogie complète dans les manuscrits de Chérin. On trouvera aussi une généalogie de la branche aînée dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1913.

Antoine Chauvenet, auquel ces travaux font remonter la filiation, fut capitaine au régiment d'Hauterive et mourut en 1630 au camp d'Hulst, en Hollande. Il laissait deux fils, Milan et Georges Chauvenet, qui furent les auteurs de deux grandes branches actuellement

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Chauvenet dans le tome X de cet ouvrage.

existantes. Ces deux frères furent simultanément anoblis, en récompense de leurs services militaires, par lettres patentes du 11 mai 1662. La famille de Chauvenet ne jouit pas longtemps de la faveur qui lui avait été accordée, car, en août 1664, un édit du roi Louis XIV révoqua tous les anoblissements concédés depuis 1611.

L'auteur de la branche aînée, dite des seigneurs de Lesdins, noble homme Milan Chauvenet, capitaine d'une compagnie de gens de pied, puis gouverneur pour le Roi de Saint-Quentin, décédé en 1663, épousa d'abord, en 1636, Barbe Lucquet, fille d'un receveur à Séraucourt, puis, en 1637, Catherine le Sergent, fille d'un contrôleur au grenier à sel de Saint-Quentin, et, enfin, par contrat passé à Saint-Quentin le 15 mars 1643, Jeanne Desjardins, fille d'un élu en l'élection de Péronne et héritière de la terre de Lesdins. Son fils, Alexandre Chauvenet, né en 1645, marié en 1677 à Hélène d'Artois, fille d'un ancien maieur de Saint-Quentin, décédé en 1711, était chevau-léger de la garde du Roi quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il se fit accorder en septembre 1696 de nouvelles lettres d'anoblissement qu'il fit enregistrer le 16 avril 1698 en la Chambre des comptes de Paris et dans lesquelles étaient mentionnées les lettres de 1662, alors révoquées. Mais ces lettres de 1696 se trouvèrent rentrer à leur tour dans la catégorie de celles qui furent révoquées par un nouvel édit, rendu en août 1715. Louis et Antoine-Alexandre de Chauvenet, fils d'Alexandre, s'adressèrent alors au Conseil d'Etat et en obtinrent, le 20 septembre 1721, un arrêt qui exceptait de cette révocation les lettres obtenues par leur père en 1696 et qui les maintenait dans leur noblesse. Antoine-Alexandre, ayant été de nouveau inquiété, dut se faire accorder, le 30 novembre 1761, de nouvelles lettres de confirmation de noblesse que ses enfants firent enregistrer à la Chambre des comptes le 6 mai 1762. Il avait épousé en 1710 Mlle Vollant de Berville et mourut en 1762. Il fut le grand-père d'Antoine-Maximilien de Chauvenet, né en 1760, chevalier de Saint-Louis, marié à Montreuil-sur-Mer en 1790 à Mlle Briet de Saint-Elier, décédé en 1845, dont descendent tous les représentants actuels de cette branche. Un des petits-fils de celui-ci, Antoine-Maurice de Chauvenet, né à Saint-Quentin en 1838, marié en 1873 à Mlle Sieyès, a été promu en 1897 au grade de général de division. Cette branche a conservé jusqu'à nos jours la terre de Lesdins, dans le département de l'Aisne.

L'auteur de la seconde branche, Georges Chauvenet, Sgr de Bellenglise, chevau-léger de la garde du Roi, fut père de Louis Chauvenet, Sgr de Bellenglise, chevau-léger de la garde du Roi, qui épousa Marguerite-Louise d'Artois, et grand-père de Charles-Joseph de Chau-

venet, Sgr de Bellenglise, né à Saint-Quentin le 2 juin 1710, capitaine de cavalerie, chevau-léger de la garde, qui épousa en 1750 Elisabeth de Hesselin. Ce dernier régularisa la situation nobiliaire de sa branche en se faisant accorder, en 1759, des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin. Il fut père de Joseph-Louis de Chauvenet, né en 1752, qui obtint en 1766 le certificat de noblesse nécessaire pour être admis parmi les chevau-légers. Cette branche a conservé jusqu'à nos jours la terre de Bellenglise, dans le département de l'Aisne.

M. M. Chauvenet de Bellenglise, Chauvenet de Parthenay et Chauvenet de Lesdins prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Quentin.

La famille de Chauvenet a fourni un grand nombre d'officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, un président du tribunal de Saint-Quentin en 1859 (Jean-Ernest, né en 1804, père du général), des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Aucune de ses branches n'est titrée.

Principales alliances : Desjardins 1643, d'Artois 1677, Briet de Saint-Elier 1790, de Hoston, 1841, de Bertoult d'Hauteclocque 1857, Aubé de Bracquemont 1859, de Fautereau 1880, de Roucy 1883, Sieyès 1873, 1879, de France 1895, de Guillebon 1902, d'Aboville 1914, de Coussemakes 1902, Drouin de Bouville 1900, de Martimprey 1912, de Moucheton de Gerbrois, de Lannoy 1911, Rivière de Vauguérin, etc.

Il a existé en Bourgogne une famille de Chauvenet qui peut avoir eu dans le passé une origine commune avec celle dont il vient d'être parlé. Le chef de cette famille, Jean de Chauvenet, demeurant à Chaudenay-la-Ville, au diocèse d'Arnay-le-Duc, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par arrêt du 25 août 1666 de Bouchu, intendant de Bourgogne. Emilian de Chauvenet, prêtre, curé de Vignoble, au bailliage de Beaune, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à une tête d'homme chauve d'argent, posée de front, accompagnée en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un croissant aussi d'argent, un bâton pastoral d'or brochant sur le tout.*

CHAUVIN des ORIÈRES.

D'après les *Filiations bretonnes*, le grand-père des représentants actuels, Charles-François Chauvin des Orières, né en 1786 à Romazy, (Ille-et-Vilaine), capitaine de cuirassiers, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Rennes en 1818 à Mlle Sauveur de la Chapelle, aurait reçu le titre héréditaire de chevalier par lettres du 2 octobre 1817.

Il n'est pas fait mention de la concession de ce titre dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, le répertoire cependant si complet du vicomte Révérend.

CHENNEVIÈRES (de).

Les Chennevières étaient seigneurs de Pointel et non de Nointel comme il a été imprimé par erreur.

CHEVALLIER-CHANTEPIE. Armes (d'après des cachets de famille) : *de gueules à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de..... et en pointe d'une pie de.....*

Famille de haute bourgeoisie, honorablement connue dans le département de la Mayenne.

Jean-Noël Chevallier, né en 1769 à Saint-Poix (Mayenne), où son père exerçait le notariat, fut négociant à Laval, juge au tribunal de commerce de cette ville et chevalier de la Légion d'honneur. Il fut connu sous le nom de Chevallier-Chantepie après le mariage qu'il contracta, vers 1805, avec Marie-Mathurine Chantepie. Leur fils, Jean-Joseph Chevallier-Chantepie, décédé à Laval en 1880, s'apparenta aux meilleures familles nobles de la région par son mariage avec Mlle de Quatrebarbes. Il fut père d'Henri-Joseph Chevallier-Chantepie, né à Laval en 1842, qui a laissé une nombreuse postérité de son mariage avec Mlle Bazin de Jessey.

Principales alliances de Quatrebarbes 1899 et vers 1840, Bazin de Jessey 1866, Auvray, etc.

TOME XI

COLLAS de la GRILLIÈRE, de COURVAL et de GOURNAY.

C'est par erreur que dans la notice consacrée à cette famille on lui a attribué M. Lionel de Gournay, comte romain, ingénieur, directeur des usines de Blanzy, conseiller général de Saône-et-Loire, marié en 1887 à M[lle] Franquet de Franqueville.

CONIAC (de) et le CONIAC de GUERMEN et de la LONGRAYE.

La branche aînée de la famille DE CONIAC, issue d'Henri le Coniac, sieur de la Longraye, en la paroisse de Cohiniac, fils aîné de Jean le Coniac, vivant en 1525, et de Perrine le Carré, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Elle est demeurée non noble et a conservé le nom primitif de LE CONIAC. Son chef, Pierre le Coniac, sieur de la Longraye, marié en 1684 à Marie Tavel, se qualifiait marchand à Quintin. Il eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *de sinople au chevron componé d'argent et de gueules de six pièces et accompagné de trois cygnes d'argent.* Yves-Barthélemy le Coniac, sieur de la Longraye, fils du précédent, épousa à Quintin en 1720 Marie-Jeanne Barazer. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Pierre-Yves le Coniac, sieur de Guermen, marié en 1751 à sa parente, Marie-Josèphe le Coniac de Trébua, et Yves le Coniac, sieur de la Longraye, né en 1731, qui furent les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau a eu pour dernière représentante Marie-Eugénie le Coniac de Guermen, mariée en 1851, à M. le Hir du Rumeur. Le second rameau, connu sous le nom de LE CONIAC DE LA LONGRAYE, compte encore de nombreux représentants.

COMEAU (de), en Bourgogne et en Lorraine. Armes : *d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois étoiles à six rais de même, comètées d'argent, 2 et 1*[1].

La famille DE COMEAU appartient à la noblesse de Bourgogne.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Comeau dans le tome XI de cet ouvrage.

La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie. On trouvera aussi dans les manuscrits de Chérin la généalogie qu'elle produisit en 1778 au Cabinet des Ordres du Roi pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages du prince de Condé; mais sa demande ne fut pas agréée, l'ancienneté de sa noblesse ayant été trouvée insuffisante. On trouvera, enfin, dans le premier volume de l'*Armorial de la noblesse de France* de M. d'Auriac une généalogie de la branche fixée en Lorraine, qui a été passée sous silence par la Chesnaye des Bois.

La famille de Comeau a pour premier auteur connu un Guiot Comeau qui était en 1520 chatelain et receveur de Pouilly-en-Auxois. D'après la Chesnaye des Bois ce même Guy, ou Guiot, Comeau fonda une chapelle dans l'église paroissiale de Pouilly par acte de 1495 dans lequel il est appelé noble Guy de Comeau. Il laissa d'une alliance inconnue deux fils, François et Claude, qui furent les auteurs de deux branches.

D'après le travail de M. d'Auriac, François Comeau, auteur de la branche présumée l'aînée, aurait été seigneur de la Serrée et archer des gardes du roi François Ier et aurait épousé Catherine des Barres. On ne voit pas que sa descendance ait fait reconnaître sa noblesse lors des diverses recherches des faux nobles ordonnées par Louis XIV, ni même qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Le chef de cette branche, Thomas Comeau, né vers 1670, marié à Anne Navel, vint se fixer en Lorraine et servit dans la compagnie des chevau-légers du Duc. Son fils, Sylvestre Comeau, demeurant à Nancy, obtint, le 4 janvier 1760, un arrêt du Conseil d'Etat, puis, le 14 janvier suivant, des lettres patentes du roi Stanislas qui reconnaissaient sa descendance de mâle en mâle et en ligne directe de Guy Comeau, écuyer, vivant en 1498 dans le pays d'Auxois, en Bourgogne, et qui le maintenaient en possession et jouissance de la noblesse de ses ancêtres. Il laissa trois fils : 1° Henri-Sylvestre de Comeau, dont il va être parlé; 2° Nicolas-Sylvestre de Comeau, dont les fils n'eurent pas de postérité masculine ; 3° Louis-François de Comeau, chevalier de Saint-Louis, dont les fils n'eurent pas de postérité. Henry-Sylvestre de Comeau fit des preuves de noblesse pour être admis parmi les cadets gentilshommes du roi Stanislas. Il laissa deux fils : 1° Nicolas-Alphonse de Comeau, conseiller à la Cour de Nancy, qui épousa en 1823 Mlle Gabriel et qui en eut deux fils; 2° Louis-Sylvestre de Comeau, garde du corps du roi Louis XVIII, qui épousa en 1826 Mlle de Préval et qui en eut également deux fils.

Claude Comeau, auquel seulement le travail conservé dans les manuscrits de Chérin fait remonter la filiation de l'autre

branche, aurait exercé l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France. Il épousa en 1527 Jeanne de Gissey et assista, le 12 avril 1550, au contrat de mariage de son second fils, Jean Comeau, écuyer. Claude Comeau eut un fils aîné, également appelé Jean, qui fut maréchal des logis de la compagnie de M. le comte de Charny et qui fut anobli en 1603, d'après la *Noblesse aux Etats de Bourgogne* de M. d'Arbaumont ; ce fils aîné eut lui-même quatre fils dont l'un, Antoine, fut conseiller clerc et garde des sceaux au Parlement de Bourgogne ; sa descendance posséda les seigneuries de la Sarrée et de Thoisy et ne tarda pas à s'éteindre. Jean Comeau, second fils de Claude, fut conseiller du Roi, lieutenant au bailliage d'Auxois, siège d'Arnay-le-Duc, et épousa, le 12 avril 1550, Catherine Collard, fille d'un secrétaire du Roi Son fils, Jean II Comeau, conseiller du Roi, lieutenant-général criminel ès bailliage et chancellerie de Dijon, Sgr de Chassenay, épousa, le 1er janvier 1597, Marguerite Ocquidem, fille d'un conseiller au Parlement de Bourgogne. Il en eut, entre autres enfants, trois fils, Pierre, Antoine et Bénigne, qui furent les auteurs d'autant de rameaux.

L'aîné de ces trois frères, Pierre Comeau, conseiller au Parlement de Dijon, marié en 1631 à Anne Morin, fut maintenu dans sa noblesse le 16 juillet 1666, sur preuves remontant au 1er janvier 1597, par jugement de Bouchu, intendant de Dijon. Il fut père d'Antoine-Bernard de Comeau, conseiller au Parlement de Dijon en 1674, et grand-père de Bénigne de Comeau, Sgr de la Choselle, conseiller au même Parlement en 1716, qui fut le dernier représentant de son rameau et qui mourut sans postérité.

L'auteur du second rameau, Antoine de Comeau, écuyer, Sgr de Créancey, fut maître d'hôtel ordinaire du Roi, par brevet du 13 novembre 1644, gouverneur de Nuits, gentilhomme de la chambre du prince de Condé et son lieutenant au château de Dijon. Il avait épousé en 1634 Marguerite Catherine, fille de Pierre Catherine, conseiller au Parlement de Dijon. Leur fils, messire Pierre de Comeau, écuyer, Sgr de Créancey, Beaume, la Lochère, Panthier, etc., gouverneur pour le Roi de la ville de Nuits en 1670, épousa d'abord, le 31 mai 1672, Jeanne de Maillard, fille d'un conseiller en la Chambre des comptes de Dijon, puis, le 19 avril 1685, Marie-Anne Aubert, fille de Pierre, Sgr de la Ferrière et de Vincelles, secrétaire du Roi. Il fut maintenu dans sa noblesse le 7 juillet 1666, sur preuves remontant à 1527, par jugement de l'intendant Bouchu. Une note de Chérin apprend qu'une partie des titres qu'il présenta à Bouchu dans cette circonstance étaient faux. Il laissa de sa seconde union un fils, Nicolas de Comeau, connu sous le titre de comte de Créancey, gouverneur

de Nuits, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1720 Jacqueline Maniquet. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un petit-fils de celui-ci, Yves-Louis de Comeau de Satenot, né en 1767 à Hiry, au diocèse d'Autun, fit en 1778 pour être admis à l'Ecole militaire. Yves-Louis fut le dernier représentant de son rameau et ne laissa pas de postérité. Son petit-neveu, Etienne-Léonce Bizouard de Montille, né en 1826, demanda inutilement, en avril 1898, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Comeau de Créancey à laquelle appartenait sa grand'mère paternelle.

L'auteur du troisième rameau, Bénigne Comeau, gentilhomme ordinaire de Mgr le Prince, épousa en 1635 Jeanne-Odette Rapine de Sainte-Marie. Leur fils, Jean-Claude Comeau, Sgr de Pont-de-Vaux, marié en 1673 à Madeleine Cochet, obtint, le 28 mai 1678, du bailliage et de la chancellerie de Bourbon-Lancy un jugement le déclarant recevable à prendre la qualité d'écuyer ; il obtint encore, le 20 septembre 1678, des commissaires députés des Etats de Bourgogne un jugement le renvoyant, en raison de sa noblesse, de la demande qui lui avait été faite du droit de franc-fief. Il laissa, entre autres enfants, quatre fils : 1° Jacques de Comeau, Sgr de Pont-de-Vaux, qui épousa en 1716 Mlle de Vergennes et dont le fils, Melchior, marié en 1745 à Mlle de la Poire, en eut deux enfants vraisemblablement décédés sans postérité ; 2° Antoine-Bernard de Comeau, Sgr de Chassenay, marié en 1719 à Marie-Louise de Charry, dont le fils, Antoine-Bernard de Comeau, Sgr de Charry et de la Bretonnière, né en 1731, épousa en 1766 Mlle Espiard de Macon et dont la descendance subsiste ; 3° Louis de Comeau, Sgr de Santenon, qui épousa Mlle Reugny du Tremblay et qui en eut des enfants ; 4° François de Comeau, qui épousa Mlle de la Ferté-Meun et dont une petite-fille fut admise à Saint-Cyr en 1759. Ce troisième rameau compte encore des représentants en France et en Amérique.

Louis-Melchior de Comeau, Sgr de Forges, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Autun. Louis Comeau, chevalier, Sgr de Satenot, prit part cette même année à celles tenues à Nevers. Louis de Comeau, garde du corps, prit part à celles tenues à Bar-le-Duc.

La famille de Comeau a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : Cachedenier de Vassimon 1754, de Golbéry, de Sénigon de Rousset de Roumefort, de Préval 1826, de Vienne 1709, de Bretagne, Aubert de Vincelles 1683, Achard-Joumard-Tison d'Argence 1707, Rapine de Sainte-Marie 1635, de Charry 1719, de la Ferté-Meun, Gravier de Vergennes 1716, Quarré de Verneuil, de Balathier-

Lantage 1844, Guyard de Changey 1854, de Bazelaire de Lesseux 1838, d'Ivoley, Royer de Saint Micault, Bizouard de Montille, Cochet de Saint-Vallier 1673, de Thy 1851, d'Espiard de Macon et de Clamerey 1766, 1803, de Mullot de Villenaut, etc.

CORBEAU de CORBEL de VAULSERRE (de) et ROUSSELIN de CORBEAU de SAINT-ALBIN[1].

Pierre-Laurent-Antoine DE CORBEAU DE VAULSERRE, un des fils puînés d'Antoine de Corbeau, marquis de Corbeau de Vaulserre, conseiller au Parlement de Grenoble, marié en 1731 à Mlle Alloïs d'Herculais, fut connu sous le titre de chevalier de Saint-Albin. Il fut colonel d'artillerie et chevalier de Saint-Louis et mourut en 1813. Il épousa, le 2 février 1795, Nicole-Antoinette Marchand, née en 1747, femme divorcée, depuis le 13 décembre 1794, de François Rousselin, né en 1731 à Gancourt-Saint-Étienne, canton de Gournay, teinturier, décédé à l'Hôtel-Dieu de Paris le 24 juin 1796, qu'elle avait épousé, le 25 novembre 1767, en l'église Saint-Étienne-du-Mont à Paris. Mme de Saint-Albin mourut elle-même le 25 juillet 1796. Elle avait eu de son premier mariage un fils, Alexandre-Charles Rousselin, né à Paris, paroisse Saint-Médard, le 11 mars 1772. Ce jeune homme fut élevé par son beau-père et fut connu sous le nom de Rousselin de Saint-Albin. Il fut, du reste, adopté, le 7 janvier 1813, par le colonel de Saint-Albin qui mourut cette même année. Ami de Camille Desmoulins, puis de Danton, Rousselin de Saint-Albin joua, malgré sa jeunesse, un certain rôle pendant la période révolutionnaire; il fut plus tard secrétaire général du ministère de la Guerre, fonda sous la Restauration un journal d'opposition, l'*Indépendant*, qui devint plus tard le *Constitutionnel*, et mourut en 1847. Il avait épousé d'abord, le 27 juillet 1807, Marie-Clémentine de Trémolet de Montpezat, décédée à Paris le 2 mai 1816, et avait légitimé par ce mariage un fils, Hortensius, né le 8 décembre 1805 à Sainte-Foy-les-Lyon. Il se remaria à Montrouge, le 4 janvier 1821, à Sophie-Amélie Marc. Il eut de cette seconde union un fils, Philippe de Saint-Albin, né en 1822, décédé en 1879, qui fut bibliothécaire de l'impératrice Eugénie, et une fille, Hortense, née en 1824, qui épousa Achille Jubinal. Hortensius de Saint-Albin, né en 1805, fut lui-même un littérateur distingué ; il fut député de la Sarthe sous la monarchie de Juillet et en 1848, fut conseiller à la Cour d'appel de Paris et mourut en 1878.

[1] Cet article a été fait d'après des renseignements puisés dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* d'août 1896. Il complète la notice qui avait été consacrée dans le tome XI de cet ouvrage à la famille de Corbeau de Vaulserre.

CORNILLON-BARNAVE. Armes de la famille Barnave (d'après la *France moderne*) : *d'or à un croissant de... accompagné en chef de deux étoiles de... et en pointe d'une tête de carnation.*

Famille de haute bourgeoisie.

Ferdinand Cornillon épousa en 1868 Mélanie-Mathilde Barnave, une des dernières représentantes de la famille du célèbre constituant Barnave. Leurs fils, Louis-Joseph Cornillon, officier d'infanterie, marié en 1896 à Mlle d'Istria, et Joseph Cornillon, artiste peintre, joignent á leur nom celui de la famille de leur mère.

La famille Barnave était originaire du lieu de Saillans, en Dauphiné. Michel Barnave, marié en 1678 à Jeanne Aubert, eut, entre autres enfants, deux fils, Antoine, né en 1680, et Michel, né en 1682, qui furent les auteurs de deux branches. La branche aînée s'éteignit avec Pierre-Joseph Barnave, né à Grenoble en 1761, avocat, député du Tiers-État du Dauphiné aux États généraux de 1789, guillotiné à Paris le 18 novembre 1793, qui joua un rôle politique considérable à l'époque de la Révolution. La branche cadette produisit plusieurs officiers de mérite et s'éteignit avec les quatre frères de Mme Cornillon. L'un de ceux-ci fut l'abbé Louis-Charles-Paul Barnave, né en 1829, fondateur de l'école Salvien, à Marseille, décédé en 1897. La famille Barnave s'était alliée aux familles de Barral, Prédeseigle de Presles, Starot de Saint-Germain, etc. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire biographique de la Drôme* de M. Brun-Durand et dans le tome II de la *France moderne*.

COUESPEL de BOISGENCY (de). Armes (d'après l'Armorial de Chevillard et d'après le jugement de maintenue de noblesse de 1666) : d'*azur à trois besants d'argent posés en fasce et accompagnés de deux têtes de lion d'or, une en chef, une en pointe.* — Aliàs (armes actuellement portées par la famille) : d'*argent à une fasce de gueules chargée de trois besants d'argent et accompagnée de trois têtes de lion de gueules, 2 et 1* [1].

La famille DE COUESPEL, originaire de l'ancienne élection de Vire, appartient à la noblesse de Normandie.

Un de ses représentants, Jean Couespel, demeurant à la Chapelle-Engerbold, dans la sergenterie et l'élection de Vire, fut maintenu dans sa noblesse le 8 mars 1599, par jugement de M. de Mesmes de Roissy, après avoir justifié qu'il était arrière-petit-fils de Jean Couespel, ou Coipel. Celui-ci est évidemment le même personnage qu'un Jean Coipel, sieur de la Chapelle-Biche, en l'élection de Vire et Condé, que l'on trouve avoir été anobli par arrêt de 1428. Il fut père de Guillaume Couespel et grand-père de Pierre Couespel, écuyer, sieur des Brières, en la paroisse de la Chapelle-Biche, qui épousa Anne Rouault vers le milieu du XVIe siècle. Pierre Couespel laissa de cette union, entre autres enfants, deux fils : 1° Germain Couespel, écuyer, sieur des Brières, qui épousa vers 1580 Louise Bonnet et qui continua la descendance ; 2° Jean Couespel, écuyer, sieur de Montagnoux, qui épousa Anne Longuet, qui obtint de M. de Roissy, en 1599, le jugement de maintenue de noblesse mentionné plus haut et que revendique comme auteur la famille Couespel du Mesnil rapportée à la suite. Tavenot Couespel, écuyer, sieur des Brières, fils de Germain, épousa en 1613 Perrinne Girard. Leur fils, Guillaume Couespel, écuyer, sieur des Brières, demeurant en la paroisse de la Chapelle-Biche, sergenterie de Vassy, élection de Vire, marié à Saint-Lô en 1644 à Marie de Theuville, était âgé de 44 ans quand, lors de la grande

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Couespel de Boisgency dans le tome XII de cet ouvrage.

recherche de 1666, il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de Chamillart, intendant de Caen, sur preuves de quatre degrés sans anoblissement antérieur connu. Il justifia dans cette circonstance qu'il était fils de Tavenot, petit-fils de Germain et arrière-petit-fils de Pierre Couespel. Il fut père de Charles Couespel, Sgr de Louvigny, en la paroisse de la Chapelle-Biche, décédé en 1703, qui épousa Marguerite le Masurier, et grand-père d'Antoine de Couespel, Sgr de Louvigny, né en 1672, bailli de Flers, qui épousa Anne-Renée Denis. L'arrière-petit-fils de ce dernier, Louis-Charles-François de Couespel, épousa en 1799 Mlle de la Fournerie de la Ferrière, héritière de la terre de Boisgency, dans le département de l'Orne, dont sa descendance a conservé le nom. Leur petit-fils, Gonzalve-Césaire de Couespel, né en 1830, marié en 1857 à Isabelle de Gallery de la Servière, demanda, le 5 mars 1860, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE BOISGENCY sous lequel il était connu. Il est décédé en 1880 laissant trois fils.

La famille de Couespel a fourni des officiers, une chanoinesse du chapitre royal de Sainte-Anne de Bavière, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Billeheust d'Argenton 1739, de Sarcilly 1764, de la Fournerie 1799, de Banville, Huillard d'Agneaux 1767, de la Bigne, de Piperey, Tardif de Petiville, Gallery de la Servière, Cavelier de Cuverville 1896, des Hayes de Gassart 1893, etc.

COUESPEL du MESNIL. Armes : d'*azur à trois besants d'argent posés en fasce et accompagnés de deux têtes de lion d'or, une en chef, une en pointe* [1].

La famille COUESPEL DU MESNIL, originaire de Normandie, revendique avec la famille de Couespel de Boisgency une communauté d'origine que celle-ci paraît avoir acceptée. Elle aurait dans ce cas perdu sa noblesse par suite de dérogeance car on ne voit pas que ses membres aient porté de qualifications nobiliaires antérieurement à la Révolution, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

On en trouvera un tableau généalogique dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière.

La filiation suivie remonte à Guillaume Couespel, sieur du Mesnil, qui avait épousé Anne Mancel et dont le fils, messire Georges Couespel, sieur du Mesnil, avocat au Parlement de Normandie, épousa à

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Couespel du Mesnil dans le tome XII de cet ouvrage.

Cristot, le 2 janvier 1658, Marie du Buisson de Courson, mourut à l'âge de 52 ans le 1er juin 1682 et fut inhumé en l'église de Cristot. D'après M. de la Messelière, ce Guillaume Couespel était un petit-fils de Jean Couespel, sieur de Montagnoux, dont il a été parlé dans la notice précédente et qui fut maintenu dans sa noblesse, en 1599, par jugement de M. de Roissy. Georges Couespel, sieur du Mesnil, laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jean Couespel, sieur du Mesnil, agissant pour son frère, Thomas Couespel, et pour les enfants de son autre frère, Georges Couespel, passa un accord, le 15 avril 1711, avec Pierre-Nicolas du Buisson, sieur de Cristot. Pierre Couespel du Mesnil, né en 1713, fils de Thomas, épousa en 1742 Françoise le Gras de la Vigne. Son petit-fils, Nicolas Couespel du Mesnil, né en 1772, épousa en 1817 Françoise Renou, de Nantes. Il fut père d'Alphonse Couespel du Mesnil, né en 1820, qui se fixa définitivement en Bretagne après le mariage qu'il contracta à Nantes, en 1847, avec Mlle Pellerin de la Vergne, nièce du cardinal Richard, archevêque de Paris, et petite-fille de Joseph Pellerin, né en 1750, qui fut député du Tiers-État de la sénéchaussée de Nantes aux États généraux de 1789. Alphonse Couespel du Mesnil est décédé à Nantes en 1906 laissant deux fils.

Principales alliances : du Buisson de Courson 1658, Pellerin de Lavergne 1847, le Tourneurs du Val 1871, Lévesque du Rostu 1875, le Mauff de Kerdudal 1882, des Nouhes 1884, de la Motte-Rouge 1891, de Quatrebarbes 1910, etc.

Il a existé au diocèse de Saint-Brieuc, en Bretagne, une famille de Couespel, ou de Couespelle, qui portait pour armes : d'*azur à trois quintefeuilles d'argent, 2 et* 1. Potier de Courcy mentionne un Perrin Couespelle, de la paroisse de Trémuzon, qui fut anobli en 1446. Kerviler mentionne d'autre part Guillaume de Couespel, qui était un des écuyers de Clisson pour le siège de Moncontour, en 1371, et Chrétien, Pierre-Guillaume et Rolland de Couespel qui, en 1437, prêtèrent serment de fidélité parmi les nobles de Lamballe. La famille de Couespel figura de 1440 à 1535 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Saint-Brieuc pour les paroisses de Trémuzon et de Maroué. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, par arrêt du 18 mars 1669, sur preuves de six générations remontant à Jean de Couespelle marié vers 1480 à Aliette de Coatgoureden. Henri de Couespelle, sieur de Rochefort, fut nommé, le 31 décembre 1632, conseiller au Parlement de Bretagne. La famille de Couespelle paraît avoir eu pour dernier représentant Jacques-Pierre de Couespelle, ancien colonel d'infanterie, décédé à Saint-Malo de Dinan le 16 février 1786.

COUPPÉ de KERMARTIN, de KERVENNOU, de LESTIMBERT, etc., en Bretagne et à la Guadeloupe. Armes (enregistrées à l'Armorial général de 1696) : d'*azur à une quintefeuille d'argent accompagnée de trois molettes du même.*

La famille Couppé est originaire des environs de Lannion, en Bretagne, où elle occupait un rang distingué dès le xviie siècle.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler et dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (années 1902 et 1903).

Un de ses membres, Louis Couppé, sieur du Port-Blanc, en Tonquédec, se désista de lui-même, en 1668, de ses prétentions à la noblesse. Noble maître Henri-Hyacinthe Couppé, sieur du Port-Blanc, décédé en 1755, laissa, entre autres enfants, deux fils, François-Hyacinthe Couppé de Kervennou, décédé en 1806, qui épousa en 1749 Marie-Thérèse Salliou et qui en eut plusieurs enfants, et Thomas Couppé, sieur de Lestimbert, qui épousa en 1754 Anne-Félicité Anneix et qui en eut trois enfants. Gabriel Couppé de Kervennou, né à Lannion en 1757, un des fils de François-Hyacinthe, était sénéchal de Tréguier au siège de Lannion quand il fut élu député du Tiers-État de Bretagne aux États généraux de 1789 ; il fut plus tard maire de Lannion, député des Côtes-du-Nord à la Convention, où il siégea parmi les modérés, puis au Conseil des Cinq-Cents et au Corps législatif, fut nommé en 1811 conseiller à la Cour de Rennes, fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 5 décembre de cette même année et mourut en 1832 au château de Tonquédec sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle Robiou de Troguindy. Il reçut les armes suivantes : *d'azur à une quintefeuille de pourpre accompagnée de trois étoiles d'or, 2 et 1 ; à la bordure de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires.* Un de ses parents, M. Couppé de la Fougerais, était maire de Dinan en 1764. Un autre, M. Couppé du Rest, né à Lannion, épousa à la Guadeloupe en 1736 Marie-Anne Titéca. Un rameau de la famille Couppé s'est perpétué dans cette colonie sous le nom de : Couppé de Kermartin. Hyacinthe Couppé, sieur de Kervennou, conseiller du Roi, receveur des octrois de Lannion, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Il a existé en Bretagne une autre famille Couppé qui portait pour armes : d'*argent à six hermines de sable*, 3, 2, 1. Cette famille possédait, entre autres biens, les seigneuries des Essarts et de Carmené, au diocèse de Saint-Brieuc. Elle fut maintenue dans sa noblesse en 1737 par arrêt du Parlement. Elle était encore représentée en 1835 par François-Constant Couppé des Essarts, né en 1757. Elle s'éteignit en la personne de Marie-Victorine Couppé des Essarts, décédée

en 1885, qui avait épousé en 1822 le vicomte Emmanuel de la Motte-Rouge.

COZOU. Armes : *d'or à un trident de sable sur une mer d'argent, surmonté d'une étoile de gueules.*

Famille de haute bourgeoisie, originaire du Bugey.

Révérend du Mesnil, dans son *Armorial de Bresse,* fait remonter la filiation à François Cozou, né en 1619, et mentionne Benoit Cozou, pourvu, le 3 novembre 1677, d'un office de conseiller avocat du Roi en l'élection de Bourg. François Cozou, né en 1708, décédé en 1777, fut assesseur à la Chambre souveraine de Valence, en Dauphiné. Deux de ses fils, Jean-Bernard Cozou, marié successivement à Françoise Chancey, fille d'un échevin de Lyon, et à Mlle Vitet, mort président honoraire à la Cour de Lyon, et Jérôme Cozou, consul général du roi de Sardaigne à Lyon, chevalier des Saints Maurice et Lazare, marié à Mlle Palyart de Lépinois, furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

La famille Cozou a fourni des magistrats distingués. Deux de ses représentants ont été tués au champ d'honneur pendant la guerre de 1914-1915.

Principales alliances : Gillet de Valbreuze, de la Fayolle de Mans, Chastaing, Urvoy de Closmadeuc, Martin de la Porte, etc.

D'après une tradition, la famille dont il vient d'être parlé aurait eu dans un passé éloigné une origine commune avec une famille Cozou de Bayard qui a occupé un rang distingué en Forez. Cette dernière famille descendait de Jacques Cozou, né en 1540, conseiller garde-scel à Saint-Étienne. Elle portait pour armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois hures de sanglier de sable.*

TOME XIII

DANIEL de BOISDENEMETS, de PERNAY et de VAUGUION.

La branche des marquis de Boisdenemets a eu pour derniers représentants mâles René Daniel, marquis de Boisdenemets, né en 1830, marié en 1899 à M[lle] Houillon, décédé en 1906, et son fils, décédé prématurément en 1912.

DANSE et DANSE de BOISQUENOY, de FROISSY, des AULNOIS, etc.

Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux épis de blé et en pointe d'une grappe de raisin, le tout du même.*

La famille Danse est très anciennement connue à Beauvais. Dès 1415 Laurent Danse était maire de cette ville. Il est peut-être le même personnage qu'un Laurent Danse qui fut appelé aux mêmes fonctions en 1426. Depuis cette époque jusqu'à celle de la Révolution la famille Danse a donné à la ville de Beauvais une longue série de maires et d'échevins. Edmond Danse, bourgeois de Beauvais, auquel remonte la filiation, vivait dans les dernières années du xv[e] siècle et avait épousé Françoise Lefebvre. Son fils, Guillaume Danse, bourgeois de Beauvais, marié à Colette Hérondel, fut père de Gabriel Danse, bourgeois de Beauvais, qui épousa Marguerite le Besgue, grand-père de Claude Danse, bourgeois de Beauvais, échevin de cette ville en 1624, qui épousa en mai 1591 Françoise Auxcousteaux, bisaïeul de Nicolas Danse, échevin de Beauvais, qui épousa Jeanne Minette, et trisaïeul de Claude Danse, échevin de Beauvais, décédé en 1689, qui épousa Suzanne Ticquet. Trois des fils de ce dernier, Jean-Baptiste, Lucien et Gabriel, furent les auteurs de trois branches.

L'aîné des trois frères, noble homme Jean-Baptiste Danse, maire de Beauvais en 1727, épousa en 1701 sa cousine, Marguerite Ticquet. L'ainé de ses fils, Claude Danse, marié successivement en 1743 à Marguerite de Noroy et en 1750 à Madeleine Tiersonnier, héritière de la seigneurie de Boisquenoy, fut père de Claude Danse, sgr de

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. Tiersonnier. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille Danse dans le tome XIII de cet ouvrage.

Boisquenoy, né du premier lit, marié en 1765 à Mlle le Caron de Troussures, qui fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Normandie et dont la fille unique épousa M. le Fébure d'Hédancourt. Jacques-François Danse, né en 1717, second fils de Jean-Baptiste, fut pourvu en 1767 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la Grande chancellerie. Il avait épousé Mlle Jourdain de Thieulloy. Il fut père de Jean-Baptiste Danse de Froissy, né en 1751, qui épousa Mlle le Couteulx du Puy et dont la descendance subsiste avec distinction.

Lucien Danse, auteur de la deuxième branche, fut père de Jean-Charles Danse qui fut maire de Beauvais en 1755, 1756 et 1772, et grand-père de Jean-Baptiste-Charles Danse, valet de chambre du Roi. Ce dernier laissa deux fils : 1° Jean-Charles-Gabriel Danse-Renault, né à Beauvais en 1760, président du tribunal civil de cette ville, député de l'Oise en 1822, décédé en 1831, dont le fils, Jean-Gabriel Danse, député de l'Oise de 1831 à 1843, président du tribunal de Beauvais en 1847, ne laissa pas de postérité et dont la fille, décédée en 1873, épousa M. de Beauvillé ; 2° François Danse des Aulnois, né en 1768, dont le fils, Charles Danse des Aulnois, mourut sans postérité en 1873.

L'auteur de la troisième branche, Gabriel Danse, sgr de Villers-Hécourt, fut valet de chambre du Régent. Son fils, Claude Danse, fut pourvu en 1727 de l'office anoblissant de conseiller en la Cour des monnaies de Paris. Il avait épousé Marguerite de Bailleul, dame de Boulaines. Il en laissa un fils, Gabriel-Claude Danse, chanoine de la cathédrale de Beauvais, et une fille, Mme le Caron de Troussures.

L'abbé Jacques Danse, à cause de son fief de Boulaines; Louis-François de Sales Danse, écuyer ; N... Danse, sgr de Froissy, conseiller au présidial de Beauvais ; Jean-Charles Danse, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Beauvais ; et Claude-Lucien Danse, écuyer, ancien maître particulier des eaux et forêts de Crécy-en-Brie, sgr du fief de Boisquennoy, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Beauvais.

La famille Danse n'est pas titrée.

Principales alliances : Auxcousteaux 1591, de Nully, Tiersonnier 1750, le Caron de Troussures 1741, 1765, le Fébure d'Hédancourt, Jourdain de Thieulloy, le Couteulx, de Guillebon, Enlart de Guémy 1855, de Witasse 1889, de Francqueville 1899, Cauvel de Beauvillé, de Bailleul, Michel (de Boislisle), etc.

La famille Danse ne doit pas être confondue avec la famille d'Ansse de Villoison. Celle-ci descendait d'un Miguel de Ansso, originaire d'Espagne, qui vint s'établir en France à la suite de la reine Anne

d'Autriche dont il était apothicaire. Michel Dansse avait épousé en 1619 Marie Lambert qui fut femme de chambre de la même princesse et qui jouit auprès d'elle d'un grand crédit. Jean d'Ansse, fils de Miguel, lui succéda dans sa charge d'apothicaire de la Reine. Son descendant, Jean-Baptiste d'Ansse de Villoison, né à Corbeil en 1750, marié à Caroline de Neukart, de Pithiviers, décédé en 1805, fut un helléniste célèbre et fut admis à l'Institut en 1802.

DAVID de LASTOURS et des ÉTANGS (de).

Pierre David, sieur de Lavergne, conseiller du Roi, directeur de la Monnaie de Limoges, épousa, le 12 mai 1699, Françoise Pinot, fille d'un receveur général des domaines du Roi, et mourut le 19 décembre 1724. Il avait obtenu des divers membres de la maison DE DAVID DE LASTOURS un acte de reconnaissance de parenté donné au château de Lastours le 10 juin 1722. Il abandonna alors les armoiries qu'il avait fait enregistrer à l'Armorial général de 1696 pour adopter celles de la famille de David de Lastours : *d'or à trois coquilles de sinople, 2 et 1*. Sur le vu de cet acte de 1722, qui n'énonce aucune filiation, il obtint, le 2 mai 1723, un arrêt du Conseil d'État qui le maintenait dans sa noblesse et qui le relevait de dérogeance et d'absence de qualifications nobles. Son frère, Jacques David, qualifié bourgeois de Limoges à l'Armorial général, obtint un arrêt semblable le 30 juin 1729. Bernard de David, chevalier, Sgr des Renaudies, de Saint-Maurice, de Saint-Hilaire-Lastours, fils de Pierre, baptisé à Limoges le 19 juillet 1702, fut après son père directeur de la Monnaie de Limoges, épousa, le 4 septembre 1726, Madeleine de David de Lastours et rendit hommage au Roi, le 19 novembre 1728, du fief des Renaudies, en la paroisse de Saint-Hilaire de Lastours. Il laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jean-François de David, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges avec les qualifications de chevalier, baron des Renaudies, Sgr des Pousses, de Saint-Maurice et de Saint-Hilaire. Il avait épousé, le 25 juillet 1757, Madeleine Limousin de Neuvic, fille d'un greffier en chef du bureau des finances de Limoges, et avait fait en 1770 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Joseph-Roland, né à Limoges le 9 décembre 1759.

DEHAUSSY et DEHAUSSY de ROBÉCOURT.

L'édit du roi François Ier qui accordait la noblesse héréditaire au mayeur et aux quatre échevins de la ville de Péronne fut révoqué par un nouvel édit de mars 1583 et ne fut jamais rétabli.

DEJEAN de GLEIZE. Armes de la famille Dejean : *de sinople à un chevron d'argent accompagné en pointe d'un lion du même ; au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles du même*. — L'écu timbré *d'un casque orné de ses lambrequins*. — Armes de la famille de Gleize : d'*azur à l'église à clocher d'argent*[1].

Famille d'ancienne bourgeoisie, originaire de la petite ville de Saint-Rome de Tarn, en Rouergue, dans les environs de laquelle elle possédait au XVIIIe siècle les fiefs du Fau et de Lescure.

Maxime DEJEAN épousa vers le milieu du XVIIe siècle Madeleine de Brondel, fille du sieur de Roquevaire. Il en eut deux fils dont l'aîné, Urbain Dejean, consul de Saint-Rome de Tarn, continua la lignée et dont le second, François Dejean, fixé à Castelnaudary, y fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Urbain laissa à son tour deux fils : 1° autre Urbain, maire de Saint-Rome de Tarn, dont la fille unique épousa, le 2 février 1728, Pierre-François de Julien, Sgr de Roquetaillade ; 2° Bernard Dejean, architecte entrepreneur des ouvrages du Roi, premier consul de Saint-Rome de Tarn, marié à Suzanne Barascud, décédé en 1746. Le petit-fils de ce dernier, Louis-André Dejean, sieur du Fau, avocat en Parlement, juge de Saint-Rome de 1776 à 1790, juge de paix en 1815, décédé en 1821, avait épousé en 1774 Anne Affre, d'une famille qui fut illustrée dans la suite par Mgr Affre, archevêque de Paris. Il en eut deux fils dont l'aîné, Louis-André, né en 1778, continua la descendance et dont le puîné fut tué à la bataille de Wagram. Louis-André Dejean fut vérificateur des Douanes à Libourne, puis juge de paix de Saint-Rome et épousa en 1802 Marie de Gleize, fille de Jean-Antoine de Gleize, Sgr d'Asprières, et de Marie-Madeleine Delauro, décédée en 1856. Il eut trois fils. Le plus jeune de ceux-ci, Hyacinthe-Alphonse-Achille Dejean, né à Saint-Rome en 1818, alors capitaine de dragons, marié à Tarbes en 1850 à Mlle Courtade, fut autorisé, par décret du 14 avril 1866, à joindre à son nom celui de la famille de Gleize. Son frère aîné, Joseph-Adolphe-Edouard Dejean, né à Saint-Rome le 8 pluviôse an XII, contrôleur de la Monnaie à Marseille, marié à Libourne en 1834 à Mlle Jehon, petite-fille du général vicomte de Brons, obtint, le 8 octobre 1866, la même autorisation pour lui et pour son fils, Louis-Edmond, né à Libourne en 1838, alors étudiant en droit à Toulouse.

Principales alliances : Brondel de Roquevaire, Affre, Barascud, Julien de Roquetaillade, de Gleyse, Rambaud, etc.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Dejean de Gleise dans le tome XIII de cet ouvrage.

La famille DE GLEIZE, ou DE GLEYRE, était originaire de Marseille d'où elle passa plus tard en Rouergue. Deux de ses membres, Jean Gleize, marchand à Marseille, et Antoine Gleize, marchand magasinier dans la même ville, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Le premier d'entre eux, Jean, fut pourvu en 1704 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la grande chancellerie. Il fut père de Pierre Gleyse qui épousa en 1728 Marie-Madeleine Rey, fille d'un secrétaire du Roi, et qui en eut deux fils, Antoine et Jean-Baptiste.

DELESPAUL, ou de LESPAUL. Armes : d'*azur à une bande d'argent accompagnée de deux béliers passants du même, l'un en chef, l'autre en pointe.*

La famille DELESPAUL, ou DE LESPAUL, est anciennement connue à Roubaix et à Lille, en Flandre.

M. Denis du Péage en a donné une généalogie dans son *Recueil de généalogies lilloises.*

Pierre de Lespaul était manufacturier à Roubaix dans les premières années du XVIIe siècle. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Adrien de Lespaul, qui épousa Jeanne de le Dicque et qui continua la lignée ; 2° Philippe Delespaul, baptisé à Roubaix en 1596, qui acheta en 1624 la bourgeoisie de Lille, qui épousa en 1626 Barbe de Heulst et dont la descendance, demeurée non noble, subsiste à Lille dans une condition modeste. Pierre Delespaul, arrière-petit-fils d'Adrien, fut marchand à Lille. Il épousa en 1708 Marie-Thérèse Stappart et fut pourvu, le 16 juillet 1713, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Douai. Son fils, Jean-Baptiste de Lespaul, sieur des Wattincs, baptisé à Lille en 1711, marié en 1736 à Louise du Bosquiel, décédé en 1762, laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Clément-Joseph Delespaul, né en 1737, qui n'eut pas d'enfants ; 2° Jean-Joseph de Lespaul, né en 1740, dont le petit-fils, Jules-Louis Delespaul, est décédé en 1885, survivant à son fils et ne laissant que deux filles, Mme Wastelier du Parc, née au Mans en 1841, et Mme Debruyn ; 3° Louis-Joseph de Lespaul, né en 1741, échevin de Lille en 1785, marié en 1769 à Mlle du Bosquiel, dont la descendance donna un député du Nord, décédé en 1849, et s'éteignit avec la cousine germaine de celui-ci, la baronne d'Haubersart, née Delespaul, décédée à Lille en 1893 à l'âge de 89 ans.

Marie Delespaul, femme de Jacques Breckwelt, sieur de la Haye, conseiller du Roi et trésorier de France en la généralité de Lille ; Pierre Delespaul, marchand à Lille ; Augustin Delespaul, marchand à Lille ; Monique Delespaul, rentière à Lille ; Elisabeth-Martine de la Derrière, veuve de Pierre Delespaul, marchand à Lille ; et Claire

Delespaul, veuve de Martin Castel, rentière à Lille, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696.

Marie-Clément-Joseph de Lespaul, écuyer, Sgr de Frestin, et Louis-Joseph-Charles de Lespaul de Lespierre, écuyer, Sgr de la Potennerie, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lille.

Principales alliances : du Bosquiel, de la Cressonnière, de Lampinet, Dideman 1771, de Lauwereyns de Roosendaele, Wastelier du Parc 1862, Aronio 1802, d'Haubersart 1831, etc.

DEMONGEOT de CONFÉVRON.

La famille DEMONGEOT DE CONFÉVRON n'avait aucun rapport avec celle de Jean-François de Mongeot, chevalier de Saint-Louis, Sgr de Champagne, dont la veuve se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Chalons. Ce gentilhomme appartenait à une famille noble, éteinte dans les dernières années du XIX[e] siècle, à laquelle il sera en son lieu consacré une notice.

DEMONT d'AURENSAN et de la VALETTE.

Pierre DUMONT, Sgr d'AURENSAN, en Bigorre, fut maintenu dans sa noblesse, le 15 mai 1716, par jugement de l'intendant de Bordeaux d'après l'*Essai sur la deuxième recherche de la noblesse dans la Généralité de Bordeaux* (1696-1718) publié en 1901 par le comte de Saint-Saud.

DESAINT de MARTHILLE.

Le général (alors colonel) DESAINT avait demandé en mars 1865, pour lui et pour ses deux enfants mineurs, l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE MARTHILLE, porté avant 1789 par un ascendant maternel.

DESFRANCAIS, ou DESFRANCOIS, de LOLME et de PONTCHALON.

Cette famille est distincte de celle des des Français de Mongrion qui appartient à l'Auvergne et au Velay et à laquelle il sera en son lieu consacré une notice.

DEVAINES, ou de VAINES.

Jean Devaines, premier commis des finances et lecteur ordinaire du Cabinet du Roi, plus tard conseiller d'Etat et membre de l'Académie française, décédé en 1803, fut anobli par lettres patentes de novembre 1776. Il obtint en même temps un règlement d'armoiries conservé dans le *Nouveau d'Hozier* : *d'azur à une perdrix d'or, posée sur une terrasse d'argent mouvante de la pointe de l'écu ; au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.*

DEVIENNE, anciennement **de VIENNE**.

Famille de haute bourgeoisie.

Jean de Vienne marié vers 1720 à Philiberte Monnet, était contrôleur d'artillerie à Romans, en Dauphiné. Il fut père de Pierre de Vienne, né en 1724, décédé en 1779, qui épousa Benoite Muguet. La famille Devienne a été illustrée par l'arrière-petit-fils de celui-ci, Adrien Devienne, né à Lyon en 1802, député du Rhône en 1845, premier président à la Cour de cassation, sénateur du Second Empire, vice-président du Sénat, décédé en 1883 au château de Montgriffon (Rhône), qui fut un des magistrats les plus éminents de son temps. Le président Devienne avait épousé en 1832 Mlle Vincent de Vaugelas, décédée à Lyon en 1857. Il en eut une fille, la baronne de Ravignan, et un fils, André-Victor Devienne, conseiller à la Cour d'appel de Lyon. Celui-ci avait épousé en 1860 Mlle de la Croix de Ravignan. Il n'en eut que trois filles, Mmes Louis Mayaud, François Pérouse et Jean de Ravignan.

DEVILLAINE, aujourd'hui **de VILLAINE**. Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à un lion passant d'or, armé et lampassé de gueules ; aux* 2 *et* 3 *de gueules à neuf losanges d'or, posés* 3, 3, 3.

Famille de haute bourgeoisie, originaire du bourg de Montagny, dans les montagnes du Beaujolais. Antoine Devillaine, marié vers 1750 à Marguerite Donzy, se qualifiait bourgeois de Montagny. Son

petit-fils, Etienne Devillaine, épousa en 1820 Jeanne-Françoise Merle du Bourg. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean Devillaine, marié en 1858 à Marie Denantes, dont le fils, Hector, aujourd'hui décédé, fut agent de change à Lyon et dont la descendance subsiste dans les environs de Voiron, en Dauphiné ; 2° Félix Devillaine, puis de Villaine, directeur des mines de Montrambert (Loire), décédé en 1913, dont un fils est propriétaire du château de la Balme (Ain)

La famille Devillaine a adopté depuis quelques années l'orthographe : de Villaine.

Principales alliances : Chastellain de Belleroche, Rouher, Merle du Bourg, etc.

DILLON

Le général Théobald Dillon, né à Dublin le 22 juillet 1745, massacré à Lille le 29 avril 1792, était le propre neveu de Robert Dillon, qui vint en 1754 s'établir au château de Terrefort, en Bordelais. Son père, Thomas Dillon, avait épousé, le 21 mai 1727, Marie Hussey, décédée le 23 juillet 1762 à la Ferté-Saint-Aubin, en Orléanais. Les enfants du général Théobald Dillon furent déclarés légitimes par décret de la Convention. Un de ses petits-fils, le comte Arthur Dillon, né à Paris en 1834, député du Morbihan, fut condamné par la Haute-Cour, en 1889, en même temps que le général Boulanger[1].

DONNÈVE de MARTENOT. Armes : *d'azur à une dame Ève s'élevant vers le ciel et soulevant de la dextre un cœur d'or.*

La famille Donnève appartient à la bourgeoisie du Bas-Limousin.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze.*

La souche s'est partagée en un certain nombre de branches dont l'une, au moins, celle des sieurs de Martenot, s'est assez obscurément perpétuée jusqu'à nos jours.

Pierre Donnève de Martenot était en 1731 commandant de la maréchaussée d'Uzerche. Un de ses petits-fils, Lymar Donnève de Martenot, capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, mourut à Burgos en 1809 des suites de blessures reçues à l'ennemi. Il était l'oncle de Jean-Baptiste Donnève de Martenot, maire de Chabrignac, en 1815, dont la descendance subsistait il y a peu d'années.

Principales alliances : Bigorre, Dutheillet 1685, de Villoutreys vers 1610, etc.

[1] C'est grâce à une aimable communication de M. de la Mothe-Houdancourt-Hussey-Walsh que l'on a pu rectifier et compléter la notice consacrée dans ce volume à la famille Dillon.

DOUGNAC de SAINT-MARTIN. Armes : *d'argent à une vache de gueules, clarinée d'argent, passant sur une terrasse de sinople ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or accosté de deux étoiles du même* [1].

La famille Dougnac de Saint-Martin est anciennement connue dans le Haut-Couseran.

Bien que ses membres soient mentionnés avec la qualification de noble dans un grand nombre d'actes des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, elle ne figure pas au nombre des familles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

Noble Guillaume-Pierre Dougnac, auquel remonte la filiation, est ainsi qualifié dans le testament de noble Jean de Roquemaurel, daté du 27 octobre 1552, et dans celui de son fils, Jacques Dougnac, capitaine, daté du 11 janvier 1568. Dans cet acte de 1568 Jacques Dougnac mentionne ses quatre fils, Bertrand-Jacques, Pierre, Bernard et Guillaume. L'aîné de ceux-ci, Bertrand-Jacques Dougnac, capitaine, épousa Jeanne de Sirgant et fit son testament le 27 février 1604. Il fut père de Bertrand-Jacques Dougnac, sieur de Bouzigues, qui testa, le 7 février 1653, devant notaire à Vic. Celui-ci laissa de Lucrèce de Roquemaurel plusieurs fils dont deux, Pierre, sieur de Saint-Martin, en la juridiction de Montesquieu-Volvestre, et Henri, se rendirent à la convocation de la noblesse faite le 6 juillet 1674 par le maréchal d'Albret, lieutenant-général en Guienne. L'aîné de ces deux frères, Pierre, fut dans la suite capitaine au régiment d'Anjou par brevet du 12 juin 1694. Il épousa, par contrat du 6 février 1651, Madeleine d'Aragon. Il fut père de Joseph Dougnac, sieur de Saint-Martin, lieutenant au régiment de Guienne en 1711, qui épousa, le 4 novembre 1712, Françoise de Sirgant de Besset, grand-père de messire Jacques Dougnac, sieur de Saint-Martin-Bouzigues, qui épousa, le 25 avril 1757, Jeanne-Marie de Roquelaure de Villepinte, et bisaïeul de François Dougnac de Saint-Martin, baptisé le 7 juin 1758 en l'église de Montesquieu, qui épousa Mlle de La Porte et qui fut l'aïeul des représentants actuels.

M. Dougnac de Saint-Martin fut du nombre des gentilshommes du pays de Couseran qui adhérèrent, le 12 août 1788, aux supplications de la noblesse de Toulouse.

La famille Dougnac de Saint-Martin n'est pas titrée.

Elle a conservé jusqu'à nos jours le château de Saint-Martin, situé à quelques kilomètres de Saint-Girons (Ariège).

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Dougnac de Saint-Martin au cours du présent volume.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de Roquemaurel vers 1620, de Roquelaure de Villepinte 1757, Pasquier de Franclieu 1882, de Lartigue d'Arné 1829, d'Esparbès de Lussan, de Caumia de Baillenx vers 1870, Trumet de Fontarce 1891, etc.

DUBARRY, ou du BARRY, de MERVAL de ROMBIES.

Jean-Félix du Barry de Merval fut créé duc de Rombies en 1858 par le roi de Naples. Il eut un fils, Robert, mort sans postérité, et deux filles, Marie, mariée au prince Ruffo-Scilla, et Louise, mariée au comte de Cito-Torrecorso.

DUCROS de SAINT-GERMAIN. Armes : *d'argent à une rose de gueules, tigée et feuillée de sinople.* — Depuis le XVIIIe siècle, la famille Ducros a écartelé ses armes de celles de la famille Papon : *d'or à la croix d'azur, au chef endenté de gueules.* — Pierre-André du Cros, sieur de Montmars, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Mende) les armes suivantes : *écartelé : au 1 d'argent à une rose de gueules, tigée et feuillée de sinople ; au 2 d'azur à une couronne à l'antique d'or ; au 3 de gueules à un cœur d'or ; au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'argent ; au 4 d'azur à un sautoir alaisé d'or* [1].

La famille DUCROS, ou DU CROS, de SAINT-GERMAIN, est anciennement connue dans la noblesse du Gévaudan.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans *l'Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque et dans *l'Assemblée de la noblesse du bailliage de Forez en* 1789 de M. de Jouvencel.

Un jugement de maintenue de noblesse obtenu en 1672 par la famille Ducros de Saint-Germain en fait remonter la filiation à Raymond Ducros, seigneur du Prat, dont le fils, Antoine Ducros, fit son testament le 11 août 1549. Guillaume-Teissier Ducros, Cosgr de Saint-Germain, fils d'Antoine, fut viguier de Portes et épousa Anne de Comitis, ou Contesse. Il fut père d'André Ducros, Cosgr de Saint-Germain, qui épousa, le 5 novembre 1629, Jeanne Gignous, et grand-père de Jean-Jacques Ducros, Sgr de Saint-Germain de Calberte, au diocèse de Mende, capitaine d'infanterie au régiment de Languedoc, qui épousa Anne Galaitin par contrat du 11 février 1656 et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 28 septembre 1672, par arrêt du Conseil d'État. André du Cros de Montmars, épousa en 1692 Catherine Papon qui recueillit dans la suite la seigneurie de Goutelas, en Forez.

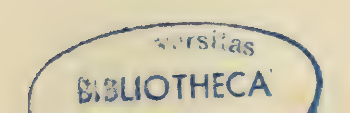
[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée dans ce volume à la famille Ducros de Saint-Germain.

Son fils, Joseph-Charles Ducros, Sgr de Montmars, de Goutelas, de Marcoux et de Saint-Germain-Calberte, joignit à son nom celui de la famille de sa mère. Il eut une nombreuse postérité. L'aîné de ses fils, Philippe-Francois Ducros-Papon de Montmars, Sgr de Goutelas et de Marcoux, capitaine d'infanterie, marié en 1756 à M[lle] Lachasse, fille d'un premier avocat du Roi au bureau des finances de Lyon, fut fusillé à Feurs le 10 février 1794; il laissait, outre plusieurs filles, un fils, Jean-François, baptisé à Marcoux en 1759. Un autre, Pierre-Julien Ducros de Montmars, Sgr du Cros et de Saint-Germain de Calberte, officier au régiment de Nicolay-dragons, épousa sa nièce, Françoise Ducros-Papon de Goutelas, et en eut un fils, François-Charles Ducros de Saint-Germain, baptisé à Marcoux en 1781.

M. Ducros-Papon prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mende. François-Philippe du Cros-Papon de Goutelas prit part cette même année à celles tenues à Montbrison.

Dans son *Dictionnaire de la noblesse contemporaine* Bachelin-Deflorenne mentionne un M. Ducros de Saint-Germain qui était vers 1880 attaché à l'administration des lignes télégraphiques à Paris.

Table des familles dont les notices ont été ajoutées et de celles dont les notices primitives ont été augmentées, ou modifiées, dans les Additions et Corrections des quatorze premiers volumes.


BIBLIOTHECA

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 002778784b
CS 598 .C5 1903 V14
CHAIX D.EST-ANGE.
DICTIONNAIRE DES FAMIL